



HAL
open science

Les conditions sociales de l'adoption de comportements plus durables en matière de consommation et de gestion des déchets : analyse sociologique d'un dispositif de démocratie participative et des théories d'action en sciences humaines et sociales

Estelle-Fleur Galateau

► **To cite this version:**

Estelle-Fleur Galateau. Les conditions sociales de l'adoption de comportements plus durables en matière de consommation et de gestion des déchets : analyse sociologique d'un dispositif de démocratie participative et des théories d'action en sciences humaines et sociales. Sociologie. Université René Descartes - Paris V, 2013. Français. NNT : 2013PA05H005 . tel-01124172

HAL Id: tel-01124172

<https://theses.hal.science/tel-01124172>

Submitted on 6 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS DESCARTES

FACULTE DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES SORBONNE

École doctorale 180 : « Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés »

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS DESCARTES

Discipline : Sociologie

LES CONDITIONS SOCIALES DE L'ADOPTION DE COMPORTEMENTS PLUS DURABLES EN MATIERE DE CONSOMMATION ET DE GESTION DES DECHETS : Analyse sociologique d'un dispositif de démocratie participative et des théories d'action en sciences humaines et sociales

Présentée et soutenue publiquement par

Estelle-Fleur GALATEAU

le 29 Novembre 2013

Sous la direction de **Monsieur le Professeur Dominique DESJEUX**

Membres du jury :

Monsieur le Professeur Dominique BOULLIER, sociologue

Professeur des Universités – Coordonnateur scientifique du médialab – Sciences Po. Paris (Rapporteur)

Monsieur le Professeur Dominique DESJEUX, anthropologue

Professeur des Universités - Laboratoire CERLIS - Université Paris V (Directeur de thèse)

Madame le Professeur Michelle DOBRE, sociologue

Professeur des Universités – Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités - Université de Caen Basse-Normandie (Rapporteur)

Monsieur le Professeur Pierre PECH, géographe

Professeur des Universités – Laboratoire de Géographie Physique Pierre Birot – Université Paris I Panthéon Sorbonne

« *Car je ne fais pas le bien que je veux ; mais je fais le mal que je ne veux pas.* »

Épître de Saint Paul aux Romains, 7,19.

*

« *Nous sommes pareils à ces poissons retenus vifs dans la glace des lacs de montagne. La matière et la nature semblent les protéger cependant qu'elles limitent à peine la chance du pêcheur.* »

René Char, 1948¹

**

« *Les chiffons font le papier
Le papier fait la monnaie
La monnaie fait les banques
Les banques font les emprunts
Les emprunts font les mendiants
Les mendiants font les chiffons
Les chiffons font le papier...* »

*Sonnet d'un poète anglais du XVIIIème siècle,
repris dans Souvenir de chine ou la mémoire de la récupération,
Federec, 1994²*

¹ CHAR R., 1948 (rééd. 2005) - « 134 » Partie Feuillettes d'Hypnos (1943-1944), *Fureur et mystère*, Nrf Poésie/Gallimard, p. 117

² Cité par G. Bertolini in « Les déchets, recueil de citations et dictionnaires », *Le déchet, le rebut, le rien*, sous la direction de Jean-Claude Beaune, collection milieux Champ Vallon, pp. 210-230

REMERCIEMENTS

Arrivée au terme de ce travail de recherche, je tiens à remercier du plus profond du cœur tous ceux qui y ont contribué, en m'apportant leur soutien.

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à monsieur Dominique Desjeux, mon directeur de thèse, qui fut d'un soutien vital, d'une gentillesse exemplaire et d'une émulation intellectuelle permanente. Je lui dois ma thèse.

Ce travail de recherche n'aurait pas pu être initié sans mes deux mentors géographes, mes anciens directeurs de mémoire, monsieur Pierre Pech et madame Béatrice Collignon. Ils m'ont donné le goût de la recherche et le plaisir de la découverte. Je tiens vivement à les en remercier.

Je suis particulièrement honorée de la présence, parmi mon jury de thèse, de madame Michelle Dobré, Professeur des Universités à l'Université de Caen Basse-Normandie ; monsieur Dominique Boullier, Professeur des Universités à Sciences Po Paris ; monsieur Pierre Pech, Professeur des Universités à Paris I Panthéon-Sorbonne, et monsieur Dominique Desjeux, Professeur des Universités à Paris Descartes. Leurs réflexions ont largement inspiré ma recherche, et je les remercie vivement de l'intérêt qu'ils y portent.

Cette thèse comprend, entre autres, une quarantaine d'entretiens que j'ai réalisés auprès des participants de l'Atelier Climat, qui m'ont fait part de leurs espoirs et de leurs craintes envers le dispositif. Leur disponibilité, leur accueil, et la confiance dont ils ont fait preuve à mon égard notamment lors de leur récit de vie quotidienne, furent essentiels à la bonne conduite de ma recherche. L'appui financier du cabinet Missions Publiques, de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie, puis de l'Agence Nationale de la Recherche en toute fin de mon travail, m'offrit la possibilité de réaliser ma thèse dans de très bonnes conditions, tout en m'assurant l'indépendance qui m'était nécessaire. Pour cela, je remercie mon amicale tutrice Judith chez Missions Publiques, ainsi que Marianne Bloquel et Claire Pinet de l'ADEME, et Carine Barbier du projet ECOPA/ANR. Je n'oublie pas Marlène Dresch, Emilie Spiesser, Antoine Vernier, Dominique Traineau et Rémy Barbier, qui ont su m'apporter des éléments de réflexion afin d'aiguiller au mieux ma recherche.

Je remercie également Sophie Alami, pour sa gentillesse, ses cadres d'analyses, ses précieux conseils et ses encouragements. Et bien-sûr tous mes collègues et amis de la formation doctorale, qui ont partagé mes joies et mes doutes : Lei, Vincent, Zoé, Jeanne, Marine, Lucile, Laurent et Gaëtan. Je pense à tous mes proches, la plupart doctorants eux-mêmes, qui ont débattu de mon sujet avec intérêt. J'adresse ma gratitude à Marguerite, Romain, Yannick, Anaëlle, Julie, Hélène, Ambre, Jeanne-Marie, Clémence, Alexandre, Pierre et Déborah.

Je tiens à remercier tout particulièrement ma mère qui m'a prodigué bienveillance, encouragement et amour tout au long de ces trois années de thèse, et qui fut mon pilier depuis mon entrée en Hypokhâgne. Je lui dois ce que je suis aujourd'hui.

Et ma pensée se tourne vers Guillaume, qui m'a soutenue, encouragée et inspirée. Il n'a jamais cessé de croire en moi. Cette thèse est également la sienne.

RESUME

Titre Les conditions sociales de l'adoption de comportements plus durables en matière de consommation et de gestion des déchets : Analyse sociologique d'un dispositif de démocratie participative et des théories d'action en sciences humaines et sociales.

Résumé Ce travail se propose d'analyser les procédés mis en place afin d'amorcer des changements de comportement, et de rendre plus durables les pratiques quotidiennes de consommation et de gestion des déchets. Nous cherchons à savoir si les valeurs, seules, plébiscitées actuellement, sont explicatives ou non, du changement, et s'il y a des contraintes fortes qui empêchent l'adoption de pratiques plus durables. Face à l'injonction participative actuelle sur les questions environnementales, nous avons étudié un atelier de démocratie participative, ayant pour objectif d'insuffler des changements de comportement chez ses participants. En une deuxième partie, nous avons analysé les théories actuelles en sciences humaines et sociales, afin de faire émerger d'autres leviers que celui de la démocratie participative.

Ce travail montre que la démocratie participative émerge à partir d'acteurs intellectuels ou de militants idéalistes pour résoudre des problèmes de légitimité politique, de confiance et d'efficacité. Mais cet idéalisme, lequel est la condition du lancement de l'action, se heurte à une réalité sous contraintes qui demande de forts ajustements avec l'idéal, entraînant des changements d'usage limités, ce qui peut provoquer un découragement des pionniers/militants ou une fuite dans un imaginaire « eco-fasciste », autoritaire ou utopique. Nous avons également pu observer, par l'analyse des théories d'action en sciences humaines et sociales, l'importance d'une réflexion portant sur les échelles d'observation pour analyser les changements de comportement. En effet, les échelles micro-individuelle et microsociale, centrées notamment sur l'espace domestique et les usages, ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Elles sont encadrées dans les échelles méso et macro sociales, qui mettent en exergue des valeurs propres, des effets d'appartenances et de régulation sociale.

Mots clefs Sociologie – changement de comportement – environnement – écologie – démocratie participative – consommation économe – déchets – innovation

ABSTRACT

Title Social conditions that foster more sustainable consumption behaviors and waste management: a sociological analysis of a participatory democracy procedure and theories of action in social sciences.

Summary The aim of this research is to analyze the processes established to modify behaviors and make them more sustainable, in everyday practices of consumption and waste management. We want to know whether the currently recognized values alone are explanatory of changing behaviors, and whether there are strong constraints involved in adopting more sustainable practices. In view of the current concern with environmental issues, we studied a procedure in participatory democracy designed to change participants' behavior. Secondly, we analyzed current theories in social sciences in order to identify forces other than this political one.

The research shows that participatory democracy results from intellectual actors or idealistic activists, who try to solve problems of political legitimacy, trust, and efficiency. But their idealism, which sparks the start of the action, faces strong constraints, requires adjustments to their ideal. These adjustments explain why changes of behavior are limited, which may discourage pioneers and activists, or alter the imaginary of "eco-fascists", utopians, or authoritarians. In analyzing the theories of action in social sciences, we also observed the importance of scales of observation: the micro-individual level and micro-social level (in particular domestic space and practices) cannot be analyzed alone. They are embedded in the meso- and macro-social levels, which highlight eigenvalues and the effects of membership and social regulation in daily practices.

Key-words Sociology - behavior change - environment - ecology - participatory democracy - sustainable consumption - waste - innovation

Discipline : Sociologie

Institution de rattachement : Université Paris Descartes - Faculté de Sciences Humaines et Sociales – Département de Sciences Sociales

45 rue des Saints-Pères - 75 270 Paris Cedex 06

Laboratoire de rattachement : Centre de Recherche sur les Liens Sociaux (CERLIS)

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	4
RESUME	5
ABSTRACT	6
TABLE DES MATIERES	7
<i>Information relative à la présentation des références</i>	14
INTRODUCTION GENERALE : Vers un changement global de société ?	15
A. Ancrage historique de la réflexion sur les changements de comportement	20
1) L'émergence de la « <i>question environnementale</i> »	20
2) Les mouvements contemporains : vers une volonté d'un engagement quotidien.....	25
B. Valeurs contre valeurs : vers l'adoption de nouvelles pratiques ?	27
1) Les théories des valeurs	27
2) Un engagement dans les valeurs ; les valeurs dans l'engagement.....	31
3) L'appel engageant de la démocratie participative sur les questions environnementales	33
C. Une démarche de recherche empirico-déductive	35
1) Atteindre la production d'une théorie ancrée	35
2) L'analyse stratégique des organisations de Michel Crozier	39
3) L'anthropologie de la consommation de Dominique Desjeux ; la nécessité d'utiliser les échelles d'observation	44
D. Objectifs et plan de la recherche	49
1) L'objectif de la thèse : les changements de comportement, entre sujet de passion et objet d'analyse	49
2) Annonce du plan.....	51
PARTIE I : L'« Atelier Climat », forme d'acquisition de « bonnes pratiques » environnementales : analyse des représentations et des pratiques des participants	56
Chapitre 1 : Mise en perspective théorique de l'Atelier Climat : la démocratie participative et ses enjeux environnementaux	58
A. La prise de conscience participative suite aux scandales sanitaires et écologiques des années 1980	59
1) La crise de la « vache folle » en 1986 et les débats sur les OGM en 1990.....	59
2) Des risques de crise à la catastrophe de Tchernobyl de 1986.....	60

3) Des conférences de consensus en 1987 au Danemark aux conférences de citoyens en France en 1998	61
B. Le tournant participatif des années 2000.....	62
1) La « démocratie technique » de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001).....	63
2) Les objectifs de la participation selon Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (2006)	65
3) La démocratie liée aux groupes d'intérêt de Emiliano Grossman et Sabine Saurugger (2006).....	66
C. Vers la démocratie dite participative et ses implications environnementales	68
1) La démocratie participative pour retisser les liens entre les politiques et les citoyens de Yves Sintomer (2007).....	68
2) Le « nouvel art de gouverner » de Loïc Blondiaux (2008)	69
3) La démocratie écologique participative de Dominique Bourg (2010).....	71
D. Conclusion de chapitre	74
Chapitre 2 : L'Atelier Climat de Nantes Métropole : description de l'aspect organisationnel du processus et des objectifs recherchés via son élaboration	76
A. L'élaboration de l'Atelier Climat	77
1) Le projet : un ancrage local pour un rayonnement national	77
2) Le recrutement du panel de citoyens	80
B. Présentation des participants, de nos interviewés et de la méthodologie.....	81
1) La composition du groupe : les participants de l'Atelier Climat (sur la base d'une étude quantitative).....	81
2) Nos interviewés et les entretiens réalisés : l'étude qualitative.....	85
C. L'organisation du dispositif	90
1) Les « temporalités » du dispositif	90
2) Les formes de participation des participants	100
3) Le rôle des consultants et du cabinet Missions Publiques comme soutiens de réflexion.....	104
D. Conclusion de chapitre	107
Chapitre 3 : Les représentations de la « société durable » élaborée par les participants	109
A. La critique de la société de consommation, comme facteur de changement de comportement.....	110
1) La critique du système de la surconsommation, entre profusion et gaspillage	110
2) La critique des systèmes de fonctionnement de la société de surconsommation	112
3) La place problématique de la chimie dans la société	126
B. L'imaginaire de la « bonne société » en opposition à notre société actuelle.....	127

1) La perception de la société durable.....	127
2) La technologie est-elle la solution du futur ?.....	134
3) Si j'étais président du monde : le discours lié à la réalisation de la société durable (les vœux formulés)	137
C. Ecologie et... éco-fascisme ? Vers des actions autoritaires pour un changement de comportement global.....	142
1) Les contraintes demandées : sensibiliser, réglementer et contraindre	142
2) La montée du totalitarisme comme moyen d'arriver à la réalisation d'une ville durable ?.....	149
D. Conclusion de chapitre.....	152
Chapitre 4 : L'engagement écologico-environnemental des participants	156
A. Qualification de l'engagement (militant, politique, apolitique).....	156
1) La figure du militant : « contre-idéologie » ou engagement quotidien ?.....	157
2) « L'écolo » : conscience environnementale, contestation et économie au quotidien.....	160
3) « <i>L'écologie c'est trop politique !</i> » : les critiques de la récupération politique.....	162
4) Les paradoxes des figures médiatiques de l'écologie : Nicolas Hulot et de Yann Arthus Bertrand ; un détournement de la figure du pro-environnemental ?.....	163
B. Leur sensibilisation : les raisons invoquées de leur engagement.....	165
1) Les reportages, documentaires et voyages réalisés : le visuel de l'action environnementale et des conséquences du réchauffement climatique.....	166
2) Une projection dans l'avenir et l'aboutissement d'une réflexion personnelle	167
C. L'engagement dans l'Atelier Climat	169
1) Un moyen d'agir pour l'environnement : une réflexion sur ses propres pratiques, un intérêt pour le passage à l' « acte écologique », et une volonté d'agir	169
2) L'expérience de la démocratie participative : une voie alternative à l'insuffisance du cadre représentatif, un intérêt pour le processus et les échanges entre citoyens	170
D. Quelle portée de leur engagement ? Leur discours sur l'avenir.....	172
1) La perception dite « optimiste » de l'avenir : la conscience environnementale de la « jeune génération » et les innovations technologiques assureront le salut de l'humanité.....	172
2) Les optimistes partagés : les solutions apportées seront-elles suffisantes ?.....	174
3) Les réalistes et les tenants de l'avenir sombre : faire face à un avenir de mort que nous avons nous-mêmes provoqué.....	175
E. Conclusion de chapitre.....	176

Chapitre 5 : Vers une consommation plus durable : les pratiques de consommation « responsable » et de gestion des déchets.....	179
A. Une consommation « responsable »	180
1) Vers une alimentation « durable » ? Quatre variables explicatives déterminantes: la santé, la qualité du produit, le temps de son obtention, et son coût.....	181
2) Une consommation qui se veut raisonnée et respectueuse de l’environnement (appareils, vêtements, meubles) : la production française en fer de lance.	218
B. Recycler ses déchets : un acte du quotidien pour l’environnement	230
1) Le tri sélectif et ses contraintes temporelles et économiques	231
2) Le compostage : un usage diversifié, mais qui requiert un savoir propre.....	235
3) Les couches lavables et les produits moins suremballés : une réelle solution environnementale ?.....	237
C. Conclusion de chapitre	241
Chapitre 6 : Discussion : avancées et tensions des ateliers de démocratie participative sur les questions environnementales	247
A. Quelles conclusions de l’Atelier Climat ?.....	247
1) Confrontation objectifs et résultats	247
2) Une vision plus favorable de l’environnement, mais pas de réel changement de comportement.....	258
B. Comparaison : étude de l’atelier Climat-Air-Energie (SRCAE) d’Aix les Bains et de l’atelier du futur de Grenoble.....	261
1) Des dispositifs différents dans leur méthode d’animation et leur structure	262
2) Des objectifs et des résultats variés.....	271
C. Les ateliers climat, dispositifs propices à l’adoption de comportements plus durables?.....	278
1) L’Atelier Climat, un dispositif innovant ?	278
2) Vers un débat sur les objectifs des dispositifs de participation citoyenne	283
D. Conclusion de chapitre.....	287
Conclusion de la partie I.....	290

PARTIE II : Changer le comportement des individus ? Analyse des pistes d'action proposées en sciences humaines et sociales, en matière de consommation durable et de gestion des déchets. .296

Chapitre 7 : Les théories d'action centrées sur l'individu..... Erreur ! Signet non défini.

A. Psychologie : l'importance de la dimension symbolique de l'objet ; le déchet, un objet impur pour l'individu Erreur ! Signet non défini.

- 1) La confrontation à la souillure et à la transgression **Erreur ! Signet non défini.**
- 2) La (dé)contamination liée au(x) déchet(s) **Erreur ! Signet non défini.**
- 3) Comment inciter les individus à adopter des comportements de tri et de prévention plus éco-citoyens ?..... **Erreur ! Signet non défini.**

B. Psychologie sociale environnementale : l'aide au changement ; un effet de liberté ou un effet de persuasion sociale..... Erreur ! Signet non défini.

- 1) La psychologie environnementale : une étude des relations entre l'individu et son environnement..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 2) Vers des comportements plus durables en prenant appui sur les valeurs ?**Erreur ! Signet non défini.**
- 3) « L'économie comportementale » et les intérêts communs..... **Erreur ! Signet non défini.**

C. Marketing : de l'angoisse de la consommation aux comportements de triErreur ! Signet non défini.

- 1) Le concept du développement durable au sein du foyer **Erreur ! Signet non défini.**
- 2) Changer ses habitudes par l'apprentissage des règles de comportement**Erreur ! Signet non défini.**
- 3) L'achat d'occasion : quand le sens et la symbolique rejoignent l'aspect financier .**Erreur ! Signet non défini.**

D. Conclusion de chapitre..... Erreur ! Signet non défini.

Chapitre 8 : Les théories d'action qui se focalisent sur l'espace domestique, la symbolique et les interactions sociales Erreur ! Signet non défini.

A. Anthropologie et ethnologie: la construction symbolique..... Erreur ! Signet non défini.

- 1) Le rapport culturel aux objets et aux déchets : des intégrations sociales**Erreur ! Signet non défini.**
- 2) Goût et dégoût : une histoire des mentalités ?..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 3) Les différentes phases de l'objet : conservation, rebut et modification**Erreur ! Signet non défini.**

B. Micro-sociologie : les espaces sociaux du déchet Erreur ! Signet non défini.

- 1) Les espaces sociaux du déchet ; une construction identitaire ? **Erreur ! Signet non défini.**
- 2) A l'échelle micro-sociale, la pratique de récupération d'objets mis sur la voie publique **Erreur ! Signet non défini.**

C. Conclusion de chapitre Erreur ! Signet non défini.

Chapitre 9 : Les théories d'action non centrées sur l'individu Erreur ! Signet non défini.

A. Les théories d'action à l'échelle méso-sociale, qui se focalisent sur les jeux d'acteurs collectifs..... Erreur ! Signet non défini.

- 1) L'utilisateur producteur-trieur inséré dans un réseau d'acteurs **Erreur ! Signet non défini.**
- 2) Déchets et mobilisation collective : le tri est-il une solution en soi ? **Erreur ! Signet non défini.**

B. Les théories d'action à l'échelle macro-sociale : les approches où l'individu disparaît au profit de corrélations avec des effets d'appartenance..... Erreur ! Signet non défini.

- 1) La force du mimétisme et du conformisme social dans les pratiques de tri **Erreur ! Signet non défini.**
- 2) Vers une nouvelle structure urbaine ? **Erreur ! Signet non défini.**
- 3) Vers une économie de la fonctionnalité ? **Erreur ! Signet non défini.**

C. Conclusion de chapitre Erreur ! Signet non défini.

Chapitre 10 : Discussion : Vers une « normalisation » des comportements plus durables ? Erreur ! Signet non défini.

A. Peut-on parler d'un bouleversement des comportements ? Erreur ! Signet non défini.

- 1) Un changement qui se voulait contestataire : une révolution amorcée dans un double paradoxe **Erreur ! Signet non défini.**
- 2) Vers une morale dite écologique : quelle place doit-on accorder à l'éducation à l'environnement ? **Erreur ! Signet non défini.**
- 3) Peut-on évoquer une normalisation de l'engagement citoyen ? **Erreur ! Signet non défini.**
- 4) Acquérir la « valeur environnementale » pour changer ses comportements **Erreur ! Signet non défini.**

B. Mais des « capacités d'action » limitées : peut-on réellement changer ? Erreur ! Signet non défini.

- 1) Avons-nous le choix de changer ? **Erreur ! Signet non défini.**
- 2) La solution technologique pour assurer la transformation des usages ? **Erreur ! Signet non défini.**
- 3) Motivations coût-bénéfices ; le présent face au futur **Erreur ! Signet non défini.**

C. Conclusion de chapitre Erreur ! Signet non défini.

Conclusion de la partie II	298
CONCLUSION GENERALE.....	300
A. L'Atelier climat, une « troisième place » dans la ville ?	Erreur ! Signet non défini.
B. Ecologie recherche démocratie ?	Erreur ! Signet non défini.
C. Proposition d'un nouveau paradigme : ne plus évoquer le « déchet » mais parler de « valiusse »	Erreur ! Signet non défini.
D. Est-il possible de changer ? Exemple de deux expériences américaines dans les années 1940	Erreur ! Signet non défini.
Pour conclure.....	Erreur ! Signet non défini.
BIBLIOGRAPHIE	303
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	330
ANNEXES	331
A. Eléments de recueil de données	332
B. Colloques et séminaires effectués lors de la thèse, pour la présentation de nos résultats	351
RESUME/ABSTRACT	354

Information relative à la présentation des références

A. Les références

1) Les auteurs

Dans le corps du texte de la thèse, les dates indiquées entre crochets après le nom de certains auteurs correspondent à leurs dates de naissance et de mort, afin de situer historiquement leur réflexion et leurs travaux.

2) Les ouvrages

La présentation des dates de publication des ouvrages cités suit les principes suivants :

- Dans le corps du texte de la thèse, la date indiquée entre parenthèses après le nom de l'auteur, et éventuellement après les deux dates entre crochets, correspond à la première édition de l'ouvrage cité.
- Cette date est éventuellement suivie d'une seconde date, correspondant à la date de l'édition que nous avons consultée, précédée de l'abréviation « rééd. » (réédition). Cela permet, en outre, de faire concorder la pagination indiquée à l'édition étudiée. Lorsqu'il s'agissait d'un ouvrage étranger, la date de traduction en langue française est précédée de l'abréviation « Fr. ».
- Ces dates sont suivies d'une note de bas de page, où se trouve référencé l'ouvrage consulté, afin d'y assurer un accès précis et immédiat. L'ensemble de ces informations est repris dans la partie « bibliographie », en fin de thèse.

Ce choix de présentation relève d'une volonté de faire référence à la date utilisée dans la littérature, mais également de situer historiquement la réflexion ou le concept des recherches évoquées.

B. La mise en forme

Les verbatims

Les extraits d'entretien présentés dans le cadre de cette thèse relèvent d'une typographie permettant leur identification. Ils apparaissent ainsi avec une police de caractère en italique, entre guillemets. Ils sont suivis d'informations, entre parenthèses, assurant l'identification du profil de l'interviewé. L'ensemble de ces informations est regroupé en fin de thèse, en annexes 1, 2 et 3.

INTRODUCTION GENERALE : Vers un changement global de société ?

« Il est extrêmement difficile de parvenir à penser, et à accepter concrètement l'idée que la fin d'un monde (et non pas celle du monde) est en train de nous contraindre collectivement à envisager non seulement des aménagements du système, mais l'apparition de façons d'exister qui soient en partie différentes de ce que le système peut supporter. »

Denis Duclos, 2012³

Le changement climatique peut être considéré comme étant l'une des questions « *primordiales* » de ce siècle, par ses conséquences sur la biodiversité mais également sur les sociétés humaines (Stéphane La Branche, 2008⁴). Il est causé par la combustion des hydrocarbures (pétrole et charbon) utilisés comme sources d'énergie pour notre production et notre consommation. Cette combustion émet des gaz à effet de serre, qui emprisonnent la chaleur réfléchiée par la surface de la terre, augmentant ainsi la température moyenne de la surface de la Terre. La température pourrait augmenter de 2°C à 5°C durant le XXI^{ème} siècle, perturbant l'équilibre naturel du biosystème global existant. Les impacts pourraient se faire sentir sur l'ensemble du système global et humain, provoquant, notamment, des changements dans la production de nourriture ou l'accès à l'eau⁵.

En outre, le progrès technique ne cesserait de parer à la diminution des ressources en énergie fossile économiquement accessibles, par des forages profonds en mer, et l'amélioration des taux de captage du pétrole dans les puits, notamment (Henri Prévot, 2007). Ce qui serait la cause d'un épuisement des ressources d'ici les prochaines années, annonçant ainsi la « *fin du pétrole* », la « *fin du gaz* » et la « *fin de l'énergie fossile* », avec des hausses des prix déstabilisant notre économie. Toutefois, l'augmentation des températures serait plus à craindre, et c'est la raison pour laquelle, selon H. Prévot : « *L'économie de l'énergie fossile*

³ DUCLOS D., 2012 - « La notion de mode de vie est-elle encore adéquate pour parler des changements à venir ? » in DOBRE M. et JUAN S., - Consommer autrement, la réforme écologique des modes de vie, p. 305

⁴ LA BRANCHE S., 2008 - « Vers un développement durable ? », *Le changement climatique dans tous ses états*, Collection « Grands Débats », Presses Universitaires de Grenoble, 256 p.

⁵ LA BRANCHE S., 2008 – *Ibidem*, pp. 7-18

ressemble à l'économie de la drogue : une abondance qui ruine la santé et conduit à la mort si l'on n'a pas la volonté de se priver de ce produit dangereux »⁶.

De plus, la disponibilité croissante d'énergie bon marché à partir de combustibles fossiles fut le « *principal moteur de croissance* », depuis le début de la révolution industrielle (Yves Cochet, 2005)⁷. Les forces animales et humaines (au sens musculaire), ainsi que les puissances hydrauliques et éoliennes, furent progressivement remplacées par des machines fonctionnant aux énergies fossiles. En outre, le facteur énergétique serait le plus important des facteurs de production ; il serait donc à l'origine de la croissance énergétique et le faible coût de son accessibilité. Or, les coûts de production et de distribution des biens et services augmenteraient en proportion de la productivité dite « *marginale* » de l'énergie. Si les prix de l'énergie doubleraient, les prix des biens et services augmenteraient également.

Par ailleurs, trois propriétés caractériseraient le développement actuel des systèmes énergétiques à l'échelle planétaire : « *l'insécurité énergétique* », « *l'inégalité énergétique* » et des « *dommages à la santé et à l'environnement parfois irréversibles* » (Bernard Laponche, 2005)⁸. A court et moyen termes, nous serions face à des crises d'approvisionnement ou à des graves difficultés économiques, du fait de la dépendance des pays aux produits pétroliers. A long terme, des changements profonds dans les systèmes énergétiques seraient considérés comme imminents, du fait de l'affaiblissement des ressources en hydrocarbures exploitables à des prix dits « *raisonnables* ». Dès lors, poursuivre les tendances actuelles du développement énergétique ne serait pas « *compatible* » avec les objectifs du développement durable, et constituerait, en outre, une source « *inépuisable* » de risques et de conflits. Or, si les questions énergétiques furent prises en compte par les compagnies productrices et vendeuses énergétiques, et soutenues par les Etats, les politiques énergétiques qu'elles ont imposées auraient abouti à des « *impasses* » économiques et écologiques. L'utilisateur-consommateur s'est alors vu imposer un rôle « *passif* », réduit au rôle de payeur des factures énergétiques.

Face à cela, Bernard Laponche préconise une « *politique d'efficacité énergétique* », sortant de ce système, et s'étendant à l'ensemble des activités humaines, économiques et sociales, où le « *consommateur, qui est aussi un citoyen, reprend ses droits* ». Dans ce contexte de « *ré-appropriation* » des questions énergétiques, de nouveaux acteurs

⁶ PREVOT H., 2007- « Introduction », *Trop de pétrole ! Energie fossile et réchauffement climatique*, Seuil, p. 8

⁷ COCHET Y., 2005 – « Economie et thermodynamique », in BOULLIER D., *Cette énergie qui nous manque*, Cosmopolitiques 9, Editions Apogée, pp. 15-30

⁸ LAPONCHE B., 2005 - « Efficacité énergétique : moins d'énergie pour de meilleurs services », in BOULLIER D., *Cette énergie qui nous manque*, Cosmopolitiques 9, Editions Apogée, pp. 31-47

apparaîtraient alors et auraient un rôle « *déterminant* », tels les ménages, les entreprises, les collectivités locales et territoriales. L'Etat aurait certes un rôle à jouer, mais plus comme « *régulateur* » que comme « *maître du jeu* ».

En effet, pour reprendre la réflexion de Dominique Boullier (2005)⁹, nous serions tournés de plus en plus vers une « *alerte énergétique* », puisqu'il ne s'agit pas seulement de l'énergie, produite « *hors du monde quotidien* », mais de l'énergie servant à nous transporter, à nous loger, à produire des biens. Et, « *sur ce plan, toutes les activités sont concernées et gagnent à s'appuyer sur un « souci énergétique » du citoyen* ». Mais comment réaliser cette mobilisation ? Il semble que les moyens soient nombreux et variés, depuis les dispositifs institutionnels, jusqu'aux mesures fiscales, aux lois et aux règlements. Mais comme s'interroge Hélène Gassin (2005)¹⁰, nous serions face à une « *impuissance des politiques* », puisque nous devons désormais nous atteler aux problèmes d'infrastructures, notamment dans la structure de la ville. Cependant, comme le souligne Dominique Boullier, les solutions technologiques sont préférées aux concertations citoyennes ; ces citoyens que l'on « *considère plutôt comme des empêcheurs de gouverner en rond* ». Ce qui n'empêche pas, toutefois, les « *recommandations morales, fondées sur les traditions de frugalité* ». Mais « *il ne s'agit plus de cela !* ». Seule une participation approfondie à ces processus de décision, mais également aux choix techniques, semblerait pouvoir « *valoriser* » les changements de comportement.

Or, selon Hélène Gassin, les enjeux énergétiques dépendraient de nos capacités à maîtriser nos consommations. Selon l'auteure, si nous arrivons à mieux comprendre les relations entre les biens et les services (nécessaires à notre développement économique et social, à notre confort, et à notre qualité de vie), nous serions capables d'intervenir de « *façon pertinente* » dans le débat énergétique, habituellement réservé aux experts, et de « *définir nos besoins* » individuellement et collectivement. Car, selon l'auteure, « *au-delà de nos attitudes de consommateurs plus ou moins conscients de ses dépenses énergétiques, nos comportements collectifs sont en cause, en tant que citoyen, en tant que parent d'élève, en tant que membre d'une communauté urbaine ou d'un quartier, en tant que membre d'une entreprise, d'un syndicat ou d'une association...* ». Il y aurait donc des actions à prendre collectivement, en les associant à celles individuelles. Mais en interrogeant la puissance du « *mythe rassurant de la science triomphante* », émerge l'idée d'un changement de paradigme, via une mobilisation

⁹ BOULLIER D., 2005 (dir.) - *Cette énergie qui nous manque*, Cosmopolitiques 9, Editions Apogée, pp. 7-14

¹⁰ GASSIN H., 2005 – « L'énergie : une affaire de citoyens », in BOULLIER D., *Cette énergie qui nous manque*, Cosmopolitiques 9, Editions Apogée, pp. 48-58

des différents acteurs. Ainsi, les consommateurs et leurs organisations auraient un rôle à jouer dans la mesure où « *tout effort de sobriété dans les comportements suppose l'acquisition d'une culture nouvelle* », mais également les citoyens par leur participation à la définition des actions de proximité qui seraient les plus « *efficaces* » et les plus « *équitables* », afin de créer les conditions collectives de leur réalisation.

C'est la raison pour laquelle, serait préconisée l'invention d'une politique qui reposerait sur la prévention et non sur la « *course à la production* », sur l'intelligence et la « *solidarité collective* », plutôt que sur les « *certitudes d'experts et les querelles de lobbies producteurs* », sur une définition dite « *renovée* » de la notion de « *service au public* », que sur l'application du « *dogme du tout-marché ou du tout-Etat* », et enfin, sur l'initiative locale. S'enclencherait ainsi l'idée selon laquelle l'individu-habitant-citoyen serait plus apte à faire face aux défis auxquels nous nous trouvons confrontés que les experts et les politiques. Toutefois, dans notre thèse, nous devons questionner cette théorie, il nous faut comprendre les différents enjeux qu'elle revêt, pour mieux comprendre les raisons de l'émergence de la démocratie au cœur de la question scientifique environnementale.

*

Ainsi, nous nous trouvons dans un contexte international particulier, où nous assistons à un retour des crises alimentaires, liées à la pénurie pour les pays pauvres, et liées à la sécurité sanitaire pour les pays émergents et développés. D'un côté et de l'autre, nous sommes face à la montée de la compétition autour de l'accès aux matières premières et de l'énergie entre les pays développés et les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). C'est un contexte de risque, de crise, voire de catastrophes climatique et écologique, qui a conduit à l'émergence du thème du développement durable sur les scènes médiatique et politique dans le monde et en France.

Le changement climatique est donc un enjeu mondial qui nécessite une coordination à tous les niveaux d'action, faisant émerger de nouvelles problématiques sur l'importance d'une implication effective des habitants qui ne seraient plus, dans leur action, dissociés des politiques et des savants¹¹. Face aux difficultés de la situation et des solutions à mettre en place, de nouvelles questions ont émergé sur les limites de la démocratie représentative et sur l'opportunité de créer des formes alternatives de délégation du pouvoir aux citoyens, pour

¹¹ BOURG D. et WHITESIDE K., 2010 - *Vers une démocratie écologique – Le citoyen, le savant et le politique*, La République des idées, Seuil, 103 p.

prendre en compte l'émergence des nouveaux problèmes de société. Mais qu'en est-il réellement ? La participation citoyenne est-elle la plus à même pour influencer un changement de comportement individuel, mais également un changement de société ? La qualité des acteurs locaux serait dorénavant perçue comme essentielle ; la participation des citoyens permettrait des infléchissements de programme. En nous inscrivant dans la réflexion de Dominique Boullier, ce serait donc à la fois « *une volonté politique solide et un esprit pragmatique proche des habitants* » qui seraient « *nécessaires* ». Il nous reste désormais à en analyser les effets.

A cette fin, nous inscrivons notre introduction, en un premier temps, dans une perspective historique des mouvements environnementaux, afin de comprendre quels enjeux ils soutiennent, et en un second temps, en explicitant les théories sociologiques qui ont inspiré notre travail de recherche.

**

A. Ancrage historique de la réflexion sur les changements de comportement

1) L'émergence de la « question environnementale »

La « question environnementale » en sociologie

Comme le mettent en exergue C. Aspe et M. Jacqué (2012)¹², la «question environnementale» n'est pas récente. Pierre de Ronsard [1524-1585] défendait la forêt au XVIème siècle, Jean-Jacques Rousseau [1712-1778] appelait à une communion avec la nature au XVIIIème siècle, et selon S. Antoine, J.-B. de Vilmorin et A. Yana (1991)¹³, plus de soixante-dix auteurs francophones seraient apparus comme des « *semeurs de l'environnement* » depuis le XVIème siècle, définis ainsi par leur « *démarche* », aussi bien des classements botaniques ou floraux, ou bien par « *l'intuition des grands systèmes globaux du monde* ». La question environnementale serait ainsi très ancienne, puisque des historiens, géomorphologues, et archéologues, tels C. Beck et R. Delort (1993)¹⁴, y ont consacré un ouvrage intitulé *Pour une histoire de l'environnement*, afin d'étudier « *l'ensemble des facteurs naturels, ou naturels modifiés par l'homme, voire artificiellement créés, qui conditionnent son existence (...)* », de même, la géographe Marie-Claire Robic (1992)¹⁵, a travaillé sur la question du milieu, synthétisé dans l'ouvrage *Du milieu à l'environnement*.

Dès lors, l'ancienneté de la question environnementale questionne face à l'appréhension récente de la question en sociologie. S'agit-il, pour reprendre les interrogations de C. Aspe et M. Jacqué, que cette question environnementale ne concernait pas la société, ou bien que les sociologues ne s'en étaient pas « *aperçus ou rendu compte* » ? Aucune de ces deux interrogations n'aurait de sens ; « *la sociologie s'est interrogée sur l'origine et les implications sociales de la question environnementale lorsqu'elle est devenue un problème de société, c'est-à-dire enjeu d'action sociale, d'organisation sociale et de changement social* ». Ainsi, ce sont les bouleversements des conditions de vie, de production, de l'organisation du travail et des « *révélation* » scientifiques qui auraient permis, après 1945, l'émergence de la

¹² ASPE C. et JACQUE M., 2012 - «Chapitre 1 : Question environnementale et mouvements sociaux», *Environnement et société*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 13-47

¹³ ANTOINE S., de VILMORIN J.-B. et YANA A., 1991 – *Ecrits francophones et environnement 1548-1900*, Paris, Editions Entente, Collection « Les cahiers de l'écologie », cités par C. Aspe et M. Jacqué, p. 13

¹⁴ BECK C. et DELORT R., 1993 – *Pour une histoire de l'environnement*, Actes du Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement, Paris, CNRS Editions, cité par C. Aspe et M. Jacqué

¹⁵ ROBIC M.-C., 1992 – *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, cité par C. Aspe et M. Jacqué

question environnementale sur le devant de la scène. La question environnementale, en tant que question sociale, serait une question contemporaine. En tant que « *problématique sociologique* », elle n'aurait pu émerger, pour reprendre les termes des deux auteures, qu'après avoir pris des « *dimensions* » qui auraient conduit les sociologues à l'interroger comme « *fait social* ».

Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt (2003)¹⁶, quant à eux, évoquent une « *action environnementale* » pour définir une mobilisation environnementale qui se serait « *profondément transformée au cours des dernières décennies* ». Il y aurait ainsi une diversité de pratiques et de réponses des acteurs sociaux à la problématique écologique. En effet, « *l'action environnementale ne se comprend plus seulement comme revendication contestataire, mais se décline aujourd'hui en un foisonnement de nouvelles pratiques empreintes de pragmatisme par une transformation des représentations de la nature, de l'interaction humain-environnement et des imaginaires du développement* ». Si la thématique de l'environnement a pu être « *associée* » à une « *constellation de positions écologiques* », elle ne serait plus aujourd'hui l'« *apanage des seuls écologistes* ». Les motivations et les justifications écologiques s'imbriqueraient dans les rapports sociaux qui préexistent déjà, tout en s'accordant à un « *réseau* » d'autres « *motivations conflictuelles et proprement sociales* ». La « *matérialité* » dans une réalité établie de la question environnementale, appellerait une analyse sociologique qui serait « *susceptible* » d'éclairer les dynamiques entre les différents acteurs sociaux.

En outre, Pieter Leroy (2003)¹⁷ met en avant trois grandes étapes dans le développement de la sociologie de l'environnement : 1920 et l'apparition de l'écologie humaine qui s'intéresse à la « *détermination* » des relations humaines par les facteurs environnementaux, 1970 et le deuxième courant de l'écologie humaine qui réaffirme la part de détermination des facteurs environnementaux, qui vont à l'encontre des courants sociologiques dominants de l'après-guerre, et 1980, où la question écologique connaît un « *regain d'intérêt* » qui serait dû, selon l'auteur, à la publication du rapport Brundtland, à la fin de la guerre froide et à l'effcience des problèmes environnementaux globaux.

¹⁶ GENDRON C. et VAILLANCOURT J.-G. (dir), 2003 – « Introduction », *Développement durable et participation publique. De la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, Les Presses de l'Université de Montréal, Paramètres, p. 9

¹⁷ LEROY P., 2003 – « Un bilan de la sociologie de l'environnement en Europe », in GENDRON C. et VAILLANCOURT J.-G. (dir), 2003 – *Développement durable et participation publique. De la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, Les Presses de l'Université de Montréal, Paramètres, pp. 25-49

De plus, il convient de rappeler que la prise de conscience planétaire des conséquences de certaines activités humaines sur l'environnement serait « *symptomatique de l'entrée de l'humanité dans ce que l'historien nord-américain Donald Worster nomme « l'âge écologique »* » (Patrick Matagne, 2003)¹⁸. En effet, l'explosion de la première bombe atomique dans le désert du Nouveau-Mexique en 1945, accouplée à la guerre du Vietnam [1954-1975], qualifiée de guerre écologique par les herbicides de synthèse utilisés en vue de détruire durablement des écosystèmes, auraient amorcé une prise de conscience écologique, via l'entrée de l'humanité dans ce « *nouvel âge* ».

Or, ce « *nouvel âge* » rimerait avec l'engagement écologiste pour proposer une transformation totale de la société (Alexis Vrignon, 2012)¹⁹. En effet, durant les années 1970, les écologistes se montrent critiques face à l'idée de cogestion de l'environnement avec l'État. Si les pouvoirs publics ont changé progressivement leur attitude à l'égard des problèmes environnementaux, via la mise en place de comités consultatifs, cette démarche fut néanmoins interprétée par les écologistes comme une « *tentative de récupération pour désamorcer leur radicalité* ». Il y aurait eu alors la volonté de porter la contestation en pratiquant un « *judo politique* ».

Le mouvement environnemental

Mais qu'en est-il du mouvement environnemental ? Comment pouvons-nous le définir par rapport à l'émergence des questions sociologiques actuelles ? Est-il toujours dans une forme de lutte et de contestation politique, comme cela a pu être le cas dans la seconde moitié du XXème siècle ?

Le mouvement environnemental appréhenderait l'homme d'abord comme être vivant, et non comme être social (C. Aspe et M. Jacqué, 2012). Il partirait des relations entretenues avec la nature, et non des rapports noués par les hommes entre eux lors de la production. Si les formes de contestation ouvrières et syndicales aspiraient à de meilleures conditions de travail et des mesures de prévention sanitaires (en 1970 il y a de nouveau l'essor de la prise en compte des pollutions sur la santé des travailleurs, via une contestation des effets « néfastes » du processus de production concernant les dangers des émanations, des matériaux et la recherche de plus de sécurité pour les ouvriers), le mouvement environnemental, quant à lui,

¹⁸ MATAGNE P., 2003 - « Aux origines de l'écologie », *Innovations*, 2003/2 no 18, pp. 27-42.

¹⁹ VRIGNON A., 2012 - « Les écologistes et la protection de la nature et de l'environnement dans les années 1970 », *Ecologie & politique*, 2012/1 N° 44, pp. 115-125.

se serait forgé sur des « *revendications liées au cadre de vie, c'est-à-dire sur les éléments extérieurs au lieu de travail, à l'entreprise, à l'espace de production* ».

Ainsi, la plupart des mouvements sociaux qui ont émergé à la fin des années 1960, n'étaient pas très proches des formes de contestation syndicales ouvrières, qui s'appuyaient sur l'unité de classe, et qui attendaient un renversement des rapports de production. Les mouvements sociaux qui apparaissent alors, s'appuient sur les « *petits changements qui peuvent résulter des actions individuelles quotidiennes et leurs impacts sur les transformations globales. L'holisme laisse place progressivement à l'interactionnisme* ». En effet, les mouvements sociaux des années 1960-1970 se caractériseraient par la « *multiplicité des causes défendues qui se rejoignent sur un même principe, la portée globale des actions locales* ». Ainsi, l'enjeu de leur action était de montrer qu'il y avait des interactions et des relations entre une pratique dite de tous les jours, et ses conséquences sur un ensemble plus large.

Dans cette optique, le mouvement « *tiers-mondiste* » s'appuierait sur l'idée d'une relation « *étroite* » entre nos modes actuels de consommation alimentaire et la famine dans le « *tiers-monde* », et serait, de fait, l'un des premiers courants décrits comme « *porteur de l'approche interactionniste* », au sens où il est ici développé par les deux auteures, à savoir d'une interaction de l'individu avec son environnement. En outre, le concept « *interactionniste* » tel qu'il est développé ici, rejoint le courant de « *l'interactionnisme symbolique* », puisque, pour prendre l'analyse faite par David Le Breton (2004)²⁰ : « *Pour l'interactionnisme, l'individu est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son habitus ou de la « force » du système ou de sa culture d'appartenance* ».

Selon C. Aspe et M. Jacqué, les organisations qui s'appuient sur cette philosophie, souhaiteraient le faire dans le cadre d'une « *action politique « tiers-mondiste* ». Elles essaieraient de développer des relations décrites sans intermédiaires, afin d'encourager et de promouvoir les échanges de produits dans les coopératives locales, avec les « *consommateurs intéressés des pays industrialisés* ». Toutefois, la portée internationale de cet engagement serait limitée par la recherche d'un « *équilibre personnel* ». Ainsi, « *la consommation alimentaire des Français change, mais cela s'opère selon d'autres valeurs. Le message de l'interaction entre alimentation et santé est bien passé, il perd toutefois de son engagement*

²⁰ LE BRETON D., 2004 – *L'interactionnisme symbolique*, collection Quadrige Manuels, PUF, p. 46

globalisateur pour devenir aujourd'hui la quête essentielle d'un bien-être personnel ». Cela trouve exemple, notamment, via le développement de médecines dites « *parallèles* », telles l'acupuncture et l'homéopathie, qui se réclameraient d'une approche « *systémique de l'individu* », ayant pour objectif de le replacer dans son environnement pour comprendre ses maux.

Par la suite, les « *organisations humanitaires* » reprennent les « *valeurs mondialistes* » qui furent portées par le mouvement « *tiers-mondiste* », notamment lors de la guerre du Biafra de 1969, et à la famine qui y fit suite, entraînant la création des Médecins sans frontières en 1971, Action contre la faim en 1979, et Médecins du monde en 1980, à titre d'exemples. Ces actions participent alors à une « *représentation planétaire de l'humanité* » et à « *une approche interactive des relations entre les hommes* ». Selon les deux auteures, cette approche planétaire entraîna, par la suite, l'idée de mise en place de « *microprojets* », lesquels, par « *effets d'agrégation* », permettraient d'aboutir à un changement global. C'est dans ce contexte que se développe le projet/concept du « *retour à la terre* ». Celui-ci se ferait par un changement des méthodes de production, des pratiques de consommation, des rapports humains et sociaux, mais également par l'invention d'une autre « *convivialité* »²¹. En outre, l'objectif était également celui de « *l'exemplarité* », terme de Danièle Léger (1979)²², afin de témoigner d'une autre solution possible, en faisant « *tâche d'huile* »²³.

Ainsi, ces mouvements sociaux des années 1960-1970, témoigneraient de l'émergence d'une « *nouvelle pensée interactionniste et systémique* », se résumant en partie dans le slogan suivant : « *Penser globalement, agir localement* ». Les formes de contestation contemporaine trouveraient alors leur « *source* » dans cette approche dite « *interactive* », avec un renforcement de l'acte individuel comme acte militant. Par ailleurs, selon C. Aspe et M. Jacqué, la fissure créée dans la pensée collective avec l'apparition de l'idée de ressources naturelles limitées, aurait engendré une nouvelle forme d'éthique qui deviendrait valeur commune : « *la responsabilité individuelle comme acte citoyen* ».

Il y aurait un véritable déclin de l'action collective syndicale et partisane, pour préférer une action dans les pratiques quotidiennes. Chaque individu trouverait, à sa manière, une matière à agir pour changer des comportements qui serait perçus et appréhendés comme trop

²¹ ILLICH I., 1973 - *La convivialité*, Paris, Le Seuil, cité par C. Aspe et M. Jacqué, p. 33

²² LEGER D., 1979 - « Les utopies du « retour » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°29, pp. 45-63, citée par C. Aspe et M. Jacqué p. 34

²³ ASPE C. et JACQUE M., 2012 - *Op. cit.*, p. 34

« *consoméristes* » ou « *écologiquement contestables* ». Ces actions, très variées, allant aussi bien de l'habitat, aux modes de déplacements, qu'à la consommation de certains produits, ou l'utilisation de certains produits recyclés, donneraient à l'individu, même sans être accumulées, « *la possibilité de se sentir faire partie d'une cause commune, de créer du lien social, sans pour autant adhérer à l'ensemble des pratiques conformes à un engagement écologique total.* »

2) Les mouvements contemporains : vers une volonté d'un engagement quotidien

En effet, dorénavant, l'environnement pourrait être considéré comme une « *référence collective partagée* », où il y aurait une relation entre l'acte individuel et l'engagement pour le global. Les pratiques environnementales pourraient être perçues comme des actes « *éparpillés* » et « *éclatés* », mais non pas « *isolés* »²⁴. Il y aurait bien engagement par les actes, associé à l'idée d'une désagrégation d'un modèle « *traditionnel* » de sociabilité, ce qui permettrait d'évoquer le processus de « *désaffiliation* »²⁵ ou « *d'effritement du lien social* »²⁶. Toutefois, si l'on peut évoquer une certaine individualisation des pratiques, c'est au sens durkheimien que celle-ci doit être évoquée, où « *individualisme* » ne signifierait pas « *égoïsme* » ; il s'agirait d'une « *valorisation* » de la personne humaine, mais la société resterait bien présente.

Les formes et lieux de sociabilité se seraient modifiés depuis les années 1970, comme en témoigneraient le « *modèle renouvelé des jardins ouvriers, rebaptisés jardins familiaux* », qui illustreraient les nouvelles formes d'échanges et de transmission de savoir-faire, avec un apprentissage sur le terrain. Ainsi, il y aurait de nouvelles valeurs à ces nouvelles formes de sociabilité, qui seraient : « *la recherche d'un certain hédonisme, d'un plaisir, mais aussi d'une forme de maîtrise du quotidien, qui renvoie à la capacité de chaque individu à pouvoir agir face à une organisation de la production qui lui échappe de plus en plus.* » Et cette recherche de contrôle de la vie quotidienne s'accompagnerait de l'idée de « *se faire du*

²⁴ ASPE C. et JACQUE M., 2012 - «Chapitre 1 : Question environnementale et mouvements sociaux », *Environnement et société*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 13-47

²⁵ CASTEL R., 1995 – *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, Coll. « Pluriel », cité par C. Aspe et M. Jacqué.

²⁶ CASTEL R. et HAROCHE C., 2001 – *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi, Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel sociologie », cités par C. Aspe et M. Jacqué.

bien »²⁷, mais également de trouver « *d'autres formes d'échanges et de participer en même temps à une cause commune (...)* ».

Or, à la fin des années 2000, la « *crise écologique* » aurait pris un nouveau tournant, du fait de l'augmentation du réchauffement de la planète, mais aussi de la crainte d'une diminution des énergies fossiles, notamment le pétrole. En prenant pour point d'appui l'enquête effectuée par l'Institut français de l'environnement (IFEN) sur les « *pratiques environnementales des Français en 2005* », on constate qu'il y aurait cependant un écart encore très présent entre le dire et l'agir : « *L'une des autres grandes régularités que révèlent ces enquêtes est l'écart existant entre la sensibilité des individus pour l'environnement, les efforts qu'ils déclarent être prêts à faire et ce qu'ils font réellement. Même si elle progresse, la traduction en acte (tri des déchets, usage du vélo et des transports en commun pour les déplacements quotidiens, économie d'énergie et d'eau) du « verdissement » de l'opinion demeure très partielle. (...) L'adhésion à la cause environnementale s'imposant de plus en plus comme une norme sociale consensuelle, les enquêtes centrées sur la mesure des opinions et attitudes à l'égard de l'environnement entraînent un effet de désirabilité sociale bien connu des sondages. Il s'agit ainsi pour l'individu interrogé, de répondre en conformité avec la perception qu'il a de ce qu'est la posture la plus répandue dans le corps social sur un sujet donné.* ».

Ainsi, le mouvement environnemental et les principales branches qui le composent, auraient, en apparence, progressivement perdu leur composante contestataire, afin d'intégrer le quotidien des ménages. Les revendications radicales se seraient apparemment mues dans une volonté d'agir au quotidien, en agissant de façon pérenne. Toutefois, il semblerait que la conscience environnementale et que le « *verdissement* » de l'opinion publique n'assure pas un passage à l'acte, par l'adoption de pratiques qui seraient plus durables. Dans notre recherche, nous souhaitons questionner cet écart. La conscience environnementale peut-elle suffire, seule, à inciter à l'adoption de comportements plus durables ? A cette fin, il nous semble nécessaire de comprendre les différentes théories mobilisées en sociologie via le concept des valeurs.

²⁷ HEBEL P., 2008 – « Se nourrir d'abord, se faire du bien ensuite », CREDOC, *Consommation et Modes de vie*, n°209, Février.

B. Valeurs contre valeurs : vers l'adoption de nouvelles pratiques ?

1) Les théories des valeurs

Dans la lignée de la recherche, particulièrement fournie, de Jean- Paul Bozonnet (2007)²⁸ et qui a constitué une source importante de réflexion pour notre travail²⁹, nous pouvons constater qu'une grande partie des théories explicatives des pratiques environnementales se situeraient dans le « *paradigme de l'action* » (Raymond Boudon [1934-2013], 1984)³⁰ ou dit également « *choix rationnel* ». Ce paradigme se composerait de trois postulats : les phénomènes collectifs seraient dus à des actions individuelles dites agrégées, les individus seraient guidés par leurs propres intérêts (financiers mais également temporels, de confort et de liberté individuelle, à titre d'exemples), et les individus seraient rationnels et fonctionneraient par calcul en « *maximisant leurs profits et en minimisant leurs coûts* ».

En outre, dans le cadre environnemental, « *la finalité ne serait pas aussi simple qu'il y paraît* ». Un paramètre supplémentaire serait nécessaire : la finalité recherchée serait un bien gratuit et « *accessible à tout un chacun* », et un « *bien collectif non individuel* ». Il serait ainsi soumis au phénomène du « *free-ride* », du « *ticket gratuit* » ou encore du « *passager clandestin* » (Mancur Olson [1932-1998], 1966)³¹. Si bien qu' « *en l'absence de contrainte collective, la conduite la plus rationnelle pour un individu est de profiter de ce bien en se dispensant des sacrifices pour l'entretenir (...). Le free-ride est un comportement redoutable, car il démotive jusqu'aux individus dotés de solides valeurs ou normes personnelles : ainsi, en cas de pollution urbaine et de consigne de réduction de la vitesse, même l'écologiste citoyen le mieux mentionné aura beaucoup de mal à résister à la tentation, s'il est le seul à se soumettre à la règle* ». ³² Il semblerait donc que la théorie du choix rationnel, comme le met également en exergue J.-P. Bozonnet, soit la plus explicative dans le cadre environnemental

²⁸ BOZONNET J.-P., 2007 - « *De la conscience écologique aux pratiques : comment expliquer le hiatus entre attitudes environnementalistes et les comportements* », PACTE-IEP Grenoble-Toulouse, 18 p.

²⁹ Nous inscrivons cette sous-partie dans la continuité de la réflexion de Jean-Paul Bozonnet, visant à synthétiser les principales théories permettant de comprendre l'écart entre conscience et pratiques écologiques. Nous avons suivi sa classification des auteurs, depuis Max Weber à P.C. Stern, ainsi que sa classification des théories, entre celles fondées sur le choix rationnel, et celles faisant appel aux valeurs.

³⁰ BOUDON R., 1984 - *La place du désordre*, Paris, PUF, 245p.

³¹ OLSON M., 1966 (rééd. Fr.1978) – *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 200 p., cité par J.-P. Bozonnet

³² BOZONNET J.-P., 2007 - *Ibidem*, p. 6

de la présence ou de l'absence de certaines pratiques plus durables. Mais quelle(s) place(s) sont à accorder aux valeurs du point de vue théorique ?

Le concept de valeur, issu de Max Weber [1864-1920] (1921, rééd. 2003)³³³⁴, fait partie de l'une des quatre formes d'activité sociales, dont l'action rationnelle en valeurs. Cette action n'est pas régie par ce que l'on nomme la pure raison instrumentale, mais est orientée par une ou des valeurs, et par les moyens limités strictement à celles-ci. Les valeurs peuvent être définies comme les raisons « *ultimes* » qui motivent l'action humaine. Ce concept serait lié à ceux de pouvoir, de domination et de légitimité ; les citoyens devraient ainsi partager les mêmes valeurs pour qu'un type de régime puisse perdurer. Les valeurs seraient donc fondamentales, non pas comme « *facteur* » de passage à l'action, mais comme une « *condition préalable pour l'acceptabilité de cette action* »³⁵.

Mais quel lien peut-on faire entre le choix rationnel et l'inscription du concept des valeurs ? Selon Raymond Boudon (1984), les valeurs interviendraient lorsque l'acteur ne serait pas en mesure de départager les alternatives d'une action en fonction de son intérêt. De même, dans cette continuité, Icek Ajzen et Martin Fishbein [1936-2009] (1980)³⁶, mettent en avant une « *règle de correspondance* » entre l'attitude et le comportement induit, au sens où une attitude générale aurait peu d'effet sur les pratiques, sauf si attitude et comportement ont le même « *degré de spécificité* ».

Mary Douglas [1921-2007] et Aaron Wildavsky [1930-1993] (1983)³⁷ expliqueraient l'acceptation du risque et l'attitude envers la nature et l'environnement, à partir de l'importance des contraintes sociales et de la solidarité du groupe. Selon une classification en quatre principaux types, les « *individualistes* » peu contraints par la société et ayant une faible solidarité avec le groupe verraient la nature comme une réserve inépuisable ; les « *égalitaires* » seraient peu soumis aux contraintes sociales, ayant une forte solidarité avec le groupe et verraient la nature comme « *fragile* », si bien qu'ils seraient sensibles au principe de précaution ; les « *hiérarchistes* » seraient très soumis aux normes sociales et ayant une forte solidarité avec le groupe, et défendraient l'idée d'une exploitation limitée de la nature ; enfin,

³³ WEBER M., 1921 (rééd. 2003) – *Economie et société, tome 1 : Les Catégories de la sociologie*, Evolution, Nouvelle, 410 p.

³⁴ WEBER M., 1921 (rééd. 2003) – *Economie et société, tome 2 : L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport de l'économie*, Evolution, Pocket, p.

³⁵ BOZONNET J.-P., 2007 – *Op. cit.*, p. 11

³⁶ AJZEN I. et FISBEIN M., 1980 – *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*, New York, Pearson Prentice Hall, 278 p., cités ici par J.-P. Bozonnet

³⁷ DOUGLAS M. et WILDAVSKY A., 1983 – *Risk and Culture : An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, University of California Press, 224 p.

les « *fatalistes* » seraient fortement soumis aux contraintes sociales, mais en manquant de solidarité, considéreraient les événements comme non contrôlables.

Ronald Inglehart (1987 et 1997)^{38 39}, quant à lui, évoque la théorie dite de la *postmodernisation*, ou *postmatérialisme*, consistant à expliquer l'origine de l'environnementalisme et de l'écologie politique par un « *basculement progressif du système des valeurs* » à la fin des années 1960. En reprenant la théorie des besoins selon la pyramide de Abraham Maslow [1908-1970] (1943)⁴⁰, il différencie deux principaux types de besoins : les besoins dits « *primaires* » (subsistance, à titre d'exemple), et les besoins dits « *secondaires* » (appartenance et estime, à titre d'exemples). L'« *utilité marginale* » des besoins fondamentaux aurait ainsi décru, pour une demande de biens supérieurs ou moins urgents (notamment la protection de l'environnement). De plus, selon R. Inglehart, les valeurs seraient propres à chacun, par l'éducation familiale et scolaire, notamment. Elles seraient alors « *stables* » dans l'existence individuelle, et ne changeraient que par renouvellement des générations. Ainsi, l'environnementalisme se serait propagé chez les jeunes de la génération d'après-guerre, car ayant été élevés dans une ère d'abondance⁴¹.

Toutefois, l'une des faiblesses de R. Inglehart, comme le met également en exergue J.-P. Bozonnet, serait son incapacité à expliquer l'absence de corrélations entre les attitudes et les pratiques, du fait de son positionnement à l'échelle macro-sociale de l'étude des valeurs. Cependant, selon ce-dernier, la seconde hypothèse de socialisation de R. Inglehart permettait d'expliquer les effets de génération découverts dans les attitudes environnementales des années 1970 et 1980. Les valeurs ne seraient pas « *créées ex nihilo* », mais seraient « *héritées* » ou « *négociées* » dans le cadre de la socialisation, et seraient ensuite traduites dans les attitudes. De plus, selon Riley Dunlap (1992)⁴², l'environnementalisme serait un « *basculement* » des valeurs centrées sur l'être humain, vers un autre système centré sur la nature et l'environnement. De même, à la suite de Milton Rokeach [1918-1988] (1973)⁴³,

³⁸ INGLEHART R. et FLANAGAN S. C., 1987 – « Value Change in industrial societies », *American Political Science Review*, 81 (4) : 1289-1319, cités par J.-P. Bozonnet

³⁹ INGLEHART R., 1997 - *Modernization and Postmodernization, cultural, economic and politic change in 43 societies*. New Jersey, Princeton University Press, 453 p., cité ici par J.-P. Bozonnet

⁴⁰ MASLOW A., 1943 – « A Theory of Human Motivation », *Psychological Review*, Vol. 50 #4, pp. 370–396

⁴¹ BOZONNET J.-P., 2007 – *Op. cit.*, p. 12

⁴² DUNLAP R.E., 1992 – « Trends in Public Opinion Toward Environmental Issues : 1965 – 1990 », *American Environmentalism, The U.S. Environment Movement, 1970-1990*, Dunlap R.E. and Mertig A.G ed, Taylor and Franics, Washington, 121 p., cité par J.-P. Bozonnet

⁴³ ROKEACH M., 1973 – *The Nature of Human Values*, New-York, The Free Press, cité par J.-P. Bozonnet

Shalom Schwartz (1994)⁴⁴ propose 56 valeurs réparties de façon universelle chez les individus, classées selon un degré plus ou moins important. Cette classification fut retravaillée par Monique Wach et Béatrice Hammer (2003)⁴⁵, y ajoutant le rapport à la nature et à l'environnement.

Enfin, Paul C. Stern (2000)⁴⁶ proposerait, quant à lui, une théorie qui permettrait d'expliquer les corrélations avec les pratiques environnementales, en suivant le modèle VBN (Values, Belief, Norms). Ce modèle propose les déterminants les plus larges et les plus précis concernant les pratiques environnementales, en structurant les valeurs fondamentales autour de trois pôles : l'égoïsme, l'altruisme et l'écocentrisme. Afin d'expliquer le passage à la pratique, il ajoute un second type de variables intermédiaires qui relèveraient des croyances, et un troisième type liées aux normes. Le passage à la pratique supposerait également, à ce niveau macro, un « *sentiment de l'obligation morale d'agir* ».

Ainsi, selon J.-P. Bozonnet, les explications les plus pertinentes pour expliquer les écarts entre les pratiques seraient celles autour du choix rationnel ou du paradigme de l'action, même si les théories relatives aux valeurs auraient également leur propre utilité. Nous rejoignons sa réflexion en mettant en exergue l'importance d'un questionnement portant, non plus seulement sur cet écart, mais sur les effets d'entraînement sur les pratiques, afin de permettre un passage à l'acte. En effet, comment conjuguer conscience environnementale et pratiques quotidiennes ? A cette fin, il nous faut désormais nous pencher sur la question de l'engagement quotidien, de sa mise en pratique et des valeurs qui y sont associées.

⁴⁴ SCHWARTZ S., 1994- "Are There Universal Aspects in the Structure and Contents of Human Values?", *Journal of Social Issues*, 50 (4) : 19-45, cité par J.-P. Bozonnet

⁴⁵ WACH M. et HAMMER B., 2003 – *La structure des valeurs est-elle universelle ? Genèse et validation du modèle compréhensif de Schwartz*, Paris, L'Harmattan, 193 p., cités par J.-P. Bozonnet

⁴⁶ STERN P. C., 2000 – « Towards a Coherent Theory of Environmentally Significant Behavior », *Journal of Social Issues*, 56 (3) : 40-424

2) Un engagement dans les valeurs ; les valeurs dans l'engagement

En effet, l'engagement environnemental trouverait une logique d'action très forte au niveau de la consommation. Selon C. Aspe et M. Jacqué (2012), les « *pratiques engageantes* » de manger bio ou plus sain, traduirait un refus d'une alimentation issue de l'industrie agroalimentaire. Ainsi, la consommation de produits biologiques et équitables, permettrait, par l'acte individuel de consommation, de donner un sens à une « *organisation collective alternative de production* ». Cela s'expliquerait par un basculement des modes de consommation dans les années 1990, qui se caractériserait par la recherche d'une « *consommation rassurante* » face aux craintes sanitaires et environnementales : « *Cette tendance à associer l'acte de consommation à des valeurs touchant au bien-être et à la santé de l'individu s'est renforcée aujourd'hui tout en se transformant, puisque ces pratiques de consommation ne sont pas uniquement tournées vers la sécurité de l'individu mais constituent aussi une forme d'engagement individuel au nom de valeurs communes* »⁴⁷.

La notion de valeur écologique et/ou sociale invoquée dans le choix d'une certaine consommation de produits aurait émergé au cours des années 1980, et se serait généralisée et diversifiée. Aujourd'hui, « *une personne sur deux tiendrait compte lors de ses achats des engagements citoyens formulés par les entreprises, tels que la lutte contre la pollution, le travail des enfants ou l'aide humanitaire* »⁴⁸. Deux facteurs de cette « *généralisation* » pourraient être distingués : d'une part, une diversification de l'offre des produits et, d'autre part, une transformation de la dimension immatérielle de ces mêmes produits. Cette consommation engagée, dite ainsi car suivant et affirmant l'attachement à ces valeurs, serait devenue une « *consommation citoyenne* », qui relèverait « *d'avantage de la recherche d'une conciliation entre un modèle de démocratisation de la consommation et le désir de formes alternatives de consommation et de production* »⁴⁹.

Ainsi, l'essor de la consommation citoyenne serait « *caractéristique* » d'un déplacement de la critique sociale et écologique, qui ne serait plus une dénonciation des rapports de production, mais qui mettrait l'action politique au centre de la relation production-consommation. Il y aurait une recherche d'autonomie qui passerait par la « *valorisation de la*

⁴⁷ ASPE C. et JACQUE M., 2012 – *Op. cit.*, p. 39

⁴⁸ CROUTTE P., DELPAL F. et HATCHUEL G., 2006 – « Représentations et pratiques de la consommation engagée. Evolution 2002-2006 », CREDOC, *Cahiers de recherche*, n°231, décembre.

⁴⁹ ASPE C. et JACQUE M., 2012 – *Ibid.*

récupération » (biens de consommation ou ressources naturelles) et la « *production nécessaire à cette autonomie* » (énergies renouvelables, et autoproduction alimentaire, à titres d'exemples). Or, ces pratiques quotidiennes ne s'inscriraient pas nécessairement, dans un discours généralisant sur la transformation de la société. Ces pratiques seraient des « *formes d'engagement* » des acteurs en fonction de leurs possibilités, « *à leur niveau* », ce qui leur permettrait « *de signifier (leur) adhésion à un ensemble de valeurs collectives* ». Cet engagement s'apparenterait « *à la mise en œuvre locale et domestique de principes environnementaux et sociaux* »⁵⁰.

De même, Judith Ferrando Y Puig (2007)⁵¹, dans sa thèse établit un parallèle entre l'engagement « *ponctuel* » dans les forums hybrides et une nouvelle forme d'engagement, qui trouverait acte dans ce qu'elle nomme la « *consommation politique* ». Selon elle, les conduites d'achat deviendraient une forme d'expression politique, et une façon d'agir sur le système de production et de distribution, tout en faisant interagir les sphères privée et publique. L'auteure tisse un lien entre ces deux formes d'engagement, en les rattachant à une « *nébuleuse* » de nouvelles formes d'engagement public. En effet, elles seraient en rupture avec les anciennes pratiques militantes, par leur caractère « *parcellaire* » et « *individuel* ».

Ainsi, il semblerait que la consommation (et à travers elle la question de déchets) revête dorénavant des enjeux politiques et éthiques, et qu'il s'agisse d'une consommation porteuse de sens. Le quotidien serait le terrain privilégié pour la mise en application, selon des degrés d'action divers, de ses propres valeurs. Nous chercherons donc, dans notre première partie, à qualifier ce degré d'engagement et cette volonté de concilier valeurs et pratiques quotidiennes, via la consommation et la gestion des déchets.

⁵⁰ ASPE C. et JACQUE M., 2012 – *Op. cit.*, pp. 39-40

⁵¹ FERRANDO Y PUIG J., 2007 - *Le Citoyen, le Politique et l'Expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Etude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et discussion*, thèse de doctorat de sociologie, présentée le 26 Juin 2007, Université Paris Descartes, 596 p.

3) L'appel engageant de la démocratie participative sur les questions environnementales

De plus, selon Pierre Hamel (2003)⁵², la gestion de l'environnement aurait amené à la formulation de nouveaux compromis et de nouveaux modèles de gestion, et à l'élaboration de nouvelles formes de régulation, par les responsables publics et leurs partenaires. L'environnement et sa gestion soulèveraient inévitablement la question de la « *viabilité des choix normatifs essentiels à la démocratie représentative* ». C'est dans leur répercussion globale que les questions environnementales nous imposeraient de repenser le cadre national dit traditionnel de la régulation, en introduisant des dimensions nouvelles qui conduiraient à revoir la problématique de la gestion publique. En rapprochant les acteurs publics et les acteurs privés, l'intention serait d'élargir l'espace de la délibération, mais également de mettre en exergue des préoccupations nouvelles, jadis négligées, et qui auraient des conséquences sur le fonctionnement des régimes démocratiques. Selon l'auteur, l'idée de gouvernance irait dans le sens d'une responsabilisation « *accrue* » des citoyens et des acteurs sociaux face aux nouveaux défis que devraient surmonter les administrations publiques.

La consultation et la participation citoyenne seraient dorénavant présentées comme « *l'élément réellement novateur des politiques publiques* »⁵³. Le principe de concertation prendrait pour point d'appui la référence à la « *démocratie participative* », qui serait « *devenue fer de lance dans l'application des politiques publiques* ». Toutefois, ces formes de démocratie participative ne sont pas impulsées par les citoyens, mais bien par les pouvoirs publics. L'« *impératif participatif* » contemporain viserait à une « *implication* » des citoyens dans les dispositifs politiques qui existent déjà, à la nuance près que l'enjeu ne serait plus la « *confrontation* » d'idées divergentes, mais « *la maîtrise du débat et de la contestation* » qui seraient soulevés par les décisions publiques.

Par ailleurs, le « *foisonnement d'ouvrages, de sites Internet, de formations consacrées aux techniques de médiation et d'animation de débats sur l'environnement* » serait « *révélateur de l'engouement, notamment des collectivités territoriales, pour ces nouvelles formes d'implication citoyenne* ». Il y aurait l'apparition d'une « *ingénierie sociale en matière de*

⁵² HAMEL P., 2003 – « Conclusion : enjeux institutionnels et défis politiques », in GENDRON C. et VAILLANCOURT J.-G. (dir), Développement durable et participation publique, de la contestation écologique aux défis de la gouvernance, pp. 377-392

⁵³ ASPE C. et JACQUE M., 2012 – *Op. cit.*, pp.75-82

concertation », qui serait plébiscitée par le milieu associatif et les ONG, si bien que ces derniers se présenteraient comme « *défenseurs de l'intérêt des citoyens face à des acteurs économiques et politiques* ». Dès lors, l'enjeu d'expression citoyenne directe, par une participation et une concertation avec les décideurs locaux, laisserait place à « *la constitution d'un corps intermédiaire supplémentaire, se posant comme garant de la représentativité citoyenne* »⁵⁴.

La mise en place des cadres de la participation citoyenne par les politiques publiques pourrait constituer une « *réponse aux différents conflits qui ont opposé l'Etat et le milieu associatif* », via la prise en compte de « *réalités locales* » dans l'application des décisions centralisées, notamment. Deux lois permirent une démocratisation des processus de décision, et furent inspirées par deux anciens ministres de l'environnement, à savoir Huguette Bouchardeau et Michel Barnier. Dans la première loi de juillet 1983⁵⁵, « *Loi relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement* », une plus large information était encouragée, ainsi qu'une prise en compte des remarques et propositions faites par la population (concernée). Toutefois, la concertation avec la population ne se faisait qu'une fois le projet élaboré, si bien qu'une deuxième loi fut instituée, celle dite « *Barnier* » de février 1995, « *relative au renforcement de la protection de l'environnement* », avec une proposition d'un débat public pendant la phase d'élaboration des projets.

Or, le fait que ce soit le domaine de l'environnement qui ait principalement « *permis le recours à la concertation* », serait « *révélateur de la spécificité de celui-ci dans la construction d'un nouvel espace public et l'émergence de nouveaux principes et de nouvelles modalités de régulation politique* », de fait de sa valeur à la fois singulière et universelle. Le recours à la « *participation citoyenne* » par la concertation au sein des politiques publiques, serait représenté comme un « *changement de référentiel* » et une « *réforme profonde des modes de gouvernement* »⁵⁶.

L'engagement citoyen quotidien, dans sa sphère privée, trouverait ainsi écho à un engagement *politique*, au sens premier d'acteur de la Cité. Il semblerait que l'on ne puisse plus différencier ces deux formes d'engagement, et que la première soit en adéquation avec la seconde. L'appel participatif, serait en effet, une autre forme de responsabilisation des

⁵⁴ ASPE C. et JACQUE M., 2012 – *Op. cit.*, pp.75-82

⁵⁵ Loi n°83-630 du 12 Juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement dite « loi Bouchardeau » et loi n°95-101 du 2 Février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, dite « loi Barnier », citées par C. Aspe et M. Jacqué

⁵⁶ ASPE C. et JACQUE M., 2012 – *Ibidem*, p. 76

citoyens, les poussant à s'investir et à prendre part aux décisions politiques. A cette fin, nous chercherons à comprendre les enjeux sous-tendus par cet appel participatif dans notre premier chapitre, et nous tâcherons de mettre en exergue, tout au long de notre thèse, le lien entre démocratie participative, développement durable et conscience environnementale.

C. Une démarche de recherche empirico-déductive

1) Atteindre la production d'une théorie ancrée

Nous souhaitons désormais expliciter le cadre méthodologique qui a guidé notre travail de thèse. Nous inscrivons notre démarche de recherche dans une posture compréhensive. Notre objectif est de mettre à jour la diversité des pratiques en matière de consommation et de gestion des déchets, en identifiant leurs mécanismes sous-jacents. La démarche compréhensive s'intéresse au sens que les individus donnent à leurs pratiques, mais également à la façon dont ils se saisissent de leurs intérêts et des contraintes de leurs situations (Gaëtan Brisepierre, 2011)⁵⁷.

Nous ne cherchons pas, selon une posture critique, à dénoncer des formes d'injustices ou de domination. La sociologie qualitative dans laquelle nous inscrivons notre recherche s'inscrit dans un modèle épistémologique de type empirico-inductif, à différencier d'un modèle hypothético-déductif, qui caractérise les enquêtes quantitatives. La démarche qualitative met l'accent sur les effets de situation, les interactions sociales sous contraintes, la place de l'imaginaire ou le jeu des acteurs avec les normes sociales. De fait, les effets d'appartenance y sont moins « *visibles* », et tout ce qui relève de la corrélation statistique y est absent, même si les effets de structure demeurent présents (Sophie Alami, Dominique Desjeux et Isabelle Garabua-Moussaoui, 2009)⁵⁸. Dans le cadre de l'approche qualitative, la causalité ne disparaît pas, même si elle diffère de la causalité statistique. Elle renvoie à une identification des « *contraintes* » et des « *potentialités* » qui s'inscrivent dans le « *système d'action* » dans lequel l'ensemble des acteurs sont pris aux échelles micro et méso-sociales.

⁵⁷ BRISEPIERRE G., 2011 – *Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*, thèse de doctorat Université Paris Descartes, 847 p.

⁵⁸ ALAMI S., DESJEUX D. et GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2009 - *Les méthodes qualitatives*, Que sais-je ?, PUF, 128 p.

Si la sociologie qualitative n'est pas moins « scientifique » que la sociologie quantitative, elle correspond ainsi à des « critères de scientificité » et à des « procédures de recherche » qui sont différents (Gaëtan Brisepierre, 2011)⁵⁹. En effet, la théorie ancrée s'inscrit dans une histoire sociologique particulière, celle de l'Ecole de Chicago, qui privilégia le travail de terrain et une « approche constructiviste des phénomènes sociaux »⁶⁰. Il y aurait donc eu une intégration et une expansion de la recherche de terrain, sous l'impulsion de A. W. Small [1854-1926], notamment, mais également de W. I. Thomas [1863-1947], d'E. W. Burgess [1886-1966] pour l'aspect empirique de la recherche, et de R. Park [1864-1944], qui développa les techniques de journalisme d'enquête en sociologie. B. G. Glaser et A. A. Strauss [1916-1996] développent, quant à eux, une nouvelle approche du terrain, en mettant en exergue la question de la construction des interprétations et des théories: quelles analyses des données de terrain ?

Il y a donc bien un contexte particulier, un terreau significatif au développement de la théorie ancrée. Celle-ci s'appuie, de plus, sur deux notions fondamentales, que sont l'interactionnisme, qualifié par Pierre Paillé (2010)⁶¹ comme « l'importance de l'autre dans la conduite et l'identité même de l'individu » et le pragmatisme, puisque l'on « retrouve bien chez Glaser et Strauss « cette interprétation concrète et empirique des termes, qui constitue la méthode pragmatique » »⁶². L'interactionnisme, d'une part, qui repose sur le constat que « l'homme vit dans un environnement symbolique tout autant que dans un environnement physique »⁶³. Ces symboles seraient construits socialement via des interactions avec les objets et les personnes. Pour l'interactionnisme, selon Pierre Paillé, l'homme n'a pas une fonction dans la société, mais il « est, en quelque sorte, la « société-en-construction » »⁶⁴. Ainsi, l'explication des comportements ne pourrait donc pas être donnée d'avance et devrait se construire au fur et à mesure des observations. Or, à travers la présentation de la théorie ancrée, il y a le développement de l'idée que la théorie peut être générée par le travail de terrain, notamment via une prise en compte des structures sociales, et de l'observation de

⁵⁹ BRISEPIERRE G., 2011 – *Op. cit.*, p. 45

⁶⁰ CHAPOULIE, J.-M., 2001 - La Tradition sociologique de Chicago, 1892-1961, p. 165, cité par PAILLE P. in « Une enquête de théorisation ancrée : les racines et les innovations de l'approche méthodologique de Glaser et Strauss », La découverte de la théorie ancrée, p.38

⁶¹ PAILLE P., 2010 - « Une enquête de théorisation ancrée : les racines et les innovations de l'approche méthodologique de Glaser et Strauss », *La découverte de la théorie ancrée*, p. 29

⁶² PAILLE P., 2010 – *Ibidem*, p. 35, citant JAMES W., 1909 – *La Signification de la vérité*, Lausanne, Antipodes.

⁶³ ROSE A., 1962 – « A systematic summary of symbolic interaction theory », in ROSA E. (dir.), *Human Behavior and Social Processes. An Interactionist Approach*, Boston, Houghton Mifflin, pp. 3-19, cite par Pierre Paillé.

⁶⁴ PAILLE P., 2010 – *Ibidem*, pp. 23-77

données d'interaction. Le pragmatisme, d'autre part, qui consiste à étudier les faits et à identifier l'ensemble de leurs implications pratiques, afin d'établir une théorie explicative. Ces deux notions constituent une assise importante à la théorie ancrée, et ce, même si cette dernière ne peut y être réduite.

Cette première définition de la théorie ancrée étant posée, une première constatation est établie : il y a opposition entre ce qui est appelé la théorie ancrée et les théories qui sont produites par déduction logique d'hypothèses définies *a priori*. Or, la théorie en sociologie est définie comme une « *stratégie pour traiter les données de recherche, et pour fournir des modes de conceptualisation en vue de décrire et d'expliquer. La théorie devrait fournir des catégories et des hypothèses suffisamment claires pour que les plus importantes puissent être vérifiées lors de recherches particulières (...)* »⁶⁵. Une théorie doit donc être accessible et compréhensible à tous (puisque les catégories sur lesquelles elle s'appuie sont mises en avant par l'examen des données), doit concorder avec la situation étudiée, et doit fonctionner lorsqu'elle est appliquée. En ce sens, les théories doivent être « *pertinentes et significatives* ».

Si les théories peuvent durer, malgré leurs modifications voire reformulations, c'est parce qu'elles sont fondées sur des données. Ainsi, certaines théories, telles celles de la bureaucratie de Max Weber [1864-1920] et du suicide de Emile Durkheim [1858-1917], perdurent dans le temps, à l'inverse des théories logico-déductives qui sont basées sur des spéculations voire des suppositions. En ce sens, la théorie ancrée peut empêcher une utilisation dite « *opportuniste* » des théories dépourvues de capacité explicative fiable, mais aussi s'opposer à l'« *exemplification* », qui consisterait à trouver des exemples pour étayer une théorie imaginée, spéculative ou logico-déductive. Or, et cela est un point central dans le développement fait par Glaser et Strauss, la production d'une théorie implique un « *processus de recherche* »⁶⁶. En effet, produire une théorie à partir des données signifierait, selon les deux auteurs, que « *la plupart des hypothèses et des concepts non seulement proviennent des données mais qu'ils sont systématiquement élaborés en rapport avec les données au cours de la recherche* »⁶⁷.

Ce processus de recherche est mis en avant dans le but d'inciter d'autres théoriciens à codifier et à publier leurs propres méthodes pour produire de la théorie. Car il s'agit bien de

⁶⁵ GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) - *La découverte de la théorie ancrée*, Individu et société, Armand Colin, p.85.

⁶⁶ GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) - *Ibidem.*, p. 89

⁶⁷ GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) - *Ibid.*

produire de la théorie, notamment via l'usage de l'analyse comparative. En effet, l'usage de l'analyse comparative est vu comme support pour la production de la théorie. En produisant de la théorie, il y a élaboration des catégories conceptuelles, et les preuves qui permettent de telles élaborations sont alors utilisées pour illustrer le concept. Si le concept ne change pas (c'est une abstraction théorique), les faits les plus exacts, quant à eux, peuvent changer. Or, pour certains chercheurs qui axent leur démarche sur le processus de vérification (de la théorie), s'il y a bien production de théorie, l'émergence de celle-ci est considérée comme naturelle, voire allant de soi. Il n'y a pas préoccupation de la façon dont la théorie, cette théorie a émergé. L'accent mis sur la vérification peut « *ainsi facilement entraver l'élaboration d'une théorie plus complète et plus dense* »⁶⁸.

La théorie ancrée est donc bien une méthode de recherche inductive, au sens où elle a pour objectif de générer une théorie, qui se ferait à partir des données recueillies sur le terrain, et non pas l'inverse, à savoir partir, d'une théorie, et appliquer une analyse des données obtenues, en fonction de cette théorie existante. Les données viennent en premier, et s'en suit la théorie. On ne peut pas plaquer une théorie préconçue sur les données. Comme le déclare Marc-Henry Soulet dans son *Avant-Propos*⁶⁹ : « *l'ouvrage proposait un autre regard sur le monde social et sur le statut du travail du scientifique par l'entremise d'un raisonnement particulier permettant l'élaboration de catégories conceptuelles et la formulation de relation entre elles en partant des données du terrain, un terrain posé comme contrainte a priori et non comme cadre a posteriori de test de vérification.* » Ainsi, la théorie ancrée permet de préciser les conditions et les modalités du travail d'analyse de la théorie dans l'enquête de terrain, et ce, pour la production d'une « *théorie utile* ».

Ainsi, notre démarche inductive cherche à « *explorer le réel sans hypothèses de départ fortes, sans présupposés sur les résultats* »⁷⁰. Nous suivons la théorie selon laquelle les faits ne parlent pas d'eux-mêmes *a priori*. Elle ne cherche pas à appréhender toute la réalité sociale, mais à donner un « *angle de vue* », qui peut être fluctuant, en fonction des échelles d'observation retenues. Ainsi, selon Olivier Martin : « *L'induction correspond à un processus qui permet de passer du particulier (faits observés, cas singuliers, données expérimentales, situations) au général (une loi, une théorie, une connaissance générale) (...). La posture*

⁶⁸ GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) – *Op. cit.*, p. 117

⁶⁹ SOULET M.-H., 2010 - « Pourquoi traduire *The Discovery of Grounded Theory* », in GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) - *La découverte de la théorie ancrée*, Individu et société, Armand Colin, La découverte de la théorie ancrée, p. 12

⁷⁰ ALAMI S., DESJEUX D. et GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2009 – *Op. cit.*, p. 25

inductive accorde la primauté à l'enquête, à l'observation, voire à l'expérience et essaie d'en tirer des leçons plus générales, des constats universaux : le sociologue cherche à établir quelques énoncés dont la validité dépasse le cadre de ses seules observations. »⁷¹. Notre démarche est également inscrite dans une visée empirique, centrée sur l'importance que nous accordons à la description. Nous avons voulu partir du réel observé, d'où notre volonté de décrire et analyser en première partie notre terrain d'étude, l'Atelier Climat, et de le confronter ensuite aux théories et concepts des sciences humaines et sociales. En outre, cette démarche empirico-inductive est celle des auteurs qui ont inspiré notre travail.

En effet, Michel Crozier [1922-2013] déclare ainsi : «*La méthode d'analyse des organisations que je préconise est très empirique tout en comportant, finalement, sa part de théorie. Inductive, elle aborde le social par le seul aspect que l'on puisse considérer comme une évidence, soit la façon dont les gens vivent leur situation* »⁷². De même, Dominique Desjeux s'appuie sur ses nombreuses enquêtes empiriques comme bases et fondements de ses recherches. De plus, il y a un lien direct entre les deux auteurs, puisque Dominique Desjeux a transposé l'approche de Michel Crozier en termes de système d'action à l'espace domestique.

2) L'analyse stratégique des organisations de Michel Crozier

Les approches actuelles de la consommation et de la gestion des déchets ont tendance à délaisser la dimension organisationnelle du phénomène. En effet, elles s'intéressent soit sur l'individu, pris comme acteur « *rationnel* » qui serait sans contraintes, soit sur le « *système* » qui serait un facteur déterminant des pratiques (G. Brisepierre, 2011)⁷³. Or, dans la lignée de Michel Crozier [1922-2013] (1964, rééd. 1971)⁷⁴, nous mettons en exergue que penser la société comme un « *tout* » qui serait « *cohérent* » est problématique et n'a pas de sens⁷⁵. Il est nécessaire de s'intéresser aux différentes organisations qui la structurent. En effet, les pratiques et comportements des individus-habitants s'inscrivent dans une structure familiale, elle-même inscrite dans des relations et une organisation composée du logement, du quartier

⁷¹ MARTIN O., 2010 - « Induction-déduction », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 13-14

⁷² DION S., 1987 - « Michel Crozier et l'étude des organisations », *Politique*, n° 12, p. 111

⁷³ BRISEPIERRE G., 2011 – *Op. cit.*, p. 35

⁷⁴ CROZIER M., 1964 (rééd. 1971) – *Le phénomène bureaucratique*, Essais, Points, 382 p.

⁷⁵ Mis en avant par Dominique Desjeux (ouvrages et conférences), et par Gaëtan Brisepierre dans sa thèse.

et de la ville. Il y a bien toute une structure sociale qui influe sur les comportements. Dans le cas du tri sélectif, à titre d'exemple, il ne s'agit pas seulement de l'individu, seul, face à ses poubelles, mais de la gestion de l'ensemble des déchets par les différentes strates d'acteurs mobilisés. A cette fin, Michel Crozier propose une conception de l'organisation comme « *système d'action concret* », c'est-à-dire comme un « *ensemble d'acteurs interdépendants en interaction stratégique et orientés vers un enjeu commun* »⁷⁶.

En effet, l'auteur a pour objectif de proposer une interprétation théorique qui puisse nous permettre de rendre compte et de généraliser les « *structures paralysantes et les mécanismes quasi-inéluçables de routine* », qui sembleraient « *étroitement associés aux craintes, aux attentes et aux comportements de tous les participants en matière de pouvoir et de rapports de dépendance* »⁷⁷. La théorie rationaliste dite « *classique* » de l'organisation scientifique reposerait sur un modèle mécanique du comportement humain, qui exclurait les « *relations complexes et ambiguës qui se développent autour des relations de pouvoir* ». Selon Crozier, l'un des objectifs les plus « *profonds* » était « *d'éliminer définitivement les restes d'un passé aristocratique* » qui serait basé sur les méthodes de gouvernement et de contrôle des subordonnés. Il s'agissait alors de remplacer les effets de dépendance par des règles et des mesures scientifiques, qui leur auraient interdit de comprendre « *la vraie* » nature de leur action. En prenant l'exemple des marxistes et des soviétiques, qui pensaient que l'administration des choses pouvait « *résoudre tous les problèmes* », M. Crozier souligne que leur désir profond était d'échapper aux problèmes de pouvoir, posés par les organisations dites modernes, via et par la science. Toutefois, la Grande crise et les bouleversements sociaux des années 1930, la conception utilitaire du progrès et le schéma mécaniste du comportement humain ne firent plus « *recette* ». Cependant, s'il y eut un retournement anti-taylorien, et remise en perspective de la conception utilitaire du progrès, il n'y eut pas, pour autant, de « *meilleure compréhension* » des problèmes du pouvoir.

Le courant « *interactionniste* », tel qu'il est décrit par Michel Crozier, est notamment basé sur les expériences de Fritz Jules Roethlisberger [1898-1974] et Georges Elton Mayo [1880-1949] (1945)⁷⁸ à Hawthorne, en faveur d'une « *société mieux intégrée* ». Il aurait eu un apport très important, et aurait été responsable de la « *profonde révolution de la sensibilité*

⁷⁶ Cité par BRISEPIERRE G., 2011 – *Op. cit.*, p. 36

⁷⁷ MICHEL CROZIER 1964 (rééd. 1971) – « PARTIE 3 : Le phénomène bureaucratique du point de vue de la théorie des organisations - Chapitre 6 : Relations de pouvoir et situations d'incertitude », *Le phénomène bureaucratique*, Essais, Points, p. 176

⁷⁸ MAYO G. E., 1945 – *The Social Problems of an Industrial Civilization*, Boston, Harvard Business School, cité par Michel Crozier

que constitue la découverte du facteur humain », ce qui leur permit de décrire « de façon excellente » le développement des phénomènes spontanés de leadership au sein des groupes informels, et « d'éclairer l'influence du contexte culturel et technologique sur les comportements des membres d'une organisation »⁷⁹. Toutefois, s'il y a bien eu découverte du facteur humain, au sens où le comportement humain ne peut être déterminé uniquement par des « stimulants pécuniaires », le courant interactionniste n'a pas reconnu que « la distribution du pouvoir et le système de relations de pouvoir au sein d'une organisation ont une influence décisive sur les possibilités et les modes d'adaptation de chacun de ses membres et sur l'efficacité de l'ensemble de l'organisation ».

La principale critique faite par M. Crozier, consiste dans le fait que le courant interactionniste n'a pas prêté attention au système hiérarchique formel et au mode de gouvernement et de contrôle social, ce qui les a conduits à « échapper aux problèmes de pouvoir tout aussi bien que les classiques de l'organisation ». Si bien que les interactionnistes auraient été figés dans une « attitude négative à l'égard de la rationalité technique », mais aussi, ils auraient attribué au patron/ manager un rôle qui serait disproportionné par rapport à la réalité. Or, toujours selon M. Crozier, les interactionnistes, en mettant en avant les valeurs d'intégration et d'harmonie, tendraient à oublier que le « mécontentement, les divisions et les conflits sont le prix qu'une « société ouverte » doit payer pour le progrès ».

Le courant lewinien se place, quant à lui, plus du côté de la psychologie et du positivisme ; mais, selon l'auteur, il aurait été victime d'une « sorte de blocage », devant les problèmes de pouvoir. Le commandement était vu comme un rapport personnel, en ignorant les aspects sociologiques et organisationnels, ce qui serait dû à une « certaine passion normative » et à une « exigence morale ». Ils cherchaient ainsi à démontrer « la supériorité d'un style de commandement « permissif » », tout en cherchant un moyen de « convertir » les membres des organisations à cette forme de rapports humains. Ils voulaient « démontrer (...) qu'il existait une relation constante et univoque entre la satisfaction individuelle, la productivité et un style de leadership permissif ». Ainsi, comme le souligne M. Crozier, les contremaîtres les plus « populaires » auprès de leurs « subordonnés », n'étaient pas ceux qui avaient l'attitude la plus « bienveillante », mais ceux qui avaient « le plus d'influence au sein de l'organisation ». Ce qui amène M. Crozier à la conclusion suivante : « il n'est pas possible

⁷⁹ MICHEL CROZIER 1964 (rééd. 1971) – *Op. cit.*, pp. 179-180

de changer les attitudes et les comportements au travail des individus par un simple endoctrinement diffusé de l'extérieur sans se préoccuper de leurs situations de travail »⁸⁰.

Certains sociologues, tels que Floyd C. Mann [1917-2009] (1957)⁸¹, se sont intéressés aux méthodes d'intervention qui tiennent compte des structures d'organisation. Toutefois, selon M. Crozier, ces techniques seraient incomplètes, dans la mesure où elles négligeraient toutes les relations de pouvoir qui se noueraient autour de la « *pyramide hiérarchique* » « *et sans lesquelles celle-ci n'apparaît plus comme un cadre purement formel* ». Il faudrait renoncer à étudier d'une façon distincte les deux types de rationalité, en partant de la double équation selon laquelle il y aurait calcul rationnel à tous les niveaux des sentiments humains, et il y aurait limitation et contrainte d'ordre affectif dans toutes les décisions, mêmes celles qui seraient les plus techniques. La principale erreur soulignée par M. Crozier, faite par les théoriciens des relations humaines, ainsi que par les théoriciens de l'organisation scientifique du travail, était qu'un être humain ne disposait pas seulement d' « *une main et d'un cœur* », mais était aussi « *une tête, un projet, une liberté* ».

A travers son étude de cas du monopole industriel et de sa signification, et via l'analyse des rapports de pouvoir et des interactions entre les ouvriers de production, les ouvriers d'entretien, les chefs d'atelier et le personnel de direction, M. Crozier souligne le « *mirage du one best way* ». En effet, si à tous les échelons d'une organisation, il ne pouvait y avoir qu'une seule meilleure solution, celle qui nomme la « *one best way* », le comportement de chaque membre de l'organisation serait alors prévisible. Si personne n'a intérêt et ne peut changer le comportement de personne, alors « *les relations de pouvoir effectivement non plus de sens* »⁸². Le fonctionnement du Monopole témoigne d'un double rapport : s'il y a bien une forte tendance à éliminer toute relation de pouvoir via la mise en place de règles très « *étroites* » qui « *prescrivent le comportement que chacun doit adopter dans les toutes circonstances possibles* », M. Crozier remarque que tout un nouveau système de négociations et de pression se met en place en parallèle (comme celui des ouvriers d'entretien sur les ouvriers de production). Il nomme cela « *de nouvelles relations de pouvoir* ».

Ainsi, et toute la portée de l'analyse stratégique est ainsi résumée : « *le pouvoir ne peut pas être supprimé ni ignoré* », dans la mesure où « *il reste lié à l'impossibilité d'éliminer*

⁸⁰ MICHEL CROZIER 1964 (rééd. 1971) – *Op. cit.*, p. 182

⁸¹ MANN F. C., 1957 – « Studying and creating change, a means to understanding social organization », in *Human Relations in the Industrial Setting*, New York, Harper, pp. 146-167, cité par Michel Crozier.

⁸² MICHEL CROZIER 1964 (rééd. 1971) – *Ibidem.*, p. 195

l'incertitude dans le cadre de rationalité limitée qui est le nôtre ». Si bien qu'on assisterait à un renversement des perspectives sur la rationalité, qui aboutirait à l'idée selon laquelle il y aurait un « *éclatement complet de la notion de one best way* ». Cette notion, d'ailleurs, n'aurait jamais été vraiment recherchée, mais bien utilisée comme un moyen de défense contre l'incertitude selon l'auteur.

M. Crozier modélise ensuite ses observations, en montrant qu'à partir des situations d'incertitude, exigeant l'intervention humaine, il y aurait deux types de pouvoirs qui « *auront toujours tendance à se développer* ». Il s'agit du « *pouvoir de l'expert* », à savoir le pouvoir dont un individu dispose du fait de sa capacité personnelle à contrôler une « *certaine source d'incertitude affectant le fonctionnement de l'organisation* », et du « *pouvoir hiérarchique fonctionnel* », à savoir le pouvoir dont certains individus disposeraient par leur fonction dans l'organisation, pour contrôler le pouvoir de l'expert. En outre, aucune organisation ne pourrait fonctionner sans donner à certains individus « *suffisamment de liberté d'action* » qui leur permettrait de régler les conflits entre « *revendications contradictoires* » et mettre en place des décisions qui favoriseraient le développement de l'ensemble de l'organisation. Par ailleurs, la prolifération de règles serait une « *gêne* » au manager dans la mesure où elle limiterait son pouvoir d'arbitrage, et pourrait renforcer le pouvoir des subordonnés, par les exceptions à la règle. Ce qui nous semble être particulièrement important à rappeler dans le cadre environnemental.

Ainsi, M. Crozier s'intéresse ainsi aux rapports entre les différents acteurs, afin de comprendre les mécanismes de rapport de pouvoir. Son analyse nous montre que les relations de pouvoir sont structurantes, et que le pouvoir ne peut être supprimé, ni ignoré. Les jeux d'acteurs sont donc cruciaux, ainsi que les contraintes.

Cette approche stratégique des organisations nous permet ainsi d'adopter des points de vue microsocial et méso-social sur la consommation et la gestion des déchets. Nous verrons, notamment pour le tri sélectif, que pour comprendre les décisions et les pratiques des individus concernés, nous devons analyser les interactions avec les différents acteurs qui peuvent revêtir une importance cruciale dans l'adoption des pratiques de tri. Si l'on accepte d'appréhender l'espace domestique comme une organisation, les pratiques des habitants sont également dépendantes de l'action des autres acteurs, tels les collectivités locales et politiques publiques. En outre, le changement serait une propriété de l'organisation et non une capacité de l'individu. On ne pourrait envisager des changements de comportement sans changements

dans l'organisation, si l'on considère que le comportement individuel est une réponse dite « rationnelle » à un système d'action défini. Le changement serait alors un « phénomène systémique », qui devrait reposer sur un processus collectif associant tous les acteurs concernés, pour établir ensemble les conditions de ce changement. Dès lors, il semblerait que : « Pour vaincre les résistances il n'y a guère d'autres solutions que de faire participer [les individus] à l'élaboration du changement qui les concernent »⁸³.

3) L'anthropologie de la consommation de Dominique Desjeux ; la nécessité d'utiliser les échelles d'observation

Dominique Desjeux dans la continuité de Michel Crozier

Dominique Desjeux se situe dans la continuité de Michel Crozier, par ses réflexions et travaux sur le cadre de l'analyse stratégique et le système d'action concret. En effet, Dominique Desjeux a réinterprété l'analyse stratégique (laquelle est à l'échelle méso-sociale), à une échelle microsociale, celle de la famille. S'il s'agit d'une rupture en sociologie de la famille et de l'innovation, cette réinterprétation se trouve être à la suite de la réflexion menée par Michel Crozier. En revanche, Dominique Desjeux a intégré le matériel et le symbolique, ce qui est plus classique en anthropologie, alors que Michel Crozier s'est focalisé sur le social. Dominique Desjeux a également intégré l'analyse stratégique, incluant le social, au modèle plus large des interactions. Or, les approches dites interactionnistes se limitent classiquement aux interactions symboliques liées au sens. Il montre, quant à lui, que les relations de pouvoir sont bien des interactions sociales. Dès lors, Michel Crozier serait également « interactionniste », mais il s'agirait d'une interaction liée à l'intérêt et aux enjeux stratégiques. Enfin, Dominique Desjeux insiste davantage sur les contraintes, les marges de manœuvre, et sur ce qui organise les comportements de l'extérieur, plutôt que sur la liberté de l'individu. L'auteur a donc tiré une analyse de Michel Crozier qui insiste moins sur la liberté et davantage sur les contraintes.

La théorie des échelles d'observation

Dans la lignée de Dominique Desjeux, nous cherchons à créer des cadres d'observation pour comprendre les pratiques de consommation et de gestion des déchets, afin de mieux

⁸³ FRIEDBERG E., 1972 (rééd. 1988), « L'analyse sociologique des organisations », *Pour*, n°28, Editions L'Harmattan, Paris, cité par Gaëtan Brisepeirre

saisir les risques, mais également les contraintes et les opportunités d'un passage à l'action. De plus, nous cherchons à éviter toute approche idéologique, qui ne prendrait en considération qu'un seul point de vue. L'objectif est ainsi d'inscrire la diversité des phénomènes en fonction des échelles d'observation : « Pour ce faire je cherche à partir de la réalité et de l'observation, à repérer l'ambivalence des phénomènes, positifs et négatifs, à décrire leur diversité en fonction des échelles d'observation, et à éviter d'attribuer à une cause première ou unique la source des problèmes ou des solutions. Je cherche plutôt à repérer des acteurs concrets et des effets de systèmes entre actions et décisions. C'est ce que l'on appelle souvent une approche inductive qui cherche à explorer et à être pragmatique »⁸⁴.

En effet, pour notre enquête, nous avons suivi la méthode proposée par D. Desjeux⁸⁵, consistant à découper la réalité en quatre échelles d'observation : une échelle micro-individuelle (celle des arbitrages individuels conscients ou inconscients), une échelle microsociale (liens entre acteurs en interaction dans l'espace domestique, le lieu d'acquisition et les usages des biens et des services), une échelle mésosociale (celle des jeux d'acteurs collectifs, des institutions, des acteurs politiques et des groupes de pression de la consommation) et une échelle macrosociale (celle des classes, des modes de vie et des styles de vie, c'est-à-dire des effets d'appartenance qui conditionnent les comportements des acteurs). Ce découpage a pour but de « mobiliser les connaissances en fonction de l'action, en fonction des étapes de sa réalisation et du sens que cette action prend pour les acteurs concernés »⁸⁶. Ainsi, quand on change d'échelle, on change la focale d'observation. Nous partons donc du postulat selon lequel il y aurait des thèmes se trouvant à chaque échelle, et, qu'en fonction des échelles, les enjeux et les relations évolueraient.

A cette fin, à titre d'exemple, pour reprendre l'analyse faite par Magali Pierre (2002)⁸⁷, dans notre recherche, il nous faut comprendre comment, à l'échelle micro-individuelle, le déchet peut agir sur les comportements des individus, sur leurs interactions, et dans quelle mesure il pourrait engager une « gestuelle » destinée à le faire disparaître dans « l'oubli » (le tri sélectif, d'une part, mais aussi tous les modes de classifications et de différenciations, dans les placards ou autres, au sein même de l'espace domestique ou dans l'espace public). Il nous

⁸⁴ DESJEUX D., 2009 - « Un regard anthropologique sur la crise actuelle...caméra au poing et changement de focal », Ressources en ligne, Argonautes : <http://www.argonautes.fr/sections.php?op=viewarticle&artid=686>

⁸⁵ ALAMI S., DESJEUX D. et GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2009 - *Les méthodes qualitatives*, Que sais-je ?, PUF, 128 p

⁸⁶ DESJEUX D., 2006 - *La consommation*, Que sais-je ?, PUF, p. 47

⁸⁷ PIERRE M., 2002 - « Déchets et identités » in *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Dossiers, Sciences Humaines et Sociales, L'Harmattan, pp. 12-18

faut également nous intéresser à l'échelle microsociale, pour comprendre comment l'individu conçoit le déchet dans la relation des individus entre eux, mais aussi aux échelles meso et macro sociales, pour voir quelle influence pourraient avoir les différents acteurs et les normes de la société, sur l'individu face à ses déchets, notamment.

Par ailleurs, véritables batailles de modèles explicatifs, les différentes théories de la conception dans la consommation nous invitent également à analyser les différents changements de focales. Ainsi, la consommation est dorénavant analysée aux échelles micro-individuelle et micro-sociale, ce qui n'était pas le cas, à titre d'exemple, dans les années 1950, où elle était considérée à une échelle beaucoup plus macro. Ce que nous pouvons percevoir comme un changement de comportement par une individualisation du consommateur, doit être analysée en fonction d'une littérature plus ancienne, qui n'était pas centrée sur les mêmes échelles. Il paraît donc difficile d'affirmer une autonomisation-individualisation du consommateur sur une période récente, par rapport à une période plus ancienne, sans prendre en compte ces différentes nuances de focales. De même, il paraît difficile d'évoquer un consommateur plus « responsable » ou plus « économe », sans en prendre compte.

Le consommateur face à des contraintes sociales, temporelles, matérielles et symboliques

Dans notre enquête, nous nous intéressons aux trois principales instances qui structurent la vie sociale et modèlent les pratiques, que sont l'instance matérielle (la place des objets, des espaces et du temps), l'instance des relations sociales (notamment sur les rapports de pouvoir) et l'instance imaginaire (étude des symboliques et représentations qui donnent sens aux pratiques quotidiennes)⁸⁸. Cette démarche a pour objectif de distinguer les pratiques des représentations. En effet, dans notre enquête, il nous semble nécessaire de différencier les pratiques effectives (ce que font les individus), de leurs représentations (jugements de valeur et opinions), mais aussi de leurs imaginaires (le sens qu'ils leur donnaient).

Ainsi, concernant les différentes théories expliquant les choix du consommateur, comme le mettent en exergue Dominique Desjeux et Fabrice Clochard (2012)⁸⁹, le choix rationnel ne représenterait qu'une des figures possibles de la consommation. En effet, ces figures relèveraient de trois grands modèles stratégiques : celui de l'arbitrage qui relèverait du calcul

⁸⁸ ALAMI S., DESJEUX D. et GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2009 - *Les méthodes qualitatives*, Que sais-je ?, PUF, 128 p

⁸⁹ CLOCHARD F. et DESJEUX D., 2012 (A) - « Introduction aux stratégies malines », *Le consommateur malin*, en cours de parution

rationnel économique ou qualitatif, et qui serait proche du « *qualcul* »⁹⁰, celui du choix sous contrainte de pouvoir d'achat et celui du choix en valeur qui serait souvent un « *choix de militant opposé à la société de consommation ou bien de « early adopter » en faveur de la consommation économe ou encore de militants traditionalistes religieux* ». Aucun de ces trois choix stratégiques ne serait « *exclusif* » les uns des autres. Mais ces trois choix permettraient de faire apparaître « *les logiques sociales et cognitives de ce qui paraît irrationnel d'un point de vue économique, technique ou des sciences expérimentales* ».

L'hypothèse faite par D. Desjeux et F. Clochard, et que nous reprenons ici, est l'idée selon laquelle tous les consommateurs seraient malins, mais que ce ne serait pas le cas à chaque moment, et que cela varierait en fonction des pratiques d'achats et des usages, mais également dans le jeu social où les consommateurs se trouveraient insérés, mais aussi en fonction des effets d'appartenance sociale.

De plus, il convient de souligner que toutes les nouvelles pratiques qui se rapprochent d'une écologie de la consommation, concernent avant tout des « *militants* ». Le « *militant* », c'est le consommateur « *pionnier* » qui va être le précurseur de l'adoption de certains comportements. Pour cet acteur, les valeurs sont très importantes. Toutefois, il ne fait partie que d'une minorité des consommateurs. C'est lui qui doit savoir « *manier la ruse* » et « *résister au désir d'acheter un produit de marque* », qui coûte plus cher. Or, se distinguer renverrait à une tentative d'échappatoire aux dispositifs du consommateur que l'on pourrait qualifier de « *standard* ». La résistance des consommateurs serait l'indicateur d'un changement qui pourrait être un « *changement de fond* » dans la relation entre consommateurs et entreprises⁹¹.

Ainsi, on constate qu'il y aurait un véritable jeu d'acteurs sur les pratiques de la vie quotidienne liées à la consommation et aux déchets : « *Tout se passe comme si une partie de ce qui organise le processus de décision vers le lieu d'acquisition puis tout ce qui se joue après l'achat, comme l'usage, le rangement, le fait de jeter, de trier ou de recycler les biens ou les services acquis, relevait plus d'un jeu d'acteurs que d'un jeu de formatage, et ceci tout particulièrement au sein de la famille* »⁹². D'une façon plus globale, la question des « *nouveaux consommateurs* », ceux que l'on pourrait qualifier de malins, de résistants, ou

⁹⁰ COCHOY F., 2002 – *Sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché*, Sciences sociales, Paris, PUF, p. 206, cité par Clochard F. et Desjeux D.

⁹¹ CLOCHARD F. et DESJEUX D., 2012 (A) – *Ibid.*

⁹² CLOCHARD F. et DESJEUX D., 2012 (B) – « Introduction : Le cadrage du client et les marges de manœuvre du consommateur », *Le consommateur malin*, en cours de parution

d'économies, renverrait à celle de l'acteur en société, à et celle des conditions de l'action collective. Le consommateur ne serait pas seul face à lui-même, mais devrait faire face à des marges de manœuvre dans un « *jeu collectif familial ou sociétal* ».

Dès lors, la question de la place du sens dans le choix des objectifs serait nécessaire à interroger. Si le sens peut se situer avant le passage à l'acte d'achat, comme « *moyen d'orienter l'action de consommer moins cher ou de limiter la surconsommation* », il y aurait toutefois des contraintes et des résistances, qui pourraient empêcher ce passage à l'acte. Ce serait ces contraintes qui expliqueraient l'écart entre l'intention et la pratique. De plus, la norme du groupe et les règles pourraient jouer un rôle majeur dans les comportements et jouer sur la force de décision : « *Cela pose aussi la question de l'effet de la norme de groupe, de la règle, du cadrage, des répertoires d'action ou de l'habitus, c'est-à-dire de tout ce qui conditionne, tout ce qui équipe, avec plus ou moins de force les comportements et donc de tout ce qui pèse sur le processus de décision* »⁹³. Le consommateur ne serait donc pas seul face à lui-même dans ces choix d'achat.

Enfin, il convient d'insérer le consommateur dans les dynamiques internationales, pour comprendre tous les enjeux que peut revêtir sa consommation. En effet, dans les pays développés la crise aurait révélé l'importance des classes moyennes en descente sociale⁹⁴. Or, dans un contexte de crise économique et de « *défi* » de consommation durable, la capacité à « *moduler* » sa consommation pourrait devenir une véritable « *compétence* », d'autant plus stratégique pour les consommateurs qui adopteraient des comportements plus écoresponsables. Et cette compétence serait d'autant plus importante que les contraintes de pouvoir d'achat des classes moyennes des pays occidentaux rentreraient en tension avec les demandes de consommation des classes moyennes des pays émergents. Ainsi, la montée de la classe moyenne mondiale conduirait à une véritable « *pression internationale* » autour de l'accès à l'énergie. Comme le souligne D. Desjeux, cette compétition conduirait à une augmentation des prix des matières premières nécessaires à la production des biens et services de consommation, qui seraient demandés par cette nouvelle classe moyenne de consommateurs.

⁹³ CLOCHARD F. et DESJEUX D., 2012 (B) – *Ibid.*

⁹⁴ DESJEUX D., 2012 – « Conclusion : La montée du poids des contraintes macro-sociales qui pèsent sur le consommateur malin, ou non : le chassée croisée des classes moyennes mondiales », *Le consommateur malin*, parution en cours

D. Objectifs et plan de la recherche

1) L'objectif de la thèse : les changements de comportement, entre sujet de passion et objet d'analyse

Ce travail de recherche découle donc d'une rencontre et d'un fort intérêt pour les questions relatives à l'environnement, aux changements de comportement et à celle de la démocratie participative, et un univers de mise en application de la recherche sociologique.

L'objectif de cette thèse est de comprendre ce qui permet l'adoption de comportements plus durables. Nous cherchons ainsi à savoir dans quelle mesure les valeurs seraient explicatives, ou non, de l'adoption de nouvelles pratiques. A cette fin, nous avons voulu questionner le lien établi entre environnement et démocratie participative, pour insuffler l'adoption de nouvelles pratiques. En effet, dans quelle mesure ce recours accru aux « vrais gens » paraît-il fondamental pour faire face aux enjeux environnementaux actuels et à venir ? Faire participer les individus permet-il d'engager une prise de conscience amorçant des changements dans leurs pratiques quotidiennes ? Ce qui nous amène à nous interroger également sur les modalités d'engagement à ces dispositifs de démocratie participative, et sur les choix et les objectifs, voulus, affichés, ou tus, de la participation citoyenne. Comment le citoyen vit-il cet engagement ? Comment des individus sont-ils amenés à s'engager dans de tels dispositifs de participation ? Dans quels objectifs et pour quels résultats ? Est-ce une nouvelle forme d'engagement public ou *politique* (au sens d'une implication dans la *Cité* telle que les Grecs l'entendaient) ?

Cette curiosité intellectuelle nous permit d'intégrer le Cabinet Missions Publiques⁹⁵ de Novembre 2010 à Septembre 2011 (lors de notre première année de thèse). Missions Publiques constitua un poste d'observation privilégié sur les dispositifs de démocratie participative mis en place dans le cadre du développement durable. Cela nous assura un accès à trois terrains de dispositifs que Missions Publiques accompagnait : l'Atelier Climat de Nantes Métropole, l'atelier Climat-Air-Energie (SRCAE) d'Aix-les-Bains, et l'Atelier du futur de Grenoble. En outre, par l'analyse de l'Atelier Climat de Nantes Métropole (que nous détaillerons dans notre première partie), nous avons pu constater qu'il y avait deux grands volets d'action sur lesquels les participants pensaient et disaient pouvoir agir concrètement :

⁹⁵ Nous présenterons le cabinet Missions Publiques dans notre deuxième chapitre

leur consommation et la gestion de leurs déchets. Deux domaines que nous avons voulu approfondir plus particulièrement, notamment celui des déchets qui nous a passionnés, et qui constituent le cœur de notre thèse.

Mais si la démocratie participative peut être l'une des solutions pour permettre l'adoption de comportements plus durables, nous avons également voulu étudier d'autres théories de l'action développées dans les sciences humaines et sociales. D'autres leviers sont-ils préconisés ? En quoi les recherches effectuées nous renseignent-elles sur les moyens d'insuffler de nouvelles pratiques plus durables ? Comment la perception symbolique des déchets, à titre d'exemple, à l'échelle micro-sociale, peut-elle influencer sur les gestes de tri ? De même, quelle place peut-on accorder au mimétisme social dans la pratique du tri sélectif, et à quelle échelle d'observation ? Il nous a semblé qu'une analyse des différentes théories d'action proposées, selon la théorie des échelles d'observation de Dominique Desjeux, nous permettrait de comprendre les leviers adaptés à chaque situation, et à chaque contrainte, tout en apportant des clefs pour l'adoption de nouvelles pratiques.

A cette fin, un partenariat avec l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) à partir de notre deuxième année de thèse, nous permit de nous concentrer sur cette voie, et d'interroger, entre autres, les principaux freins, contraintes et leviers, développés dans la littérature académique, afin d'amorcer des changements de comportement. En outre, suite aux conseils de quatre « experts »⁹⁶ de l'ADEME (Marlène Dresch, Emilie Spiesser, Antoine Vernier, Dominique Traineau) et un chercheur sur la question des déchets (Rémy Barbier), nous avons voulu centrer notre réflexion sur la compréhension de ce qu'était un déchet selon les individus, en l'incluant dans une logique plus globale de consommation d'une part, et d'interactions sociales d'autre part, tout en identifiant les freins et les contraintes auxquels les individus se trouvaient confrontés. En effet, il nous est apparu que le déchet n'était pas un mais multiple, et que nous pouvions comprendre ses modalités de gestion, sans s'intéresser à sa pluralité. Dès lors, nous ne pouvions comprendre l'adoption de nouvelles pratiques de tri ou de récupération d'objets, notamment, sans analyser toutes les questions qui y étaient rattachées.

⁹⁶ Terme employé par les membres de l'ADEME

2) Annonce du plan

Pour restituer l'analyse de notre terrain et celle des différentes théories d'action en sciences humaines et sociales étudiées, la thèse est conçue en deux grands temps, autour du fil conducteur de la question du changement de comportement.

La première partie de notre thèse propose une description sociologique de l'Atelier Climat, et des pratiques de consommation et de gestion de déchets de ses participants. L'objectif est de comprendre si l'Atelier Climat a permis, ou non, un changement de comportement chez les participants, et s'il peut être considéré comme l'un des moyens les plus « *efficaces* » dans l'adoption de pratiques plus durables. Dès lors, nous avons voulu questionner la façon dont les participants appréhendaient leur consommation et leur gestion des déchets. En quoi l'Atelier Climat a-t-il assuré une prise de conscience environnementale ? Dans quelle mesure les pratiques des participants ont-elles changé pour devenir plus durables ? Les nouvelles pratiques amorcées lors de l'Atelier Climat ont-elles perduré ? Cette première partie s'appuie sur la réalisation et l'analyse de 44 entretiens semi-directifs⁹⁷, conjuguée à l'analyse de 19 autres entretiens réalisés par les membres de Missions Publiques, soit une analyse de 63 entretiens semi-directifs.

Le premier chapitre questionne le lien entre environnement et démocratie participative. Il s'attache à décrire le contexte socio-historique de l'élaboration de l'Atelier Climat, en reprenant les grands « *impératifs* » théorisant le recours à des dispositifs de démocratie participative, tels qu'ils ont pu être formulés par les principaux chercheurs sur la question, tels Yves Sintomer (2007), Loïc Blondiaux (2008) et Dominique Bourg (2010), notamment. Nous avons voulu comprendre quels étaient les registres de justification expliquant l'appel participatif actuel sur les questions écologiques.

Le deuxième chapitre présente les principaux protagonistes de l'Atelier Climat, à savoir les 150 participants retenus, nos interviewés, la méthodologie employée, ainsi que les consultants de Missions Publiques, en charge de l'animation des séances de l'Atelier. Nous y présentons également le rôle attribué aux participants, et l'organisation du processus scandé en sept séances, selon un rythme ternaire (échanges avec les intervenants extérieurs, échanges au sein

⁹⁷ Nous avons réalisé 37 entretiens semi-directifs de Novembre 2010 à Mai 2011, et 7 autres nouveaux entretiens de Janvier à Février 2013. Nous les présenterons et les détaillerons dans notre deuxième chapitre.

du groupe, et élaboration de l'avis). Nous y décrivons l'aspect organisationnel du processus, et les objectifs recherchés via son élaboration.

Le troisième chapitre s'intéresse aux représentations des interviewés sur notre société actuelle, en vue de discerner l'importance et la place des valeurs dans l'adoption de comportements plus durables. Il s'agit, ici, de mettre en exergue les mécanismes sous-jacents aux comportements, et l'interprétation que nos interviewés font de ces-derniers. A cette fin, nous avons pris en compte l'une des trois instances qui structurent la vie sociale et modèlent les pratiques : « *l'instance imaginaire* », en appréhendant la symbolique et les représentations qui donnent sens aux pratiques quotidiennes.

Dans le quatrième chapitre, nous cherchons à qualifier l'engagement des participants, en étudiant la façon dont ils définissent eux-mêmes leur engagement. En fonction du sens que les participants en donnent, les pratiques seraient-elles différentes ? Nous cherchons également à identifier la façon dont les interviewés qualifient leur participation à un tel dispositif de démocratie participative. Partagent-ils, avec les scientifiques, la volonté de produire une « *intelligibilité sociale* »⁹⁸ ?

Le cinquième chapitre se focalise sur les pratiques des participants, en s'insérant dans une vision anthropologique de la consommation, qui dépasse le cadre de l'achat. Après avoir analysé leurs discours et leurs représentations, nous avons voulu étudier leurs pratiques quotidiennes, afin de comprendre s'il y avait un écart entre le dire et l'agir. Dès lors, nous avons pu également chercher à comprendre s'il y avait une volonté de (re)donner un sens à leur propre consommation, et si la pratique du tri sélectif, notamment, s'inscrivait dans une pensée plus globale.

Le sixième chapitre, quant à lui, cherche à dresser un bilan de l'Atelier Climat, en mettant en exergue ses forces, mais également ses contraintes. Si les participants témoignent tous d'une conscience environnementale, celle-ci a-t-elle permis d'amorcer de nouvelles pratiques, et garantit-elle la pérennité de ces-dernières ? Ce qui nous amène à re-questionner et à re-définir les objectifs recherchés à travers ce dispositif de concertation citoyenne.

⁹⁸ FERRANDO Y PUIG J., 2007 - *Le Citoyen, le Politique et l'Expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Etude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et discussion*, thèse de doctorat de sociologie, présentée le 26 Juin 2007, Université Paris Descartes, 596 p.

La conclusion de notre première partie souligne l'écart entre les modèles idéaux de la démocratie participative, qui verraient en elle le moyen le plus « efficace » pour répondre aux défis environnementaux actuels, et la réalité de la mise en pratique de ces modèles. On constate ainsi que les participants sont à la fois mus par la mise en pratiques de leurs aspirations environnementales, mais qu'ils se trouvent également confrontés à des contraintes importantes, les empêchant d'agir en suivant leurs valeurs, les confrontant à des dissonances cognitives fortes. S'il y a bien sensibilisation des participants, l'adoption de nouvelles pratiques demeure marginale et limitée ; l'Atelier Climat n'a pas réussi à lever les contraintes auxquelles les participants se trouvaient confrontés.

Dès lors, dans notre deuxième partie, nous avons voulu aller au-delà de question de la démocratie participative, pour nous intéresser aux différentes théories d'action étudiées en sciences humaines et sociales, afin de comprendre les contraintes empêchant les changements de comportement, et d'identifier de nouveaux leviers d'action. Si notre analyse s'est intéressée à la consommation durable dans son ensemble, nous avons souhaité nous focaliser tout particulièrement sur la question des déchets, car ils nous ont semblé être une pièce maitresse des enjeux sociétaux et économiques actuels. En effet, ils nous sont apparus comme une ressource en devenir, et cependant peu traités dans les différents domaines disciplinaires étudiés. Pourtant, quelles sont les symboliques qui entourent la question des déchets ? En quoi sont-elles structurantes et nous renseignent-elles sur les pratiques de gestion des déchets ? Que nous apportent les différentes échelles d'observation dans l'analyse et le traitement des déchets ? Nous avons considéré le déchet, en tant que pierre angulaire à la consommation durable.

Le septième chapitre traite des théories d'action centrées sur l'individu, à l'échelle micro-individuelle. On constate que la question de l'exclusion est corrélative à celle des déchets et à leur traitement. Il y a ainsi un vrai mépris pour celui qui s'intéresse et s'approche de l'objet « déchu », qu'est le déchet. Ce-dernier est contagieux, et contamine aussi bien du point de vue physique, que moral. En outre, si le déchet fait peur par son impureté, les moyens de contrôle de celui-ci permettent d'assurer une certaine stabilité de la menace à laquelle il renvoie, à la condition *sine qua non* de dépasser le stigmate du manque de valorisation sociale. La répulsion envers le déchet est alors l'un des facteurs d'explication de la non-action. Faire face à cette répulsion ou la détourner en attraction pourrait être, selon nous, l'un des moyens pour une gestion efficace des déchets pour les années à venir.

Le huitième chapitre s'intéresse aux théories d'action qui se focalisent sur l'espace domestique, la symbolique et les interactions sociales, à l'échelle microsociale. Nous constatons que le rapport aux biens, à leur conservation et à leur mis en rebut, est plus difficile à limiter qu'il n'y paraît. Ce sont des objets du quotidien qui touchent à notre environnement propre et à notre « *biographie* » ; le rapport entretenu avec eux est donc particulièrement complexe. Dès lors, l'acte de trier porte à la fois sur la définition de ce qu'est un déchet et sur la façon de le catégoriser, mais également sur son incorporation et sa proximité affective. A l'échelle domestique, nous ne pouvons uniquement catégoriser un objet comme déchet par son manque d'utilité ; le déchet est bien inséré dans des dimensions symboliques et biographiques qui lui sont propres. De plus, il nous est possible d'observer un basculement culturel du déchet, devenant un moyen de valorisation sociale, lors des liens créés par la transmission de l'objet, pourtant anciennement déchet. Quittant son image négative, le déchet devient-il positif ?

Le neuvième chapitre porte sur les théories d'action non centrées sur l'individu, aux échelles méso et macro sociales. On constate ainsi, à l'échelle méso-sociale, que le système de tri sélectif est rendu possible par un comportement individuel (geste du tri) et une structure collective. De plus, le geste du tri devient un geste civique par la médiation qu'il opère avec le voisinage. De fait, ces analyses permettent d'avoir un nouveau regard sur la manière dont les pouvoirs publics sont susceptibles d'impacter les comportements individuels, à travers la prise en compte des structures collectives, où peuvent s'inscrire, notamment, les comportements de consommation. Par ailleurs, la contradiction entre les deux dimensions économique et sociale du comportement des ménages permet la compréhension de la distance qui existe entre l'adhésion aux principes et la pratique réelle. Les individus souhaitent s'associer à une démarche collective, permettant d'affirmer leur civisme par des gestes concrets, tout en voulant également se désinvestir des tâches dites ingrates de gestion de leurs déchets, en échange de facturations. Ainsi, à l'échelle macrosociale, le tri sélectif peut être vu comme une assimilation d'une règle collective de comportement. D'où cette interrogation : est-il possible d'amorcer, seuls, des changements individuels de comportement dans notre société, si le mimétisme social peut être considéré comme l'une des explications possibles à l'adoption et à la non-adoption de nouvelles pratiques plus durables ?

Dès lors, le dixième chapitre, quant à lui, s'intéresse à la question des changements de comportement du point de vue théorique. Peut-on évoquer, à l'heure actuelle, une volonté collective d'amorcer des changements de comportement ? Peut-on parler d'une normalisation

des comportements plus durables, ou bien ne s'agit-il que d'un effet de mode ? Une éducation à l'environnement permet-elle l'élaboration d'une morale écologique, laquelle prendrait pour point d'appui une prise de conscience individuelle, sur les conséquences de ses propres actes et sur son propre rôle sur l'environnement ? Si l'individu a bien le choix, théorique, d'adopter de nouvelles pratiques, qui pourraient aller à l'encontre du modèle dominant, nous constatons que cela est beaucoup plus complexe empiriquement. Ses marges d'action restent limitées. Dès lors, en filigrane, se pose la question de l'efficacité de changements de comportement individuels, dans notre société actuelle.

La conclusion de notre deuxième partie met en exergue la nécessité d'une réflexion portant sur les différentes échelles d'observation. En effet, nous avons pu constater que les échelles micro-individuelle et microsociale, centrées notamment sur l'individu, l'espace domestique et les usages, ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Elles sont bien encadrées dans les échelles méso et macro sociales, qui mettent en exergue des valeurs propres, et des effets d'appartenances et de régulation sociales, qui stigmatisent ou conditionnent la vision de l'individu sur les déchets. De plus, nous avons vu que parler du déchet uniquement en termes d'espaces relégués et en marges d'espaces « positifs » ne peut suffire. En effet, il y a de véritables interactions *par* et *via* le déchet ; les déchets sont également des vecteurs de socialisation. Ils sont une ressource économique, à part entière, dans le contexte énergétique actuel. Par ailleurs, nous constatons que l'adoption de nouvelles pratiques est un phénomène extrêmement complexe. Certes, l'individu a bien le choix théorique de changer, mais ses marges d'action demeurent limitées.

Enfin, la conclusion de la thèse récapitule les principaux résultats, et ouvre quelques perspectives de recherche afin d'approfondir les dimensions sociologiques des changements de comportements, et des enjeux qui s'y rattachent. A travers les questions de consommation durable et de gestion des déchets, se dessine celle du système *politique* (de la Cité), le plus apte à faire face aux enjeux environnementaux auxquels nous nous trouvons confrontés. Si les marges d'action individuelles pour l'adoption de nouvelles pratiques plus durables sont limitées, doit-on dès lors imposer un système autoritaire basé sur des contraintes pour imposer des changements de comportement ? Ou doit-on amorcer une transition vers un républicanisme écologique, en associant l'idée d'un idéal et d'un bien commun environnementaux ?

PARTIE I : L' « Atelier Climat », forme d'acquisition de « bonnes pratiques » environnementales : analyse des représentations et des pratiques des participants

«Les futures démocraties devront concilier les droits et devoirs de l'individu et l'impératif suprême de la survie de l'espèce ».

Dominique Bourg et Kerry Whiteside, 2010⁹⁹

Le fil conducteur de cette partie se résume en l'interrogation suivante : l'Atelier Climat a-t-il eu un impact sur le changement de comportement des participants ? Nous aurions pu chercher à analyser le statut des « *acteurs de l'offre* », pour reprendre l'expression de Judith Ferrando Y Puig (2007)¹⁰⁰, ainsi que celui de Missions Publiques, en charge de suivre et d'animer le processus. Si nous avons été amenés à présenter l'ensemble du dispositif, pour expliciter notre enquête, nous avons voulu nous focaliser sur les participants de l'Atelier Climat, et non pas sur une critique, positive ou négative, des enjeux de la démocratie participative en tant que telle. Nous ne cherchons pas, dans cette première partie, à parler de la démocratie participative sur un plan idéal, mais à montrer comment fonctionne en pratique la démocratie que l'on appelle participative.

Nous proposons ainsi de partir de la description de la structure de l'Atelier Climat, associée à une présentation des participants, pour ensuite nous intéresser à leurs perceptions et représentations, ainsi qu'à leurs pratiques. Nous cherchons à comprendre quels changements ont pu être effectués pour arriver à des comportements qui seraient plus *vertueux*, et si les valeurs pro-environnementales peuvent être considérées comme des variables déterminantes dans ces changements.

⁹⁹ BOURG D. et WHITESIDE K., 2010 – *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, La république des idées, Seuil, p. 104

¹⁰⁰ FERRANDO Y PUIG J., 2007 - *Le Citoyen, le Politique et l'Expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Etude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et discussion*, thèse de doctorat de sociologie, présentée le 26 Juin 2007, Université Paris Descartes, 596 p.

Notre analyse s'appuie donc sur une description de la réalité empirique, dans laquelle a pris forme l'Atelier Climat, accouplée à une analyse des pratiques et représentations des participants interviewés. Cette démarche vise également à comprendre et à confronter, d'un point de vue théorique, les déclencheurs du changement. Ce terrain de recherche sera donc abordé via une inscription socio-historique de l'Atelier Climat dans les enjeux de la démocratie participative (chapitre 1), la description du processus (chapitre 2), une analyse des représentations (chapitre 3), de l'engagement (chapitre 4) et des pratiques des participants (chapitre 5), ainsi qu'une discussion sur les tensions et la visibilité des effets de l'atelier (chapitre 6).

Chapitre 1 : Mise en perspective théorique de l'Atelier Climat : la démocratie participative et ses enjeux environnementaux

Ce premier chapitre s'attache à décrire le contexte socio-historique de l'élaboration de l'Atelier Climat, en reprenant les grands « *impératifs* » théorisant le recours à des dispositifs de démocratie participative. Ce premier chapitre, bien que synthétique, cherche à expliciter l'émergence de l'injonction participative sur le territoire national. Nous avons fait le choix de ne développer que les éléments qui nous semblaient particulièrement structurants pour la compréhension de notre terrain. Nous cherchons ainsi à rendre accessible le choix de recourir à des « *citoyens* » dans la co-élaboration de l'action publique. Il s'agit d'apporter les clefs à la compréhension de notre enquête, en situant l'Atelier Climat dans un processus, plus en amont, de réflexion, de choix et de volontés théoriques et politiques.

Nous voudrions rappeler que ce sont les années 1960-1970 qui ont apporté un nouveau regard sur la démocratie occidentale, notamment lorsque Pierre Mendès France, en 1962 définit selon lui la démocratie comme une « *action continue du citoyen* »¹⁰¹. Selon A. O. Hirschmann [1915-2012] (1982, rééd. 2006)¹⁰², ce serait « *l'instauration du vote comme instance souveraine de décision* »¹⁰³ qui aurait mené à la déception concernant les possibilités « *limitées* » d'engagement politique¹⁰⁴. Face à cela, des actions minoritaires (telles les manifestations) peuvent avoir lieu, mais ces actions ne sont que ponctuelles, et demeurent marginales. En outre, pour certains, le vote aurait une double fonction à savoir empêcher un état trop répressif, mais également canaliser une citoyenneté qui serait trop excessive. Dès lors, si le suffrage universel peut être vu, par certains côtés, comme brimant l'expression des sentiments éprouvés par les citoyens vis-à-vis des problèmes publics, quel dispositif ou réaménagement permettrait de contrecarrer cet effet ? Suffit-il de faire participer davantage les citoyens pour les « *rassasier* », et pour redonner sa légitimité au système démocratique actuel ? Faut-il encourager d'autres moyens pour assurer une participation plus active aux affaires publiques ?

¹⁰¹ Cité in BLONDIAUX L., 2008 – *Le nouvel esprit de la démocratie*, La république des idées, Seuil, p.15

¹⁰² HIRSCHMANN A. O., 1982 (rééd. 2006) - *Bonheur privé, action publique*, Pluriel Sociologie, Hachette Littératures, p. 179

¹⁰³ L'auteur n'évoque ni une date, ni un vote en particulier. Cependant, en France, nous pouvons retenir la date de 1962, avec l'instauration du suffrage universel direct lors de l'élection du Président de la République Française, comme amorce du vote en tant qu' « *instance souveraine de décision* ».

¹⁰⁴ HIRSCHMANN A. O., 1982 (rééd. 2006) – *Ibidem*, p. 186

A. La prise de conscience participative suite aux scandales sanitaires et écologiques des années 1980

1) La crise de la « vache folle » en 1986 et les débats sur les OGM en 1990

Au cours de ces dernières années, les systèmes alimentaires des pays occidentaux ont dû faire face à de nombreuses crises sanitaires, aux conséquences plus ou moins graves, telle la crise de la « vache folle », débutée en 1986 jusqu'aux années 2000¹⁰⁵. Il peut aussi être considéré comme l'un des événements déclencheurs récents de la question du lien entre crise et démocratie participative, puisque que l'expertise des « experts », fut contredite par l'intervention d'autres acteurs qui, quant à eux, se réclamaient « d'une autre expertise ». En effet, la notion « d'expert profane » ou « d'expert citoyen » s'est progressivement imposée, évoquant une « expertise d'usage »¹⁰⁶.

Cette infection dégénérative du système nerveux central des bovins, trouve son origine dans l'utilisation de farines animales, obtenues via des parties de carcasses bovines et de cadavres d'animaux. En 1996, lorsque les scientifiques montrent qu'il y a possibilité de transmission de la maladie à l'Homme, en ingérant la viande malade, la crise alimentaire éclate. Cette crise sanitaire a eu des répercussions sociales, politiques et économiques, et a souvent été présentée comme la conséquence de peurs dites « irrationnelles » des consommateurs. Or, en France, la maladie de la « vache folle » a eu un impact sur les comportements des consommateurs, puisque la demande de bœuf chuta de près de 35% dans les deux semaines qui suivirent l'annonce d'un lien possible entre l'encéphalopathie spongiforme bovine et la maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ)¹⁰⁷ ; le 20 Mars 1996, huit des dix personnes britanniques qui étaient atteintes de la MCJ étaient décédées. Néanmoins, les changements des comportements des consommateurs furent dans des proportions très variables, fluctuant en fonction du degré de perception au risque¹⁰⁸.

¹⁰⁵ RAUDE J., 2008 – *Sociologie d'une crise alimentaire : les consommateurs à l'épreuve de la maladie de la vache folle*, Sciences du risque et du danger, Tec et Doc Lavoisier, 258 p.

¹⁰⁶ BOY D., 2003 - « L'expert citoyen, le citoyen expert », *Cahiers français*, dossier « les nouvelles dimensions de la citoyenneté », n°316, septembre-octobre 2003, pp.20-24

¹⁰⁷ ADDA J., 1999 – « Les consommateurs français et la « vache folle » », *Recherches en économie et sociologie rurales*, INRA Sciences Sociales, N° 4 Décembre 1999, 12^{ème} année, 4 p.

¹⁰⁸ En effet, après la « crise », 45% des Français déclaraient avoir « diminué ou arrêté de consommer de la viande de bœuf ». En janvier 2001, ils étaient 45% à déclarer ne plus en manger du tout (12%), en manger beaucoup moins (13%) et en manger un peu moins (20%).

De même, au début des années 1990, l'apparition des OGM (Organismes Génétiquement Modifiés), suscite de nombreuses controverses. Les OGM sont d'abord perçus comme un élément de progrès par les agriculteurs, qui pourraient ainsi disposer de semences plus résistantes, leur permettant de réduire l'usage des pesticides. Les consommateurs auraient, quant à eux, une offre plus variée, avec de nouvelles qualités nutritives, voire gustatives, et enfin, il serait possible de résoudre les famines dans les pays les plus pauvres¹⁰⁹. La Commission du Génie Biomoléculaire (CGB), mise en place en 1986, considère en 1995 que les risques de transfert des gènes de résistance aux micro-organismes présents dans le sol sont très faibles. Mais des associations de consommateurs ne partagent pas cet avis : des résistances ont lieu sur des sites d'expérimentation, et le gouvernement interdit la mise en culture.

2) Des risques de crise à la catastrophe de Tchernobyl de 1986

De nombreuses questions sont également posées, quant à la capacité de survenir aux besoins d'une population mondiale, ayant un pouvoir d'achat et de capacités technologiques de plus en plus forts, face à une planète dont les ressources s'amenuiseraient, notamment en ce qui concerne l'or, l'argent, le palladium, le plomb, le cuivre, le zinc et le pétrole. En outre, la disparition d'un nombre croissant d'espèces et la dégradation des écosystèmes, sont au cœur de certaines luttes, notamment entre groupes écologiques et grands industriels. D'autant plus que le spectre de la catastrophe de Tchernobyl de 1986, plane toujours, comme représentation structurante d'un désastre nucléaire, ayant pour impact une pollution des sols et de l'air à l'échelle d'un continent. La catastrophe récente de Fukushima a relancé cette

L'analyse des comportements révéla néanmoins que le nombre de Français ayant totalement cessé de consommer du bœuf avait diminué de 18% en novembre 2000 ; ils n'étaient plus que 12% début janvier, ce qui était le signe, selon l'étude réalisée par le Crédoc du 18 Janvier 2001, qu'une frange importante des consommateurs n'envisageaient plus de consommer autant de bœuf que par le passé, même s'ils se mettaient de nouveau à (re)consommer du bœuf. Cela se traduisait, en outre, par une fréquentation moindre de l'étal du boucher (22% des personnes interrogées), par une modification du choix des morceaux de viande qu'ils y achetaient (38%), et par une augmentation du nombre de personnes déclarant « *choisir davantage de produits issus de l'agriculture biologique* » (34% + 5 points depuis novembre 2000). Références in : EUGENE S., EZVAN B. et LOISEL J.-P., 2001 – « Vache folle : la crise d'octobre a des effets durables sur la consommation de bœuf », Résultats de l'enquête menée par le CREDOC fin décembre 2000 – début janvier 2001, auprès de 1004 personnes, CREDOC, 6 p.

¹⁰⁹ ROY A., 2002 - « L'influence des cultures du risque sur l'expertise scientifique. Le cas des OGM », *Économie rurale*, n° 271, septembre-octobre 2002, cité par « OGM : les enjeux cachés d'une controverse », Sciences Humaines (ressources en ligne).

inquiétude¹¹⁰, en rappelant que nous étions potentiellement entrés dans une « ère de sursis » (J.-P. Dupuy, 2010)¹¹¹.

Dès lors, pour faire face à ces risques sanitaires et technologiques, et répondre aux défis imposés par cette « ère de sursis », les actions se sont tournées vers le citoyen, qui en serait, théoriquement, l'une des solutions. Toutefois, s'il est présenté dans une situation qui relèverait de l'état d'urgence, le développement durable, notamment, impliquerait-il de repenser certaines de nos actions, via une prise de conscience de la population et des pouvoirs publics ?

3) Des conférences de consensus en 1987 au Danemark aux conférences de citoyens en France en 1998

En effet, le respect de l'environnement, la mise en place d'un développement économique durable, conjugués à une justice sociale posent la question de la nécessaire prise en compte ou non de la participation des citoyens au processus de décision et des nouveaux dispositifs à mettre en place. Pour les premiers acteurs du développement durable, dans les années 1970 et 1980, celui-ci exigerait plus de démocratie et de participation de la part des citoyens : « À elle seule la loi ne suffit guère pour faire respecter l'intérêt commun. Ce qu'il faut, c'est l'appui d'un public informé – d'où l'importance d'une plus grande participation de celui-ci aux décisions qui peuvent avoir des effets sur l'environnement. Le moyen le plus efficace consiste à décentraliser la gestion des ressources en donnant aux collectivités leur mot à dire sur l'usage à faire de ces ressources. Il faudrait aussi promouvoir les initiatives des citoyens, donner du pouvoir aux associations et renforcer la démocratie locale (13) » (1987)¹¹².

Ainsi, c'est dans ce contexte que sont apparues les conférences de citoyens. Conçues et utilisées au Danemark depuis 1987 sous la forme de conférence de consensus, les conférences de citoyens ont pour objectif de permettre à un panel de citoyens dits « profanes » de dialoguer avec des experts et de s'exprimer sur des problématiques

¹¹⁰ GUENARD F. et SIMAY P., 2011 - « Du risque à la catastrophe, à propos d'un nouveau paradigme », laviedesidees.fr, 23 p.

¹¹¹ DUPUY J.-P., 2010 - *La marque du sacré*, Champs Essais, Flammarion, p. 62

¹¹² BRUNDTLAND (rapport), 1987 - *Notre avenir à tous*, Chapitre 2 : Vers un développement durable, III – Les impératifs stratégiques, 7 – Intégration des considérations économiques et environnementales dans la prise de décisions, ressources en ligne (wikisource) – mise en gras par nous-mêmes.

scientifiques et technologiques pour lesquelles il existe d'importantes incertitudes et divergences d'opinion¹¹³. A la fin du processus, le panel de citoyens rédige un avis et leurs recommandations, ensuite rendus public et remis aux instances politiques.

En France, trois conférences de citoyens, au sens strict du terme, ont été organisées sur des questions environnementales et alimentaire s: en 1998 la Conférence de citoyen sur « *Les OGM dans l'agriculture et l'alimentation organisée par l'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques* » (OPECST), en 2002 la Conférence de citoyen sur « *Les changements climatiques et citoyenneté* » organisée par la Commission française du développement durable, et en 2003 la Conférence de citoyens sur « *Le devenir des boues domestiques issues de station d'épuration* », organisée dans le cadre du Débat national sur l'eau. En parallèle de ces trois conférences de citoyens au sens propre du terme, nombre d'ateliers citoyens ou conférences citoyennes fleurissent en empruntant au principe d'informations et de délibération des citoyens sur les sujets de développement durable.

Ainsi, c'est dans ce contexte particulier, lié à l'irruption des scandales sanitaires et environnementaux, qu'émerge l'idée d'un « *impératif participatif* », qui permettrait de redonner corps au système, et de redonner aux citoyens « *ordinaires* » les moyens de débattre ; cette alternative serait la « *démocratie participative* ». C'est autour des années 1990, qu'une prise de conscience aboutit aux conférences de citoyens, amorçant le tournant participatif des années 2000.

B. Le tournant participatif des années 2000

Néanmoins, il convient de s'interroger sur les différents processus de participation et de leurs moyens d'actions. Certains acteurs, sur le terrain, pourraient se trouver démunis face aux problèmes soulevés par les dispositifs participatifs. Il s'agit notamment de problèmes liés à la représentativité, à la légitimité et à l'articulation des différents cercles de décisions. En outre, nous pouvons également nous interroger sur ce que recherchent les élus via ces « *expériences* » de démocratie participative.

¹¹³ CNDP – Commission Nationale du Débat Public, http://www.debatpublic.fr/notions_generales/autres_experiences.html

1) La « *démocratie technique* » de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001)

Deux grands types d'objectifs sont ainsi définis par Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001)¹¹⁴ : il y aurait des « *objectifs managériaux* » (prendre en compte l'avis des usagers), et des « *objectifs sociaux et politiques* » (afin de créer du lien social). Par ailleurs, selon les trois auteurs, il serait également important de réfléchir à la nature de l'espace public qui serait nécessaire pour la « *démocratie technique* ». L'infrastructure matérielle devrait pouvoir assurer la construction d'un milieu qualifié de favorable à l'émergence de citoyens intéressés, et qui seraient prêts à débattre des sciences et des techniques. Le schéma d'organisation de la participation des habitants devrait donc être pensé et réfléchi ; une forme de la participation devrait être définie. Enfin, la posture de l'habitant pourrait être délicate, devant donner un avis, tout en restant un « *simple particulier* ».

Or, il y aurait plusieurs formes contemporaines de la participation. La première est celle de la participation des habitants aux affaires locales sous la forme d'assemblées ou de conseils qui sont les formes les plus « *traditionnelles* » (en reprenant l'expression de Loïc Blondiaux, 2004¹¹⁵) de la démocratie locale. La deuxième est celle des dispositifs de consultation accompagnant un projet d'aménagement ou la création d'une infrastructure qui pourrait menacer l'environnement. La troisième consiste en des constructions démocratiques qualifiées de « *plus originales* », telles que les jurys citoyens.

Ces trois grandes catégories de dispositifs se trouvent différenciées en fonction des publics adressés, des « *formes de représentativité mise en œuvre* »¹¹⁶, ou du lien avec les autorités. Il convient ainsi de dissocier les dispositifs liés à une opération propre, tels les débats publics ou la concertation, des dispositifs dont l'objet est bien « *l'institutionnalisation* » de la participation ou de la délibération en relation avec un territoire, tels les conseils de quartier notamment. Tous ces dispositifs auraient néanmoins des objets communs : assurer une forme de participation des citoyens « *ordinaires* »¹¹⁷ à la discussion d'enjeux collectifs, qui sont

¹¹⁴ CALLON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001 - *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*, Broché, Seuil, 358 p.

¹¹⁵ BLONDIAUX L., 2004 - « *Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique* » (à paraître dans *Démocratie participative et gestion de proximité*, Paris, La découverte, 2004) *Conférences de la Chaire MCD*. En ligne. <http://www.chaire-cd.ca>, 20 p.

¹¹⁶ BLONDIAUX L., 2004 - *Ibidem*, p. 6

¹¹⁷ BLONDIAUX L., 2004 - *Ibidem*, p. 7

perçus, selon M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe, comme des « forums hybrides »¹¹⁸, en tant qu'ils réunissent des citoyens, élus et experts : « Forums, parce qu'il s'agit d'espaces ouverts où des groupes peuvent se mobiliser pour débattre de choix techniques qui engagent le collectif. Hybrides, parce que ces groupes engagés et les porte-parole qui prétendent les représenter sont hétérogènes : on y trouve à la fois des experts, des hommes politiques, des techniciens et des profanes qui s'estiment concernés »¹¹⁹.

Selon les trois auteurs, cette participation évoquée, notamment par les élus, contrasterait le plus souvent avec les moyens réels mis à la disposition des structures. Dès lors plusieurs questions apparaissent, comme l'a mis en exergue L. Blondiaux (2008)¹²⁰: quels moyens peuvent être mis en place pour servir la démocratie participative ? Quels moyens sont considérés comme suffisants pour la mise en place de tels processus participatifs ? Et peut-être l'une des questions les plus cruciales : qui sont ces individus qui veulent absolument de la participation, et quels sont leurs intérêts ? Si nous ne focaliserons pas notre analyse sur les moyens mis en place pour servir les processus de démocratie participative, nous chercherons toutefois à comprendre les intérêts officiels et officieux de l'élaboration de l'Atelier Climat, dans le chapitre 6. On peut ici reprendre, à cette fin, la formule particulièrement significative de Harold D. Lasswell [1902-1978] en 1936 : « *Who gets what, when, how ?* »¹²¹, à savoir « *qui obtient quoi, quand et comment ?* ».

En effet, ce sont les élus, conseils régionaux et les institutions, parfois décriés dans la vision dite classique de la démocratie représentative, qui sont à l'origine des dispositifs participatifs. Des conflits d'usage peuvent alors émerger, puisque ces institutions sont tiraillées entre la volonté de donner un plus grand champ d'action à la parole citoyenne, tout en conservant leur pouvoir pour ne pas être remis en cause. Pour expliciter les enjeux revêtus par l'injonction à la démocratie participative, nous avons fait, ici, le choix d'investir le champ de la sociologie des organisations, afin de montrer en quoi les acteurs sociaux, nous entendons ici les syndicats et autres groupes d'intérêt dits « sociaux », pourraient jouer un rôle déterminant sur les actions faites sur le territoire. L'Etat, progressivement surchargé, se verrait relayer par d'autres systèmes centralisateurs et contrôlant plus locaux.

¹¹⁸ CALLON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001 - *Op. cit.*, p. 36

¹¹⁹ CALLON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001 - *Ibid.*

¹²⁰ BLONDIAUX L., 2008 – *Le nouvel esprit de la démocratie*, La république des idées, Seuil, 112 p.

¹²¹ LASSWELL H. D., 1936 (rééd. 2011) – *Politics : Who Gets What, When, How*, Literary Licensing, LLC, 274 p.

2) Les objectifs de la participation selon Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (2006)

Selon Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (2006)¹²², il serait inexact de croire qu'une partie des politiques publiques ne serait plus décidée par des petits groupes d'acteurs publics et privés, eux-mêmes organisés de manière formelle ou informelle, au sein et autour de différents niveaux de gouvernance. Les élites politiques et administratives changeraient leurs modes d'action en organisant des paramètres, des procédures et des règles du jeu.

D'où la question qui émerge autour de la participation et des buts que l'on souhaite atteindre à travers elle. Tout le monde n'a pas intérêt à participer, et tout le monde ne souhaite pas que l'habitant, ou le citoyen ordinaire, participe. La participation de ce dernier peut être perçue comme la menace d'un débordement ou d'un soulèvement. Or, comme définies par P. Lascoumes et P. Le Galès, les politiques publiques seraient une « *action collective* » qui participerait à la direction de la société, à la régulation des tensions et à la résolution des conflits. Dans le cadre écologique, où les militants activistes sont encore bien présents, les dispositifs participatifs mis en place par les politiques publiques, peuvent être vus comme un moyen de « *canaliser* » certaines de leurs revendications et actions. Un dispositif de démocratie participative pourrait être alors vu comme une forme de canalisation des mouvements sociaux, soit en cherchant à les canaliser, soit, par anticipation, en évitant leur « *propagation* ». Il pourrait être utilisé comme un « *mode de régulation des tensions et conflits* » qui ne peuvent plus être régulés en votant.

De même, la participation peut être également vue comme un moyen « *d'instrumentalisation* », voire de « *manipulation* », et non de production en soi. Cette crainte est accentuée par le fait que la participation a tendance à prendre des formes codifiées, ou alors à servir (en apparence ou non) des arrangements politiques. Ainsi, tous ces dispositifs pourraient rentrer en tension par les politiques, et être manipulés par des leaders locaux invisibles *ancrés* dans le territoire. D'où notre questionnement sur la mise en place de dispositifs participatifs : sert-elle également à faire passer des décisions politiques ou les idées d'un groupe défini ? Une interrogation quant à leurs objectifs, cachés ou non, amène également une interrogation sur l'origine de ces dispositifs : d'où viennent-ils ? Sont-ce les

¹²² LASCOUMES P. et LE GALES P., 2006 – *Sociologie de l'action publique*, 128, Armand Colin, Broché 128p.

mêmes au niveau local et au niveau national ? Les conférences de citoyens, à titre d'exemple, qui ont un niveau national, servent-elles les mêmes objectifs que les dispositifs mis en place à l'échelle locale, tels les ateliers ?

Les jeux de négociation entre les parties prenantes ne sont pas à négliger. Il y a bien des jeux de négociation entre des acteurs qui n'ont pas les mêmes intérêts et qui ne verront pas de la même façon l'usage de la participation. Ces groupes d'intérêt sont devenus socialement structurants¹²³, et certains d'entre eux peuvent tendre à utiliser le dispositif participatif à leurs propres fins. Ainsi, il y a plusieurs façons de prendre en compte la démocratie ; la démocratie participative serait alors une modalité alternative parmi d'autres.

3) La démocratie liée aux groupes d'intérêt de Emiliano Grossman et Sabine Saurugger (2006)

En effet, si les objectifs de la démocratie représentative sont posés, certaines questions demeurent néanmoins. En effet, qui conteste réellement la démocratie représentative ? Ce qui nous amène à nous interroger sur l'origine de la demande de démocratie participative. Ne serait-ce pas une innovation politique qui serait surtout poussée par des militants, minoritaires pour le moment, tels les « *early adopters* » ? Si nous partons du postulat qu'il s'agit bien d'une innovation, les questions de sa diffusion doivent alors être posées. De même, nous devons également nous intéresser aux domaines d'action où la démocratie participative serait plus performante que la démocratie représentative, notamment par rapport aux actions des groupes de pression. Pour ce faire, nous devons voir en quoi le développement durable et la démocratie participative sont liés, et dans quelle mesure la démocratie participative serait, ou non, la forme de démocratie la plus adaptée au développement durable.

Ainsi, face à une démocratie représentative perçue comme en « *perte de vitesse* », certains auteurs proposeraient des alternatives à l'analyse du système actuel. Selon Emiliano Grossman et Sabine Saurugger (2006)¹²⁴ l'analyse des groupes d'intérêt, de leur émergence à leur fonctionnement dans la société, permettrait de comprendre et d'appréhender l'Etat. Les groupes sont ainsi structurants pour la société et les clivages ; dans ce contexte, il serait alors nécessaire d'analyser la demande de plus de participation par le biais des groupes d'intérêt

¹²³ GROSSMAN E. et SAURUGGER S., 2006 – *Les groupes d'intérêt : action collective et stratégies de représentation*, U Communication, Armand Colin, 251 p.

¹²⁴ GROSSMAN E. et SAURUGGER S., 2006 – *Ibid.*

sociétaux, économiques dans l'espace public. E. Grossman et S. Saurugger s'intéressent à la façon dont ces intérêts (constitués et organisés) sont représentés, et à l'influence que cette représentation peut exercer sur l'élaboration des politiques et sur la construction d'enjeux politiques. Ils font l'hypothèse que l'Etat est de plus en plus confronté à la participation d'acteurs non étatiques dans des processus politiques de différents niveaux. Et c'est dans cette perspective qu'ils évoquent l'émergence d'un système de gouvernance multi-niveaux, comme l'un des principaux moteurs de l'émergence de « *la société des groupes d'intérêt* ».

Les groupes d'intérêt, tels qu'ils sont définis par ces deux auteurs, représenteraient leurs intérêts ou ceux de leurs membres vis-à-vis du reste du monde. Cela pourrait ne pas avoir d'incidence sur la vie politique, dans un contexte donné, mais pourrait avoir un impact lorsqu'il s'agirait de se faire entendre à un moment donné, afin d'infléchir un projet aux intérêts qui leur seraient favorables. Ce serait à partir de ce moment-là, que l'organisation sociétale deviendrait un acteur politique. Et c'est ce qui expliquerait l'augmentation importante du nombre de groupes d'intérêts, dans la mesure où les sociétés témoigneraient d'une demande de participation croissante des citoyens et de certains secteurs de la société. Mais dans quelle mesure les groupes d'intérêts diffèrent-ils des groupes qui participent à la démocratie participative ?

Les groupes d'intérêt joueraient déjà un rôle d'intermédiaires entre les citoyens et les instances décisionnelles nouvelles. On assisterait alors à l'émergence et à l'expérimentation avec des « *innovations démocratiques* »¹²⁵, qui seraient censées relancer la participation politique. Selon E. Grossman et S. Saurugger, aujourd'hui, d'autres approches permettraient de penser une autre forme de participation des groupes d'intérêt, en représentant un secteur de la société dans des instances délibératives. Par ce biais, ces groupes d'intérêt pourraient contribuer à récupérer le « *contrôle* » des domaines qui sembleraient se soustraire aux formes plus classiques du contrôle démocratique.

¹²⁵ GROSSMAN E. et SAURUGGER S., 2006 – *Op. cit.*, p.222

C. Vers la démocratie dite participative et ses implications environnementales

1) La démocratie participative pour retisser les liens entre les politiques et les citoyens de Yves Sintomer (2007)

Selon Yves Sintomer (2007)¹²⁶, le « mécontentement » envers la classe politique serait comme structurel, dans la mesure où, de 1986 à 2002, chaque élection nationale a entraîné une « sanction » du gouvernement sortant et un changement de majorité. Le problème de la société française serait, selon lui, que « le système politique actuel soit incapable de se nourrir des dynamiques civiques existantes pour s'attaquer résolument aux défis du monde présent »¹²⁷. Les tentatives de réforme ont été jusque-là « velléitaires », car les critiques d'origine autogestionnaire et libertaires issues des années 1970 auraient eu peu d'impact sur l'action publique bureaucratique. Par ailleurs, il tient à souligner que notre idéologie républicaine pourrait constituer un obstacle, au sens où, en France, la mobilisation des citoyens ne répondrait pas seulement à des « logiques utilitaristes de défense des intérêts », mais également à des idéaux qui peuvent constituer des sources d'identification propres. Enfin la professionnalisation du système politique se traduirait comme un « véritable autisme social », où la classe politique serait constituée en groupes dont la vision et les intérêts diffèreraient de l'ensemble des citoyens.

Selon ces arguments, il faudrait donc « retisser » les liens entre les politiques et les citoyens, pour rendre l'action publique plus efficace. C'est également ce que mettait en avant Ulrich Beck (1986, rééd. 2008)¹²⁸, pour qui l'aptitude des citoyens « ordinaires » à remettre en question les formes traditionnelles d'expertise, associé aux connaissances originales des citoyens, pouvaient être utiles à l'action publique. L'apport d'une connaissance citoyenne assurerait alors une re-vitalité des institutions publiques mises en place. Ainsi, la démocratie représentative « classique », malgré son nom, ne serait plus vue, pour certains, comme la garante de la représentation de la parole citoyenne. Si dans certains cas elle fonctionne, dans d'autres cas elle poserait problème, notamment sur les réflexions quant à l'usage et à la place du vote.

¹²⁶ SINTOMER Y., 2007 – *Le pouvoir au peuple. Jury citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Cahiers libres, Editions La Découverte, 176 p.

¹²⁷ SINTOMER Y., 2007 – *Ibidem*, p. 19

¹²⁸ BECK U., 1986 (rééd. 2008) – *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Champs Essais, Flammarion, 521p.

Yves Sintomer (2007)¹²⁹ définit la démocratie participative comme résidant dans l'institutionnalisation de la participation citoyenne dans la mise en place de politiques publiques. La question de la participation des citoyens et des buts et objectifs de cette dernière doit être posée ; les objectifs recherchés via ce processus peuvent être divers. Ils peuvent être en outre réutilisés dans la communication ou la théorisation.

2) Le « *nouvel art de gouverner* » de Loïc Blondiaux (2008)

Loïc Blondiaux (2004 et 2008), quant à lui, nomme la démocratie participative comme un « *impensé conceptuel* ». En effet, selon lui, il y aurait un flou qui recouvrirait la notion de démocratie participative : « *Le problème avec le couple de notions à notre disposition, c'est que si nous savions bien ce qu'est la démocratie représentative et qu'en sont les principaux caractères, nul ne sait véritablement ce que recouvre la notion de « démocratie participative »* »¹³⁰. Ainsi, ce « *mot fétiche qu'est la participation* », pour reprendre l'expression de L. Blondiaux, pourrait être galvaudé. Dès lors, comment caractériser la participation ? Quels sens revêt le dispositif participatif lié à la notion de démocratie participative?

Quatre échelons de la participation sont distingués en fonction de l'implication des habitants. Il y a ainsi l'information, la consultation, la concertation et la co-décision. L'émergence de la « *démocratie délibérative* », qui se base sur les principes d'argumentation (un échange de raisons), d'inclusion (ouverture au plus grand nombre) et de publicité ou de transparence. L'enjeu, pour les défenseurs de la démocratie participative, serait important, car selon eux il ne s'agirait plus, via la « *démocratie délibérative* », de laisser croire aux habitants qu'il y a participation à la décision en tant que telle, ce qui pourrait susciter une source de frustration, comme nous l'avons déjà évoqué.

Ainsi, la participation du peuple en tant que telle, notamment par le vote, dans un système démocratique, ne va pas de soi. Au fondement du gouvernement représentatif, mis en place par les révolutions américaine et française, « *la participation active des citoyens ordinaires hors des périodes électorales n'est nullement désirée, tout juste tolérée* » (L.

¹²⁹ SINTOMER Y., 2007 – « Dynamiques et défis de la démocratie participative », *Transversales Sciences et culture*, ressources en ligne, 3 p.

¹³⁰ BLONDIAUX L., 2004 - « *Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique* » (à paraître dans *Démocratie participative et gestion de proximité*, Paris, La découverte, 2004) *Conférences de la Chaire MCD*. En ligne. <http://www.chaire-cd.ca>, p.9

Blondiaux, 2008)¹³¹. La « *méfiance* » envers le peuple serait l'une des caractéristiques du gouvernement représentatif, dans la mesure où seul celui qui a été élu par le peuple, à savoir l'aristocrate (au sens du meilleur, du plus méritant) élu au suffrage universel, aurait la « *capacité* », mais surtout la « *légitimité* » d'agir. Le régime démocratique tel qu'il était présenté n'inclurait pas la participation active des citoyens, ce qui lui aurait valu le terme de démocratie « *bourgeoise* ».

Si, selon L. Blondiaux la participation peut être vue comme un « *nouvel art de gouverner* », voire comme une nécessité, la question du rôle joué par la participation fait ici bien débat, et ne va pas de soi. En effet, la participation a été un thème très important et controversé en Mai 1968, à titre d'exemple. Dans la dimension qu'elle a prise, Mai 1968 aurait révélé les aspirations démocratiques de la société française, notamment celles de la jeunesse¹³², qui ne parvenaient pas à s'exprimer dans le cadre politique traditionnel. Ces aspirations démocratiques se seraient traduites d'elles-mêmes dans des formes d'expression et de manifestation considérées comme plus directes. Néanmoins, il convient de souligner que ces formes d'expression n'ont pas revêtu n'importe quelles formes de participation. En effet, le mouvement contestataire a refusé « *les offres de participation* » qui provenaient du pouvoir de l'époque, celui de Charles de Gaulle, car il s'agissait d'une autorité que le mouvement de Mai 68 remettait en cause.

Ainsi, par les contestations auxquelles elles sont confrontées, les institutions politiques seraient vues comme « *en perte de légitimité* », dans la mesure où elles seraient de plus en plus « *décriées* » et « *suspectées* » par l'ensemble de la population (ne remplissant pas son rôle et ne représentant plus la population, notamment). Si un vieux fond « *anti-parlementaire* » et « *anti-élitiste* » aurait toujours existé, il semblerait que l'abstention en hausse lors des élections de ces vingt dernières années, témoignerait d'un rejet des institutions politiques actuelles. Par le vote, et pas l'absence de vote, il y aurait donc remise en cause du système tel qu'il est défini actuellement. Remise en cause du système qui trouverait un terreau d'expression dans les questions environnementales.

¹³¹ BLONDIAUX L., 2008 – *Le nouvel esprit de la démocratie*, La république des idées, Seuil, p.13

¹³² COHEN E., 2008 – « L'ombre portée de Mai 68 en politique : Démocratie et participation », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, Presses de Sciences Po Paris, n°98, 12 p.

3) La démocratie écologique participative de Dominique Bourg (2010)

Le développement durable et la question participative dans les années 2000

En outre, face aux crises alimentaires, environnementales et sociétales, le questionnement du développement durable prend une place de plus en plus grande dans notre société. En effet, la question du développement durable a beaucoup évolué durant ces dernières années, pour devenir un sujet d'actualité, quasiment omniprésent sur la scène médiatique, comme en témoignent, entre autres, les multiples revues créées dans les années 2000 sur la question (*LaRevueDurable* (revue bimestrielle – créée en 2002), *Développement durable et territoires* (revue en ligne créée en 2002), *Terra Eco* (magazine mensuel créé en 2004), *Energie et Développement durable Magazine* (magazine bimestriel créé en 2004), *Ecologik* (magazine bimestriel professionnel créé en 2008), *Décisions durables* (magazine bimestriel professionnel créé en 2009), à titre d'exemples). Enjeu mondial, comme en témoigne la Conférence de Cancún de 2010 sur le climat, qui fait part de la volonté d'engagement des pays en développement à comptabiliser et publier leurs émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à mettre en œuvre des « actions nationales et appropriées » pour diminuer leurs émissions d'ici 2020¹³³.

D'après les auteurs que nous venons d'étudier, il semblerait que la participation citoyenne soit la garante de l'efficacité des actions politiques, et qu'elle le serait tout particulièrement dans le cadre du développement durable. Néanmoins, il convient de s'interroger sur la réalité de ce fait. Contrairement à d'autres concepts, en quoi celui du développement durable requiert-il une implication effective des citoyens? Comme justifier la participation citoyenne pour résoudre le problème environnemental, qui est à l'origine technique et scientifique ?

Selon Rob Hopkins (2010)¹³⁴, nous serions dans une période « décisive », période de changement, où l'ère du pétrole « bon marché » toucherait à sa fin. Pour une société telle que la nôtre qui en dépend énormément, cela impliquerait d'énormes changements qui ne pourraient avoir lieu sans une coordination à tous les niveaux d'échelle d'action : les pouvoirs publics, l'expertise scientifique et la participation citoyenne. Les scénarios d'évolutions

¹³³ LARAMEE DE TANNENBERG V., 2010 – « Cancun accouche d'un accord », *Journal de l'environnement*, article du 13/12/10, ressources en ligne.

¹³⁴ HOPKINS R., MONGEAU S. et DURAND M., 2010 – *Manuel de transition de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Editions Ecosociété, 216 p.

présentés impliqueraient des évolutions technologiques mais aussi sociopolitiques, dont le but serait de susciter une réaction consistant à mobiliser les individus, les communautés, les entreprises, les institutions et les organisations gouvernementales, afin de collaborer ensemble le plus efficacement possible, en vue d'une transition « douce » vers une société moins dépendante des énergies fossiles. Néanmoins, il reste à analyser le caractère effectif de telles évolutions et emboîtements d'échelle, ce qui est, pour l'instant, très peu traité par la littérature d'une façon empirique.

Si nous considérons que la démocratie participative est l'une des formes la plus adaptée au développement durable, reste à voir dans quelle mesure nous pouvons valider ou invalider ce postulat.

La démocratie participative, une réponse aux défis environnementaux ?

Dans le domaine environnemental, la loi Barnier du 2 Février 1995 impose l'obligation de concertation pour les grands projets d'infrastructure qui ont une incidence sur l'environnement. De même, en 2005, la Charte de l'environnement déclare que toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement et de participer à l'élaboration des décisions publiques. S'il y a bien des droits sur la participation, le contenu reste indistinct ou flou, notamment sur les conditions de concertation avec les habitants, sur la façon dont elle doit être menée. Le rapport Pancher de 2008, fait, en outre, de « l'amélioration des procédures de concertation et d'association du public, notamment en matière d'environnement » une « exigence pour les responsables publics »¹³⁵. Le but est ici de favoriser la participation du public à la prise de décisions ayant des incidences sur l'environnement. Par ailleurs, le champ sémantique des initiatives de concertation témoigne de « l'impératif participatif » : « débat », « forum », « assises », « rencontres », « commissions », « conseils », « ateliers »¹³⁶, notamment.

Selon Dominique Bourg (2010)¹³⁷, il y aurait un manque « d'efficacité », par son fonctionnement, de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dans la lutte contre les problèmes d'environnement globaux et de l'inégalité de la répartition de la richesse sur Terre. Selon lui, cet échec serait « imputable à nos démocraties représentatives »,

¹³⁵ PLANCHER B., 2008 – « La concertation au service de la démocratie environnementale. Pour une définition d'un cadre général de la gouvernance environnementale. », *Rapport de Bertrand Plancher, Député de la Meuse à Nicolas Sarkozy, Président de la République Française*, p. 2.

¹³⁶ BLONDIAUX L., 2008 - *Op. cit.*

¹³⁷ BOURG D., 2010 – « Une démocratie écologique pour sauver la planète », Bilan Planète, *Le Monde*, Hors-Série 2010, p. 8

car elles auraient refusé de demander des infléchissements des modes de vie, et n'auraient parié que sur les seules technologies et « *de toute évidence, nos démocraties sont incapables de faire face aux grands enjeux environnementaux et de long terme* ».

En effet, toujours selon D. Bourg, le mécanisme représentatif fondamental poserait problème en matière d'environnement, puisqu'un retour des élus devant les électeurs ne marcherait que si les intérêts des électeurs sont « *clairement identifiables* », ce qui ne serait pas le cas en matière d'environnement global. Ecologiquement parlant, selon l'auteur, les intérêts d'aujourd'hui ne seront pas ceux de demain, et ils peuvent s'opposer à ceux d'habitants d'autres régions. Dans cette optique, les enjeux liés aux questions environnementales globales auraient des enjeux qui iraient bien plus loin que ne pourrait fournir la seule appréciation des termes d'intérêts individuels. Le constat est, selon lui, ainsi posé : « *le défi écologique est indissociablement un défi politique : nous ne le relèverons qu'en modifiant en profondeur nos institutions. Protéger la biosphère exige donc de repenser la démocratie elle-même* »¹³⁸. Nous pouvons souligner qu'il s'agit, ici, de la reprise d'un vieux débat, entre raisonner en institution abstraite et idéale, ou raisonner en fonctionnement concret d'organisation sous contraintes, avec plus ou moins d'efficacité.

Ainsi, la démocratie écologique, telle qu'elle est définie par D. Bourg privilégie donc des formes institutionnelles qui permettraient de sensibiliser à l'impact environnemental des activités humaines. Dans cette logique, il serait possible de faire émerger des lois qui seraient « *environnementalement* » fondées et justes, parce que les citoyens participeraient à leur conception. Une démocratie écologique idéale viserait alors à diffuser la fonction politique dans l'ensemble de la société, notamment par l'accroissement de l'implication directe des citoyens dans des processus qui étaient alors dominés par le « *pouvoir des experts* ». Le rôle du citoyen dans ces dispositifs participatifs serait celui d'aider à mettre en avant d'éventuels préjugés incorporés dans les témoignages des experts, à contester des choix politiques qui ne seraient pas les plus justes, et à exprimer, à titre d'exemple, des préférences pour de nouvelles solutions de remplacement. Ce serait par l'expérience participative (échanges d'arguments) que les participants pourraient élargir leurs perspectives au-delà de leurs propres intérêts.

Ainsi, concernant les enjeux environnementaux actuels, notre incapacité d'agir pourrait nous renvoyer aux imperfections de notre propre système politique. Les enjeux

¹³⁸ BOURG D. et WHITESIDE K., 2010 – *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, La république des idées, Seuil, p.10

environnementaux impliqueraient donc de repenser notre système actuel pour une démarche plus participative. Le développement durable semble d'ailleurs être pensé dans cette optique, puisque l'un de ses piliers est la gouvernance, démarche de concertation et de décision, qui s'apparente, par ses objectifs, à la démocratie participative à l'échelle du territoire.

D. Conclusion de chapitre

Nous avons pu constater qu'une prise de conscience avait eu lieu dans les années 1980 et 1990, suite aux nombreux scandales sanitaires et alimentaires, et l'apparition des dangers techniques écologiques. Cette prise de conscience aboutit aux conférences de citoyens, questionnant, notamment, le lien problématique entre développement durable et démocratie. A partir des années 2000, ce fut la publication de nombreux magazines, autour de ces questions environnementales, qui témoignent de l'intérêt suscité. A partir de 2008, du fait notamment de la crise, de nouvelles injonctions participatives appellent à une prise en compte des citoyens, qui ne seraient plus dissociés, dans leur action, des experts et des élus.

Ainsi, par ce rappel socio-historique des enjeux actuels d'une forme de participation plus participative dans le cadre du développement durable, nous avons voulu présenter les principales clefs de compréhension à la réalisation de l'Atelier Climat. Il ne s'agissait pas de statuer sur le bien-fondé d'une telle démarche, mais bien de mettre en perspective le contexte de la mise en place du processus de l'atelier. En effet, il nous semblait crucial de mettre en exergue l'injonction participative qui, théoriquement, place dorénavant l'individu dans un nouveau rapport d'action avec les autres acteurs que sont les experts scientifiques et les élus. Cette nouvelle place serait, en outre, significative d'une volonté de recentrer les enjeux environnementaux sur l'agir des individus. Ces-derniers seraient considérés comme des acteurs déterminants dans la mise en place d'une société plus durable, par l'adoption de comportements plus responsables. Ils participeraient, ainsi, à part entière, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et, d'une façon plus globale, à la protection de l'environnement, par l'adoption de pratiques plus économes.

Cette idée est également développée par l'Agence de l'Environnement et De la Maitrise de l'Energie, qui institua dès 2004 un plan national d'actions de prévention des déchets, afin de créer un « *effort durable* » de tous les acteurs concernés : « *producteurs, distributeurs, Etat*

et établissements publics, collectivités locales, et, surtout, consommateurs et citoyens »¹³⁹. Il fut suivi par un plan national de soutien au compostage domestique en 2006, mais aussi par la loi dite de Grenelle 1 du 3 août 2009 visant une réduction de la production des ordures ménagères et assimilées de 7% en cinq ans¹⁴⁰. Les « *citoyens* » sont ainsi convoqués pour participer, à leur niveau, à des actions locales ayant des implications plus globales ; il y aurait la reconnaissance d'une forme d'expertise qui leur serait propre. Cette expertise se témoignerait, entre autres, via leur participation à l'Atelier Climat, dans la volonté d'une co-élaboration de plans d'action.

Dès lors, nous devons nous intéresser au processus de l'Atelier Climat, à sa forme, à son organisation, et aux objectifs qui étaient recherchés à travers son élaboration. Car si les participants sont reconnus dans leur expertise citoyenne, c'est en premier lieu pour permettre aux politiques publiques d'ajuster leurs actions, en vue d'une modification des comportements de l'ensemble des habitants. L'habitant-citoyen serait donc au cœur d'enjeux politiques locaux et globaux environnementaux ; les changements de comportement pourraient se voir insuffler par les habitants pour les habitants.

¹³⁹ ADEME, 2004 – *Plan d'actions pour la prévention de la production de déchets*, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, p. 5

¹⁴⁰ ADEME, 2013 – « Ce qu'il faut savoir sur la prévention », ressources en ligne sur le site de l'ademe.fr

Chapitre 2 : L'Atelier Climat de Nantes Métropole : description de l'aspect organisationnel du processus et des objectifs recherchés via son élaboration

Ce chapitre portera sur la présentation des protagonistes principaux de l'Atelier Climat, à savoir les 150 participants retenus, ainsi que les consultants de Missions Publiques, en charge de l'animation des séances de l'Atelier. Nous allons présenter les caractéristiques sociodémographiques des participants, le rôle qui leur est attribué, et l'organisation du processus scandé en sept séances. Il s'agit ici de décrire l'aspect organisationnel du processus. A ce titre, nous avons fait le choix d'étudier les motivations et le registre imaginaire associé à l'intégration de ce dispositif, par la suite, dans le chapitre 4, afin de ne pas dissocier leurs motifs d'engagement de leurs représentations. En effet, ces-dernières nous semblent particulièrement structurantes dans la compréhension de leurs actions, et dans l'analyse du lien valeurs/changements de comportement que nous essayons d'identifier.

L'analyse de ce chapitre (et de ceux à venir) s'appuie sur le recueil de données spécifique au travail de consultant, tel que les prises de notes réalisées lors des sessions, mais également lors des exercices écrits effectués par les participants (notamment les questionnaires et les supports à remplir qui leur avaient été distribués), des comptes-rendus réalisés à la fin de chaque session et des rapports analytiques que nous avons co-écrits, et qui furent transmis au comité de pilotage de Nantes Métropole, et, par la suite, aux participants. A ces données, s'ajoutent nos remarques, réflexions et commentaires, que nous avons pris en marge du processus, lors de nos observations participantes. Nos entretiens semi-directifs effectués durant l'Atelier Climat, serviront de terreau d'analyse à l'ensemble de notre première partie, mais seront traités en particulier dans les chapitres suivants. Nos entretiens effectués post-Atelier Climat (en Janvier/Février 2013), quant à eux, seront notamment intégrés à notre réflexion dans le chapitre 6, pour une confrontation objectifs/résultats.

A. L'élaboration de l'Atelier Climat

1) Le projet : un ancrage local pour un rayonnement national

La Convention d'Aarhus, votée dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE-ONU) en 1998, qui a été ratifiée par la France en 2002, fait part d'un droit à l'information, à l'accès à la justice et à la participation du public « concerné » à l'élaboration de la réglementation dans le domaine environnemental. De même, le traité de Lisbonne sur l'Union européenne de 2007, propose d'encourager un « dialogue ouvert » entre les associations représentatives et la société civile (article 8B).

Par ailleurs, la loi Grenelle II met en avant la création de schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), afin de contrecarrer le manque de cohérence de certaines démarches territoriales. Ces schémas ont pour objectif de faciliter l'articulation de la prise d'action à différentes échelles, notamment nationale et régionale, pour répondre aux engagements nationaux, européens et internationaux. En vue de l'élaboration de ces schémas, des ateliers citoyens sont mis en place par certaines collectivités, en faisant participer les habitants.

Mais s'il y a bien injonction, il n'y pas de réglementation stricte imposant aux institutions de mettre en place de tels dispositifs participatifs. Il nous fallait donc nous interroger sur le but recherché à travers la mise en place, à Nantes Métropole, de ce dispositif de démocratie participative en lien avec le développement durable.

Le Plan Climat de Nantes Métropole s'inscrivait dans un enjeu de transformation sociale et sociétale aux questions environnementales, qui avait pour objectif de passer par un « mécanisme démocratique ». En effet, Nantes Métropole avait souhaité, en 2006, définir un Plan Climat Territorial (P.C.T.) pour son territoire. Dans cette optique, un diagnostic, réalisé en 2007, fit apparaître des émissions de CO₂ correspondant à 2,1 millions de tonnes, liées pour 29% aux déplacements, pour 30% à l'habitat, pour 21% au tertiaire, pour 19% à l'industrie et pour 1% à l'agriculture¹⁴¹. Cette étude permit de démontrer qu'une réduction effective des émissions de CO₂ devait passer par la mobilisation des acteurs du territoire et notamment des habitants. Le Plan Climat de Nantes Métropole, visant une réduction de 50% des émissions de son territoire d'ici 2025, se traduit, dès lors, par un engagement

¹⁴¹ Données issues du rapport final effectué par Missions Publiques et transmis à Nantes Métropole en septembre 2011.

« important » de Nantes Métropole, qui allait au-delà des préconisations du protocole de Kyoto. En outre, l'adoption du P.C.T. prévoyait des réponses à la fois structurelles et comportementales ; l'évolution des comportements individuels demeurait dès lors un enjeu majeur.

Le projet de l'Atelier Climat, avait donc pour point d'ancrage le Plan Climat adopté en 2007 par Nantes Métropole. L'Atelier Climat fut présenté comme une démarche dite « expérimentale », première en France (du fait du nombre de participants et de sa durée), qui s'appuyait sur le suivi de 150 ménages de l'agglomération pendant un an. Cet atelier visait à la fois à mesurer les freins et les limites, ainsi que les facteurs favorisant les changements d'habitude des citoyens. Il s'agissait également de « tester » les politiques publiques qui accompagnaient les habitants dans un changement ou une adaptation de leurs habitudes. La première rencontre entre les ménages sélectionnés et qui acceptèrent d'y participer, fut le 26 juin 2010. Deux types d'accompagnement furent proposés ; les formules F3 (trois rencontres Climat) et F7 (trois réunions Climat et quatre réunions thématiques), que nous développerons dans la partie « organisation ».

Le but recherché à travers l'Atelier Climat, tel qu'il était identifié par les acteurs de Nantes Métropole, mais aussi par les consultants de Missions Publiques, était de mettre à jour les pratiques de consommation, de déplacement, mais aussi celles en matière d'habitat/énergie et de déchets des citoyens, afin de voir ce qui pouvait être fait, à Nantes métropole, pour participer et intégrer ces pratiques au développement durable. La communauté de Nantes Métropole s'intéressait ainsi aux freins et leviers en matière d'adoption de comportements faiblement émetteurs de gaz à effet de serre. Il était également demandé de mettre à jour les grands mécanismes du changement, en identifiant les marges de manœuvre et les perceptions qui y étaient associées. L'objectif final pour les participants était de produire un avis citoyen, répondant à quatre grandes questions : 1) ce que les participants envisageaient de faire individuellement et collectivement pour contribuer à l'objectif climat de Nantes Métropole, 2) connaître les principaux obstacles que les participants rencontraient pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, 3) connaître ce qui leur permettraient d'agir davantage pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et comment Nantes Métropole pouvait les y aider, 4) comment rendre les 600 000 habitants de Nantes Métropole, dans leur ensemble, acteurs d'une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cet atelier visait donc à la fois à mesurer les freins et les limites, ainsi que les facteurs favorisant les changements d'habitude des citoyens, mais également à tester les politiques publiques qui accompagnaient les habitants dans un changement ou une adaptation de leurs habitudes afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La légitimité de la démarche était ainsi résumée par Jean-Marc Ayrault, alors député maire de Nantes Métropole : « *Le dialogue citoyen nourrit l'ajustement de nos projets* »¹⁴². Par ailleurs, Nantes se voulait être « *un territoire pionnier de la participation des habitants dans la réalisation des objectifs ambitieux d'un Plan Climat* » et « *un territoire innovant dans l'articulation entre l'action publique et l'action individuelle* »¹⁴³. Le ton de l'Atelier Climat était ainsi donné : une volonté de dialogue entre les habitants et les élus de l'agglomération pour une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

L'Atelier Climat était perçu comme un « *objectif ambitieux* », pour reprendre l'expression de Ronan Dantec, alors vice-président de Nantes Métropole en charge de l'Agenda 21, qui insista sur la nécessité de mettre en place des actions locales pour faire face au changement climatique. Les 150 familles participant à l'Atelier Climat devaient apporter leur « *expertise* » de citoyens, afin de mettre en place des politiques publiques qui auraient été plus en concordance avec les attentes des habitants de l'agglomération. Ces familles devaient également recevoir des informations et de conseils afin de « *modifier* » progressivement leurs comportements. La démarche de l'atelier partait ainsi du postulat selon lequel il était possible d'insuffler un changement de société par la concertation entre les différents acteurs de la ville : « *En agissant tous individuellement, à votre niveau et selon vos moyens, vous apportez à l'ensemble de la collectivité et vous contribuez à la construction d'une véritable éco-métropole. Grâce à vous et à l'Atelier Climat, nous allons inventer ensemble un nouveau modèle de société.* »¹⁴⁴

¹⁴² Lettre envoyée aux participants de l'Atelier Climat par Jean-Marc Ayrault, alors député-maire de Nantes et président de Nantes Métropole.

¹⁴³ Site de Nantes Métropole : « « L'Atelier Climat », une expérimentation inédite », consulté le 07/01/13 : <http://www.nantesmetropole.fr/la-communaute-urbaine/competences/l-atelier-climat-28794.kjsp>

¹⁴⁴ Propos recueillis sur le site de Nantes Métropole, « Expertise citoyenne », consulté le 08/01/13 : <http://www.nantesmetropole.fr/actualite/l-actualite-thematique/l-atelier-climat-dechets-developpement-durable-eau-transport-et-deplacements-32879.kjsp>

2) Le recrutement du panel de citoyens :

Dans une première étape, du 8 au 19 mars 2010, une enquête téléphonique fut réalisée par TMO Régions auprès de 2 503 habitants de l'agglomération. Les résultats se voulaient être représentatifs de la population de l'agglomération en termes de sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et taille de la commune. Cette enquête visait à « mesurer » les opinions et perceptions de la population, les actions et intentions d'action en lien avec les enjeux du changement climatique et de l'énergie¹⁴⁵.

La seconde étape consista dans le recrutement de 150 ménages volontaires parmi les 1302 personnes se déclarant intéressées par la démarche lors de l'enquête. Le recrutement, auquel nous n'avons pas participé, se fit sur la base de questions en lien avec le climat, leur sensibilité sur les questions environnementales, leurs motivations pour l'Atelier Climat, et un affinage des critères de représentabilité. Selon le rapport d'étape fait par Missions Publiques, auquel nous avons pu avoir accès, la composition de l'Atelier Climat devait croiser deux principales dimensions : une diversité optimale (approchant la représentativité statistique) en termes de résidence, de catégories sociodémographiques, de composition du ménage, du type de logement et une diversité en termes de comportements et d'opinions autour du changement climatique. Toutefois, Missions Publiques, après discussion avec TMO Régions, proposa de surreprésenter les individus ayant peu de pratiques quotidiennes qui concouraient à une réduction des émissions des gaz à effet de serre, ainsi que des individus plus « sceptiques » sur la capacité d'influencer des choix individuels sur la situation globale du réchauffement climatique. Ces deux surreprésentations visaient à éviter de constituer un panel qui serait uniquement composé de ménages déjà convaincus et plus actifs que la majorité des habitants. Ainsi, en vue de constituer le groupe des 150 participants, il fut décidé de les sélectionner notamment, en fonction de leur répartition centre-ville, intra-périphérie et extra-périphérie, de leur âge, de leur habitat, de la composition de leur ménage, et de leur « représentativité comportementale » (en fonction de leurs pratiques déclarées). A partir de cette typologie, TMO Régions construisit une base pour le rappel, afin de convaincre entre 150 et 180 ménages de s'engager dans l'Atelier Climat.

¹⁴⁵ Données issues du rapport final effectué par Missions Publiques et transmis à Nantes Métropole en septembre 2011.

B. Présentation des participants, de nos interviewés et de la méthodologie :

Si les personnes recrutées pour intégrer l'atelier étaient davantage sensibilisées aux questions environnementales que l'ensemble de la population de l'agglomération nantaise, il ne s'agissait pas, dans leur majorité, de militants, ni d'une « *avant-garde éclairée* ». Nous pourrions les caractériser comme étant des habitants de Nantes Métropole, qui s'intéressaient aux enjeux environnementaux actuels (au sens large, et non pas seulement limités aux questions liées au changement climatique) et qui désiraient agir dans leur agglomération.

1) La composition du groupe : les participants de l'Atelier Climat (sur la base d'une étude quantitative)

Suite à l'enquête quantitative réalisée par TMO pour l'Atelier Climat, en mars 2010, sur la base de 2500 répondants, nous avons pu identifier quelques grandes caractéristiques des participants de l'Atelier Climat, vis-à-vis de l'ensemble des habitants de Nantes Métropole. En premier lieu, il convient de souligner que les caractéristiques sociologiques des participants de l'Atelier Climat sont proches de celles de l'ensemble des habitants de l'agglomération. Toutefois, quelques spécificités de l'échantillon sont à mettre en avant. En effet, nous pûmes constater une surreprésentation de trentenaires et de cinquantenaires au détriment des 18-30 ans et des plus de 60 ans, ainsi qu'une forte surreprésentation de cadres, professions intellectuelles, libérales et intermédiaires. Par ailleurs, il y avait une plus grande proportion de propriétaires de maisons individuelles.

Concernant leurs comportements *déclarés*, les participants de l'Atelier Climat ne diffèrent pas des autres habitants de Nantes Métropole, mais adoptent cependant de façon un peu plus fréquente des comportements faiblement émetteurs de gaz à effet de serre. Ils trient ainsi, à titre d'exemple, leurs déchets à près de 90% contre 86% pour l'ensemble des habitants de l'agglomération. Par ailleurs, ils déclarent acheter des produits locaux et surtout de saison, pour presque neuf dixièmes des participants. Certains disent acheter des produits biologiques, environ deux fois plus que l'ensemble de la population de Nantes Métropole (36% contre 18%). Ils font également attention, en majorité, aux produits respectueux de l'environnement.

Au sujet de leur habitat, ils sont une majorité à avoir réalisé des travaux d'isolation, et un peu plus du tiers des participants ont opté pour un système de chauffage moins consommateur d'énergie et ont amélioré leur système de chauffage. Ils éteignent tous la lumière en quittant la

pièce, et limitent davantage l'usage des appareils très consommateurs d'énergie que l'ensemble de la population de Nantes Métropole (64% contre 52%).

La majorité des participants à l'Atelier Climat pense que le réchauffement climatique est essentiellement lié aux activités humaines. Néanmoins, une partie d'entre eux (20%) considère que c'est un phénomène naturel sur lequel les activités humaines n'ont que peu d'impact, et 19% n'ont pas d'avis sur la question. Les participants ont une idée des grandes conséquences du réchauffement climatique pour les neuf dixièmes d'entre eux, et se déclarent assez préoccupés des conséquences du réchauffement climatique, qui seraient, en priorité, la montée des eaux (54%), la fonte des glaces (26%) et les catastrophes naturelles (26%). Ils sont moins nombreux à n'avoir aucune idée des conséquences du réchauffement climatique que l'ensemble de la population de Nantes Métropole (9% contre 22%).

Questions	Variables	Ménages Atelier Climat	Population NM
Sexe de la personne référente pour le ménage	Homme	59%	46%
	Femme	41%	54%
Age	18-29 ans	16%	26%
	30-39 ans	22%	17%
	40-49 ans	19%	17%
	50-59 ans	25%	16%
	Plus de 60 ans	19%	24%
Activité professionnelle	Actifs	56%	54%
	Demandeurs d'emplois	9%	6%
	Etudiants	4%	9%
	Au foyer / congé parental	5%	5%
	A la retraite	22%	23%
	Autre situation	4%	3%
Situation professionnelle	Agriculteur exploitant	0%	0%
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	2%	3%
	Cadre, profession libérale, PIS	21%	11%
	Profession intermédiaire	28%	16%
	Employé	11%	18%
	Ouvrier	3%	12%

PARTIE I : L' « Atelier Climat », forme d'acquisition de « bonnes pratiques » environnementales : analyse des représentations et des pratiques des participants

	Retraité	22%	23%
	Etudiant	4%	9%
	Au foyer / congé parental	5%	5%
	Autre inactif	4%	3%
Statut	Propriétaire d'une maison individuelle	54%	48%
	Propriétaire d'un appartement	16%	13%
	Locataire d'un appartement en résidence HLM	9%	14%
	Locataire privé	21%	25%
	Ne sait pas	0%	1%
Nombre d'enfants vivant au sein du foyer	Aucun	46%	62%
	1	17%	14%
	2	27%	16%
	3	8%	6%
	4 et plus	2%	2%

Source : enquête TMO pour l'Atelier Climat, mars 2010

(base : 2500 répondants)

Pratiques	Ménages Atelier Climat	Population NM
Achètent des produits des locaux (systématiquement ou souvent)	57%	45%
Achètent des produits de saison (systématiquement ou souvent)	84%	80%
Achètent des produits biologiques (systématiquement ou souvent)	36%	18%
Font attention aux produits respectueux de l'environnement (systématiquement ou souvent)	55%	42%
(...)		
Tri des déchets (systématiquement ou souvent)	90%	86%

Source : enquête TMO pour l'Atelier Climat, mars 2010

Questions	Variables	Ménages Atelier Climat	Population NM
Avez-vous déjà entendu parler du réchauffement climatique ?	Oui	100%	98%
	Non	0%	2%
Pensez-vous que le réchauffement climatique soit	Essentiellement lié aux activités humaines	62%	59%
	Un phénomène naturel sur lequel les activités humaines n'ont que peu d'impacts	20%	18%
	Vous n'avez pas d'avis	19%	23%
Avez-vous une idée, ne serait-ce qu'approximative, des grandes conséquences du réchauffement climatique ?	Oui	91%	78%
	Non	9%	22%
Vous sentez-vous, très, assez, assez peu ou pas du tout préoccupé par les conséquences du changement/réchauffement climatique ?	Très préoccupé	22%	15%
	Assez préoccupé	67%	63%
	Assez peu préoccupé	8%	17%
	Pas du tout préoccupé	3%	3%
	Ne sait pas	0%	3%
Selon-vous, quelles sont les principales conséquences du changement / réchauffement climatique ?	Montée des eaux	54%	32%
	Fonte des glaces	26%	24%
	Catastrophes naturelles	26%	17%
	Dérèglements climatiques	19%	15%
	Impact sur la nature, l'environnement, l'écosystème	13%	6%
	Impact sur l'espèce animale	11%	7%
	N'a aucune idée des conséquences du réchauffement climatique	9%	22%
	Sécheresse, désertification, manque	9%	6%

	d'eau		
	Autre	9%	4%
	Hausse des températures	7%	7%
	Pollution	5%	8%
	Destruction de la couche d'ozone	5%	4%
	Exodes, réfugiés climatiques	5%	2%
	Disparition de territoires, d'îles	4%	2%
	Fin du monde/ fin de l'humanité/ destruction de la planète	3%	1%
	Autres conséquences (moins de 3% pour chaque)	8%	8%
	Ne sait pas	1%	5%

(Source : enquête TMO de Mars 2010)

2) Nos interviewés et les entretiens réalisés : l'étude qualitative

Nous avons inscrit notre enquête dans une démarche qualitative, dans l'objectif de mettre en exergue, notamment, les effets de situation, les interactions sociales sous contraintes, et la place de l'imaginaire. A cette fin, sur les 150 ménages de l'Atelier Climat, nous en avons interviewé 37. Nous les avons choisis selon six critères : leur âge, leur situation géographique (Nantes centre versus communes de Nantes Métropole), leur nombre d'enfants à charge, leur statut (propriétaire ou locataire), leur lieu de vie (habitat collectif ou individuel) et enfin, leur catégorie socio-professionnelle.

Leur âge

Pour ce faire, nous avons interrogé quatorze personnes entre 22 et 40 ans (la plus jeune personne inscrite, en tant qu'adulte, à l'Atelier Climat avait en effet 22 ans). Nous avons fait le choix d'étendre cette première tranche d'âge jusqu'à 40 ans, en considérant qu'il s'agissait éventuellement de la période des premiers enfants, des premières installations, des premiers achats d'appartement ou de voiture, notamment. Nous avons interrogé quinze personnes entre

40 et 60 ans, tranche d'âge qui correspondrait à des individus qui seraient déjà installés (appartement et équipement), avec des enfants grands (adolescents ou jeunes adultes). Et enfin, notre échantillon d'étude se compose de huit personnes de plus de 61 ans, et qui, de par leur maturité et expérience, pourrait avoir des valeurs et des pratiques différentes des autres tranches d'âge. Nous avons pu, en outre, interroger, en entretien, une personne de plus de 80 ans.

Leurs enfants à charge

Nous avons considéré que le fait d'avoir des enfants à charge pouvait être également une variable explicative des comportements, notamment dans le cadre du réchauffement climatique (assurer un meilleur avenir à ses enfants). Cette variable pouvait conditionner également certaines pratiques alimentaires, ce qu'il nous restait à définir. Nous avons pu interviewer vingt-deux personnes ayant des enfants à charge, et quinze personnes sans enfants à charge, dont sept individus sans enfants à charge, mais avec des enfants vivant hors du domicile familial.

Leur situation géographique

Nantes Métropole est composée de la ville de Nantes, mais également de vingt-trois autres communes, formant la métropole nantaise. Nous avons donc interrogé dix-huit personnes résidant à Nantes ville, et dix-neuf autres des communes de la métropole nantaise (CMN), afin de voir s'il y avait éventuellement des pratiques différentes, entre ceux qui habitent dans le centre même de l'agglomération, et ceux en périphérie (notamment pour les déplacements ou l'alimentation).

Leur statut propriétaire/locataire

Une autre variable pouvait être intéressante à analyser concernant les pratiques liées à l'habitat, à savoir celle liée au statut de propriétaire ou de locataire. Elle pouvait nous permettre de voir si, oui ou non, les actes d'économie d'énergie étaient plus faciles à réaliser quand on était locataire. A cette fin, nous avons interrogé vingt-deux propriétaires, quatorze locataires et un individu vivant encore chez ses parents.

Leur lieu de vie

De même que le critère propriétaire/locataire, le type d'habitat dans lequel nos participants vivaient pouvait être une piste intéressante à analyser. Nous avons donc questionné vingt-six

personnes vivant en habitat individuel, dont dix-neuf en maison individuelle et sept en maison mitoyenne, et onze personnes habitant en habitat collectif (en appartement).

Leur catégorie socio-professionnelle

Enfin, il nous semblait important de diversifier les catégories socio-professionnelles de nos interviewés, afin d'avoir un spectre d'étude le plus large possible, au sein des participants de l'Atelier Climat. Notre échantillon est donc composé de vingt-sept actifs et de dix retraités. Il y a ainsi neuf cadres (un chargé d'études EDF, un analyste, un consultant en organisation et systèmes d'information, une cadre en ressources humaines, une comptable, une chargée de mission dans les collectivités publiques, un responsable d'opérations en bâtiment, un cadre SNCF et un cadre commercial (dont deux retraités)), huit professeurs/enseignants/formateurs (dont trois retraités), cinq employés (une documentaliste, une assistante maternelle, un technicien en chauffage-couverture-plomberie, un chef de cuisine et un agent commercial (dont un retraité)), cinq femmes au foyer (dont trois retraitées et une animatrice en congé parental prolongé), quatre demandeurs d'emploi (dont deux secrétaires, une animatrice périscolaire et une gestionnaire TPE-PME), trois affiliés au monde de la recherche universitaire (une chercheuse en chimie, une doctorante en physique, un étudiant en master de mathématiques), un chef d'entreprise (auto-entrepreneur), une journaliste, et un agriculteur (à la retraite).

Par ailleurs, si cette variable n'était pas déterminante dans notre recrutement, nous avons voulu également alterner les interviewés en fonction des deux formules d'engagement qui leur étaient proposées. En effet, une formule dite F7, comprenait trois réunions climatiques associées à quatre réunions thématiques, et supposait un investissement plus important dans le temps. Une formule dite F3 n'impliquait les participants qu'aux trois réunions climatiques. Il pouvait être intéressant de voir en quoi le choix des formules avait, ou non, des répercussions sur les comportements des participants. Nous avons ainsi interrogé 23 participants de la formule F7 et 14 interviewés de la formule F3.

Le recrutement

Pour les recruter, nous avons pris comme point d'appui le fichier central des 150 participants de l'Atelier Climat. Nous avons fait une présélection de cinquante personnes, selon les six critères que nous venons d'énoncer, via l'élaboration d'un tableau. Nous avons ensuite contacté les participants par téléphone, pour leur proposer un entretien individuel, et

en fonction de leur réponse, nous avons essayé de maintenir une certaine proportionnalité des différents critères de sélection. Si nous avons pu le faire pour la situation géographique, le statut locataire/propriétaire, et pour la catégorie socio-professionnelle (à noter néanmoins que nous n'avons qu'un seul agriculteur et pas d'ouvrier), ce fut plus difficile pour le type d'habitat (où l'habitat individuel est plus présent, à vingt-six contre dix-neuf), mais également pour les plus de 60 ans, en moins grand nombre que les 22-40 ans ou les 40-60 ans, et pour ceux ayant des enfants à charge, nettement surreprésentés. Nous avons fait le choix de conserver cet échantillon d'étude malgré certaines surreprésentations, pour des raisons de contraintes temporelles, mais également parce que nous ne recherchions pas, par la forme même des entretiens qualitatifs, une régularité statistique des résultats. Nous voulions également voir si, dans ces grandes tendances, pouvaient se dégager des différences de comportements entre les participants qui avaient pourtant les mêmes critères.

Nous avons réalisé avec chacun un entretien semi-directif approfondi de 1h à 3h, avec une grande majorité des entretiens entre 2h et 2h30, soit un volume total de 58 heures d'entretiens que nous avons réalisés. Ils se firent chez les interviewés (quand nous en avons la possibilité, les entretiens étaient enrichis par la confrontation dires et pratiques des interviewés, notamment pour les achats et pour le tri des déchets), mais également dans les locaux de Nantes Métropole, sur demande d'une salle, ou dans des cafés de Nantes. Nous avons interrogé les interviewés à partir d'une liste de thèmes et de questions ouvertes, avec la volonté de privilégier la relance pour éviter d'imposer nos catégories d'analyse. Nous voulions également explorer le sens que l'entretenu attribuait à ses pratiques. Le guide d'entretien était structuré en trois parties : une première centrée sur leurs représentations liées aux questions environnementales, la deuxième consacrée à leurs pratiques (notamment sur leur consommation et la gestion de leurs déchets), et une troisième sur leur participation à l'Atelier Climat (ce qu'ils en attendaient, ce qu'ils ont vécu, et ce qu'ils attendent après l'atelier).

Les entretiens « supplémentaires » auxquels nous avons eu accès :

Nous pûmes également analyser dix-neuf entretiens qui furent réalisés par les membres de Missions Publiques. Nous eûmes directement accès à leur retranscription, ce qui nous permit de les traiter et de les inclure dans notre analyse. En effet, même si nous sommes vite arrivés à une saturation théorique avec nos 37 entretiens, il nous semblait intéressant de

compléter notre analyse par des entretiens qui suivaient, dans les principales trames, le même guide, mais qui avaient été menés par d'autres sociologues du cabinet Missions Publiques.

Ces dix-neuf entretiens « supplémentaires » respectent les six critères que nous avons définis pour notre échantillon, avec toutefois une légère surreprésentation des personnes âgées de plus de 61 ans, des propriétaires et des personnes vivant en habitat individuel. En effet, six participants ont entre 24 et 40 ans, cinq ont entre 41 et 60 ans, et huit ont 61 ans et plus. Douze n'ont pas d'enfants à charge, et sept en ont. Onze interviewés habitent à Nantes et huit dans les communes périphériques. Quatorze sont propriétaires et cinq sont locataires. Sept interviewés habitent en appartement et douze en habitat individuel (dont onze en maison individuelle et un en maison mitoyenne). Cinq sont employés (deux techniciens, un agent technique, une aide-soignante et un tapissier en ameublement, dont trois retraités), cinq sont cadres (deux architectes, un cadre dans une société, un cadre en assurance, un cadre dans l'administration, dont un retraité), trois sont enseignants (dont deux à la retraite), deux sont intérimaires, deux sont fonctionnaires au Conseil Général et au Ministère des affaires étrangères (dont un retraité), une participante est mère au foyer (à la retraite), et une participante est chimiste (en congé parental). Douze sont de la formule 7 et sept de la formule 3.

Ce choix d'un échantillonnage raisonné dans une enquête qualitative, par rapport à un échantillonnage représentatif statistique dans une enquête quantitative, cherche à révéler et à étudier la diversité des pratiques des participants interviewés. En effet, par l'usage de l'échantillonnage raisonné dans notre enquête qualitative, nous souhaitons faire apparaître des dimensions qui ne sont pas directement visibles par le biais de l'approche quantitative, comme la diversité des pratiques sociales notamment. Ainsi, il ne s'agit pas de mesurer ou de faire une observation sur la fréquence des diverses opinions exprimées, à titre d'exemple, mais de recueillir des témoignages individualisés, précis et détaillés, afin de comprendre les logiques qui sous-tendent les pratiques. L'intérêt principal de l'enquête qualitative pour notre recherche est qu'elle fait apparaître de façon compréhensive les contraintes qui pèsent sur les décisions d'acheter, de changer, de s'engager, ou de résister, et ce, au-delà des motivations individuelles.

De plus, cette démarche suit les encouragements méthodologiques formulés dans la théorie ancrée, et développés par Barney G. Glaser et Anselm A. Strauss (1967 rééd. 2010), où il est écrit que l'on « *construit un échantillonnage théorique pour élaborer des catégories*

et leurs propriétés et pour suggérer des interrelations dans l'optique de bâtir une théorie. On élabore un échantillonnage statistique pour déterminer précisément la distribution des individus à l'intérieur des catégories utilisées dans les descriptions ou les vérifications »¹⁴⁶. Ainsi, l'approche qualitative « met l'accent sur la diversité, en démontrant l'existence de différentes pratiques ou représentations, et, ce faisant, permet notamment d'identifier des éléments parfois marginaux en termes quantitatifs, mais néanmoins décisifs en termes opérationnels, prospectif et stratégique »¹⁴⁷. On recherche le sens que le sujet donne à son action, même si le sens ne peut constituer que l'un des éléments du système de causalité, s'intégrant dans le jeu des contraintes de l'action collective, où se trouve inséré l'individu¹⁴⁸.

C. L'organisation du dispositif

1) Les « temporalités »¹⁴⁹ du dispositif

Selon Judith Ferrando Y Puig (2007)¹⁵⁰, la méthode initiale de conférence de citoyens prévoyait la division du processus en trois phases successives qui seraient distinctement délimitées : la phase de « formation préparatoire », la « tenue du débat, la rédaction du rapport du débat » et sa « présentation publique ». Toutefois, comme l'auteure le souligne dans sa thèse, ces trois différents temps seraient beaucoup moins « étanches » qu'il n'y paraîtrait, puisque chaque session de travail contiendrait des moments de formation, mais aussi de débats, et de « capitalisation » en vue de l'élaboration finale de l'avis citoyen.

Si ces trois phases s'entremêlent effectivement pour l'Atelier Climat, il convient toutefois de distinguer une alternance de différentes formes de travail, et de types d'interactions, toutefois complémentaires dans la réflexion collective. Nous reprenons les phases temporelles distinguées par Judith Ferrando Y Puig, en vue de l'appliquer à notre analyse du déroulement de l'Atelier Climat, selon un « moteur à trois temps », mais en spécifiant la dernière phase à

¹⁴⁶ GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) - *La découverte de la théorie ancrée*, Individu et société, Armand Colin, p. 160

¹⁴⁷ ALAMI S., DESJEUX D. et GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2009 - *Les méthodes qualitatives*, Que sais-je ?, PUF, p. 18.

¹⁴⁸ ALAMI S., DESJEUX D. et GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2009 – *Ibidem*, pp. 11-20

¹⁴⁹ Terme employé par Judith Ferrando Y Puig dans sa thèse *in* Le Citoyen, le Politique et l'Expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Etude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et discussion, thèse de doctorat de sociologie, présentée le 26 Juin 2007.

¹⁵⁰ FERRANDO Y PUIG J., 2007 - *Le Citoyen, le Politique et l'Expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Etude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et discussion*, thèse de doctorat de sociologie, présentée le 26 Juin 2007, Université Paris Descartes, 596 p.

l'élaboration de l'avis. Nous allons donc détailler le temps des échanges avec des intervenants dits extérieurs, le temps des échanges au sein du groupe, et le temps de l'élaboration de l'avis citoyen. Nous chercherons à décrire la dynamique de ces séances, en vue d'amorcer une analyse de leur impact sur les changements de comportement. Nous chercherons également à voir s'il est possible que ce rythme ternaire ait pu amorcer un mouvement dit d'apprentissage, que nous développerons plus particulièrement avec l'analyse de nos entretiens. Par ailleurs, nous amorcerons une réflexion sur le choix d'une différenciation, en deux groupes, des participants de l'Atelier Climat dans la cohésion du processus : les Formules 7, présents aux trois réunions climatiques globales et aux quatre réunions thématiques, et les Formules 3, présents uniquement aux trois réunions climatiques.

a) Le temps des échanges avec des intervenants extérieurs

Afin d'alimenter la réflexion des participants sur leurs propres pratiques, mais également pour répondre à l'engagement pris par Nantes Métropole d' « offrir aux participants différents outils qui leur permettront de s'informer ou d'agir sur les questions liées au changement climatique tout au long du déroulement de l'atelier »¹⁵¹, des temps d'échanges avec des intervenants extérieurs ont ponctué les séances de l'Atelier.

Les intervenants peuvent être regroupés en trois principales catégories : les élus, les habitants de Nantes Métropole et les associations/professionnels. En effet, pour les deux premières réunions thématiques de septembre et novembre 2010, qui concernaient les participants de la formule 7, il s'agissait d'élus de Nantes Métropole, chargés de présenter leur action, les démarches entreprises, et d'explicitier le rôle joué par l'habitant à l'échelle de la commune et à celle de l'agglomération.

Ainsi, lors de la réunion thématique 1, consacrée aux déplacements et à la consommation, Jean-François Retière, Vice-président de Nantes Métropole et Eric Chevalier, directeur général des déplacements ont expliqué leur action et la vision qu'ils avaient de l'Atelier Climat. De même, lors de la réunion thématique 2, consacrée à l'habitat et aux déchets, Gilles Retière, vice-président délégué à l'aménagement du territoire, Pascale Chiron vice-présidente chargée de la maîtrise de l'énergie et des réseaux de chaleur, Gilbert Galliot vice-président

¹⁵¹ Acte d'engagement passé entre les participants et Nantes Métropole, daté du 15/04/10

chargé des logements spécifiques et de l'amélioration de l'habitat, et Michèle Gressus, Vice-présidente de Nantes Métropole en charge des déchets ont présenté la politique publique de Nantes Métropole, tout en insistant sur une coopération élus-habitants.

Lors de ces deux premières réunions thématiques, des « *rendez-vous express* » ont également été programmés, afin de permettre des rencontres et des échanges entre les participants de l'Atelier Climat, avec des habitants utilisant des modes de déplacement faiblement émetteurs de gaz à effets de serre (le vélo électrique et le covoiturage, à titre d'exemples), ayant développé un mode de consommation se voulant plus économe (des utilisateurs d'un Système d'Echange Local, des habitués d'une AMAP, à titres d'exemples), ayant mis en place des pratiques moins énergivores en matière d'habitat (récupérateur d'eau, installation de panneaux solaires, systèmes de branchements électriques pour éteindre toutes les veilles des appareils), mais aussi des habitants soucieux de leurs déchets (astuces pour mieux trier et composter, ou se rendre à la déchetterie, à titres d'exemples).

Lors des deux dernières réunions thématiques de février et avril 2011, des mini-ateliers ont ponctué les après-midi : l'atelier thermographie présentant l'image thermographique (afin de déceler des problèmes d'isolation ou de régulation du chauffage des pièces) par un conseiller à l'Espace Info Energie, notamment soutenu par l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), et l'atelier compostage expliquant le fonctionnement du compostage collectif, mis en place par l'Association de la « Maison Radieuse » de Nantes. Le choix de faire appel à des intervenants extérieurs se trouve, en outre, justifié sur le site de Missions Publiques, dans la rubrique « notre apport méthodologique » : « *Les phases de formation et de débat peuvent être menées de manière parallèle : c'est par l'échange et l'interaction que le groupe de citoyens se forme; les intervenants viennent stimuler la réflexion du groupe, partager leurs connaissances et apprendre aussi de la confrontation et de la complémentarité de l'expertise et de l'expérience tout au long du processus.* ». Cette idée d'une nécessaire formation des participants est également développée par Dominique Bourg et Daniel Boy : « *Sans une formation de base sérieuse, des profanes ne sont pas en mesure de saisir la multiplicité des enjeux induits par une controverse scientifico-technique.* »¹⁵²

¹⁵² BOURG D. et BOY D., 2005 - *Conférences de citoyens, mode d'emploi*, Collection TechnoCité, Charles Léopolod Mayer, p. 98

Les deux réunions climatiques de janvier et de juin 2011, qui concernaient les participants des formules 7 et des formules 3, quant à elles, étaient davantage centrées sur l'élaboration de l'avis citoyen. Les élus qui intervenaient avaient donc pour objectif d'explicitier l'intérêt qu'un tel travail pouvait apporter dans la co-élaboration des politiques publiques. Ainsi, ils étaient chargés de stimuler la réflexion et l'enthousiasme des participants, tout en leur assurant de la légitimité et de la recevabilité de leur action. Ce fut notamment le cas de Ronan Dantec, vice-président de Nantes Métropole, qui se déclara satisfait de la « *mobilisation des citoyens* », et qui mit l'accent sur l'objectif d'une division par deux des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025, via « *des politiques publiques et des comportements individuels* » ; « *cet Atelier Climat, c'est une idée d'essayer de construire l'interaction entre finalement le vécu de citoyens mobilisés qui veulent réduire leurs émissions et leur rencontre avec des politiques publiques (...)* ». Fabrice Roussel, maire de la Chapelle-sur-Erdre, insista ainsi sur l'intérêt de l'Atelier Climat qui résidait dans le fait d'émerger les freins et les leviers qui favoriseraient le changement, mais aussi dans le travail commun qui serait effectué entre élus et citoyens : « *(...) on compte vraiment sur les citoyens engagés dans cette démarche pour nous aider à mieux adapter les politiques publiques, et à prendre les initiatives citoyennes qui permettront ces changements de comportements* », lors de la réunion climatique 2 du 22 janvier 2011.

Les échanges avec des intervenants extérieurs, très diversifiés dans leur statut, suivaient donc un double objectif : présenter des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui pouvaient être effectuées à l'échelle individuelle, et (ré)assurer l'intérêt du travail mené par les participants, pour les élus, lors des séances de l'atelier. Il fallait donc convaincre de la légitimité d'une action individuelle, accouplée à une action plus globale, tout en justifiant le choix de mettre en place un tel dispositif de démocratie participative. En effet, lors des deux premières réunions thématiques, nous avons pu constater un fort enthousiasme de la part des participants, qui, d'eux-mêmes, évoquaient un certain plaisir d'avoir été choisis pour participer à cet atelier. Toutefois, cet enthousiasme était également associé à une crainte de ne pas réussir à produire des recommandations de qualité, ou de ne pas être entendus et écoutés par les élus. Si la démarche d'un tel atelier était fortement appréciée, émergeait déjà la question des suites concrètes à l'échelle des élus.

b) Le temps des échanges au sein du groupe

Chaque séance de l'Atelier Climat était rythmée par des temps d'échanges en sous-groupes entre les participants. La réflexion était alimentée par des questions, préalablement définies entre les responsables de Nantes Métropole et les consultants de Missions Publiques, qui étaient ensuite posées aux participants. Ces questions avaient pour objectif de préparer une « réflexion citoyenne », en proposant aux participants de réfléchir sur leurs pratiques, sur les changements qu'ils pensaient pouvoir entreprendre, et sur les actions que Nantes Métropole pouvait mener ou encourager pour les faciliter. Les participants pouvaient y répondre sur un support, prévu à cet effet, qui leur avait été distribué quelques minutes auparavant. Chaque groupe devait désigner un « rapporteur », qui était chargé d'écrire le fruit de la réflexion commune. Toutefois, il ne s'agissait pas de faire émerger à tout prix une pensée globale, mais bien de faire apparaître les différentes opinions et tensions que les questions pouvaient susciter. En outre, ces temps d'échanges étaient minutés, pour garantir une dynamique dans la réflexion, mais aussi pour permettre aux consultants-animateurs de respecter le programme validé par les commanditaires de Nantes Métropole.

Après-midi _ Séquences déchets

13h40-14h15 : Travail en sous-groupe des participants, à partir de leur vécu et de leurs perceptions

- Questions pour le travail en sous-groupe (25 minutes) : (à l'oral) Que connaissez-vous comme gestes/ pratiques / actions pour réduire les émissions de GES en matière de déchets ?
- (En sous-groupe, sur support écrit) : Que voudriez-vous faire de plus pour réduire vos émissions de GES sur cette question ? Qu'est-ce qui vous semble difficile pour aller plus loin, ce qui vous bloque ? Quelles sont les questions que vous vous posez concernant les déchets ?

Extrait du déroulé du 17/11/10 pour la Réunion Thématique 1 – Habitat Déchets

Un autre temps d'échanges fut notamment développé lors des deux dernières réunions thématiques, sous le nom de « *bourse aux envies d'agir* ». Elle fut lancée entre les participants, afin qu'ils puissent partager entre eux leurs propres « *trucs et astuces* » : une participante avait ainsi démarré une liste, à compléter, de toutes les actions qui pouvaient être entreprises à l'échelle domestique, une autre proposait d'expliquer le concept des couches lavables aux mères ayant des enfants en bas âge, et enfin, une habitante en appartement voulait réfléchir sur le concept du compostage en milieu urbain. L'idée d'une telle bourse aux envies d'agir fut principalement soutenue par les consultants de Missions Publiques, qui y voyaient un moyen de créer de nouvelles interactions entre les participants, pour éventuellement déboucher sur des échanges qui auraient lieu hors de l'Atelier Climat. Cette bourse était vue comme une autre forme d'appropriation de l'atelier, hors du cadre (et des limites imposées) de Nantes Métropole.

Car la question des échanges entre participants a été l'un des fils conducteurs de la réflexion organisationnelle de l'Atelier Climat. L'idée sous-jacente était qu'une interaction entre les participants leur permettrait d'échanger sur leurs pratiques, et d'amorcer ensemble, de bons procédés pour changer certaines de leurs pratiques. Ces échanges, non pas seulement linéaires et fluides, mais également rugueux par les différences d'opinions qui pouvaient émerger au sein des groupes, devaient également irradier sur l'ensemble de la communauté. En effet : « *C'est un moment d'échanges, d'expression des citoyens. Evidemment, les idées, les opinions peuvent être différentes. Et donc tout l'intérêt du travail, est de voir aujourd'hui quelles sont les priorités portées par ces citoyens pour les aider... et l'intérêt de la rédaction d'un avis citoyen, est de faire en sorte de faire émerger ces priorités, et de voir où sont les points qui peuvent poser débat, pour que, éventuellement, les élus mettent ces questions dans le débat public pour essayer de trouver des solutions* » (Fabrice Roussel, 22 Janvier 2011). Or, si les échanges et les délibérations sont à ce point centraux, c'est parce qu'ils seraient à la base même du processus de l'atelier citoyen. Selon Dominique Bourg et Daniel Boy, les citoyens du panel délibéreraient et chercheraient collectivement, par l'argumentation, la « *meilleure réponse sociale et générale possible* » aux questions soulevées¹⁵³.

A ces échanges que l'on pourrait qualifier de formels, requis par l'organisation des séances, dans l'objectif d'assurer l'émulation de la réflexion des participants, d'autres plus informels doivent également être étudiés. En effet, le choix de Missions Publiques et de

¹⁵³ BOURG D. et BOY D., 2005 - *Conférences de citoyens, mode d'emploi*, Collection TechnoCité, Charles Léopolod Mayer, pp. 56-58

Nantes Métropole se porta sur des déjeuners « *conviviaux* ». Les participants se regroupaient autour de tables d'une dizaine de personnes, dans les locaux de Nantes Métropole, alloués pour la journée à l'Atelier Climat. La consigne pour les consultants de Missions Publiques était de se « *dispenser* », afin qu'il y ait un consultant à chaque table des participants. La volonté était d'assurer une autre forme d'interaction entre les membres de l'équipe et les participants, mais également de faire émerger éventuellement des points faibles (des séances trop courtes pour une réelle réflexion ? des consignes mal comprises ou des questions trop précises ?), et des points forts (bonne dynamique ? des intervenants intéressants ?) dans l'organisation. Il s'agissait également d'assurer une dynamique « *d'écoute* » et de « *confiance* », pour aider le groupe à se construire comme « *acteur collectif* »¹⁵⁴, et ainsi assurer une prise de parole la plus large et diversifiée.

« Créer les conditions d'un bon accueil, et un cadre favorable aux échanges informels entre les participants avant, pendant et à l'issue des journées ; des déjeuners buffets et collations café seront offerts par Nantes Métropole lors des réunions de l'atelier climat », texte issu de la partie «II/ Engagements de Nantes Métropole : créer les meilleures conditions pour la participation tout au long de l'Atelier Climat », extraite des Engagements réciproques entre les participants à l'Atelier Climat et Nantes Métropole du 15/04/10

Le consultant-animateur devait ainsi pouvoir se fondre parmi les participants, pour les inciter, par la suite, à prendre la parole entre eux, sans crainte ni gêne. Telle était la volonté théorique, qui était pourtant plus nuancée sur le terrain. En effet, nous avons pu constater lors de nos observations participantes, mais aussi lors de nos entretiens, que certains participants choisissaient, par le jeu de la régulation sociale, tel qu'il fut développé par Jean-Daniel Reynaud¹⁵⁵, de ne pas contredire les grandes idées transversales apparemment partagées par tous. Ce fut le cas de l'un des participants, travaillant dans le nucléaire, qui lors d'une pause, vint nous dire qu'il ne partageait pas le point de vue des autres membres de son groupe (à savoir le démantèlement des centrales), mais qu'il ne souhaitait pas entrer dans le débat, pour ne pas être affublé de l'image « *pro-nucléaire* », qui aurait été synonyme, à ses yeux, de rejet. Sans contredire les théories de psychologie sociale selon lesquelles les discussions en petits

¹⁵⁴ Positionnement de l'approche de Missions Publiques, tel qu'il est défini sur le site, dans la rubrique « Outils des démarches participatives », consulté le 21/01/13

¹⁵⁵ REYNAUD J.-D., 1997 – *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Collection U, 348 p.

groupes mèneraient à la « polarisation » des opinions, plutôt qu'à leur « rapprochement »¹⁵⁶, on peut constater que s'il y a « polarisation » sur les points les plus emblématiques ou sur les éléments plus « durs », il y a également le choix du silence exercé par certains éléments plus discrets du groupe.

Ainsi, si une bonne entente entre les participants permet des échanges nombreux et construits, source de richesse pour les débats, nous ne devons pas néanmoins (ré)enchanter le processus. Que ce soit lors des prises de parole devant l'ensemble des participants, ou celles faites en sous-groupes, des jeux de régulation sociale propres à chacun ont pu influencer sur les échanges, et sur le contenu final de l'avis citoyen.

c) Le temps de l'élaboration de l'avis

Suite à la réunion climatique 2 du 22 Janvier 2011, l'action des consultants de Missions Publiques, soutenue par les responsables de Nantes Métropole, se porta sur la rédaction d'un avis citoyen. Les deux séances thématiques restantes, devaient être ainsi centrées en priorité sur cette production. Il est à noter également que ce ne fut qu'à l'issue de cette réunion climatique que la forme même d'un avis citoyen écrit, fut validée, entre les commanditaires et les consultants en charge du projet.

Ainsi, lors des réunions thématiques 3 et 4, de février et avril, les participants de la formule 7, eurent à réfléchir, en sous-groupes, à quatre questions principales posées par les élus, sur les thématiques déplacements et consommation en un premier temps, puis habitat/énergie et déchets en un second temps. La distanciation en deux séances différentes, des thèmes de consommation et de déchets, peut surprendre, dans la mesure où les déchets peuvent être considérés comme l'aval de la consommation.

Ces quatre questions étaient les suivantes :

1. Qu'envisagez-vous de faire individuellement et collectivement pour contribuer à l'objectif climat de Nantes Métropole, et pourquoi ?

¹⁵⁶ BLONDIAUX L., 2008 - *Le nouvel esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*, La République des idées, Seuil, p. 85

2. Quels sont les obstacles que vous rencontrez aujourd'hui pour réduire fortement vos émissions de gaz à effet de serre ?
3. Qu'est-ce qui vous permettrait d'agir davantage pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre ? Comment Nantes Métropole peut contribuer à vous y aider ?
4. Comment rendre les 600 000 habitants de Nantes Métropole encore plus acteurs d'une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre ?

Nous pouvons nous interroger sur le choix de faire travailler, et ce, en milieu de processus, les participants de la formule 7, sur un avis citoyen, qui serait ensuite remis aux élus de Nantes Métropole. Si le choix d'un avis citoyen écrit, ne fut validé qu'en janvier 2011 par les commanditaires, l'organisation prévue par Missions Publiques suivait, en outre, cette structure temporelle : « *Un temps important est accordé aux échanges à huis clos du groupe, à la construction de la réflexion collective et à la rédaction qui est réalisée en fin de processus, et conçue de manière participative dès la seconde moitié du déroulement du dispositif, afin que les arguments se soient consolidés et aient été mis à l'épreuve dans les moments de rencontre avec spécialistes et décideurs, et au sein du groupe* »¹⁵⁷.

Ainsi, l'organisation de l'atelier partait du postulat selon lequel il fallait un temps de « *maturation* », nécessaire à l'écriture de l'avis citoyen. Ce temps devait être précédé par des échanges avec des intervenants extérieurs, mais également par des échanges internes, en sous-groupes, pour stimuler la réflexion. Les participants devaient donc s'appropriier la demande qui leur était faite par Nantes Métropole, afin de faire émerger leur propre « *expertise* » de citoyens, pour reprendre l'expression de Dominique Bourg. En outre, selon Loïc Blondiaux, l'enjeu principal de la participation porterait sur la « *formation d'une citoyenneté active et informée* »¹⁵⁸, qui serait opposé au fonctionnement dit « *ordinaire* » des classes modernes, où les masses produiraient du bruit, face à des citoyens qui, quant à eux, délibéreraient. Dès lors, la structure même des conférences et/ou ateliers de citoyens, nécessiterait et requerrait une « *opinion éclairée* » des citoyens dits « *profanes* » ; ces-derniers ne seraient légitimes à exprimer leurs opinions qu'à l'issue d'un processus de formation préalable.

A la suite des ateliers thématiques de février et avril, les supports sur lesquels les rapporteurs avaient noté les débats des différents sous-groupes, furent retranscrits par

¹⁵⁷ « Notre apport méthodologique », site de Missions Publiques, consulté le 21/01/13

¹⁵⁸ BLONDIAUX L., 2008 - *Le nouvel esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*, La République des idées, Seuil, p. 40

l'équipe de Missions Publiques. L'objectif était de rédiger une amorce des grandes réflexions de l'avis citoyen, pour aider à son élaboration finale par les participants eux-mêmes. A cette fin, un comité de relecture composé de neuf participants, des formules 7 et des formules 3, qui s'étaient préalablement inscrits, validèrent et corrigèrent cette base de travail. Cette nouvelle version fut ensuite transmise à tous les participants des deux formules. Lors de la dernière séance climatique de l'Atelier Climat, le 25 Juin 2011, tous les participants furent invités à émettre des remarques sur l'avis. Il fut adopté à la majorité, mais douze participants émirent des réserves. Ces réserves furent consignées dans leur totalité en annexe du compte rendu de la séance, publié sur le site internet de l'Atelier Climat. Par ailleurs, une synthèse de l'avis citoyen, modifiée et complétée durant la matinée par les participants, fut adoptée à l'unanimité. Cette synthèse adoptée fut ensuite présentée par quatre participants volontaires aux élus de Nantes Métropole.

Les élus accueillirent l'avis citoyen en soulignant, notamment, l'importance d'une expertise citoyenne pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre préconisés par le Plan Climat (Jean-Marc Ayrault), en mettant en exergue la baisse significative des émissions de gaz à effet des participants de l'Atelier, ce qui témoignerait d'une action possible et effective pour l'ensemble des habitants de Nantes Métropole (Ronan Dantec), et en insistant sur la force de l'action collective, via un partage d'expériences (Fabrice Roussel).

Cet avis citoyen se fit donc en deux temps, amorcé par les F7 lors des réunions thématiques, et validé par l'ensemble des participants lors de la dernière séance. Ceci fut justifié par Nantes Métropole comme une volonté d'optimis(er) le différentiel de temps d'investissement entre les différentes formules de participants (que nous allons décrire par la suite), et de capitalis(er) sur les matériaux produits tout au long de l'Atelier Climat. Cette co-construction de l'avis peut toutefois être problématique. En effet, dans le modèle de jury de citoyens décrit par Loïc Blondiaux, les citoyens devraient s'appropriier les thématiques en discussion, afin de produire *leur* propre avis. Or, si les citoyens se trouvent être divisés en deux catégories distinctes pour réaliser un même avis, s'ils se trouvent être différenciés entre ceux « éclairés » (les formules 7) et ceux plus « profanes » (les formules 3), la pertinence du processus mérite d'être posée.

2) Les formes de participation des participants

a) Deux formules proposées F3 et F7

Au début de l'Atelier Climat, les participants avaient le choix entre deux formules, qui impliquaient un engagement différent dans l'atelier. En effet, la formule 3 (F3) demandait une participation aux trois Rencontres Climat (juin 2010, janvier 2011 et juin 2011). La formule 7 (F7) requerrait, quant à elle, une participation plus active et un investissement plus important, avec un total de sept réunions au cours de l'année (les trois Rencontres Climat auxquelles se sont ajoutées quatre réunions thématiques en septembre, novembre, février et avril).

L'Atelier Climat : un an pour échanger, tester et affiner

Dès le 26 juin, 150 ménages (*un ménage, ce sont des habitants vivant sous un même toit. Une personne vivant seule représente un ménage, de même qu'une famille bi ou monoparentale, ou même des personnes vivant en collocation – mis en note de bas de page dans le texte*) seront associés à une démarche de participation qui va se dérouler pendant un an.

Deux modalités vont être proposées aux ménages :

Une modalité n°1 qui s'organisera autour de trois réunions climat.

Une modalité n°2 qui comprendra, outre les trois réunions de la modalité n°1, quatre réunions thématiques, soit sept réunions en tout.

Extrait de l'acte d'engagement du 15/04/10, envoyé par Nantes Métropole aux participants de l'Atelier Climat

La participation aux différentes réunions de l'Atelier Climat, en fonction des formules proposées, a été variable entre juin 2010 et juin 2011. Le nombre de ménages participant à une Rencontre Climat n'a jamais atteint le chiffre maximal des 150 (chiffre qui a pourtant été atteint dans le nombre d'accords pour la participation avant la première rencontre climatique de juin 2010, et à la suite de celle-ci après de nouvelles inscriptions). Il a même baissé de manière importante entre juin 2010 (119 ménages présents) et janvier 2011 (71 ménages), se stabilisant pratiquement sur la dernière rencontre en juin 2011 (65 ménages).

Les ménages de la formule 3, dont la formule requerrait un investissement plus faible, furent moins assidus. 54 ménages F3 étaient ainsi présents en juin 2010. A la suite d'absences lors des deux premières réunions thématiques, certains ménages, qui avaient été inscrits initialement en F7, furent redirigés vers la formule 3. A la fin de l'Atelier Climat, les ménages participants furent ainsi partagés entre 54 « Formule 7 » et 82 « Formule 3 ». Malgré cette nouvelle répartition au cours de l'année, les F3 présents aux trois rencontres climat furent à chaque fois moins nombreux. Ils furent 31 en janvier 2011 et à 29 en juin 2011. Par ailleurs, 13 ménages F3 n'ont participé à aucune réunion, malgré leur engagement auprès de Nantes Métropole.

Le taux de participation des ménages de la formule 7 est, quant à lui, beaucoup plus constant. S'il diminue de Juin 2010 à Janvier 2011, en passant de 62 à 40 ménages présents (notamment à cause des changements de formules de F7 à F3), la moyenne des ménages F7 présents et actifs reste la même jusqu'à la fin de l'atelier. Ils sont beaucoup plus rigoureux que les F3; sur les 54 ménages F7 présents tout au long de l'atelier, ils sont 18 à avoir assisté à la totalité des réunions et 15 à n'en avoir manqué qu'une seule.

Caractéristiques des ménages F3 et des ménages F7

Le groupe des F3 était composé équitablement d'hommes et de femmes (41 hommes et 39 femmes), qui étaient majoritairement des actifs (61 actifs, 20 retraités et 1 étudiant), avaient une moyenne d'âge comprise entre 40 et 60 ans (40 avaient entre 40 et 60 ans, 23 entre 20 et 39 ans, et 16 plus de 61 ans), habitaient majoritairement la ville de Nantes (45 contre 37 hors-Nantes), étaient propriétaires (56 propriétaires, 14 locataires et 12 non renseignés), habitaient une maison (40 en maison individuelle et 8 en maison mitoyenne, 25 en appartement et 9 non renseignés), et étaient composés de foyers avec enfants à une faible majorité (42 foyers avec enfants et 40 foyers sans enfants).

Le groupe des F7 était également composé équitablement d'hommes (27) et de femmes (28), qui étaient majoritairement actifs (39 actifs et 15 retraités), avaient une moyenne d'âge entre 40 et 60 ans mais avec une surreprésentation de personnes âgées de plus de 61 ans contrairement aux F3 (21 entre 40 et 60 ans, 17 avec plus de 61 ans, et 14 entre 20 et 30 ans), habitaient la ville de Nantes (29 contre 25 hors-Nantes), étaient majoritairement propriétaires (37 contre 12 locataires, et 5 non renseignés), habitaient une maison (29 une maison individuelle, 7 une maison mitoyenne, 12 un appartement et 5 non renseignés), et étaient composés de foyers majoritairement avec enfants (32 contre 22 sans enfants).

L'investissement des participants F7 pour cette formule, requérant un investissement plus important (précisé dans l'acte d'engagement remis aux participants dès le début de l'atelier), était notamment conditionné par trois grandes variables : la volonté d'approfondir, d'apprendre et de changer certaines de leurs pratiques afin que ces-dernières soient plus en concordance avec leur fibre environnementale ; le souhait d'un engagement citoyen actif et suivi, en prenant part à toutes les réunions permettant et assurant une co-élaboration avec les élus ; et la variable temporelle, particulièrement structurante, à savoir la possibilité de participer à toutes les réunions thématiques supplémentaires. Cette dernière variable peut expliquer, notamment, la surreprésentation des personnes âgées de plus de 61 ans et retraitées, chez les F7. Elle fut, en outre, lors de nos entretiens, la principale raison invoquée par les participants F3 interviewés, quant à leur choix de formule.

b) Deux formules de participants, problématiques au débat ?

Cette différenciation en deux formules d'engagement partait du souhait de Nantes Métropole, d'expérimenter l'hypothèse selon laquelle un « *accompagnement* » plus fort de certains ménages engendrerait une modification de comportement plus importante chez ces ménages. Si les résultats sont difficiles à mettre en avant avec des résultats chiffrés, il semblerait que les ménages F7 aient modifié de façon plus importante leurs comportements sur certains volets d'action (nous analyserons cela plus attentivement dans les prochains chapitres). Toutefois, l'engagement plus fort des F7 et leur implication dans le dispositif pourraient expliquer leur tendance à adopter des comportements qui seraient moins émetteurs de gaz à effet de serre, sans que l'Atelier Climat y ait participé d'une façon significative. Concernant la dynamique de groupe, il convient de noter une certaine « *difficulté* »¹⁵⁹ à maintenir les deux groupes dans la durée : les F3 avaient ainsi l'impression d'être un « *sous-groupe* » et les F7 trouvaient que les Rencontres Climat (rencontres globales partagées avec les F3) n'avaient que pour but de « *faire rattraper* » ceux qui n'étaient pas aux réunions thématiques¹⁶⁰.

Cette idée de « rattrapage » nous est ici problématique. Comment faire rattraper aux participants F3, les réflexions des F7 issues des présentations des différents intervenants ?

¹⁵⁹ Terme employé dans le rapport analytique final transmis à Nantes Métropole

¹⁶⁰ Commentaires issus des participants

Comment assurer la même « maturité », pour reprendre l'expression de Loïc Blondiaux, des participants vis-à-vis des questions posées par Nantes Métropole ? S'il y a bien un fossé réflexif entre les deux formules de participants, nous pouvons nous interroger sur la légitimité de l'avis citoyen formulé à la fin du processus. En effet, quelle serait alors la légitimité d'un avis qui devait être pensé, initialement, comme le fruit d'une délibération collective de tous les participants, et qui se trouve être le produit du débat de certains ? Du point de vue théorique, la question mérite ainsi d'être soulevée.

Du point de vue organisationnel, les consultants-animateurs étaient tiraillés lors de l'élaboration des réunions climatiques globales. Il fallait, en effet, assurer une émulation propre à chaque formule de participants. Les participants de la formule 7 devaient ainsi avoir accès à une information dans la continuité de celle reçue jusqu'à présent lors des réunions thématiques, et les participants de la formule 3 devaient pouvoir se rattacher au processus, sans se sentir exclus et perdus. Par ailleurs, il fallait éviter les « effets de doublons », survenant parfois avec les remarques de certains participants F3, qui avaient déjà été traitées et débattues ultérieurement par les participants F7. La volonté d'une dynamique dans le processus impliquait ainsi un mouvement ascendant dans la réflexion, mais qui devait être adapté aux deux formules des participants. Le choix fut ainsi porté, notamment lors de la réunion climatique 2 de janvier 2011, sur le visionnage de trois films présentant les plans climat mis en place dans les villes de Stockholm, Londres et Seattle. La volonté des consultants était ainsi de faire un lien avec les objectifs du plan climat de Nantes Métropole, en assurant un ancrage local et une ouverture à l'international. Le « piège de la proximité »¹⁶¹ était, théoriquement, désamorcé par la volonté d'intégrer les participants de l'Atelier Climat, dans des objectifs locaux, mais trouvant un écho international, et correspondant aux attentes des deux formules.

Le rôle des consultants-animateurs était ainsi d'assurer la bonne dynamique du processus en organisant les différentes séances de l'atelier, de maintenir l'intérêt des deux formules de participants pour l'Atelier Climat, et de permettre une émulation collective, en vue de la rédaction finale de l'avis citoyen. Par ailleurs, l'objectivité de la procédure de l'atelier citoyen se voulait notamment garantie par le « comité de pilotage »¹⁶² qui réunissait des personnalités indépendantes spécialistes des enjeux de la participation, et qui devait garantir l'objectivité de

¹⁶¹ Expression employée par Loïc Blondiaux, pour désigner une démocratie participative qui se développerait uniquement à l'échelle micro-sociale, sur des problèmes d'environnement immédiat, tels les bords de trottoirs, ou les usages des lieux publics, à titre d'exemples.

¹⁶² BLONDIAUX L., 2008 – *Le nouvel esprit de la démocratie*, La république des idées, Seuil, p.59

l'information donnée aux participants. Rôle structurant des consultants de Missions Publiques, auquel nous devons désormais nous intéresser.

3) Le rôle des consultants et du cabinet Missions Publiques comme soutiens de réflexion

Dans cette description analytique que nous faisons de Missions Publiques, qui fut notre entreprise d'accueil de novembre 2010 à septembre 2011, nous ne cherchons pas à présenter intégralement Missions Publiques, ni à étudier sa création, ses objectifs, ses idéaux, ou les différents ateliers de démocratie participative que l'entreprise a pu suivre. Cela fut déjà particulièrement bien traité et analysé par Judith Ferrando Y Puig dans sa thèse. Nous cherchons à comprendre l'impact que purent avoir les consultants de Missions Publiques dans l'organisation de l'Atelier Climat, et dans la « *maturation* » des participants de l'atelier.

En effet, Missions Publiques est engagée dans le processus de démocratie participative en lien avec le développement durable, en ayant déjà mené de nombreuses actions dans ce sens (dont notamment l'Atelier Climat Air Energie d'Aix les Bains et l'Atelier du Futur de Grenoble, que nous évoquerons dans le chapitre 6). Sa démarche s'appuie sur l'idée selon laquelle pour être adapté aux besoins de notre société, le secteur public doit associer les citoyens-bénéficiaires, les parties-prenantes, les agents et les responsables politiques dans une dynamique partagée, tant dans la conception et la mise en œuvre, que dans l'évaluation des politiques et des services publics. L'objectif de cette démarche repose sur les postulats suivants : ouvrir la consultation, la participation et la construction d'un projet d'évolution interne aux acteurs concernés par les questions posées et pourtant souvent oubliées par les « *experts* » ou « *directeurs stratégiques* », qui sont chargés de penser la mise en œuvre de ces évolutions au sein de l'institution. Missions Publiques se positionne donc sur le marché d'une expertise démocratique, basé sur l'idée d'un savoir-faire participatif.

Or, les pouvoirs publics recherchaient à l'extérieur de leurs services le savoir, ainsi que le savoir-faire, nécessaires à l'élaboration, l'organisation et l'animation des procédures participatives, selon J. Ferrando Y Puig. Dès lors, on pourrait évoquer une « *ingénierie participative* » qui se mettrait progressivement en place, dans un marché de la participation en ébullition, et particulièrement diversifié. Toutefois, cette « *ingénierie participative* » n'aurait

pas pour fondements des « *compétences professionnelles homologuées* » ; le champ d'horizon des professionnels de la participation serait ainsi très varié. Leur expertise serait reconnue par la maîtrise d'une compétence pratique : savoir faire participer les citoyens dans les ateliers.

Dans l'élaboration et l'organisation de l'Atelier Climat, la place des quatre (principaux) consultants de Missions Publiques fut centrale. En effet, par notre statut de doctorante et d'observatrice privilégiée, nous avons pu suivre l'organisation « de l'intérieur », en intégrant les réflexions sur la mise en place des programmes des différentes séances, mais aussi les réunions avec les commanditaires de Nantes Métropole. Ainsi, les consultants de Missions Publiques organisèrent les différentes séances de l'atelier, en les structurant en fonction des objectifs et des problématiques que les responsables de Nantes Métropole voulaient voir émerger. Ils devaient assurer l'émulation des participants et leur réflexion, par une organisation temporelle, validée en amont par Nantes Métropole. Lors des séances de l'atelier, ils devaient également s'assurer de l'appropriation de la démarche par les participants, et répondre à leurs demandes, aussi variées soient-elles (les problèmes techniques de son et de vue, les visites proposées par la ville, les difficultés à saisir telle ou telle question, des sentiments de non intégration au groupe, l'impression d'aller trop vite ou de ne pas aller assez vite, la crainte de ne pas répondre aux objectifs fixés, l'appréhension d'une manipulation dans les questions posées, les suites officielles et officieuses de l'atelier, à titres d'exemples).

Le statut de consultant, chargé de mission par Nantes Métropole, s'effaçait ainsi pour celui d'animateur lors des séances. Un statut flottant qui permettait une réelle proximité avec les participants. Certains participants appréciaient ainsi leur « *présence discrète* », d'autres appréciaient leur « *dynamisme* », d'autres encore leur « *écoute* », et d'autres enfin leur « *professionnalisme* »¹⁶³. Ils étaient également garants de la parole des participants, en tant qu' « *artisans de la participation* », pour reprendre l'expression usitée par Marion Carrel dans sa thèse¹⁶⁴. Ils s'attachaient ainsi à ce que tous les participants puissent prendre part « *aux débats, évaluations et prospectives* » de l'atelier. Leur position de « tiers » entre les participants et Nantes Métropole, avait pour objectif d'encourager leur « *confrontation démocratique* ». Les consultants-animateurs de Missions Publiques devaient ainsi « *jou(er) le*

¹⁶³ Qualitatifs employés par les participants lors de nos entretiens.

¹⁶⁴ CARREL M., 2004 - *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur en sociologie de l'Université Paris V, 419 p.

jeu de construire la participation »¹⁶⁵, et cela passait, notamment, par l'instauration d'un climat de « confiance », comme nous l'avons déjà évoqué. De plus, cette condition de la participation est également invoquée par Dominique Bourg et Daniel Boy : « (...) *l'animateur devra être capable de transmettre au panel ce que l'on pourrait nommer l'esprit d'équité, ou la culture des « conférences de citoyens », c'est-à-dire, notamment, une disposition d'esprit ouverte, une capacité d'écoute, une propension à élaborer des critiques sous une forme positive, une volonté de faire progresser collectivement le groupe plutôt que de rechercher la performance individuelle* »¹⁶⁶.

Toutefois, il ne s'agit pas, là non plus, de rééchanter le processus de l'Atelier Climat. Si l'action des consultants-animateurs était capitale dans le déroulement du processus, elle n'en restait pas moins limitée et cantonnée aux exigences de Nantes Métropole. Certaines propositions de Missions Publiques sur l'organisation furent ainsi refusées par l'équipe de Nantes Métropole. Le soutien de la ville pour la « bourse aux envies d'agir » fut, à titre d'exemple, réduit à son minimum. Les questions proposées aux participants furent, pour certaines, validées, pour d'autres invalidées et remodelées, suite aux réunions, entretiens téléphoniques et courriers électroniques. L'Atelier Climat s'organisa comme un processus en perpétuel renouvellement, fait de tensions et d'échanges entre les commanditaires et les consultants-animateurs. La parole des participants se devait d'être première, mais les moyens mis à son service étaient parfois sources de pressions. Ces « *artisans de la participation* » étaient ainsi « *limités dans la portée de leur intervention par le fait que la délibération qu'ils organisent est coupée de la décision* »¹⁶⁷. En effet, pour les commanditaires de Nantes Métropole, la principale mission de ces consultants était d'accompagner les participants dans une réflexion dans leurs changements (effectifs ou non) de comportements, selon une seule et même ligne directrice, décidée (si ce n'est dictée) en début d'atelier.

¹⁶⁵ BACHMANN C. et LEGUENNEC N., 1996 - *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel, cité par Marion Carrel dans sa thèse.

¹⁶⁶ BOURG D. et BOY D., 2005 - *Conférences de citoyens, mode d'emploi*, Collection TechnoCité, Charles Léopold Mayer, p. 83

¹⁶⁷ CARREL M., 2004 - *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur en sociologie de l'Université Paris V, p. 361

D. Conclusion de chapitre

Dans ce deuxième chapitre, nous avons voulu présenter l'organisation du dispositif de l'Atelier Climat, afin de mettre en exergue les conditions dans lesquelles notre enquête fut menée. L'organisation de l'atelier, scandée en sept séances, avait pour objectif d'assurer une dynamique ascendante, en vue de garantir l'émulation, la motivation et la contribution des participants sur une durée d'un an. Cette dynamique fut parfois linéaire, notamment lors de la deuxième réunion climatique qui réunit les participants des deux formules ; mais elle fut également propice à l'élaboration d'un avis citoyen de vingt-six pages et d'une synthèse de cinq pages, produits de la réflexion collective, validés par tous les participants, et remis en fin d'atelier aux élus de Nantes Métropole. Il nous semblait également important de présenter les participants de l'Atelier Climat, ainsi que nos interviewés, qui n'étaient pas des professionnels de la concertation, n'avaient jamais participé à un atelier citoyen, et n'étaient pas, dans leur majorité, des militants convaincus. En outre, leur travail n'a pas consisté à valider ou élaborer une liste d'actions à faire, mais à s'interroger sur ce qui rendait leur action possible en vue d'une modification de leur comportement.

De plus, nous avons pu constater qu'il y avait, parmi l'ensemble des participants, un groupe assidu (composé des F7) et un groupe peu assidu (les F3). Les participants « F7 » furent effectivement plus rigoureux que les participants « F3 », par leur présence à l'ensemble des séances de l'Atelier Climat, mais également par leur réponse positive pour la réalisation d'un entretien, puisque sur l'ensemble des entretiens que nous avons pu analyser, 35 concernent des « F7 » et 21 des « F3 ». Cela s'explique par la volonté des participants « F7 », dès le début de l'atelier, de participer intégralement et en profondeur au processus, notamment pour acquérir des informations et de nouvelles compétences, afin d'adopter des pratiques qui seraient plus en concordance avec leur fibre environnementale. Leur participation était également stimulée par un engagement civique, et un intérêt fort pour le concept de participation citoyenne. Leur participation était également dépendante de la variable temporelle, puisque les « F7 » assistèrent à quatre réunions supplémentaires (toutes les réunions de l'Atelier Climat avaient lieu le samedi). Cette variable pourrait notamment expliquer la surreprésentation des personnes âgées de plus de 61 ans et retraitées chez les « F7 ».

Par ailleurs, on constate également un écart entre l'idéal de la méthode du dispositif et la pratique, notamment dû par cette différenciation des participants en deux formules (créant des contraintes d'animation fortes quant à l'élaboration finale de l'avis, et quant à la stimulation, tout au long du processus, de l'ensemble des participants), mais également par les volontés, parfois divergentes, des consultants de Missions Publiques et des commanditaires de Nantes Métropole. Ces divergences, portant sur des confrontations de points de vue quant à la production finale des participants et à l'animation du processus, permirent à la fois une tension émulative, assurant une dynamique et un renouvellement du format des séances, mais furent également la source d'une opposition et d'un désinvestissement des responsables de Nantes Métropole, comme ce fut le cas lors de la « bourse aux envies d'agir ». En effet, Missions Publiques devait assurer l'intérêt et la participation des participants tout au long du processus, garantir une émulation dans l'animation afin d'apporter aux participants de nouveaux éléments de réflexion, tout en leur permettant de s'exprimer et d'échanger entre eux librement, ce qui impliquait, parfois, de dépasser le cadre fixé de l'Atelier Climat. L'équipe de Nantes Métropole, quant à elle, cherchait à suivre la ligne directrice fixée dès le début du processus, afin de répondre aux attentes des élus, et de leur apporter des éléments concrets de réflexion et d'action, transmutables à l'ensemble des habitants de Nantes Métropole. Ce qui devait, en outre, permettre d'assurer la promotion de l'Atelier Climat, et de justifier le choix et l'élaboration d'un tel dispositif.

Enfin, si nous nous sommes intéressés à la démarche de ce dispositif de démocratie participative, nous n'avons pas souhaité intégrer les problématiques liées à la démocratie participative en tant que telle, ni sur la légitimité d'un recours aux citoyens, ni sur la pertinence d'une recherche d'une démocratie qui serait plus efficiente et plus expressive. C'est la raison pour laquelle, nous avons préféré usité le terme de « participants », et non pas de « citoyens ». Il nous semblait important de comprendre dans quel contexte, nos interviewés, participants de l'Atelier Climat, avaient évolué durant un an. Il nous semblait également nécessaire de comprendre les objectifs de la mise en place d'un tel dispositif, afin de pouvoir amorcer, en fin de partie, une analyse sur ce procédé comme moyen, ou non, de faire changer les comportements individuels et collectifs. Car notre réflexion structurante, celle qui cimente notre démarche, est bien celle d'une compréhension des changements de comportements des individus, ayant pour toile de fond, la problématique environnementale. Ce qui pose, dès lors, la question du rapport entre démarche participative et efficacité d'action.

Chapitre 3 : Les représentations de la « société durable » élaborée par les participants

Afin de discerner l'importance et la place des valeurs dans l'adoption de comportements qui seraient plus vertueux, il nous semble fondamental d'analyser les représentations des interviewés de l'Atelier Climat sur notre société actuelle. En effet, nous voulons mettre en exergue les mécanismes sous-jacents aux comportements, et l'interprétation que nos interviewés font de leur propre comportement. Pour ce faire, nous devons prendre en compte, dans ce chapitre, l'une des trois instances qui structurent la vie sociale et modèlent les pratiques : « l'instance imaginaire ». Cette-dernière appréhende la symbolique et les représentations qui donnent sens aux pratiques quotidiennes. Cette instance est, de plus, intimement liée à celles « matérielle » et « relations sociales ». Par ailleurs, dans l'étude des représentations, nous distinguons, selon la théorie développée par D. Desjeux, les perceptions (la vision ou la description), les opinions (les jugements de valeur portés sur les perceptions), et leurs imaginaires (le sens donné). En outre, nous partons du postulat selon lequel une représentation fixe l'un des cadres des possibles, mais elle ne permet pas de prévoir les pratiques effectives. Ainsi, une représentation serait souvent plus explicative du passage à l'acte que du résultat de l'action, via l'intégration du rôle des contraintes dans notre analyse¹⁶⁸.

Dans ce chapitre, nous cherchons donc à analyser les représentations et les codes liés à la société de consommation actuelle, afin de confronter deux discours, l'un qui serait « apocalyptique »¹⁶⁹ (l'imaginaire du malheur), avec la fin des valeurs ou des normes de la société, ou l'autre plus « messianique » sur l'individu et sa liberté qui serait sans contraintes (l'imaginaire du bonheur, annonçant une parousie, d'inspiration biblique). Si l'individualisme est évoqué et critiqué en tant qu'effet de la consommation « à outrance », dans une société qui serait motivée par l'argent et qui serait détachée des enjeux environnementaux, il n'y a pas pour autant disparition des dispositifs de socialisation, mais une modification de leur forme et de leurs effets, et ce, en fonction des groupes sociaux. Une société se base sur des normes pour exister ; nous devons donc nous intéresser à la « transformation », ou non, de ces

¹⁶⁸ ALAMI S., DESJEUX D., GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2009 - *Les méthodes qualitatives*, Que sais-je ?, PUF, 126 p.

¹⁶⁹ DESJEUX D., 2002 – « Post-face », *Alimentations contemporaines*, L'Harmattan V, ressources en ligne, site Argonautes

normes pour comprendre les critiques faites à l'encontre, notamment, de la société de consommation¹⁷⁰, et des actions envisagées et amorcées par les participants.

A. La critique de la société de consommation, comme facteur de changement de comportement

1) La critique du système de la surconsommation, entre profusion et gaspillage

Le développement durable, tel qu'il a été défini lors du rapport de Brundtland¹⁷¹ et lors des stratégies de l'Union européenne en faveur du développement durable en 2001 et 2005¹⁷², impliquerait de repenser les modes de production de la société pour promouvoir des modes de production et de consommation plus durables. Or, pour nos interviewés, il n'est pas possible de différencier conscience environnementale et système de consommation actuel. L'un doit influencer sur l'autre ; l'autre pourrait empêcher l'un. Relations d'interdépendance et d'ambiguïté qui expliquent la critique assez vive dont fait actuellement l'objet, la société de consommation.

En effet, la société de consommation est décriée en tant qu'elle consommerait trop et produirait trop. Il y a critique de la société de consommation en tant qu'elle serait basée sur des excès. En effet, il y a dénonciation d'une « *consommation à outrance* », notamment de la part des pays occidentaux. La profusion que nous connaissons actuellement serait la source d'inégalités, notamment entre ceux qui consomment, et ceux qui produisent : « *On est tellement dans la consommation, que l'on se demande ce qu'il faudrait consommer... Il faudrait qu'on supprime certains excès dans les pays occidentaux, et ça, c'est difficile. Il faudrait aider les pays émergents à s'en sortir* » (E9, femme, 63 ans).

Ces inégalités seraient d'autant plus flagrantes qu'il n'y aurait pas une juste mesure de production ; le surplus de production serait gâché et inexploité. Cette mauvaise répartition est

¹⁷⁰ GALBRAITH J. K., 1970 – (rééd. 1994), *L'ère de l'opulence*, Liberté de l'esprit, Calmann-Levy, 333 p.

¹⁷¹ BRUNDTLAND (rapport), 1987 - *Notre avenir à tous*, Chapitre 2 : Vers un développement durable, III – Les impératifs stratégiques, 7 – Intégration des considérations économiques et environnementales dans la prise de décisions, ressources en ligne.

¹⁷² Communication de la Commission du 15 mai 2001 développement durable en Europe pour un monde meilleur: stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable (Proposition de la Commission en vue du Conseil européen de Göteborg) [COM(2001) 264 final - Non publié au Journal officiel].
Communication de la Commission du 13 décembre 2005 sur la révision de la stratégie pour le développement durable - Une plate-forme pour l'action [COM(2005) 658 final - Non publiée au Journal officiel].

vue pour certains comme le nœud central du problème actuel : la société produirait trop, et ce qu'elle produit serait mal réparti. On serait alors dans une société de « surconsommation » : « Chez Emmaüs, ça regorge de vêtements ! La société de consommation produit plus qu'elle ne vend. C'est ça le problème...(...) c'est la surconsommation » (E6, homme, 60 ans).

Par ailleurs, dans le cadre d'une consommation toujours plus active, il y aurait alors une programmation faite pour pousser au renouvellement des produits, et ainsi augmenter leur taux de remplacement. La société de consommation aurait besoin de créer des objets, puis de les détruire, pour exister¹⁷³. Le renouvellement amplifierait l'idée d'abondance, et accroîtrait la dépendance de l'homme pour le matériel : « Mais il y a quand même des produits trop rapidement obsolètes ! C'est comme pour la compatibilité des appareils photos, et bien on ne peut plus acheter de logiciels pour les faire fonctionner, parce qu'ils sont trop vieux au bout d'un an. C'est regrettable pour ce qui fonctionne toujours » ! (E3, homme, 41 ans)

Ainsi, ce serait dans l'abondance actuelle que le problème se situerait. Cette situation peut paraître paradoxale en un sens, puisque la société de consommation, par son abondance, serait censée garantir une meilleure répartition des richesses, et un accès plus facile aux produits. Toutefois, selon A. Hirschmann [1915-2012] (1982, rééd. 2006), l'opposition à la culture matérielle surgirait surtout dans les périodes d'expansion économique où certains biens de consommation, en particulier ceux dits d'un genre nouveau, se répandraient plus largement puisque, selon lui, « (...) dans le monde occidental, chaque fois que le progrès économique a rendu des biens de consommation plus largement disponibles à certaines couches de la société, sont apparus de vifs sentiments de déception, voire d'hostilité, à l'égard de cette richesse matérielle »¹⁷⁴.

En effet, lorsqu'il y a croissance et essor économique, avec diffusion des produits en très grand nombre, il y aurait alors, qui lui serait intrinsèquement liée, une critique de la futilité de certains de ces produits, et de l'attachement superflu qu'il en résulterait. Ainsi, Adam Smith [1723-1790] lors de la croissance britannique du XVIII^{ème} siècle, qualifia de « frivole » le désir éprouvé par beaucoup de gens pour certains produits de l'époque. De même, Jean-Jacques Rousseau [1712-1778] fit une critique de la « société de consommation » et de l'obsession de l'époque pour les « colifichets ». Gustave Flaubert [1821-1880] lui-même, au XIX^{ème} siècle, protesta contre les articles nouveaux et bons marchés qui étaient fabriqués en

¹⁷³ BAUDRILLARD J., 1970 (rééd. 1996) – *La société de consommation*, Folio, Gallimard, 318 p.

¹⁷⁴ HIRSCHMANN A. O., 1982 (rééd. 2006) – *Bonheur privé, action publique*, Pluriel Sociologie, Hachette Littératures, p. 81

série : « *L'industrialisme a développé le Laid dans des proportions gigantesques !* »¹⁷⁵. Ainsi, le mouvement de recul vis-à-vis de la société de consommation actuelle ne serait pas une nouveauté de ces dernières années.

Néanmoins, comme le rappelle Sophie Dubuisson-Quellier (2009)¹⁷⁶, les années 1950 et 1970 furent marquées par une importante critique de la consommation. En outre, les sciences sociales, notamment via Marcuse et l'Ecole de Francfort, dénoncèrent les formes dites « *manipulatrices* » de la culture dominante. Il y eut également des communautés résistantes à la consommation de masse, incarnées par les hippies et les *beat generation*. Dans les années 1990, la critique de la consommation de masse fut reprise par le courant altermondialiste, critiquant le pouvoir des multinationales, mais également les désordres économiques et sociaux dus par la globalisation des marchés.

2) La critique des systèmes de fonctionnement de la société de surconsommation

La critique de la société de « *surconsommation* » se fait via une dénonciation des moyens employés par la société pour inciter toujours davantage à la consommation. Elle s'organiserait sous la forme d'un système, régi par quelques principaux organes (publicité, prix excessivement bas), véhiculant des images parfois biaisées dont le seul but serait de forcer le consommateur à acheter. Ce-dernier serait alors constamment tenté ; il occuperait la même position qu'Adam dans le jardin d'Eden, face à la pomme – ici, la consommation - qui conduirait à sa propre perte.

a) La publicité poussant à la surconsommation

En effet, la publicité est décriée en tant qu'elle véhicule des images fausses, biaisant la perception des gens et incitant à consommer outre mesure. L'impact réel des publicités serait ainsi sous-estimé, alors qu'elles joueraient un rôle important dans le conditionnement des comportements des gens, et dans leur choix de consommation. Les populations concernées par les images véhiculées par la publicité seraient les populations jeunes, adolescentes et jeunes adultes, perçues comme étant plus influençables aux modes véhiculées : « *Les*

¹⁷⁵ Auteurs cités par Hirschmann, p. 92

¹⁷⁶ DUBUISSON-QUELLIER, 2009 – *Op. cit.*, p. 79

publicités pour le chauffage avec les gens qui devraient être en T-shirt en plein hiver. Ils faussent la perception des saisons. En hiver, on met un pull. Il y a un gros impact sur le visuel. Le bébé est avec le T-shirt, et la baie vitrée montre de la neige derrière. Ils ne se rendent pas compte de l'impact... Mes élèves sont en grands décolletés, à cause des magazines à la mode. Après, elles s'étonnent d'être malades ! Effet de mode qui est hyper important. Il ne faut pas paraître emmitouflé... mais aux dernières nouvelles, on n'habite pas en Californie! Ce n'est pas en concordance entre ce qui se dit et ce que l'on voit » (E1, femme, 43 ans).

De même, la publicité encourage des achats dits non nécessaires, pour pousser les gens à consommer. La consommation de certains produits, irait, en outre, contre la protection de l'environnement, avec l'incitation à l'achat de produits chimiques et/ou toxiques. En incitant à consommer régulièrement un produit toxique et dangereux pour les nappes phréatiques, à titre d'exemple, la publicité contribue à empêcher les gens à agir de façon « responsable ». En tant que telle, elle est un frein direct au développement durable, car motivée pour et par les intérêts financiers de certains grands industriels, alors perçus comme le mal incarné : « *Moi je ne regarde pas la TV, du moins pas beaucoup – mais on n'a jamais vu autant de pubs pour mettre du destop dans ses canalisations au moins une fois par mois, parce que c'est « bon » pour les canalisations... et ça c'est toléré ces pubs-là ! Moi je trouve ça fou ! Et ça, si ce n'est pas pour les industriels, c'est pour qui ? Sûrement pas pour les canalisations(...) Alors hop, on achète ce produit-là, et on fait comme on nous a dit, on le met une fois par mois. Ça je trouve que ça va complètement à l'encontre du développement durable, par exemple. Et puis le recyclage des eaux polluées, enfin des eaux sales, et bien bonjour quand il y a ce genre de produits ! Forcément que ça ne va pas être simple de nettoyer les eaux... !! » (E2, femme, 37 ans)*

La publicité motivée par des grands groupes industriels, poussant à la consommation, est également décrite comme répétitive et stupide, car non informative. Il y a ici critique de la publicité comme moyen d'abrutissement du consommateur. Elle véhiculerait des idées générales, parfois fausses, cherchant à empêcher tout esprit critique : « *Si la pub était informative... mais elle n'est pas informative ! C'est comme la lessive qui rend plus blanc... bon, faut pas déconner, on ne va pas prendre de la lessive qui ne lave pas ! Ils ont de ces slogans... » (E16, homme, 63 ans).*

Or, cette critique de la publicité fut mise en exergue par Jean Baudrillard [1929-2007] (1970, rééd. 1996)¹⁷⁷, qui la voit comme une forme de « *communication exponentielle* », qui ferait de la naissance d'un objet un véritable événement. Gratuite, elle laisserait présager que tout serait offert ; les objets seraient ici pour servir l'homme. Mais cela ne serait qu'une « *duperie* » ; les pressions faites à travers la publicité n'auraient qu'un seul but, celui de faire consommer toujours davantage, en créant un isolement et une dépendance face à l'objet.

Cette dénonciation de la publicité est également développée par Michael Löwy et Rodary Estienne (2010)¹⁷⁸, qui se sont intéressés à la question de la publicité, en tant que vecteur du « *fétichisme de la marchandise* ». Selon eux, la recherche du profit généré par le système capitaliste aurait poussé à une « *logique absurde et irrationnelle d'expansion et d'accumulation à l'infini* ». Pour y faire face, ils s'intéressent, comme ils le disent eux-mêmes, à la mise en œuvre d'une « *économie morale* », au sens donné par E.P. Thompson, à savoir une « *politique économique fondée sur des critères non monétaires et extra-économiques : en d'autres termes, la « réintrinsication » de l'économie dans l'écologie, le social et le politique* ».

Pour ce faire, ils préconisent de remplacer la « *microrationalité du profit* » par une « *macrorationalité sociale et écologique* », ce qui nécessiterait un « *véritable changement du paradigme de civilisation* ». Or, cela ne pourrait se faire sans une réorientation dite « *technologique* », qui aurait pour objectif de remplacer des sources actuelles d'énergie par d'autres, qui seraient « *renouvelables* » et « *non polluantes* » (sont ainsi citées l'énergie éolienne ou solaire, à titre d'exemple). Or, un tel changement impliquerait la production, ainsi que la consommation. Cependant, selon Michael Löwy et Estienne Rodary, le problème actuel ne serait pas « *la consommation excessive* » de la population, et la solution ne serait donc pas une « *limitation* » générale de la consommation. Ce serait le « *type de consommation actuel, fondé sur des « faux besoins », c'est-à-dire l'ostentation, le gaspillage, l'aliénation marchande, l'obsession accumulatrice, qui doit être mis en question* ». Il s'agirait donc de diriger la production vers la satisfaction des besoins dits « *authentiques* », et en premier lieu ceux dits « *bibliques* », à savoir l'eau, la nourriture, le vêtement et le logement. Mais les deux auteurs s'interrogent sur la possibilité ou non de distinguer les besoins dits authentiques de ceux plus artificiels, voire « *factices* ». Ces derniers seraient produits par le « *système de manipulation*

¹⁷⁷ BAUDRILLARD J., 1970 (rééd. 1996) – *La société de consommation*, Folio, Gallimard, 318 p.

¹⁷⁸ LOWY M. et RODARY E., 2010 - « « La publicité nuit gravement à la santé? » de l'environnement », *Ecologie & politique*, 2010/1 N°39, pp. 11-23.

mentale qui s'appelle « publicité » ». Ainsi, les auteurs formulent l'hypothèse selon laquelle ce n'est pas la demande qui commanderait l'offre, mais les entreprises la créeraient par les différentes méthodes du marketing, par la publicité et par l'obsolescence programmée des produits, notamment.

Selon eux, la publicité jouerait un rôle « *essentiel* » dans la production de la demande, dans la mesure où elle créerait de « *faux besoins* » et en incitant des habitudes de consommation « *compulsives* », lesquelles seraient « *totaletement contradictoires avec le maintien de l'équilibre écologique de la planète* ». Le rôle de la publicité établi dans la création des « *faux besoins* », Michael Löwy et Estienne Rodary mettent en avant un critère bien particulier pour distinguer un besoin authentique d'un autre artificiel : il s'agirait de son maintien après la suppression de la publicité : « *Pour combien de temps encore continuera-t-on à consommer Coca-Cola ou Pepsi-Cola après l'abolition des insistantes campagnes publicitaires de ces produits ?* ». Toutefois, nous devons nuancer cette vision, car elle postule que le consommateur serait un être soumis, sans volonté propre, et sans contraintes structurantes dans ses achats. Elle met en exergue une domination publicitaire comme source d'aliénation des consommateurs. Elle stipule que le consommateur ne serait pas un acteur mais un sujet dominé par la publicité ou capté par un marketing tout puissant, pour reprendre les propres termes de Dominique Desjeux¹⁷⁹. Or, selon lui, le consommateur a toujours été un acteur, a toujours été sous contraintes, et a toujours été un consommateur malin, avec des marges de manœuvres fluctuantes en fonction des époques.

Toutefois, si la théorie de la domination toute puissante de la publicité, développée par M. Löwy et E. Rodary nous semble être à nuancer, leur dénonciation du « *consumérisme* » des pays occidentaux, comme l'une des principales causes du désastre écologique en devenir, et leur recherche quant à la modification de cet état de choses nous paraissent pertinentes pour notre réflexion. Devons-nous culpabiliser les acheteurs ? Devons-nous employer des discours sur les vertus de la frugalité ? L'exemple personnel d'une austérité volontaire peut-il faire des émules ? Selon les deux auteurs, ces pratiques seraient « *légitimes* », mais leur efficacité auprès d'un public varié demeurerait réduite, et pourrait entraver l'adhésion aux demandes écologiques.

¹⁷⁹ DESJEUX D., 2003 – « Consommer aujourd'hui dans une société mondialisée », in revue *Après-demain, Consommations responsables* n°25 (NF), janvier 2013, Fondation Seligmann, pp 3-6 ; www.fondation-seligmann.org

Ainsi, le changement des habitudes de consommation serait un processus social sur un temps long, de plusieurs années. Or, ce changement des habitudes impliquerait une « véritable bataille politique », dans laquelle les initiatives pédagogiques des pouvoirs publics auraient une place importante. Toujours selon les deux auteurs, il s'agirait alors de libérer les individus de la culture de la consommation dite ostentatoire, qui nécessiterait que l'on affirme sa personnalité par l'acquisition de nouveaux produits, tout en mettant fin à la « tyrannie des marques ». D'où la préconisation formulée par Michael Löwy et Estienne Rodary : « Plutôt que de vouloir imposer aux individus de « réduire leur train de vie » ou de « diminuer leur consommation » – une approche abstraite et purement quantitative –, il faudrait créer les conditions pour qu'ils puissent peu à peu découvrir leurs vrais besoins et changer qualitativement leur mode de consommation, par exemple, en choisissant la culture, l'éducation, la santé ou le logement, plutôt que l'achat de nouveaux gadgets, de nouvelles marchandises à utilité décroissante. ». Un citoyen consommateur informé sur ses « vrais » besoins, avec des centres d'intérêt axés sur d'autres formes d'épanouissement que l'achat de nouveaux produits, permettrait d'assurer, selon eux, les exigences écologistes préconisées dans le cadre du développement durable.

Face à la consommation de masse, il y a également l'évocation d'un matraquage par Michael Löwy et Estienne Rodary, idée reprise également par certains de nos interviewés, dont le but est d'uniformiser les pratiques d'achat. Selon cette logique, la consommation *de masse* se sert de la publicité *de masse* pour former un consommateur *de masse*. Uniformisation des pratiques qui a un effet « pervers », pour reprendre l'expression de l'un de nos interviewés. En effet, elle n'assure pas l'égalité entre les individus, mais bien l'émergence d'inégalités, en poussant à l'obtention des mêmes produits pour tous. Car qui dit consommation de masse, ne signifie pas pour autant prix abordables pour tous, ou moyens financiers égaux. Les inégalités sont toujours présentes, et, si certains ont les moyens d'acheter les produits à la mode, ce n'est pas le cas de tous. Dès lors, par la consommation de masse qui vise à produire un consommateur de masse, il y a, par et dans cette standardisation, la mise en avant des fractures sociales.

De plus, l'uniformisation de la consommation assure une forme de marginalisation : « Les gens qui n'ont pas d'argent, faut pas rêver, la première des choses, c'est de se nourrir, nourrir son travail, gâter son gamin pour qu'il soit comme les autres... Ca veut dire « bah voilà papa, mes copains ils ont tous des Nike. Donc même si je gagne 1200 euros bruts par mois, mon fils aura sa paire de Nike, parce que je ne veux pas qu'il en souffre ! ». Et ça c'est

malheureux, parce que 150 euros sur un budget de 950 euros nets, ça fait mal ! » (E11, homme, 45 ans).

Cette vision de la standardisation des produits ne correspond pas, ou plus, à la définition donnée par Henri Ford [1863-1947], qui voyait dans le modèle de rationalisation et de standardisation un moyen d'égalité sociale: *« Je veux construire une automobile pour les masses ; assez grande pour une famille, mais assez petite pour qu'une seule personne puisse s'en servir et en prendre soin. Elle sera établie avec les meilleurs matériaux, par les meilleurs ouvriers, d'après les plus simples que puisse imaginer l'art de l'ingénieur moderne. Mais elle sera d'un prix assez modeste pour que tout homme gagnant un bon salaire puisse l'acheter et, grâce à celle, jouir avec sa famille des agréments et des beautés que Dieu a mis dans la nature »*¹⁸⁰. Si la standardisation du début du XXème siècle permettait (dans le discours) une meilleure accession des produits au plus grand nombre, l'uniformisation du début du XXIème siècle aboutirait à une forme de marginalisation.

Mais quelle différence peut-on dresser entre ces deux univers « standardisation » et « uniformisation » ? Comment justifier la différenciation de ces deux termes *quasi* synonymes et que revêtent-ils comme imaginaire(s) ? S'ils paraissent assez proches, ils témoignent néanmoins d'un mécanisme d'idéalisation du passé (la standardisation permettant, dans le discours d'Henri Ford, d'assurer l'égalité entre les individus et la satisfaction de la majorité), et d'une critique du présent (l'uniformisation créant de faux besoins et aliénant les individus), suivant une structure mentale classique du « *c'était mieux avant* ».

Toutefois, pour notre analyse, le discours de Michael Löwy et Estienne Rodary sur l'uniformisation est davantage le signe du malaise des deux auteurs exprimés, que d'une réalité sociale objectivable. Tout ceci exprime bien du ressenti, et c'est ici ce que nous cherchons à analyser. Nous cherchons à étudier le discours, la représentation qui revoie à une réalité liée (celle de l'imaginaire de celui qui parle), sans en dire davantage sur la réalité sociale, en termes de preuve. Ce qui nous amène également à étudier les autres critiques liées à la société de surconsommation formulées par nos interviewés, ce qui nous permettra, en conclusion de ce chapitre, de caractériser les thèmes apocalyptiques évoqués et de les comparer.

¹⁸⁰ VAIREAUX V. et BROSSARD J.-P., 2001 – *La Ford T voiture du siècle*, p. 8

b) La critique de l'achat « trop facile »

Nous avons voulu reprendre ici l'une des expressions formulées par nos interviewés quant à l'acte d'achat qui serait dorénavant « *trop facile* ». Le « *trop facile* » est un argument négatif classique, qui s'oppose, pour nos interviewés, à l'achat raisonné. En soi, la facilité n'est ni bien, ni mal. Cependant, dans le contexte de la société de surconsommation, le « *trop facile* » est ici perçu comme aliénant, incitant le consommateur à succomber à l'impulsivité de ses envies, sans réfléchir à la nécessité ou non d'acheter, et sans lui permettre d'intérioriser son acte. Cet achat « *trop facile* » entraînerait dès lors une perte des valeurs et symboles, autour de l'acte d'achat d'une part, mais également autour du produit acheté, d'autre part.

En effet, si la publicité est critiquée en tant que poussant à une consommation uniformisée, robotisée et qui est source d'inégalités, la profusion et les bas prix sont également décriés, parce qu'ils incitent le consommateur à se déconnecter de son acte d'achat. L'exemple le plus flagrant, et le plus virulemment critiqué, est celui des soldes. La baisse des prix et les offres promotionnelles sont perçues comme une façon de se jouer du consommateur, en lui faisant acheter des produits de mauvaise qualité. Les invendus sont ainsi étalés, alors que les produits de meilleure qualité sont conservés, et vendus à des prix élevés. On se jouerait du consommateur, en lui faisant miroiter un produit dans un cadre mensonger : « *Leurs soldes pourries, mensongères ! Hypocrites ! Avec, spécifiquement pour les soldes, des produits de deuxième zone, qui ne sont pas terribles ! (...) Ce que tu achètes, c'est du textile, c'est du viscose ! C'est du pétrole !! Tout ce que tu as acheté, c'est pourri !!! Et le vrai produit, ils ne l'ont pas mis* » (E8, homme, 45 ans). En outre, le discours raisonne avec celui du Christ et des marchands du temple, mettant en garde contre l'argent trompeur, et le faux marchandage.

Cette idée d'un achat qui serait « *trop facile* », est également reprise au niveau alimentaire. Par l'uniformisation de la nourriture, il y a perte de la vraie valeur du produit, et de la rareté de celui-ci. Nous serions tellement habitués à tout avoir « sous la main », qu'il y aurait alors déconnexion de la signification et de la symbolique de l'aliment : « *Et là je vois par rapport à l'alimentaire, il y a 25 ans quand on mangeait un repas avec du saumon, c'était du festif, c'était exceptionnel... Maintenant, du saumon, on va en manger tous les jours... Les gens rouspètent que le chocolat va être surtaxé, parce que c'est une firme mondiale de la*

céréale... Moi, mes parents, je me souviens, à Noël, disaient « j'avais qu'une orange »» (E11, homme, 45 ans).

Cette déconnexion est la source, pour certains, du gaspillage alimentaire actuel. En ne considérant l'aliment que comme produit fini, il y a alors l'oubli que l'aliment a une origine, et dans le cas de produits carnés, provient de l'animal. Le choix d'uniformiser les pratiques alimentaires pousse à cet oubli, en conduisant les gens à vouloir avoir, tous, les mêmes aliments, et, tous, les mêmes parties de la bête. Répondre à cette demande du consommateur, c'est accepter que certaines parties de l'animal ne soit pas mangé, voire jeté. Le système productif à profusion atteint ici l'une de ses principales limites. Et cette perte de valeurs de la nourriture se traduit dans l'attitude des enfants, par le gaspillage qu'ils font des aliments. Il y a alors perte du rapport à l'aliment, de sa valeur, de sa signification et de son symbole : « *Il faut voir dans les écoles, tout ce qu'on jette, c'est impressionnant ! (...) Alors, on le voit bien, pour le pain. Ce sont des valeurs, en fait. Je me souviens, moi, chez-moi, s'il y avait le pain qui était à l'envers, tu ne gardais pas sur le pain sur le dos, tu le remettais, car c'était un symbole, le pain. Maintenant, le pain ... on jette du pain ! Regardez les poubelles ! Je travaillais dans un collège avant de rentrer à la ville de Nantes, et ... le pain ... Les gamins prenaient du pain sur leur plateau, sans respecter !* » (E11, homme, 45 ans).

Cette « condamnation » du non-respect du pain s'expliquerait par la valeur symbolique de celui-ci. En effet, le pain renvoie au blé, l'une des quatre plantes nourricières citées par Gilbert Durand [1921-2012] (1960, rééd.2008)¹⁸¹, source de vie. En outre, le pain symbolise à la fois le travail ; gagner son pain, c'est assurer sa survie pour reprendre l'expression biblique : « *A la sueur de ton visage tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes au sol, puisque tu en fus tiré (...)* », Genèse, 3 :19¹⁸². Mais le pain est également l'aliment du partage, convivialité et d'hospitalité. Or, pour nos interviewés, une société qui pousserait ou tolérerait la perte du pain serait alors une société en perte de valeurs.

c) La critique de « L'effet de masse »

Autre « méfait » du système de surconsommation, la mode. Comme la publicité, la mode est vue comme poussant à la consommation. Sa cible privilégiée serait les enfants, adolescents ou jeunes adultes, davantage sujets à copier le voisin ou le meilleur ami. Ainsi, dans le cadre

¹⁸¹ DURAND G., 1960 (rééd.2008)– « Le régime nocturne de l'image – La descente et la coupe », *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Dunod, p. 296

¹⁸² *La Bible de Jérusalem*, Edition Cerf, Collection Pocket, p. 36

de l'uniformisation des comportements, le mimétisme des personnes d'un même groupe, conduit à l'achat groupé de mêmes produits : « *Alors lui, mon fils, il vire même geek, quand même, à la maison ! C'est clair que comme tout le monde a la dernière DS, il veut la dernière DS !* » (E5, femme, 39 ans). Effet de masse ou effet d'entraînement, qui peut d'ailleurs entraver la volonté d'une consommation plus durable de la part des parents. Ces derniers peuvent se sentir impuissants face à la volonté des enfants, qui préféreront des jouets plus dans « *l'air du temps* » : « *Si moi j'achète un petit jouet en bois à mon fils, et que chez son copain à côté, il achète la perceuse avec de la lumière partout, il ne jouera pas avec son jouet en bois, c'est certain ! (...) Moi, j'aimerais bien aller vers ça, vers une demande de mes enfants qui aille plus vers un sens durable que vers un sens jetable* » (E2, femme, 37 ans)

Or, la question de la consommation comme vecteur de socialisation dans la société, notamment des plus pauvres, a été analysée par Jeanne Lazarus (2006)¹⁸³. Si, comme elle le souligne, durant les Trente Glorieuses, grâce à l'élévation du niveau de vie et l'acquisition des biens, les plus démunis arrivaient à s'intégrer dans une société de classes moyennes, la crise actuelle aurait « *brisé net ce schéma* ». Les pauvres se situeraient en rupture de la société. Ainsi, selon Jeanne Lazarus, la consommation aurait un rôle essentiel, au sens où elle représenterait peut-être « *le seul lien permettant aujourd'hui d'intégrer les plus défavorisés à la société* ». Ainsi, toujours selon l'auteure, les téléphones portables et les téléviseurs seraient devenus les « *figures ultimes des pratiques consommatoires « déraisonnables » voire « incompréhensibles » des ménages à bas revenus* ». Or, par la croissance économique marquée au cours des Trente Glorieuses et l'instauration des *minima* sociaux par l'État providence, la définition des identités sociales, dans la société de consommation, serait attachée aux « *capacités de consommer* ». Si bien que, selon Jeanne Lazarus, réfléchir au rapport entretenu par les pauvres avec la consommation impliquerait de décrire leurs modes de consommation, tout en élargissant le problème à la place des ménages les plus démunis au sein de la société de consommation.

Par ailleurs, même s'il y avait définition de certaines catégories par leur groupe d'appartenance (les ouvriers, à titre d'exemple), la crise économique des années 1970 aurait déstabilisé les appartenances professionnelles et les appartenances de classe. Selon J. Lazarus, la consommation serait alors devenue, et ce, pour toutes les populations (y compris pour les ouvriers), un « *élément statutaire notable* ». En effet, la « *marchandisation* » de la plupart

¹⁸³ LAZARUS J., 2006 - « Les pauvres et la consommation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/3 no 91, p. 137-152.

des produits alimentaires comme des services (et ce, face à une diminution de l'autoconsommation) aurait invité à réévaluer l'importance de la question de la consommation des plus pauvres. Selon l'auteure, les pratiques de consommation de « ceux qui manquent de capital économique » mettraient en exergue les limites de la société de consommation. Ainsi, durant les années 1950, 1960 et 1970, l'essor économique aurait réduit d'une façon significative les inégalités. L'accès à la consommation se serait « démocratisée », par l'abaissement du coût relatif de l'alimentation et des biens de consommation.

Selon l'auteure, une première façon d'analyser la consommation des pauvres pendant les Trente Glorieuses serait de considérer que la croissance économique et la massification de la consommation auraient éradiqué la pauvreté et intégré les classes populaires à la société, et ce, selon deux mouvements : la « moyennisation » et l'aspiration vers le haut. La « moyennisation » renverrait à la réduction des écarts entre les populations, et l'aspiration vers le haut se qualifierait par une « baisse des emplois d'exécution non qualifiés et la hausse des emplois d'encadrement ». En outre, les biens de consommation « de base », seraient entrés dans les foyers, avec près de 72% de machines à laver en 1975 contre 8,4% en 1954, 91% de réfrigérateurs en 1975 contre 3% en 1946, de même pour les téléviseurs, avec 86% en 1975 et 1% seulement en 1954¹⁸⁴.

Ainsi, selon la thèse développée par Jeanne Lazarus, le marché de grande consommation aurait renforcé le sentiment d'intégration de toutes les populations à la société. Mais cette thèse ne serait pas partagée par tous. Ainsi, la sociologie critique française se serait opposée aux thèses américaines qui défendaient l'idée d'une « dissolution des appartenances de classe dans la consommation ». Maurice Halbwachs [1877-1945]¹⁸⁵ avait ainsi montré, en 1913¹⁸⁶, que les différences de classe supplantaient celles de revenu ; la culture et les représentations sociales étaient alors au principe des différences de classes. Il avait également montré que la consommation intégrait, dans la mesure où l'ensemble des classes sociales étaient organisées par rapport à un « foyer central », fait de liens sociaux intenses. Etre exclu de la consommation, équivalait à se vivre comme exclu de la société¹⁸⁷. Richard Hoggart

¹⁸⁴ MENDRAS H., pp. 28-35, cité par Jeanne Lazarus

¹⁸⁵ BAUDELLOT C. et ESTABLET R., 1994 – *Maurice Halbwachs. Consommation et Société*, Paris, Puf, cités par Jeanne Lazarus

¹⁸⁶ HALBWACHS M., 1913 – *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherche sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, thèse de doctorat, cité par Dominique Desjeux.

¹⁸⁷ DESJEUX D., 2006 - *La consommation*, Que sais-je ?, Puf, p. 22

(1970)¹⁸⁸, quant à lui, avait souligné le rapport entretenu par les ouvriers avec la consommation qui serait « *constitué de satisfaction immédiate des besoins* ». Enfin, selon Pierre Bourdieu [1930-2002] en 1979¹⁸⁹, les membres des classes populaires avaient des modes de consommation qui leur étaient propres, liés à l'idée de nécessité, si bien qu'on parlait, via *l'habitus*, de « *goût de la nécessité* ». Pour reprendre l'analyse faite par Jeanne Lazarus, Pierre Bourdieu suggérait que le capital économique ne déterminerait que partiellement la consommation, dans la mesure où la « *dotation en capital culturel influençait tout autant les pratiques* ». Si bien que la notion de « *pauvre* » n'aurait pas de sens chez Bourdieu, car il ne s'agirait pas d'une consommation de manque pour les membres des classes populaires, mais bien d'une consommation spécifique de la classe ouvrière.

Or, selon Paul Cuturello et Francis Godard (1980)¹⁹⁰ et Olivier Schwartz (1990)¹⁹¹, une partie des ouvriers chercheraient à s'intégrer au mode de vie des Trente Glorieuses et à entrer dans la consommation par des « *victoires remportées sur le manque* » (meubles, objets, courses, vacances). Comme le souligne Jeanne Lazarus, les plus pauvres de la France des Trente Glorieuses, soulevaient des débats sur les moyens de les intégrer politiquement et socialement. Par ailleurs, le lien qui unissait stabilité et intégration sociale par la consommation se lit clairement autour de la question du crédit, avec la fondation du crédit à la consommation (Cetelem en 1953) qui permit un plus grand équipement des ménages. De plus, les enjeux de la consommation des pauvres seraient multiples, au sens où, selon l'auteure, cette consommation interrogerait l'organisation du système économique, et ce, via la monétarisation des échanges face à une diminution de l'autoproduction. Il s'agirait également de questions politiques, car on évoquerait ici des éléments d'intégration politique et sociale de la classe ouvrière. Si bien que « *la cohésion de l'ensemble de la société dépend du degré de participation des plus pauvres à la consommation* ». Jeanne Lazarus va plus loin. Selon elle, la participation à la société de consommation formerait l'un des fils qui reliaient les individus à l'ensemble du groupe.

¹⁸⁸ HOGGART R., 1970 – *La culture du pauvre : Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Le sens commun, Les Editions de Minuit, 424 p.

¹⁸⁹ BOURDIEU P., 1979 – *La distinction*, Le sens commun, Les Editions de Minuit, 672 p.

¹⁹⁰ CUTURELLO P. et GODARD F., 1980 – *Familles mobilisées*, Paris, Plan Construction, ministère de l'Urbanisme et du Logement, cité par Jeanne Lazarus

¹⁹¹ SCHWARTZ O., 1990 – *Le Monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, cité par Jeanne Lazarus

d) Les systèmes de crédit et le risque de surendettement

Dans la suite de l' « effet de masse », le surendettement est vu comme une autre nocivité du système de surconsommation. En effet, selon nos interviewés, l'étalage des produits, leur libre accès et leur faible coût, incitent à consommer plus que nécessaire. Cet achat « *trop facile* », conjugué à une volonté d'aller au plus simple en achetant des produits déjà tout prêts, ont pour corolaire une augmentation des dépenses, alors que les revenus, quant à eux, n'évoluent pas. Ces situations favorisaient dès lors le surendettement : « *Les personnes en surendettement : c'est leur faute et pas leur faute. C'est la société de consommation : les carottes en barquette, déjà râpées, ça ne me viendrait jamais à l'esprit. (...) Mes carottes me coûtent un euro...et encore! ... une barquette de carottes râpées, je ne sais pas à combien elles sont, mais bien plus que un euro! Quand je vois ça dans leur caddie, avec l'emballage plastique! Y'a des choses qui coincent!* (E32, femme, 43 ans)»

Car si le système de consommation incite à l'achat facile, il pousserait également à l'uniformisation des pratiques, comme nous l'avons déjà évoqué, de même pour les loisirs. Dans le cas des familles à faible revenu, qui ne pourraient assurer des loisirs sous la forme de voyages, elles compenseraient alors par des produits matériels, des objets vecteurs et structurants de la consommation de masse : « *Là, je vois, dans mon environnement... Presque tous les copains de mes enfants, sont presque tous partis une semaine aux sports d'hiver ! (...) Sauf que, pour les gens qui n'ont pas les moyens, y'a des copains dans sa classe dont les parents n'ont pas les moyens. Et bien, les parents ils font quoi ? (...) ils vont leur acheter un écran plat... Après, on dit que ce sont ceux qui n'ont pas de tunes qui ont des TV, les machins et cela... Bah ouais, mais ils compensent, pour faire plaisir à leurs enfants ! C'est malheureux, mais c'est comme ça ! On a besoin que les enfants soient heureux... et on prend des crédits sur crédits. On est loin du développement durable, là ! C'est loin de leur priorité ! » (E11, homme, 45 ans).*

Ce besoin de reconnaissance au niveau social a été mis en avant par Abraham Maslow [1908-1970] (1943)¹⁹², avec sa pyramide de classification des besoins humains. Ainsi, le besoin d'appartenance ou besoin d'intégration, qu'il classe à la troisième grande catégorie des besoins, mettrait en avant la dimension sociale de l'individu. Celui-ci aurait besoin de se sentir accepté par les groupes dans lesquels il vit et évolue (famille et travail, à titres

¹⁹² MASLOW A., 1943 – «A Theory of Human Motivation», *Psychological Review*, Vol. 50 #4, pp. 370-396

d'exemples). Ce qui expliquerait qu'il y ait une forte pression sur les parents pour intégrer socialement leur enfant ; cela expliquerait le développement des formes dites de compensation.

Or, comme nous l'avons vu via l'analyse faite par Jeanne Lazarus, la consommation serait perçue comme une « obligation », aussi bien pour la vie matérielle que pour l'intégration sociale. Elle permettrait aux pauvres privés de « satisfactions » de compenser leur maintien au même échelon social. Les organismes de crédit à la consommation justifieraient, en outre, leur action, en parlant « d'instrument d'intégration sociale ». Le crédit offrirait ainsi la possibilité d'une valorisation de soi par l'acquisition de biens durables, qui élèvent les niveaux de vie, mais permettraient également d'accéder aux modes de vie des personnes dominantes¹⁹³. Il y aurait alors un véritable « pouvoir démocratique de la société de consommation », pour reprendre l'expression de Jeanne Lazarus. D'où l'interrogation suivante : « Ne risquerait-on pas, sans la consommation, d'arriver à un point où « les gens s'effacent complètement d'une société » » ? Si le travail valorisait autrefois la force et l'activité et assurait le statut de l'individu, le chômage aurait dorénavant changé cette donne ; la valorisation se ferait par et via la consommation. Ses lieux de distribution en seraient les garants.

e) Le supermarché, « institution¹⁹⁴ » de la consommation de masse

Le supermarché, en tant que lieu suprême de la consommation de masse est également critiqué. Il est perçu comme étant une sorte d'usine, trop vaste et trop énergivore en temps. Dans sa forme même, il y aurait réduction du statut du consommateur, réduit à un statut d'« homo supermercatus » : « La consommation coupe tout élan. On est en train de constituer des grandes surfaces, et à inciter le consommateur à y passer sa journée de 9h à 19h....non! Il y a un gros souci! Il ne restera plus qu'à dormir là-bas. Réduire l'homme à la consommation, c'est grave. » (E1, femme, 43 ans). Cette profusion des aliments serait le signe apparent du système de surconsommation « à outrance ». Une telle profusion susciterait même du rejet, voire du dégoût, dans la mesure où les produits en surplus, sont « dégoulinants » : « On reste quand même dans une société ultra-consommatrice. Il n'y a qu'à aller dans une grande surface en ce moment, ça dégouline, il y en a partout. Il y a de la lumière partout, il y a des

¹⁹³ GELPI R.-M. et JULIEN-LABRUYERE F., 1994 – *Histoire du crédit à la consommation*, Paris, La Découverte, p. 15

¹⁹⁴ DESJEUX D., 2003 – « La cathédrale, le caddy et la caméra : les voies cachées de l'institutionnalisation de la consommation », extrait de l'*Almanach* 2003, 5 p.

jouets partout, de la bouffe partout. (...) Chaque année c'est pareil, c'est de la production à outrance. » (E2, femme, 37 ans)

Ainsi, si le supermarché s'est bien « réenchânté »¹⁹⁵ en s'esthétisant, comme l'évoque également Gilles Lipovetsky et Jean Serroy (2013)¹⁹⁶, pour devenir dans certains cas des lieux de consommation-loisir, la profusion même dont ils font preuve et la forme qu'ils revêtent provoquent à leur encontre des critiques virulentes, justement en tant que « *temples de consommation* ». Ils seraient le type du culte de la profusion, avec l'étalage des produits qui devrait permettre d'atteindre le bonheur. En outre, ces lieux auraient réussi à occulter le symbole de l'argent caractérisé par des espèces, en le remplaçant par des cartes à puce¹⁹⁷. L'abondance de produits et le détachement du coût réel des produits, feraient que l'homme s'entourerait inexorablement d'objets ; il finirait par ne jurer que par eux. Le possédant deviendrait alors le possédé.

Catherine Grandclément et Franck Cochoy (2006)¹⁹⁸, se sont intéressés aux histoires du chariot de supermarché, pour mieux comprendre l'entrée dans la consommation de masse. Ainsi, le chariot de supermarché serait devenu un outil banal de notre vie quotidienne. Par ailleurs, le chariot aurait soutenu physiquement et symboliquement le développement de la société de consommation, en « *opérant l'indispensable continuité entre l'extension de la taille des grandes surfaces, l'accroissement du nombre et du type de produits proposés, l'élargissement des réfrigérateurs et des voitures, voire des estomacs* ». Si bien que, selon Catherine Grandclément et Franck Cochoy, le chariot aurait contribué à façonner les contours d'une « *véritable consommation de masse* ».

Pour traiter de ces « *objets universels* », l'économie de l'innovation aurait forgé la notion de « *path dependence* », qui se traduirait par la « *dépendance du sentier* ». Cette théorie postule l'idée selon laquelle des solutions même « *sous-optimales* » s'imposeraient au point d'empêcher que l'on puisse adopter d'autres alternatives, même plus efficaces. Dans le cas des chariots, l'innovation apportée, à savoir les versions ultérieures de l'objet, viendraient s'articuler, pour reprendre les termes exacts de Catherine Grandclément et Franck Cochoy, aux « *contours physiques des précédentes, de sorte que le produit charrie, discrètement mais*

¹⁹⁵ DESJEUX D., 2003 – « La cathédrale, le caddy et la caméra : les voies cachées de l'institutionnalisation de la consommation », extrait de l'*Almanach* 2003, 5 p.

¹⁹⁶ LIPOVETSKY G. et SERROY J., 2013 – *L'esthétisation du monde : vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Hors-série connaissance, Gallimard, 496 p.

¹⁹⁷ BAUDRILLARD J., 1996 – *La société de consommation*, Folio, Gallimard, 318 p.

¹⁹⁸ GRANDCLEMMENT C. et COCHOY F., 2006 - « Histoires du chariot de supermarché » Ou comment emboîter le pas de la consommation de masse, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/3 no 91, p. 77-93.

explicitement, l'histoire des formes qui l'ont devancé ». Ainsi, ce seraient des objets du quotidien qui auraient permis de cimenter le développement de la société de consommation.

3) La place problématique de la chimie dans la société

La progression de l'abondance occasionnerait également l'accroissement des nuisances faites par l'homme sur son environnement¹⁹⁹. La production de masse dégraderait son cadre de vie, avec l'utilisation de la chimie à des fins purement industrielles, et la commercialisation de produits toxiques facilement accessibles dans les lieux de grande distribution : « *En fait ce qui me saoule, c'est que l'on puisse acheter une multitude de produits qui soient aussi nocifs... et que l'on puisse les acheter comme ça (...). On est quand même dans une société industrielle...Et puis, quand c'est l'époque de démousser ses toits, on trouve dans les grandes surfaces, des espèces de bidons énormes, de trucs anti-mousse... qui ont le sigle super nocif pour l'environnement (...)! Je trouve ça incroyable !* » (E2, femme, 37 ans).

Mais si la chimie est décriée par l'usage que les industriels en font, il ne s'agit pas pour autant de la condamner en tant que telle. La chimie a bien sa place dans la société, en tant que « source » de progrès ; elle ne serait pas incompatible avec le développement durable. Néanmoins, son usage requiert d'être repensé et d'être adapté à des modes de consommation plus responsables et plus durables : « *Moi, je trouve que la chimie on en a besoin. La chimie ne fait pas que des entreprises qui polluent ! Le chimie fait aussi des produits qui soignent (...) c'est quelque chose dont il faut tenir compte. Mais à un moment donné, voilà, il faut le faire de manière raisonnable, et savoir, de toute façon, que la chimie est partout et qu'on en a besoin ! (...) Je pense que la chimie, ce n'est pas incompatible avec le fait d'avoir envie de manger sainement, d'avoir envie de manger des produits sains... et de faire attention soi-même à sa consommation, par rapport aux énergies fossiles.* » (E18, femme, 41 ans).

Ainsi, nos interviewés critiquent la société de consommation qui est « outrancière » dans sa forme, dans la mesure où elle produit et gaspille trop. L'homme est ainsi réduit à son acte d'achat. Il n'est vu qu'en tant que consommateur, constamment « tenté », dans des « temples » dédiés à la consommation, véritables lieux de vie, et où il y aurait déconnexion avec les valeurs originelles des produits. L'homme est uniformisé et standardisé ; il prend les caractéristiques des produits dont il est devenu dépendant. L'homme possédant devient l'homme possédé. Par ailleurs, les outils utilisés pour pousser à acheter sont également

¹⁹⁹ BAUDRILLARD J., 1970 (rééd.1996) – *La société de consommation*, Folio, Gallimard, 318 p.

décriés : la publicité venter les faux bienfaits des produits, les soldes « mensongères » ne cherchent qu'à tromper sur la qualité des produits proposés, et les prix bas associés aux systèmes de crédit conduisent au surendettement.

La société de *sur*consommation incite et pousse ainsi l'homme à consommer sans cesse. Elle l'invite alors à se perdre, dans tous les sens du terme, aussi bien physiquement dans les galeries marchandes, que moralement, dans son rapport aux objets matériels. Il y a ici dénonciation des manipulations d'une société marchande²⁰⁰, qui a également un effet négatif sur l'environnement, en tant qu'elle pousse à utiliser des produits qui sont néfastes et toxiques. La chimie est alors utilisée à de mauvaises fins, et déviée de ses véritables objectifs. Mais s'il y a bien critique du modèle actuel, il y a également mise en avant d'une société « idéale », qui n'a pas pour vocation à réduire l'homme à ses « simples » besoins matériels.

B. L'imaginaire de la « bonne société » en opposition à notre société actuelle

S'il y a bien condamnation du système de surconsommation actuel, il n'y a pas pour autant critique du système de consommation en tant que tel. Nos interviewés ne s'inscrivent pas dans un mouvement de décroissance, qui serait d'ailleurs synonyme de régression pour certains. Leur critique se fonde dans une visée de réappropriation de leur consommation. En effet, comme nous l'avons vu, ils perçoivent la société actuelle comme excessive et trop détachée des besoins réels. La société est outrancière, parce qu'elle produit trop. Il faut donc réévaluer ses propres véritables besoins, et pour ce faire, il faut réapprendre à consommer autrement.

1) La perception de la société durable

Face à cette société de surconsommation ou de consommation à outrance, une autre forme de société est décrite par nos participants. Celle-ci se base notamment sur un changement des modes de vie.

²⁰⁰ DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 – *La consommation engagée*, Contester, Les Presses de Sciences Po, p. 80

a) Un changement de mode de vie

Réapprendre à consommer autrement implique un changement de mode de vie. Mais ce changement de mode de vie se veut être à plusieurs niveaux de la société et non pas seulement à celui individuel. En effet, repenser sa consommation en est l'une des premières mesures. Cela implique de redéfinir ses besoins et d'accepter de ne pas avoir accès à tous les produits durant tous les mois de l'année. L'action est ici individuelle et se traduit par une prise de conscience des consommateurs sur leurs actes d'achat : « *S'il faut moins consommer ? Non, je dirais que la solution est de repenser sa consommation* » (E4, femme, 24 ans).

Repenser notre mode de production est ensuite la deuxième mesure mentionnée, et revêt, en fait, une double réalisation. D'une part, il faut repenser notre mode de production des produits alimentaires, en privilégiant des produits locaux et faiblement traités. D'autre part, il faut également redéfinir un mode de production d'énergie collective. Dans ce dernier cas, cela implique d'établir de nouveaux centres d'énergie, afin de se passer des énergies fossiles : « *On va devoir changer notre production d'énergie collective. Soit on arrive à la catastrophes, et ce sont les dirigeants, parce qu'on les a élus, qui prennent des décisions, quitte à être désavoués par les élections...* » (E17, homme, 41 ans).

Enfin, privilégier un mode de vie plus lent est l'une des conditions de réalisation d'une société plus durable. La notion de « *lenteur* » mise en avant par les interviewés renvoie à l'idée selon laquelle il faut se réapproprier les notions spatiales et temporelles dorénavant perdues. Elle implique également de réapprendre à « *mieux* » vivre : « *Il va falloir que les gens vivent différemment... Car on vit sur un taux de stress, les gens qui travaillent. Il va falloir que les gens vivent plus décontractés, sinon.... Alors on se dit bien qu'il y a une recrudescence de cancers, c'est parce que les gens n'ont pas une hygiène de vie forcément très saine, et le stress n'améliore pas ça... Peut-être pas forcément une décroissance, mais un mode de vie plus décontracté* » (E9, femme, 63 ans).

Cette réappropriation du temps fait écho au concept des « *Città Slow* »²⁰¹ (villes lentes), dont l'un des objectifs majeurs est de ralentir le rythme de vie des habitants, pour que ces derniers redeviennent maîtres de leur temps, s'assurent une meilleure qualité de vie (retour à la cuisine traditionnelle entre autres) et à un rythme serein. Le mouvement, italien d'origine, a été créé en 1999 par le maire de Greve, Paolo Saturnini. Le concept des « *città slow* » passe

²⁰¹ Città Slow, <http://www.cittaslow.org/index.php?method=section&id=12&title=Associazione>

notamment par la multiplication des zones piétonnières, par la création de places publiques où il serait possible s'asseoir, le développement des commerces de proximité, mais aussi par une priorité donnée aux transports en commun.

Par ailleurs, l'individu occuperait une place prépondérante dans la transition vers un monde qui serait moins émetteur de gaz à effet de serre. En effet, dans l'esprit type de la « Transition », la population de chaque collectivité serait libre d'imaginer les solutions qui lui seraient propres, en fonction des contraintes et des habiletés locales, si bien que « *le processus de Transition insuffle une synergie collective locale, mais ne dirige pas. Tout repose donc sur la participation et le pouvoir créatif de cette population* »²⁰². Une société moins émettrice de gaz à effet de serre ne serait donc possible que par une implication de la population. Ce serait les habitants eux-mêmes qui auraient la possibilité de mettre en place une nouvelle société, plus en adéquation avec les principes du développement durable. L'individu occuperait, en théorie, une place centrale, voire déterminante, dans la mise en place d'un nouveau mode de vie.

b) Une nouvelle structure de la ville

Une réappropriation spatiale implique en effet de repenser la ville telle qu'elle est définie. L'étalement urbain est mal perçu par nos interviewés, car il augmente les distances entre les lieux de vie (habitat et domicile). Par ailleurs, si la densification urbaine implique de repenser la situation du domicile et du lieu de travail, il faut aussi remettre au centre de la ville certaines activités, notamment les petits commerces. Cela implique un retour des commerces de proximité. La question de l'emplacement des grands marchés, quant à eux, est plus problématique, du fait des modes de livraison. Les d'acheminement sont alors à repenser : « *Il y a un deuxième coup de gueule, lié au MIN (Marché International de Nantes) qui se trouve en plein centre ! Là, on fait venir des gros camions en plein centre, alors que ça pourrait être transféré à l'extérieur !* » (E16, homme, 63 ans).

La ville durable, telle qu'elle est imaginée par nos participants, implique ainsi un nouvel agencement spatial, avec une concentration urbaine plus dense, et une relocalisation des services et des industries. Mais nos interviewés la décrivent également comme étant une ville plus verte. Une ville plus verte, mais également une ville moins émettrice de gaz à effet de

²⁰² HOPKINS R., MONGEAU S. et DURAND M., 2010 – *Manuel de transition de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Editions Ecosociété, p. 177

serre, avec l'utilisation d'énergies et de matériaux renouvelables. Cette volonté d'un certain retour à la nature est particulièrement présent chez nos interviewés, au sens d'un retour au naturel et à l'originel. Or, il convient de rappeler que le mot nature provient du terme grec *phusis*, substantif construit sur la racine du verbe *phuomai*, dont le sens est « faire pousser, faire naître, produire ». Ainsi, dans le terme « nature », il y aurait la « quête de l'origine et du processus », en revenant à l'idée de ce qui est normal, dans l'ordre des choses²⁰³. Ce retour à un naturel, au sens d'une juste mesure des choses, est également perceptible dans la description faite par nos interviewés de la ville durable. Face à la société de surconsommation actuelle, la ville de demain est raisonnable et sans excès, et cela trouve son point central dans une forme plus « naturelle », plus proche de la nature, et en équilibre avec elle. Néanmoins, s'il y a bien volonté d'établir une sorte de symbiose avec la nature, il n'y a pas pour autant volonté de retourner à l'état de nature, tel qu'il était décrit par Rousseau, où l'homme naturel serait opposé à l'homme social. Au contraire, la ville durable implique une sociabilité encore plus grande des individus.

En effet, la dernière grande caractéristique de la ville durable telle qu'elle a été définie dans nos entretiens concerne l'aspect « vie citoyenne ». L'élaboration d'une telle ville implique un engagement dans la cité, au sens premier du terme, et cela passe par des projets de vie en commun. L'homme citoyen se définit dans un nouveau rapport à la nature. La ville est en harmonie avec elle ; il y a équilibre entre l'action de l'homme et l'action de la nature, et non plus un rapport de force. On est donc loin du rêve de René Descartes [1596-1650] de se rendre « comme maîtres et possesseurs de la nature » (1637)²⁰⁴ : « Avoir un projet... de vie ensemble, de vie citoyenne ! Un projet de vie citoyenne, voilà ! de respect, là aussi... Un respect du lien où on habite. Comment on utilise ce qu'il y a sur cette planète, sans la pomper, en respectant les équilibres naturels, qu'on n'a pas le droit de détruire... » (E15, homme, 60 ans).

Ce rapport à la nature n'implique néanmoins pas une régression ou un refus du progrès. Pour nos interviewés, le progrès n'est pas coupable des maux qu'il a pu engendrer. C'est l'usage que l'on en a fait qui a pu le « pervertir ». Au contraire, pour certains, la science, au sens du savoir humain, assure le salut de la société : « Sans l'évolution de la science, on n'aurait pas

²⁰³ LEVY B., 1999 – « Nature et environnement : considérations épistémologiques », Géographie et Nature, Festival International de Géographie de Saint-Dié, Département de Géographie, Université de Genève, Ressources en ligne, http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_99/nature_environnement/article.htm

²⁰⁴ DESCARTES R., 1637 – *Discours de la méthode, pour bien construire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences*, VIème partie, [192], ressources en ligne.

non plus tout ce confort de vie que l'on a actuellement. Il y a eu des excès... Et pour moi, l'idée de développement durable, c'est corriger tous les excès que l'on a pu avoir... » (E18, femme, 41 ans).

c) La science au secours de la ville ?

En effet, la science, et avec elle la technologie et l'innovation, occupe une place très importante dans la représentation de la réalisation de la ville durable. Par la recherche et l'innovation, se mettrait en place une ville durable. Pour remédier aux problèmes énergétiques auxquels la ville de demain devra faire face, comme l'épuisement des puits de pétrole, certains participants voient un développement important des énergies renouvelables. Il est intéressant de noter qu'ils ne projettent pas les énergies renouvelables actuelles, sauf à quelques exceptions près. Les solutions proposées actuelles ne permettraient pas de répondre au défi énergétique auquel la ville de demain devrait faire face. Le développement des énergies renouvelables se ferait via l'appropriation des énergies présentes sur terre, mais avec de nouveaux procédés de captation, notamment pour le solaire : *« C'est quand même extraordinaire, quand on voit avec le recul, que c'est en train de briller au-dessus de la tête, ça va survivre à l'humanité pendant des milliards d'années... que l'on peut utiliser cette énergie sans scrupule... je ne sais pas si c'est le mot, mais sans état d'âme, puisque, de toute façon, elle est là ! » (E15, homme, 60 ans).*

D'autres voient une réutilisation de l'énergie marine, par la mise en place d'éoliennes et de réseaux de turbines et de câbles, qui alimenteraient les villes. Certains envisagent également la possibilité de créer un soleil artificiel, en canalisant l'énergie nucléaire sous forme de fusion nucléaire. L'énergie dégagée serait très importante, sans être radioactive, et constituerait une solution d'avenir aux défis énergétiques de la ville durable : *« L'idéal, ce serait de trouver un moyen de l'énergie, qui reste dangereuse du nucléaire, et d'en faire quelque chose de renouvelable. Moi je crois beaucoup au soleil (...) Créer un soleil artificiel avec la fusion nucléaire. Mais bon... on n'en est pas là. Il y a de la recherche dans ce domaine. « Crachmalville », la cité de la fusion rapide. C'est exploré, avec une énergie très importante, mais il faut domestiquer cette énergie... avec des matériaux... » (E6, homme, 60 ans).*

Cette idée est également développée par Hans Jonas [1903-1993] (1979, rééd. 2008)²⁰⁵ qui voit la solution d'avenir en ce processus nucléaire. En effet, « *inépuisable du point de vue de la matière première (les isotopes d'hydrogène) (...) serait la fusion nucléaire, qui n'existe pas encore. A supposer qu'on y parvienne sous une forme utilisable, il semblerait que s'ouvre un paradis énergétique (...)* ». La fusion nucléaire permettrait de remplacer les énergies fossiles qui s'épuisent, mais assurerait également la production d'une consommation énergétique encore plus grande, pour répondre aux besoins croissants de notre société, en vue d'être *usque ad utopiam aeternam* (jusqu'à l'utopie éternelle). En outre, l'exemple du soleil artificiel basé sur la fusion nucléaire est particulièrement significatif du problème soulevé par le nucléaire. Si pour certains le nucléaire est considéré comme vital, voire indispensable aux besoins énergétiques de nos sociétés, d'autres y voient un « *cadeau empoisonné* » pour les générations futures aux conséquences qui seraient particulièrement dramatiques. Le nucléaire suscite ainsi de vives réactions.

d) L'enjeu du nucléaire : quelle place dans la ville de demain ?

En effet, la place occupée par le nucléaire dans notre société est problématique, et est source de dissensus entre nos interviewés. Certains le voient comme un mal nécessaire, seule énergie suffisamment puissante pour répondre aux besoins de la société de masse actuelle. Elle est également vue comme une énergie propre par certains, dans la mesure où elle ne dégage pas de CO₂, principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique. Elle est ainsi un moyen efficace de contrer la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique : « *Moi je suis revenue sur pas mal d'a priori. Comme quoi... on apprend à se dire que si on veut une énergie en grande quantité, il faut savoir qu'on ne pourra pas le faire si on ne met pas les moyens... et en production de masse. (...) Il y a des inconvénients, de gros gros inconvénients à la production nucléaire, mais aussi de réels avantages... à propos du CO₂... à propos de la pollution de la Planète... et de la production de masse... Ce qui nous rend vraiment tributaires du nucléaire, c'est le besoin. On a un besoin dont on ne pourrait pas se passer aujourd'hui, notamment concernant les services publics. Maintenant, si on coupe l'électricité dans certains endroits c'est... on ne peut pas s'en passer. Voilà, ça change le monde* » (E6, homme, 60 ans).

²⁰⁵ JONAS H., 1979 (rééd. 2008) – *Le principe de responsabilité*, Champs Essais, Flammarion, p. 357

Mal nécessaire, le nucléaire est également vu comme une contrainte financière importante. Le coût de son démantèlement empêche une transition énergétique vers un autre mode de production électrique à une telle échelle. Par la structure même des centrales, il y a impossibilité de quitter le régime nucléaire. Une relation de dépendance-obligatoire est alors mise en avant : « *(Faut-il supprimer tout le nucléaire ?) Moi je pense que non... On oublie que ça va coûter terriblement aux générations futures, si on veut sortir du nucléaire, il va falloir démonter les centrales. Et j'ai cru comprendre que pour démonter les centrales, les murs en béton, il faut les racler plus que prévu ! Ça triple par rapport au coût initial. Donc, ce n'est pas rentable, puisqu'une centrale nucléaire doit vivre 30 ou 40 ans. Il va falloir changer collectivement notre rapport de produire de l'électricité. C'est ça le progrès, ça implique de gros avantages, mais aussi des inconvénients.* » (E17, homme, 41 ans).

Dès lors, si l'on ne peut sortir du nucléaire, il y a rabattement vers l'imaginaire du salut scientifique. En effet, certains voient la solution d'avenir par le traitement des déchets nucléaires. Car si, à l'heure actuelle, la question des déchets nucléaires est encore posée, une solution pourra, potentiellement, être trouvée dans un futur proche. Le savoir du savant, qui s'enrichirait au fil des années, est alors le gage d'une solution d'avenir pour un problème bien présent : « *C'est vrai que tout nucléaire, c'est pas non plus ce qu'il y a de mieux. Ce serait l'idéal si on pouvait se débarrasser des déchets comme ça... Ce n'est pas d'un coup avec une baguette magique ! Mais j'espère que d'ici là, d'ici 20-30 ans, on trouvera petit à petit des choses !* » (E10, femme, 33 ans). Dans ce cas précis, face à l'indétermination du présent, émerge distinctement le besoin de se rassurer, via une projection dans un futur secourable et secouru, où le savoir humain assurerait la survie de l'humanité : « *Le jour où on aura trouvé quoi faire des déchets nucléaires, là on sera peut-être sauvé...* » (E9, femme, 63 ans).

Or, si le nucléaire, et, à travers lui, la ressource que l'on cherche à atteindre, à savoir l'électricité, possède un imaginaire si fort (« idéal », « baguette magique », « sauvé »), c'est que cette dernière serait indispensable à la survie des hommes²⁰⁶. En effet, manquer de courant impliquerait de « *perdre tout lien social* », mais signifierait également de ne plus pouvoir consommer, de ne plus travailler, et de perdre « *toutes les formes de libération humaines que l'usage de l'énergie en général et électrique en particulier a permis, en particulier pour les femmes (...)* ». C'est la raison pour laquelle l'énergie aurait de fortes implications politiques, notamment pour son contrôle et sa gestion, et pourrait pousser, en

²⁰⁶ DESJEUX D., 2006 – *Les usages et les représentations de l'énergie électrique dans la France de la fin du XXème siècle*, ressources en ligne, site Argonautes.

outre, à la mise de place de systèmes plus autoritaires en période de pénurie. Il y aurait donc un fort enjeu autour de l'électricité dans notre société, mais également pour la société future, dont témoignent les débats sur le nucléaire, mais également l'espoir dans les innovations perçues comme salutaires, qui nous permettraient une indépendance énergétique non radioactive. Si bien que « finalement, l'électricité n'est pas qu'une question technique ou économique elle possède aussi une forte charge émotionnelle et politique. L'électricité c'est tout à la fois de la vie et de la mort, du lien social et de la dépendance, de l'émotionnel et de la technologie, un enjeu politique de contrôle social et de libération »²⁰⁷.

Néanmoins, s'il y a un secours et une libération qui se dessineraient sur le fond du savoir humain, il y a reconnaissance que les maux auxquels nous devons répondre furent créés par l'homme lui-même. L'imaginaire de l'énergie nucléaire repose alors sur une tension entre la possibilité d'une vie où tous nos besoins énergétiques seraient assurés et les risques de dépendance qu'elle implique. En effet, l'idée, communément admise par nos participants, est que l'homme provoque sa propre perte, en ayant façonné une situation de dépendance et de besoin. Le progrès a permis une consommation de masse, qui a eu pour effet corolaire la création d'un besoin envers une source d'énergie potentiellement destructrice, et dont on ne pourrait plus se défaire. L'homme est à l'origine de son propre mal.

2) La technologie est-elle la solution du futur ?

L'homme qui est à l'origine de son propre mal est également une idée développée par Jean-Pierre Dupuy (2010)²⁰⁸. Selon lui, il existerait « un troisième front sur lequel il est beaucoup plus difficile de se battre, car l'ennemi, c'est nous-mêmes ». En effet, cet ennemi que nous aurions du mal à qualifier aurait nos propres traits, mais ne pouvant le reconnaître, nous aurions tendance à le rabattre du côté de la nature. Et c'est la raison pour laquelle nous ferions de la nature une « *Nemesis haineuse et vengeresse* », à cause des diverses manifestations climatiques. Or, selon Dupuy, ce ne serait pas du côté de la nature que nous devrions chercher des explications aux catastrophes actuelles. « *Le mal* » que nous connaissons actuellement serait la contrepartie de notre faculté d'agir, à savoir de déclencher

²⁰⁷ DESJEUX D., 2006 – *Art. cit.*

²⁰⁸ DUPUY J.-P., 2010 – *La marque du sacré*, Champs Essais, Flammarion, p. 32

des processus irréversibles, qui pourraient se retourner contre nous, et, dès lors, prendre la forme de « *puissances hostiles* ».

a) La course à la technologie : une menace ?

Cette vision est partagée par certains de nos interviewés. Selon eux, l'idée de tout reposer sur les sciences et les techniques ne suffit pas. Si les nouvelles technologies peuvent aider à un changement de comportement, et assurer la transition vers une ville *plus* durable, elles ne sont pas une solution en soi : « *Pour moi, les nouvelles technologies ne sont pas la solution, il faut avant tout repenser notre manière de vivre !* » (E4, femme, 24 ans).

Pour certains, les nouvelles technologies ne sont qu'une façon de se dédouaner du rôle que l'on joue, que l'on peut jouer et que l'on devrait jouer. L'accumulation de la technologie n'est pas la solution ; au contraire, la « *course aux technologies* » peut également être vue comme une menace. Paradoxe souligné par Dupuy, pour qui « *c'est précisément de cette course à la technique que le monde attend les moyens de faire face aux autres menaces* »²⁰⁹. Le remède pourrait alors se révéler pire que le mal. Mais comment expliquer que la technologie puisse revêtir, pour certains, une importance si grande dans l'élaboration de la société durable ? Comment comprendre qu'elle soit perçue comme salvatrice, si, en parallèle, elle pourrait provoquer d'autres maux ? Selon Dupuy, cela s'expliquerait par l'appréhension trop abstraite de l'idée de catastrophe, notamment concernant le réchauffement climatique. Ce qui fait que même si la catastrophe est devant nous, nous aurions du mal à croire ce que nous savons.

En effet, la propension d'une communauté à reconnaître l'existence d'un risque serait déterminée par l'idée qu'elle se fait de l'existence de solutions. La catastrophe ne serait pas vue comme crédible, si bien qu'elle ne serait possible qu'une fois réalisée, et donc trop tard. « *L'optimisme scientifique* » pourrait alors être une forme de perdition : « *En définitive, je crois que la principale menace qui pèse sur l'avenir de l'humanité est la tentation de l'orgueil. La présomption fatale, c'est de croire que la technique, qui a mis à mal des systèmes symboliques qui contenaient dans des limites les débordements toujours possibles de l'action, pourra assumer le rôle que ceux-ci jouaient lorsque la capacité d'agir ne portait que sur les relations humaines et non sur la nature. (...) S'abandonner à l'optimisme scientifique, qui compte uniquement sur la technique pour nous sortir des impasses où nous a mis la technique, c'est courir le risque d'engendrer des monstres qui nous dévoreront* ».

²⁰⁹ DUPUY J.-P., 2010 – *Op. cit.*, p. 38

Cette idée est reprise également par Serge Mongeau (2010)²¹⁰ qui déclare : « *Il est clair que nous ne pourrions continuer bien longtemps à vivre dans cette totale dépendance au pétrole. Nos élites politiques et financières continuent la course au « progrès », comptant sur une illusoire miraculeuse technologie pour permettre la poursuite d'une consommation débridée ; mais en agissant ainsi, elles ne font que retarder la mise en marche des mesures qui nous permettraient de retrouver l'équilibre nécessaire à une planète déjà fragilisée* ». La technique ne serait pas la solution *in fine* à nos problèmes actuels, et le croire pourrait nous empêcher alors d'agir.

b) Sommes-nous entrés dans « l'ère du sursis » ?

Pour certains de nos interviewés, les nouvelles technologies peuvent apporter une solution à court terme et non sur le long terme. En ne considérant les nouvelles technologies que sous la forme salubre, certains y voient un risque de perte. Cette idée est développée par le physicien Stephen Hawking (2007)²¹¹ qui a avancé l'aiguille des minutes de l'horloge de l'apocalypse le 17 Janvier 2007. Selon lui, nous ne serions plus qu'à cinq minutes de minuit (minuit étant le moment où l'humanité se sera « *annihilée elle-même* »). Cette horloge de l'apocalypse fut mise en place en 1947 par des physiciens atomiques suite aux bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki. Ces savants fixèrent l'aiguille à sept minutes avant minuit, pour symboliser le début de l'ère nucléaire. Depuis, elle fut avancée et reculée, en fonction du contexte international (Guerre Froide et la bombe à hydrogène, effondrement de l'Union Soviétique, attentats terroristes du 11 Septembre 2001).

Selon Stephen Hawking, nous serions entrés dans un deuxième âge nucléaire, qui serait marqué par la prolifération et le terrorisme, au sens où la catastrophe d'Hiroshima s'éloignant, nous n'aurions plus ce « *tabou* » lié à la bombe nucléaire. Mais le deuxième fait le plus important qui expliquerait l'avancement de l'aiguille de l'Apocalypse, pour reprendre sa propre expression, serait le changement climatique et, à travers lui, la question de la destruction du milieu nécessaire à notre survie. S'il y a destruction de notre milieu, cela passerait à la fois par les guerres (sur l'appropriation des ressources, sur l'exode de populations), mais également par des manifestations d'événements climatiques, tels les

²¹⁰ MONGEAU S., 2010 – « Préface », in HOPKINS R., MONGEAU S. et DURAND M., 2010 – *Manuel de transition de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Editions Ecosociété, p. 5

²¹¹ HAWKING S., 2007 - cité par J.-P. Dupuy, p. 36

cyclones, les inondations et la sécheresse, à titre d'exemples. Nous aurions fait alors notre entrée dans « l'ère du sursis »²¹².

Ainsi, la technologie, dans le cadre de l'élaboration d'une société plus « durable », est doublement perçue. En premier lieu, elle est le signe d'un progrès, d'une véritable compétence scientifique au service de la société. Angle structurant de la ville durable, elle est alors vue comme l'innovation salvatrice susceptible de résoudre les problèmes environnementaux auxquels nous devrions faire face. Il y a via la science et la technique les solutions aux problèmes que nous rencontrons actuellement, en partie engendrés par la science et la technique (tel le nucléaire). Mais cette « face » salutaire de la technologie ne fait pas l'unanimité. Un autre aspect plus sombre est également mis en avant. La technologie pourrait entraîner d'autres maux par les remèdes qu'elle proposerait. Elle engendrerait alors une « présomption fatale » de l'homme moderne, de se représenter l'avenir comme une « arborescence », comme un « catalogue » de « futurs possibles » pour reprendre les expressions de Dupuy, ce qui nous empêcherait ainsi de croire à la catastrophe alors même que nous la verrions devant nous. Dès lors, si nous ne pouvons y croire de nous-mêmes, il faudrait que qu'on nous y incite à y croire, ou que l'on nous incite à agir.

3) Si j'étais président du monde : le discours lié à la réalisation de la société durable (les vœux formulés)

Afin de susciter la réflexion sur les actions « idéales » que les gouvernements devraient mettre en place pour arriver à la réalisation d'une société durable, et amorcer des changements de comportements individuels et collectifs, nous avons posé la question suivante à nos interviewés : « Si vous étiez président du monde, que feriez-vous ? ». Si nombre d'entre eux ont répondu que leur était trop difficile de se projeter ainsi dans une fonction qui leur conférerait les pleins pouvoirs, certains ont néanmoins mis en avant trois grands vœux que sont l'éthique (solidarité entre les individus), la paix et la pureté (des villes à l'air plus sain).

²¹² DUPUY J.-P., 2010 – *La marque du sacré*, Champs Essais, Flammarion, p. 62

a) Le vœu éthique

En effet, la réalisation de la société durable doit, pour certains participants, s'appuyer sur une solidarité entre les populations. Cette aide prend plusieurs aspects. Il s'agit en premier lieu d'aider les pays en voie de développement pour qu'ils puissent former leur population à être des citoyens à part entière : « *Il faudrait qu'on ait une politique qui soit, au lieu de les assister, de les aider pour que les enfants aillent à l'école, pour former des citoyens qui soient informés... et dans tous les pays où les enfants vont à l'école, il y a des choses qui évoluent un peu ! Il faudrait aider ces pays-là à se développer, plutôt que de développer un tourisme farniente, qui ne sert à rien* » (E9, femme, 63 ans).

Cette notion de solidarité citoyenne s'appuie sur l'une des définitions du développement durable. En effet, le questionnement éthique apparaîtrait indispensable dans la détermination des meilleures voies à emprunter pour orienter la société vers un développement plus durable²¹³. L'objectif recherché serait de combiner équité sociale, viabilité économique et préservation de l'environnement. Il s'agirait d'établir des rapports équilibrés entre les hommes et les ressources naturelles du monde, sans pour autant mettre en place une situation unique ou généralisable, dans la mesure où chaque culture a son propre système de valeurs et sa propre notion de l'éthique. Il faudrait que chaque culture mette en place ses propres solutions pour la préservation de l'environnement, et cela passerait, notamment, par la prise de conscience des individus et par une action de leur part. Il s'agirait en outre de fournir un terreau favorable à la réalisation de la ville durable, qui, comme nous l'avons vu, place l'individu citoyen à son centre.

Par ailleurs, selon J. A. Prades (1995)²¹⁴, quatre principes fonderaient l'éthique de l'environnement et du développement durable, qui sont 1/ les êtres humains constitueraient la « *centralité de la planète* » (il y aurait donc une responsabilité de sauvegarde et de développement de la vie sur la planète), 2/ les êtres humains viseraient la progression de l'humanité (ce qui nécessiterait de « *gérer leur rapport au monde comme de bons administrateurs* »), 3/ les êtres humains devraient remplir trois devoirs essentiels que sont l'autonomie, la solidarité et la gestion du monde et 4/le principe du développement durable

²¹³ PAPPALARDO M., 2009 - « Introduction », *Ethique et développement durable*, Actes de la conférence du 6 Mars 2009, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, Organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement, soutien de la fondation Ostad Elahi p. 11

²¹⁴ PRADES J. A., 1995 - *L'éthique de l'environnement et du développement*, Que Sais-Je ?, PUF, pp. 36-41

devrait « orienter le devoir et l'idéal de gestion humaine de la planète ». La solidarité serait donc l'un des devoirs essentiels des humains, dans le cadre du développement durable.

A cette fin, des aides financières pourraient être apportées, afin d'aider au développement de ces populations. Néanmoins, il ne s'agit pas d'apporter une masse financière seule ; cette aide doit permettre une évolution globale vers des comportements plus responsables : « *Je ferais un transfert des aides (...), sans tomber dans le mauvais aspect du populisme* » (E14, femme, 36 ans).

Il y a donc un lien de solidarité qui garantit, théoriquement, la mise en place de sociétés plus durables. Cette solidarité est la condition de l'adhésion de certains pays émergents au développement durable. La prise de conscience sur l'environnement ne pourrait alors se faire que par une « élévation » des individus au statut de *citoyens*. C'est parce qu'ils seraient citoyens, qu'ils pourraient développer une conscience environnementale. Or, cette notion de solidarité renvoie également à ce qu'Emile Durkheim [1858-1917] appelait la « *solidarité sociale* » (1893)²¹⁵. Il la définit comme le lien moral entre individus d'un groupe ou d'une communauté. Selon lui, l'existence d'une société serait conditionnée par la solidarité que les membres éprouveraient les uns envers les autres. De ce fait, il y aurait deux sortes de solidarités : la « *solidarité mécanique* », qui regrouperait des liens sociaux entre des individus ayant des valeurs communes, et la « *solidarité organique* », liens sociaux entre des individus ayant les mêmes fonctions ou des fonctions qui seraient complémentaires. Dans le cadre du développement durable, il pourrait alors émerger une « *solidarité mécanique* » environnementale, basée sur des valeurs communes de préservation et du respect de la nature, notamment. Ainsi, pour mettre en place une société durable, en reprenant l'argumentaire de nos interviewés, il faudrait faire des individus, des « *citoyens du monde* », pour reprendre l'expression du philosophe grec Diogène de Synope, ayant en commun une conscience environnementale, basée sur la préservation de la planète.

b) Le vœu de paix

La lutte contre la pauvreté est également perçue comme une action inhérente à la mise en place d'une société plus durable. La pauvreté est en effet appréhendée comme la cause de troubles et de chaos, mais également comme l'une des causes de l'individualisme. Toujours selon cette conception, la pauvreté impliquerait alors un repli sur soi, et impliquerait

²¹⁵ DURKHEIM E., 1893 - *De la division du travail social*, Quadriges Grands textes, PUF, 416 p.

également une dégradation de l'environnement. Il y a ici postulat énoncé, par certains de nos participants, que la pauvreté suscite des actes de violence envers l'environnement (lieu dans lequel on vit), et empêche ainsi de s'intéresser aux questions environnementales et climatiques à une échelle plus globale : « *Ce qui est fondamental pour moi, c'est que l'on se focalise sur la pauvreté. C'est l'élément majeur, et on arrivera à résoudre les problèmes du monde en luttant contre la pauvreté... (...). C'est la pauvreté qui engendre tous les chaos... On ne peut pas se contenter d'avancer tout seul. On sera obligé d'avancer ensemble. Peut-être moins vite, mais d'avancer ensemble. Sinon le Sud va envahir le Nord, et ce sera trop disproportionné... On ne peut pas remettre les dettes aux pays indéfiniment. Prenons à bras le corps la pauvreté, et ça obligera peut-être à niveler vers le bas dans un premier temps, mais je pense que c'est indispensable... On ne peut pas évoluer seuls* » (E6, homme, 60 ans).

Émerge alors l'idée selon laquelle ce serait en temps de paix, que les questions environnementales seraient les plus à même d'être intégrées aux préoccupations de la société. D'où la volonté pour certains de supprimer les armes d'une façon définitive. : « *Une décision de l'ONU qui dirait qu'à partir de 2020, on ne fabrique plus d'armes, on se donne quinze ans pour supprimer les armes sur la planète...Ce serait un bon projet !* » (E15, homme, 60 ans). En effet, la ville, sécurisée et pacifiée, est alors synonyme de lieu civilisation (*civis* – citoyen). A ce titre, en 1688, La Bruyère donnait comme évidence que la « sùreté, l'ordre et la propreté » rendaient le séjour des villes « *délicieux* », permettant d'amener « *avec l'abondance, la douceur de la société* »²¹⁶. Ainsi, dans l'optique de rendre les individus plus citoyens et plus sujets aux questions environnementales, il faudrait leur fournir un cadre sûr et sécurisé, et par là même plus égalitaire (financièrement parlant). Le postulat est ainsi énoncé : en leur fournissant un cadre sécurisé et pacifique, les individus seraient alors plus enclins à se soucier de l'environnement.

c) Le vœu de pureté

Enfin, aux vœux de solidarité, d'égalité, de citoyenneté et de paix, vient se rajouter un troisième vœu, celui de la pureté. La pureté ici renvoie à l'idée de propreté et au caractère sain de la ville durable. Elle est ainsi perçue comme une ville où l'on pourrait/ devrait respirer mieux, où l'air serait plus pur, non altéré ; l'air y serait naturel. Ces considérations rejoignent également celles plus sanitaires. L'air pur est en effet associé à l'idée d'une meilleure santé,

²¹⁶ Cité par DELUMEAU J., 1989 - « Le recul de l'insécurité – Chapitre XVIII, Une vie moins rude et un monde moins dur », *Rassurer et protéger, le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, collection Fayard p. 541

moins de cancer et une plus grande espérance de vie. Après la sécurisation de l'espace de vie, avec la suppression des inégalités et des armes, il y a également volonté d'une sécurisation sanitaire. : « *La circulation des voitures polluantes par exemple... Qu'est-ce qu'un 4x4 a à faire dans un centre-ville ?* » (E16, homme, 63 ans). Ainsi, la ville durable telle qu'elle est imaginée par nos participants, serait une ville égalitaire, solidaire, juste, citoyenne, pacifique, sécurisée, propre et « naturelle ». La technologie aurait également une place importante, même si celle-ci est plus polémique.

Ainsi, la ville durable telle qu'elle est définie et décrite par nos interviewés est une ville où l'on aurait tout d'abord réappris à vivre. Ce réapprentissage se fait par le retour à un mode de consommation qui se veut plus juste, où les achats sont pensés et raisonnés, et non plus impulsifs. Dans cette logique, il faut privilégier un mode de vie plus lent, qui se base sur une réappropriation des distances, avec des trajets plus courts. Il est intéressant de souligner que cette envie est motivée par un retour à un mode de vie qui serait plus « naturel ». L'individu, au sein même de la ville, ou, à plus fine échelle, au sein même de son quartier, vivrait en équilibre avec son environnement. La ville est alors en adéquation avec la nature, et non plus en opposition ou en conflit avec elle.

Les modes de production sont également plus respectueux de l'environnement. Les produits alimentaires sont locaux et moins traités, tandis que les villes sont alimentées, dans l'absolu, par des énergies renouvelables. Le solaire est vu, en outre, comme la ressource énergétique de l'avenir. Le nucléaire fait débat à cause du risque radioactif (déchets et explosion), mais il n'est pas exclu de la ville durable. Les raisons en sont diverses, soit parce qu'on aura réussi à traiter les déchets radioactifs, et alors la question du nucléaire n'en sera plus une, soit parce qu'un démantèlement des centrales coûterait trop cher, soit parce qu'on ne pourra pas se passer du nucléaire, dans la mesure où l'on ne peut se baser de l'électricité, énergie clef de notre société. Enfin, si la technologie, en tant qu'innovation est parfois vue comme salvatrice, elle pourrait être également menaçante. Elle le serait si la « *tentation de l'orgueil* » empêchait un changement de comportements, lequel étant vu comme la seule solution réellement efficace face aux défis du changement climatique.

Cette société, telle qu'elle est dépeinte, traduit bien la volonté de freiner un mode de vie, celui que nous avons actuellement, perçu comme trop pressé et trop dans l'excès. Revenir à un cadre plus « naturel » permettrait de mettre en place une société plus solidaire, plus sensibilisée à la protection de l'environnement, qui serait moins polluante et où l'on pourrait

installer la paix dans le monde. Des vœux de la ville de demain qui pourraient lui faire prendre les traits d'une utopie ; pour sa réalisation, elle demanderait certains compromis.

C. Ecologie et... éco-fascisme ? Vers des actions autoritaires pour un changement de comportement global.

1) Les contraintes demandées : sensibiliser, réglementer et contraindre

Pour arriver à cette ville durable, et à travers elle, à une société plus soucieuse de l'environnement, diverses actions sont préconisées par nos participants. Celles-ci peuvent être recoupées en trois grands actes consistant à sensibiliser, réglementer et contraindre.

a) Sensibiliser les individus pour les rendre conscients du risque encouru

Informar la population est la première recommandation faite par nos interviewés, au sens où elle apparaît d'emblée comme une *quasi* nécessité. En effet, les gens ne seraient pas conscients des enjeux climatiques, ou du moins ne seraient pas conscients de l'importance que leurs gestes du quotidien peuvent avoir sur les questions environnementales. Certains évoquent alors du « *bon sens* », ou d'autres des « *déclics* », dont seraient privés ceux qui n'agissent pas. Les aides financières, si elles sont perçues comme nécessaires et utiles pour pousser à l'action, n'assurent cependant pas une pratique régulière et définitive. On n'acquiert pas les « *bonnes pratiques* » uniquement avec de l'argent. Pour agir, et pour avoir une action significative en matière environnementale, il faut au préalable avoir pris conscience d'une nécessité à agir : « *Mais surtout, faire prendre conscience aux gens. Les aides financières, c'est bien, ça donne le déclic aux gens de faire la chose... Mais avant de donner le déclic... Je vous prends un autre exemple, avec ma belle-mère... Elle a froid, elle monte le chauffage ! « Vous devriez mettre des joints aux fenêtres, vous auriez moins froid... » C'est nous qui le lui avons fait... Un truc tout bête ! Mettre des joints aux fenêtres ! « J'ai mis des rideaux, parce qu'il fait froid »... bah oui, mais « fermez d'abord votre fenêtre ! ». Là, c'était pas une histoire d'argent... Du bon sens... Un déclic qu'ils n'ont pas » (E5, femme, 39 ans).*

Dès lors, les mesures mises en place par les collectivités ne sont réellement efficaces que si la population se les réapproprie. Il faut alors « *impliquer* » les habitants dans les mesures

prises en place. L'efficacité politique n'est assurée et efficace que par une action commune. Il ne s'agit pas de contraindre, ni d'imposer de nouveaux gestes et pratiques, mais bien de faire corps avec : « *L'enjeu c'est comment les gens vont s'investir. Si on dit que Nantes Métropole a déjà prévu les transports en commun, on a l'impression que c'est Nantes qui va le faire à notre place, que l'on vote, que l'on paye des impôts, et que ce sont les gens qui le feront à notre place ! Il faut impliquer les gens.* » (E17, homme, 41 ans).

Néanmoins, le fait de sensibiliser n'est pas vu comme une chose aisée, notamment sur les questions climatiques. Si l'information est présente dans les médias, le non savoir peut être perçu comme une forme de repli et de protection. En effet, l'avenir, tel qu'il est présenté avec le réchauffement climatique, ferait peur, et certains individus n'auraient pas tous « envie » d'être confrontés à la réalité de la catastrophe : « *(...) mais tout le monde n'est pas obligé de la regarder. Moi j'ai une copine, elle achète le Télérama, elle m'a dit « tu sais, j'ai vu l'image de l'orang-outang, je me suis dit je ne regarde pas », elle regarde je ne sais plus quel film, elle regarde une série sur la guerre là... elle m'a dit « je n'ai pas regardé, je n'ai pas du tout envie », ce que je peux comprendre ! On ne peut pas ... on n'est pas... enfin ce n'est pas de la répression l'écologie.* » (E2, femme, 37 ans)

Cette « *politique de l'autruche* », pour reprendre l'expression de l'un de nos participants, est décriée et critiquée, en tant qu'elle empêcherait de passer à l'acte. Selon J.-P. Dupuy (2004), cela s'explique par le fait que la « *catastrophe n'entrant pas dans le champ du possible avant qu'elle ne se réalise ne peut être anticipée. On ne se projette pas en elle. Cette métaphysique interdit la prévention* »²¹⁷. Ainsi, il met en avant que le trait majeur et caractéristique de la prévention est que l'événement qu'elle prévient, parce qu'elle le prévient, est expédié dans un « *monde possible non actualisé* ». Ce qui impliquerait, selon ce schéma, qu'on ne croirait à l'éventualité de la catastrophe qu'une fois celle-ci advenue, et donc qu'on ne réagirait qu'à son actualité, ce qui serait trop tard dans le cadre du réchauffement climatique.

La solution mise en avant par Dupuy, serait de concrétiser ce qu'il appelle « *l'habitat* » de la catastrophe, à savoir l'avenir. Selon son raisonnement, il faudrait donner à l'avenir une réalité ou une actualité, comparable à ce que l'on vit actuellement. Il faudrait inscrire la catastrophe dans l'avenir d'une façon nettement plus radicale, et ainsi la rendre « *inéluçtable* ». L'objectif est bien de pousser à agir pour la prévenir. S'il y a bien une contradiction, à savoir de rendre

²¹⁷ DUPUY J.-P., 2004 - *Pour un catastrophisme éclairé*, Points Essais, Seuil, p. 162

inéluçtable une catastrophe afin de la prévenir, Dupuy rétorque qu'il faudrait apprendre que, « *la catastrophe apparue, il était impossible qu'elle ne se produise pas, mais qu'avant qu'elle ne se produise elle pouvait ne pas se produire. C'est dans cet intervalle que se glisse notre liberté* »²¹⁸.

Dès lors, il serait important de sensibiliser, certes, mais également de trouver la bonne sensibilisation pour amorcer un intérêt vis-à-vis de la question environnementale. Une sensibilisation qui susciterait l'effroi, voire la culpabilité, n'atteindrait pas les effets recherchés. En outre, nous n'aimerions pas être envoyés à nos fautes et à nos erreurs, et cela pourrait expliquer le refus qu'auraient certains d'être face à une vérité qui « *dérange* ». Mais si le fait d'user de la culpabilité peut être perçu comme dérangeant envers les adultes, cela deviendrait nettement plus controversé envers les enfants. Pour certains de nos participants, faire reposer le poids de nos erreurs sur la future génération ne permettrait pas à l'enfant d'aimer le milieu dans lequel il évolue et d'avoir envie de le protéger : « *(...) je trouve...dégueulasse ! ...d'expliquer à un enfant qu'il est dans une terre qui est en train de crever, et que s'il ne fait pas quelque chose elle va vraiment crever. On ne peut pas faire porter ce poids à un enfant. C'est inadmissible et c'est contre-productif, je pense. Et donc j'essaie vraiment de lui (à sa fille) faire « aimer » les choses !* » (E14, femme, 36 ans).

Ainsi, pour pousser les gens à s'engager, il est nécessaire de les « *sensibiliser* » en les informant pour leur faire prendre conscience, et en les impliquant dans les démarches mises en place par les collectivités. Il faut également leur faire prendre conscience que la catastrophe est certes inéluçtable, mais que des actions sont possibles et envisageables. A l'inverse, il ne faut pas susciter l'effroi et la culpabilité qui ont pour corolaire un mouvement de recul, voire de négation vis-à-vis des enjeux climatiques ; ces sentiments sont donc « *contre-productifs* ». D'autres sentiments permettent un changement de comportement et un passage à l'acte, tels l'attachement, le respect et l'amour. En effet « *aimer les choses* » assurerait d'en prendre en soi, et ce serait alors potentiellement l'un des déclics pour la préservation de l'environnement.

²¹⁸ DUPUY J.-P., 2004 - *Op. cit.*, p. 165

b) Réglementer

Mais si pour certains sensibiliser serait la pièce maîtresse pour pousser à agir, pour d'autres, il faut une implication effective des pouvoirs publics ; cela passe par la mise en place de lois délimitant des cadres d'action. En réglementant davantage, on pourrait fournir un cadre favorable aux changements de comportements. Or, selon Stéphane La Branche (2011)²¹⁹, si le cadre participe indéniablement aux économies d'énergie, on ne devrait pas pour autant oublier « l'effet rebond ». Il définit « l'effet rebond » comme le « contre-coup » de l'installation d'énergies renouvelables ou de procédés permettant de faire des économies d'énergie. A titre d'exemple, en ayant conscience que nos ampoules sont basse consommation, nous aurions tendance à les laisser davantage allumées, ce qui, sur le long terme, augmenterait nos dépenses énergétiques, malgré la présence de ces ampoules. Si un cadre économe joue un rôle important dans la réduction des économies, celui-ci serait sans effets, ou avec des effets quasi nuls, s'il n'est pas accompagné d'une prise de conscience environnementale.

La réglementation aurait également pour rôle de fixer certaines limites aux grandes entreprises et groupes industriels, qui sont perçus comme des pollueurs, et qui ne seraient motivés que par leur intérêt propre. La critique faite à leur égard est virulente, car ils symboliseraient l'industrialisation forcée et la consommation à outrance, toutes deux critiquées par nos participants, comme nous avons pu le voir. En outre, pour certains de nos interviewés, une action des citoyens ne peut avoir un réel impact que si elle est coordonnée à une action des grands industriels pour le développement durable ; pour d'autres, l'action des industriels serait première surplombant l'action citoyenne, par l'importance des gaz à effet de serre rejetés : « *Les gens sont dans leur petit train train... Tant que ça ne leur tombe pas sur la tête, ils s'en fichent ! Ils vont dire que ce n'est pas eux, tous seuls, qui vont changer quelque chose... alors qu'il y a tellement d'industriels qui font de conneries à côté !* » (E10, femme, 33 ans). Néanmoins, la frontière peut être assez mince entre une réglementation qui ne porterait que sur les cadres de vie, structures (bâtiments notamment) et les industriels, et la contrainte qui porterait, quant à elle, sur l'individu.

²¹⁹ LA BRANCHE S., 2011 – « Les implications concrètes des objectifs de réduction des GES de 40% à 2020 et de 80% à 2050 », lors de l'Atelier Citoyen Air-Energie-Climat, 14 Mai 2011 à Aix-les-Bains, organisé par la Région Rhône-Alpes, et animé par Missions Publiques.

c) Contraindre

Certains de nos participants préconisent en effet une action directe sur l'individu pour le faire changer de comportements. En effet, ils mettent en avant que, contraints et forcés, les gens changeraient de fait d'habitudes et de pratiques. D'autres mettent en avant l'enjeu pressant des questions environnementales. Selon eux, on ne pourrait pas attendre que les personnes décident de changer, d'elles-mêmes. Il faudrait les forcer à changer et ce, pour leur propre bien : « *L'idéal, ce serait que les gens y croient. Mais je pense que si on ne les force pas un peu... Ils vont mettre plus longtemps à s'y mettre.* » (E7, femme, 35 ans). Ainsi, il faudrait forcer les gens « à s'y mettre », et ce, pour leur propre bien. La contrainte qui se ferait par une réduction des libertés, serait alors légitimée par le but à atteindre, celui du bien des individus. Or, selon Hans Jonas [1903-1993] (1979, rééd. 2008), en s'interrogeant sur le caractère juste en soi de l'utopie : « (...) *il ne faut pas sous-estimer les possibilités de ce que à quoi peut entraîner un bien suprême et la foi inconditionnelle en lui.* ». Les vrais fidèles pourraient demander des moyens extrêmes ; la dictature serait alors prévue et consentie dans le but de réaliser l'utopie. Elle inciterait à utiliser les moyens les plus extrêmes. Le « *dogme de foi* » fournirait alors la bonne conscience, car il en relèverait du salut. « (...) *la foi en l'utopie, dès lors qu'elle est plus qu'une nostalgie (...) entraîne au fanatisme avec tout son penchant à l'implacabilité.* »²²⁰.

Plusieurs contraintes sont souhaitées par nos participants, ayant chacune différents degrés de « *pression* » sur l'individu. La première contrainte effective est d'enlever le choix entre plusieurs produits. S'il s'agit d'une contrainte apparente sur les industriels, elle peut également être perçue comme une contrainte sur l'individu, au sens où l'on impose les bons produits, à savoir ceux que l'on estime bons pour l'environnement. Le consommateur a donc un choix imposé, pour son propre bien, ayant des impacts environnementaux : « *Et accentuer au niveau des industriels, voire carrément interdire ! Fabriquer ... que ce soit des voitures ou autres choses polluantes. Les appareils électroménagers, c'est quand même dommage que ce soit au client d'être obligé de faire son choix entre A, B, C et D ! Il ne devrait même pas y avoir au-delà de C.* » (E5, femme, 39 ans).

D'autres préconisent une contrainte plus « *douce* », qui passe par l'explication de la nécessité de mettre en place telle limite en particulier. Il y a ici le postulat qu'en expliquant

²²⁰ JONAS H., 1979 (rééd.2008) – *Le principe de responsabilité*, Champs Essais, Flammarion, p. 362

aux gens, ils seraient plus à même d'accepter cette contrainte, qui ne serait alors plus vue comme une contrainte. Cette contrainte « douce » concernerait les contraintes sur le choix, mais également celles sur la nécessité à avoir : « *Je crois aussi à la contrainte douce, anticipée, bien expliquée. En disant en 2011, qu'à partir de 2012, tous les gens propriétaires de maisons individuelles avec un petit terrain, devraient avoir un compost...* » (E15, homme, 60 ans). La contrainte expliquée semble se légitimer d'elle-même, parce qu'elle serait expliquée. Une contrainte imposée est perçue comme absurde ; à l'inverse, la contrainte exposée aux citoyens serait « sensée ». Il y a ici une réminiscence des anciennes formes du forum romain, où le débat était la garantie d'une décision juste. L'expertise citoyenne assurerait alors la garantie de la légitimité de l'action mise en place par les collectivités. La contrainte n'est légitime que si elle est efficace, et pour qu'elle soit efficace, il semblerait qu'il y ait besoin d'un recours à l'individu et de son approbation. Il ne s'agirait donc pas, dans cette optique, d'une contrainte par la force ou d'une contrainte totalitaire proprement dite, qui ne permettrait pas un changement réel des pratiques des individus : « *Le problème de contraindre, si c'est impopulaire... Il suffit que, à un moment donné, pour une raison quelconque, la contrainte elle saute, qu'on n'ait pas pris les habitudes, au contraire, on va s'empresser de revenir sur ce qu'il y avait avant.* » (E19, homme, 22 ans).

Mais pour d'autres interviewés, la contrainte doit être plus dure et offensive. Pour ce faire, il faut s'attaquer au « *nerf de la guerre* », à savoir le porte-monnaie. La troisième contrainte voulue est donc celle financière. En taxant les gens, on les toucherait « *là où ça fait mal* », puisqu'on toucherait à leur budget, et donc à leurs préoccupations quotidiennes. L'argent est visible, palpable ; le réchauffement climatique ne l'est que sous une forme plus ou moins directe et détachée. Et ce qui pourrait justifier de s'attaquer ainsi à cette question, considérée comme sensible par nos interviewés (puisque'il s'agit d'une préoccupation quotidienne de nombre de foyers) serait une nouvelle fois l'urgence de la question climatique. Il faudrait agir maintenant, pour s'assurer un futur, même si cela implique une dégradation du présent : « *Inciter la ville à avoir des politiques vraiment ... encourageantes, voire contraignantes ! Moi je suis assez partisane du « il faut contraindre » (...) Soit par des taxes... enfin voilà, soit par des ... par le prix. Par exemple, si on veut se passer du pétrole d'ici trente ans, on ne peut pas continuer à avoir du pétrole à 1, 50 euros. C'est ridicule ! Un jour, on va se retrouver face au mur, et ça va être la panique. Alors qu'il faudrait anticiper tout ça ! Par la contrainte ! ... Voilà... la contrainte ça passe essentiellement par la finance de toute façon...* » (E7, femme, 35 ans).

Cette contrainte serait pour certains d'autant plus légitime, que ceux qui ont les moyens seraient détachés ou non concernés par les problèmes actuels environnementaux, justement à cause de leur argent. L'argent serait vu comme un passe-droit et comme un obstacle à l'appréhension d'une sensibilité plus durable. Les contraindre sur la question financière serait alors un moyen de les pousser à agir et de les sensibiliser. Alors que certaines aides financières devraient permettre le changement d'habitudes pour des personnes déjà sensibilisées, mais qui n'avaient pas la possibilité d'agir, les contraintes financières auraient pour tâche de pousser à agir ceux qui ont les moyens, et de les sensibiliser ensuite : « *Par exemple, j'ai une amie, elle a les moyens, elle a une piscine, elle a une grande maison... Elle vit tout à fait différemment de moi. Je parle de certains trucs, mais ça glisse sur les gens comme ça. Je me rends compte que ... C'est vrai que ces gens-là, ils ont les moyens, ils ne sentent pas concernés ! Ils ne voient pas la nécessité ! Tant que vous avez la possibilité de faire ce que vous voulez, ça va ... Mais le jour où ils ne pourront plus... Là, peut-être qu'ils réaliseront qu'il faut change* » (E9, femme, 63 ans). Toutefois, certains de nos participants émettent des doutes quant à l'usage de la contrainte dans un système démocratique. Celui-ci irait alors en contradiction avec la façon dont la démocratie est définie et pensée : « *Quand quelqu'un disait qu'il fallait imposer des trucs et tout ça, en même temps, on est en démocratie... et on n'a pas à imposer un truc en particulier !* » (E14, femme, 36 ans).

Ainsi, la question des moyens que nous sommes prêts à légitimer et à mettre en place, en vue d'assurer un monde *plus* durable, un monde qui serait « *meilleur* » est posée. Certains prônent en effet le retour à un état plus réglementé et moins laxiste, qui pourrait certes entraver la liberté individuelle, mais qui serait légitimé par l'urgence de la question climatique. Nous sommes donc loin des discours de liberté. Face à un enjeu grave, qui pourrait potentiellement nuire à la survie de l'humanité, certaines actions contraignantes sont acceptées, justifiées et légitimées.

2) La montée du totalitarisme comme moyen d'arriver à la réalisation d'une ville durable ?

a) L'exemple des utopies terrestres sud-américaines

Le refuge vers l'imagination de lieux idéaux et idéalisés garantirait une échappatoire au quotidien, source d'angoisses pour certains. L'élaboration d'une réalité idéale et sans défaut, une utopie, doit dès lors être évoquée. La question du passage de l'imaginaire à sa réalisation pratique peut être problématique.

A titre d'exemple, les ordres mendiants des Dominicains, Franciscains et Augustiniens ont tenté d'établir des communautés idéales, au XVI^{ème} siècle, instruites dans l'enseignement du Christ, afin d'assurer des conditions favorables à la venue du Christ sur la Terre. En effet, le Nouveau Monde (et ses populations indigènes), était vu comme un lieu de prédilection pour les premières tentatives d'applications concrètes de la « pensée » utopique²²¹. La création de mini-sociétés en Amérique du Sud, répondait à cet objectif, qui fut ensuite repris par les Jésuites au Paraguay. L'expérience de ces mini-sociétés est intéressante, dans la mesure où l'on serait au centre de la médiation entre des formes de gouvernements idéales et des formes de gouvernements réelles. Le monde utopique, pour sa réalisation sur terre, aboutirait à la conception d'un monde spécifique et organisé. Il y aurait donc un aspect particulièrement rationnel de ces mondes utopiques, qui pourrait dévier jusqu'au totalitarisme, dans la mesure où « *tout est orchestré, organisé afin d'essayer de formuler une prévision sur quelque chose d'imprévisible* »²²².

En ce sens, ces communautés religieuses sud-américaines dévoilent une face intéressante dans la réalisation de leur utopie, par leur volonté de tout prévoir, organiser et régir, afin de mener leur population vers le salut éternel de toute l'humanité unifiée dans la foi chrétienne. Pour faire en sorte que le Royaume de Dieu soit *sicut in caelo et in terra*, sur la Terre comme au Ciel, il fallait ainsi une organisation et un cadrage sans failles. La réalisation terrestre des utopies à des fins salvatrices nécessiterait dès lors la mise en place d'un fort pouvoir contrôlant, et limitant les libertés individuelles.

²²¹ TRIANO A. M., « L'utopie et la découverte de l'Amérique », in L'Utopie... Une Histoire, http://www.net.esa-paris.fr/~jacques_pochoy/textes/utopia.html#modernes

²²² TRIANO A. M., *Ibid.*

b) Assurer le bonheur sur terre par un régime totalitaire?

De même, pour sauver l'humanité face à un désastre écologique quasi imminent, la question du système qui alors serait mis en place mérite d'être posée. Une contre-utopie célèbre, *Le Meilleur des Mondes* (1932) de Aldous Huxley [1894-1963], dépeint un univers tout en verre régi par un ordre social sans failles qui impose le bonheur à tous. Ce bonheur n'est atteignable que par un dressage continu des habitants depuis la naissance jusqu'à la mort, et ce, grâce à un conditionnement scientifique. Dans ce monde divisé en castes, le bonheur universel imposerait une limitation de liberté individuelle, par le contrôle des individus eux-mêmes : « Notre Ford lui-même fit beaucoup pour enlever à la vérité et à la beauté l'importance qu'on y attachait, et pour l'attacher au confort et au bonheur. La production en masse exigeait ce déplacement. Le bonheur universel maintient les rouages en fonctionnement bien régulier(...) »²²³.

La description de ce monde montre comment une utopie, réalisée pour assurer le bonheur suprême, peut aboutir à la privation de liberté. Dans le cadre de la question climatique, des moyens extrêmes pourraient être mis en place pour assurer notre survie éventuelle, dans la mesure où si la société a peur et se sent menacée, la civilisation pourrait plonger dans le « chaos » et dans la « barbarie »²²⁴. Il pourrait y avoir une véritable « panique des peuples de la Terre » en découvrant que leur existence est en jeu. Face à cela, et pour éviter une tel « chaos », des solutions extrêmes pourraient être exigées.

c) La tentation de l'éco-fascisme ?

Selon Henri Prévot (2007)²²⁵, les mouvements écologiques condamneraient la manière dont nous vivons au nom d'une morale qui leur serait propre, et tenteraient d'imposer ce jugement à tous leurs concitoyens. Ils prendraient pour « prétexte » le « désastre » imminent auquel notre mode de vie actuel nous mènerait, pour imposer leur propre vision. La crise environnementale pourrait alors mener à « l'éco-fascisme », au « pétainisme vert » ou au « communautarisme naturaliste », au sens d'un ordre moral imposé au nom de la survie²²⁶. Mais reste à déterminer la forme économique du projet de construction d'une société qui

²²³ HUXLEY A., 1932 (réédition de 2002) – *Le Meilleur des mondes*, Pocket, p. 252

²²⁴ DUPUY J.-P., 2010 – *La marque du sacré*, Champs Essais, Flammarion, p. 40

²²⁵ PREVOT H., 2007 – *Trop de pétrole ! Energie fossile et réchauffement climatique*, seuil, 311 p.

²²⁶ GORZ A., cité par DUPUY J.-P., *ibidem*, p. 40

serait à la fois autonome et économe énergiquement, et des moyens pour y arriver. Certains évoqueraient la décroissance, d'autres l'anti-productivisme, pour certains le développement requalifié, ou encore, dans une démarche plus globale, le développement durable lui-même.

La question serait alors posée sous forme du système à choisir entre croissance ou décroissance. Selon Serge Latouche (2005)²²⁷ la croissance serait nécessaire aux démocraties dites «*consumentistes*» car, sans la perspective de consommation de masse, les inégalités seraient «*insupportables*» entre ses membres, notamment à cause de la crise de l'économie de croissance. La tendance au «*nivellement des conditions*» serait le fondement imaginaire des sociétés modernes ; les inégalités n'y seraient acceptées que provisoirement, parce que ce qui constituerait encore le luxe serait accessible à tous. Certains douteraient des capacités des sociétés au système démocratique à prendre les mesures qui s'imposent. Il n'y aurait alors l'issue possible aux problèmes environnementaux actuels que sous une forme «*d'écocratie autoritaire : écofascisme ou écototalitarisme*».

Face à cela, le pari de la décroissance se voudrait comme assurant la mise en place d'une «*utopie conviviale*», qui serait combinée avec le poids des contraintes au changement. En tant que telle, elle serait susceptible de favoriser une «*décolonisation de l'imaginaire*» et de susciter des comportements vertueux dans le but d'une solution vue comme «*raisonnable*», à savoir la démocratie écologique locale. Celle-ci se mettrait en place à petite échelle, avec des petites sociétés de ville, se structurant comme des «*petites républiques de quartier*». Ces îlots seraient fortement ancrés dans leurs valeurs, ce qui garantirait une prise de conscience citoyenne de tous. Par leur taille, ils assureraient également leurs propres besoins, sans qu'il soit nécessaire de créer de nouvelles zones cultivables ou de nouvelles voies de communication qui morcèleraient le territoire. Par ailleurs, ces petites structures pourraient s'inscrire au sein d'un village «*planétaire*», et pourraient être réglés par une «*démocratie des cultures*». Il n'y aurait alors pas un gouvernement mondial unique ; la diversité des cultures serait «*sans doute la condition d'un commerce social paisible*».

Ainsi, les enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés, nous appellent à questionner le système politique qui serait le plus apte à y répondre. La tentation d'un régime totalitaire, où certains choix seraient imposés pour assurer le salut de l'humanité, se voit opposée, théoriquement, à la volonté de redonner les entiers pouvoirs au peuple. En

²²⁷ LATOUCHE S., 2005 - « Écofascisme ou écodémocratie » Esquisse d'un programme « politique » pour la construction d'une société de décroissance, Revue du MAUSS, 2005/2 no 26, pp. 279-293.

conclusion de notre recherche, nous développerons une réflexion plus poussée sur cet appel politique écologique, et sur les enjeux qu'il sous-tend.

D. Conclusion de chapitre

Nous avons voulu caractériser l'univers de référence du discours de nos interviewés d'une part, et des deux auteurs étudiés plus particulièrement, Michael Löwy et Estienne Rodary d'autre part. Chez nos interviewés, les thèmes apocalyptiques sont structurés autour du faux (« mensonger », « hypocrites »), de l'impur (« toxique », « pollution »), du danger (« menace », « cancers »), de la perte (« se perdre »), de la perversion (« pervers »), de la privation de liberté (« homme réduit », « dépendant »), du gaspillage, et de l'uniformisation facteur d'inégalité (« fractures sociales »). Par opposition, la ville idéale est décrite autour du vrai (« véritable »), de l'authenticité touchant aux caractères originel et naturel (« valeurs originelles », « naturel »), de la liberté (« liberté d'imaginer », « décontracté »), de la modération (« faiblement », « lent », « repenser »), de la pureté (« propre »), de la proximité (« local », « proximité », « petits commerces »), du bien-être (« mieux-vivre »), et de la durabilité (« énergies renouvelables », « verte »). En outre, leur discours est structuré par trois grands vœux plus généraux, que sont l'éthique (solidarité entre les individus), la paix et la pureté.

Par ailleurs, on constate que les thèmes apocalyptiques chez Michael Löwy et Estienne Rodary se structurent également autour du faux (« faux besoins », « besoins artificiels », « besoins factices »), de la manipulation (« aliénation », « obsession », « tyrannie », « matraquage »), du dissimulé (« caché »), de l'ostentation (« ostentation », « gaspillage »), et du danger (« bataille », « désastre »). Ils s'opposent au monde idéal énoncé dans le texte autour du vrai (« vrais besoins », « besoins authentiques »), de la liberté, de la modération (« besoins bibliques »), et de la sécurité.

Or, ce qui pourrait être en jeu, à travers ces thèmes apocalyptiques qui se répondent, est la place incertaine des points de repère, dans la société de surconsommation actuelle, dont le déplacement créerait de l'insécurité, par rapport à une société du passé plus sobre mais idéale (telle qu'elle est perçue par nos interviewés). Cette insécurité est à la source d'un imaginaire fort, qui prend ici la forme d'enchantement pessimiste. Or, selon Dominique Desjeux

(2006), le pessimisme relève de l'enchantement par le plaisir qu'il suscite de constater que « *tout va mal* » ou que « *tout fout le camp* ». Il enchanterait dans la mesure où il serait aussi « *irréel* » que l'enchantement positif. De plus, l'imaginaire dans son ambivalence, à la fois positive et négative, permettrait de « *remobiliser* » l'énergie qui serait nécessaire au passage à l'action : « *L'imaginaire permet de transcender la réalité et ses contraintes* ». En outre, les deux grands imaginaires messianiques et apocalyptiques tendraient à s'effacer au profit d'un imaginaire qui serait moins « *dramatique* », s'inscrivant dans le « *jeu du permis, du prescrit et de l'interdit, dans celui du public, du privé et de l'intime, dans celui de l'exposé, du privé ou du caché, ou encore dans le jeu de la distance et de la proximité sociale* »²²⁸. Ce sont ces allers et retours entre l'imaginaire, le rationnel et les contraintes qui nous semblent dès lors être structurants, et qui peuvent expliquer les passages à l'acte ou non, et ainsi les changements de comportement.

En outre, on peut constater, suite à l'analyse du discours de nos interviewés et des deux auteurs, que la « *standardisation* » qui renvoyait, dans le discours fordiste, à l'idée positive d'une égalité entre les individus, s'est muée, dans le discours de nos interviewés, en une « *uniformisation* » négatrice, créant de « *faux* » besoins et en « *aliénant* » l'individu à ces mêmes besoins. Tout cela conjugué semble créer un sentiment de regret, de nostalgie et d'idéalisation du passé, à l'encontre du présent, selon une structure mentale classique du « *c'était mieux avant* ». En effet, l'une des caractéristiques du discours de nos interviewés est assez stéréotypée, autour des jouets en bois, de l'orange à Noël, du carré de chocolat, du saumon aux jours de fête, et du pain, élément central du foyer. Il y a ainsi une nostalgie de la sobriété revendiquée dans le discours de nos interviewés, face à une société surabondante mais en perte de valeurs et de sacré, qui pourrait dès lors se révéler aliénante et dangereuse. Ainsi, l'imaginaire apocalyptique du présent est construit à partir d'un imaginaire messianique idéal du passé.

En effet, le mode de consommation actuel de la société est décrié et critiqué, en tant qu'il produirait trop et pousserait à une consommation effrénée. Le consommateur, déconnecté des véritables valeurs des produits, est constamment tenté, dans des lieux dédiés à la consommation tels les supermarchés, soumis à des offres « *alléchantes* » par la publicité, perdu dans une surabondance de produits qui lui fait avoir envie de tout, incité par les prix bas et les systèmes de crédit, et contraint à acheter toujours plus à cause de l'obsolescence

²²⁸ DESJEUX D., 2006 – *Les sciences sociales*, Que sais-je ?, PUF, pp. 78-83

programmée des objets. Le système de consommation actuel est vu comme une spirale, où le consommateur possédant est en fait possédé.

En opposition à la société actuelle de surconsommation, la ville durable, telle qu'elle est définie par nos interviewés, est une ville qui développe un autre rapport à la consommation et à l'environnement. Les achats sont pensés et raisonnés, notre mode de vie est plus lent, moins soumis à la « *dictature* » du tout, tout de suite, renvoyant à la perception des anciens villages de province du début du siècle. Les modes de production sont plus respectueux de l'environnement, et les énergies renouvelables ont une place prépondérante dans l'alimentation. Le solaire peut être l'énergie salvatrice, face à une énergie nucléaire potentiellement source de destruction. Cette description de la ville durable témoigne d'une volonté de changer de mode de vie par nos interviewés, dans lequel ils ne se reconnaissent pas ou plus. La société de surconsommation aurait atteint ses limites, notamment dans l'exploitation des ressources et des matières premières, et nécessiterait d'être repensée, voire remodelée. Pour ce faire, il faut des mesures rapides et fermes de la part de nos dirigeants, qui pourraient s'apparenter à des formes de contrainte et de privation de liberté, qui se légitimeraient par l'urgence de la question climatique. Toutefois, il n'y a pas de modèle type ou phare qui serait préféré. La décroissance n'est pas vue comme la solution ; au contraire, elle est perçue, pour certains, comme une forme de régression.

Par ailleurs, face à l'urgence du réchauffement climatique, il y a une tentation plus ou moins implicite, d'imposer certaines règles et contraintes, pour le bien de l'humanité. En effet, si les participants mettent bien en avant la nécessité de sensibiliser pour assurer une conscience environnementale, laquelle serait motrice d'actes plus en adéquation avec la protection de l'environnement et le développement durable, il y a néanmoins des limites à cette sensibilisation. On ne peut pas forcer un individu à être sensibilisé ; la prise de conscience pourrait nécessiter du temps et, de fait, être trop tardive. Dès lors, la contrainte se révélerait être l'une des solutions évoquée par nos interviewés. Cette restriction de liberté se légitimerait par le but recherché : la survie de l'humanité. Nous ne sommes donc pas dans des discours de liberté, mais bien dans celui de contraintes et d'autorité. Toutefois, il n'y pas la volonté d'imposer un régime particulier au reste de la population, à la façon des mouvements écologistes les plus extrêmes.

Dès lors, nous devons comprendre comment les contraintes du quotidien rentrent ou non en contradiction avec l'imaginaire apocalyptique du présent, lui-même construit à partir d'un

imaginaire messianique idéal du passé, et les dissonances cognitives qui s'en suivent. De plus, si nos interviewés sont bien conscients et sensibilisés sur les questions environnementales, nous devons dorénavant déterminer s'ils renvoient aux critères des « écologistes » que l'on pourrait qualifier de « standards » (que nous allons définir dans le prochain chapitre). Il convient dès lors de s'intéresser à leur engagement, à la façon dont ils le définissent eux-mêmes, en fonction de leur propre imaginaire, et aux étiquettes plus ou moins politiques qu'ils sont prêts à revêtir, afin de comprendre ce qui engage ou non, leur action.

Enfin, ce troisième chapitre (de même que les quatrième et cinquième chapitres de notre thèse) combine deux registres de données complémentaires : d'une part, des données issues d'une enquête qualitative, et d'autre part, d'une revue de la littérature. L'enquête qualitative s'appuie ici sur 56 entretiens (37 que nous avons réalisés auxquels s'ajoutent 19 autres que nous avons pu analyser) et sur un volume total de 58 heures d'entretiens que nous avons nous-mêmes réalisés. La revue de la littérature a permis d'étudier un corpus élaboré pour éclairer les savoirs et débats relatifs aux thèmes de la consommation durable et de la gestion des déchets. Ce corpus regroupe, dans ces trois chapitres, 81 sources documentaires (48 ouvrages et 33 articles) couvrant sept champs disciplinaires (l'histoire, la philosophie, l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie, la politologie et l'économie).

La mise en perspective des données issues de l'enquête de terrain à la lumière des données documentaire permet un ancrage historique tout en enrichissant le regard réflexif porté sur ces données. L'exploitation parallèle de ces deux types de données nous a ainsi permis d'enrichir le questionnement développé ainsi que notre étude de terrain en identifiant des acteurs non pris en compte initialement dans l'enquête. Cette démarche, en outre, fait écho aux encouragements méthodologiques formulés par Barney G. Glaser et Anselm A. Strauss (1967 rééd. 2010), que nous transposons ici à la revue de la littérature scientifique, lorsqu'ils déclarent : « *un autre moyen d'apprécier l'utilité éventuelle des matériaux de bibliothèque renvoie à leur capacité de produire de la théorie. (...)* »²²⁹. Si bien que « *la préférence du chercheur pour la fiabilité de ses propres sources de terrain ne l'oblige pas à renoncer aux matériaux documentaires de parfaite qualité* »²³⁰.

²²⁹ GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) - *La découverte de la théorie ancrée*, Individu et société, Armand Colin, p.299

²³⁰ GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) – *Ibidem*, p.301

Chapitre 4 : L'engagement écologico-environnemental des participants

« A l'heure où l'impact négatif de l'humanité sur l'environnement est chaque jour plus évident, il est inquiétant de relire le raisonnement de John Stuart Mill, qui lie l'aptitude des gens à devenir « autodépendants » et la réalisation d'un « degré élevé de succès dans leur lutte contre la nature ». La liberté, ainsi comprise, dresse l'intelligence humaine et le raisonnement moral contre l'environnement, la biosphère, la planète. La liberté de l'homme détruit-elle la nature ? Avec une telle conception de la liberté, c'est surtout l'homme qui risque de se détruire lui-même »

Dominique Bourg et Kerry Whiteside, 2010²³¹.

Dans le précédent chapitre, nous avons vu que les participants étaient sensibilisés aux questions environnementales. En effet, ils présentent tous une certaine « *sensibilité écologique* », en partageant la volonté de protéger l'environnement. Toutefois, la défense de l'environnement pourrait être mise « *en balance* » avec d'autres enjeux, qui les obligeraient à faire des choix, et à revêtir différents degrés d'engagement²³².

Nous devons dorénavant étudier la définition que les participants donnent eux-mêmes à leur engagement. En effet, il nous faut comprendre de quelle façon ils perçoivent leurs actes et leurs pratiques, mais également quel sens ils leur donnent. Agissent-ils en tant que militant « *écolo* », « *simple écolo* », engagé politique, ou engagé non politique ? Font-ils le choix de se définir par rapport à une étiquette, ou, au contraire, s'en détachent-ils ? Et s'ils s'en détachent, quelles en sont les raisons ? En fonction du sens qu'ils donnent à leur engagement, leurs pratiques pourraient en être différenciées.

A. Qualification de l'engagement (militant, politique, apolitique)

L'engagement écologiste ou environnemental (nous ferons une différenciation entre les deux termes, après avoir analysé les dimensions qu'ils revêtent par nos participants) est d'abord perçu comme une fibre, un sentiment qui viendrait du plus profond du corps. Comme ancestral, il serait presque inné. Ce serait une caractéristique de l'être que l'on aurait en soi,

²³¹ BOURG D. et WHITESIDE K., 2010 – *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, La république des idées, Seuil, p. 100

²³² BOZONNET J.-P., 2012 – « Chapitre 9 : La sensibilité écologique », in BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J.-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N., et RUDOLF F., (dir), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Les Presses de l'Université Laval, pp. 147-162

presque inhérente à sa nature d'homme, tel un sixième sens qui nous rendrait proche de ce qui nous entoure (espèces animales et végétales notamment) : « *Je ne dis pas qu'on est écolo, bio ou peace and love, mais par contre, ce genre de chose, ça a toujours fait partie de notre vie ! (...) C'est un peu une fibre...J'ai toujours été plus proche de la nature, des animaux, sensible à ce qui se passait en terme environnemental (...)* » (E21, femme, 33 ans). Néanmoins, à cette première description « naturelle » de la conscience environnementale, il y a également positionnement de nos interviewés dans le cadre des définitions politiques liées à l'engagement écologique, que ce soit pour se revendiquer de l'une de ces définitions, ou pour s'en détacher.

1) La figure du militant : « contre-idéologie » ou engagement quotidien ?

Premier constat, militantisme et écologie iraient « *de soi* » ; il y aurait une équation qui mettrait en relation ces deux termes. Selon André Micoud (2007)²³³, il faut revenir à l'origine même du mouvement pour comprendre les ambivalences que le mouvement écologique revêt. En effet, il s'agirait, selon lui, d'un mouvement contre-culturel né en partie pour dénoncer les effets des applications techniques de la science mais qui, néanmoins, se réfère lui-même à une science, l'écologie, pour légitimer sa protestation. Selon Sylvie Ollitrault (2008)²³⁴, les écologistes auraient participé à la transformation des répertoires d'actions collective et auraient ainsi fait émerger de nouveaux intérêts. Ils auraient également popularisé un style d'engagement qui ne se réduirait pas au « *militantisme de type partisan* ». Devenus des experts (par leur savoir), ils resteraient néanmoins des individus qui n'ont pas renoncé à vivre leur engagement sous la forme de la « *vocation* », en référence à leurs convictions écologistes. Selon elle, les écologistes symboliseraient le militantisme d'expertise défiant les frontières.

Selon Guillaume Sainteny (2012)²³⁵, plusieurs éléments se seraient conjugués pour former, à la fin des années 1970, une « *configuration culturelle, sociale et politique* », favorable à l'émergence du mouvement écologiste. En effet, si jusqu'en 1976, les partis politiques n'ont pas intégré les questions environnementales dans leur programme, le développement important des préoccupations pour l'environnement serait le produit d'un

²³³ MICOUD A., 2007 - « De l'expert militant à l'être vivant sensible », *Esthétique et Espace public*, Cosmopolitiques n°15, Juin 2007, pp. 121-134

²³⁴ OLLITRAULT S., 2008 – *Militer pour la planète – Sociologie des écologistes*, Res Publica, PU Rennes, 224 p.

²³⁵ SAINTENY G., 2012 - « Chapitre 8 : L'émergence complexe et chaotique de l'écologisme en France », in BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J.-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N., et RUDOLF F., (dir), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Les Presses de l'Université Laval, pp. 133-146

ensemble de nouvelles questions et de nouvelles attitudes culturelles, idéologiques et politiques. L'auteur souligne que dans les années 1970, le pourcentage des Français insatisfaits envers ce qu'il nomme les organisations partisans, les élus, les hommes politiques et le fonctionnement de la démocratie, avoisinait les 50%. Il semblerait qu'à la fin des années 1970, le souci de la protection de l'environnement fût lié à un « *mécontentement global envers l'action du gouvernement et le fonctionnement de la démocratie et de la société* ». Ainsi, les membres du mouvement écologiste étaient insatisfaits quant au fonctionnement démocratique français et de la société, et plus favorables aux changements sociaux ; « *dans cette atmosphère générale de défiance envers la politique, les écologistes sont perçus comme différents et ne font pas l'objet du scepticisme ambiant.* »

Par ailleurs, la thématique écologiste serait, à son origine, « *utopique, moralisatrice, revendicative et protestataire* », ayant pour objectif de « *réaliser une utopie vécue* ». Elle critique les valeurs dominantes du système social, se définit comme une « *contre-idéologie* » de la société industrielle, qui est vue comme source de gaspillage, d'inégalités et d'exacerbation de l' « *appétit de consommation* ». Ces critiques formulées sont également celles, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, de nos interviewés. Cependant, si le mouvement écologique est contestataire et contre l'idéologie sociétale, du moins dans son origine, et en tant que tel, renverrait à une forme du militantisme, qu'en est-il pour nos participants de l'Atelier Climat ? Incorporent-ils leurs discours dans une forme de militantisme ? Se représentent-ils leur fibre écologique comme une forme de contestation ? S'inscrivent-ils dans une « *tradition* » écologiste ?

Les définitions du militant

La première définition qui nous est donnée du *militant* est celle d'un engagement quotidien permanent, et avant tout individuel. Le militant est celui qui a des principes et des valeurs, sur lesquels il fait reposer toutes ses actions ; sa vie est cimentée par ce en quoi il croit. Véritable sacerdoce en un sens, ou le militant peut être perçu comme un prêtre de sa cause : « *On est dans la fondation Nicolas Hulot. Mais pour moi, militant, ça voudrait dire un engagement... sur chacun des points de contraction qui peuvent peser... et aussi individuellement. Pour moi, militant, c'est ça. Un engagement individuel, sur chaque pan de sa vie. Du coup, je pense que ça viendrait une excuse, de ne pas s'investir dans certains champs « ah bah non, je ne suis pas militant ». Après, on peut être militant et agir pour les autres* » (E6, homme, 60 ans).

Si le militantisme renvoie à des actions individuelles en un premier temps, il s'inscrit dans une visée beaucoup plus collective, voire universelle, en un second temps. Le militant est celui qui agit pour les autres et avec les autres. Son action ne prend alors sens que si elle est partagée avec d'autres personnes, qui sont elles-mêmes motivées par les mêmes valeurs et exigences que lui. Le militant agit alors dans une sphère très réduite à son origine, qui évolue ensuite pour s'accroître en fonction des interactions qu'il a avec d'autres militants, notamment : *« Je ne suis pas très militante, en général. Pareil, politiquement... (...) J'ai du mal à prendre du temps pour aller faire des trucs avec d'autres gens. Pour moi, les militants, c'est ça, c'est ceux qui prennent du temps avec d'autres gens pour aller faire des choses ensemble »* (E37, femme, 28 ans).

Toutefois, le « militant » est décrit d'une façon très distanciée. Il n'y pas de liens tissés entre nos participants et la figure du militant. Au contraire, il n'est défini, par nos interviewés, que par opposition à ce qu'ils sont, pour insister sur le fait qu'ils ne sont justement pas militants. Ils tiennent ainsi à souligner qu'ils ne font pas de la question environnementale leur « *cheval de bataille* » ; ils ne luttent pas pour la cause environnementale, au sens où le militantisme écologique l'impliquerait (d'après la définition qu'ils en donnent) : *« Nous, ce qu'on fait là avec le développement durable, ce n'est pas un cheval de bataille, ce n'est pas un sacerdoce. Il y a des choses logiques, raisonnées qui partent du bon sens. Et ça, c'est déjà beaucoup ! C'est une petite participation par rapport à l'éco-citoyenneté, mais il n'y a aucune contrainte. C'est juste du bon sens ; ce n'est pas une hantise, ni une contrainte »* (E3, homme, 41 ans).

Mu par des valeurs qui lui seraient propres, et attaché à l'idée de les diffuser pour leur donner une portée collective, le militant renvoie également la crainte d'un certain extrémisme au nom d'un intérêt commun. L'idée d'un éco-fascisme, comme nous l'avons déjà évoquée, est donc bien attachée à la figure du militant écologique. Le militant, par son abnégation à sa cause et par les mesures, parfois radicales, peut faire peur. Il est potentiellement celui qui enlève la liberté de l'individu ; il peut être anti-démocratique dans son action : *« En plus, à l'Atelier Climat, il y a des gens qui sont vachement militants ! Et moi je ne me sens pas militante... Je n'aime pas les extrémistes, et je trouve que chacun est libre de faire ce qu'il veut... »* (E14, femme, 36 ans). La figure imaginée du militant renvoie symboliquement à celle du religieux (mu par ses valeurs et croyances, véritable sacerdoce) qui pourrait conduire et motiver un certain extrémisme. Cette figure du militant est problématique pour nos interviewés, d'où leur volonté de s'en distancier. En effet, le militant, tel qu'il est décrit et appréhendé, se situe aux limites du système démocratique et des libertés individuelles. Lors

de l'une de nos observations de l'Atelier Climat, un participant avec lequel nous avons discuté nous avait dit qu'il redoutait les « *ayatollahs de l'écologie* », et l'aspect trop « *sectaire* » des militants écologistes.

2) « L'écolo » : conscience environnementale, contestation et économie au quotidien

Première acception du terme, « *l'écolo* » renvoie au militant, au sens où l'écolo est un militant écologiste, investi dans les domaines associatif et politique. Pour les plus accomplis, ils sont également actifs dans le milieu syndical : « (...) *un investissement parallèle en terme associatif... pour faire simple, tout ce qui est écolo, un peu... Avec un engagement de base surtout. Et puis plus actif en milieu syndical. Ma première démarche écolo date de 1974, quand j'ai voté pour René Dumont, et mon engagement syndical en 1977* » (E15, homme, 60 ans).

Mais cette définition « *traditionnelle* » ne fait pas l'unanimité. Pour certains, l'écolo est avant tout motivé et défini par son engagement individuel. Il peut être mis sur le même plan que le militant, à la différence près que le militant agit en vue d'une cause qu'il voudrait voir sur le devant de la scène. L'écolo, tel qu'il est ici défini, a intériorisé son action au point qu'il « *essaye de faire de son mieux* », pour être en accord avec ses pratiques. C'est une visée plus personnelle qui ne cherche pas à faire consensus ou à imposer une certaine conception du monde. Vision plus pacifique en apparence, mais qui demande également de nombreux efforts et qui peut susciter des véritables dilemmes et conflits personnels : « *Alors, moi, je suis écolo, je me définis comme ça, parce que pour chaque geste de mon quotidien, je réfléchis à l'impact environnemental qu'il a. J'ai toujours ça à l'esprit, en fait. J'exagère un peu, je n'y pense pas tout le temps tout le temps, mais en gros c'est ça... Est-ce que si je fais ça, c'est bien cohérent avec mes convictions profondes, qu'il faut économiser les matières premières, qu'il faut économiser l'énergie etc. Je trouve qu'on gaspille beaucoup trop dans notre monde... C'est incroyable... Donc voilà, pour moi, c'est ça d'être écolo : y penser tout le temps, et faire de son mieux pour être en accord avec ses idées et ses convictions* » (E7, femme, 35 ans).

Si être écolo signifie avoir une conscience environnementale très forte, cela signifie également être économe. L'écolo est celui qui fait attention à ce qu'il consomme, et à la façon dont il vit. Il n'agit pas dans l'excès de la consommation actuelle ; il en est même détaché (théoriquement) : « *Mais pour moi, l'écologie, ça rime avec économie. Pour moi, être*

écolo, c'est économiser aussi de l'argent. (...) Et l'autre jour, je disais à une maman de l'école... je sais plus... Elle disait « en général, plus on gagne de l'argent, plus on a de dépenses ». Et je disais « ah bah non, sauf quand on est écolo ». Voilà... » (E7, femme, 35 ans).

L'écolo, tel qu'il nous est décrit est donc bien dans la lutte, mais dans une lutte interne, alors que le militant, lui, est dans une lutte qui trouve son terrain d'action sur l'espace public. L'écolo est motivé par une conscience environnementale forte qui trouve son champ d'action, notamment, dans la consommation. Selon André Micoud (2007)²³⁶, des trois déclinaisons caricaturales que sont « l'écolo », « l'écologue » et « l'écologiste », ce serait celle de l'écolo qui serait la plus originale, dans la mesure où la protestation contre le mode de vie devrait être rendue visible et attestable dans son corps même. Ce serait également la déclinaison qui aurait été la plus mal comprise, la plus moquée et la plus critiquée, à cause de son « idéalisme, de sa naïveté, de sa sensibilité « malade » ». L'écolo serait celui qui prétendrait réussir à réunir tout ce qui en appelle à une « autre » façon de vivre et de faire de la politique. Dans cette définition, il serait celui qui, « comme tous les utopistes créerait véritablement une autre façon d'être, et de ce fait, userait et abuserait du qualificatif d'alternatif ».

Néanmoins, la visée politique du terme, ressort peu quand nos interviewés, qui se définissent écolo, nous expliquent ce que ce terme revêt pour eux. Ainsi, ceux qui refusent l'étiquette d'écolo, mettent bien en avant la distinction qu'ils en font. En effet, certains refusent le terme d'écolo pour ses connotations trop politiques. Ils préfèrent alors reprendre d'autres termes, moins connotés selon eux, tel que « militant environnemental ». Ils se réfèrent ainsi, dans leurs schémas mentaux, à la définition originelle des mouvements écologiques des années 1960 et des mouvements baba-cool, où être écolo, c'était avant tout se démarquer, être différents des autres. L'écologie est donc bien vue comme une forme de contestation. Face à cette opposition, la question environnementale, quant à elle, s'inscrit dans la société. Le militant environnemental n'irait pas *contre*, mais *avec* la société, *pour* la préservation de la nature. Le militantisme, quant à lui, renvoie ici à l'action. Le militant est celui qui agit : « Pas militante écolo... Militante environnementale... Je ne veux pas d'étiquette écolo ! Parce que c'est trop politique ! C'est politique et vachement connoté baba-cool... Je ne me sens pas du tout baba-cool... Et pourtant mes parents en étaient... et tout...

²³⁶ MICOUD A., 2007 – « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Esthétique et espace public*, *Cosmopolitiques* n°15, Juin 2007, p 131.

Mais on en n'est plus là ! A l'époque, c'était une façon de se démarquer, une façon de vivre ... A la limite, si tout le monde avait pris le même chemin, on n'en serait pas là à l'heure actuelle... mais on ne peut pas tous aller vivre à la campagne ! ... C'est le côté environnement qui m'intéresse et préserver la planète, l'environnement dans lequel on vit... Non seulement dans lequel on vit nous, mais aussi les autres... On est des millions sur la planète ! » (E5, femme, 39 ans).

3) « L'écologie c'est trop politique ! » : les critiques de la récupération politique

La récupération politique des mouvements écologiques est particulièrement décriée. Elle est associée à des mouvements altermondialistes et de décroissance, qui critiquent le système actuel de la société en choisissant la marginalité. Il y a alors une déconnexion entre ce discours partisan, et l'idée que les participants se font de l'écologie. Certaines figures sont ainsi citées comme modèle de contre-exemple, tel José Bové critiqué, en tant qu'homme, mais également par l'image qu'il renvoie. Ses actions récentes et ses prises de position sont condamnées, car elles auraient tendance à cataloguer, dans l'esprit du grand public, la question écologique à une « *révolte paysanne* » ou à une démarche altermondialiste pure et dure : « *Ce que je critique, c'est la récupération politique : anti-capitaliste, protection de l'environnement, José Bové et compagnie, ça me fait c**** !* » (E1, femme, 43 ans).

De même, certains ne se reconnaissent pas dans un mouvement politique qui se serait situé dans le clivage droite/gauche. En effet, le positionnement des Verts-Europe Ecologie en tant que parti de gauche soulève des questions, des doutes, voire parfois de la méfiance. L'interrogation la plus fréquemment reprise est la suivante : « pourquoi l'écologie serait-elle forcément une notion de gauche ? ». Positionnement qui fait débat ; certains interviewés avouent être désabusés par la politique telle qu'elle est faite en France. En inscrivant la question environnementale dans l'univers politique qui paraît, pour certains, stérile, apparaît le risque sous-jacent de réduire l'aspect environnemental à une simple manipulation politique, ce qui aurait pour conséquence de le décrédibiliser : « *Je ne vote pas Vert pour autant, mais il faut bien prendre conscience que c'est sur tous les plans de la vie ! Si on fait des conneries, il y aura des conséquences... (...) Je ne veux pas rentrer dans le discours droite-gauche...* » (E25, homme, 57 ans).

Cette crainte d'une manipulation politique en vue de récupérer une partie de l'électorat très sensibilisé aux questions environnementales, empêche alors des prises d'action et des

mesures énergiques rapides pour faire face aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Il y a morcellement et clivage au nom de visées politiques qui constituent un frein à l'action : « *On a la gauche, on a la droite... Il y a les Verts qui arrivent là-dedans... Chacun veut récupérer les Verts, donc chacun veut mettre un peu de verdure dans son territoire... (...) Maintenant, est-ce qu'on pourrait tous se réunir autour d'une table, et travailler ensemble... Ca serait idéal* » (E11, homme, 45 ans).

Cela s'amplifierait par le manque d'exemplarité de certains élus politiques, pourtant issus du groupe des Verts. En effet, l'efficacité de l'action environnementale en politique est parfois citée comme insuffisante ou non-aboutie. Que ce soit à cause du « *format* » politique, ou par un manque d'efforts des principaux leaders, il y aurait comme une discordance pour certains entre le discours et la pratique. La parole écologique risquerait de prendre l'aspect « *langue de bois* » des autres paroles de la scène politique. Dès lors, l'institutionnalisation de l'écologie sur la scène politique, et son inscription dans un clivage gauche-droite peuvent conduire à neutraliser son action : « *Même les Verts, ils ne sont pas complètement...enfin, ils pourraient faire plus ! Alors les autres... ! Même vis-à-vis d'eux-mêmes ! Il y en a quelques-uns qui ont fait des efforts... mais ce n'est pas assez* » (E29, femme, 46 ans). Ainsi, la montée en puissance du mouvement écologiste sur la scène politique, l'aurait « *contaminé* » et « *perversi* ».

4) Les paradoxes des figures médiatiques de l'écologie : Nicolas Hulot et de Yann Arthus Bertrand ; un détournement de la figure du pro-environnemental ?

Si les Verts sont décriés par certains de nos interviewés par leur manque d'exemplarité, les deux figures médiatiques écologiques que sont Nicolas Hulot, journaliste-reporter récemment converti en homme politique, et Yann Arthus Bertrand, photographe-reporter, ne font pas l'unanimité. Si l'enthousiasme à leur égard peut être particulièrement vif, surtout pour Nicolas Hulot (« *Nicolas Hulot, roi du monde !* » (E5, femme, 39 ans)), certaines de leurs pratiques sont soulignées comme n'étant pas écologiques, notamment en ce qui concerne leurs déplacements. Elles sont justifiées, pour certains de nos participants, par le fait que l'action écologique doit parfois user de moyens, qui seraient, justement, non écologiques. Il s'agit alors de contre-exemples pour permettre l'exemplarité de tous : « *C'était Nicolas Hulot en hélicoptère, ce n'était pas écolo, Yann Arthus Bertrand en hélicoptère, ce n'est pas écolo*

non plus... mais il faut aussi savoir être contradictoires pour faire passer un message. On ne fait pas passer un message avec des bouts de ficelle donc... » (E27, femme, 34 ans).

Si certaines fins semblent alors justifier les moyens, d'autres actions ou projets, suscitent plus de doutes quant à leur finalité et leurs buts recherchés. Ainsi, sous couvert de bonne volonté et d'idéaux louables, apparaît la question de la finalité réelle aux actions menées. L'écologie devient alors une « *belle enveloppe* », pour reprendre l'expression de l'un de nos interviewés, avec laquelle on camouflerait certaines actions qui ne seraient pas si élogieuses : « *C'est comme ce projet d'iceberg (de la fondation Nicolas Hulot). Il y avait un projet d'amener un iceberg jusqu'aux îles de Canari...pour l'eau. Ça prendrait deux semaines avec un remorqueur. Durant le voyage, il y aurait 20% de pertes, et ça permettrait de donner un an de consommation d'eau potable. C'est sûr que c'est démesuré. Après, ça peut être une vraie nécessité pour l'Afrique d'avoir de l'eau... Mais est-ce que le fait de piller le pôle Nord pour avoir de l'eau... et éteindre la soif de l'Afrique ? Ce genre de projets, on n'a pas envie de les financer. On n'est pas prêt à financer des projets innovants, quand tu ne connais pas la finalité.* » (E6, homme, 60 ans).

De même, la taxe carbone, sous couvert de vouloir assurer une compensation pour les émissions de gaz à effet de serre, est vue pour certains de nos interviewés comme un « *droit à polluer* ». Elle permet de donner « *bonne conscience* » aux gros pollueurs, sans requérir de leur part de réels changements de comportement, pourtant actes nécessaires pour répondre aux enjeux environnementaux : « *Yann Arthus Bertrand, je trouve qu'il est un peu controversé. Il consomme quand même pas mal, alors qu'il montre toute la pollution qu'il y a... Je suis un peu sceptique (...)* Et cette histoire de racheter ce CO2 que l'on consomme, je trouve ça un peu bizarre. Lui, il fait des reportages en avion toujours, donc quand il consomme tout, il paye, il a une taxe, parce qu'il consomme trop de CO2 » (E19, homme, 22 ans).

Si une partie des participants de l'Atelier Climat était déjà grandement sensibilisée aux questions environnementales, et parfois même engagée dans le milieu associatif, il ne faudrait pas pour autant confondre et faire des liens trop rapides entre engagement environnemental et engagement politique. Rares sont les participants à faire des liens clairs et directs entre leur sensibilisation et leur volonté d'agir pour l'environnement, et leur choix politique. Au contraire, une grande majorité d'entre eux tient à faire une différence entre leur engagement et l'action politique telle qu'elle est présentée dans les médias. Ils ne veulent pas être assimilés d'emblée au parti des Verts. Les raisons sont variées : ils ne veulent plus du clivage gauche-

droite, ne se reconnaissent pas dans les leaders politiques, ne veulent pas d'une réappropriation politique, soit parce qu'elle serait perçue comme désacralisant leur démarche, soit parce qu'ils ne voudraient pas d'un amalgame avec la figure traditionnelle du vert-écolo, lequel serait hors de la société, trop naïf ou trop sectaire.

Si le fait d'être écolo, il y a quelques années, pouvait sous-entendre un lien politique avec le parti des Verts, ce n'est plus le cas désormais. L'écolo, lorsqu'il se revendique sous cette étiquette, parmi nos participants, qu'il soit d'un milieu modeste ou plus aisé, ne peut plus être défini par ses prises de position parfois virulentes (enchaînement lors de manifestation de Greenpeace, à titre d'exemple) ou par sa critique du monde capitaliste. L'écolo est d'abord celui qui se sent particulièrement concerné par les enjeux environnementaux actuels, et qui essaye d'adapter ses gestes quotidiens, afin qu'ils soient plus en accord avec les exigences de développement plus durable.

En effet, selon Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt (2003)²³⁷, l'action environnementale ne se comprendrait plus seulement comme revendication contestataire, mais se déclinerait actuellement en « *un foisonnement de nouvelles pratiques empreintes de pragmatisme par une transformation des représentations de la nature, de l'interaction humain-environnement et des imaginaires du développement* ». Selon eux, si la thématique de l'environnement a pu être « associée » à une « constellation de positions écologiques », elle ne serait plus aujourd'hui l'« apanage des seuls écologistes ». Les motivations et les justifications écologiques s'imbriqueraient dans les rapports sociaux qui préexistent déjà, tout en s'accordant à un « réseau » d'autres « motivations conflictuelles et proprement sociales ».

B. Leur sensibilisation : les raisons invoquées de leur engagement

Si nous avons pu étudier de quelles façons nos interviewés définissaient leur engagement à travers la vision qu'ils avaient des militants et des « écolos », nous devons dorénavant nous intéresser à ce qui justifie leur prise de conscience, ou leur « *sensibilité écologique* » actuelle.

²³⁷ GENDRON C. et VAILLANCOURT J.-G. (dir), 2003 - *Développement durable et participation publique, de la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, Paramètres, PU Montréal, pp. 9-24

1) Les reportages, documentaires et voyages réalisés : le visuel de l'action environnementale et des conséquences du réchauffement climatique

Il a été très difficile pour nos interviewés d'évoquer les éléments déclencheurs ou déclics responsables de leur prise de position, en tant que tels. Pour certains la « fibre » environnementale aurait toujours été présente, plus ou moins à l'état latent, et elle se serait faite progressivement, au fil des lectures ou des reportages à la télévision. Cette prise de conscience s'ancre notamment dans le contexte actuel des catastrophes naturelles et technologiques. Les reportages, mettant en avant la réalité de ce qui est en train de se jouer, posent les questions environnementales dans le concret, et dans une réalité palpable. En devenant concrètes, les questions environnementales deviennent réelles ; en devenant réelles, il est possible d'agir : « *C'est vrai que tout ce qu'on entend à la TV, avec les gâchis d'énergies, les pollutions que l'on fait etc., ça écœure un peu ! On essaye de faire un peu à nos petits moyens... On essaye d'améliorer un peu les choses !* » (E30, homme, 52 ans).

Néanmoins, il est possible de faire émerger quelques situations où la prise de conscience serait plus effective. La première serait liée aux voyages réalisés, qui permettent également d'être confrontés à la réalité du changement climatique. Le trou de la couche d'ozone, situé au niveau de l'Antarctique, aurait des impacts directs sur la température et sur le rayonnement des rayons solaires, sur les pays qui s'y trouvent situés.

La parole des populations locales, qui ont toujours vécu dans ces pays, serait le gage de la véracité du ressenti du réchauffement climatique. D'une part parce qu'elles pourraient comparer les évolutions climatiques en se basant sur les mémoires des aïeux, mais également parce que ce qu'elles diraient serait forcément vrai. Il y a une garantie de la « *parole autochtone* », qui pourrait s'expliquer par leur mode de vie plus proche de la nature. On peut y voir un rattachement, plus ou moins conscient, à une la vision quelque peu remaniée du « *bon sauvage* » de Jacques Cartier [1491-1557] (1542)²³⁸, et qui expliquerait que la société actuelle corromprait les hommes, alors que ceux proches de la nature, tels que les Maori seraient naturellement bons et ne mentiraient pas. Si on ne peut avoir confiance à la parole de l'expert scientifique (les divers scandales sur les Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, ont pu avoir semé le doute sur la véracité des données actuelles), on pourrait cependant avoir confiance en la parole autochtone : « *Mon déclic avec le climat, c'est*

²³⁸ CARTIER J.,1542 - *Voyages au Canada*, Mémoires des Amériques, Comeau et Nadeau, 175 p.

quand j'ai passé six mois en Nouvelle-Zélande. Et bien, le trou dans la couche d'ozone, c'est la réalité là-bas ! Vivre sans cette couche d'ozone qui nous protège... on s'en rend compte. En hiver, c'est humide et froid, et en été, ça brûle la peau. Il faut mettre de la crème solaire en permanence... Je peux vous assurer qu'une vie sous ce trou (de la couche d'ozone), c'est une vie contraignante, on l'a expérimenté ! (...) On avait discuté avec les populations locales, les Maori, qui elles aussi en ressentaient les effets » (E14, femme, 36 ans).

La deuxième serait liée à la réalité du changement climatique en se basant sur son propre vécu et sur les souvenirs de son enfance. En faisant le constat, de ses propres yeux, que la situation actuelle s'est nettement dégradée par rapport au passé, émergerait alors l'idée selon laquelle il y a bien une évolution, et que celle-ci pourrait être à long terme néfaste. En outre, cette évolution par sa rapidité serait forcément liée à la pollution et, plus globalement au réchauffement climatique : *« Je suis perturbé sur la question climatique. Je vais vous dire où j'ai été très perturbé... C'est qu'on parle de la calotte glaciaire... Mais il n'y a pas besoin d'aller au Pôle Nord pour voir que ça fond ! Si vous avez l'occasion d'aller dans la vallée de Chamonix, vous verrez les glaciers à la hauteur où ils sont ... Il y avait un glacier qui allait jusqu'au fond de la vallée, maintenant, pour le voir, il faut monter haut ! Et ça, c'est depuis la construction du tunnel sous le Mont Blanc, et ça je l'ai constaté ! Avec la masse de poids lourds qu'il y a, ça fait énorme ! Sur tous les versants de la vallée de Chamonix, il y en avait des sympas, ils étaient immenses... Maintenant, il n'y en a plus ! Ils ont séché, c'est la pollution ! » (E16, homme, 63 ans).*

2) Une projection dans l'avenir et l'aboutissement d'une réflexion personnelle

La troisième est liée à la maternité et à la naissance d'un enfant. En effet, le fait d'accoucher et de mettre au monde un enfant, a impliqué pour certaines de revoir leur rapport à la nourriture. En devenant parent, il y a une prise de conscience de la nécessité (pression exercée par la famille et par la société, mais également par soi-même) de manger plus sainement et d'apporter des éléments de qualité à son enfant. Il y a alors une nécessité à donner ce qu'il y a de mieux pour l'enfant, et cela implique de changer son alimentation (car non équilibrée, non adaptée à un nourrisson et potentiellement toxique). Certaines ont donc fait le choix, dans ce contexte, de privilégier les produits biologiques, perçus comme plus sains, comme nous le verrons dans le chapitre 5. La naissance d'un enfant, serait alors un

élément permettant une sensibilisation alimentaire, ouvrant sur une sensibilisation plus globale aux questions environnementales : *« J'ai fait plus attention... On s'est mis à manger du bio quand Gabriel est né, oui, par exemple. Oui, ça c'est sûr, le fait d'avoir des enfants, ça nous pose encore plus de questions sur... notre mode de vie et sur le monde qu'on va leur laisser aussi. Ça c'est sûr »* (E7, femme, 35 ans).

La quatrième coïnciderait avec l'arrivée sur la scène politique des questions environnementales. L'arrivée de René Dumont dans les années 1970 aurait ainsi mis en exergue des réflexions déjà amorcées sur des questions plus globales, notamment celles alimentaires. Il a alors répondu au besoin d'identification politique de la question environnementale : *« J'ai voté Dumont en 1974. Le personnage d'abord... Le personnage a été pour moi l'aboutissement d'une réflexion, à ce moment-là. Ce qui m'a toujours amené... c'était le bouquin « L'Afrique Noire est mal partie » ou quelque chose comme ça... Et les années 1970, c'était aussi des années de famine »* (E15, homme, 60 ans).

Ainsi, la prise de conscience relève donc d'un moment particulier du vécu, soit par un voyage, qui confronte à la réalité du changement climatique, soit par la naissance d'un enfant, qui impose de redéfinir leur mode de vie et leur rapport au monde, ou par l'arrivée sur la scène politique d'une figure charismatique, ou du moins perçue comme telle, qui permet de donner un stimulus aux actions. Pour d'autres, la sensibilisation s'est faite plus progressivement, via les informations données par les médias ou d'autres moyens d'informations. Mais il n'y a pas l'évocation d'éléments déclencheurs matériels ou de déclics, tel qu'un déménagement, qui les aurait poussé à agir. Toutefois, cette sensibilisation générale donne force et corps à leur engagement, notamment dans le cadre de l'Atelier Climat.

C. L'engagement dans l'Atelier Climat

Nous avons pu voir quelles définitions les participants donnaient à leur propre engagement. Nous avons pu étudier les liens qu'ils tissaient ou non, avec le parti politique écologiste, ou certaines formes de militantisme. Il nous faut maintenant nous interroger sur les raisons pour lesquelles ils ont accepté de s'engager dans l'Atelier Climat, sur le sens qu'ils donnent à leur participation, et sur les objectifs qu'ils souhaitaient poursuivre en y adhérant. Définissent-ils leur engagement dans l'atelier comme une autre forme du militantisme, ou comme une forme de contestation du modèle de démocratie représentative actuel ? Considèrent-ils leur action comme une forme de réappropriation de la sphère politique par les habitants ? S'agit-il d'une tentative de reprise de pouvoir en tant que telle, ou bien d'un engagement plus collectif pour participer au bien de la Cité ?

1) Un moyen d'agir pour l'environnement : une réflexion sur ses propres pratiques, un intérêt pour le passage à l' « acte écologique », et une volonté d'agir

Agir pour l'environnement implique de changer d'habitudes, mais il n'est pas toujours simple d'en changer. L'Atelier Climat est donc vu, par nos interviewés, comme un moyen permettant de comprendre ce qui pousse les gens à l'action et de travailler à cette fin, tout en permettant de réfléchir soi-même sur ses propres actes. L'Atelier aurait un double objectif, à la fois inciter les autres, mais également comprendre ce qui est possible de faire soi-même. L'Atelier Climat apporterait alors des solutions pour permettre une diminution des émissions de gaz à effet de serre individuels, en s'ancrant dans une visée beaucoup plus globale, qui est celle du développement durable : *« Et maintenant, tout l'enjeu de l'Atelier Climat, c'est comment faire adhérer les gens ? et c'est tout l'enjeu de la France. Et ça, ça me passionne... Ça me passionne même si je ne suis pas un bon élément, au sens bonnes actions pour le développement durable. Mais maintenant je suis preneur : comment je vais faire, moi, personnellement, pour changer mes habitudes... alors que naturellement, ma force naturelle, c'est de ne pas y aller, de prendre ma voiture... »* (E17, homme, 41 ans).

Toujours dans cette optique de comprendre ce qui peut pousser certains à s'investir davantage dans les questions environnementales, certains de nos participants ont vu en l'Atelier Climat le moyen de comprendre les changements de comportements, mais aussi le changement de perception des enjeux environnementaux. Le processus permettrait en effet de faire évoluer

les mentalités, en vue d'un « passage à l'acte écologique » : « Nous, c'était ce genre de débats qui nous intéressaient beaucoup. Comprendre cette stratégie d'amener les solutions au final. En fait, on voulait comprendre quel serait le déclic du passage à l'acte écologique. Et ces ateliers de réflexion amènent à des décisions muries... C'est toute l'architecture, et la façon dont c'est amené et pensé qui nous intéressaient » (E3, homme, 41 ans).

Pour ce faire, l'expression citoyenne mise en avant par le processus serait fondamentale. Pour changer, il faudrait que tout le monde s'implique, ce qui nécessiterait de garantir un intérêt pour chacun. Mais cela requiert de faire entendre sa voix et d'agir avec les politiques. La participation à l'Atelier Climat est alors définie comme un acte citoyen : « Ils ont une forme de pouvoir, en changeant ! Il faut que chacun s'implique ! Nantes Métropole n'a pas toutes les idées en tête, c'est aussi aux citoyens de donner leurs idées. C'est en communiquant et en échangeant ... L'Union fait la force, chacun doit donner sa petite graine, et ça fait une grande idée... Sinon, si c'est toujours les politiques qui décident, ce n'est pas très bien non plus. On se sent lésé, et on a l'impression qu'on n'est pas écouté » (E9, femme, 63 ans).

2) L'expérience de la démocratie participative : une voie alternative à l'insuffisance du cadre représentatif, un intérêt pour le processus et les échanges entre citoyens

Si l'Atelier Climat est vu comme une démarche permettant au simple citoyen de faire entendre sa voix, il est également vu comme une nouvelle forme d'implication face au vote. Ce-dernier serait critiqué en tant qu'il ne serait pas « suffisant » pour permettre à l'individu de s'exprimer. Face à cette insuffisance du cadre législatif, la démarche de concertation locale assurerait une autre alternative, qui répondrait à la frustration ressentie par certains, dans leur statut de citoyens. Elle permettrait également de parer à un certain désintérêt pour les questions politiques : « En tout cas, c'est bien qu'il y en ait. Bah oui... parce que ce n'est pas à chaque élection qu'on peut... Ce n'est pas suffisant, les élections, pour savoir ce que les gens veulent vraiment... D'autant plus que, moi personnellement, les programmes, je ne les lis pas. Je vote plus par sensibilité politique, que vraiment sur un programme. Déjà parce que c'est fastidieux à lire... et parce que voilà, ça ne m'intéresse pas plus que ça. C'est dommage, parce que c'est important... mais voilà... » (E7, femme, 35 ans).

Acte citoyen qui justifie de s'intéresser à une démarche de démocratie participative, pour permettre la réalisation d'actions concrètes. La démarche est alors perçue comme légitimant l'action entreprise par les politiques, à condition qu'elle soit écoutée. Mais la démarche en tant que telle de concertation suscite également l'intérêt, pour comprendre le processus et le cheminement partant de débats entre citoyens *lambdas*, et l'arrivée à un avis final avec des préconisations pour les collectivités : *« La raison pour laquelle j'ai répondu à l'atelier climat...c'était de voir...pour moi je me suis dit ...action démocratique participative et de voir dans quelle mesure est-ce que les citoyens peuvent être impliqués, dans quelle mesure les paroles peuvent vraiment mener à quelque chose, est-ce que d'abord on va être capable de proposer des solutions concrètes, est-ce qu'on ne va pas rester simplement dans des souhaits un peu trop ... idéalistes menant pas à grand chose, et d'autre part dans quelle mesure est-ce que la collectivité va nous écouter. Donc moi je l'ai vraiment pris comme ça, comme une expérience démocratique participative »* (E14, femme, 36 ans).

Si l'Atelier Climat peut être vu comme une démarche de concertation servant à légitimer l'action des pouvoirs publics, certains le voient également comme un moyen de transfert d'information. Ce ne serait plus une élite oligarchique qui aurait toute l'information pour décider, seule, mais la population dans son ensemble, pour mettre en place des mesures adéquates qui apporteraient des solutions effective. Une nouvelle fois, la question de l'efficacité des politiques publiques est bien posée. Par le partage de savoir, que garantirait un atelier citoyen, il y aurait la possibilité de rendre la politique plus efficace : *« Et quand on ne sait pas sur des choses comme ça, ça veut dire que les responsables n'ont pas dit ce que eux savaient. Il n'y a pas de partage d'informations... et finalement, les hommes politiques ne sont pas tellement plus intelligents que les citoyens ordinaires... La différence, c'est qu'ils ont beaucoup d'informations ! (...) Ils ont à leur disposition des informations qu'ils peuvent croiser avec les gens de leur parti politique, ou des choses comme ça... Ils croisent des informations, ils leur donnent du sens... Mais c'est pas cette différence qui est importante, c'est le fait qu'ils savent des choses et qu'ils ne le partagent pas ... de façon démocratique ! »* (E15, homme, 60 ans).

Ainsi, les raisons de la participation à l'Atelier Climat sont diverses, mais se recoupent sous deux grandes idées principales : rassembler davantage d'informations et faire l'expérience de participation citoyenne. Le processus de l'Atelier Climat intrigue et suscite de l'intérêt par son caractère exceptionnel. Par ailleurs, face à un système démocratique qui est vu par certains de nos participants comme en perte de vitesse, la forme revêtue par l'Atelier

Climat de concertation citoyenne assure une nouvelle forme de participation sur la scène publique.

D. Quelle portée de leur engagement ? Leur discours sur l'avenir

S'il y a une volonté d'accéder à une société remodelée et à une ville durable « *idéale* », cela nécessite un engagement, qu'il soit militant ou non, accessible via l'Atelier climat. Nous avons vu quel dans les précédents chapitres quels objectifs il fallait atteindre, et avec quels moyens ; mais la question de leur faisabilité reste posée. A cette fin, il faut dorénavant analyser la portée du discours de nos participants quant à la façon dont ils voient l'avenir et si, justement, il y a différentes actions mises en place selon la tonalité du discours. Une vision positive de l'avenir incitera-t-elle à agir davantage ? Et, inversement, un discours plus pessimiste, se révélerait-il tétanisant ou décourageant pour amorcer des changements de comportement ?

1) La perception dite « *optimiste* » de l'avenir : la conscience environnementale de la « *jeune génération* » et les innovations technologiques assureront le salut de l'humanité

Certains de nos participants se déclarent d'emblée « *optimistes* » et confiants en l'avenir. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une confiance que l'on pourrait qualifier de « *aveugle* », mais d'une confiance en la capacité de s'améliorer, via une prise de conscience. En se rendant compte que certains actes nous mènent dans une mauvaise voie, nous pourrions changer de cap, et, par là-même, modifier le dessein d'un avenir troublé. Cette confiance en l'avenir est d'ailleurs rendue possible par le degré d'information et la perfection du savoir qui s'accroissent, en même temps que nous avançons dans le temps. La « *jeune génération* » est plus consciente des enjeux actuels, et plus en mesure d'agir que la génération précédente. L'innovation technologique permet, en outre, de trouver d'autres formes d'énergies renouvelables, ou d'étendre celles que nous avons déjà mises en place actuellement. Il y a donc une évolution favorable et positive dans l'avenir : « *Je ne suis pas pessimiste, mais plutôt optimiste, car plus on avance, plus on sait de choses ! Ce qui arrive en ce-moment au*

Japon, c'en est un exemple. Les autorités japonaises n'ont pas tenu quinze jours pour dire qu'il ne se passait rien ! Ca c'est positif ! Plus on avance dans le temps, plus il y a des choses qui sont dites, qui sont connues, qui sont sues ! Ce qu'il y a, c'est qu'il y a de plus en plus de choses à savoir et à connaître... Mais je trouve qu'il faut croire en ce que ceux qui viennent après vont mettre en place. Avec la lucidité de dire qu'il va y avoir des soucis » (E15, homme, 60 ans).

Pour d'autres, l'exemple de l'Atelier Climat est un signe que les choses évoluent, et préconisent la démultiplication de ce genre d'ateliers. Ils font confiance en la capacité de développer des dispositifs et moyens d'informations, pour faire prendre conscience aux gens, du risque encouru : *« Moi je suis quand même optimiste... Déjà, je pense que... je ne sais pas si l'Atelier Climat existe dans d'autres régions, mais je crois que c'est une prise de conscience... intéressante. Démultiplier tout ça, c'est pas simple, mais c'est un geste important de solliciter la population. Les gens sont quand même volontaires... Il y a des gens qui sont motivés... Il y en a beaucoup. Mais ce n'est pas simple... » (E26, femme, 64 ans).*

Certains mettent en l'avant l'action encore possible, ce qui ne sera plus le cas dans l'avenir. Nous serions dans une période charnière, où l'information conjuguée à l'action, apporterait des solutions concrètes et envisageables. Mais pour ce faire, il faut que les collectivités agissent avec raison, en évitant notamment de construire dans des zones à risque (sismiques et inondables). En outre, l'exemple des catastrophes passées qui auraient pu être évitées, nous apporterait le terreau pour plus que ce genre de catastrophes ne se produisent : *« Oui, il y a encore possibilité, je dirais ! Après, dans 340 ans, on aura peut-être les connaissances, mais du coup, on n'aura peut-être plus les moyens de le faire... C'est ça qui serait con ! Ce serait vraiment l'ironie... On a déjà quand même pas mal de connaissances, on peut déjà améliorer les trucs... Par rapport à toutes les constructions qui ont été faites au bord de mer, et toutes les catastrophes qui il y a eu, comme Xynthia... Il faut arrêter de faire tout et n'importe quoi... » (E10, femme, 33 ans).*

2) Les optimistes partagés : les solutions apportées seront-elles suffisantes ?

Certains participants se déclarent optimistes, tout en avouant douter profondément. En effet, ils veulent croire en l'homme et en ses capacités à évoluer, tout en reconnaissant que la tâche n'est pas aisée. Ils mettent également en exergue l'urgence climatique, qui impose des changements rapides. Ces-derniers doivent être faits dans un laps de temps court, mais nous n'aurions pas la capacité d'agir. Il y a donc ici l'opposition entre deux pôles et de situations possibles d'un avenir, ce qui expliquerait l'indécision et le doute : *« Ce n'est pas facile, ce n'est pas évident. Je suis assez partagée. J'ai un côté très optimiste, je me dis...que l'espèce humaine est capable de plein de choses, dont de relever ce genre de défis... On va y arriver etc. Et puis d'un autre côté, quand je vois l'immobilisme ambiant, que ce soit au niveau des gens, qu'au niveau des politiques ... je me dis qu'il va falloir beaucoup beaucoup de temps ... Du coup, mes enfants, dans quel monde ils vont grandir ? »* (E7, femme, 35 ans).

D'autres se disent pessimistes, tout en déclarant croire en l'avenir, justement parce que *« nous n'avons pas le choix »*. L'obligation de s'assurer un avenir dans lequel on pourra survivre, pousserait alors les hommes à agir pour contrecarrer les effets négatifs qu'ils ont pu engendrer. Dans cette conception, l'homme agirait par survie, qui deviendrait alors créatrice, puisqu'elle permettrait à l'homme de trouver des solutions pour améliorer l'environnement dans lequel il doit évoluer : *« Moi, je suis assez pessimiste, car les problématiques sont très fortes. Mais en même temps optimiste, parce qu'il n'y pas le choix. Il faut le faire, il faut agir. Il ne faut pas être pessimiste et être bloqué. Il faut agir en fonction de la réalité »* (E17, homme, 41 ans).

Pour d'autres, il y a également survie, mais elle se traduit non pas par une adaptation par l'homme de son environnement, mais par une adaptation de l'homme à son environnement. Dans cette vision, l'homme ne serait pas capable de remédier aux problèmes environnementaux actuels, qui seraient irréversibles. Mais sa force de création lui permettrait de s'adapter à un milieu devenu hostile : *« S'il faut être confiant dans l'avenir ? Non, ça ne va pas s'améliorer... mais l'Homme s'adaptera »* (E3, homme, 41 ans).

3) Les réalistes et les tenants de l'avenir sombre : faire face à un avenir de mort que nous avons nous-mêmes provoqué

Certains de nos participants évoquent, quant à eux, un avenir plus sombre, régi par la raréfaction des matières premières et par les logiques économiques qui seraient toutes puissantes. L'intérêt financier primerait sur les actions des politiques publiques, perçues comme trop faibles ou impuissantes à agir. L'adoption de nouveaux modèles d'énergies ne se ferait ainsi qu'à des fins économiques, et non en accord avec le principe du développement durable. L'avenir serait alors gouverné et contrôlé par les grandes firmes : « *Le futur ? Il sera induit par l'économie et par la raréfaction des matières premières. Ce ne sont pas les politiques qui forceront l'économie à produire propre, mais ce sera la logique économique qui fera changer de modèle, en se passant du pétrole et du gaz. Sans oublier la montée des pays émergents... ça va poser des problèmes* » (E13, homme, 46 ans).

Intérêts économiques qui justifieraient alors des solutions de facilité et de repli, pour ne pas changer de mode de vie. La technologie ne serait utilisée que pour assurer un mode de survie dans un environnement pollué et toxique, mais où on continuerait à produire et à consommer à l'excès : « *Et bah moi, je suis très pessimiste. Très très pessimiste. Parce qu'on est dans une société d'économie, de gros sous, de tout ce qu'on veut... On ira plus vers des pastilles diodes pour préserver des radiations en cas d'accidents nucléaires, et de masques et tout ça, que vers voilà ... On ira tout le temps vers une société pour se protéger et contre carrer les méfaits de ce qu'on engendre dans la société de consommation, mais la décroissance, la régression, je n'y crois pas du tout, mais alors pas du tout, du tout ! Il n'y a qu'à voir le nombre d'espèces animales qui crèvent, tout ce que l'on détruit comme territoires et tout... On ne pense qu'à nous !* » (E2, femme, 37 ans)

Dans un environnement motivé pour des raisons purement financières, il y aurait alors conflits autour des dernières ressources naturelles, pour savoir qui se les approprierait. Ces conflits provoqueraient des guerres, mais également des révoltes. En outre, les conditions toxiques dans lesquelles l'homme évoluerait amèneraient à l'apparition de nouvelles maladies : « *Mais de vous à moi, je vous le dis... Ouais, ça va être chaud ! Sincèrement ça va être chaud ! C'est grave ce que je vous dis là, parce que je suis un cool, je suis un optimiste ... mais... sincèrement, je vous le dis, ça craint ! Et c'est pas fini ! Dans le futur, il va y avoir*

de nouvelles maladies, dans le futur, il va y avoir des guerres pour l'eau, il va y avoir des ... révoltes contre la faim... » (E8, homme, 45 ans).

Dès lors, pour certains, nous serions face à un avenir de mort, que nous aurions nous-mêmes provoqué par notre propre « bêtise », malgré les progrès technologiques que nous avons pu faire. Le progrès technologique ne serait alors pas le gage de la survie : « *On est en train de creuser notre tombe. Et quelque part, ça me fait rire. On va passer pour des idiots. C'est la bêtise humaine dans toute sa splendeur...et ça ne veut pas dire qu'on n'a pas fait des avancées* » (E1, femme, 43 ans).

Néanmoins, s'il y a pessimisme pour certains, ces-derniers ne se déclarent pas inactifs, bien au contraire. Leur vision sombre, voire morbide de l'avenir ne les empêche pas d'agir. S'il y a différence de perception et de représentation de ce que sera l'avenir, il y a néanmoins consensus sur la nécessité d'agir, et ce, même si pour certains, il est déjà « *trop tard* ». Conception paradoxale en un sens, qui témoigne d'une contradiction entre ce que certains participants pensent et font. Dans ce cas précis, l'acte d'agir ne relève pas de la représentation que les participants ont ; il y a alors différenciation potentielle entre la représentation et la pratique, que nous analyserons dans le chapitre suivant.

E. Conclusion de chapitre

Jean-Paul Bozonnet (2012)²³⁹ cherche à caractériser, du point de vue sociologique, la « *sensibilité écologique* » et sa distribution dans la population européenne. A cette fin, il met en exergue une catégorie de « *sympathisants environnementalistes* ». Ainsi, une minorité d'entre eux s'engagerait dans l'écologisme de façon dite plus « *vigoureuse* », et ce, sous deux formes. La première placerait l'écologie au premier rang de ses valeurs, avec des actions concrètes dans le cadre du milieu associatif. Il les nomme les « *écocitoyens* ». La seconde correspond à une partie de la population très « *sensible* » à l'écologie, et qui défendrait une vision globale, intégrant les dimensions sociales et culturelles. Elle serait, en outre, davantage orientée vers la participation politique, et non vers l'action environnementale en tant que telle.

²³⁹ BOZONNET J.-P., 2012 – « Chapitre 9 : La sensibilité écologique », in BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J.-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N., et RUDOLF F., (dir), Manuel de sociologie de l'environnement, Les Presses de l'Université Laval, pp. 147-162

Elle serait représentée par les partis Verts en Europe, et correspondrait au vote écologiste. Ces deux formes de « *sympathisants environmentalistes* » seraient considérées comme le « *noyau de la sensibilité écologique* », lui-même divisé entre l'environnementalisme et l'écologie politique.

Or, suite à notre enquête, nous ne pouvons intégrer les participants de l'Atelier Climat dans l'une de ces formes. S'ils sont bien « *sensibles* » aux questions environnementales, en les intégrant dans des dimensions sociales et culturelles, ils ne s'intègrent pas pour autant dans une participation politique, notamment représentée par le parti des Verts. En effet, nos interviewés souhaitent se dégager d'une vision stéréotypée de l'« *écolo* », qui serait celle d'un engagé politique, altermondialiste aux prises de positions parfois virulentes, hippie et/ou baba-cool. Ils définissent eux-mêmes leur engagement comme relevant d'une prise de conscience environnementale. L'« *écolo* », tel qu'ils le définissent, est d'abord celui qui se sent particulièrement concerné par les enjeux environnementaux actuels, en essayant d'adapter ses gestes quotidiens pour une préservation des ressources de la planète, sans que cela nécessite ou exige une implication politique. Par ailleurs, si, dans les années 1970, le mouvement écologiste était perçu comme différent des autres partis, et ne faisait pas l'objet de « *scepticisme ambient* », son inscription dans les gouvernements, et dans le jeu politique droite/gauche, a entaché son action et son caractère contestataire. En outre, s'il y a la volonté de remodeler notre mode de consommation, il n'y a pas pour autant la volonté de faire « *machine arrière* », comme le préconisent certains mouvements écologistes ou certains militants « *écolo* » les plus extrêmes.

Sensibilisés à la question environnementale par certains éléments de leur vécu (voyages et naissance d'un enfant, à titres d'exemples), ils définissent leur engagement comme une volonté de se rendre plus acteurs dans la société, ce qui explique, notamment, leur participation dans l'Atelier Climat. L'expérience de participation citoyenne est vue comme une forme d'action supplémentaire. Elle peut, en outre, les aider dans leur volonté d'adopter des pratiques plus responsables. Car l'enjeu est bien celui d'une conciliation entre leurs valeurs pro-environnementales et leurs pratiques quotidiennes. Toutefois, si la « *conscience environnementale* » est présente, la question reste posée quant à une concordance entre ce qui est dit et ce qui est fait. N'y aurait-il pas certaines contraintes ou certains facteurs qui passeraient en premier, avant l'environnement ? Les valeurs expliquent-elles, seules, les comportements des participants ? Si le sens que les participants donnent à leur engagement peut expliquer certaines de leurs pratiques, permet-il cependant de dépasser les contraintes

PARTIE I : L' « Atelier Climat », forme d'acquisition de « bonnes pratiques » environnementales : analyse des représentations et des pratiques des participants

auxquelles ils se trouvent confrontés ? Il nous faut donc maintenant analyser les pratiques de nos interviewés, comprendre ce qui les explique, et analyser de quelle façon la question environnementale est bien, ou non, une variable structurante.

Chapitre 5 : Vers une consommation plus durable : les pratiques de consommation « responsable » et de gestion des déchets

« Au pays du jetable, on s'est mis à économiser, réparer, recycler, on s'est tournée vers le bio, les coopératives de distribution, le durable. Les traditions et les valeurs ancestrales de sobriété ont fait leur retour »
Pascale Hébel, 2013²⁴⁰

A la fin des années quatre-vingt-dix, la recherche en sciences humaines a été marquée par l'émergence d'une « nouvelle figure » de consommateur qui se distinguerait par une approche politique de la consommation. Le consommateur choisirait des produits non plus seulement en fonction de leurs coûts et de leurs goûts, mais aussi en fonction de la politique qui se « cache » derrière leur production. La consommation serait alors devenue une façon dite « alternative » d'investir « l'arène du politique »²⁴¹. Effet de mode ou nouveau mode de consommation pour certains, la consommation dite « économe », « responsable », « engagée », « citoyenne », « collaborative », ou « éthique », semble ainsi se diffuser de plus en plus dans la société, comme une réponse aux enjeux sociétaux actuels. Plus éthique, plus solidaire, et moins source d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation durable permettrait de concilier consommation et idéaux pour la préservation de la planète. Cette consommation durable reposerait ainsi, le plus souvent, sur une cause définie (santé ou environnement, notamment). Certains actes de consommation pourraient donc être vus comme des voies *alternatives* d'expression d'opinions au sein de l'espace public²⁴².

De plus, les problèmes d'environnement auxquels nous nous trouvons confrontés ne relèveraient plus de pollutions ou de nuisances, mais aussi de l'épuisement des ressources « sous-jacentes » à nos activités économiques²⁴³. Face à cet épuisement, le développement durable viserait à « concilier » des impératifs d'activité économique, mais aussi de

²⁴⁰ HEBEL P., 2013 – « Le consommateur engagé (1990 à aujourd'hui) », *La révolte des moutons, les consommateurs au pouvoir*, Autrement, p. 58

²⁴¹ GIAMPORCARO-SAUNIERE S., « L'émergence des « invest'acteurs » : un concept séduisant à l'épreuve de l'enquête de terrain », in FERRANDO Y PUIG J. et GIAMPORCARO-SAUNIERE S. (dir.) – *Pour une « autre » consommation. Sens et émergence d'une consommation politique*, Dossiers Sciences humaines et sociales, L'Harmattan, pp. 135-149

²⁴² FERRANDO Y PUIG J. et GIAMPORCARO-SAUNIERE S. (dir.), 2005 – *Pour une « autre » consommation. Sens et émergence d'une consommation politique*, Dossiers Sciences humaines et sociales, L'Harmattan, 247 p.

²⁴³ HEBEL P., 2013 – *ibid.*

préservation et d'équité sociale. Suite aux débats sur la consommation dite « verte », s'inscrivant dans la lignée du Grenelle de l'environnement de 2007, une « *nouvelle norme sociale écologique* » s'installerait. Les consommateurs feraient intervenir ces critères dans leurs achats, tout en exprimant leurs craintes quant aux « *périls* » qui menacent notre société. Ainsi, à la fin des années quatre-vingt-dix, la consommation engagée était l'une des caractéristique de la consommation « *des temps d'inquiétude* », traduite essentiellement par une implication dans des causes humanitaires ou l'achat de produits « *verts* ». Toutefois, à l'heure actuelle, la prise de conscience écologique serait plus large ; les efforts de chacun pourraient avoir une influence déterminante sur la protection de l'environnement²⁴⁴. Mais qu'en est-il pour nos interviewés ? Comment inscrivent-ils leur propre consommation dans la continuité d'un projet de société plus durable ?

Nous devons nous intéresser et analyser cette réappropriation de la consommation, en nous focalisant sur les pratiques de nos participants. En outre, nous insérerons notre réflexion dans une vision anthropologique de la consommation, qui dépasse le cadre de l'achat. En effet, à la suite de D. Desjeux, nous appréhendons la consommation comme se rapportant aux usages et aux interactions familiales, amicales et professionnelles, aux normes des groupes sociaux, mais également aux contraintes de la vie collective, au jeu politique, à la construction sociale du marché, aux effets d'appartenance sociale et à la mondialisation²⁴⁵.

A. Une consommation « *responsable* »

Pour reprendre les termes de Nil Ozçaglar-Toulouse (2009)²⁴⁶, les préoccupations éthiques, sociales et surtout écologiques, sembleraient renouveler la question du sens dans les pratiques actuelles de consommation. En effet, à travers la notion du développement durable, il semble que les pouvoirs publics encouragent et institutionnalisent une consommation qui se voudrait plus « *durable* », tournée vers une articulation des considérations économique, écologique et sociale. Cette institutionnalisation pourrait également se faire via l'Atelier Climat, où il y aurait incitation à l'adoption de certaines pratiques plus éco-responsables, et transmission d'informations sur les « *bons* » et les « *mauvais* » gestes.

²⁴⁴ HEBEL P., 2013 – *Op. cit.*, pp. 35-61

²⁴⁵ DESJEUX D., 2006 - *La consommation*, Que sais-je ?, PUF, 128 p.

²⁴⁶ OZCAGLAR-TOULOUSE N., 2009 – « Quel sens les consommateurs responsables donnent-ils à leur consommation ? Une approche par les récits de vie », *Recherche et Applications en Marketing*, vol. 24, n°3/2009, 23 p.

En outre, selon Sophie Dubuisson-Quellier (2009), la « consommation (serait) devenue un espace de contestation sociale »²⁴⁷. Le consommateur aurait ainsi la faculté d'utiliser et d'user de son pouvoir économique pour manifester son soutien, ou son désaccord, concernant certaines pratiques des entreprises, en achetant des produits ou en boycottant d'autres. Ces formes de consommation traduiraient ainsi la volonté des citoyens d'exprimer directement, par leurs choix marchands, des positions militantes, voire politiques. Mais qu'en est-il réellement ? Comment nos participants usent-ils, ou non, de leurs choix de consommation comme des formes de contestation ?

Nous nous trouvons dès lors devant plusieurs interrogations liées au sens que le consommateur donne à sa consommation, et à la politisation effective ou non du marché. Mais une autre question est, selon nous, particulièrement intéressante, en lien avec les crises sanitaires (vache folle et OGM). Il nous faut voir à quelles conditions et dans quelle mesure nos participants modifient-ils, ou non, leurs comportements lorsqu'ils sont potentiellement exposés à un risque, et si la crainte du réchauffement climatique pourrait influencer sur les comportements individuels, et si oui, dans quelle mesure.

1) Vers une alimentation « durable » ? Quatre variables explicatives déterminantes: la santé, la qualité du produit, le temps de son obtention, et son coût.

L'alimentation occupe une place importante dans notre étude, car elle permet, à travers les différents actes d'achat qui lui sont liés, de tenter de comprendre les motivations et le sens que les participants de l'Atelier Climat donnent à leur acte d'achat. En effet, l'alimentation centralise nombre de craintes et de peurs, notamment suite aux scandales alimentaires de la vache folle dès 1986 ou du lait frelaté en 2008, mais elle est également synonyme de plaisir, de convivialité, et est particulièrement mise à l'honneur dans la culture française (repas de famille et gastronomie), comme le souligne S. Gojard (2006). En outre, la façon dont les individus concevraient la satisfaction de leurs besoins alimentaires, mais aussi la manière de les préparer, constitueraient des activités sociales. Véritable « paradoxe »²⁴⁸, qui pourrait pousser certains consommateurs à agir d'une façon extrême, en ne consommant que des

²⁴⁷ DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 – *La consommation engagée*, Contester, Les Presses de Sciences Po, p. 11

²⁴⁸ GOJARD S., LHUISSIER A. et REGNIER G., 2006 – *Sociologie de l'alimentation*, Repères, Editions La Découverte, 121 p.

produits très spécifiques et hautement contrôlés par sécurité sanitaire, et d'autres à être plus conciliants quant à leurs achats, se laissant plus facilement tentés par des produits moins conformes à leurs exigences et valeurs. Par ailleurs, si l'alimentation revêt une place si importante dans la conception que l'on s'en fait, ce serait à cause du lien vital qui nous relie à elle, en tant qu'énergie au fonctionnement et au développement du corps humain; l'homme serait bien ce qu'il mange, pour reprendre l'expression de Ludwig Feuerbach [1804-1872] en 1851²⁴⁹.

L'acte d'achat des produits alimentaires de nos interviewés est régi selon quatre grandes variables explicatives, que nous allons développer et exposer, que sont la santé, la qualité du produit (pour l'environnement et pour le consommateur), le temps accordé à son obtention et enfin son coût. Mais il faut s'intéresser plus spécifiquement à ce qui signifie, pour nos interviewés, le choix de produits qu'ils considèrent comme plus sains, de meilleure qualité ou meilleurs pour l'environnement. Quelles sont les caractéristiques de ces produits ? Le label est-il une garantie de produits sains et de qualité ? Ont-ils des lieux qu'ils associent aux « bons » produits et d'autres qui centraliseraient les « mauvais » produits ? De même, leur consommation des produits biologiques est-elle liée aux crises et suspicions alimentaires, notamment avec l'apparition des OGM ; s'explique-t-elle par des objectifs plus environnementaux et de solidarité, ou à cause de la mode actuelle favorable aux produits biologiques ? Ainsi, il est nécessaire de regarder plus attentivement les choix alimentaires faits par nos interviewés, pour comprendre ce que signifie « *choisir plus sain* », « *choisir le bio* », « *choisir local* », et ce que sous-tendent concrètement ces choix.

a) Des produits plus sains

- ***Le rejet catégorique de certains produits vus comme dangereux***

Face à de multiples incertitudes sanitaires, liées à la production et aux traitements des aliments, certains de nos interviewés ont adopté une posture radicale. Ils font ainsi le choix de refuser les produits qu'ils considèrent dangereux pour leur propre santé. Ces produits sont associés à l'image d'un usage massif et lourd de pesticides ou d'engrais, poussant sous serre ou hors-sol, dans un terrain qui n'est pas adapté à leur production. Leurs caractères artificiel et industriel entachent leur crédibilité sanitaire. Le signe d'une « surutilisation » des produits

²⁴⁹ FEUERBACH L., 1851 (réédition de 2008) – *L'homme est ce qu'il mange : le mystère du sacrifice*, Stalker Editeur

chimiques est à la fois néfaste pour la santé, mais également pour l'environnement. Ces produits, tels les fraises d'Espagne, centralisent, en outre, les peurs et les rejets d'une production alimentaire globalisée et de masse : *« Je n'achèterai jamais les fraises d'Espagne ! Les fameuses fraises d'Espagne, dans les conditions dans lesquelles elles poussent ! Alors ça, non, et dire que les gens se jettent dessus ! Elles ont été plantées dans un terrain sableux, donc il faut beaucoup d'eau, et pour que ça pousse vite et sans herbe, ils mettent des pesticides à tire larigot ! »* (E16, homme, 63 ans).

D'autres produits sont également refusés par certains de nos interviewés, à cause de leur composition. Ainsi, les produits fromagers à base de lait bovin, sont critiqués à cause du taux de médicaments qu'ils contiennent. En effet, les vaches étant traitées, les médicaments dont elles ont fait l'objet se transmettraient dans leur lait, mais aussi dans leur viande, avec des effets plus ou moins néfastes sur le consommateur. Le choix d'un produit fromager, à titre d'exemple, autre que celui bovin, est alors préféré. Par ailleurs, la crise de la vache folle peut également expliquer cette méfiance envers les produits bovins. Cette méfiance a été intériorisée au fil des années (relayée par les médias) : *« Bon, elles (les chèvres) ingèrent tout ce qui traîne, mais il n'y a pas de traitements médicamenteux comme avec les bovins. Les fromages, par exemple, je n'achète pas de fromages de vache. Ce n'est que des chèvres ou des brebis. Il y a déjà tout ce qu'il y a dans l'air et qu'on ne maîtrise pas alors... »* (E15, homme, 60 ans).

De même, certains produits industriels, tels les surgelés, font l'objet de vives critiques. A la fois vus comme uniformisant le goût, surchargés en sel et aux origines douteuses, leur place au sein même du foyer familial est bannie : *« A la maison, il n'y a pas de cordons bleus, il n'y a pas de tous ces produits... merdiques ! Il n'y en a pas ! »* (E11, homme, 45 ans).

Néanmoins, le bannissement de ces produits est fait à des échelles variables. A titre d'exemple, si les parents refusent d'en avoir et d'en manger, les pressions exercées par les enfants sont suffisamment fortes pour conduire les parents à réviser leur jugement et à faire des exceptions pour les enfants. Dans ce cas précis, s'il y a bien reconnaissance de la dangerosité sanitaire de ces produits, et condamnation de ces mêmes produits par les parents qui refusent d'en manger, l'envie de « faire plaisir » à l'enfant surpasse la condamnation faite du produit. Dans ce cas-là, les parents déploient d'autres moyens et stratégies pour évincer, ici, les surgelés, et autres produits industriels. Il faut alors réapprendre à consommer autrement, en passant par des produits plus « sains » : *« On ne mange pas du tout de*

surgelés... Pour notre fils, pour lui faire plaisir, on prend quelquefois du Findus. Il y a aussi les croque-monsieurs, et les escalopes pannées... les trucs pour les enfants. Il a pris le goût. Et c'est ça qui nous inquiète, c'est qu'à la cantine, il a formaté son goût, parce que ça ne vient pas de nous... Il a formaté son goût sur des produits industriels. Alors, ça changera peut-être... On fait de la soupe avec des poireaux et des carottes... Au début, il n'aimait pas trop... et puis maintenant, il grogne moins. C'est un potage maison avec des produits locaux. » (E6, homme, 60 ans).

Il n'y a pas rejet unanime et sans équivoque de certains produits, notamment à cause de l'ancrage, la force des habitudes et les tensions au sein du foyer, et ce, malgré la reconnaissance de leur dangerosité sanitaire. Toutefois, il y a bien consensus, de la part de nos interviewés, pour privilégier les produits qu'ils considèrent comme plus sains. Cela peut également se traduire par une modification des habitudes, des choix et des comportements alimentaires, en privilégiant des produits certifiés et/ou biologiques.

- ***Le choix du label bio gage de sécurité sanitaire***

Certains produits d'origine animale, notamment le lait et la viande, font ainsi l'objet de doutes, voire de craintes, quant à leur concentration de médicaments, mais également de polluants. Pour y remédier, les produits au label bio sont alors préférés aux autres produits sans label : *« Bon, en plus, pour le lait, comme les enfants en consomment beaucoup, je privilégie le bio par rapport à l'emballage, parce que je me dis que ça ne peut pas leur faire de mal, de manger du lait plutôt bio que plutôt conventionnel... Surtout les produits animaux, en fait... Sur les produits végétaux... la concentration en polluants, a priori, elle est un peu moindre que pour les produits animaux. Donc pour les produits animaux, je vais plus avoir tendance à privilégier le bio. » (E7, femme, 35 ans).*

De même, certains aliments associés aux cultures d'organismes génétiquement modifiés dans l'esprit du consommateur, notamment le maïs et le riz, sont choisis via le label bio. La certification biologique devient alors une sorte de contrat entre le producteur et le consommateur, qui permet un rétablissement de la confiance : *« Quand quelqu'un vient chez moi, il me dit qu'est-ce que c'est ? Je lui montre mon riz... Et 60% du riz que vous achetez n'importe où est à base d'OGM. Le mien il n'a pas d'OGM. (...). Je prends ça je prends du riz non OGM, c'est du bio. » (E8, homme, 45 ans).*

Le label bio permet la certification de la composition des produits, avec peu de polluants et une absence d'OGM, et assurant ainsi un retour à des pratiques alimentaires dites « saines » : « Mais j'essaye de me servir des produits bio ...(...) c'est une culture différente (...) les produits sont plus sains » (E9, femme, 63 ans). Pratiques alimentaires plus saines et produits plus sains qui sont alors le remède aux maladies et aux problèmes diététiques de la société actuelle, notamment pour l'obésité infantine.

Ainsi, le thème sain/sûr est ici dominant, mais il convient de distinguer, au sein même de ce thème, le souci de sécurité sanitaire, du souci d'une alimentation saine, qui quant à lui, renvoie à un souci d'ordre diététique. Nos résultats concordent avec la théorie développée par Claire Lamine (2005)²⁵⁰, sur la question de la sécurité sanitaire alimentaire. Selon elle, cette question est généralement interprétée comme un passage de l'insécurité liée à la qualité, dans un contexte particulier, qui est celui de la surabondance alimentaire. Les choix faits en matière alimentaire, en particulier dans un contexte d'incertitude peuvent avoir pour effet de rassurer le consommateur. Ainsi, si on ne peut pas échapper à la pollution de l'air par une décision dite individuelle, il serait quand même possible de réduire ou de choisir plus spécifiquement sa consommation de viande ou de produits laitiers, si l'on considère qu'il y a un risque à trop en manger. De plus, face aux incertitudes alimentaires, le choix des produits bio pourraient être alors vus comme une forme de « ré-assurance », perception partagée par certains de nos interviewés. D'autant plus qu'historiquement, les labels « bio » ont vu leur importance s'accroître, notamment depuis les scandales alimentaires en Europe (vache folle et produits OGM)²⁵¹.

- **Le « faire soi-même »**

Autre forme de « ré-assurance », certains de nos interviewés ont développé des pratiques liées au « faire soi-même ». Ils produisent ainsi leurs propres légumes, pour ne plus consommer, notamment, ceux « surchargés en pesticides ». Ils redéveloppent une production directement liée à la terre, qu'ils contrôlent eux-mêmes, et qui est donc perçue et vécue comme plus saine : « Mon potager, c'est trois fois rien. Pour l'été, toutes les plantes aromatiques – poivrons : c'est hyper simple, ça ne demande que très peu d'entretien. Ils [les

²⁵⁰ LAMINE C., 2005 – « Choix et pratiques alimentaires des « mangeurs bio-intermittents », une contribution à une sociologie de la variabilité des pratiques », XVIIème congrès de l'AISLF, Tours, Juillet 2004, CR 17, « Sociologie et anthropologie de l'alimentation », Lemangeur-ocha.com, mise en ligne Juin 2005.

²⁵¹ DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 – *La consommation engagée*, Contester, Les Presses de Sciences Po, 143 p.

poivrons] n'ont pas de pesticides ... or, c'est l'un [des aliments] qui a le plus de pesticides »
(E1, femme, 43 ans).

Cette volonté de se réapproprier ce qui est mangé est également bien présente pour ceux qui n'ont pas de jardins. Certains cultivent sur leur balcon quelques plans de fruits ou légumes, d'autres font appel à la Mairie de Nantes, pour obtenir un jardin familial. Les jardins familiaux sont des parcelles de terrain qui sont mises à la disposition des habitants par la municipalité, dans le but d'être affectés à la culture potagère ou à l'horticulture. La production de ses propres légumes s'inscrit alors dans une forme de collectivité, partagée par d'autres familles. Elle est également associée à une activité familiale où il y a redécouverte, par les enfants, du processus de germination et de pousse des fruits et légumes : *« On a un jardin familial... On a fait la demande pour en avoir un quand on est arrivé sur Nantes, et on l'a eu au bout de quatre ans. On peut produire nos légumes nous-mêmes, et surtout faire participer les enfants pour qu'ils voient ce que c'est ! »* (E4, femme, 24 ans).

Cette redécouverte s'expliquerait par le décalage entre les générations, entre celles pré-1960, qui ont connu une agriculture non intensive, celles 1960-1980, qui ont connu les débuts et la mise en place de l'agriculture intensive, et celle post-1980, qui ont été bercées dans cette agriculture. Toutefois, quelles que soient les générations, il y a la volonté bien affirmée de retourner à des produits sains, qui serait garantie par la production personnelle : *« (...) et puis c'est plus sain, tout simplement ! Nous, on est une génération – moi parce que je vais sur 43 ans -, nous sommes une génération qui avons connu une alimentation relativement saine. Parce que c'était encore le début de l'industrialisation et de l'agriculture intensive... »*
(E18, femme, 41 ans).

Ainsi, il y a bien l'idée que ce qui vient directement de la terre serait plus sain. Ce caractère est également revêtu par les produits locaux, en tant qu'ils respecteraient le *« cycle naturel »*. Donnés par la nature à l'homme en un temps donné, ils assureraient les besoins alimentaires en fonction des qualités nutritives requises par celui-ci selon la période de l'année. Il y a cette idée présente chez nos participants que si la nature produit des fruits selon certaines saisons, *« c'est qu'il y a bien une raison »*. La nature serait raisonnée et agencée ; la culture forcée hors-sol de l'homme serait irraisonnée et potentiellement dangereuse pour sa propre santé. Il y aurait un effet bénéfique à manger uniquement des produits de saison plus naturels et donc plus sains : *« Depuis deux ans, on a arrêté avec les fruits qui ne sont pas de saison... c'est mieux. Je ne mange que des fruits de saison, c'est beaucoup mieux (...). Donc,*

je ne vais pas acheter des fruits qui ne sont pas de saison. (...)Je dis que tant que ça existe, tant que ça existe, je vais continuer à voir ce qui existe, ce qui est naturel. Je ne vois pas ce qu'il faut d'autre » (E28, femme, 57 ans).

Le souci de sécurité alimentaire donne ainsi prétexte à l'activité familiale du travail à la terre, et revêt, en filigrane, une dimension plus collective. Cela rejoint la théorie développée par Jean-Claude Kaufmann (2011)²⁵², où, selon lui, « *si la création est individuelle, le but ultime est en fait l'amour du groupe : que la famille ait du plaisir et soit en bonne santé. En réalisant ses petits exploits horticoles, le jardinier ne pense pas qu'à lui. Il est soutenu par cette perspective morale, qui lui donne encore plus l'envie d'agir* ». Perspective morale qui se traduirait également dans les choix faits de certains produits locaux et de saison.

Ainsi, il y a bien une attention accrue de la part de nos interviewés sur le caractère sain des produits alimentaires. Si un produit n'est pas perçu comme sain, notamment à cause de son taux de pesticides, son mode de production hors-sol ou son taux de produits médicamenteux (pour les produits d'origine animale), il est alors rejeté. L'aliment est donc d'abord perçu dans sa forme nourricière, source fondamentale d'énergie ; s'il n'est pas sain, il perd sa fonction première, et, à l'inverse, deviendrait dès lors toxique. Face à cela, certains de nos participants disent privilégier les produits biologiques. Ceux-ci sont vus comme étant plus sains et meilleurs pour la santé ; le label est en outre une forme de « *ré-assurance* » pour le consommateur. Faire le choix de ce que l'on mange serait alors une des formes de réappropriation de son mode de vie, dans une société perçue comme uniformisée et de masse. De même, le choix de faire pousser certaines plantes ou légumes dans un coin de son jardin ou sur son balcon, témoignerait bien d'une volonté de contrôler soi-même ce que l'on mange, de la production, jusqu'à l'étape finale d'intégration au corps. La santé demeure donc l'une des préoccupations majeures de nos interviewés, et ce, malgré les garanties qui seraient mises en avant par la production standardisée et globalisée, qui se voudrait plus contrôlée.

²⁵² KAUFMANN J.-C., 2011 - « Enquête : les Français adeptes du potager au fond du jardin », ressources en ligne.

b) Des produits de meilleure qualité

Face à ces considérations sanitaires, d'autres considérations liées à la qualité des produits et à leur impact environnemental, expliqueraient les actes d'achat de nos participants. La qualité du produit est ainsi assurée, en premier lieu, par son mode de production et par les valeurs qui y sont associées ou non.

- **Des produits respectueux de l'environnement : entre boycott et buycott**

Le boycott, répondant à des choix éthiques et moraux

Pour certains de nos participants, l'acte d'achat relève d'une véritable posture morale. Il y a, en effet, obligation morale à ne pas acheter des produits faits sous des régimes dictatoriaux, non égalitaires, ou faisant appel à une main d'œuvre infantine. La solidarité avec ces populations se témoigne par le refus d'acheter un aliment qui encourage ces modes de production critiqués : « *La seule chose dont j'ai le souvenir dans mon existence d'avoir été d'une exigence extrême, c'est les oranges « Outspan »²⁵³ ... ces oranges qui venaient d'Afrique du Sud du temps de l'apartheid ! Celles-là, il n'en était pas question ! Après, les autres produits, par exemple Carrefour... fait des actions sur ce registre-là, en termes de travail des enfants.* » (E15, homme, 60 ans).

Pour d'autres, l'huile de palme symboliserait le mal absolu, car elle provoquerait la déforestation des forêts de Malaisie et d'Indonésie, principalement. Elle nuirait également à la biodiversité, et conduirait à la mort de milliers d'orangs outangs. Ces participants sensibles à cet aspect de la question environnementale, ont ainsi banni de leur consommation toute huile de palme, en faisant une attention à la composition des produits, en contrôlant toute mention d'huile de palme ou d'huile végétale sur les étiquettes : « *On ne mange plus de l'huile de palme ! L'autre fois, dimanche dernier... enfin il y a quinze jours, enfin ... il y avait ... vous l'avez vu ce truc-là ? c'était horrible ! Ca s'appelle... « Green le film.com » et bah bonjour l'ambiance, je ne vous dis pas ! Ah bah c'est atroce ! C'est sur la déforestation en Indonésie, pour faire de la culture de palme, avec les orangs outangs qui crèvent, c'est un no man's land, les images c'est ... on se demande si c'est sur la terre ou si c'est sur une autre planète quoi ! Atroce !* » (E2, femme, 37 ans) ; « *Alors les paquets de céréales, il faut les inspecter à la loupe avant de les acheter : huile de palme, sirop de glucose ou fructose... (...) Les*

²⁵³ Les oranges Outspan furent en partie boycottées en 1975 lors de la campagne dite « anti-Oupsan ». Ces oranges étaient devenues le symbole de « l'exploitation des travailleurs noirs ». Ressources disponibles en ligne sur http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.ortolland_c&part=170754

céréales, c'est pareil, c'est catastrophique ! Quand on voit les produits pour les gamins... » (E5, femme, 39 ans).

Ces pratiques relèvent du *boycott*, qui consiste à ne pas consommer des produits qui ne correspondraient pas à certains critères environnementaux et éthiques. En effet, le boycott vient du nom d'un propriétaire terrien irlandais, Charles Cunningham Boycott [1832-1897], qui décida de réduire le salaire de ses fermiers ; ces-derniers convinrent les employés de Boycott de ne plus travailler pour lui. Si, au départ, il s'agissait d'un « acte d'ostracisme social », il devint par la suite un « acte de désengagement économique »²⁵⁴.

Le *buycott*, comme forme de valorisation

A l'opposé du boycott, certains participants privilégient des produits qui correspondent à des labels équitables et de solidarité, pour promouvoir des modes de production qui leur paraissent plus justes et plus éthiques. Ils font ainsi le choix d'acheter ce produit, parce qu'ils sont en accord avec son mode de production ; par l'acte d'achat, ils montrent leur soutien aux valeurs sous-tendues par le produit. Il y a alors soutien aux droits fondamentaux des personnes, mais également préservation de l'environnement : « *J'achète mon café développement solidaire ou équitable, j'essaye à mon niveau de développer ces formes.... de toute façon, le café, on n'en a pas en France, alors il faut bien acheter à l'étranger. Mais je veux dire, on essaye... d'allier le bio à la solidarité* » (E9, femme, 63 ans).

Selon Sophie Dubuisson-Quellier (2009), la mobilisation des consommateurs sur les causes environnementales se ferait essentiellement à partir de pratiques du *buycott*. Le *buycott* a pour but de promouvoir la production et la consommation de produits « *qui font l'objet d'une certification de leur valeur éthique* »²⁵⁵, et cette stratégie permettrait de souligner les responsabilités individuelles et collectives des consommateurs, dans le maintien de systèmes de production ou de marché qui produisent des effets négatifs sur l'environnement, notamment. Le *buycott* serait, en quelque sorte, l'opposé positif du boycott. La différence résiderait dans le fait que le *buycott* « *fait l'hypothèse que les sociétés ne peuvent s'affranchir totalement de l'usage de certains produits, et qu'il convient plutôt d'assainir et de réguler les pratiques que de chercher à les faire disparaître* ». Le *buycott* serait une démarche qui ne pourrait s'appliquer qu'à certaines causes environnementales. En outre, d'autres formes

²⁵⁴ DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 – *La consommation engagée*, Contester, Les Presses de Sciences Po, p. 39

²⁵⁵ DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 – *Ibidem*, p. 54

pourraient relever du *buycott*, comme notamment la préférence de produits français et/ou labellisés.

- « *C'est français, donc c'est de bonne qualité !* »

Chez nos interviewés, la qualité alimentaire est liée à la production française, voire, sous certaines conditions, à celle européenne. Ce qui est fait sur notre territoire serait *naturellement* de meilleure qualité, avec des aliments plus frais, plus conformes aux normes sanitaires et environnementales. Ainsi, tout ce qui vient « *d'ailleurs* », au-delà des frontières étatiques, sans que cela soit labellisé, susciterait le doute, la suspicion voire le rejet, et ce, pour de multiples raisons.

Certains aliments et produits centralisent ainsi ce rejet de « *l'ailleurs* », notamment parce qu'ils font concurrence à la production française, mais également parce qu'ils sont de moins bonne qualité. En tant que tels, ils sont perçus très négativement. Ainsi, les vins français sont préférés aux vins étrangers, surtout ceux des « *nouveaux* » exportateurs viticoles, à savoir les vins sud-américains ou sud-africains : « *C'est comme leurs vins d'Argentine ou d'Afrique du Sud... ils peuvent les remballer ! Je vais souvent sur Lyon, alors je les prends là-bas, un carton de vin, ce n'est pas lourd !* » (E16, homme, 63 ans).

De même le miel, même provenant de l'Union Européenne ne serait pas acheté par certains, car il y a des doutes sur son origine : « *Ou alors, le miel qui ne vient pas de France. S'il est étiqueté « Miel de l'Union Européenne et d'ailleurs »... je vais éviter d'en reprendre ! Parce que « ailleurs »... c'est ridicule !* » (E19, homme, 22 ans). Or, deux arguments principaux, en plus de celui de la qualité, peuvent être évoqués concernant le miel. D'une part, la solidarité vis-à-vis des producteurs français, incitant à préférer le miel de la région, mais également les scandales à répétition qui ont concerné les miels étrangers, avec la crainte de la présence d'antibiotiques comme ce fut le cas pour le miel chinois en 2002, le trafic d'étiquetage entre le miel chinois et thaïlandais en 2009, ou, plus récemment, la présence d'OGM dans le miel bavarois. Face à cela, la certification production française garantirait une qualité et un contrôle plus assidus des produits. Il peut être intéressant, par ailleurs, de noter que la vigne est l'une des quatre plantes nourricières citées par Gilbert Durand, et que le miel serait « *le doublet naturel de l'aliment le plus naturel qu'est le lait maternel* »²⁵⁶. Le refus de

²⁵⁶ DURAND G., 1960 (rééd. 2008) – « Le régime nocturne de l'image – La descente et la coupe », *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Dunod, p. 297

consommer du vin et du miel étrangers, par souci de qualité, pourrait également s'expliquer par l'importance symbolique que revêtent ces deux aliments.

Ainsi, pour s'assurer une production d'origine française, qui serait de meilleure qualité, nos interviewés privilégient les labels de certification (ce que nous étudierons par la suite), mais en premier lieu, se fourniraient sur des « lieux de confiance », pour reprendre l'expression de Claire Lamine (2005)²⁵⁷, dans lesquels et par lesquels le label n'est pas obligatoire.

Les « lieux de confiance », des lieux d'approvisionnement de produits locaux et français

Quatre grands types de « lieux de confiance » peuvent être identifiés, comme lieux structurant les achats alimentaires de nos interviewés.

1 - Le marché

Le marché est le premier « lieu de confiance » cité pour l'achat des produits alimentaires, et la principale raison évoquée pour s'y rendre est la fraîcheur des produits : « Pour tout ce qui est consommation de produits frais...viande ou légumes... Je me tourne directement vers les producteurs locaux au marché ... » (E5, femme, 39 ans). La description des achats qui y sont effectués est à la fois vague et précise. Ainsi, il est fait mention de « produits frais », de « fruits et légumes », mais également de certains légumes particuliers, tels les pommes de terre, les carottes ou les courgettes, qui sont des produits locaux, et qui seront donc achetés en priorité sur les marchés aux producteurs de la région. Les produits laitiers sont également mentionnés, notamment sous leur forme fromagère, garantissant une certaine qualité et fraîcheur du produit : « Tout ce qui est fromages et légumes principalement, on fait le marché. » (E17, homme, 41 ans).

Outre ces deux principales raisons, plusieurs explications sont données par les participants quant à leur choix d'aller sur le marché. Ainsi, en y achetant des produits, ils font la démarche de privilégier les petits producteurs, pour les aider face aux problèmes actuels qu'ils rencontrent : « Ça marche par le MIN (le marché d'intérêt national de Nantes). On a l'impression que ça vient du petit producteur (...). Oui, c'est important, car on n'oublie qu'ils sont dans la chaîne. Dans la chaîne économique... il y en a des agriculteurs, qui ont des

²⁵⁷ LAMINE C., 2005 – « Choix et pratiques alimentaires des « mangeurs bio-intermittents », une contribution à une sociologie de la variabilité des pratiques », XVIIème congrès de l'AISLF, Tours, Juillet 2004, CR 17, « Sociologie et anthropologie de l'alimentation », Lemangeur-ocha.com, mise en ligne Juin 2005.

problèmes... » (E17, homme, 41 ans). Cette démarche de solidarité est revendiquée pour certains ; pour d'autres, s'il n'est pas fait mention explicitement de solidarité avec les producteurs, le contact humain tissé avec eux, joue un rôle important dans leurs actes d'achat, bien avant certaines considérations environnementales. Relation de convivialité qui explique aussi la mise en place d'une relation de confiance entre le consommateur et le marchand qui ne chercherait pas, de fait – dans la logique développée – à tromper son client. La « complicité » garantirait une qualité du produit, face à une absence de certains labels qui ne serait pas pénalisante, puisque non recherchée : « On a des amis qui font les marchés... On a l'impression que du fait de les connaître, on va être mieux servi. C'est une relation de confiance on va dire. » (E3, homme, 41 ans).

Il s'agit donc d'un univers bien particulier que celui du marché, tel qu'il nous est décrit par nos interviewés. Les produits sont considérés comme plus frais et de meilleure qualité, parce qu'ils proviennent des producteurs du coin. Cette proximité géographique garantit non seulement d'avoir de bons produits, mais permet également une proximité humaine, qui assure une convivialité et l'établissement d'une confiance entre le client et le marchand. Le marché est donc perçu comme plus sécuritaire, fournissant des produits de meilleure qualité, contrairement à certaines surfaces commerciales où le manque d'informations sur le produit attire la suspicion : « Oui, car de toute façon, sur le marché c'est plus sûr ! On ne connaît pas encore bien... Mais à l'Intermarché, il y a marqué, pour les fruits et légumes, que France des fois... Donc là, c'est pas évident... » (E10, femme, 33 ans). Il est toutefois intéressant de noter que même si l'origine des produits n'est pas indiquée sur le marché, le statut même de MIN, marché d'intérêt national de Nantes, confère un gage de sécurité, contrairement aux surfaces commerciales qui peuvent s'alimenter via des réseaux beaucoup plus larges, voire internationaux.

2- Les fermes, maraichers et épiceries associatives

Les fermes, les maraichers et les épiceries associatives sont le deuxième type de « lieux de confiance » où nos interviewés effectuent leurs achats. En effet, certains d'entre eux vont directement chez les fermiers qui se trouvent près de chez-eux, soit pour la viande et autres produits d'origine animale, soit également pour des produits céréaliers : « Oui, il y a une ferme à côté de chez-moi, enfin pas trop loin de chez-moi on va dire, qui vend des produits fermiers, du 44, donc j'essaye d'y aller... J'y vais pour la viande, les œufs et le pain. » (E2, femme, 37 ans).

Certains maraichers, quant à eux, permettent le ramassage de légumes sur leurs terres. Le consommateur choisit alors les produits qu'il souhaite prendre, en les ramassant, et les paye au poids. Ce choix traduit une volonté de retourner à un rapport plus étroit avec la nature, mais également de reprendre le « fil » conducteur de l'origine du produit, fil conducteur qui est perdu quand le produit arrive sur les marchés, ou quand il est déjà conditionné et préparé dans les supermarchés : « *L'été, je vais ramasser mes légumes : des tomates, des courgettes, des tas de choses ! (...) au début, j'allais ramasser là-bas, parce que c'était sympa... et puis j'aime bien travailler dans la nature (...). Je ramasse chez des maraîchers, des haricots verts, des tas de choses...* » (E9, femme, 63 ans).

L'épicerie associative, quant à elle, fait le lien entre les petits producteurs dispersés dans la région, et propose leurs produits aux clients. Elle revêt la forme d'une AMAP, à la différence que le client ne s'engage pas à prendre un panier sur une période de temps définie. Elle agit comme une épicerie « classique », mais les produits qu'elle propose proviennent des producteurs d'un périmètre relativement restreint : « *Nous, tous les mardi, on va à une épicerie associative. Donc ce n'est pas une AMAP, c'est une épicerie associative qui travaille avec des producteurs locaux... avec plusieurs producteurs... et donc qui proposent des paniers de fruits et légumes... A dix euros, il y a à peu près 5 kilos de fruits et légumes... Un tiers de fruits et deux tiers de légumes, à peu près. Et donc l'épicerie achète aux producteurs, et nous revend...* » (E7, femme, 35 ans).

3 - Le système de l'AMAP

Le troisième grand « lieu de confiance » est l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Certes, il ne s'agit pas d'un lieu physique à proprement parler, avec un ancrage géographique propre, comme les deux autres « lieux de confiance » que nous avons cités. Néanmoins, nous avons décidé de l'incorporer dans cette catégorie en tant que processus qui a des interactions concrètes avec les participants. En effet, certains se font livrer leur panier, d'autres vont directement le chercher auprès des agriculteurs. Que ce soit l'une ou l'autre des deux voies proposées, il y a un effort fait par ceux qui ont choisi cette démarche, de privilégier les produits locaux. Un panier d'AMAP fournit ainsi, en fonction des agriculteurs, des fruits et légumes, des poissons et produits issus de l'animal, tels que les œufs : « *Ce qu'on essaye quand même, mais c'est compliqué... c'est d'acheter des produits plutôt locaux. Par exemple, on est intégré un système d'AMAP (poissons, légumes et œufs). Ca c'est une démarche locale.* » (E15, homme, 60 ans).

De même que le ramassage à la ferme, le principe de l'AMAP est salué en tant qu'il permet un retour à la nature, à l'appropriation des fruits et légumes : « *Oui, le principe est bien ! Les enfants, ça permet de les faire découvrir... de toucher la nature, d'éplucher des produits. Quand on parle de sensibilisation, c'est ça ! Il faut que les gens touchent les choses. Pour qu'ils s'approprient des choses, il faut qu'ils touchent, et qu'ils les voient ! Il n'y a pas photo, il y a cinq sens !* » (E17, homme, 41 ans).

Il convient toutefois de rappeler que les AMAP furent, à l'origine, développées par les producteurs, pour ensuite devenir des démarches de consommateurs. En France, la première AMAP est créée en 2001 par Denise et Daniel Vuillon, couple d'agriculteur de la périphérie de Toulon. Le système se répand vite, puisqu'en 2002, il y a 17 AMAP en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 45 en 2004 et 120 en 2007²⁵⁸. Comme le met en exergue Sophie Dubuisson-Quellier, le principe est celui d'un contrat avec des engagements concernant à la fois le consommateur et le producteur. D'un côté, les consommateurs doivent s'engager à prépayer la production par une souscription ou un abonnement en début de saison auprès du producteur (il y a alors versement d'un montant qui équivaut aux paniers des six premiers mois). Les consommateurs doivent être également solidaires du producteur dans les aléas naturels que peuvent connaître les exploitations agricoles (vent, pluie, neige, grêle, sécheresse, maladie). Enfin, ils doivent s'impliquer dans la gestion du groupe, en se répartissant des tâches d'intérêt commun, comme l'organisation de la distribution. Le producteur doit, quant à lui, veiller à fournir une production qui serait de qualité et diversifiée ; il doit mettre également en place des démarches pédagogiques, comme les visites à la ferme, et s'engager sur des pratiques techniques et économiques transparentes, concernant les choix en matière de culture ou de fixation des prix des produits.

L'ouverture de ces espaces de négociation ferait des AMAP des lieux d'expérimentation d'une gouvernance des systèmes alimentaires par les consommateurs. Elles ont également contribué, par d'importants mécanismes d'apprentissage, à développer chez leurs adhérents une sensibilité, même minimale, aux causes défendues²⁵⁹. En France, la question des circuits courts qui était encore considérée comme marginale par les principaux acteurs du monde agricole (syndicats majoritaires, pouvoirs publics, chambre d'agriculture, distributeurs) serait aujourd'hui au centre de nouvelles préoccupations et donnerait lieu à des

²⁵⁸ LAMINE C., cité in DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 - *La consommation engagée*, Contester, Les Presses de Sciences Po, p. 123

²⁵⁹ DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 - *Op. cit.*, p. 123

actions spécifiques, tant dans le domaine public (cantines scolaires bio), que privé (création d'activités économiques autour de l'agriculture de proximité).

4 - Le supermarché

Enfin, le dernier grand « lieu de confiance » est le supermarché. Contrairement au marché, aux fermes, aux maraichers, aux associations et à l'AMAP, où il y a proximité et liens *quasi* directs avec les producteurs, assurant ainsi la confiance sur la qualité des produits, le supermarché appuierait sa légitimité sur les marques. En effet, les marques de distributeurs et les marques repères seraient le gage, aux yeux des consommateurs, d'un contrôle minutieux des produits. En effet, ils partent de la logique selon laquelle s'il y avait un incident, la sanction, à savoir l'abandon de la marque, serait *quasi* instantanée. Le manque à gagner financier serait trop important pour la marque, si bien que des contrôles rigoureux et réguliers seraient assurés, imposés en outre par les réglementations : « *On prend les marques des distributeurs, on fait confiance. Marque U (...). Mais s'il y a un problème de santé, l'image de la marque en prend un coup. S'il y a un problème de santé... la légionellose... et tout, c'est un vrai bordel. Mais après, ils prennent bien leurs marges. L'histoire de la santé alimentaire, l'image de la marque en prend un coup* » (E17, homme, 41 ans).

Ainsi, certaines marques, en particulier pour les produits laitiers, jouirait d'une bonne image, ce qui rassurerait le consommateur sur la qualité des produits : « *C'est vrai que le lait je prends souvent à Intermarché, c'est souvent Pâturage... je ne sais pas si vous connaissez la marque ? C'est l'une des marques que prends ; je trouve que c'est pas mal. C'est pas forcément local, mais c'est près... et (...) pour la qualité, c'est l'un des meilleurs. Donc pour les produits laitiers, les yaourts... je prends pas mal de Pâturage... fromages, yaourts...* » (E10, femme, 33 ans). Si le critère local ne prime pas, en apparence, contrairement aux autres types de « lieux de confiance », certains interviewés soulignent toutefois que la présence d'artisans commerçants seraient pour eux la preuve de « bons » produits locaux.

-La mise en valeur des circuits courts

Il y a donc la volonté de privilégier les circuits courts, à savoir les systèmes de commercialisation directe entre producteurs et consommateurs. Or, les systèmes de vente directe entre producteurs et consommateurs se sont développés durant les années 1990, mais ces systèmes de contrats locaux sont apparus dès 1970. En l'espace d'une vingtaine d'années, de 1990 à aujourd'hui, ils se sont fortement répandus, et sont, en outre, particulièrement

structurants dans l'acte d'achat alimentaire, comme on peut le voir dans notre cas d'étude. Ils sont bien motivés par de nombreuses causes, aussi bien celles liées directement aux produits (qualité et fraîcheur), que celles plus idéologiques, de la défense d'une agriculture paysanne, ou la protection de l'environnement. En outre, nous rejoignons l'idée développée par Sophie Dubuisson-Quellier, selon laquelle la proximité entre ceux qui produisent et ceux qui consomment, permettrait davantage de solidarité et des comportements à la fois plus soucieux et plus éthiques.

A travers notre étude, émergent également les grandes lignes selon lesquelles il y aurait une spécialisation et une professionnalisation des circuits courts, en tant que mode de valorisation de la production agricole par des producteurs. Or, selon S. Dubuisson-Quellier, ces producteurs seraient souvent intégrés à des formes de réseaux qui mettraient en avant des formes d'agriculture alternative. Les consommateurs dans ce circuit participeraient donc à la fois au soutien d'une activité économique locale, à un type d'agriculture et à des démarches d'éducation populaire.

-Mais la qualité des produits parfois décriés dans ces « lieux de confiance »

Néanmoins, si ces « lieux de confiance » sont structurants dans les actes d'achats alimentaires pour certains de nos participants, il est possible de constater qu'il y a également de réelles récriminations à leur encontre. Tous ces lieux ne font pas l'unanimité et sont parfois décriés quant à la qualité des produits qui y sont vendus. Ainsi, la qualité des produits fermiers est parfois remise en cause, par manque de savoir-faire. Des jeunes producteurs, ou des reconvertis des professions libérales proposeraient ainsi des produits qui ne seraient pas de première qualité. D'où parfois une critique assez virulente à leur encontre : « *Car des fois, il y a des produits du coin, il y a les babas cool qui se revendiquent boulangers, faut voir les merdes qu'ils nous vendent ! Aussi bien chez les fromagers... Il y a un mec qui arrive.... souvent des bobos d'ailleurs. Des mecs qui viennent des professions libérales, qui font la crise de la quarantaine et qui se mettent à vendre des fromages... et quand on voit la merde qu'ils font !* » (E11, homme, 45 ans).

Le supermarché centraliserait, quant à lui, de nombreuses critiques. Si certains le voient comme un « lieu de confiance », avec la mise à disposition de produits garantis par des marques, notamment pour les produits laitiers, les doutes et la suspicion sur la qualité de la viande sont néanmoins présents. Certains interviewés refusent catégoriquement d'acheter de la viande dans les supermarchés. Les raisons sont multiples, et concernent aussi bien des

points de vue idéologiques que des critères de qualité du produit. Ainsi, certains se disent « scandalisés » et refusent d'acheter de la viande dans les supermarchés, du fait du mauvais traitement infligés aux animaux : « Dans mon esprit, ça va plus loin que ça ! Je n'achèterai pas de la viande au supermarché... Parce que faire des élevages en batterie... l'animal, il n'a jamais vu la lumière... Qu'est-ce qu'il a vu ? Ce sont des granulés qui ne ressemblent pas à de la nourriture... Ca, je ne peux pas ! » (E5, femme, 39 ans). Cette critique des conditions d'élevage de la viande de supermarché rejoint la critique d'une viande industrielle, dont la qualité ne serait pas assurée.

En outre, ces doutes sur l'élevage, sur la composition, mais également sur la conservation des produits carnés, seraient également motivés par des expériences négatives, relatives au vécu propre de l'entretenu. Le discrédit et l'expérience « malheureuse » conduisent alors le consommateur à changer son « lieu de confiance » pour un autre, mais aussi à refuser catégoriquement de renouveler l'expérience : « On a goûté la différence entre le boucher et la grande distribution, et la viande est meilleure ! Surtout qu'on aime la manger crue. On fait des tartares, on prend de la viande hachée, et on met un œuf. Et puis, il n'y a pas photo, la viande que l'on prend au SuperU, au bout de deux jours, il y a un truc gris au milieu. Alors oui, ça se mange, mais quand on le voit... Excusez-moi, mais ça ne donne pas envie ! » (E17, homme, 41 ans).

- **Le label « bio » gage de qualité**

En plus des « lieux de confiance », des labels de certification assurent également cette fonction. Parmi ces labels, on trouve le label « bio ». En effet, l'agriculture biologique serait un gage de qualité par sa non utilisation des produits polluants, et par la réglementation qui l'entoure. Ainsi, la simple présence d'herbes aux pieds des vignes, garantirait l'absence de pesticides ou de produits désherbants chimiques, signe visuel d'un respect des normes environnementales : « J'ai un copain qui travaille avec un viticulteur bio, et maintenant il est passé bio, car il a toujours travaillé dans des vignes qui n'étaient pas bio, et il me dit « c'est fou, depuis que je travaille chez ce vigneron-là, qui est en conversion pour une partie de sa vigne, et qui l'est déjà en partie, j'avais oublié qu'il y avait de l'herbe au pied des vignes »... car on voit souvent des vignes où c'est aride au niveau des pieds...et bien, il me dit que là il y a de l'herbe et tout ça. Donc le bio c'est bien quand même, sur certains points... » (E2, femme, 37 ans).

Respect des normes environnementales qui garantirait, de fait, la qualité des produits, traduisible notamment par leur conservation. La viande de supermarché, qui ne se conserve pas, est considérée de mauvaise qualité ; les produits qui se conservent, sont, quant à eux, considérés de bonne qualité : « *Parce que c'est de meilleure qualité, c'est clair ! Ce sont des fruits qui se conservent mieux, ils ont meilleur goût...* » (E18, femme, 41 ans). On pourrait penser qu'une longue conservation des aliments serait synonyme de produits chimiques ; d'après notre analyse, ce n'est pas le cas. Le fait que ces produits se conservent est bien le signe, dans l'esprit de nos interviewés, que ces produits sont frais, peu conditionnés, et ayant subi moins de mauvais traitements dans leur acheminement que des produits plus lointains. En outre, une non-altération de la conservation garantirait une non-altération du goût.

Or, le plaisir gustatif, pour reprendre les éléments de l'étude faite par Claire Lamine, serait l'une des formes de « *souci* » qui justifieraient, entre autres, le choix « bio ». Les propriétés associées à l'aliment biologique seraient, entre autres, le goût et/ou le plaisir. Mais il convient de dissocier dans la notion du goût, de ce qui relève à proprement parler du goût et du plaisir gourmand, et de l'autre, ce qui relève du « *souci des autres* », ce qui renverrait plutôt à la convivialité des pratiques alimentaires. Ici, il s'agit bien de ce qui relève du plaisir gustatif, qui est en outre une construction sociale, qui se ferait notamment par le milieu dans lequel on vit²⁶⁰. Ainsi, le « bio » garantirait des produits plus sains, mais également des produits de meilleure qualité, et par là-même, un goût plus *naturel*, non altéré par les produits chimiques ou des emballages plastiques. On pourrait ici voir une construction identitaire où le « *bon* » goût serait assimilé au naturel.

Par ailleurs, malgré la présence du label qui doit certifier de la bonne qualité des produits « bio », il y a néanmoins recherche, de la part de nos interviewés, des signes et preuves visuels ou gustatifs, de la crédibilité de ce label. Si pour les circuits courts, tels les marchés ou les fermes, le contact avec le producteur assure une relation de confiance qui garantirait la qualité des produits ; la confiance dans le label « bio » se ferait par la recherche de signes extérieurs, gageant de la qualité du produit acheté. La confiance dans le label n'est donc pas assurée.

²⁶⁰ BOURDIEU P., 1979 – *La distinction*, Le sens commun, Les Editions de Minuit, 670 p.

- ... **mais une perte de crédibilité du label « bio » ?**

En effet, certains interviewés font part de doutes quant à l'origine des produits biologiques. Certains traits et caractéristiques des produits « bio » provenant de pays lointains, iraient contre les valeurs qu'ils choisiraient de soutenir dans le cadre du développement durable. Cela a pour conséquence un rejet de certains produits « bio », voire, dans certains cas, un refus de fréquenter des magasins « bio » : *« Et puis, si c'est pour aller dans les magasins bio, de type Biocop ou Horizon Vert, et acheter des tomates qui viennent du Chili au mois de Mars, et bah là non plus ce n'est pas logique ! Ou alors, on n'est pas dans la même démarche... Il y a des consommateurs bio qui ne pensent pas nécessairement bio dans une logique développement durable, mais qui consomment bio parce qu'ils pensent que c'est bon pour leur santé, mais point ! Ils ne sont pas nécessairement dans une démarche de respect de la terre, dans un bilan carbone pas trop élevé... Le bio engendre ça aussi. Il y a des gens qui achètent des patates bio chez Leclerc qui viennent d'Israël ! Moi je préfère acheter des patates pas bio, mais qui viennent de Saint-Paul... tant pis ! ou tant mieux ! »* (E2, femme, 37 ans).

Les attentes envers le « bio » sont nombreuses ; il intègre par son label des motivations diverses. Comme nous l'avons vu, outre celles sanitaires, qualitatives, gustatives, qui sont davantage liées à la nature du produit, il intègre également des valeurs plus idéologiques, que sont le respect de l'environnement, la solidarité et l'équité. Si l'une de ces valeurs n'est pas respectée, ou pas en partie, il y a bien discrédit sur le label dans son ensemble : *« Quand on prend du café, on va prendre le café avec le café bio... que certains fournisseurs disent faire comme actions aussi en terme humanitaires. Mais certains ont des actions contestée par d'autres, donc ce n'est pas facile. On avance au fur et à mesure du niveau d'informations que l'on a. »* (E15, homme, 60 ans).

De même, toujours dans cette logique, la variété des origines de composition d'un même produit « bio » suscite la méfiance et la suspicion, envers l'ensemble du label. Ce qui ne pourrait être vrai, à titre d'exemple que sur un certain type de produit, ici les petits pois, issus d'origine différente, est généralisé et jette le discrédit sur l'ensemble des produits du label « bio ». Dès lors, pour certains interviewés, les produits « bio » dans leur ensemble sont rejetés ; le label « bio », quant à lui, est vu comme une « aberration » : *« Pour moi, le bio, c'est une aberration ! J'avais regardé sur la composition d'une boîte de petits pois bio, et*

c'était un mixte ! C'était mélangé ! Il y en avait qui venaient de Hollande, d'autres de je ne sais plus où... C'est peut-être bio, mais la démarche n'est pas aboutie ! Ça m'étonne beaucoup qu'on ne soit pas plus regardant là-dessus ! » (E4, femme, 24 ans).

Le label est ici discrédité puisqu'il tolérerait des objectifs contradictoires, ou ne serait pas assez strict sur les conditions de production. Les récentes réglementations, servant à favoriser une ouverture plus grande au « bio » et à inciter les agriculteurs à s'y convertir, ont, en outre, été dissuasives pour certains interviewés.

Véritable discrédit du label car il n'assurerait pas les valeurs qu'il est censé défendre d'une part, mais également discrédit du label bio par la publicité que l'on en fait, d'autre part. En effet, pour certains interviewés, le « bio » est devenu une mode alimentaire. Effet de mode qui nuit à son image, et qui dévoile également certaines contradictions sur les produits proposés, notamment avec les produits « bio » surgelés. Il convient de rappeler, à cet effet, que le conditionnement d'un produit surgelé est fortement émetteur de gaz à effet de serre, car nécessitant de l'énergie pour sa conservation. Or, comme le soulignent certains commentaires lors des entretiens, la force du « bio » réside en ce qu'il contribue au développement durable, à une agriculture raisonnée, moins émettrice de gaz à effet de serre, pour contrecarrer les effets du réchauffement climatique. Les produits « bio » surgelés sont alors perçus comme de véritables paradoxes, niant les effets positifs recherchés : *« Je me méfie quand même... Il y a aussi un effet mode, maintenant c'est tout bio (...). Ce serait plutôt sur les pratiques qu'il faudrait revenir, plutôt que de dire bio à tout va. Pour moi, râper ses carottes, c'est plus « bio », que de manger des produits bio surgelés. » (E32, femme, 43 ans).*

Le « bio », à cause de ces paradoxes, est alors considéré comme une nouvelle forme de marketing, utilisée et exploitée par certains industriels ou grandes entreprises, afin de vendre davantage le produit. On surferait alors sur la vague du « bio », sans pour autant qu'il y ait la garantie d'une meilleure qualité, ou du respect des valeurs associées au label : *« Le label bio c'est bien, mais c'est un peu marketing. On le trouve partout ! C'est un peu galvaudé... alors on se pose la question de ce qu'il y a derrière (...) C'est comme les dosettes Senseo, les dosettes bio, elles sont nettement plus chères ! Il y a deux labels dessus, AB et je ne sais plus quoi... comme quoi c'est cueilli à la main et ça respecte l'environnement et les normes sociales. Mais on ne sait pas la provenance ! » (E12, homme, 51 ans).*

Ce doute sur le label « bio » peut s'expliquer par la diversité des appellations « bio » à l'échelle internationale. Car si le label « bio » est uniformisé à l'heure actuelle, à l'échelle

européenne, ce ne fut pas toujours le cas. En effet, les origines de l'agriculture biologique datent des années 1950-1960, période où les pouvoirs publics ont encouragé la mise en place d'une agriculture productiviste et intensive. Ainsi, l'agriculture biologique, dite « bio », est d'abord un mouvement militant. C'est l'association Nature et Progrès qui parvient en 1972 à inciter à la création de l'International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM). L'IFOAM définit les standards de l'agriculture biologique selon les conditions suivantes : les cultures ne doivent pas subir de traitements chimiques, ni contenir d'organismes génétiquement modifiés, à savoir les OGM ; les sols doivent être régénérés de manière naturelle, les herbicides, fongicides et pesticides synthétiques sont interdits ; les producteurs doivent respecter les droits humains et permettre des conditions de travail acceptables²⁶¹.

Or, aujourd'hui, la demande en produit bio est telle, que la France est obligée d'importer des produits bio. Si la plupart des pays disposent de leur propre marque officielle biologique (AB en France, Bio Segel en Allemagne, à titre d'exemples), le Conseil Européen n'adopta qu'en 2007 une procédure d'harmonisation des labels biologiques dans l'Union, ce qui conduit à l'établissement d'un label bio européen. En France, l'agriculture biologique, signalée sur les produits par le logo AB, est l'un des quatre signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine des produits, aux côtés de l'appellation d'origine contrôlée (AOC), du Label Rouge et de la Certification de conformité produit (CCP). Le label a pour but de garantir un mode de production qui garantit des pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques et biologiques.

Comme le rappelle Michèle Micheletti, le but spécifique des référentiels de labellisation est d'offrir aux consommateurs des informations et des conseils pour l'achat de produits d'une nature plus « durable ». Ces labels doivent aider le consommateur dans son choix et pour cela, « *il est important que les producteurs et les consommateurs soutiennent tous deux les référentiels de labellisation. Ce soutien fonde leur légitimité, leur succès et leur efficacité* »²⁶². Les consommateurs auraient besoin qu'on leur assure que le label est crédible, qu'il fournit ce pour quoi on l'achète, qu'il tient ce qu'il promet, et qu'il représente les valeurs que le consommateur désire soutenir dans ses choix de consommation. Dans le cas contraire, l'effet pourrait aller contre le label, puisque par déception, le consommateur pourrait se détourner du label et choisir d'autres produits.

²⁶¹ DUBUISSON QUELLIER S., 2009 – *Op. cit.*, p. 46

²⁶² MICHELETTI M., 2004 – « Le consumérisme politique : une nouvelle forme de gouvernance transnationale ? », *Marché et politique, Autour de la consommation engagée*, Presses Universitaires du Mirail, Sciences de la Société, p. 123

Pour comprendre cette notion de déception, il est nécessaire de revenir à la théorie défendue par A. O. Hirschmann [1915-2012] (1982, rééd. 2006), selon laquelle les actes, tant de consommation que de participation aux affaires publiques, seraient accompagnées dans l'espoir d'en tirer une satisfaction, mais elles apporteraient également déception et insatisfaction. En ce sens, si la déception n'est pas « *entièrement dissipée, par une révision en baisse des résultats escomptés, n'importe quelle forme de consommation ou d'utilisation du temps porte en elle-même, selon la formule consacrée, « les germes de sa propre destruction »* »²⁶³. En effet, une bonne partie de la consommation est par nature répétitive ; tant les goûts que les produits destinés à les satisfaire sont bien connus du consommateur. Mais les consommateurs peuvent à tout instant réduire leur(s) attente(s) ou modifier leurs achats à la fois suivante, voire utiliser les deux moyens à la fois. Les produits « bio » susciteraient donc à la fois enthousiasme et méfiance. Si certains participants prônent les produits « bio », d'autres les dénigrent, et d'autres encore font le choix d'en consommer occasionnellement, et d'en alterner l'achat ; ils sont appelés les « *intermittents du bio* »²⁶⁴.

- « *Les intermittents du bio* »

En effet, certains de nos interviewés s'accommodent des incertitudes alimentaires actuelles en achetant des produits bio, mais sans les adopter d'une façon exclusive et radicale. Les raisons sont variées. Pour certains, il s'agit de continuer à faire plaisir aux enfants, en leur achetant de temps en temps des produits non « bio », plus diversifiés : « *Maintenant, je n'achète plus des céréales en plastique, j'achète des céréales au détail. Alors ça réduit les choix aussi, mais tant pis ! Ils ont deux céréales comme ça, et bien j'achète ces deux-là. Et mes enfants ils m'ont dit « pourquoi tu n'achètes plus celle-là ? », car avant je l'achetais. Alors je leur explique... ils râlent un peu. De temps en temps je leur achète un paquet...* » (E2, femme, 37 ans). La consommation des mangeurs « bio » « *intermittents* » dépendrait des situations, mais également des pressions familiales. Pour casser la routine quotidienne, engendrée par la consommation des mêmes produits, le consommateur pourrait avoir envie « *d'aller voir ailleurs* », en achetant des produits non « bio ». Mais il y a également d'autres variables qui doivent être prises en compte, comme notamment celle du temps.

²⁶³ HIRSCHMANN A. O., 1982 (rééd. 2006) – *Bonheur privé, action publique*, Pluriel Sociologie, Hachette Littératures, p. 26

²⁶⁴ LAMINE C., 2005 – « Choix et pratiques alimentaires des « mangeurs bio-intermittents », une contribution à une sociologie de la variabilité des pratiques », XVIIème congrès de l'AISLF, Tours, Juillet 2004, CR 17, « Sociologie et anthropologie de l'alimentation », Lemangeur-ocha.com, mise en ligne Juin 2005.

Ainsi, les pratiques alimentaires de nos interviewés s'expliquent par l'importance qu'ils accordent à la qualité des produits. D'une part, la qualité renverrait à un mode de production qui serait plus éthique et plus respectueux de l'environnement. D'autre part, la qualité des produits serait garantie par des « lieux de confiance » et la présence de labels, notamment le label « bio ». Nous avons identifié quatre « lieux de confiance » structurants les pratiques d'achat alimentaires : le marché (lieu de confiance avec le contact direct au marchand qui serait un gage de produits frais), les fermes et épiceries associatives (qui garantiraient des produits locaux ayant poussé dans la terre, et des produits d'origine animale élevés sous de bonnes conditions), les AMAPs (un contrat passé avec un producteur qui s'engage à livrer sa propre production au consommateur) et les supermarchés (la qualité serait garantie par les grandes marques). Ces « lieux de confiance » renverraient en priorité à des produits français et locaux.

Le label « bio » aurait également un rôle structurant, dans la mesure où le label serait le gage de qualité du produit (respect des normes environnementales, conservation des produits et meilleur goût), et ce, même s'il est parfois critiqué (origine trop diversifiée des produits, effet de mode, marketing). La perte de confiance dans le label, lequel a pour but de « ré-assurer » le consommateur, aurait alors pour effet de conduire le consommateur à se détourner du label, et à changer de pratiques alimentaires. Nous avons repris l'expression les « intermittents du bio » de Claire Lamine pour faire part de cette catégorie de nos interviewés, qui oscillent entre usage systématique du « bio » et l'envie « d'aller voir ailleurs ».

c) Le temps comme déterminant l'achat

La troisième grande variable qui explique les pratiques d'achat de nos interviewés est le temps. En effet, le temps accordé aux achats alimentaires est variable, et conditionne notamment les déplacements sur leurs lieux d'approvisionnement. Si nous avons pu mettre en avant quatre grands « lieux de confiance » où nos interviewés se rendent pour effectuer leurs achats, diverses stratégies sont également mises en place, en fonction des disponibilités de chacun.

- **Différents temps pour se rendre sur les marchés**

Ainsi, le temps passé sur les marchés est variable. Certains vont s'y rendre plus de deux fois par semaine, en faisant des achats réguliers de petite quantité, adaptés à la taille de leur famille : *« Donc je vais au marché deux à trois fois par semaine. Ce sont des produits qui sont locaux, bio si possible. On essaye de voir le producteur pour qu'il nous mette juste la quantité et pas plus...car ça ne sert à rien de jeter. On n'est pas des gros mangeurs de viande, pour prendre l'exemple de la viande. Un poulet, ça nous fait trois repas. »* (E6, homme, 60 ans).

D'autres n'y vont qu'une fois par semaine, en particulier le samedi ou le dimanche, en utilisant leur jour de repos. Certains y vont de temps en temps, d'une façon non régulière, sans liste prédéfinie, ni d'attente particulière, et se laisse guider par leurs envies du moment. Toutefois, se rendre sur les marchés prendrait du temps. Les horaires ne sont pas toujours adaptés à ceux du travail, ce qui nécessite de penser son organisation. Par ailleurs, le réflexe d'aller sur le marché n'est pas toujours acquis. Si le processus d'aller chercher ses produits alimentaires sur le marché est approuvé et apprécié, pour ceux qui n'ont pas leurs habitudes au marché, il est nécessaire d'avoir un prétexte ou une « occasion » pour s'y rendre : *« Il y a deux grands marchés à Nantes, il y en a un qui est ouvert tous les jours... et le Samedi, il y a un grand parking après l'Autel Dieu... Moi, je n'y vais pas spécialement, mais ma fille aime bien, elle y va (...) Je n'y vais pas, parce que je n'ai pas trop l'occasion d'y aller... Je ne vais pas me dire « tiens, ce samedi, je vais au marché » »* (E16, homme, 63 ans).

D'autres enfin n'y vont que très rarement, voire jamais, privilégiant d'autres lieux d'approvisionnement, tels les épiceries associatives ou les supermarchés, notamment par manque de volonté : *« Et puis de temps en temps on va au marché, mais ce n'est que de temps en temps... On n'est pas des grands...on ne fréquente pas beaucoup les marchés (...) En fait, c'est une question de points d'approvisionnement. Déjà, je vais aux légumes le mardi (à l'association), on va au supermarché le samedi... Donc, c'est la flemme de retourner encore fois faire des courses ailleurs. On a tous nos fruits et légumes, donc si on allait au marché, ce serait pour aller acheter des fromages. »* (E7, femme, 35 ans). Face aux questions d'organisation temporelle, des obstacles plus logistiques interviennent également dans le choix du lieu d'approvisionnement. Ainsi, certains marchés sont décrits comme trop encombrés, victimes de leur succès, avec une insuffisance de places de parkings pour se garer.

Pouvoir se garer deviendrait alors la condition *sine qua non* pour faire ses courses, bien avant d'autres considérations.

- ***Concilier les circuits courts et le temps disponible pour ses courses***

La gestion du temps implique également de dépasser les diverses contraintes liées au système de l'AMAP. En effet, les AMAP sont vues comme contraignantes par l'engagement qu'elles nécessitent. Elles imposent de ne pas s'absenter et d'aller chercher régulièrement son panier auprès du producteur avec lequel on a passé un contrat. Si certains s'en accommodent, d'autres ne sont pas prêts à faire cet effort : « *Les AMAP, c'est pas mal, mais c'est trop contraignant...quand on part en vacances. Mais c'est vrai que le système me plairait.* » (E1, femme, 43 ans).. De même, pour certains, le système de l'AMAP n'est pas vu comme suffisamment fonctionnel. Le manque de souplesse est alors vécu comme une sorte de régression. La maîtrise de son temps et la fonctionnalité des offres proposées seraient des critères du XXIème siècle : « *L'AMAP, c'est bien, mais ce n'est pas très souple. On est quand même en 2011 ! On veut quelque chose, mais on veut que ce soit fonctionnel ! Parce que si c'est une prise de tête, ce n'est pas la peine !* » (E18, femme, 41 ans).

La distance est également source de contrainte pour certains participants qui se retrouvent face à un dilemme. Dans une démarche de développement durable, ils se voient contraints à choisir entre effectuer des longues distances, en utilisant leur voiture, pour aller chercher des produits locaux chez certaines fermes adjacentes, ou bien privilégier des produits moins locaux, mais ne nécessitant pas de longs déplacements pour aller les chercher.

- ***Quelle gestion du temps dans les supermarchés ?***

Certains, face à ce dilemme, ont déjà fait le choix de privilégier les commerces de proximité, tels les petits supermarchés, même s'ils ne sont pas labellisés : « *Alors peut-être que si j'allais dans un supermarché bio, comme Chlorophylle ou Horizon vert... Peut-être que je trouverais.... Mais y'en a pas à pied, donc il faudrait prendre la voiture... Donc bah là encore, c'est un choix. J'ai choisi d'aller à mon SuperU ...libéral, à pied, plutôt que prendre ma voiture pour aller dans un supermarché bio* » (E7, femme, 35 ans). Ainsi, certains font le choix de se rendre dans les supermarchés et centres commerciaux, afin d'économiser du temps, et pour privilégier les faibles distances. Mais cette pratique ne fait pas l'unanimité.

Certains refusent, au contraire, de se rendre dans les grands supermarchés, justement afin d'économiser du temps. Ces-derniers seraient perçus comme trop grands, si bien que certains les verraient comme des lieux énergivores de temps.

Ainsi, le temps structure également les pratiques de nos participants en matière d'achats alimentaires, notamment pour se rendre sur les « lieux de confiance ». Le marché nécessiterait davantage d'organisation (planifier ses horaires, se libérer pour aller sur les jours de marché, y aller tôt pour éviter que le parking soit plein), et permettrait également des envies impulsives. Les AMAPs seraient vues comme trop contraignantes en temps pour certains (pour les vacances et dans la liberté d'action), si bien qu'elles renverraient à une forme de « régression », car elles entraveraient la liberté d'action. Les supermarchés, quant à eux, permettraient de répondre à des actes d'achat rapides. La liberté d'action serait donc l'une des exigences auxquelles seraient attachés les participants dans leurs achats. Ils veulent s'assurer de l'origine des produits, mais ils veulent également pouvoir avoir le choix de la fréquence de leurs achats. En filigrane, il s'agit donc bien de contrôler sa propre consommation, et ce, sous tous les niveaux.

d) Le coût d'une consommation « durable »

Le coût des produits est la quatrième variable qui explique les pratiques alimentaires de nos participants. S'ils n'accordent pas tous les mêmes places et les mêmes valeurs à la sécurité sanitaire ou à la qualité des produits, de même, la notion de coût liée à l'achat alimentaire est différente selon nos interviewés. Les comportements sont diversifiés. Plusieurs stratégies sont ainsi mises en avant, que nous avons classifiées et analysées selon trois grandes catégories d'acheteurs.

- ***Catégorie A : Ceux qui sont prêts à payer plus cher***

Dans la catégorie des acheteurs qui sont prêts à payer plus chers leurs produits alimentaires, plusieurs comportements sont discernables. Il y a tout d'abord ceux qui sont prêts à payer plus chers pour se garantir de meilleurs produits. Leur principal argument est la santé, qu'il convient de protéger via une alimentation saine. A cette fin, ils peuvent se passer de certains produits qu'ils qualifient eux-mêmes d'artificiels, notamment les derniers produits électroniques, pour augmenter leur budget alimentaire. Ils privilégient le budget alimentaire au détriment d'autres achats : « *On achète plus cher, à la valeur du produit... Pour sa santé,*

on peut se permettre de faire plus ! (...) Les gens ne pensent pas que ce sont des produits essentiels, alors que ça devrait l'être ! » (E13, homme, 46 ans).

Il y a ceux qui prédéfinissent un budget, chaque semaine, alloué aux fruits et légumes, à la viande ou au poisson. Ils établissent un montant à l'avance, qu'ils pourront plus ou moins dépasser, mais qui sera uniquement dédié et consacré aux achats concernés par le budget. Dans ce cas précis, le montant est assez variable, mais le plafond majoritairement cité est de 30 euros : *« Chaque semaine, on a un budget moyen deux fruits et légumes de 25 € voilà. Par semaine... nous achetons principalement les fruits et légumes bio à des producteurs du coin... avec de l'agriculture modérée ou du bio » (E8, homme, 45 ans).*

Enfin, il y a ceux qui adoptent des stratégies dites de « délai ». Ils préfèrent ainsi se passer de certains aliments, pendant un certain temps, pour économiser l'argent et pouvoir ensuite s'en acheter de meilleure qualité. Ces aliments concernent en premier lieu les produits qui ne sont pas vitaux, tels les gâteaux, des fromages ou certaines boissons. Ils achètent ainsi en plus faible quantité, et moins régulièrement : *« Mais j'aurai plus tendance à prendre quelque chose de qualité, mais moins... plutôt que, par exemple, pour les gâteaux et compagnie, je ne vais pas prendre des gâteaux bas prix pour en avoir plus. Je vais plutôt ne pas en acheter, et puis, plus tard, m'en acheter de bonne qualité. » (E19, homme, 22 ans).*

- ***Catégorie B : les comparateurs qui adaptent leurs lieux d'approvisionnement en fonction des prix pratiqués***

Nous avons intitulé cette deuxième catégorie celle des « comparateurs », car les interviewés concernés font attention aux prix des produits sur les différents lieux d'approvisionnement qu'ils ont à leur disposition. Plusieurs postures sont identifiables.

Il y a les pro-marchés, qui revendiquent les prix raisonnables du marché et du bon rapport qualité prix des produits qui s'y trouvent. Dans ce cas précis, il y a eu comparaison antérieure des prix entre les différents lieux d'approvisionnement, en prenant pour référentiel un même produit : *« De temps en temps je fais l'expérience d'acheter des légumes sur le marché, et le jour même, d'aller au supermarché. Je divise ma commande en deux, et je vais sur le marché et sur la grande surface du coin... qui est 100 m plus loin, pour faire la comparaison des prix. Je m'aperçois que les produits de base, types légumes : poireaux, patates, carottes..., c'est toujours concurrentiel sur le marché ! » (E15, homme, 60 ans).*

Il y a ceux qui n'achètent pas des produits labellisés dans les supermarchés pour des questions de prix. Dans ce cas, ils développent des stratégies pour s'approvisionner directement auprès des producteurs, pour avoir des produits de meilleure qualité, locaux et parfois labellisés : « *Voilà, moi je vais plus regarder les prix...c'est vrai qu'au supermarché, les produits transformés bio, par exemple ... voilà, le jambon... ou les pizzas... Il y a une grosse différence de prix.* » (E7, femme, 35 ans).

Enfin, il y a les pro-supermarchés, qui mettent en avant la bonne qualité des produits qui y sont proposés, mais avec des prix raisonnables. A noter toutefois que, pour certains, ces achats dans les supermarchés ne concernent pas les produits frais, carnés, piscicoles ou pêchés, mais des produits alimentaires dits de « second ordre » : « *J'essaye de faire attention... mais j'essaye aussi de faire attention à mon budget. Le problème, c'est que tout n'est pas possible... et pour rejoindre un peu ce que je vous disais tout à l'heure, j'achète mes légumes bio, j'achète ma viande, j'essaye de faire attention... même si on ne mange pas beaucoup de viande. Pour les autres produits, je vais quand même les acheter en grande surface parce que c'est plus ... abordable* » (E18, femme, 41 ans).

- ***Catégorie C : ceux qui privilégient les bas prix et qui ne veulent pas payer plus cher***

Enfin, notre dernière catégorie concerne ceux qui revendiquent d'acheter les produits aux prix les plus bas. Leurs choix seront motivés en fonction du prix des produits ; ils privilégient ceux qui sont les moins chers.

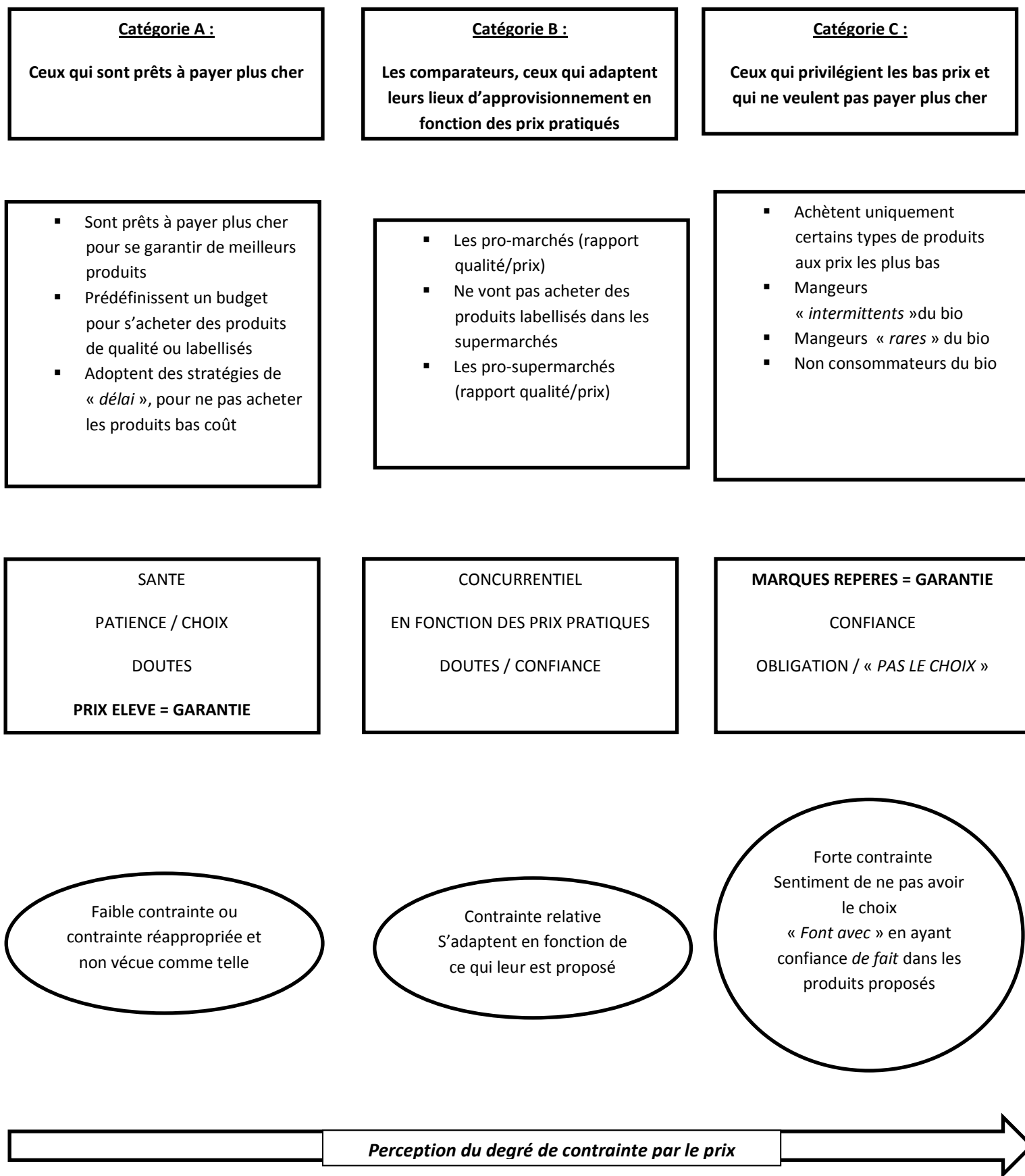
Pour certains, la référence de la marque leur assure la qualité des produits, mais à un faible coût : « *Les laitages, je les prends chez Leclerc, car ils sont moins chers* » (E16, homme, 63 ans). Il y a ceux qui aimeraient manger davantage « bio », mais qui se contentent d'en acheter une fois de temps en temps pour en fonction de leur budget : « *Les produits bio (...) ils sont bien plus chers, alors ça commence à peser* » (E10, femme, 33 ans). Certains critiquent le prix surélevé des produits labellisés. Ils n'en mangent pas, ou rarement. Il n'y a pas de budget prédéfini consacré pour un type d'aliments en particulier : « *Manger bio, bah oui, j'aimerais bien effectivement, mais pour l'instant, c'est quand même réservé à une certaine élite... quand même, c'est bien de le dire. Quand on voit que c'est 20, 25 voire parfois 30% plus cher... A notre époque, on ne peut pas tous se permettre de manger bio... Et pourtant, on n'a pas à se plaindre... j'estime qu'on n'a pas à se plaindre. On est comme tout le monde... parfois, à la fin du mois, c'est difficile. Il y a beaucoup de personnes qui ne*

mangent pas bio tous les jours... et qui déjà essayent de joindre les deux bouts. On aimerait bien manger bio plus souvent, mais après, c'est une histoire de moyens ! » (E11, homme, 45 ans).

Enfin, il y a ceux qui ne veulent pas mettre plus cher dans leur budget alimentaire. Dans ce cas précis, ils font alors confiance *de fait* aux produits qui leur sont proposés, et n'achètent pas les produits labellisés : *« Non. Parce que c'est plus cher, tout simplement. On n'a pas les moyens de mettre de l'argent en plus dans cette qualité. On voit que la qualité est suffisante pour ce qu'on achète, et on fait confiance... Nous, on est obligé de faire confiance » (E17, homme, 41 ans).*

Nous avons pu identifier trois grandes catégories de consommateurs, via les descriptions faites par nos participants, sur leurs pratiques d'achat relatives au coût du produit : 1/ ceux qui sont prêts à payer plus cher, 2/ ceux qui adaptent leurs lieux d'approvisionnement selon les prix pratiqués, et 3/ ceux qui privilégient les prix bas et qui ne veulent pas payer plus cher. Toutes ces pratiques sont également motivées par un autre critère qui serait plus ou moins relatif aux prix, à savoir le degré de confiance accordé au produit. Nous pourrions résumer ainsi l'équation qui est ressortie de l'analyse de nos entretiens : ceux qui ont des doutes veulent se rassurer en achetant des produits plus chers ; à l'inverse, ceux qui refuseraient des produits plus chers, feraient (de fait ou par obligation) davantage confiance en la qualité des produits proposés. L'importance accordée au prix du produit serait alors proportionnelle au degré de confiance envers les produits.

Figure 1 : Les différents types d'acheteurs



e) Des pratiques et des compromis

- *Une information défailante*

Si le choix alimentaire de nos interviewés est motivé, notamment, pas des considérations sanitaires, éthiques et/ou environnementales, certains aspects plus pratiques, liés à l'étiquetage et à l'information des produits, constituent un obstacle à leur consommation engagée. En effet, pour acheter et privilégier des produits français, il faut d'abord connaître la provenance de ces mêmes produits. Ainsi, certains regrettent le manque d'information concrète, notamment dans les grandes surfaces. Comme nous l'avons vu, les quatre grands « lieux de confiance » où les participants achètent leurs produits n'ont pas tous les mêmes critères de garantie. Si les marchés, les fermes, les épiceries associatives ou les AMAP garantissent, de fait, des produits locaux, ce n'est pas le cas des grandes surfaces, qui peuvent se fournir sur un réseau nettement plus large. Dès lors, l'individu, pour se repérer et agir selon ses valeurs, a besoin d'une information précise sur le produit. Si l'information est partielle ou manquante, il y aura alors doute sur l'origine du produit, et sur le produit lui-même : « *Mais c'est compliqué d'avoir une information complète... d'autant plus que les grandes surfaces, où on s'approvisionne de pas mal de choses, ont des fournisseurs très variés. Donc, comment on peut s'y retrouver en tant que citoyens dans cette jungle ?* » (E15, homme, 60 ans).

Ces doutes sur l'origine du produit peuvent avoir pour corolaire, dans certains cas, d'empêcher l'achat de ce même produit. Le consommateur, en particulier celui qui est engagé, se retrouve perdu entre, d'une part, la spécificité des produits qu'il doit acheter pour répondre à ses valeurs, et, d'autre part, le manque d'informations du produit qui ne lui permet de le rassurer ou de le conforter dans son choix. Si certains décident de « *fermer les yeux* », d'autres, au contraire, refusent l'achat du produit, préférant parfois ne rien acheter : « *Car pareil pour le poisson, j'ai mon petit papier édité par Greenpeace, sur espèces à privilégier, espèces à éviter, et espèces à consommer modérément. Donc à chaque fois que je vais acheter du poisson, je sors mon petit papier, je regarde l'étalage...et puis bein, voilà... je ne prends rien finalement. Car toutes les espèces à privilégier, il n'y a pas. Ou alors c'est pas écrit si c'est d'élevages ou pas... si ça vient de mer du Nord ou d'Atlantique, c'est pas clair...* » (E7, femme, 35 ans).

Si l'information est critiquée par son absence, elle peut l'être également par sa présence, quand celle-ci est perçue comme inappropriée, voire, dans certains cas, mensongère. En effet, certains produits, notamment l'huile de palme, concentrent des critiques très virulentes. Véritable enjeu pour les mouvements écologistes et autres organisations environnementales, l'huile de palme ne serait pas alors nommée sous son appellation la plus répandue, mais sous des périphrases, afin de rassurer le consommateur sur la composition des produits. Ce procédé est vu, pour certains de nos interviewés, comme une forme de malignité de la part des industriels, qui chercheraient à duper le consommateur dans son achat : *« Oui, [huile de palme] ou huile végétale ! Car ils sont malins les industriels, sous couvert de mettre huile végétale, ils ne précisent pas. Et c'est ce qu'ils disaient sur le plateau, l'aspect végétal a une bonne connotation, donc les gens ne se disent pas que derrière ça, il y a une huile qui n'est pas bonne pour les artères, enfin pour la santé... »* (E2, femme, 37 ans).

Ainsi, l'information est un enjeu crucial (une zone d'incertitude, pour reprendre Michel Crozier) et central dans l'acte d'achats de nos participants. Mais il est difficile pour eux d'avoir une information complète et fiable. Or, pour pouvoir agir et acheter en fonction de leurs valeurs, ils réclament des critères de qualification des produits. Dans le cas où l'information est insuffisante, ils se trouvent dans une position de devoir choisir des produits qui pourraient aller potentiellement contre leurs propres valeurs, et ce, sans vraiment le savoir. Si certains sont prêts à avoir des doutes sur l'origine des produits, et à acheter malgré cette incertitude, d'autres, au contraire, ne le sont pas. Le manque d'informations constitue alors un frein à l'achat.

- ***Continuer à se faire plaisir – faire face à la routine gustative***

Le plaisir gustatif est, pour certains, l'un des éléments justificatifs du choix des produits « bio », puisqu'il permettrait un retour au goût « naturel ». Ils privilégient ainsi des achats via les formes de circuits courts ou les produits labellisés pour avoir des produits locaux et de saison, sans produits chimiques. Néanmoins, la permanence des mêmes produits locaux et de saison sur un temps long est difficile. Les formes de circuits courts ne garantissent pas une diversité des produits, ce qui provoquerait une « routine gustative ». Ainsi, pour les AMAP notamment, la non possibilité de choisir ses produits, est perçue pour certains comme une véritable contrainte. Face à ce manque de diversité dans le choix des aliments proposés, diverses stratégies de contournement sont mises en place par nos interviewés.

En premier lieu, certains optent pour des produits de saison, mais à l'échelle nationale, et non plus locale. Ce changement d'échelle leur permet une variété de produits, sans pour autant renoncer à consommer des produits français de saison. Certains font appel à leur famille qui se trouve dans d'autres régions françaises : *« J'avais été interviewé par des journalistes, et ils m'ont demandé ce que je prenais. J'ai dit que je prenais des fruits de saison, et il me dit « vous avez des tomates au mois de Septembre ? », bah oui, elles viennent du Puy-en-Velay, chez ma sœur... Car ici, on les récolte en Juillet, mais là-bas, c'est en Septembre, car elles ne mûrissent pas avant ! J'avais de la courgette, et elle vient du Puy ! »* (E16, homme, 63 ans).

Certains utilisent la méthode des bocaux. Ils congèlent et mettent en conserve des fruits et légumes d'été locaux, pour en avoir tout l'hiver, sans faire appel aux produits étrangers. Cela leur permet d'avoir des produits locaux à toutes les saisons : *« J'ai des fraises que je mets au congélateur... des framboises... Je le conserve pour les manger l'hiver. De temps en temps je me dis « tiens, j'ai envie de fraises ou de framboises »... Ce n'est pas aussi beau qu'un fruit frais, mais au moins il y a le goût. »* (E9, femme, 63 ans).

D'autres, quant à eux, s'accordent des « plaisirs étrangers ». Dans ce cas précis, ils développent des stratégies d'argumentations diverses. La consommation marginale de produits étrangers n'est pas considérée comme allant contre les principes du développement durable, justement, parce qu'elle est marginale. Il y aurait alors des degrés d'impacts spécifiques sur le climat et l'environnement, liés à la fréquence de consommation des produits. Certaines pratiques alimentaires exceptionnelles sont alors tolérées, dans leur caractère exceptionnel : *« Par le système d'AMAP, il n'y a pas non plus la variété... Les producteurs ont leur production, et si on veut varier un peu, on cherche autre chose. Donc de temps en temps... l'autre jour, pour une fois, j'ai acheté des patates douces... et les patates douces, elles ne sont pas faites chez-nous ! Là encore, c'est une histoire d'équilibre et de fréquence. Manger des patates douces une fois de temps en temps, je ne mets pas en cause l'équilibre de la planète ! »* (E15, homme, 60 ans).

De même, certaines habitudes alimentaires expliquent et justifient des pratiques marginales d'aliments étrangers. Elles concernent certains fruits exotiques, tels les bananes ou les ananas. Dans ce cas précis, ce n'est plus la fréquence d'achat au degré exceptionnel qui est évoquée, mais la marginalité du nombre de produits étrangers consommés : *« Pour nous, c'est produits de saison et produits locaux ! Mais on a été habitué aux bananes... on aime bien en*

manger, alors on fait quelques entorses parfois. Mais sinon, pour le reste, c'est produits locaux ! » (E4, femme, 24 ans).

L'argumentaire de la qualité des produits non français est également évoqué. Il y a alors reprise et confrontations de plusieurs éléments qui motivent le choix d'achat (développement durable, risque sanitaire, qualité du produit, coût du produit). Si l'achat étranger reste rare, il peut être incité par des offres marchandes, qui conduisent à l'achat. Il y a reconnaissance de l'impact du coût carbone de ces produits, mais en parallèle, il y a le constat que la production française n'a pas le monopole de la qualité, ni du goût : *« (...) les considérations écologiques peuvent passer à la trappe, quand on propose en promo ' une viande qui vient d'Ecosse ou de Finlande.... Ok, la viande est plus chère en terme de CO2, mais ça ne veut pas dire qu'elle est mauvaise pour la santé ou qu'elle n'est pas bonne. La viande française n'est pas la meilleure du monde ! » (E12, homme, 51 ans).*

Enfin, certains revendiquent leur droit de manger des produits qui viennent d'ailleurs. Cette revendication est justifiée, néanmoins, par le fait que les produits étrangers consommés sont « bio ». Il y aurait alors tiraillement entre la conscience d'acheter des produits fortement émetteurs de gaz à effet de serre dus au transport, et le certificat de garantie d'une production durable de l'autre : *« On pourrait se limiter à manger des pommes, mais je vous l'ai dit, on est aussi en 2011. On a le droit de continuer à manger des oranges ! L'idée... ces oranges, elles sont bio, mais elles ne sont pas développement durable, parce qu'elles viennent de l'étranger. Donc il y a eu un coût de transport, une charge en CO2... mais à un moment donné, on ne va pas s'arrêter de vivre non plus ! » (E18, femme, 41 ans).*

L'information (origine et composition des produits) est donc fondamentale pour aider les consommateurs dans leur choix d'achats plus responsables. Dans le cas où l'information manquerait ou serait défaillante, le consommateur se verrait alors contraint à faire un choix entre acheter un produit qui risque de ne pas correspondre à ses valeurs, et refuser d'acheter ce produit. Il se retrouverait alors dans une forme d'indécision, parfois paralysante. Par ailleurs, si certains veulent continuer à « se faire plaisir », comme ils le disent eux-mêmes, en n'achetant pas uniquement des produits des filières courtes, il y a une mauvaise conscience à consommer des produits étrangers, et ce, même si leur consommation reste très marginale. Nos interviewés développent ainsi un véritable argumentaire de justification (pas fréquent, seulement certains produits, impact faible, qualité bonne, c'est quand même du bio) pour

expliquer leurs choix d'achat. Mais les produits étrangers ne sont pas les seuls décriés ; les produits de restauration rapide sont particulièrement critiqués.

f) Le MacDo, l'antre de la « mal bouffe »

En effet, les condamnations sont très vives envers la restauration rapide, et notamment envers l'enseigne « *MacDonald* », qui en est, aux yeux de nos participants, son aboutissement suprême. Considéré comme le royaume de la « *mal(e) bouffe* », il est en premier lieu critiqué par la nourriture industrielle qui y est proposée. Cette nourriture serait aseptisée, fade, et soumise au risque du cancer dans son conditionnement : « *C'est le stéréotype de la bouffe industrielle ! Il nous donne ça dans une magnifique petite boîte en polystyrène... que l'on vient d'apprendre que c'était cancérigène, mais ce n'est pas grave, on l'interdira dans trois ans !* » (E5, femme, 39 ans).

L'enseigne Mac Donald's dite « *MacDo* » symboliserait la notion de risque sanitaire véhiculée par la restauration rapide. Véritable poison pour certains, bombe à retardement pour d'autres, ces lieux de restauration sont perçus comme la cause de l'obésité actuelle chez les jeunes enfants et source de cancers. Notion de risque particulièrement forte, qui renvoie à une association morbide, où le MacDo provoquerait la mort. On se tuerait nous-mêmes en allant manger dans ce genre d'enseignes : « *Des macdos partout ... je ne comprends pas, moi je dis qu'on se tue nous-mêmes ... C'est nous-mêmes je pense que l'on a un problème. De toute façon, on est un peuple de schizo, alors...* » (E8, homme, 45 ans).

Par ailleurs, certains participants font eux-mêmes une différenciation entre ceux qui vont chez le MacDo, et ceux qui n'y vont pas. Deux catégories d'individus émergent alors. Ceux qui n'y vont pas seraient vus comme plus soucieux de leur santé, et plus attentifs au goût des produits. Ils auraient été sensibilisés au « bien manger ». A l'inverse, ceux qui se rendent dans ce genre de restauration rapide et qui mangent les « *hamburgers* » (plat décrié du McDonald's par nos interviewés) qui y sont vendus, ne se respecteraient pas, ne respecteraient pas leur corps, et dès lors, ne respecteraient pas les autres : « *Et quand à l'hôpital j'ai vu une femme qui venait de demander à ses copines un hamburger, alors qu'elle venait d'accoucher, et qu'elle allaitait... J'ai trouvé ça hallucinant ! Je me suis dit respecte-toi, respecte ton bébé ! Pour moi, c'est une question de la façon dont on se définit sur Terre...* » (E14, femme, 36 ans).

Il y a donc une philosophie de vie qui se traduirait pas la fréquentation ou non des lieux de restauration rapide. Vision assez manichéenne du bien et du mal, qui associe également le comportement et l'intégration dans la société : « *Le mec qui est pas cool, c'est celui qui va cracher par terre, c'est celui qui va jeter son papier par terre, il mange n'importe quoi, il va aller manger chez MacDo ...* » (E8, homme, 45 ans). Ainsi, aller dans les lieux de restauration rapide serait le signe d'un non respect de soi, et d'un non respect des autres. La façon dont on traite son corps et dont le nourrit, reflèterait bien la façon dont on se définit dans la société. Dans l'esprit de certains de nos participants, se rendre chez « MacDo », revient à accepter le risque de mal se nourrir, et donc de se tuer sur le long terme, mais serait également la preuve d'un égoïsme trouvant l'écho dans un système industriel et productiviste, tel qu'il est défini par la restauration rapide.

Or, les lieux de restauration rapide seraient également, en parallèle des lieux de socialisation²⁶⁵. S'il y a bien normalisation alimentaire, il y a également échanges, entre groupes de jeunes, mais également entre adultes, notamment lorsqu'ils sortent de leur lieu de travail. En outre, la pression de socialisation via les enseignes telles que « MacDo » peut être telle, qu'elle inciterait à faire des compromis, sous peine d'être marginalisés : « *Bon, ça arrive de temps en temps, on se fait un petit MacDo de temps en temps... Il faut bien être aussi dans l'air du temps...* » (E11, homme, 45 ans).

Face à cela, les parents les plus farouchement opposés aux lieux de restauration rapide adoptent deux principales méthodes. La première est celle d'amener son enfant chez McDonald's pour qu'il puisse juger, par lui-même, du mauvais goût des produits. La démarche n'est néanmoins pas neutre, car l'enfant est fortement influencé par l'avis négatif et par la pression de ses parents. D'autres parents, quant à eux, préfèrent sensibiliser leurs enfants en insistant sur le risque sanitaire encouru en mangeant chez MacDo. La perspective de « *chope(r) des cancers* » est alors mise en avant, pour refuser d'y manger : « *Son père lui a fait du bourrage de crâne... Depuis, c'est resté, et il ne veut pas y manger ! Que ce soit des anniversaires ou des activités qui se font au MacDo, il ne veut pas y aller ! « Non, non, je ne veux pas y aller, c'est dégueulasse, on y chope des cancers ! » »* » (E5, femme, 39 ans).

²⁶⁵ DESJEUX D., 2002 - *Anthropologie de l'alimentation*, post face au livre *Alimentations contemporaines*, L'Harmattan V, ressources en ligne.

Ainsi, l'association McDonald's et lieu de mort (cancer et obésité) est particulièrement forte pour certains de nos interviewés, dont l'âge varie notamment entre 35 et 45 ans. Les participants plus âgés, ou ceux plus jeunes, ne mentionnent pas McDonald's (ou tout autre système de restauration rapide). On peut tenter d'expliquer cela sous deux hypothèses. La première serait qu'ils ne s'y rendent pas pour des raisons autres que celles sanitaires ou environnementales (et donc ils ne verraient pas l'intérêt de nous en parler). La seconde serait qu'ils ne considèrent pas que manger chez McDonald's serait à l'encontre de leurs valeurs. On peut noter toutefois que ceux qui rejettent violemment McDonald's, déclarent y avoir déjà mangé, et d'avoir fait le choix de ne plus y retourner. S'il n'est pas fait mention de scandales alimentaires en tant que tels, ni au niveau international, ni au niveau personnel (pas le souvenir d'être tombé malade après y avoir mangé), le risque associé à cette nourriture industrielle justifierait son boycott. En outre, leur rejet de l'enseigne en particulier pourrait s'expliquer par un ancrage de la contestation autour de McDonald's vers la fin des années 1990 sur la scène médiatique. McDonald's serait alors le stéréotype de la restauration rapide et de toutes les critiques qui y sont associées ; en tant que tel, il serait condamné.

*

Nos participants sont donc soucieux de ce qu'ils mangent, pour des raisons sanitaires et environnementales. A cette fin, ils développent diverses stratégies de consommation, en *boycottant* les produits qu'ils considèrent dangereux pour la santé (pesticides et médicaments), et non conformes à leur éthique de production (travail des enfants, déforestation). A l'inverse, ils « *buycottent* » les produits qu'ils considèrent meilleurs pour l'environnement et de plus grande qualité, notamment les produits français (locaux et de saison) et européens, en se rendant sur les « *lieux de confiance* ». Certains privilégient les produits « bio », mais ce n'est pas systématique ; le degré de confiance dans le label est variant selon les individus. Enfin, l'information est vue comme nécessaire à l'acte d'achat ; nos participants sensibilisés aux questions environnementales ont donc besoin de pouvoir maîtriser leurs achats, par une connaissance des conditions de production et l'origine des produits.

Or, selon Pascale Hébel (2013)²⁶⁶, la recherche de produits de proximité se serait beaucoup développée à partir de 2009, au moment de la prise de conscience collective écologique et de la crise économique. La catégorie de ceux prêts à payer plus cher de 5% un produit d'origine française aurait ainsi fortement progressé entre 2005 et 2010, passant de 14 à 33%. Si la première raison invoquée est ici l'emploi, en mettant en exergue l'idée d'un protectionnisme plus ou moins fort, cette tendance serait également portée par des « *considérations écologiques* ». En effet, les Français se positionneraient « *très nettement* » en faveur de l'achat de produits saisonniers et locaux pour éviter ceux plus lointains, contribuant à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Les consommateurs associeraient ainsi « *fortement* » le local avec la protection de l'environnement. De plus, le local permettrait d'avoir accès à des aliments produits par des personnes que les consommateurs peuvent connaître, et en qui ils auraient davantage confiance. La confiance serait donc un élément central dans les pratiques de consommation, comme nous avons pu le voir également pour nos interviewés. La quête de la confiance serait un véritable enjeu, en outre accentué en Février 2013 par le scandale de la viande chevaline utilisée à la place de la viande bovine.

2) Une consommation qui se veut raisonnée et respectueuse de l'environnement (appareils, vêtements, meubles) : la production française en fer de lance.

Il nous faut maintenant nous intéresser aux pratiques d'achat concernant l'équipement et les vêtements, pour voir en quoi, il y aurait, ou non, la volonté d'adopter des modes plus écoresponsables.

a) Des produits respectueux de l'environnement

Dans l'optique d'acheter des produits plus conformes au développement durable, certains participants font le choix d'utiliser des produits ménagers respectueux de l'environnement. Ainsi, la lessive industrielle est perçue comme particulièrement polluante, dont l'usage serait, si ce n'est à proscrire, du moins à modérer. En effet, les résidus des lessives utilisées pour le laver le linge auraient un fort impact sur l'environnement. Il resterait encore des traces de détergents dans les eaux usées, qui pollueraient les rivières, et qui pourraient également

²⁶⁶ HEBEL P., 2013 – « Le consommateur engagé (1990 à aujourd'hui) », *La révolte des moutons, les consommateurs au pouvoir*, Autrement, pp. 35-63

modifier le métabolisme des poissons qui s'y trouvent. Il y aurait alors nécessité à prendre des lessives moins nocives : *« Les marques de lessive... je prends celle de Leclerc, et je ne prends pas le reste, car ça lave pareil ! Et ce sont aussi des lessives environnementales. Ils ont la lessive normale, et ils ont la lessive qui respecte l'environnement. »* (E16, homme, 63 ans).

Pour les produits d'hygiène, certains participants mettent en avant le caractère naturel des savons qu'ils utilisent. Ces savons seraient à la fois bon pour le corps, mais également pour l'environnement, ne rejetant que peu de produits chimiques dans les eaux usées : *« Par exemple, mon savon c'est un savon qui est naturel, je prends du savon d'Olympe, je prends du savon à base d'avocat, je prends du savon à base de carottes, je prends du savon à base de ... bisape. Le bisape c'est quoi ? c'est de l'hibiscus séché.... A base de glycérine... La glycérine, c'est excellent pour le corps (...) et pour l'environnement ! »* (E8, homme, 45 ans). Il y aurait alors le choix de privilégier des produits moins polluants et moins toxiques. Ces produits seraient vus comme alliant meilleure qualité, et bénéfiques pour le corps et pour l'environnement.

b) L'enjeu d'acheter français ou européen

- ***Le choix de produits de qualité française ou européenne***

Nos interviewés privilégient également la qualité dans le choix de leurs appareils électroménagers aussi, Il y a d'abord une qualité énergétique ; un « bon » appareil ne sera pas énergivore, mais au contraire peu consommateur d'énergie. Pour les aider dans leur choix, certains font usage des lettres signalétiques de A à G (A étant très économe et G peu économe) : *« Quand j'achète un appareil électroménager, depuis qu'ils ont mis en place les petites vignettes, là, A B C, c'est mieux... J'ai toujours regardé pour prendre celui qui était le plus économe, et si possible européen »* (E5, femme, 39 ans).

Ce qui est fait sur notre territoire serait naturellement de meilleure qualité, de meilleure finition et d'une longévité qui serait sans aucune comparaison avec les produits étrangers, provenant des nouveaux pays émergents. Ainsi, tout ce qui vient « d'ailleurs », au-delà des limites européennes susciterait le doute, la suspicion voire le rejet. Il y aurait en premier lieu des doutes et de la suspicion sur les conditions de fabrication. Ce qui est fait dans les pays en voie de développement pourrait ne pas répondre à certaines valeurs éthiques et morales, notamment concernant le travail des enfants : *« (...) il est certain que si les chaussures sont*

faites à côté, sont faites en France, ne prennent pas l'avion, ne prennent pas le bateau... qu'elles ne sont pas fabriquées par un petit môme du Bangladesh, ou de jenesaispas d'où... » (E8, homme, 45 ans).

Il y aurait également des doutes sur la production qui influencerait sur la qualité du produit, et qui légitimerait son bas prix. A l'inverse, un produit cher aurait le gage de la qualité et de longévité. Ce produit durerait dans le temps, à l'inverse des produits à bas coûts. C'est la raison pour laquelle certains de nos participants sont prêts à investir des sommes qu'ils jugent importantes, mais qui seraient rentabilisées dans la durée de l'utilisation du produit. Les chaussures en sont l'exemple significatif, par l'usage quotidien qu'on en fait : *« Je peux dépenser entre 80 et 100 euros, et les [les chaussures] utiliser quatre années, en faisant appel au cordonnier... mais j'ai plusieurs paires de chaussures. J'en achète une tous les ans : une pour l'hiver et une pour le printemps. Mais j'ai des problèmes pour trouver de bons cordonniers. Pareil pour mes enfants, j'achète des chaussures en cuir. Une paire de chaussures qui leur tenait bien le pied, plutôt que d'en avoir quinze qui tiennent mal. »* (E1, femme, 43 ans).

La fabrication française n'est pourtant pas le seul représentant de la qualité. Certains globalisent le gage de qualité à l'échelle européenne, qui justifie également son coût. La fabrication européenne assurerait, en plus de la qualité du produit, une qualité environnementale, par une diminution des émissions de gaz à effet de serre lors des transports de marchandise : *« Le made in France, ça dépend pour quoi... Au niveau des vêtements, on n'est pas forcément français, mais au moins européen. C'est une histoire de qualité et de transport, pour les faire acheminer de moins loin. »* (E36, homme, 39 ans).

Néanmoins certaines contraintes se posent quant à l'achat de produits français et européens.

- ***L'achat difficile des produits français et européens***

Le manque d'informations est l'une des premières contraintes évoquées. Le consommateur ne connaît pas le lieu exact de production des produits. Ce manque l'empêche de pouvoir choisir entre un produit ayant été intégralement produit en France, et un autre qui n'aurait été qu'assemblé en France. Le label *made in France* n'est donc pas un gage de sûreté en tant que tel. Le consommateur face à cette absence d'indications se verrait donc contraint de faire un choix pouvant aller à l'encontre de ses valeurs et de ses règles d'achat qu'il s'est

imposé. Dans ce cas précis, si le choix est fait en sachant que le produit n'est pas français, il y a alors acceptation de la dérogation à la règle qu'il s'est fixée, en vue de légitimer l'achat du produit en question : *« Quand c'est possible (made in France)... Quand je peux, oui. Mais après on ne maîtrise pas tout, c'est un grand débat... au niveau des étiquettes. Ça peut être assemblé en France, et ça a l'étiquette et... On ne maîtrise pas trop. Même pour les vêtements, c'est au mieux Turquie, au mieux Union Européenne... J'ai aussi du Chine dans ma garde-robe... c'est inévitable. Mais par contre, je regarde. Systématiquement, je regarde. Si je fais le choix, je déroge à la règle, et je me dis, « allez, je le prends quand même ». »* (E26, femme, 64 ans).

Mais d'autres contraintes sont également mis en avant par nos interviewés. Il y a ainsi des contraintes budgétaires qui empêchent d'acheter des produits français, lesquels sont nettement plus chers que les produits venant des autres pays, notamment ceux émergents. D'autres, quant à eux, avouent leur faiblesse à n'acheter que de la production française ou européenne. Il y a l'évocation d'un effet de mode qui inciterait à aller dans les grands magasins, lesquels seraient également plus faciles d'accès. L'effort fait pour acheter des produits français, ne serait alors qu'en contrecoup d'achats réalisés dans les grands magasins étrangers tels que Zara, HetM et Tati (tous trois cités). L'achat de produits français et européens n'est pas systématique, mais bien occasionnel. Cela s'expliquerait par l'omniprésence des produits d'Asie, et notamment chinois, sur le marché : *« Bein, en général, j'essaye d'aller dans les petits magasins... quand même. Mais bon, ce n'est pas toujours évident... Comme tout le monde, je vais chez Zara, comme tout le monde, je vais chez HetM, mais j'essaye de temps en temps, quand même, de prendre des petits produits, notamment chez les produits irlandais, à base de coton, des T-shirts, des trucs comme ça... »* (E8, homme, 45 ans).

- ***L'emprise de la Chine***

La Chine serait devenue le nouvel empereur des produits de consommation à bas coût, en « inondant » les marchés français et européens. Si certains participants adoptent une position très virulente envers la production chinoise, ils avouent, pour quelques-uns d'entre eux, avoir dû néanmoins s'y soumettre. L'omniprésence des produits chinois entrave ainsi le choix du consommateur. Sans alternative valable facilement accessible et à bas coûts, il se verrait alors « obligé » d'acheter contre sa volonté. La contrainte est alors trop forte, surplombant les efforts faits pour acheter français. La production française serait alors vue comme étant

réservée à une certaine élite. Il y a ici renversement, par la globalisation, du système de valeurs des produits. Au début du XX^{ème} siècle, seules les populations aisées pouvaient s'acheter des produits étrangers ; au début du XXI^{ème} siècle, seules les populations aisées pourraient s'acheter des produits français : *« Trouver des chaussures fabriquées en France, c'est hyper difficile! Je vais toujours chez un chausseur. Mais au fil des années, c'est de plus en plus difficile. Les dernières « made in China », j'ai bien dû m'y soumettre. La fabrication française va devenir produit de luxe, et c'est dommage! »* (E21, femme, 33 ans).

La production chinoise est également décriée, non seulement parce qu'elle serait de mauvaise qualité, mais également parce qu'elle volerait et copierait le savoir français, et donc celui occidental. Elle ne ferait que reprendre des modèles déjà créés ; elle volerait ainsi le savoir des occidentaux pour se le réapproprier et le revendre aux occidentaux eux-mêmes. La critique est très virulente contre la Chine et témoignerait d'une rivalité avec un pays en plein essor économique, à l'inverse de la France. On pourrait faire l'hypothèse d'une jalousie plus ou moins latente sur la réussite économique chinoise, d'où le choix de justifier une telle réussite par un vol de connaissance. La véritable réussite serait alors française ; il s'agirait alors d'une autre forme de chauvinisme qui serait ici dépeinte via la critique de l'emprise chinoise : *« Mais alors maintenant, avec l'émergence de la Chine, c'est autre chose... La Chine qui ... presque 80% de la production de je ne sais plus quoi vient de Chine ! Même vous en allez dans les pays d'Amérique latine, il y a beaucoup de trucs qui sont fabriqués en Chine ! La Chine, c'est un pays qui ne crée pas, elle copie ! Au début, ils ont pris des trucs à nous, et ils copient ! Ils copient nos produits de luxe. Ils copient tout ce qu'ils voient, mais ils ne savent pas créer ! Donc ils copient tout ce qui est intéressant... La confection, c'est comme ça, on leur a donné des modèles... Et pour le commerce intérieur, ce qu'ils ont fabriqué en usine pour nous, ils le produisent pour chez-eux. »* (E9, femme, 63 ans).

Or, face à ces contraintes d'achat, et afin de les contourner, diverses stratégies sont mises en place par nos participants.

c) Repenser sa consommation

- *Redéfinir ses besoins en appareils électroménagers*

Certains éléments électroménagers ne font pas l'unanimité parmi nos participants. Ainsi, le sèche-linge est décrié, car il consommerait trop d'énergie. De même, le micro-ondes, s'il est apprécié pour ses qualités de cuisson rapide et facile, est également vu pour certains comme « tuant » les protéines du produit. Il serait, en outre, beaucoup trop énergivore en électricité. Le sèche-linge et le micro-ondes sont dès lors vus comme des appareils inutiles. D'autres appareils électroménagers néanmoins sont vus comme indispensables. Ainsi, la machine à laver serait le gage du progrès et de l'émancipation féminine. La machine à laver serait un outil utile et nécessaire, ayant toute sa place au sein du foyer : « *Mais il y a des choses dans le progrès qui sont bien! La machine à laver, par exemple. Je ne veux pas aller au lavoir et tirer l'eau de mon puits. Et puis, j'ai pas de puits!* » (E27, femme, 34 ans)

Les produits électroménagers ont alors des symboliques qui leur sont propres. Certains sont inutiles et nuisibles (aussi bien pour sa santé que pour l'environnement) ; d'autres sont utiles et signes de progrès. L'usage de ces appareils est donc plus ou moins justifié. Pour certains, il ne faudrait racheter que des produits basse consommation, en prenant pour point d'appui les lettres de consommation d'énergie associées aux appareils. Ce qui est désormais rendu possible, comme le souligne Edwin Zaccai (2012)²⁶⁷, via une réglementation européenne qui a rendu la certification énergétique obligatoire, permettant l'observation des changements significatifs sur l'achat d'appareils moins énergivores. Pour d'autres, il faudrait repenser le nombre d'appareils électroménagers que l'on a chez-soi. De même, cela impliquerait de repenser, dans l'optique d'une diminution de sa propre consommation d'énergie, l'usage des appareils électroménagers, et s'interroger également sur la nécessité d'acheter des objets neufs, ou de remplacer certains appareils anciens. La réutilisation est alors le gage d'une préservation des matières premières et des ressources environnementales.

²⁶⁷ ZACCAÏ E., 2012 – « Contradictions de la consommation durable. Les obstacles à une diminution significative d'impacts écologiques sous l'impulsion des consommateurs », in DOBRE M. et JUAN S. (dir), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Sociologies et environnement, L'Harmattan, pp. 13-27

- ***Des achats raisonnés***

Ainsi, certains participants adoptent diverses postures de réutilisation. Ils utilisent leurs produits s'ils sont encore en bon état, en les réparant si besoin. S'ils ne sont pas réparables, ils décident alors d'en changer. Ils prônent ainsi l'attente de la « mort » des produits : « *Là par exemple, cette TV, elle fonctionne très bien. Donc on ne va pas la remplacer par une autre dernière génération. Tant que ça tient, ça tient !* » (E3, homme, 41 ans). D'autres font appel à leur réseau personnel, pour réutiliser certains objets au lieu de les acheter. Il s'agit alors de ne pas acheter inutilement, mais de voir ce qui peut être réutilisé ou non. Cela implique donc de repenser sa consommation.

- ***Le système de l'occasion***

C'est dans cette optique que certains de nos interviewés évoquent le système de l'occasion, selon des réseaux bien définis. Ainsi, certains mettent en place des « bourses » entre amis, pour échanger des produits, tandis que d'autres vont sur les brocantes, les vide-greniers, ou font appel aux magasins de récupération et de dons (tels Emmaüs), afin de transmettre des produits dont ils ne se servent plus : « *Au niveau habillement, je fais assez les trocs ... et les échanges entre personnes. Dépôt vente en centre-ville ou sur des bourses entre copines... On fait des bourses d'échanges chez les unes chez les autres...* » (E5, femme, 39 ans). Leurs raisons sont multiples. Il y a d'abord une nette conscience environnementale qui est ici invoquée pour éviter le gaspillage et l'utilisation inutile de matières premières. D'autres s'attachent à « l'âme » des produits anciens, dont seraient dénués les produits modernes : « *On a le goût pour les vieux meubles, parce qu'ils ont une âme. On peut dire qu'on a le virus des brocantes !* » (E3, homme, 41 ans). D'autres encore préfèrent les produits anciens, car ils raconteraient une histoire, plus ou moins personnelle. Ils permettraient également de se rattacher symboliquement à des époques antérieures. Le meuble ancien assurerait alors un voyage dans le temps, et la transmission d'un savoir.

- ***La réappropriation des vide-greniers***

Certains développent de véritables pratiques d'achat liées à l'occasion, et notamment dans les vide-greniers. En effet, des achats spécifiques y sont faits, avec des produits électroménagers qui ne nécessitent pas de grandes performances (cafetière et grille-pain). Ils

sont peu coûteux, et ne durent que quelques mois, mais par leur bas prix et leur lieu d'achat, il n'y aurait pas la volonté d'obtenir un appareil de haute qualité. Il s'agit d'une pratique routinière liée à la continuation du cycle de vie des appareils où, quand l'un meurt, un autre reprend sa place : « *Par contre, ma cafetière électrique, c'est un truc que j'achète uniquement dans les vide-greniers, entre 4 et 10 euros... Elle meurt au bout de six mois, mais j'en achète une autre entre 4 et 10 euros. Pour ce genre de choses, on attend que ça meurt* » (E5, femme, 39 ans).

D'autres y achètent uniquement les vêtements des enfants. En effet, ils rechignerait, comme ils le disent eux-mêmes, à mettre de l'argent dans un produit qui ne durerait que quelques mois, car « *les enfants grandissent vite* ». Les vêtements d'occasion permettraient alors de répondre aux besoins vestimentaires des enfants, et ce, à bas coûts. Le vide-grenier est alors le lieu où l'on va pour faire de « *bonnes affaires* ». C'est un lieu social d'échanges qui permet, en outre, une alternative à la culture de consommation actuelle, en se réappropriant des objets anciens.

Or, l'achat d'un produit d'occasion se ferait, selon Denis Guiot et Dominique Roux (2012)²⁶⁸, en fonction des qualités du produit, mais également selon les caractéristiques des circuits et « *l'arrière-plan symbolique et idéologique de la scène marchande* ». Les considérations financières ne seraient pas les seules significatives dans cet achat. Un « *vouloir* » serait relatif à la recherche d'un juste prix, qui serait lié, notamment, au temps de recherche du bien convoité. Un « *savoir* » aurait été acquis en matière de connaissance des prix et des valeurs relatives aux offres et circuits de distribution. Un « *devoir* » d'échapper au système actuel « *conventionnel* » pour des raisons de distinction et de responsabilités.

En outre, si le marché d'occasion connaît de nouveau un regain d'intérêt, il convient de noter qu'il s'agit d'une très ancienne forme d'approvisionnement. Ce commerce aurait pour origine les marchés locaux et une économie dite de « *redistribution* », qui auraient été mis en place dès le Moyen-Age, selon la rareté et la valeur relative des biens. Comme le soulignent D. Guiot et D. Roux, les professions de chiffonniers, de brocanteurs et d'antiquaires y auraient formé une hiérarchie très formalisée de métiers. Ces-derniers étaient consacrés à la récupération, au recyclage mais aussi à la revente d'objets plus ou moins

²⁶⁸ GUIOT D. et ROUX D., 2012 - « Par-delà le miroir... de la scène marchande : l'acheteur d'occasion au pays des merveilles », Le consommateur (malin ?) face à la crise, L'Harmattan, Dossier Sciences Humaines et Sociales, en cours de parution

anciens, précieux et recherchés²⁶⁹. Les organisateurs de brocantes et de vide-greniers apparaîtraient comme les « *nouveaux promoteurs d'anciennes survivances locales* », telles que la Grande Braderie de Lille, notamment, où les domestiques pouvaient vendre les effets donnés par leurs maîtres.

Par ailleurs, il y aurait de véritables bénéfiques « *récréationnels* » et expérientiels offerts par certaines places d'échange, telles les marchés aux puces et les brocantes, à titre d'exemples. En effet, ces lieux présenteraient d'autres attraits que ceux des circuits dits « *traditionnels* »²⁷⁰, en fournissant des possibilités de rencontres avec des « *objets singuliers* », qui se démarqueraient par leur « *originalité* » et leur « *singularité* »²⁷¹. Ainsi, le marché d'occasion serait progressivement devenu une alternative au marché neuf, pour « *des individus qu'aucune nécessité économique impérieuse ne pousse vers ces lieux d'approvisionnement* ».

- ***Mais le système de l'occasion a ses limites***

Néanmoins, certaines difficultés empêchent l'achat de produits d'occasion. La première difficulté rencontrée est liée à un constat : les appareils anciens sont plus énergivores que les appareils récents. Les progrès réalisés nécessitent de changer ses appareils par ceux plus récents, pour s'assurer une faible consommation d'énergie. S'il y a la volonté de récupérer les anciens appareils, cette volonté est supplantée par celle d'économiser de l'énergie : « *Et c'est vrai que la machine à laver on a été obligé de la changer, et là, on a acheté du neuf, parce que... ça progresse énormément en économie d'énergie. Les appareils de maintenant sont encore plus économes que ceux d'il y a cinq ou six ans. On s'est dit qu'acheter en occasion, ce n'était peut-être pas forcément une bonne idée...* » (E5, femme, 39 ans).

D'autres mettent en avant la difficile réappropriation des vêtements d'occasion. D'une part, parce que les vêtements sont abimés, notamment pour les enfants, mais également pour tout ce qui concernerait la maroquinerie (les gants et les sacs à mains), et les chaussures. Certains produits s'useraient plus vite que d'autres et empêcheraient ainsi leur réutilisation. D'autre part, certains éprouveraient des difficultés à porter ce qui a déjà été endossé par d'autres. Les

²⁶⁹ SCIARDET H., 2003 – *Les marchands de l'aube. Ethnographie et théorie du commerce aux puces de Saint-Ouen*, Paris, Economica, Etudes sociologiques, 217 p. (cité par D. Guiot et D. Roux)

²⁷⁰ GUIOT D. et ROUX D., 2008 – « Une mesure des motivations envers l'achat d'occasion, leurs antécédents et leurs conséquences », *Recherche et Applications en Marketing*, vol. 23 n°4/2008, ANR, p. 64

²⁷¹ ROUX D., 2005 – Les brocantes : ré-enchantement ou piraterie des systèmes marchands, *Revue France de Marketing*, 1/5, 201, 63-84

habits, en tant qu'ils renverraient notre propre représentations aux yeux d'autrui, seraient donc plus difficiles à réutiliser. Ils seraient plus personnels que d'autres objets, tels que ceux électroménagers.

Enfin, certains évoquent l'envie de se « *faire plaisir* », en achetant des appareils dernière génération. Si l'on peut évoquer l'effet de mode ou « *gadgets* » pour les équipements high-tech, il y a bien également la nécessité de s'ancrer socialement. Certains équipements sont alors vus comme *quasi* indispensables pour répondre aux exigences exercées par son réseau (travail, famille) ; un nouvel ordinateur suffisamment récent pour aller sur le net ou pour connecter des clefs Usb serait alors essentiel pour rester « *connecté* » au monde : « *Mon mari, il aime se faire plaisir en achetant des équipements un peu high-tech de temps en temps... J'appelle ça des gadgets ! Mais des gadgets à 800 euros ... hum.... Des tablettes numériques... Après, il a changé d'ordinateur portable car il trouvait que le vieux n'était pas portable du tout, ou alors avec trois valises ! Il n'avait pas de clef Usb... Il était resté aux disquettes avec son vieil ordinateur* » (E5, femme, 39 ans).

Or, comme le rappelle Gérard Bertolini (2006), jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, une majorité de gens s'habillaient de vêtements de seconde main, qui passaient d'une classe à l'autre : « *Dans chaque journal (Taine H., 1872, Notes sur l'Angleterre), je trouve des adresses de marchands qui viennent chez-vous vous acheter vos habits un peu passés ; c'est une obligation pour un gentleman que la tenue irréprochable ; son habit, une fois passé, va à un homme de la classe inférieure, finit en loques sur un dos de pauvre, et marque ainsi le rang social de son propriétaire. Nulle part la distance des conditions n'est écrite aussi visiblement dans les dehors des hommes. Imaginez l'habit de soirée d'un élégant ou le chapeau rose à fleurs d'une lady ; vous retrouverez l'un sur un misérable hébété, accroupi dans un des escaliers de la Tamise, l'autre à Shadwell, sur la tête d'une vieille qui trie les ordures* »²⁷². Toutefois, le commerce de friperie aurait beaucoup régressé, pour des raisons économiques ainsi qu'hygiéniques. Au plan économique, l'essor de la confection industrielle, aurait permis une baisse des prix. De plus, le passage à une société moins égalitaire, avec le développement d'une immense classe moyenne, ne jouerait pas en faveur d'une réutilisation, assortie du passage d'une classe à l'autre. C'est la raison pour laquelle les vêtements de seconde main étaient de plus en plus réservés au quart-monde et au tiers-monde.

²⁷² BERTOLINI G., 2006 - *Le déchet c'est les autres, même pas vrai !*, Erès, p. 132

Par ailleurs, toujours selon l'auteur, certains consommateurs éprouveraient une répulsion à l'idée de porter des vêtements déjà portés par d'autres, inconnus. Même lavés et désinfectés, la suspicion demeure ; la répulsion serait plus forte encore s'il s'agit de sous-vêtements. Le vêtement de seconde main ferait également figure de marque de pauvreté et d'indigence, réservé aux nécessiteux. S'y ajouteraient pour certaines personnes plus âgées, selon G. Bertolini, des souvenirs des temps de guerre et de restrictions, ou des vêtements des sœurs ou frères aînés qu'il fallait porter. Outre aux nécessiteux, ils seraient réservés « à ceux qui s'amuse » (...) « tandis que les gens sérieux, qui gagnent régulièrement leur vie, n'y ont pas recours »²⁷³. Ces réactions négatives seraient fortes, notamment en milieu ouvrier.

Dès lors, G. Bertolini fait émerger deux grands types d'acheteurs : ceux nécessiteux ou à revenu modeste, et ceux non conventionnels ou « décalés », qui recherchent un *look* original ainsi qu'une composante qui se voudrait ludique (non-conformistes et milieux artistiques). Le vêtement déjà porté serait également plus souple, donc plus agréable à porter, conférant une allure plus décontractée. Entrer dans la (seconde) peau d'un autre pourrait également susciter des fantasmes. Ainsi, ce qui est « répugnant » pour certains serait attirant, voire fascinant, pour d'autres²⁷⁴. Le recyclage peut également être vu comme un « jeu », notamment au marché aux Puces et autres vide-greniers, où il s'agit de dénicher et dégoter la bonne affaire ; il y a alors la possibilité de se retrouver face à des objets insolites. Selon G. Bertolini, il s'agirait d'une « chasse aux raretés » ou une « pêche au souvenir », ce qui expliquerait cet attrait pour les articles « écaillés » ou « ébréchés » ; leurs stigmates seraient la preuve de leur histoire et de leur vécu. L'enjeu serait alors un « réenracinement », à travers une « histoire fantasmée ». Le nouvel acquéreur éprouvera de la fierté pour son achat ; le marchandage peut être également source de convivialité. Ainsi, l'objet ne sera peut-être pas réutilisé à l'identique, comme à son usage initial. Leur usage peut être moindre, tel l'exemple des vieux vêtements qui servent à habiller les épouvantails à oiseaux. Mais ce qui importe, c'est que « (...) l'objet trouvé, repêché, sera sauvé, réhabilité, magnifié »²⁷⁵.

*

²⁷³ FEILLET B. et VASSEUR A.-M., 1979 – *Le marché d'occasion de l'électroménager et du vêtement*, CEREBE, document multigraphié.

²⁷⁴ BERTOLINI G., 2006 - *Le déchet c'est les autres, même pas vrai !*, Erès, p. 134

²⁷⁵ BERTOLINI G., 2006 - *Ibid.* p. 137

Ainsi, l'achat de produits relevant de l'équipement (vêtements, maroquinerie, appareils électroménagers et audiovisuels), s'inscrit également dans une démarche de consommation responsable. En achetant des produits plus soucieux de l'environnement, français et/ou européens, il y a la volonté de donner un sens à sa consommation, en reprenant le contrôle de leur consommation. Pour certains, cela nécessite de redéfinir ses besoins, de faire des achats raisonnés (choisir ainsi des produits plus écologiques), et de privilégier les systèmes d'occasion (dons, échanges et trocs via des brocantes, vide-greniers ou bourses d'échanges).

Selon Pascale Hébel (2013)²⁷⁶, la fréquence des transactions de revente d'objets, prouverait que la propriété perdrait de son intérêt au profit de l'usage. Une comparaison faite entre 2007 et 2012 montrerait que l'achat-vente d'occasion aurait nettement progressé après la crise de 2008. Cette évolution en faveur de l'usage résulterait de la « *prépondérance croissante du vécu dans l'acte de la consommation* ». On aurait quitté les valeurs matérialistes, centrées sur la sécurité matérielle, pour des valeurs post-matérialistes, tournées vers « *l'expression de la personne* » et la « *réalisation de soi exprimée à travers la recherche de sens* ».

De plus, ces usages concerneraient des populations aux profils divers : « *militants* » des classes moyennes diplômées qui tenteraient de mettre en pratique leurs aspirations écologistes, ménages des catégories les plus modestes, ou jeunes générations qui rechercheraient au travers de la consommation des modes d'expressions nouveaux. Nos participants de l'Atelier Climat se trouvent à la frontière de ces trois catégories. Ils sont à la fois mus par la mise en pratiques de leurs aspirations environnementales, incités par les économies budgétaires permises par l'achat d'occasion, et désireux de retrouver des symboliques donnant sens à l'objet ancien. L'achat d'occasion témoigne également la volonté d'une réappropriation de la scène marchande, faisant écho à une réappropriation de leur propre consommation. Cette-dernière passe également par une prise de conscience en aval de leurs achats.

²⁷⁶ HEBEL P., 2013 – « Le consommateur engagé (1990 à aujourd'hui) », *La révolte des moutons, les consommateurs au pouvoir*, Autrement, pp. 35-63

B. Recycler ses déchets : un acte du quotidien pour l'environnement

La réduction des déchets semble être l'un des principaux enjeux de notre société actuelle, car elle représenterait une importante source d'économies de matières premières et d'énergie. Néanmoins, ce que représenterait un déchet, dont il faudrait se débarrasser pour certains, pourrait, au contraire, représenter un objet à conserver et à réutiliser pour d'autres, via notamment le système du tri sélectif ou, plus en amont, les marchés d'occasion et le réemploi. Ainsi, trier ses déchets, installer un composteur, faire attention au suremballage, associés à la volonté de contourner l'obsolescence programmée des produits, acheter des produits respectueux de l'environnement, redéfinir ses besoins matériels, et donner une seconde vie aux objets, témoigneraient d'une volonté de privilégier, de la part du consommateur, des pratiques et produits plus « durables ». La gestion des déchets est ainsi dans la ligne continue d'une gestion plus économe de sa propre consommation ; elle est, selon nous, indissociable de la consommation, en dévoilant ses « implications avales ». La gestion des déchets et du recyclage représenterait, en outre, un « potentiel important » d'innovation en faveur de la consommation économe²⁷⁷.

En effet, la question des déchets est en enjeu central pour le développement durable, dans la mesure où, chaque individu en produit une quantité importante (en 2008 chaque français a produit 390 kilos de déchets ménagers²⁷⁸). La croissance démographique, l'évolution de nos modes de vie et des habitudes alimentaires auraient une « incidence forte » sur l'augmentation de la quantité de déchets produits. La production d'ordures ménagères, par Français, aurait ainsi doublé en l'espace de quarante ans, selon les diverses analyses effectuées par l'ADEME. Par ailleurs, la question de leur traitement reste posée (enfouissement, incinération et recyclage), et nécessite parfois des infrastructures et des investissements importants.

Chaque individu aurait alors son propre rôle à jouer ; il s'agirait de mieux consommer, trier et recycler, afin de réduire l'impact du volume de ses déchets. Ainsi, si la croissance des quantités de déchets produites par les ménages est liée à leurs habitudes en matière de consommation, il nous semble fondamental d'analyser les pratiques de nos interviewés en matière de gestion de leurs déchets. A cette fin, nos participants déclarent tous faire attention

²⁷⁷ DESJEUX D., 2011 – *Le contexte géopolitique de la gestion des déchets et du recyclage*, Ademe, Programme déchets et société, Paris le 9 Mars 2011, ressources disponibles en ligne, sur argonautes.fr

²⁷⁸ ADEME, 2009 – « Campagne de prévention des déchets. Et si on agissait autrement ? », *L'Ademe et vous*, L'e-mag à destination des entreprises et des collectivités territoriales, n°30, Novembre 2009, ressources en ligne.

à la gestion de leurs déchets, et ce, sous quatre formes : le tri sélectif, le compostage, l'utilisation des couches lavables, et le choix de produits moins suremballés.

1) Le tri sélectif et ses contraintes temporelles et économiques

Trois grandes variables explicatives permettent de comprendre les pratiques et habitudes de nos participants concernant le tri sélectif.

a) Le temps de trier

Le tri sélectif nécessite du temps, à la fois dans la prise d'information pour apprendre à trier efficacement, mais aussi dans l'acte du tri, en faisant attention à séparer ses déchets. En fonction du temps que l'on aurait, ou que l'on serait prêt à mettre pour bien trier, le tri sélectif serait plus ou moins effectif : *« Pour le tri, c'est facile de trier quand on a du temps et de la disponibilité... Ca dépend vraiment du temps qu'on a ! »* (E14, femme, 36 ans).

Certains ont des doutes quant à ce qui est recyclable ou non. Ils réclament une information fiable, concrète (sur les produits recyclables) et adaptée (en fonction des modes de tri qui sont divers selon les villes), qui classe les différentes catégories de produits entre elles. Ils ne sont toutefois pas tous prêts à prendre le temps de rechercher cette information (en allant sur internet, ou en téléphonant aux services de la mairie concernés), d'où certaines hésitations sur les produits recyclés et recyclables ou non.

Par ailleurs, la mise en place du tri sélectif à l'échelle du quartier, s'inscrivant dans une procédure de la ville, aiderait à incorporer les gestes du tri. Les diverses poubelles installées à cette fin dans la ville, permettraient une simplification du geste du tri. Cette procédure favoriserait également l'intégration de l'acte du tri dans la vie quotidienne : *« Dans mon quartier, on fait le tri sélectif... C'est pas obligatoire, mais quand on a une poubelle bleue et une poubelle jaune, bah, ça motive ! S'il fallait vraiment faire soi-même les trucs... c'est pour ça que je trouve que c'est bien fait, ça »* (E10, femme, 33 ans).

Afin de développer et simplifier l'automatisation du geste de tri, certains participants ont développé certaines stratégies, en fonction de l'espace et la capacité de leur logement. Ils mettent ainsi leurs poubelles de tri là où elles sont susceptibles de moins gêner, et où elles

sont également plus faciles d'accès en revenant des courses (à titre d'exemple), tels le garage et la cuisine : « *Moi, j'ai un garage, c'est l'avantage. J'ai plusieurs poubelles. J'ai une poubelle où je mets tout ce qui est recyclé, et puis le reste... J'ai une poubelle aussi à l'intérieur dans ma cuisine.* » (E9, femme, 63 ans). A l'inverse, d'autres déclarent se rendre dans des lieux de collecte, par conscience environnementale, mais également par « *habitude* ». La perte de temps réelle (en se rendant dans des lieux de collecte), ne serait alors pas ressentie comme une perte de temps effective, car elle serait intégrée aux gestes quotidiens liés au tri des déchets.

Pour certains, le tri sélectif est devenu un réflexe, automatisé au fil du temps. Ils le font comme un geste machinal. Il y a l'évocation d'un rite, telle une cérémonie quotidienne. Le tri sélectif est alors un marquage temporel, délimitant le rangement des courses, ou le début et la fin des repas : « *Pareil, on a toujours trié... depuis au moins seize ans. Les bouteilles plastiques, on les a toujours mises ... Au moins depuis seize ans. Mais il est vrai que ça prend de la place dans le garage... Mais c'est devenu un rituel. C'est automatisé, c'est organisé* » (E6, homme, 60 ans). Toutefois, si le tri sélectif, une fois acquis, devient un geste automatisé, il est une véritable contrainte lors de sa mise en application. Il impose en effet de revoir le geste « *automatique* » qui consiste à jeter ses déchets sans les différencier.

Or, comme le souligne Dominique Desjeux (2001)²⁷⁹, même s'il est moins spectaculaire, le monde domestique serait un univers « *complexe* », qui serait fait de brouillages de frontières entre le personnel et le collectif, le déchet et le non-déchet, et de contraintes d'espace. Il y aurait des « *frontières chaudes* », aussi bien en termes de conflit qu'en termes de lien social et de construction identitaire, entre ce qui est pour l'un un objet rangé sur le palier, et pour l'autre un déchet encombrant l'espace collectif.

Ainsi, aucune catégorisation identitaire n'irait de soi, que ce soit entre nous et les autres (la famille, les voisins, l'extérieur), ou bien par rapport au groupe d'appartenance (le ménage, les résidents, la classe sociale) ou en termes d'identité individuelle comme membre de l'un de ces groupes, comme « *soi collectif* ». Selon D. Desjeux, le sens d'un objet dépendrait du groupe d'appartenance et de sa légitimité à opérer le classement dans une catégorie ou dans une autre. La signification d'un objet se ferait alors en fonction des normes

²⁷⁹ DESJEUX D., 2001 – Postface – « Les espaces sociaux du déchet : une micro-sociologie du quotidien encadrée dans le macro-social », *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, ressources en ligne sur le site Argonautes.

des différents groupes. Elle dépendrait également de l'espace social collectif ou privé dans lequel se trouverait l'objet.

Dès lors, trier représenterait un enjeu qui porterait à la fois sur la définition de ce qu'est un déchet et sur la façon de le catégoriser, mais également sur son incorporation et sa proximité affective. Ainsi, cette proximité affective requerrait un processus dit de « *cooling* », à savoir de refroidissement, notamment quand l'objet est trop « *proche* » et qu'il faut le jeter ou s'en débarrasser, ou bien sur les étapes de cycle de vie. En effet, jeter pourrait signifier un passage de l'enfance à l'adolescence, ou bien sur la division sexuelle des tâches (jeter et trier relevant « *traditionnellement* » du rôle féminin et sortir la poubelle du rôle masculin). Ainsi, trier, jeter ou garder ferait partie du « *processus constitutif de la construction identitaire* », tel qu'il est décrit par Pierre Tap (1988)²⁸⁰.

L'acte même du tri demanderait un passage à l'action qui passerait par le geste. Le geste permettrait de gérer la frontière « *floue* » qui déboucherait sur l'attribution d'un statut à l'objet. Le geste permettrait alors la mise à distance, ainsi que la « *qualification de l'espace* » en espace de rangement ou espace pour le déchet, qu'il soit collectif ou privé. Le geste peut alors se transformer en routine, comme ce fut le cas pour certains de nos interviewés. Selon D. Desjeux, cela pourrait expliquer qu'une partie de l'action de trier ne relèverait pas du calcul et du choix ; une grande partie des actions quotidiennes de tri et rejet se ferait « *sans avoir à réfléchir* ». Ainsi, le réaménagement d'une pièce, un déménagement, un passage dans le cycle de vie pourrait « *réenclencher* » un processus de décision et briser la routine, avant la mise en place d'une nouvelle.

Selon Magali Pierre (2002)²⁸¹, le déchet serait toujours l'un des éléments constitutifs des ménages. C'est la raison pour laquelle l'auteure a voulu analyser d'un point de vue socio-anthropologique, comme elle le dit elle-même, en quoi ce qui se rapporte au déchet contribuerait à créer l'identité domestique. Elle définit ainsi la question suivante : « *en quoi le déchet permet-il au groupe familial de tracer ses limites, et à ses membres de définir leurs identités ?* ». Le déchet mobiliserait les affects (notamment un puissant rejet ou refus de paroles), parce qu'il renverrait à la construction identitaire. Ainsi, le déchet mettrait en jeu de

²⁸⁰ TAP P., 1988 – *La société pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Organisation et sciences humaines, Bordas Editions, 263 p., cité par Dominique Desjeux

²⁸¹ PIERRE M., 2002 - « Déchets et identités » in *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Dossiers, Sciences Humaines et Sociales, L'Harmattan, pp. 12-18

l'identité, des identités. Jeter renverrait à « évacuer hors de soi », aussi bien en-dehors de la municipalité, le collectif de l'immeuble, la famille, le couple ou l'individu. « *Le déchet met en jeu une question identitaire, puisqu'il nécessite que l'on sépare l'ivraie du bon grain, c'est-à-dire que l'on sélectionne ce qui mérite d'être assimilé à l'individu ou au groupe, pour expulser ce qui en est indigne* ».

b) Trier pour faire des économies

Pour d'autres participants, la raison principale motivant le tri sélectif est d'ordre économique. En triant, le volume de leurs poubelles diminue significativement, ce qui a un impact sur le long terme avec une baisse de leurs impôts locaux. Certes, cette baisse n'est significative que si tous les habitants trient réellement leurs déchets. Mais la visée d'une réduction, ne serait-ce que minime de leurs impôts, est une source de motivation supplémentaire le tri sélectif : « *Bien trier ses déchets, mettre au compost'... ça veut dire moins de volumes de poubelles, ça veut dire une facture d'impôts locaux plus basse, car il y aura eu moins de ramassages de poubelles. Et ça, ce n'est pas forcément évident non plus ... pour tout le monde... parce que ce sont des frais invisibles. La taxe des ordures ménagères, elle est invisible... Les gens ne se rendent pas compte que s'ils mettent moins dans leurs poubelles, ils vont payer moins cher...* » (E7, femme, 35 ans).

c) Diminuer l'impact environnemental : une conscience citoyenne

D'une façon générale, nos interviewés inscrivent tous leur démarche de tri sélectif dans le cadre du développement durable. Ils veulent ainsi diminuer le poids et le volume de leurs déchets, en développant le tri sélectif et le recyclage, afin de réduire leur impact environnemental. Inscrivant leur acte dans une visée plus globale de protection de l'environnement, ils critiquent ainsi l'individualisme et le « *je m'en foutisme* » de ceux qui ne trient ou qui ne font pas l'effort de trier. L'acte même de faire attention à ses déchets, serait alors vu comme une forme de conscience citoyenne. A travers le tri, on agirait ainsi tous pour la planète : « *On a eu la grève des éboueurs à Nantes, pour le problème des retraites... Tout de suite, je suis allée mettre un papier dans le local poubelle, en disant à mes voisins « faites gaffe, ça risque de durer ! Trier un peu pour que l'on puisse tenir un peu sur la durée, qu'on ne se retrouve pas avec des tas immondes de poubelles... ». Je sais que les $\frac{3}{4}$ des voisins l'ont fait. Et il y en a d'autres, qui sont allés jeter n'importe quoi dans la poubelle... comme des*

cartons même pas pliés ! Bah non, les cartons ça ne pue pas, vous pouvez les garder chez-vous . C'est le genre de comportements qui m'énervent ! C'est le « je m'en foutisme » et l'individualisme... » (E5, femme, 39 ans).

Cette idée est reprise par Rémi Guillet (2005)²⁸², qui considère que le tri sélectif est une approche concrète du développement durable, en tant qu'elle « *crystallise les problèmes d'environnement (et aussi les problèmes sociaux et économiques liés) sous une forme immédiatement perceptible : chacun de nous produit chaque jour des déchets, sait ce qu'est un camion-benne d'ordures avec son personnel et peut aussi chaque jour contribuer soit à une meilleure gestion (mise à la poubelle, tri), soit à une élimination peu respectueuse de l'environnement* ». En faisant le choix de trier, on se définirait alors comme de meilleurs citoyens de l'environnement.

Le civisme pourrait être perçu comme l'un des ressorts principaux de l'engagement dans un processus de tri. Selon B. Maresca, G. Poquet et A. Dujin (2007)²⁸³, au moment du tri, le comportement individuel s'inscrirait dans une « *affirmation de responsabilité collective* » par le biais du service public. Ainsi, selon les études faites par les trois auteurs, l'analyse des comportements en matière de tri des déchets permettrait de faire apparaître le lien entre « *responsabilité individuelle* » et « *constitution d'une forme de citoyenneté à travers l'adoption de règles de comportement collectif* », ce que nous analyserons dans la partie II de notre thèse.

2) Le compostage : un usage diversifié, mais qui requiert un savoir propre

a) Un acte qui nécessite d'être appris

Si le tri sélectif semble être un acte communément partagé par nos participants, le compostage, quant à lui, est plus problématique. En effet, le compostage requiert une habitude qui serait plus longue à prendre que le tri sélectif. Si certains, déclarent le faire avec facilité, d'autres auraient eu plus de mal à le mettre en place : « *Oui, je fais du compost. J'en fais depuis plusieurs années, mais ça a été long avant que ça marche... Au début, j'ai mis trop de*

²⁸² GUILLET R., 2005 - « Déchets et développement durable », *Responsabilité et Environnement*, Annales des Mines, Juillet 2005, p. 35

²⁸³ MARESCA B., POQUET G. et DUJIN A., 2007 – « Comportements individuels et cadre collectif, une dialectique essentielle à saisir. Le cas du tri des déchets ménagers », *La maîtrise des consommations dans les domaines de l'eau et de l'énergie*, Cahier de recherche n°237, Département « Evaluation des politiques publiques », Credoc, p. 81

choses. On n'avait pas l'habitude, car on n'en avait jamais fait avant... » (E29, femme, 46 ans).

b) Un usage diversifié du compostage

Par ailleurs, l'usage qui en fait est assez diversifié. Certains l'utilisent comme engrais dans leur jardin, afin de faire pousser leurs plans de fruits et légumes. D'autres le mettent dans leur jardin par commodité, pour avoir un espace où stocker leurs déchets organiques, sans vraiment l'utiliser : « J'ai dans mon petit jardin, deux grands bacs à compost. Moi je ne l'utilise pas vraiment pour jardiner, car je ne sais pas jardiner, mais une fois par an, je tire ce qu'il y a en-dessous, je le mets par terre, je l'étale... et ça suffit. J'en ai deux parce que j'ai beaucoup d'arbres et de feuilles, et tout ne tiendrait pas » (E15, homme, 60 ans).

Ceux qui sont en appartement ont plus de mal à faire du compostage ; ils n'en voient pas l'utilité. A part quelques plantations sur leur balcon pour certains, le compostage reste très connoté à la possession d'un jardin. Ceux en appartement qui déclarent le faire, ne savent d'ailleurs pas où déposer leur contenu, les composteurs collectifs étant parfois très, voire trop éloignés de leur domicile. Ils essaient alors de le déposer chez des parents ou amis, possédant un jardin : « Je n'ai pas de compost'(...). Ce n'est pas utile, car je n'ai pas un grand jardin. Il ne faut pas imposer si les gens n'ont pas besoin. Y'a des gens qui ont du compostage dans leur appartement : qu'est-ce qu'ils en font? Le milieu urbain n'est pas trop fait pour ça. » (E1, femme, 43 ans).

c) Les inquiétudes liées au compostage

Par ailleurs, le compostage reste principalement un « outil des jardiniers ». Son usage est en outre restreint par les images négatives qui y sont associées. Ainsi, le compostage dégagerait de mauvaises odeurs et attirerait les animaux (rats ou autres « bestioles »). Certains déclarent faire un blocage quant à l'idée d'avoir des vers de terre qui « grouilleraient » chez-eux, dans leur cuisine, notamment dans le cadre des lombricomposteurs. D'autres s'inquiètent des mauvais effets d'un compostage mal fait, où il y aurait rejet du CH₄, gaz à effet de serre plus pernicieux pour le réchauffement climatique que le CO₂ : « J'ai peur de ne pas maîtriser le truc... J'ai des a priori sur le fait que ce soit attirant pour les animaux. Je sais que ça n'empêche pas de le faire dans les tiroirs, dans les bâtiments... Mais alors là...

Avec les vers, je n'y arrive pas. Là, c'est pour la troisième génération. Le compostage, il y a des stages à Nantes...Ca peut dégager plus de CO2... C'est un geste facile à faire de mettre le composteur, mais après, il faut faire un stage... » (E16, homme, 63 ans).

Ainsi le compostage, contrairement au tri sélectif, n'est pas encore une démarche approuvée et adoptée par l'ensemble de nos participants, car il est mal perçu dans son mode de fonctionnement, mais aussi dans l'intérêt que celui-ci peut revêtir pour les personnes vivant en appartement. Pour ces-derniers, faire du compostage ne serait justifié qu'avec la mise en place d'un composteur collectif, où il y aurait possibilité de vider le contenu organique recueilli individuellement. En fonction de son type d'habitat et de la possession, ou non, d'un jardin, la pratique du compostage est ainsi plus ou moins effective.

Or, selon G. Bertolini (2006)²⁸⁴, le compostage serait un phénomène ambivalent, à la fois parce qu'il serait source de vie (notamment via les engrais), mais aussi parce qu'il serait la preuve visuelle et olfactive de la désintégration. *« D'une façon générale, l'organique est, suivant un phénomène naturel, sujet à décomposition, désagrégation, liquéfaction. (...) Cependant, la décomposition peut être source de nouvelle vie ; mais la longue croyance en la puissance vivifiante de ce qui fermente et pourrit tend à s'éteindre ; l'organique fermentescible perd son ambivalence »*. La place olfactive dans la question des déchets serait centrale. En effet, l'histoire raconte que le souverain Philippe Auguste, en 1185, aurait été tellement incommodé par l'odeur produite par la boue au passage d'une charrette, qu'il dût se retirer de sa fenêtre. Il ordonna que les rues de Paris soient déblayées, pavées et interviewées. Si bien que *« l'élément déclencheur du nettoyage de Paris fut donc le nez du Roy »*. L'odeur aurait donc été très tôt un enjeu dans le traitement des déchets. Actuellement, l'odeur serait tellement contrôlée, que les *« poubelles elles-mêmes doivent aujourd'hui sentir bon »*.

3) Les couches lavables et les produits moins sureballés : une réelle solution environnementale ?

a) Les couches lavables bonnes pour l'environnement

Certaines de nos participantes (car il ne s'agissait que de femmes) ont évoqué l'usage des couches lavables. Elles mettent en avant l'intérêt environnemental que ces couches ont, en diminuant significativement le volume de leurs déchets. Elles insistent sur le nombre de

²⁸⁴ BERTOLINI G., 2006 - *Le déchet c'est les autres, même pas vrai !*, Erès, p. 132

couches par jour ainsi jetées et mises dans les ordures communes, pour faire valoir leur impact environnemental. Face à des couches lavables perçues comme trop chères (25 euros la couche), il y aurait alors le choix fait de récupérer des morceaux de tissu qui pourraient alors être transformés en couches. Ce serait une démarche bonne pour l'environnement, mais également bonne pour l'enfant, avec une texture plus naturelle que les couches jetables en plastique : « *Les couches, les lingettes aussi, ce sont des petits carrés de tissu... que j'ai bricolés avec des vieilles serviettes éponges (...) Et quand j'ai creusé, que j'ai commencé à me renseigner un peu, j'ai lu un tas de gens à fond qui disaient « c'est mieux pour l'environnement, c'est mieux pour bébé ». Oh, donc si en plus c'est mieux pour bébé...voilà... »* (E7, femme, 35 ans).

b) Un nouveau rapport entre la mère et son enfant ?

Par ailleurs, le nettoyage des couches lavables demande plus de temps que les couches jetables, qui, par définition, sont jetées après leur usage. Les participantes l'acceptent ; cela leur permettrait un nouveau « *rapport à bébé* », même si elles ne le disent pas sous ces termes. Il apparaît en filigrane que la relation qu'elles entretiennent avec leur enfant serait plus intime et complète, via les couches lavables ; elles en seraient – selon leur argumentation - de meilleures mères. Rapport ambigu à la maternité, parfois décrié par certaines, comme nous avons pu le voir en observation lors des séances thématiques de l'Atelier Climat, qui y voient une régression de la femme au statut de simple « *bonne* » ou de femme dévouée à leur ménage. Par ailleurs, lorsque les participantes évoquent les couches lavables et le processus qui y est associé (nettoyer, plier et ranger), elles ne mentionnent jamais une implication du père, ni dans la mise des couches au bébé, ni dans la partie nettoyage. On peut dès lors se demander s'il n'y a pas une mise à l'écart, volontaire ou non, du père de famille, et si le choix des couches lavables ne traduit pas une volonté de redissocier les rôles entre la mère et le père dans l'espace familial et dans la relation à l'enfant.

Les couches lavables permettent ainsi de réduire significativement le volume des déchets pour les familles ayant des enfants en bas âge (moins de trois ans). Leur utilisation n'est évoquée que par deux femmes de 35 ans et une femme de 43 ans, qui y voient une façon de concilier conscience environnementale et rapport plus intime à l'enfant.

c) Le choix des produits moins suremballés

Afin de diminuer leurs déchets, certains participants déclarent prendre le problème à la source. Ils font ainsi le choix d'acheter des produits moins emballés, en faisant plus attention d'adapter leur consommation réelle aux doses proposées (boite de six œufs et non de dix-huit), ou évitent les produits « *portionnables* » pour favoriser les gros contenants : « *Mais sinon, il y a toujours un kilo de fromage blanc aussi, et puis, dans le frigo... Moi j'évite tous les trucs portionnables... (...) parce qu'il y a trop d'emballages... J'essaye vraiment d'acheter avec des contenants les plus basiques, au format familial... Quitte après, à la maison, à remettre dans des petits pots, des bocaux, des pots en verre...* » (E7, femme, 35 ans).

Ils privilégient également certaines marques ou certaines enseignes dont les produits sont moins emballés, et donc plus proches des normes environnementales. Enfin, certains redoutent les grandes occasions, telles les fêtes de Noël et les fêtes d'anniversaires, qui seraient synonymes de « *montagnes* » d'emballages. Face à cela, certains demandent des cadeaux non emballés, et d'autres requièrent un seul et unique cadeau offert par personne à chaque enfant : « *Bah oui, là, à Noël dernier, on a croulé sous les emballages. On a dit que ce n'est plus possible, terminé ! Après on se retrouve avec dix fois trop de trucs, dix fois trop de bazar, dix fois trop d'emballages. Après on a dit que cette année, c'est une chose par enfant, et ça a marché. On arrive à ce qu'ils n'achètent plus ça et ça (...). Maintenant, ils nous appellent, et ils nous disent « on a vu ça, qu'est-ce que vous en pensez ? », et on se met d'accord* » (E2, femme, 37 ans).

Ainsi, la lutte contre le suremballage, faite par certains de nos participants, est motivée par la volonté de réduire sensiblement l'impact du volume de leurs déchets. Ils font ainsi le choix de privilégier des plus gros contenants, ou de repenser leur consommation, avec des mesures plus adaptées à leur réelle consommation, pour éviter le gaspillage des matières premières. Ils font également le choix, pour certains, de favoriser les marques faiblement emballées.

*

Le tri sélectif est donc pour l'ensemble de nos interviewés un geste automatisé, qui nécessite, au préalable, d'avoir du temps. En effet, le tri sélectif requiert d'avoir une information fiable pour qu'il soit bien fait, information qui n'est pas toujours donnée. En outre, se rendre sur certains lieux de collecte demande également du temps. Mais au-delà des questions temporelles, l'usage du tri sélectif renvoie à une conscience citoyenne environnementale. Faire le tri est alors le premier acte concret pour la préservation de la planète, car il est accessible à tous (nous avons tous des déchets), et le champ d'action est celui de l'espace domestique. L'action environnementale, intégrée au sein du foyer, trouve alors une résonance plus grande.

En outre, la réduction des déchets est l'un des principaux enjeux de notre société actuelle, dans la mesure où elle représente une importante source d'économies de matières premières (les emballages étant souvent issus du pétrole)²⁸⁵. A cette fin, le tri sélectif (de même que le compostage et le choix de produits moins emballés, mais dans une moindre mesure), adopté par tous nos interviewés, est le premier acte réalisable et à réaliser, parce que son champ d'action est celui de l'espace domestique. En tant que tel, fait par chaque citoyen, le tri implique un nouveau rapport au déchet. Il n'y a plus soumission face à des résidus incontrôlés de notre mode de vie, mais bien une reprise en main de ce qui fait partie intégrante de notre consommation. Pour nos interviewés, les déchets ne sont plus des matières rejetées, mais des matières réexploitables et réutilisables.

Il existe donc bien un lien entre le développement des villes, la société de grande consommation, l'importance des déchets notamment organiques, et les enjeux environnementaux. La gestion des déchets relèverait du social et la construction identitaire des acteurs²⁸⁶, dans la mesure où ce que représenterait un déchet, dont il faudrait se débarrasser pour certains, pourrait, au contraire, représenter un objet à conserver et à réutiliser pour d'autres, via notamment le système du tri sélectif.

²⁸⁵ ADEME, 2011 - Réduire les déchets, ressources en ligne, <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=23839>

²⁸⁶ DESJEUX D., 2002 – « Post-face », *Alimentations contemporaines*, L'Harmattan V, ressources en ligne, site Argonautes.

C. Conclusion de chapitre

Une consommation qui se veut responsable...

Les pratiques d'une consommation *plus* responsable de nos interviewés relèvent soit du boycott, soit du *buycott*. Le *buycott* serait ainsi l'expression consacrée pour la pratique d'achat orientée vers des produits ou des fournisseurs dont les propriétés environnementales sont garanties²⁸⁷. A cette fin, si les écolabels aident le choix de nos interviewés pour l'achat de produits qui répondent davantage à leurs valeurs, ils ne sont pas forcément déterminants. Les pratiques d'achat de nos participants sont également structurées par des « *lieux de confiance* », et par l'intégration aux systèmes d'occasion, où les labels sont le plus souvent absents. Qu'il y ait ou non la présence d'un label, il y a néanmoins la volonté de contrôler sa consommation, via des achats qui seraient plus responsables (plus respectueux de l'environnement, plus sains, de meilleure qualité et plus éthiques). Dans un système de surconsommation critiqué car noyant le consommateur dans une abondance de produits, et le poussant à acheter toujours davantage, nos interviewés témoignent, par leurs pratiques, à différents degrés d'action, d'une volonté de repenser leur consommation et de se la réapproprier. Il y a ainsi la volonté, à une échelle toutefois limitée, de changer le système de l'intérieur, en redéfinissant leur propre mode de consommation.

Par ailleurs, on peut constater que tous nos participants sont attentifs à leur consommation de produits alimentaires, et qu'il n'y a pas de différences significatives entre eux en fonction de leur âge, de la présence d'enfants au sein de leur foyer ou de leur catégorie socio-professionnelle. Ils privilégient tous des produits locaux et de saison, perçus comme plus sains et de meilleure qualité. Si ceux qui sont à la retraite ou au chômage disent avoir plus de temps pour se rendre sur certains lieux d'approvisionnement, on remarque toutefois que ceux qui travaillent toute la journée, s'y rendent durant le week-end, ou adoptent des stratégies de relai avec leur conjoint. Par ailleurs, ceux qui se disent prêts à acheter plus chers certains produits ne relèvent pas de catégories socio-professionnelles plus élevées que ceux qui déclarent ne pas vouloir le faire. Les contraintes budgétaires, si elles sont bien présentes dans les discours, sont aussi à analyser avec le degré de confiance associé aux produits.

²⁸⁷ DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 – *La consommation engagée*, Contester, Les Presses de Sciences Po, p.38

De même pour les produits non alimentaires, il y a une volonté commune, partagée par tous nos interviewés sans distinction, de privilégier des produits français et de meilleure qualité. Tous se retrouvent également confrontés au même problème, celui de l'accessibilité des produits français. Si certains les trouvent trop chers, d'autres déclarent quant à eux ne pas savoir où se les procurer. S'ils se disent tous prêts à n'acheter que des produits français ou européens, la réalité de leurs pratiques est toute autre. La démarche de rechercher des produits uniquement français ou européens serait trop difficile ou trop contraignante (en termes de coût et de temps), face à une omniprésence et surabondance de produits étrangers. Si une partie des participants déclare faire un effort pour privilégier les produits de fabrication française ou européenne, ils avouent néanmoins céder à la « facilité », en achetant étranger. Si certains acceptent en toute connaissance de cause cette dérogation à leur règle et font le choix volontairement d'y déroger, d'autres le justifient par un argumentaire relevant du « pas le choix », pour « faire au plus simple » ou rester dans l' « ère du temps ».

La consommation responsable serait donc bien un enjeu de positionnement par rapport à la société, dans la mesure où il s'agirait à la fois de redéfinir un mode de consommation qui répondrait davantage à des valeurs plus « durables », tout en restant acteur d'un mode décrié. Ainsi, la consommation « ne se réduit pas à l'ère du vide, à celle de l'individualisme ou à celle du plaisir. Elle possède une épaisseur sociétale et historique qui peut en faire une comédie autant qu'une tragédie. Elle passe par le conflit et la régulation. Elle est une des grandes composantes de notre société »²⁸⁸.

Or, Emmanuelle Lallement (2010)²⁸⁹ a étudié la consommation sous deux aspects. Selon elle, la consommation ne pourrait se penser sans prendre en compte la volonté des consommateurs de reprendre le contrôle de leur consommation. De plus, la « réappropriation » de leur consommation, n'entraînerait toutefois pas un abandon systématique des pratiques de la part des consommateurs, mais plutôt des « arrangements » qui permettraient de développer un discours d'expert de la consommation. En effet, selon l'auteure, on observerait des discours sur la « relance de la consommation », où consommer deviendrait une sorte de « devoir citoyen ». Par ailleurs, on verrait émerger la question du « mieux consommer », où il s'agirait de dépenser utile, et d'orienter les modes de consommation vers des comportements plus « raisonnables ». Ainsi, « la crise n'est plus

²⁸⁸ DESJEUX D., 2003 – « La cathédrale, le caddy et la caméra : les voies cachées de l'institutionnalisation de la consommation », extrait de l'*Almanach* 2003, 5 p.

²⁸⁹ LALLEMENT E., 2010 - « Ruptures, abandons, déplacements. Ethnologie des pratiques alternatives de consommation et d'échange », *Sociologies pratiques*, 2010/1 n° 20, pp. 23-36.

alors une seule crise économique et financière mais une « crise morale » qui pousserait le consommateur à adopter des attitudes responsables et qui ré-initialiserait, en quelque sorte, son rapport à la consommation ».

Les changements de mode de consommation et surtout les glissements d'un type de consommation à un autre, seraient peu abordés lorsqu'il s'agirait de penser la société de consommation. Et pourtant, ils seraient au cœur de pratiques actuelles du consommateur, que ce soit le glanage urbain, l'adoption de pratiques du « *faire soi-même* », le passage à une consommation partielle voire exclusive de produits biologiques, et l'abandon de certains modes de distribution. Ces pratiques entraîneraient une redéfinition de la consommation. Toutefois, les consommateurs de produits biologiques seraient majoritairement des clients non exclusifs et ne cesseraient pas d'acheter des produits issus de l'agriculture intensive : « *Ils composent, achètent certains produits en secteur biologique et d'autres non, se permettent des écarts par rapport à leur conviction, font des « arrangements » successifs qui les conduisent à multiplier les moments d'achat, passant du marché biologique au supermarché et de la supérette Biocoop au magasin Picard.* »

Toutefois, via la rencontre directe entre un producteur et des consommateurs, quant à elle, il y aurait émergence d'une critique des systèmes de distribution que représenteraient les grandes surfaces. Selon l'auteure, ce serait donc autant le désir d'acheter des produits dits authentiques et naturels, que le refus de la distribution, qui motiveraient les acheteurs d'AMAPs, à titre d'exemple. Ainsi, il y aurait de plus en plus l'émergence d'une volonté de reprendre une place dans le circuit des échanges et de « *redevenir acteur* » dans le processus de consommation. Car, selon E. Lallement, tout le paradoxe de la société de consommation se résumerait dans le fait que chez tous ces consommateurs d'un nouveau type se jouerait une méfiance envers le monde marchand, mais il y aurait également le désir de participer à l'échange marchand. Ainsi, leur rejet des systèmes d'échange existants traduirait une volonté d'être acteur dans l'échange ; « *en quelque sorte c'est comme s'il s'agissait surtout d'entrer, en tant qu'acteur, dans la vaste ronde des échanges.* »

Cette idée est également reprise et développée par Remy Sansaloni (2006)²⁹⁰, qui part du constat selon lequel on prendrait le consommateur pour un « *imbécile* », d'où certains qualificatifs négatifs à son égard tels que « *schizophrène* », « *infidèle* », « *zappeur* », et

²⁹⁰ SANSALONI R., 2006 - *Le non-consommateur. Comment le consommateur reprend le pouvoir*, Dunod Masson Ho, 217 p.

« caméléon ». Selon lui, ce mépris du consommateur témoignerait d'une « *incompréhension du comportement du consommateur* ». Il faudrait alors le reconnaître dans sa « *complexité générique* » et dans sa « *volonté farouche de 'garder la main'* ». Son expression de « *non-consommateur* » ne renverrait pas à une image négative du comportement du consommateur, bien au contraire. Il s'agirait, en suivant le modèle mathématique des géométries non-euclidiennes, de dépasser le modèle actuel du consommateur, « *d'enrichir notre capacité réflexive sur le comportement du consommateur en lui donnant toute son épaisseur* », mais également, selon la théorie de la non-philosophie, de restituer toute la « *dimension humaine* » du consommateur.

Le « *non* » du non-consommateur signifierait alors que l'acte de consommation aurait changé, au sens où les individus n'agiraient plus selon ce que l'on entendrait traditionnellement par consommateur. En effet, la vision que l'on a du consommateur et de son comportement d'achat, comme le souligne l'auteur, aurait « *profondément changé ces dernières années* ». Il y aurait reprise en main du consommateur de son acte de consommer, au sens où l'acte d'achat, notamment, devrait être envisagé comme un geste identitaire. R. Sansaloni se base ici sur une observation faite par D. Rapoport, selon laquelle la consommation deviendrait, pour les individus, un moyen d'exprimer leur identité, quand ils ne peuvent plus trouver des lieux ou des formes qui en seraient l'expression. La non-consommation serait alors, dans sa forme la plus « *évidente* », une façon de dire son identité et de se démarquer.

Il y aurait une véritable « *entrée en résistance* » du consommateur. Une résistance qui serait double, à la fois contre les théories qui tenteraient de modéliser le comportement du consommateur, mais aussi contre les industriels ou les distributeurs qui tenteraient de faire acheter le consommateur à tout prix. Face à l'abondance des produits proposés, le consommateur se trouverait dans une incertitude permanente quant au choix qu'il doit faire. Il serait mu par la volonté de prendre la bonne décision, afin de ne pas « *regretter son choix* », car toute erreur pourrait déboucher, soit sur de la frustration, soit sur de la déception. Si bien que l'offre, par son abondance, pourrait « *tuer* » le choix.

Or, si le consommateur est aujourd'hui plus autonome, plus responsable et plus exigeant, par les nombreuses informations auxquelles il a accès, il serait également plus

« *angoissé* ». Pour reprendre l'expression de Michel de Certeau [1925-1986] (1980)²⁹¹, la consommation inventerait le quotidien par des « *arts de faire* » (lire, conserver, habiter, et cuisiner), grâce auxquels il se réappropriait l'espace et l'usage.

Par ailleurs, selon R. Sansaloni, l'un des phénomènes marquants de ces dernières années serait, comme il le nomme lui-même, le « *désenchantement pragmatique* », au sens où l'image d'Épinal de la société de consommation serait aujourd'hui largement abîmée ; il n'y aurait plus un sentiment d'épanouissement de soi via une consommation immodérée. Les consommateurs continuent à consommer mais cette consommation serait désormais chargée de sens, tout en restant au plus près du quotidien. Plus exigeants, à l'égard des industriels et des distributeurs, les consommateurs ne céderaient plus aux « *sirènes de la publicité* ». Ainsi, « *informés et critiques, ils ne croient plus aux discours démagogiques ou superfétatoires. Ils sont de plus en plus nombreux à déclarer faire du respect de l'environnement et de règles éthiques une condition majeure de leurs achats* ». Le désenchantement pragmatique dont font preuve les non-consommateurs ne serait pas réductible à un phénomène conjoncturel mais s'inscrirait dans une remise en question dite « *radicale* » d'un certain modèle consommatoire.

... mais une consommation faite d' « *incohérences* » et de compromis

Toutefois, nous ne devons pas rééchanter les pratiques de consommation de nos interviewés, et pour ce faire, nous devons nous détacher de la théorie développée par R. Sansaloni. S'ils sont tous effectivement mus par une volonté de préserver et de protéger l'environnement, en l'intégrant à la volonté de manger des produits plus sains et de meilleure qualité, nous pouvons difficilement évoquer une remise en question « *radicale* » du modèle consommatoire dans lequel ils se trouvent incérés. Leurs pratiques sont loin d'être parfaites du point de vue « *idéologico-environnemental* », car soumises à des contraintes de coût, d'informations, mais aussi familiales, et de contradictions personnelles. Dès lors, nous inscrivons notre réflexion à la suite de celle développée par Salvador Juan (2012)²⁹², lorsqu'il traite de la question de « *l'impossible cohérence absolue des pratiques ordinaires* ». En effet, selon lui, il y aurait des choix faits de l'ordre de la contradiction qui renverraient à différents

²⁹¹ DE CERTEAU M., 1980 (rééd. 1990) - *L'invention du quotidien, tome 1 : les Arts de faire*, Folio Essais, Gallimard, 347 p.

²⁹² JUAN S., 2012 - « La relation modes de vie – environnement – comme question sociologique », in DOBRE M. et JUAN S. (dir), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Sociologies et environnement, L'Harmattan, pp. 5-9

types de contraintes : 1) le coût des produits économes et « *écologiquement durables* », qui engendrerait une « *offre défaillante* », 2) les contradictions personnelles qui seraient liées à la volonté de consommer « *bien au-delà du nécessaire vital* » ; ce qui est également nommé « *hédonisme* », et 3) la contrainte sociale de l' « *interdépendance des usages* », renvoyant aux « *genres de vie* ».

Ces trois contraintes favoriseraient ainsi le fait que, malgré une conscience ou une sensibilité écologique, les comportements quotidiens se traduiraient par des « *actions fragmentaires* », qui ne concerneraient que des « *segments étroits* » face aux enjeux environnementaux globaux, aux conséquences « *modestes* ». De plus, selon E. Zaccai (2012)²⁹³, les consommateurs seraient dépendants de leurs « *routines* », mais aussi des infrastructures, et des valeurs des sous-groupes dont ils font partie. La « *rationalisation des styles de vie* », qui serait « *implicite* » dans l'offre des produits écologiques, ne serait pas en adéquation, ou dans une faible mesure, aux « *réalités vécues* », aux « *heuristiques du quotidien* ».

De même, Michelle Dobré (2003)²⁹⁴ met en exergue que si un changement de vie peut paraître, notamment dans les discours du marché, possible par tous et à tout instant, les styles de vie alternatifs seraient, quant à eux, pratiquement impossibles. Les militants écologistes eux-mêmes seraient contraints, voire incités, à mener une vie différente à celle qu'ils souhaiteraient suivre, en accord avec leurs convictions. Choisir un style de vie qui serait à l'écart de la « *domination marchande* » impliquerait dès lors de se confronter à un paradoxe : si les « *options* » proposées aux « *consommateurs-individus* » sont multiples, les « *choix* » de vivre autrement, quant à eux, se font de plus en plus irréalisables. Si les valeurs et convictions sont bien présentes comme référents, chez de nombreux individus, la sensibilité aux questions écologiques n'assurerait pas une modification des gestes et des choix, qui permettraient de « *vivre en concordance avec l'inquiétude pour les problèmes écologiques, locaux ou globaux* ».

²⁹³ ZACCAÏ E., 2012 – « Contradictions de la consommation durable. Les obstacles à une diminution significative d'impacts écologiques sous l'impulsion des consommateurs », in DOBRE M. et JUAN S. (dir), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Sociologies et environnement, L'Harmattan, pp. 13-27

²⁹⁴ DOBRE M., 2003- *L'écologie au quotidien. Eléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Sociologies et environnement, L'Harmattan, 352 p.

Chapitre 6 : Discussion : avancées et tensions des ateliers de démocratie participative sur les questions environnementales

Mesurer ou établir avec certitude des changements de comportement n'est pas aisé. Or, le principal objectif de l'Atelier Climat, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, était d'assurer un changement, chez les participants, de certaines pratiques les plus émettrices des gaz à effet de serre. L'identification de ces changements, mais également des freins et leviers devait également, par la suite, promouvoir la mise en place de plans d'action étendus à toute l'agglomération nantaise. Mais qu'en est-il réellement de ces changements ? Pouvons-nous établir un lien entre les changements de comportement déclarés, amorcés et effectués, et le dispositif de l'Atelier Climat ?

A. Quelles conclusions de l'Atelier Climat ?

1) Confrontation objectifs et résultats

Si l'on peut identifier les principaux changements de comportement via les entretiens qualitatifs, il n'est pas possible de les quantifier. A cette fin, les consultants de Missions Publiques élaborèrent des questionnaires à la suite de chaque réunion climatique et thématique, en vue de faire émerger de grandes occurrences basées sur les réponses de l'ensemble des participants. Dans le cadre de notre position chez Missions Publiques, nous ne fûmes pas amenés à participer à l'élaboration de ces questionnaires. Toutefois, nous pûmes réaliser les analyses des résultats obtenus, et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de les inclure dans notre réflexion sur les résultats de l'Atelier Climat, mais également pour les confronter aux résultats obtenus lors de notre étude qualitative.

Tableau récapitulatif des questionnaires et coaches carbone réalisés au cours de l'Atelier Climat				
Questionnaire ou coach carbone réalisé	Thématiques	Formule 7	Formule 3	Total
Coach carbone 1	Bilan carbone 1	oui	oui	114
Questionnaire 1 (Réunion Climatique 1, Juin 2010)	Résultats du bilan carbone réalisé 1	50	48	98
Questionnaire a (Réunion Thématique 1 Septembre 2010)	Pratiques déplacements et de consommation	47	X	47
Questionnaire b (Réunion Thématique 2 Novembre 2010)	Pratiques habitat/énergie et de déchets	45	X	45
Questionnaire 2 (Rencontre Climat 2 Janvier 2011)	Pratiques et besoin : déplacement, consommation, habitat/énergie et déchets	38	25	63
Questionnaire c (Réunion Thématique 3 Février 2011)	Evolution des pratiques des déplacements et de consommation	34	X	34
Questionnaire d (Réunion Thématique 4 Avril 2011)	Evolution des pratiques habitat/énergie et de déchets	37	X	37
Coach carbone 2	Bilan carbone 2	oui	oui	82
Questionnaire 3 (Rencontre Climat 3 Juin 2011)	Résultats du bilan carbone réalisé 2	36	31	67

a) Les données issues des coaches carbonés et des questionnaires : évolutions et facteurs explicatifs

Les responsables de Nantes Métropole ont demandé aux ménages de l'Atelier Climat de réaliser leur propre coach carbone, en vue d'estimer leurs émissions de gaz à effet de serre²⁹⁵, et connaître leurs évolutions sur un an, et ce, depuis le début de l'atelier. Le coach carbone était une application sur Internet, développée par l'ADEME, et avait pour objectif d'établir un « *diagnostic personnalisé* » des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, en

²⁹⁵ Les émissions de gaz à effet de serre sont traduites en tonnes équivalent dioxyde de carbone

répondant à 160 questions, sur quatre principaux thèmes : habitat, déplacements, équipements et alimentation. Il n'est toutefois pas exhaustif, ni parfaitement exact. En effet, il exclut (lors de sa réalisation par les ménages de l'atelier) certains aspects de la consommation des ménages (l'achat de meubles et de vêtements). En outre, il s'appuie sur des émissions moyennes pour caractériser l'alimentation (nombre de fois que l'on mange de la viande rouge en moyenne sur une année). Par ailleurs, les ménages peuvent avoir tendance à sous-estimer certaines réponses (dans une volonté de « bien faire »). Toutefois, l'intérêt du coach carbone réside dans la volonté d'avoir une « *vue d'ensemble* » de l'impact de sa consommation sur l'environnement, à un instant t, et de mesurer ses propres évolutions, en effectuant un bilan régulièrement.

Le coach carbone fut donc réalisé une première fois au cours de l'été 2010 (entre le 7 juillet et le 18 novembre), et au printemps 2011 (du 19 avril au 23 mai)²⁹⁶. Près de 114 ménages ont utilisé l'outil coach carbone durant l'été 2010, et ils furent 82 au printemps 2011. Parmi ces ménages, seuls 73 ont réalisé les deux coaches carbone. L'analyse se porte donc sur ces 73 ménages. Parmi ces 73 ménages, ils sont 28 ménages de la formule 3 (trois séances), et 42 de la formule 7 (sept séances) ; 3 ménages ont changé de formules au cours de l'atelier.

Les résultats du coach carbone sur le volet alimentation

Il convient de rappeler que si le coach carbone prend en compte les différentes étapes nécessaires à la production, au transport et à la conservation des produits alimentaires dits « *frais et transformés* », les petits déjeuners, les goûters, ainsi que certaines boissons et fruits ne sont pas pris en compte dans les calculs. L'alimentation biologique, quant à elle, n'est pas intégrée.

Concernant les émissions moyennes des ménages, elles étaient de 5,1 tonnes de CO₂²⁹⁷ par an en été 2010, et passent à 4,2 tonnes au printemps 2011. Il y aurait ainsi une diminution de leurs émissions de CO₂ de près de 16,4%. Cette baisse concernerait en priorité les ménages résidant hors Nantes (avec des émissions évoluant de 5,8 à 4,8 tonnes alors que les Nantais ont une évolution de 4,3 à 3,7 t), pour les ménages de la formule 7 (4,7 à 3,7 t, alors que les

²⁹⁶ Toutes les données proviennent de la note faite par Missions Publiques et Nantes Métropole, intitulée : « Atelier Climat : évolution des émissions de CO₂ des ménages à travers les résultats des Coaches Carbone », 9 p.

²⁹⁷ Six gaz à effet de serre sont pris en compte dans le coach carbone : le gaz carbonique ou dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les gaz fluorés (HFC), l'hexafluore de soufre (SF₆) et les hydrocarbures perfluorés (PFC). Pour simplifier la lecture des résultats, les émissions de gaz sont ici traduites et exprimées en tonnes équivalent CO₂.

ménages de la formule 3 ont une diminution de 0,7 t), pour les ménages de moins de 60 ans (-0,9 t ; les ménages de plus de 60 ans ont eu une évolution de - 0,6 t), pour les familles avec enfants (de 6,4 à 5,3 t ; les ménages sans enfants sont passés de 3 à 2,5 t). Il convient toutefois de nuancer ces résultats, en rappelant que les ménages résidant à Nantes ont des émissions de CO2 moins élevées que les ménages hors-Nantes, ainsi que les ménages de plus de 60 ans, et les ménages sans enfants. Ainsi, si les évolutions ont pu être plus significatives, selon certains critères, du point de vue du tonnage (selon les modalités de calcul du coach carbone), l'ensemble des participants ont vu leurs émissions de gaz à effet de serre se réduire.

Par ailleurs, plusieurs gestes du quotidien peuvent être également identifiés concourant à une réduction des émissions de gaz à effet de serre : les ménages consomment moins de tomates hors saison (ils étaient 40 en été 2010, ils sont 49 au printemps 2011), ils consomment moins de bouteilles d'eau (27 en été 2010 et 36 en printemps 2011), et ne consomment plus de viande rouge pour une minorité d'entre eux (5 en été 2010 et 6 au printemps 2011). Toutefois, il s'agit de gestes « limités » dans leur impact global.

Le volet déchets n'apparaît pas dans le coach carbone, mais fut l'objet des deux réunions thématiques 2 et 4, et de deux questionnaires b et d pour les F7, mais aussi d'une partie du questionnaire Q3 (hors coach-carbone concernant les ménages F3). Ainsi, concernant les participants F7, ceux-ci trient autant qu'avant et plus souvent leurs déchets (26 réponses), s'intéressent davantage au compostage (9 réponses), font davantage d'achats raisonnés (15 réponses), et essaient de limiter leur consommation de produits (13 réponses). Quant aux ménages F3, ces-derniers trient autant qu'avant ou plus souvent (31 réponses), sont plus adeptes au compostage (9 réponses), font des achats raisonnés plus souvent (17 réponses), et cherchent à limiter leur propre consommation autant qu'avant ou plus souvent (25 réponses).

Les facteurs explicatifs ?

Par ailleurs, deux questionnaires furent proposés aux ménages, à la fin de la réalisation de chaque coach carbone (été 2010 et printemps 2011), afin d'identifier les facteurs explicatifs de ces évolutions. D'une façon plus globale, ils sont 66%²⁹⁸ des ménages (formules confondues) à déclarer avoir changé de comportement concernant le volet alimentation. Les ménages F3 considèrent ainsi que l'Atelier Climat les a fait réfléchir (25 réponses sur 27),

²⁹⁸ Nous reprenons les données issues des analyses des questionnaires, qui étaient soit en pourcentages soit en nombre de ménages.

changer d'habitudes (17 sur 27), et tester d'autres modes de faire (14 sur 26). Ces évolutions sont liées à la réalisation du coach carbone (11 sur 27), aux échanges lors des trois séances de l'atelier (9 sur 27), aux informations reçues dans le cadre de l'Atelier Climat (7 sur 27), et aux plans d'actions proposés par le coach carbone (5 sur 27).

Concernant les ménages de la formule 7, en plus des questionnaires partagés avec les participants de la formule 3, quatre autres questionnaires leur furent proposés lors des réunions thématiques. Ces questionnaires portaient sur la satisfaction générale par rapport à la séance, et sur des questions plus précises concernant leurs principales habitudes de consommation (Qa – réunion thématique 1), et les changements effectués ou non dans leurs pratiques (Qc – réunion thématique 3), leurs principales pratiques de tri (Qb – réunion thématique 2) et leurs changements de pratiques (Qd – réunion thématique 4). Ainsi, sur le volet consommation (incluant les thématiques de l'alimentation, de l'ameublement, du textile et du jardinage), les ménages ont modifié leurs habitudes à 62% grâce à l'Atelier Climat. Toutefois, les réponses furent assez diversifiées (nous chercherons à l'expliquer dans la suite du chapitre, via l'expérience de Kurt Lewin de 1943) ; les échanges au sein de l'atelier y auraient contribué pour 13 ménages, le coach carbone pour 9 ménages, et les informations diffusées par Nantes Métropole pour 7 ménages. Les ménages F7 ayant changé leurs habitudes de tri l'ont fait dans 68% des cas grâce à l'Atelier Climat. De même, ce sont les échanges au sein de l'atelier (13 ménages), le coach carbone (11 ménages), et les informations reçues tout au long de l'atelier (11 ménages), qui auraient été facteurs de changement.

Les freins et leviers au changement

Lors de la rencontre climat 2 de janvier 2011, les 70 participants (des deux formules confondues) furent amenés à voter sur les freins et leviers au changement d'habitudes qui leur étaient proposés. Ces freins et leviers avaient été préalablement sélectionnés par les consultants de Missions Publiques, sur des propositions issues des résultats des questionnaires diffusés lors des précédentes séances (Q1, Qa, Qb), et suite aux entretiens déjà réalisés.

Concernant les freins, les participants mettent en avant ceux financiers, et ceux liés à des contraintes de situations laissant peu de marges de manœuvre. Il est toutefois intéressant de noter que les participants de la formule 3 soulignent d'autres freins liés à l'offre d'alternatives jugée inadaptée ou peu lisible, à la force des habitudes, et au temps. A l'inverse, les participants de la formule 7 ont l'impression de faire déjà le maximum, regrettent l'absence d'une offre d'alternatives, ainsi que le manque d'informations.

Les principaux freins (sur 70 répondants et 226 réponses données – possibilité de réponses multiples)					
Rang	F3	Total F3	F7	Total F7	Totaux globaux
1	Des freins financiers	23	Des freins financiers	27	50
2	Des situations laissant peu de marges de manœuvre	20	Des situations laissant peu de marges de manœuvre	19	39
3	Une offre d'alternatives jugée inadaptée ou peu lisible	14	L'impression de faire déjà le maximum	16	30
4	La force des habitudes	13	Une offre d'alternatives jugée inadaptée ou peu lisible	14	27
5	Le temps	13	Le manque d'informations (voire la peur de se faire avoir)	14	27
6	L'impression de faire déjà le maximum	9	La force des habitudes	11	20
7	Le manque d'informations (voire la peur de se faire avoir)	8	Le temps	11	19
8	La perte de confort	4	La perte de confort	10	14

(Données issues du questionnaire n°2 et de la note d'évolution des pratiques des ménages de l'Atelier Climat)

Concernant les leviers, les participants des deux formules ont priorisé de la même façon ceux qui leur semblaient être nécessaires. Ainsi, les échanges de pratiques, la révision de son mode de vie, et l'amélioration de l'offre publique et privée sont vus comme les trois leviers primordiaux à des changements de comportement. Cependant, une meilleure information (plus précise) et une plus grande sensibilisation semblent également être cruciales.

Les principaux leviers (sur 70 répondants et 252 réponses données – possibilité de réponses multiples)		
Rang	Levier retenu	Totaux globaux
1	Partager des expériences, des doutes, des trucs et astuces	45
2	Revoir son mode de vie, par prise de conscience ou par envie : changer de petites et grandes habitudes	42
3	Amélioration de l'offre publique et privée	41
4	Information / sensibilisation des ménages	35
5	Davantage de contraintes et de réglementation	31
6	Tester !	29
7	Solutions techniques	19
8	Obtenir des aides	10

(Données issues du questionnaire n°2 et de la note d'évolution des pratiques des ménages de l'Atelier Climat)

Ainsi, d'après l'analyse des données issues des deux coaches-carbones et des différents questionnaires réalisés au cours de l'Atelier Climat, nous pouvons constater que les ménages de la formule 7 furent plus enclins que ceux de la formule 3 à modifier certaines de leurs habitudes, en vue de réduire leur impact carbone et leurs émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, ces modifications restent limitées et cantonnées à certaines actions quotidiennes et spécifiques (eau du robinet préférée à l'eau en bouteille et abandon des tomates hors saison), aussi bien pour les ménages de la formule 7 que pour ceux de la formule 3.

Si l'Atelier Climat permet des échanges de bonnes pratiques, une sensibilisation plus spécifique sur l'impact carbone des produits et aliments, et suscita l'envie de tester d'autres modes d'action, son impact reste néanmoins marginal. Les contraintes financières et celles liées aux marges de manœuvre propres à chaque ménage (nombre d'enfants et situation géographique notamment) entravent l'adoption de nouvelles pratiques. En outre, les principaux leviers retenus par l'ensemble des participants témoignent d'un paradoxe : ils mettent en avant la nécessité d'une prise de conscience pour changer les habitudes et les comportements, via le partage d'informations, mais déclarent, bien que sensibilisés à la cause environnementale, ne pas changer d'habitude pour autant. Ce paradoxe met en exergue une différenciation entre la sensibilisation et l'agir, entre la conscience environnementale et l'adoption de pratiques plus durables, confirmant ce que nous avons énoncé dans les précédents chapitres, lors de notre étude qualitative. Il semblerait ainsi que l'Atelier Climat ait réussi à sensibiliser davantage les participants, mais n'aurait cependant pas abouti à assurer la dynamique de liaison entre la sensibilisation et le passage à l'acte. Dès lors, nous devons nous interroger sur les contraintes expliquant ces résultats.

b) Un atelier (in)achevé ?

Les raisons de l'abandon à l'Atelier Climat

Plusieurs raisons furent invoquées par les participants pour expliquer leur abandon à l'Atelier Climat. Parmi les participants concernés, trente d'entre eux ont expliqué leur détachement selon quatre principaux motifs. Quatorze d'entre eux manquaient de temps pour participer aux réunions (travail, obligations familiales et vacances), et, ne pouvant s'investir dans le processus, ont préféré se désinscrire. Ils restent toutefois satisfaits et convaincus de l'intérêt de l'atelier. Six participants ont abandonné l'Atelier Climat pour des raisons de santé (hospitalisation ou accident). Cinq ont eu le sentiment de ne pas faire assez bien, en manquant de temps pour répondre aux différents types de questionnaires ou pour se rendre aux réunions. Ils se sentaient ainsi « *fautifs* », et redoutaient de ne pas suivre les réunions suite à leur(s) absence(s). Enfin, cinq participants, déçus, ont révélé douter quant au processus de l'atelier, le trouvant trop « *individualiste* », centré sur les « *bonnes actions* » entreprises par les « *bons élèves* ». Certains ont également critiqué la démarche en mettant en exergue le sentiment qu'il ne s'agissait que d'une « *vitrine* » de l'action politique.

Or, la question du temps est un point central. En effet, il semble que la principale contrainte de l'Atelier Climat ait été sa difficulté à mobiliser sur un temps long (une année). Du point de vue organisationnel, il fallait que les participants puissent bloquer les samedi consacrés aux séances de l'atelier ; si cela semble plus aisé en automne-hiver, hors périodes scolaires, cela devenait beaucoup plus difficile au printemps et en été. Par ailleurs, si l'intérêt, du point de vue théorique, pour l'Atelier Climat était bien présent tout au long du processus, celui-ci s'est plus ou moins dissout, face aux obligations du quotidien. Ainsi, certains absents avouaient avoir « oublié », malgré les différentes relances effectuées. L'acte d'engagement signé au début de l'atelier par tous les participants, fut en outre appréhendé de différentes façons : pour certains, il s'agissait d'un contrat moral, impliquant une présence assidue tout au long de l'année ; pour d'autres, il ne s'agissait que d'un engagement valable pour la première séance, mais qui perdait en valeur au fil du temps. Enfin, il semblerait que la « faiblesse du lien », pour reprendre l'expression de Judith Ferrand Y Puig, soit due aux manque d'appropriation des outils mis en place pour assurer une dynamique de groupes, tels l'extranet dédié à l'atelier sur le site de Nantes Métropole, ou les différentes visites proposées sur les sites de l'agglomération (déchetterie notamment). Ne pouvant assurer une dynamique commune, notamment pour les participants de la formule 3, l'Atelier Climat a perdu en intensité.

« Demander aux gens de s'engager pour plus d'an aurait été difficile. Comme il était prévu de réaliser un bilan carbone en début et en fin de parcours, il fallait idéalement au moins un an entre les deux pour que les résultats commencent à être significatifs, pour laisser aux gens le temps de s'informer, de réfléchir, de s'organiser. Il était important aussi de traverser les quatre saisons. On n'envisage pas les déplacements à vélo de la même manière au cœur de l'hiver et au printemps, par exemple... Certaines idées doivent faire leur chemin. L'expérience a gagné en durée mais a perdu en intensité. Pour certains, cet effet de dilution a probablement été une cause d'abandon de la démarche. Mais d'autres ont apprécié de pouvoir faire des choses à distance sans trop investir de temps. »

Judith Ferrando Y Puig, « La Force du collectif », entretien donné dans le Cahier de connaissances « Agir avec les citoyens pour le climat – L'Atelier Climat », *Dialogue Citoyen* n°2, Mars 2012, p. 11

Une dynamique essoufflée

Cette « *faiblesse du lien* » explique également le manque de réappropriation des actions entreprises par les participants, à la fin de l'atelier. L'atelier étant fini ; la dynamique amorcée l'était avec lui. Sur la vingtaine d'interviewés qui avait accepté d'être recontactée lors de nouveaux entretiens « post Atelier Climat » en Janvier 2013 (soit un an et demi après la fin du processus), seuls sept interviewés nous ont répondu. Or, il nous semblait fondamental de pouvoir analyser la façon dont les participants s'étaient ou non réappropriés la démarche de l'atelier, s'ils avaient amorcé ou continué certains changements, et s'ils avaient gardé des liens avec d'autres participants.

Les sept (nouveaux) interviewés (parmi lesquels se trouvaient cinq de la formule 7 et deux de la formule 3) ont tous souligné l'importance de la démarche entreprise par Nantes Métropole. Le processus fut ainsi « *respectueux de la parole des citoyens* », favorisant « *le dialogue entre habitants* », les « *échanges entre élus et citoyens (étant) essentiels* », et « *au service de la cité* ». Toutefois, l'un des interviewés tient à souligner que, selon lui, la concertation n'était pas ultime : « *Il nous a aussi semblé qu'il y avait beaucoup de discours... et donc un soin apporté à l'image de Nantes Métropole et de ses élus lors des rencontres... ce qui faisait penser que la concertation n'était pas le seul but de l'opération* » (E(J)7, femme, 35 ans). Si la démarche entreprise est d'une façon générale appréciée par les interviewés (à noter toutefois que ceux qui nous ont répondu peuvent avoir été particulièrement réceptifs au processus ; en outre, il s'agit d'une nette majorité de participants de la formule 7, plus investis dans l'Atelier Climat. Des retours plus nombreux et plus diversifiés auraient peut-être apporté d'autres commentaires moins enthousiasmés), elle ne fut pourtant pas idéalisée. En outre, elle répondait à un véritable besoin de reconnaissance de la parole de l'habitant, en témoigne les qualificatifs usités par les interviewés pour exprimer leur opinion, en un mot, sur l'atelier : « *enrichissant* » (employé deux fois), « *excellente opération* », « *bonne initiative* », « *innovant* », « *indispensable* » et « *échange* ».

La « *faiblesse des liens* » de J. Ferrando Y Puig, ou ce que nous appelons la « force des contraintes », se retrouve également dans l'absence d'échanges entre les participants depuis la fin du mois de juin 2011. Une seule entretienne revoit une autre participante dans un autre cadre propice aux échanges de procédés : « *Je rencontre fréquemment une autre participante, dans les Jardins collectifs de la Crapaudine, et nous échangeons sur la production du compost, et de nouvelles pratiques de jardinage* » (E(J)6, femme, 66 ans).

Certains évoquent une dissolution des liens « *puis finalement, le temps passe, et après on n'ose plus* ». Quant à la promulgation de l'expérience, celle-ci est plus partagée. La plupart des interviewés ne parlent plus de l'Atelier Climat, ou dans des situations très précises : avec les élus de leur mairie, ou entre conjoints. Ils n'évoquent pas l'expérience ni avec leurs amis, ni avec leurs voisins ; « *on a laissé tomber !* ».

Parallèlement à cet essoufflement global, les interviewés mettent en exergue un manque d'action des élus de Nantes Métropole, concernant la mise en place des propositions de l'avis citoyen : « *Il n'y a pas eu d'actions extrêmement concrètes suite à l'avis citoyen, juste une suite de déclarations de bonnes intentions. Le développement des transports en commun qui s'est accentué était dans l'avis... mais il était programmé depuis longtemps !* » (E(J)4, homme, 53 ans). Ce manque est conjugué à un sentiment de flottement, dû à une absence d'informations précises quant aux suites amorcées ou non : « *(...) il nous est très difficile de savoir quelles actions concrètes ont été menées suite à cet avis... On ne peut pas nier que de nombreux projets aient vu le jour depuis, et nous sommes globalement satisfaits des actions menées... mais nous avons le sentiment que beaucoup de ces actions avaient été décidées avant, ou grâce à d'autres concertations plus précises qui avaient été menées juste avant l'atelier* » (E(J)7, femme, 35 ans). Ainsi, malgré le retour des actions amorcées lors de la réunion du 22 Octobre 2011 par Jean-Marc Ayrault, portant sur certaines actions de l'avis citoyen (la mise en place de nouvelles consignes de tri associée aux ambassadeurs du tri, une aide de vingt euros à l'achat d'un composteur, un guide personnalisé pour tous les habitants concernant leur alimentation, notamment²⁹⁹), le sentiment dominant est celui d'un atelier utile et nécessaire, mais encore inachevé dans ses actions, aux conséquences assez floues sur l'agencement de la vie politique de Nantes Métropole.

D'ailleurs, l'abandon ou l'oubli des propositions issues de l'avis citoyen sont les principales critiques formulées à l'encontre de l'atelier : « *Si je devais faire des critiques ... que certaines propositions faites à Nantes Métropole n'aboutissent pas, faute de moyens* » (E(J)3, femme, 64 ans). Un entretenu évoque en outre l'idée d'un détournement de l'Atelier Climat, utilisé comme faire-valoir national voire international : « *L'avis citoyen est déjà aux oubliettes !! Et Nantes Métropole est fière de son titre de capitale verte de l'Europe 2013...et*

²⁹⁹ « Atelier Climat : des actions en réponse à l'avis des citoyens », le 22 Octobre 2011, ressources en ligne sur le site de Nantes Métropole, http://www.nantesmetropole.fr/actualite/l-actualite-thematique/atelier-climat-des-actions-en-reponse-a-l-avis-des-citoyens-climat-44733.kjsp?RH=ART_DEVDURABLE , consulté le 12 Février 2013.

acquis sans doute aussi grâce à l'existence de l'Atelier Climat !! » (E(J)4, homme, 53 ans). Ainsi, l'Atelier Climat a séduit les participants par l'échange qu'il instituait entre les habitants et les élus de Nantes Métropole. Toutefois, s'il y eut séduction, il y eut également déception pour certains, dans la tournure prise par l'atelier, cherchant parfois davantage à promouvoir l'action politique des élus, plutôt qu'à étudier réellement les propositions issues de la réflexion des participants.

2) Une vision plus favorable de l'environnement, mais pas de réel changement de comportement

Comme nous l'avions vu lors de notre première phase d'entretiens, certains interviewés avaient amorcé des changements de comportements, lors de l'Atelier Climat. Ces changements de comportements restaient toutefois limités à certaines pratiques du quotidien, qui étaient plus ou moins régulières. Or, dans le cadre de notre recherche, il nous semblait fondamental de voir en quoi ces pratiques avaient effectivement perduré, ou si, au contraire, elles avaient été abandonnées. La question sous-jacente que nous nous posons est la suivante : des changements de comportement sont-ils possibles sur un temps long, et loin de l'émulation de l'atelier ? Si oui, nous devons chercher à les caractériser, et à comprendre leur pérennité. Si non, nous devons analyser les raisons pour lesquelles ces changements n'ont pu être efficaces.

a) Des changements amorcés lors de l'Atelier Climat... ?

Les interviewés de janvier-février 2013 ont tous changé certaines de leurs pratiques, et ce, à différents degrés d'actions. Les changements les plus « *facilement* » discernables concernent le tri des déchets. Les interviewés l'évoquent à l'unanimité. En effet, ils font tous dorénavant attention à leur tri. Certains doutes quant à la façon de trier furent dissipés grâce à l'Atelier Climat : « *Il est sûr que j'ai changé certaines pratiques depuis l'Atelier Climat ! Et je les ai conservées ! ... Notamment pour ce qui concerne les déchets, en faisant attention à mieux trier... Je fais attention à bien mettre dans les bonnes poubelles, car avant je ne savais pas trop où ça allait. Maintenant, je fais attention... je sais où ça va, et ça c'est grâce à l'atelier* » (E(J)2, homme, 65 ans). Plusieurs interviewés évoquent l'achat d'un composteur : « *J'ai généralisé l'usage du composteur... Maintenant, je l'utilise systématiquement !* » (E(J)1, femme, 38 ans). Une entretenu mentionne, quant à elle, la présence d'une nouvelle

forme de composteur : « *Il faut dire que lors de l'atelier, nous avons déjà un compost qui marchait très bien.... mais depuis, nous avons pris des poules qui mangent aussi beaucoup de nos déchets... et ceux des voisins, ce qui est plutôt sympa!* » (E(J)7, femme, 35 ans).

Concernant leur consommation, les interviewés mentionnent la réduction de leur consommation de viande, la consommation de produits locaux et de saison (plus de tomates en hiver, à titre d'exemple), et l'abandon des bouteilles d'eau minérale pour l'eau du robinet : « *En fait, à la suite du bilan carbone me concernant, il a été établi que je consommais trop d'eau minérale... Donc nous avons fait l'acquisition d'une machine à gazéifier l'eau du robinet, ce qui nous permet de diminuer notre consommation d'eau minérale* » (E(J)3, femme, 64 ans).

Ces pratiques relèvent toutes, selon nos interviewés, d'une sensibilisation particulière, insufflée ou soutenue par l'Atelier Climat. Ainsi, certains interviewés soulignent d'une façon qui leur semble évidente le lien entre l'atelier et la modification de leurs pratiques : « *Nous avons changé certaines de nos habitudes pendant l'atelier, grâce à des exemples donnés, et des expériences échangées dans l'atelier... et je dois dire que nous continuons encore à essayer d'améliorer notre façon de vivre pour réduire notre impact sur la planète, au sens plus large...* » (E(J)7, femme, 35 ans). L'atelier a donc été un élément permettant de répondre à une volonté d'agir pour réduire ses propres impacts négatifs sur l'environnement. Il a également permis d'amorcer une dynamique du quotidien, par des exemples concrets, sur ce qui était possible de faire, en fonction des possibilités de chacun. L'Atelier Climat est ainsi appréhendé comme un processus d'échanges de bons procédés, loin d'une parole docte et technocrate, qui serait, en outre, parfois trop culpabilisante. Toutefois, certains interviewés sont plus nuancés quant au rôle joué par l'Atelier Climat : « *Si tout ça est dû à l'atelier exclusivement ? Sans doute pas... c'est aussi le fruit d'autres réflexions, des envies, des rencontres...* » (E(J)1, femme, 38 ans). En effet, nous ne devons pas rééchanter le processus, en oubliant que les participants étaient tous plus ou moins sensibilisés aux questions environnementales. Si l'Atelier Climat a pu répondre à un besoin d'informations précis et concret, sur les moyens d'actions envisagés et envisageables, son rôle ne fut pas celui de sensibiliser les participants. Déjà conscients et intéressés, ces-derniers, en consacrant un certain nombre de jours à l'atelier, témoignaient tous d'une envie d'agir.

b) ... mais des changements difficiles à conserver sur le long terme

Toutefois, si la volonté d'amorcer de réels changements du quotidien était bien présente, certains changements amorcés ne furent pas conservés : « *Mais c'est vrai que certaines n'ont pas tenu, car s'il est facile de tester certaines choses durant quelques mois, garder certaines habitudes sur la durée demande beaucoup plus d'efforts...* » (E(J)7, femme, 35 ans). Il est intéressant de constater que si les changements semblent plus facilement mis en pratique concernant les déchets, il reste néanmoins des obstacles dans l'exécution des pratiques de tri. Les contraintes mentionnées sont de deux ordres. D'une part, la logistique contraint certains interviewés à limiter leurs pratiques de tri sélectif : « *Sur le tri des papiers, j'avais essayé de le systématiser puis j'ai laissé tomber... Ce n'est vraiment pas pratique pour les petites poubelles, que l'on a dans les chambres, ou dans la salle de bain... Alors le tri des papiers, on le fait que dans la cuisine* » (E(J)1, femme, 38 ans). D'autre part, la contrainte liée à une mauvaise information rend difficile les pratiques de tri : « *J'essaie de conserver les bonnes résolutions mais ça n'est pas toujours facile... Pour les déchets par exemple, ce qui n'était pas recyclable hier l'est aujourd'hui... ou alors les emballages des fabricants donnent des consignes contraires à celles de Nantes métropole. Ce n'est pas toujours évident d'actualiser ses connaissances dans tous les domaines, et je n'ai pas le temps pour ça !* » (E(J)4, homme, 53 ans). Si certains participants sont prêts à rechercher l'information nécessaire afin de mieux trier, ce n'est pas le cas de tous. La contrainte temporelle se rajoute également à celle informative ; si l'information est accessible sur des sites de renseignements, encore faut-il prendre le temps de l'obtenir.

Concernant leur consommation, des contraintes sociales et financières empêchent la pérennité de certaines pratiques. Ainsi, si l'une de nos entretenues avait pris l'habitude de consommer moins de viande, la reconversion de son mari en boucher, entraîna un retour des plats à base de viande : « *Nous avons bien baissé notre consommation de viande, mais depuis quelques mois, David est devenu boucher ... Alors depuis, on s'est remis à en cuisiner* » (E(J)7, femme, 35 ans). Par ailleurs, si tous nos interviewés mentionnent la volonté de choisir des produits locaux et de saison, certains mettent en avant des difficultés en termes de coûts pour l'adoption d'une façon systématique de ces produits : « *(...) nous veillons à acheter le plus local possible, même si... là encore, il y a parfois un coût supplémentaire que l'on ne peut pas assumer systématiquement...* » (E(J)7, femme, 35 ans). Ces pratiques du quotidien ne

sont donc pas régulières ; des contraintes empêchent leur systématisation, ainsi que leur routinisation.

Ainsi, il est assez difficile d'établir précisément les changements effectués par les participants, et d'identifier avec certitude le rôle joué par l'Atelier Climat, dans la volonté d'adopter des pratiques moins émettrices de gaz à effet de serre. La sensibilisation des participants, d'une façon générale, mais également celle des interviewés de la phase 2, nous amènent à nuancer l'impact de l'atelier. En outre, s'il y a bien eu des changements dans les pratiques quotidiennes, celles-ci restent limitées. Il n'y a pas eu de bouleversements majeurs, concourant à une baisse importante du rejet des gaz à effet de serre. Certes, l'objectif de l'atelier n'était pas de faire des participants, à titre d'exemple, des militants de la décroissance. Toutefois, sur les deux volets étudiés et analysés, que sont la consommation et la gestion des déchets, nous pouvons constater que les principaux changements concernent l'achat de produits frais, locaux et de saison, et la mise en place d'un tri sélectif, qui restent néanmoins réversibles. Les pratiques plus durables adoptées par les participants, se traduiraient donc essentiellement par une forme d'engagement quotidien et concret, mais à l'implication sur le long terme fluctuante, et qui demeurerait, de fait, réversible.

B. Comparaison : étude de l'atelier Climat-Air-Energie (SRCAE) d'Aix les Bains et de l'atelier du futur de Grenoble

L'Atelier Climat de Nantes Métropole fut notre terrain principal d'étude, celui qui cimenta et structura en profondeur notre réflexion. Toutefois, par notre positionnement chez Missions Publiques, nous pûmes également suivre et analyser deux autres processus de concertation citoyenne mis en place dans le cadre du développement durable, et partageant la volonté d'influer sur le comportement des habitants. Nous avons décidé de les intégrer à notre réflexion pour comparer les trois ateliers (effectif, durée, processus d'animation et propositions formulées), afin d'explicitier la spécificité et le caractère innovant de l'Atelier Climat, mais aussi de dresser les principales caractéristiques, les points communs et contraintes de ces ateliers. De plus, il nous semblait intéressant d'analyser les différentes propositions qui ressortaient de ces ateliers, afin de faire émerger d'éventuels points communs, qui seraient perçus comme fondamentaux dans l'adoption de pratiques plus durables.

Par ailleurs, notre positionnement évolua en fonction des ateliers étudiés. En effet, sur l'Atelier Climat de Nantes Métropole, nous devions recueillir les données et les analyser, par un travail précis et continu. Sur l'atelier Climat-Air-Energie de la Région Rhône-Alpes, nous étions dans la co-animation et dans la co-conception du dispositif. Enfin, sur l'atelier du futur de Grenoble, nous occupions le rôle d'observatrice, ce qui nous confèrera une position plus extérieure au dispositif. Ces trois positionnements devaient, en outre, permettre une réflexion plus soutenue quant aux résultats voulus, attendus et obtenus de ces différents ateliers.

1) Des dispositifs différents dans leur méthode d'animation et leur structure

a) L'atelier Climat-Air-Energie d'Aix-les-Bains (dit l'atelier climat SRCAE)

La Région Rhône-Alpes mit en place un atelier citoyen d'avril à juillet 2011, dans le cadre d'une action régionale coordonnée en faveur du climat. Cet atelier citoyen concernait le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE), et reposait sur la problématique suivante : « *Quels leviers les pouvoirs publics en Rhône-Alpes doivent-ils actionner et avec quelle intensité, pour parvenir à une modification rapide des comportements individuels et collectifs, permettant une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, à court terme (2020) et à moyen terme (2050) ?* ». Cet atelier s'inscrivit dans l'adoption, par la Région Rhône Alpes, de son plan climat visant une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, et une division par 5 d'ici 2050. La Région occupait en outre, depuis 2004, une position centrale sur les enjeux de développement durable et climat en France, puisque son président en 2011, Jean-Jacques Queryanne, avait joué un rôle important dans le processus de Grenelle (intervention lors de la discussion générale, mais également sur les articles 1 et 7 du Grenelle).

Le processus de l'atelier climat SRCAE

Les participants furent tirés au sort sur les listes de l'annuaire de la Région, reçurent un courrier de présentation de la démarche de l'atelier, et furent contactés par téléphone, afin de participer à l'un des ateliers citoyens mis en place par la Région. Ces personnes tirées au sort devaient refléter, dans la mesure du possible, une diversité de la population rhônalpine, notamment en termes de parité homme/femme, conditions socioprofessionnelles, âges et lieux de résidence. L'atelier climat SRCAE fut ainsi composé de vingt hommes et de quinze femmes, de 18 à 76 ans, venant des différents départements de la Région (Ain (4), Ardèche

(2), Drôme (4), Isère (7), Loire (2), Rhône (7), Savoie (3), Haute-Savoie (6)). En outre, contrairement à l'Atelier Climat de Nantes Métropole, les participants étaient indemnisés à hauteur de 200 euros pour leur participation aux trois week-ends.

Lors de la première session de l'atelier, les participants furent introduits à la logique d'un atelier citoyen et du rôle dont ils étaient investis. Ils étaient encadrés, en outre, par l'équipe animatrice de Missions Publiques, les membres du service climat-écocorresponsabilité de la Région, et par le service « démocratie participative » de la DGMTRE³⁰⁰ pilotant le projet. L'objectif était que les participants puissent se réapproprier dès le premier jour le mandat qui leur avait été donné. Des interrogations apparurent sur les thèmes traités dans l'atelier, portant notamment sur l'action des habitants, sur ce que la Région entendait par « *réduction significative* », et les différents sujets qui pouvaient être abordés dans la question générale d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les motivations des participants pour participer à l'atelier étaient diverses : onze participants mirent en avant la curiosité pour la démarche, dix pour leur intérêt concernant les questions environnementales et climatiques, six considéraient qu'il s'agissait d'une « vraie chance » d'avoir été tirés au sort pour participer à l'atelier, six pour pratiquer l'expérience de la démocratie participative, et quatre lièrent leur participation à l'avenir de leurs enfants. Leurs attentes, vis-à-vis de l'atelier, étaient également multiples. Neuf d'entre eux voulaient savoir si un tel processus pouvait « porter ses fruits », notamment dans la volonté de concertation entre habitants, élus et scientifiques, cinq voulaient donner leur point de vue en tant que citoyens, trois y voyaient une occasion de s'exprimer, partager et échanger, et trois souhaitaient apporter leur contribution. Les autres participants n'avaient pas d'attentes en particulier, et faisaient preuve d'une curiosité générale envers la démarche de l'atelier citoyen. Toutefois, s'ils étaient tous plutôt satisfaits de participer à une telle démarche, des doutes émergèrent dès la première session sur l'intérêt et la pertinence du travail qu'ils allaient mener. Un participant mit ainsi en exergue sa crainte de n'avoir rien à apporter de significativement structurant pour les plans d'action qui devaient suivre la réalisation de l'atelier citoyen.

La première session fut également consacrée à une réappropriation des principales données sur le changement climatique (les aspects techniques du réchauffement climatique et le rôle joué par l'homme, à titres d'exemples), notamment par l'intervention d'une

³⁰⁰ DGMTRE : Délégation Générale aux Missions Transversales et à la Relation aux Elus

climatologue rhônalpine. S'en suivirent des interventions de deux membres de la Région (des services de la DCESE³⁰¹ et de la DREAL³⁰²), afin d'expliciter les objectifs fixés par la Région pour 2050 et les moyens pour y parvenir, ainsi qu'une présentation des attentes de l'atelier par Benoit Leclair (vice-président à l'énergie et au climat du Conseil Régional de Rhône-Alpes en 2011). Les participants étaient particulièrement soucieux du mandat qui leur avait été donné ; ils s'interrogèrent sur la portée d'une action qui émanerait de leur travail dans l'atelier. Enfin, la journée se termina par l'intervention du directeur régional de l'ADEME³⁰³ et d'un membre d'une association (ASDER³⁰⁴), qui soulignèrent l'importance d'un changement de comportement en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La deuxième session débuta par l'analyse des bilans carbone des participants, réalisés au préalable par le Coach-carbone de l'Ademe et le « Climat entre nos mains » utilisé par l'Asder. Comme pour l'Atelier Climat de Nantes Métropole, la réalisation de bilan carbone permit aux participants d'identifier leurs principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre. Les participants se déclarèrent particulièrement surpris des chiffres obtenus : *« Nous étions étonnés sur la réalité des chiffres, mais on n'avait pas d'idée avant. Ça nous a surpris parce qu'on n'a pas d'idée générale »* (un participant de l'atelier).

Les participants furent également amenés à identifier les leviers qui leur semblent nécessaires pour permettre une diminution des émissions de gaz à effet de serre en 2020 et 2050. Ils s'y attelèrent en sous-groupes, puis firent une restitution collective. Les propositions furent ensuite regroupées par thèmes. Ainsi, pour un changement de comportement individuel, ils mirent en avant la nécessité de manger local et de saison, d'utiliser les commerces de proximité, de cuisiner soi-même, de réparer les objets plutôt que de les changer, de développer les systèmes d'échanges, et de se mettre au compostage. Concernant les leviers à mettre en place par les pouvoirs publics, ils mirent en avant l'importance, notamment, d'aider les producteurs locaux, de développer le « bio » dans les cantines primaires, collégiennes et lycéennes, de mettre en place un compostage de quartier, d'assurer une réduction des emballages courants (alimentaire, pharmacie), de réduire la place de la publicité dans la ville, et d'une façon plus globale, de sensibiliser l'ensemble de la population par des informations concrètes et précises.

³⁰¹ DCESE : Direction du Climat, de l'Environnement, de la Santé et de l'Energie

³⁰² DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

³⁰³ ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

³⁰⁴ ASDER : Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables

Lors de la troisième session, après avoir repris les principaux éléments de réflexion des deux dernières sessions, les participants travaillèrent, chacun individuellement puis en groupe entier, sur les corrections à apporter au préambule de leur avis (ce texte introductif avait été préparé au préalable par l'équipe de Missions Publiques en s'appuyant sur les comptes rendus exhaustifs des deux premières sessions). Un groupe composé de trois participants volontaires se consacra à sa reprise et à sa relecture, pour préciser des opinions, apporter des nuances et prioriser les enjeux. Les autres participants priorisèrent et regroupèrent, quant à eux, les leviers issus d'une liste de propositions qui reprenaient les échanges et suggestions ayant émergé lors des premières rencontres. S'en suivit une mise en commun finale. A la fin de la session, dix participants se portèrent volontaires pour constituer le comité de relecture, en vue d'aboutir à une version finale de l'avis.

Enfin, à partir des fiches propositions et des remarques des participants l'avis fut rédigé. Une première version, établie par l'équipe de Missions Publiques, fut envoyée aux participants qui eurent la possibilité d'y réagir et la commenter, en soumettant d'éventuelles modifications. Après environ trois semaines, délai imparti pour laisser à chacun le temps de contribuer et émettre des remarques, une nouvelle version modifiée fut envoyée au comité de relecture, avec la reprise des différents commentaires reçus sur l'avis. Cette dernière version ayant été validée par le comité de relecture, une version définitive fut transmise à l'ensemble des participants pour leur approbation finale.

Un dispositif sensibilisateur ?

Ainsi, contrairement aux participants de l'Atelier Climat de Nantes Métropole, qui se réunirent entre trois et sept séances sur une année, les participants de l'atelier climat SRCAE se sont réunis en trois sessions (deux jours à la première session d'avril, trois jours à la deuxième session de mai, et deux jours à la troisième session de juillet), sur quatre mois. Pendant ces sept jours, les participants débâtèrent avec des spécialistes, des élus de la Région Rhône-Alpes, mais également entre eux, lors de travaux en sous-groupes.

Or, cet atelier citoyen visait un double objectif : une réduction significative des gaz à effet de serre, dans le cadre d'une atténuation du changement climatique, mais également une « *une adaptation à ces effets* » qui se ferait, notamment, par une modification des comportements des habitants. En outre, la production d'un avis collectif par les trente-cinq participants de l'atelier citoyen, devait contribuer à l'élaboration du schéma régional « Climat-Air-Energie » (réduction des pollutions, économie et production d'énergie, réduction

des gaz à effet de serre) et du Plan Climat Régional (réduction des gaz à effet de serre et adaptation). De plus, l'objectif régional de réduction des gaz à effet de serre se voulait à deux niveaux d'action. Celui individuel et celui collectif en impliquant l'ensemble des habitants. Les responsables de l'atelier partageaient ainsi de l'idée selon laquelle, si certains changements individuels, à l'échelle du foyer, pouvaient être faits par l'individu lui-même, certains changements nécessitaient des initiatives publiques nouvelles et de nouvelles postures des pouvoirs publics.

Pour ce faire, lors de la séquence 3 du vendredi 13 Mai 2011, les participants durent répondre à la question suivante : « Quelles sont les raisons qui font qu'on n'y arrivera jamais ? », en établissant une liste succincte de contraintes qui les empêcheraient d'agir et d'arriver aux objectifs préconisés pour 2050. Ainsi, concernant les domaines de consommation et de gestion des déchets, il s'agit avant tout de contraintes financières (coûts des produits) et temporelles (trier ses déchets) qui sont évoquées par les participants. Ils font également mention d'obstacles liés à l'absence de marge de manœuvre et liés à des lacunes dans l'offre (l'absence de filières de recyclage des produits dangereux, notamment pour les ampoules basse consommation, à titre d'exemple). De plus, ils ont tenu également à souligner des obstacles plus cognitifs liés au « *découragement face à l'ampleur de tâche* », et « *l'appréhension d'une régression au niveau du confort de vie* »³⁰⁵, craintes qui ne furent pas mentionnées par les participants de l'Atelier Climat de Nantes Métropole. En outre, si l'ensemble des participants de l'Atelier Climat sont favorables, dans leurs discours, aux produits locaux et de saison, les participants de l'atelier SRCAE, quant à eux, y voient une régression, via le retour à un « *mode de vie ascétique ou semblable au début du XX^{ème} siècle* »³⁰⁶. L'imaginaire messianique d'un passé idéal ne semble pas ici partagé avec les participants de l'atelier SRCAE.

Par ailleurs, la question posée lors de cet atelier citoyen, portait également sur les différents leviers, à savoir les initiatives qui pouvaient être prises par les pouvoirs publics, afin d'avoir un impact sur la population. Les participants en ont priorisé huit : 1) la communication, la sensibilisation et l'accompagnement, 2) la mise en place d'une offre publique et facilitante, 3) le déploiement à l'échelle de la région des politiques et des

³⁰⁵ Expressions issues de l'Avis citoyen définitif, disponible en ligne sur : http://srcae.rhonealpes.fr/static/%3Cunbound%20method%20CMSPlugin.get_media_path%3E/85e233cdb335c638443483e014ae1c24372ae877/AVIS_CITOYEN_FINAL_de_1_atelier_climat_SRCAE_-_Validation_finale_08-09-11.pdf, consulté le 23/08/2013

³⁰⁶ Expression employée par les participants du Groupe 2, lors de la 3^{ème} session du vendredi 13 Mai 2011. Données issues du deuxième compte-rendu distribué aux participants.

pratiques qui ont fait leurs preuves, 4) l'exemplarité des politiques et des services publics, 5) le développement d'un aménagement de territoire faiblement émetteur de CO₂, 6) de nouvelles politiques publiques avec des aides financières, des taxes, des réglementations (pouvant aller jusqu'à des interdictions), 7) adapter l'existant, et 8) le développement de nouvelles possibilités.

Il est intéressant de constater que pour l'atelier climat SRCAE d'Aix-les-Bains, de même que pour l'Atelier Climat de Nantes Métropole, la communication et la sensibilisation sont vues comme des leviers fondamentaux dans l'adoption de pratiques plus durables. Il semble ainsi impensable d'amorcer des changements de comportement sans une préalable conscientisation sur la nécessité d'agir et les actions à entreprendre. Toutefois, si cette conscientisation, seule, comme nous l'avons vu pour l'Atelier Climat, ne peut suffire, elle demeure néanmoins conceptualisée en principal moteur de changement dans l'esprit des participants. Leur volonté d'avoir accès à certaines informations, qui ne seraient plus réservées aux experts et aux élus, pourrait en être l'une des principales explications. Du point de vue méthodologique, l'absence de travail plus poussé et d'une réflexion plus approfondie sur les contraintes auxquelles les participants se trouvent être confrontés au quotidien, en les amenant à décrire leurs pratiques, pourrait également en être l'un des principaux facteurs explicatifs.

b) L'Atelier du Futur de Grenoble

Depuis 2008, la ville de Grenoble s'est engagée dans la lutte contre les changements climatiques, notamment au travers du Plan Facteur 4, qui a pour objectif de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, au travers de trente axes stratégiques et actions prioritaires environnementales. Néanmoins, selon les responsables du plan d'actions, atteindre ces objectifs ne pourrait se faire sans une mobilisation des habitants.

C'est la raison pour laquelle la ville de Grenoble organisa une démarche de mobilisation des habitants : l'université citoyenne « *Aller ensemble vers le Grenoble post-carbone* » en septembre 2011. Afin de connaître les motivations qui pourraient inciter une grande majorité des habitants à participer à cette université citoyenne, - en vue de l'élaboration d'une ville moins émettrice de gaz à effet de serre et moins dépendante aux énergies fossiles -, une

cinquantaine d'habitants, d'acteurs associatifs et d'élus, furent réunis. L'objectif était d'imaginer, ensemble, un programme d'actions pour l'université citoyenne. En outre, la notion de ville post-carbone impliquait de repenser notre mode de vie et nos conditions de vie, actuellement liées, voire dépendantes, aux énergies fossiles. Si beaucoup de technologies évoluent en vue d'une réduction significative des gaz à effet de serre, l'accent était ici porté sur les changements de comportement individuels et collectifs, comme vecteurs de la transition vers la ville post-carbone.

La démarche de cet atelier diffère, notamment, des deux précédents ateliers, par sa durée. Contrairement à l'Atelier Climat de Nantes Métropole, ayant lieu sur un an, et à l'atelier climat SRCAE réparti en trois sessions sur quatre mois, l'atelier citoyen du futur de Grenoble, eut lieu, quant à lui sur quatre jours (16-17 et 23-24 septembre 2011). Il diffère également par ses membres. Ici les participants ne furent pas uniquement là en leur qualité d'habitants-citoyens ; furent présents également des acteurs d'association, des élus, des représentants de l'administration et d'autres institutions.

Les participants à l'atelier du futur devaient répondre aux deux questions du mandat suivantes : 1) comment rendre les citoyens acteurs, dans leur vie quotidienne, d'initiatives collectives visant à aller ensemble vers le Grenoble post-carbone ?, et 2) comment intéresser les citoyens aux enjeux en termes de modes de vie liés aux enjeux climatiques ? L'objectif de cette réflexion collective était d'élaborer des propositions, synthétisées en un plan, qui serait le programme de la future université citoyenne.

En outre, il est intéressant de constater que les craintes des participants rejoignent celles exprimées lors des deux autres ateliers. En effet, certains doutes énoncés concernaient l'élaboration et la mise en place des solutions qui découleraient de l'atelier, d'autres mettaient en avant l'appréhension d'une opération de communication pour améliorer l'image de la collectivité (cet atelier n'aboutissant qu'à une « *jolie plaquette* », sans réels fondements, et sans volonté politique propre). L'absence de suivi et de moyens mis en œuvre pour aboutir à une action fut également soulignée comme l'un des risques potentiels. D'autres s'interrogeaient particulièrement sur le résultat final de l'atelier, avec le risque d'un décalage entre les idées et le résultat, via des propositions inapplicables. Si la démarche de concertation est très appréciée, des doutes, quant à son emploi, demeurent très forts, et ce, lors de tous les ateliers.

A la suite de l'énonciation des deux questions du mandat, les participants s'interrogèrent sur ce qui les rendaient « *fiers* », mais également ce qu'ils regrettaient le plus à Grenoble, en lien avec les enjeux climatiques, le développement durable et l'évolution des modes de vie. Les participants mirent en exergue les progrès dans les modes de déplacements, l'engagement de Grenoble dans le développement durable (première ville française à faire son Plan Climat, un éco-quartier en fonctionnement dans le centre-ville, efforts réalisés dans la baisse des émissions de gaz à effet de serre par la ville, notamment par une gestion différenciée des espaces verts, la biodiversité, le tri des déchets), le patrimoine culturel de Grenoble, et le cadre de la ville. Ils regrettèrent toutefois le manque d'accompagnement (informations, aides concrètes, et ce, notamment sur le tri sélectif), le manque de communication et de valorisation des changements de pratiques mis en place par les services de la ville, le manque de mobilisation dans les démarches de démocratie participative, le manque de moyens des services, le manque de coordination, de cohérence et de transversalité entre les différents niveaux d'acteurs (faible communication, services encore très cloisonnés, élus distants), ainsi que le manque de planification et d'identification de la part des politiques publiques.

Peu après ce constat, les participants réfléchirent en se projetant dans les trente années à venir, afin d'identifier les principales grandes tendances (technologiques, sociales, politiques et économiques) qui auraient une influence sur leur vie, et sur la ville de Grenoble. Ils en identifièrent trois : de nouvelles structures urbaines (mégapoles régionales, concentration urbaine, rapprochement des lieux de production, limiter l'éloignement lieu de vie et travail, nouvel habitat, meilleure gestion des énergies via d'autres structures et techniques), des solutions à l'économie actuelle (comment sortir de la crise financière ? éviter la ruine sociale ? risque de précarité ? augmentation des inégalités) via des inventions économiques (monnaies nouvelles, sociales et locales), des questions de survie face aux enjeux environnementaux majeurs (risques de déclin, de tension et de conflits, ressources limitées, population mondiale qui augmente). Il est à noter que les questions environnementales se conjuguent ici étroitement aux questions plus sociales. Elles sont appréhendées dans un ensemble plus global, répondant aux principales interrogations et doutes, quant à l'avenir urbain. Par ailleurs, l'avenir environnemental est apprécié selon un imaginaire assez apocalyptique, de guerres, de famine(s) et de maladies. Nous sommes donc loin de l'univers idéalisé et idéal, tel qu'il pouvait être dépeint il y a trente ans.

Les participants furent ensuite sollicités afin d'élaborer des scénarios, selon deux axes principaux. Le scénario « A », suivait la trame d'une réussite de l'université citoyenne :

« Nous sommes le 31 Décembre 2012 et l'université citoyenne de Grenoble « ferme ses portes ». Elle a été un succès complet et les espérances ont été largement dépassées : Que s'est-il passé et comment ce résultat a été atteint ? Quelles ont été les conditions d'une telle réussite et d'un tel engagement ? Quels écueils ont été évités ? ». Le scénario « B », quant à lui, devait insister sur les moyens et efforts mis en place afin d'établir une ville post-carbone : « Nous sommes le 17 Septembre 2040 et Grenoble vient de rejeter son dernier kilo de CO2. Ce résultat a été rendu possible grâce à la mobilisation de tous, notamment des habitants. Que s'est-il passé dans les 20 dernières années pour arriver à ce résultat ? Quelle a été cette mobilisation ? Quelles en ont été les conditions de réussite ? ».

A la fin de ces scénarios, vingt grandes propositions ont émergé, parmi lesquelles, la volonté d'un tri des déchets plus performant et approprié pour tous (proposition n°4), une action centrée sur la réparation et le recyclage, afin d'économiser les ressources et prolonger la durée de vie des objets, selon deux mots d'ordre « *facile* » et « *pratique* » (proposition n°5), la création d'un label Grenoble post-carbone, en vue d'identifier les actions et les acteurs qui agissent pour aller vers le Grenoble post-carbone (proposition n°8), et l'atelier des possibles, consistant en la démonstration des actions concourant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur les thèmes des déplacements, de la consommation et des loisirs (proposition n°18).

Ces propositions étaient suivies de recommandations qui concernaient la durée des actions mises en œuvre (inscrire les actions proposées dans la durée, créer des outils qui perdurent), l'appui sur l'existant, la cohérence des actions et synergies entre la ville et Grenoble-Alpes Métropole (cohérence des actions et articulations entre les différentes démarches entreprises), la fédération et l'association de tous les acteurs (intégration des habitants dans leur ensemble, mais aussi les élus et les acteurs économiques), la mise en place de moyens suffisants pour une action concrète, et la communication sur les objectifs du projet.

Ainsi, il ressort de cet atelier du Futur une volonté, partagée par tous les participants, d'assurer une transition carbone, vers une ville qui serait moins émettrice de gaz à effet de serre. Contrairement à l'Atelier Climat de Nantes Métropole et à l'atelier climat SRCAE d'Aix-les-Bains, l'accent est ici mis sur une participation globale de tous les acteurs, et non sur une responsabilité seule des individus-habitants. Il est intéressant de noter que si une réflexion fut faite sur les moyens d'une consommation moins émettrice de gaz à effet de serre, l'intérêt principal des participants se posa sur la possibilité de réduire ses impacts en aval. La

consommation n'est ainsi pas décriée, si ce n'est dans ses excès, dus notamment à l'obsolescence programmée des produits, mais se veut repensée dans les déchets qu'elle produit. En assurant un recyclage des déchets (propositions n°4 et n°5), il y aurait alors reprise d'une économie circulaire, qui serait perçue comme essentielle dans le maintien des ressources et matières premières. Les déchets, problèmes actuels de la consommation, sont ainsi appréhendés comme future solution à la crise énergétique qui semble nous guetter.

2) Des objectifs et des résultats variés

Au cours de ces trois dispositifs, on fit ainsi varier les objectifs (l'Atelier Climat de Nantes Métropole cherchait à mesurer les freins et les limites, ainsi que les facteurs favorisant les changements d'habitude des citoyens ; l'atelier climat SRCAE d'Aix-les-Bains visait à connaître les leviers à actionner pour amorcer des comportements individuels et collectifs permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre à court (2020) et moyen terme (2050) ; l'Atelier du Futur de Grenoble avait pour objectif de rendre les citoyens acteurs, dans leur vie quotidienne, d'initiatives collectives pour amorcer une transition vers Grenoble post-carbone), la durée (l'Atelier Climat dura un an, l'atelier SRCAE fut composé de trois sessions sur quatre mois, et l'Atelier du futur de Grenoble s'étendit sur quatre jours), et la composition des groupes (l'Atelier Climat et l'atelier climat SRCAE étaient composés uniquement d'habitants-usagers, mais avec des effectifs différents (150 habitants initiaux puis 136 effectifs pour l'Atelier Climat, et 35 habitants pour l'atelier climat SRCAE) ; l'Atelier du Futur, quant à lui, comptait 36 participants : habitants-usagers, acteurs associatifs, élus, et représentants de l'administration), ce qui aboutit à des résultats différenciés³⁰⁷.

En effet, les méthodes de ces trois ateliers diffèrent, expliquant la diversité des leviers préconisés lors des avis citoyens finaux. En comparant ces leviers, on constate qu'ils sont tournés, pour les participants de l'Atelier Climat de Nantes Métropole, vers un partage des expériences, trucs et astuces, sur la nécessité de revoir son mode de vie, sur l'amélioration de l'offre publique et privée, sur une information et une sensibilisation des ménages, ainsi que sur des contraintes, des réglementations et des solutions techniques. Est ainsi amorcée l'idée d'une contrainte imposée, afin d'obliger les individus à agir. Les participants de l'atelier climat SCRAE, quant à eux, centrent leur action davantage sur la communication, la sensibilisation, l'accompagnement, la mise en place d'une offre politique publique et

³⁰⁷ Un tableau synthétique compare les trois dispositifs en Annexe 7.

facilitante, ainsi que sur le déploiement de pratiques qui ont fait leur preuve, et l'exemplarité des politiques et des services publics. Ces leviers se basent sur le postulat que de meilleures sensibilisation et communication permettront de changer le comportement des individus, par leur propre volonté. Enfin, les participants de l'Atelier du Futur de Grenoble, soulignent, notamment, la volonté d'un tri des déchets plus performant et approprié pour tous, une action centrée sur la réparation et le recyclage, selon deux mots d'ordre « *facile* » et « *pratique* », la création d'un label Grenoble post-carbone, en vue d'identifier les actions et les acteurs qui agissent pour aller vers le Grenoble post-carbone, et l'atelier des possibles (consistant en la démonstration des actions concourant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le thème, notamment, de la consommation). Les leviers témoignent d'une volonté de coordination entre les différents acteurs et les différents niveaux d'action, ce qui peut s'expliquer par le fait que les participants n'étaient pas seulement des habitants-usagers, mais également des acteurs associatifs et des élus, et par le ton collaboratif du mandat.

Par ailleurs, nous pouvons constater que seul l'Atelier Climat de Nantes Métropole s'est penché sur la question des contraintes quotidiennes, même si le travail réalisé ne permit pas, au final, de les lever, et d'amorcer des changements de comportement significatifs. En effet, lors de l'Atelier Climat, un premier travail collectif permit de prioriser les contraintes auxquelles se trouvaient confrontés les participants, en fonction du groupe dans lequel ils étaient rattachés. Ainsi, les « F3 » et les « F7 » mirent en évidence un certain nombre de contraintes, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce chapitre, dont notamment les contraintes financières, de situations laissant peu de marges de manœuvre, une offre d'alternatives jugée inadaptée ou peu lisible, et l'impression de faire déjà le maximum. Les participants de l'atelier climat SRCAE, quant à eux, priorisèrent, lors d'une session du vendredi soir, les contraintes financières, temporelles, de situation laissant peu de marges de manœuvre, de lacunes dans l'offre, et d'un découragement et d'une crainte face aux changements à envisager. Ces contraintes, au premier abord, semblent se répondre, à la différence toutefois que les participants de l'Atelier Climat, n'évoquèrent pas de « *découragement* », ni « *d'appréhension* », au sens évoqué par les participants de l'atelier climat SRCAE. Enfin, les participants de l'Atelier du Futur de Grenoble ne travaillèrent pas sur la question des contraintes, ne permettant pas une réflexion sur leur propre changement de comportement.

De plus, l'analyse que nous avons effectuée à la suite des entretiens que nous avons réalisés avec les participants de l'Atelier Climat de Nantes Métropole, permet de mettre en

évidence de nouvelles contraintes, quotidiennes, qui n'apparaissaient pas, au premier abord, dans le travail collectif de définition des contraintes. En effet, nous pûmes mettre en évidence des contraintes financières, mais également des contraintes temporelles, d'apprentissage, de logistique, de normes sociales, et d'identité homme/femme. Ces contraintes quotidiennes nécessitent d'être prises en compte, pour comprendre tous les enjeux qu'implique l'adoption de nouvelles pratiques, mais qui ne furent pas retranscrites en tant que telles dans l'avis citoyen final³⁰⁸. De plus, il est difficile de comparer les changements amorcés ou non, puisque l'atelier climat SRCAE ne permit pas une étude des pratiques adoptées, de même que l'Atelier du Futur.

C'est la raison pour laquelle, il nous semble que l'une des principales contraintes de ces dispositifs de démocratie participative semble leur capacité, ou non, à se baser sur l'expérience propre à chaque participant, et à la modéliser, afin de faire émerger les contraintes et difficultés quotidiennes auxquelles ils se trouvent confrontés. Il semble que ces trois ateliers, à différents degrés d'action, provoquent une généralisation du discours de leurs participants, les conduisant à amorcer des réflexions globales et générales, ne prenant pas, ou pas assez en compte l'intérêt réflexif d'avoir la parole directe des habitants-usagers, pour connaître leurs obstacles quotidiens. Par ailleurs, ces ateliers étant limités dans le temps, les changements de comportement pérennes et réalistes sont difficilement étudiables, contrairement à la sensibilisation déclarée des participants.

a) Une sensibilisation commune sur les questions environnementales

Nous pouvons constater que les participants de l'Atelier Climat de Nantes Métropole étaient particulièrement sensibilisés et concernés par les questions environnementales. Les participants de l'atelier climat SRCAE, quant à eux, étaient plus novices, si ce n'est « *profanes* » sur ces questions. Enfin, les participants de l'atelier du futur étaient plus diversifiés ; les habitants « *lambdas* » méconnaissaient les enjeux environnementaux, alors que les membres d'associations et les élus étaient beaucoup plus conscients des efforts à amorcer. Les résultats de notre analyse montrent, en outre, que le discours des participants de l'Atelier Climat de Nantes Métropole n'a pas évolué ; ces-derniers demeurent toujours très

³⁰⁸ Elles furent toutefois synthétisées dans un rapport final établi par Missions Publiques, qui fut remis à l'équipe en charge du projet à Nantes Métropole.

fortement sensibilisés à la protection de l'environnement, et à la nécessité d'agir à tous les niveaux d'action. Cette sensibilisation aurait trouvé écho, pour certains, comme nous l'avons vu, dans la mise en place d'actions concrètes mais marginales, issues notamment de l'émulation entre les participants. Les participants de l'atelier climat SRCAE, en revanche, témoignent tous d'une plus grande sensibilité et d'un plus vif intérêt pour les questions environnementales à la fin de leur atelier. Enfin, les participants de l'atelier du futur, s'ils se sont montrés particulièrement intéressés par l'élaboration commune de listes d'action pour amorcer une transition vers une ville plus durable, furent cependant moins « imprégnés » par le processus de l'atelier que les autres participants (mandat projectif de l'atelier concernant la création d'une université citoyenne, amenant à une distanciation plus forte, et un temps d'appropriation des objectifs nettement plus réduit sur trois jours).

En effet, lors de la deuxième session de l'atelier climat SRCAE, les participants firent part de leur ressenti quant aux informations qui leur avaient été communiquées les jours précédents. Certains considérèrent « utiles » les informations concrètes sur le changement climatique, permettant de comprendre les principales controverses : « *Aujourd'hui quelqu'un m'a envoyé un article de Wikipédia sur la controverse du changement climatique, avec Claude Allègre et Vincent Courtillot. Ça m'a convaincu du bien-fondé de l'intervention de la climatologue de la dernière fois, ces climatologues critiques n'avaient pas d'arguments sérieux !*³⁰⁹ ». D'autres se sentirent investis par leur rôle dans l'atelier, en témoignant d'une évolution quant à leur perception des enjeux environnementaux : « *Je suis controversé (sic) ... parce qu'on entend beaucoup de choses qu'on entendait avant, et on y porte un regard particulier. J'ai l'impression qu'on est devenu des spécialistes, et on entend des énormités ! Le sujet aujourd'hui n'est pas bien fixé par le grand public, et tant que ce n'est pas clair, il n'y aura pas d'actions !* ». Enfin, une partie des participants fut surprise par l'impact de leurs gestes quotidiens dans les émissions de gaz à effet de serre : « *Nous étions étonnés sur la réalité des chiffres, mais on n'avait pas d'idée avant ! Ça nous a surpris parce qu'on n'a pas d'idée générale. Sur l'habitat ça fait le ¼, les transports c'est le plus important, on roule pour le travail, pour les vacances, on prend l'avion. Alimentation ¼ et l'équipement ménager !* ».

³⁰⁹ Tous les verbatims de l'atelier climat SRCAE proviennent des comptes rendus exhaustifs des séances que nous avons rédigés dans le cadre de notre statut de doctorante-consultante chez Missions Publiques, ainsi que de nos prises de notes personnelles.

Or, la contrainte de l'atelier climat SRCAE réside dans la mise en pratique(s) de cette sensibilisation nouvelle. En effet, si le discours des participants a évolué en faveur des questions environnementales, renvoie-t-il à une pratique réelle ? Il est nous difficile de répondre à cette question, pourtant cruciale, sur l'efficacité d'un changement de pratiques, trouvant écho via l'atelier. Comme nous avons pu l'étudier pour l'Atelier Climat de Nantes Métropole, la sensibilisation ne suffit pas à l'adoption de pratiques plus économes, ni à leur pérennité. En outre, dans le cadre de l'atelier climat SRCAE, il ne fut pas question d'un suivi des pratiques des participants, pour comprendre les changements amorcés, mais bien d'une liste de recommandations, en vue de changer les comportements. De même, pour l'atelier du Futur de Grenoble, s'il est fait mention d'une nécessité d'adopter de nouveaux comportements, via un « accompagnement » plus prononcé des politiques publiques, les injonctions formulées demeurent dans le registre du discours.

Dubitatifs, étonnés, puis sensibilisés, les participants de l'atelier SRCAE ont, en outre, laissé des messages aux Rhônalpins à la fin de leur avis citoyens, particulièrement révélateurs de leur nouvel état d'esprit. En voici certains : « *Bougeons-nous, il est impératif de prendre conscience du changement climatique et de l'obligation de réduire nos émissions de gaz à effet de serre* », « *Suite aux ateliers citoyens, nous avons pris conscience qu'il était important de tout mettre en œuvre pour réduire les gaz à effet de serre* », « *Ayez confiance en l'Homme, mais agissez, agissez ensemble. Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves* », « *Rhônealpines, Rhônalpins, Il nous faut dès maintenant s'atteler à une lourde mais nécessaire tâche si en 2050, nous voulons que nos enfants vivent dans un monde acceptable. Nos ressources énergétiques diminuent et nous nous devons de nous adapter. Réagissons ! Changeons nos habitudes et nos attitudes ! Soyons réactifs et réalistes* », « *En 2100, la température aura augmenté de 5°C si nous ne faisons rien. Nous devons tous changer de comportement et accepter les mesures d'amélioration si nous voulons le « moins pire »* », « *Au terme de l'atelier citoyen air énergie climat, auquel je viens de participer et qui m'a convaincu de l'urgence des mesures à prendre pour préserver notre environnement. Soyons tous acteurs de notre futur et de celui de nos enfants* », « *Après trois week-end passés avec des spécialistes, il faut absolument baisser le taux de gaz à effet de serre très vite, et ce, pour le salut de l'humanité* », « *Informez-vous sur les gaz à effet de serre ! Et bougez-vous maintenant ! La bombe est amorcée, à nous de l'arrêter !* »³¹⁰.

³¹⁰ Messages issus de l'avis citoyen rédigé par les participants. Cet avis est disponible en ressources en ligne : http://srcae.rhonealpes.fr/static/%3Cunbound%20method%20CMSPlugin.get_media_path%3E/85e233cdb335c6

Ces messages sont tous centrés sur la volonté d'une action et d'une prise de conscience globales. Teintés d'inquiétude quant à l'urgence des changements à mettre en place, ces messages pourraient résonner telles les prédictions de Cassandre quant à la chute éminente de Troie. Toutefois, il semblerait que l'atelier climat SRCAE ait servi avant tout à légitimer l'action entreprise par les élus et les responsables de la Région, afin d'assurer une appropriation par l'ensemble des acteurs (et notamment les participants). De même, pour l'atelier du futur, il semblerait que la participation des citoyens-habitants « *lambdas* », dont la participation fut limitée lors des séances de l'atelier, ait été utilisée comme relais et vecteur des actions amorcées par la ville, plus que pour apporter une contribution significative. Dès lors, le rôle des participants de ces ateliers était-il celui d'un relai de la parole des élus et technocrates, en vue d'alarmer la population sur les dangers encourus ? Les habitants parlant aux habitants pour les inciter à changer de comportement, serait-il vu comme le procédé le plus propice à l'adoption de comportements moins émetteurs de gaz à effet de serre ? Pouvons-nous évoquer un « *effet de groupe* » qui aurait pour conséquence une modification des normes individuelles ?

b) L'implication par l'effet de groupe ... et ses contraintes

Concernant la théorie d'une réappropriation nécessaire par les principaux acteurs concernés, en vue d'insuffler un changement de pratiques, l'expérience de Kurt Lewin [1890-1947], de 1943³¹¹ est à ce titre particulièrement significative. En effet, pour réserver les viandes de bœuf de qualité supérieure aux soldats américains durant la seconde guerre mondiale, les autorités ont cherché à convaincre les ménagères d'acheter et de consommer des abats de bœuf. Les campagnes échouent systématiquement, car ces abats suscitent les réticences des ménagères. K. Lewin entreprend alors de faire une expérience en séparant des femmes de la Croix-Rouge (volontaires pour participer) en deux grands groupes. Le premier groupe écoute un exposé sur la nécessité d'une meilleure alimentation des soldats, avec des conseils sur la préparation des abats. Le deuxième groupe écoute un exposé succinct sur les aspects diététiques de l'alimentation des soldats. Une discussion fait suite, où les participantes

38443483e014ae1c24372ae877/AVIS_CITOYEN_FINAL_de_1_atelier_climat_SRCAE_-_Validation_finale_08-09-11.pdf, consulté le 14/03/13

³¹¹ DECOURT G., 2002 – « Expériences des ménagères de Lewin de 1943 », in Sociologie des organisations, Les « théories humanistes », Institut Régional Universitaire Polytechnique de Saint-Etienne (IRUP), ressources en ligne.

ont la possibilité d'exprimer leur réticence à cuisiner des abats, et où des réponses et conseils sont apportés. Il en sort que seulement 3% des femmes du premier groupe cuisinèrent des abats dans la semaine qui suivit, contre 32% pour les ménagères du deuxième groupe. L'implication par la discussion permettrait la modification des habitudes et la réduction de la résistance au changement. Ainsi, l'évolution collective des représentations sur les abats aurait impact sur les normes individuelles.

Mais pouvons-nous parler d'une évolution des normes individuelles qui proviendrait de la décision de groupe ? Selon J. Ferrando Y Puig, dans sa thèse, si un changement dans l'état d'esprit du groupe devient « *apparent* », l'individu serait davantage apte à le suivre. Il y aurait alors un « *potentiel très fort d'évolution des normes de groupes* », mais qui ne serait pas explicite en tant que tel, par crainte de mettre en doute le processus au nom d'une manipulation, éventuelle ou voulue. Kurt Lewin faisait ainsi preuve, selon l'auteure, d'un rapport « *instrumental à la démocratie* », dans sa volonté de rechercher des techniques afin d'assurer des changements dans les attitudes individuelles, mais il voulait également assurer une résolution des conflits sociaux, d'où son association aux responsables de l'action publique. S'il y a bien une nature « *instrumentale* » au processus participatif et délibératif, il y a également une volonté d'ouverture sur les débats et les négociations, pouvant amorcer d'autres solutions et d'autres comportements.

Nous pouvons tisser des liens entre cette expérience de K. Lewin et nos ateliers citoyens, notamment sur la volonté de changer de comportement des participants via l'effet de groupe. Par la parole et l'échange, les participants s'approprieraient plus aisément une volonté insufflée, notamment, par les élites dirigeantes. Toutefois, des limites apparaissent à ce procédé, notamment concernant le nombre de participants concernés. En effet, selon cette théorie du changement par la concertation, il faudrait que chaque habitant puisse participer à un atelier citoyen. Or, pour des questions d'infrastructures, de logiques organisationnelles et de coût, ceci est impossible. Le pari sur la diffusion de pratiques plus économes, est donc basé sur la communication autour de ces ateliers citoyens, effectuée par les responsables de l'atelier, mais aussi par les participants eux-mêmes. Les participants intégrés à ces dispositifs, seraient alors des habitants-relais, voire des habitants-ambassadeurs, des actions entreprises par la ville, l'agglomération ou la Région. Toutefois, le risque d'une désillusion est particulièrement présent. Si les participants des ateliers ne se reconnaissent pas dans les actions entreprises à la suite de leur réflexion, et des recommandations proposées, le

sentiment de n'avoir pas été écoutés, voire d'avoir été manipulés, peut entraver l'adoption de nouvelles pratiques.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu pour les participants de l'Atelier Climat, lors de la deuxième phase des entretiens, l'évocation des ateliers est limitée. Si certains parlent encore de l'Atelier Climat, ce ne sont que dans des cadres restreints, délimités au conjoint ou aux élus. Nous-mêmes, lors de la présentation de notre recherche, nous fûmes confrontées à une méconnaissance de ces ateliers, alors que nous évoluions dans des milieux académiques travaillant sur les questions environnementales. En outre, en recherchant sur les moteurs de recherche des informations sur ces ateliers, celles-ci furent pour le moins réduites, voire lacunaires. Les quelques informations disponibles étaient avant tout relayées par les sites de l'agglomération ou de la Région. En outre, la question des suites concrètes des recommandations faites par les participants, mérite d'être soulevée. Rares sont les actions entreprises mentionnées comme étant directement le fruit de la concertation avec les habitants, pendant ces ateliers. Dès lors, nous pouvons émettre des doutes quant à l'utilisation faite, *a posteriori*, du travail réalisé par les participants pendant ces ateliers. Sans toutefois évoquer une « vitrine » de l'action politique, nous devons nous interroger sur la recherche, explicite ou non, d'une légitimation de l'action publique via et par ses ateliers. Ce qui nous amène, de fait, à nous intéresser au concept d'innovation politique via les ateliers climat, mais aussi à questionner les objectifs recherchés via leur élaboration.

C. Les ateliers climat, dispositifs propices à l'adoption de comportements plus durables ?

1) L'Atelier Climat, un dispositif innovant ?

Si l'Atelier Climat est bien un atelier innovant dans sa forme (150 participants, deux formules d'engagement proposées) et dans sa durée (un an), pouvons-nous, pour autant, le qualifier de processus innovant ? Si nous reprenons les différents articles, ci-dessous, qualifiant l'Atelier Climat d' « innovation », nous pouvons mettre en exergue deux idées récurrentes se répondant : l'originalité et la nouveauté.

L'Atelier Climat de Nantes Métropole : le lancement d'une idée originale ! (...) Le samedi 26 juin, Jean-Marc Ayrault, président de Nantes Métropole et Ronan Dantec, vice-président de Nantes Métropole en charge du Plan Climat Territorial, ont lancé "l'atelier climat" de Nantes Métropole. Cette démarche participative originale se situe dans le cadre du Plan Climat Territorial de Nantes Métropole. "L'atelier climat" est conçu comme un outil qui doit permettre de mieux comprendre les comportements individuels, d'identifier les freins aux changements. A cet effet, 150 ménages de l'agglomération nantaise ont été sélectionnés par Nantes Métropole. Pendant un an, de juin 2010 à juin 2011, leurs comportements seront analysés, ils seront invités à tester de nouveaux services. Article disponible sur : <http://www.elusecologistesnantesmetropole.net/2010/07/02/l-atelier-climat-de-nantes-m%C3%A9tropole-le-lancement-d-une-id%C3%A9e-originale/>, consulté le 10/12/12.

« J'ai reçu hier le prix de l'innovation aux Victoires du magazine Acteurs Publics pour l'Atelier Climat organisé à Nantes. Ce prix, qui récompense chaque année ceux qui se battent au quotidien pour assurer un service public de qualité, vient nous conforter dans nos efforts pour être une ville verte, dotée d'une belle qualité de vie », Jean-Marc Ayrault, le 7 Juillet 2011 « Prix de l'innovation pour l'Atelier Climat », sur son blog <http://jmayrault.fr/prix-atelier-climat/> (consulté le 8 Janvier 2013)

« Grâce à l'atelier climat, nous sommes entrés dans un temps nouveau du dialogue citoyen. Nous avons fait le pari de l'intelligence collective plutôt que des solutions toutes faites. Avec ces allers-retours citoyens-élus, nous sommes plus que jamais dans l'ère de la co-élaboration des politiques, et je me réjouis de constater à quel point cette synergie est fructueuse. Ce n'est qu'ensemble, élus, citoyens, associations et entreprises, que nous relèverons le défi de la qualité de vie durable. », Jean-Marc Ayrault, le 21 Octobre 2011 « Atelier Climat : des réponses concrètes à l'avis des citoyens », sur son blog <http://jmayrault.fr/lavis-citoyen-de-latelier-climat-prend-forme/> (consulté le 8 Janvier 2013)

Si nous nous référons aux définitions données par Norbert Alter (2001)³¹² et Gérard Gaglio (2011)³¹³, la créativité serait certes une « *composante indissociable du processus d'innovation* », mais ne subsumerait pas le processus d'innovation. Regrouper créativité et innovation, placerait le processus d'innovation à un stade dit « *générationnel d'idées*

³¹² ALTER N., 2001 - *L'innovation ordinaire*, Sociologies, PUF, 288 p.

³¹³ GAGLIO G., 2011 – *Sociologie de l'innovation*, « Que sais-je ? », PUF, 128 p.

nouvelles », qui pourrait, en outre, l'individualiser. Il s'agirait dès lors d'aller au-delà du stade « *créationniste de l'innovation* »³¹⁴. Or, plusieurs critères seraient utilisés, dans la littérature académique et les rapports d'institutions, afin de qualifier l'innovation. Le premier serait de considérer que l'on est face à une innovation dès qu'un processus de conception donnerait naissance à un « *artefact* » ou à un « *dispositif* ». Le deuxième critère porterait sur la « *mise sur le marché* » ou sur « *l'intégration* » d'une nouveauté dans la production.

A la suite de N. Alter, G. Gaglio préfère un « *critère plus ouvert* » ; une innovation supposerait « *l'émergence de nouvelles pratiques sociales* ». Il se base ainsi sur la question suivante : « *y a-t-il des usages ?* ». Ces usages, très variables, relèveraient aussi bien d'un nouveau comportement lié à un objet, que de modes de coopération qualifiés « *d'originaux* », et qui seraient « *porteurs d'efficacité* », notamment en situation professionnelle. Enfin, cela peut s'agir également d'une « *résurgence* » d'un comportement qui serait plus ancien, mais qui aurait changé en fonction d'un dispositif technique (G. Gaglio prend ici l'exemple des mots papiers de lycéens transmutés en textos). Si bien que, selon lui, « *la nouveauté devient innovation par l'entremise d'usages* ». Ce serait, en outre, via l'apparition de nouvelles pratiques sociales que se réaliserait une « *appropriation* ». Cette « *appropriation* » serait alors le témoin de « *pérennité* » pour une nouveauté, car elle la transformerait, de fait, en innovation. En lui accordant une place dans son quotidien, « *l'appropriation* » présupposerait alors de « *gagner en familiarité* » ; elle constituerait « *l'étape pivot* » des processus d'innovation.

Concernant les processus d'innovation, les modèles d'analyse se situent dans une « *progression temporelle* », mais qui ne serait toutefois pas « *linéaire* ». Il y aurait ainsi des « *moments clefs* », qui se succéderaient et se répèteraient. En outre, les processus d'innovation seraient sociaux, puisqu'il y aurait des « *mécanismes d'influence* », de « *contrainte* », mais également de « *mimétisme* », de « *négociation* » et de « *réseaux* ». Les acteurs du processus seraient ainsi incorporés à des « *interdépendances* », les contraignant à « *composer* » avec leur environnement. Puis, l'innovation se stabiliserait dans son contenu (les propriétés) et ses usages.

Ainsi, selon l'auteur, « *l'intérêt des pouvoirs publics pour la thématique de l'innovation n'est pas nouveau. Ces dix dernières années, elle est toutefois devenue un enjeu politique*

³¹⁴ CALLON M., 1994- « L'innovation technologique et ses mythes », *Gérer et comprendre*, pp. 5-17, cité par G. Gaglio

prioritaire. Étendard de la « société de la connaissance », l'innovation est perçue comme une solution pour parvenir à une meilleure compétitivité, particulièrement dans un contexte de crise, voire pour résoudre des problèmes sociétaux.» Selon lui, il y aurait deux grandes orientations données aux politiques publiques d'innovation. La première consisterait à « soutenir » les entreprises et la recherche. La seconde, mettrait l'accent sur la « demande ». Ainsi, elle relèverait de toutes les mesures qui inciteraient à l'innovation ou qui faciliteraient la diffusion d'innovation, mais elle définirait également de « nouveaux prérequis » ou assurerait une « meilleure articulation à la demande ».

Dans le cadre de l'Atelier Climat, nous pouvons dire que le terrain local était « propice » à l'émergence d'une nouvelle forme d'atelier citoyen, par les nombreux dispositifs et ateliers de démocratie participative déjà mis en place dans l'agglomération. Les habitants étaient en outre, comme nous l'avons vu lors de nos entretiens, particulièrement favorables à l'idée d'un échange entre les représentants et les représentés. Mais si le processus fut salué et apprécié, notamment par son envergure, ses impacts restèrent réduits, ce qui nous amène à nous interroger sur son « efficacité » et son « appropriation ». En effet, s'il y a bien eu des changements dans les pratiques quotidiennes des participants, via l'expérience de l'Atelier Climat, celles-ci restent limitées.

Dès lors, peut-on évoquer le dispositif de l'Atelier Climat comme une innovation au sens d'invention ? Le terme d' « invention » est ici problématique, puisque ce dispositif se situe, notamment, à la suite de Kurt Lewin et de la psychologie sociale, et des dispositifs de démocratie participative (conférences et ateliers citoyens) déjà mis en place. Toutefois il y eut des aménagements novateurs concernant l'effectif total des participants (150 initiaux contre 30 à 40 pour la plupart des ateliers citoyens), la création de deux groupes de participants F3 et F7 (dans la continuité de l'expérience de Kurt Lewin, mais qui est innovant pour la forme dite classique des processus de concertation citoyenne), et la durée du dispositif (un an contre quelques jours voire quelques mois pour les autres dispositifs et ateliers citoyens). En outre, le fait que cette méthode soit choisie en vue d'être appliquée par des politiques pour tester un modèle de démocratie participative, peut être considéré comme une sorte d'innovation par rapport aux habitudes politiques que nous pourrions qualifier de plus « classiques ».

Par ailleurs, les changements d'usage sont réels, mais limités à une fraction de la population. Ceci s'explique par les fortes contraintes qui pèsent sur les citoyens dans leur vie quotidienne. La méthode de l'Atelier Climat est donc à interpréter par rapport aux contraintes

des participants ; le dispositif n'a pas permis de les réduire ou de donner des clefs d'action suffisantes, permettant de les dépasser, expliquant le peu de changements de comportement amorcés.

Dès lors, le constat final que nous pouvons établir est qu'il y a eu un changement d'usage limité, comme pour l'expérience de Kurt Lewin. Les contraintes sont demeurées trop prégnantes, empêchant de bouleversements majeurs, lesquels auraient permis une baisse importante du rejet des gaz à effet de serre. Certes, l'objectif de l'atelier n'était pas de créer des militants de la décroissance, mais d'amorcer des changements significatifs. Toutefois, sur les deux volets étudiés et analysés plus particulièrement, que sont la consommation et la gestion des déchets, nous pouvons constater que les principaux changements concernent l'achat de produits frais, locaux et de saison, et la mise en place d'un tri sélectif, qui restent néanmoins limités. Si les leviers énoncés lors des séances ont permis à certains participants d'adopter de nouvelles pratiques, les contraintes (principalement financières et temporelles) restent majoritairement trop fortes pour amorcer des changements significatifs.

Dès lors, l'Atelier Climat se situerait à l'amont de « *la courbe épidémiologique* » de l'innovation, d'après Henri Mendras [1927-2003] et Michel Forsé (1983)³¹⁵, se plaçant entre les « *pionniers* » et les « *innovateurs* », ou, selon la courbe réinterprétée par D. Desjeux (2007), entre les « *innovateurs* » et les « *adopteurs précoces* ». Si les résultats de cette innovation peuvent paraître minimes, ils ne sont pas pour autant nuls. Si le processus de l'innovation de démocratie participative, tel qu'il fut mis en place dans le cadre de l'Atelier Climat, nécessite une adoption et une assimilation dans les pratiques et les usages, elle requiert également du temps dans sa diffusion et sa (ré)appropriation. Elle témoigne aussi d'une volonté de collaboration apparente, entre les politiques et les citoyens/habitants, dans un processus innovant de concertation citoyenne. Néanmoins, ces résultats limités, suite aux objectifs affichés d'insuffler un changement de comportements des participants, peut également renvoyer à une forme d' « *inutilité* » du processus, que nous devons questionner.

³¹⁵ MENDRAS H. et FORSE M., 1983 – *Le changement social, tendances et paradigmes*, Paris, Editions Armand Colin, 288 p.

2) Vers un débat sur les objectifs des dispositifs de participation citoyenne

Le « faible impact » des dispositifs amènerait certains auteurs à conclure, pour reprendre les termes usités par J. Ferrando Y Puig, à « l'inanité » de la recherche d'un modèle de démocratie qui serait plus participatif. Les « promoteurs » de la démocratie participative, seraient décrits comme « naïfs », à cause du « faible impact » de la démocratie participative sur les rapports de pouvoir déjà existants. Toutefois, selon l'auteure, cette analyse ne serait pas entièrement « infondée », dans la mesure où les dispositifs participatifs resteraient « dépendants » de la démocratie représentative, sur les plans « effectif » et « affectif ».

Nous rejoignons son analyse en axant notre réflexion sur l'impact néanmoins positif des processus de concertation sur la participation des citoyens. En effet, les processus de concertation citoyenne, en ouvrant aux « nouvelles arènes publiques », assurent une discussion de l'action publique, ainsi qu'une « régulation » des rapports de force entre élus et administration, et permettent l'expression des publics qui sont dorénavant « légitimes » dans leur prise de parole. Les relations entre les représentants et les représentés se trouvent alors modifiées, en « modifiant les possibilités de jeu », par une prise de parole qui se veut « circulante et circulaire », même si elle n'est cependant pas linéaire.

En reprenant la typologie faite par Hélène Bacqué, Henri Rey et Yves Sintomer (2005)³¹⁶, trois principaux objectifs sont affectés aux dispositifs de démocratie participative, que sont l'objectif gestionnaire, l'objectif politique et l'objectif social. L'objectif gestionnaire vise à améliorer les politiques publiques locales par l'intégration du savoir dit d'usage des habitants. Il a également pour objectif de permettre une appropriation de la participation comme « vecteur de la modernisation administrative ». En intégrant les dispositifs sous cet objectif, il y a reconnaissance de ce que l'on pourrait appeler un « pouvoir de nuisance » ou un « fort pouvoir de pression externe »³¹⁷ des usagers-clients, qui prennent appui sur leur compétence d'usage. Cet objectif serait plutôt « apolitique », dans la mesure où il s'agit de tendre à une amélioration du quotidien, et non à un partage de grandes valeurs communes. Il est toutefois critiqué dans ces pratiques individualisées, si bien que, selon Jacques Rancière

³¹⁶ BACQUE M.-H., REY H. et SINTOMER Y., 2005 - *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte « Recherches », 316 pages

³¹⁷ FERRANDO Y PUIG J., 2007 - *Le Citoyen, le Politique et l'Expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Etude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et discussion*, thèse de doctorat de sociologie, présentée le 26 Juin 2007, Université Paris Descartes, 596 p.

(2005)³¹⁸, cité par J. Ferrando Y Puig, ce courant de pensée assimilerait la démocratie à une forme de « *consommation du politique* », et ainsi, révélerait une « *vision élitiste* » de la démocratie, par le « *règne du consommateur narcissique* ».

L'objectif social a pour objectif de répondre à la « demande sociale », notamment en situation de crise (crise urbaine, crise sociale) par la participation. La participation serait alors vue comme un moyen de « remobiliser » des habitants, via la création d'espaces publics de rencontre, où il y aurait transformation des rapports sociaux et réintégration des exclus. Ainsi, selon J. Ferrando Y Puig, « *plus la participation sociale, civique et politique est importante, plus les individus développeraient le sens d'une communauté d'intérêts et d'enjeux* ».

L'objectif politique cherche à renforcer le lien, vu et vécu, comme « *distendu* » entre les représentants et représentés. On appuie ici sur la notion civique de ces dispositifs, représentés telles des « écoles de la démocratie », pour mieux faire comprendre le rôle des élus aux administrés, ainsi que les « rouages » de l'action publique. La participation citoyenne permettrait, hors des médiations dites « classiques » (syndicats, partis et associations), d'assurer une nouvelle communication entre les élus et les habitants.

Toutefois, n'y aurait-il pas un autre objectif non défini en tant que tel, qui viserait à informer sur l'action publique, et à assurer la légitimité des élus ? Selon J. Ferrando Y Puig, il y aurait ainsi un « *sous-objectif pédagogique* », visant à faire connaître la politique publique et le travail des élus aux citoyens, qui pourrait également avoir pour effet de « *restaurer* » la légitimité dite « *affaiblie* » des élus. Dès lors, cet objectif pourrait être conjugué à celui, plus diffus, d'un arrière-plan électoraliste. Comme le constate l'auteure dans sa thèse, cet objectif serait plus « *problématique* », puisqu'il pourrait amener à la volonté de « *formater les citoyens en « bons citoyens », dociles et respectueux de l'autorité publique* », et non pas à changer la politique.

Ces reproches s'inscrivent dans ceux formulés par Michel Koebel (2007)³¹⁹, selon qui ces dispositifs obéiraient en partie à des « *visées électoralistes* » qui les soumettraient à des stratégies de communication de la part des collectivités qui les mettent en place : « *Au final, on peut considérer que les dispositifs que l'on désigne sous l'appellation générique de « démocratie participative » sont tous sous l'autorité exclusive des exécutifs locaux, soit parce*

³¹⁸ RANCIERE J., 2005- *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions, cité par J. Ferrando Y Puig dans sa thèse

³¹⁹ KOEBEL M., 2007 - « La démocratie représentative en question », *Alternatives économiques* 6/2007 (n°259), pp. 68-68.

qu'ils sont encadrés par des textes législatifs qui leur donnent cette autorité, soit parce qu'ils sont conçus et organisés par les élus et sont alors juridiquement sous leur entière responsabilité. Tant que ces dispositifs seront pensés et dirigés par ceux qui concentrent le pouvoir politique dans l'espace local, cette participation, accessoire politique devenu aujourd'hui nécessaire dans la panoplie du parfait démocrate, ne pourra échapper à ce contrôle excessif de la part de ceux qui, tout en déclarant souhaiter la participation des citoyens, craignent plus que jamais le contrôle en retour que pourraient exercer les citoyens sur leur pouvoir. »³²⁰ La question de la manipulation et des objectifs réellement recherchés dans la mise en place de ces dispositifs est ainsi cruciale. Si le dispositif est considéré comme une volonté de légitimité le travail de l'élu, il y aurait alors conflits d'intérêts, poussant au discrédit de ces dispositifs.

En effet, selon Jean-Eudes Beuret et Anne Cadoret (2011)³²¹, l'élu tenterait de renforcer sa propre « légitimité », en mobilisant diverses ressources. A cette fin, il privilégierait la mise en œuvre de projets, qui devraient être « visibles » des citoyens, et ce, « même lorsqu'ils ne se concrétisent pas par des investissements physiques importants ». Par ailleurs, l'élu pourrait également tenter de légitimer ses décisions, dans des domaines où elles pourraient être potentiellement voire fréquemment contestées. La légitimité serait alors l'un des objectifs de mise en place des ateliers citoyens, que ce soit pour légitimer son statut, ou bien afin de légitimer une prise de décision.

Toutefois, si les objectifs recherchés à travers la mise en place de ces dispositifs participatifs sont multiples, la parole citoyenne est souvent reconnue comme participant à une « meilleure connaissance de la réalité des situations quotidiennes ». Elle serait ainsi reconnue, selon J. Ferrando Y Puig, comme contribution à une connaissance plus profonde des « mondes vécus » que comme construction d'une réflexion politique qui serait commune. Nous rejoignons et transposons la théorie développée par l'auteure selon laquelle cette image du monde, peu présente chez les participants avant leur entrée dans l'Atelier Climat, est « performée » par les interventions et les relances notamment. Cette image du monde « rationalisée » présente le monde vécu par les participants comme un ensemble de situations, appelant à être « maîtrisées » par des jugements moraux (l'attente d'exemplarité des élus), mais également comme « champ d'action pratique » (l'adoption par les participants

³²⁰ KOEBEL M., 2007 - « Les travers de la démocratie participative », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines* 3/2007 (N°6), p. 8

³²¹ BEURET J.-E. et CADORET A., 2011 – Retour d'expériences sur la concertation vue par les acteurs environnementaux et les élus locaux, Etude réalisée pour le compte de l'ADEME, ressources en ligne, pp. 65-66

de pratiques plus durables). Si bien que cette vision du monde permettrait aux participants de voir le monde en lieu d'actions possibles, même si les images véhiculées peuvent être également manipulées dans une stratégie de « *gestion sociale de la légitimité* ».

Par ailleurs, cette parole citoyenne, revêtant parfois les traits de « *témoignage* », assure une connaissance précise des comportements individuels, notamment dans le cadre de la consommation durable et de la gestion des déchets, laquelle est considérée comme particulièrement instructive par les commanditaires pour une action publique qui serait à la fois « *compréhensive* » et « *accessible* ». En outre, via l'explicitation d'exemples concrets et quotidiens, faite par les participants, peut se renforcer une légitimité d'action des commanditaires. Si bien que « *le dispositif participatif accorde au témoignage individuel une valeur politique, ou du moins une reconnaissance comme modalité discursive publique légitime* ». Dès lors, nous pouvons dire que les dispositifs de participation citoyenne seraient, pour ceux qui y prennent part, en reprenant la réflexion de J. Ferrando Y Puig, une « *nouvelle manière de faire collectif* », par l'exploration de « *l'idéalisme pragmatique* », via cet échange de savoirs et d'expériences inscrites empiriquement. Les expériences personnelles donnent une valeur collective par la mise en commun et la rédaction commune de l'avis citoyen. L'énonciation de pratiques et logiques d'usages permet alors la formulation de recommandations générales lors de l'écriture de l'avis citoyen. Toutefois, s'il y a bien recherche de l'intérêt collectif dans cette « *nouvelle manière de faire collectif* », nous pouvons émettre des doutes quant à la reconnaissance de tous les participants-citoyens comme « *légitimes* » et « *compétents* » pour s'exprimer sur les enjeux publics.

En effet, pour qu'il y ait reconnaissance, il faut pouvoir se considérer comme « *digne* » de participer à ces dispositifs citoyens. Si ces dispositifs paraissent plus facilement appréhendables par les catégories sociales plus démunies sans *habitus* de prise de parole en public, d'un point de vue empirique, nous remarquons que cela n'est pas aussi « *discernable* ». L'échange d'opinions, les débats d'idées, le mandat parfois complexe et les horaires des séances peuvent être des facteurs dissuasifs pour certaines catégories d'individus, ayant une maîtrise limitée de la langue française et des procédés de prise de parole. Dès lors, nous pouvons nous interroger sur la place à accorder à la démocratie participative dans le cadre de l'adoption de comportements plus durables. Est-ce réellement le moyen le plus « *efficace* » (au sens où ce terme a été développé et traité par les principaux auteurs travaillant sur la démocratie participative) pour permettre un changement de comportement et l'adoption de nouvelles pratiques ?

D. Conclusion de chapitre

Dans le cadre de l'Atelier Climat de Nantes Métropole, nous pouvons dire que le terrain local était « propice » à l'émergence d'une nouvelle forme d'atelier citoyen, par les nombreux dispositifs et ateliers de démocratie participative déjà mis en place dans l'agglomération. Mais si le processus fut salué et apprécié, notamment par son envergure, ses impacts restèrent limités. En effet, les changements d'usage furent réels, mais limités à une fraction de la population. Ceci s'explique par les fortes contraintes qui pèsent sur les citoyens dans leur vie quotidienne. La méthode de l'Atelier Climat n'a pas permis de réduire ou de donner des clefs d'action suffisantes, permettant de dépasser les contraintes auxquelles les participants se trouvaient confrontés, expliquant le peu de changements de comportement amorcés.

En effet, s'il y a bien eu des changements dans les pratiques quotidiennes des participants, via l'expérience de l'Atelier Climat, ceux-ci restent modestes et marginaux. Il n'y a pas eu de bouleversements majeurs, concourant à une baisse importante de rejet des gaz à effet de serre, par l'adoption d'un mode de vie qui serait « *zéro carbone* ». Certes, l'objectif de l'atelier n'était pas de créer des militants de la décroissance, mais d'amorcer des changements significatifs. Toutefois, sur les deux volets étudiés et analysés plus particulièrement, que sont la consommation et la gestion des déchets, nous pouvons constater que les principaux changements concernent l'achat de produits frais, locaux et de saison, et la mise en place d'un tri sélectif, qui restent néanmoins réversibles.

En outre, si les résultats sont difficiles à analyser d'un point de vue quantitatif, il semblerait néanmoins que les ménages F7 aient modifié de façon plus importante leurs comportements sur certains volets d'action. Toutefois, l'engagement plus fort des F7 et leur implication dans le dispositif, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, pourraient expliquer leur tendance à adopter des comportements qui seraient moins émetteurs de gaz à effet de serre, sans que l'Atelier Climat y ait participé d'une façon déterminante.

Ainsi, les pratiques plus durables adoptées par les participants, se traduisent donc essentiellement par une forme d'engagement quotidien, mais à l'implication sur le long terme fluctuante, et qui demeure, de fait, réversible. Si des leviers énoncés lors des séances ont permis à certains participants d'adopter de nouvelles pratiques, les contraintes (principalement financières, temporelles et logistiques) restent majoritairement trop fortes pour amorcer des

changements significatifs. De plus, la question de la durée du processus est également un point central. En effet, il semble que la principale difficulté de l'Atelier Climat ait été sa capacité à mobiliser sur un temps long pour un atelier citoyen (une année), provoquant une « *faiblesse du lien* », pour reprendre l'expression de Judith Ferrando Y Puig, ou ce que nous appelons une « force des contraintes ». Cette force des contraintes se retrouve également dans l'absence d'échanges entre les participants depuis la fin de l'atelier, ainsi que dans le faible retour, par les élus, des propositions issues de l'avis citoyen. Le sentiment dominant demeurerait celui d'un atelier utile et nécessaire, afin de recréer des échanges entre représentants et représentés, mais encore inachevé dans ses actions.

Par ailleurs, l'analyse de l'Atelier Climat de Nantes Métropole, associée à celle des deux autres ateliers que nous avons pu suivre, l'atelier climat SRCAE d'Aix-les-Bains et l'Atelier du Futur de Grenoble, souligne que s'il est plutôt aisé de sensibiliser les participants, changer leurs habitudes et leurs comportements l'est beaucoup moins. Si nous n'avons pas pu comparer avec la même profondeur les différents dispositifs, plusieurs conclusions communes peuvent être néanmoins soulevées. D'une part, l'impact de la durée du dispositif ne semble pas être un facteur significatif dans l'adoption de nouvelles pratiques ; qu'il s'agisse d'un an, de quelques mois ou de quelques jours, les participants ne changeront pas de comportement par la « simple » évocation d'une nécessité à changer. Par ailleurs, si l'« *effet de groupe* » promu lors des diverses séances assure une convivialité propice aux échanges et aux débats, nous ne pouvons pas distinctement mettre en relation des effets de mimétisme social, qui seraient davantage visibles, quant à eux, dans les relations de voisinage (dans le cadre du tri sélectif, notamment, ce que nous développerons dans notre deuxième partie)³²². Enfin, la prise en compte de la parole citoyenne permet aux habitants d'investir un nouvel espace de décision, mais semble cependant les reléguer au statut de « faire valoir » des propositions issues des ateliers. Ainsi, si les trois dispositifs permettent et engagent une réflexion sur la nécessité d'adopter d'autres comportements, ils n'assurent pas un passage à l'acte efficient.

De plus, il nous semble que l'une des principales contraintes de ces dispositifs de démocratie participative soit également leur non capacité à se baser sur l'expérience personnelle des participants, afin de faire émerger leurs contraintes et difficultés quotidiennes. En effet, nous avons pu constater que ces trois ateliers, à différents degrés d'action, provoquent une généralisation du discours de leurs participants, les conduisant à amorcer des

³²² DOBRE M., 2003 – *L'écologie au quotidien. Eléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Sociologies et Environnement, L'Harmattan pp. 295-299

réflexions globales et générales, ne prenant pas, ou pas assez en compte, l'intérêt réflexif d'avoir la parole directe des habitants-usagers.

Enfin, il semble intéressant de souligner que si les participants des différents ateliers réclament tous, dans leur ensemble, une information plus précise et plus riche afin de changer de comportement et connaître l'impact réel de leurs actions, une fois ces informations obtenues, ils ne changent pas pour autant leurs habitudes, comme nous avons pu le constater lors des entretiens. Ainsi, l'absence d'informations les empêchait d'agir, car ils méconnaissaient les raisons qui auraient pu les inciter à changer de comportement, et les pratiques à adopter. Toutefois, une fois sensibilisés et conscientisés, ils savent, comme ils le disent eux-mêmes, ne pas « *bien agir* » ou ne pas agir suffisamment comme ils le devraient ou le souhaiteraient. Dès lors, ils rejettent leur responsabilité en pointant du doigt tous ceux qui n'agissent pas et ne se sacrifient pas assez pour l'environnement, et enfin, déplorent le manque de réactivité des entreprises et des politiques publiques. La sensibilisation ne semble alors raisonner que sous une forme de culpabilisation, incitant les individus à agir d'une façon incomplète, et provoquant des discours de justification contradictoires, poussant certains à la négation de leur propre responsabilité.

Conclusion de la partie I

L'individu (habitant-citoyen-usager) est dorénavant placé au centre d'un nouveau rapport entre les acteurs politiques et scientifiques. Cette nouvelle place serait significative d'une volonté de recentrer les enjeux environnementaux sur l'agir des individus, désormais considérés comme des acteurs déterminants, dans la mise en place d'une société plus durable. Ils participeraient, ainsi, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et, d'une façon plus globale, à la protection de l'environnement, par l'adoption de pratiques plus économes. En convoquant les habitants à participer à des ateliers citoyens locaux, il y a ainsi la reconnaissance d'une forme d'expertise qui leur serait propre. Cette expertise se témoignerait, entre autres, comme nous l'avons vu lors de l'Atelier Climat, dans la volonté d'une co-élaboration de plans d'action environnementaux. De plus, l'Atelier Climat est bien une forme d'innovation démocratique locale, par la taille de son effectif et sa répartition en deux groupes, ainsi que sa durée. Il s'agit d'une innovation à petits pas, propice à l'adoption de nouvelles pratiques, pour peu qu'elle soit réappropriée, diffusée et imitée par l'ensemble des acteurs

Toutefois, l'étude que nous avons faite de l'Atelier Climat, et plus succinctement, de l'atelier climat SRCAE d'Aix-les-Bains ainsi que de l'Atelier du Futur de la ville de Grenoble, nous amène à nous interroger sur l'objectif voulu et recherché via la mise en place de ces nouveaux dispositifs de démocratie participative, à l'échelle locale. Si, comme nous l'avons vu, ceux-ci sont convoqués et invoqués pour assurer une « *efficacité* » (sont évoqués ici la « *sagesse* » des citoyens face à l'incapacité des élus à anticiper les difficultés à venir, une ré-interrogation citoyenne de la capacité des politiques à représenter l'ensemble de la population, une participation aux réformes permettant de les rendre compréhensibles et acceptées par tous les citoyens, une action plus proche et plus concrète des préoccupations des habitants^{323 324}), ainsi qu'une légitimité des politiques publiques, nous pouvons émettre des doutes quant à leur « *efficacité* » dans l'adoption de pratiques moins émettrices de gaz à effet de serre.

³²³ BOURG D. et WHITESIDE K., 2010 – *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, La république des idées, Seuil, 106 p.

³²⁴ BOURG D. (dir.), 2011 - *Pour une 6^{ème} République écologique*, Odile Jacob, 205 p.

Il y a ainsi un écart entre les modèles idéaux de la démocratie participative, qui verraient en elle le moyen le plus « efficace » pour répondre aux défis environnementaux actuels, et la réalité de la mise en pratique de ces modèles. En effet, lors de ces ateliers citoyens, l'individu est placé au centre des défis environnementaux, l'investissant d'un rôle et d'une action qui peuvent être hors de sa portée. Si des changements de comportement doivent être amorcés à l'échelle individuelle, ils doivent également être accompagnés de nouvelles infrastructures plus adaptées, et d'une exemplarité des pouvoirs publics et des industriels.

Néanmoins, si ces éléments expliquent une partie des problèmes de la démocratie participative que nous étudions, nous nous trouvons confrontés au principal problème suivant : comment faire participer des acteurs à un changement qui ne prend pas ou peu en compte, leurs contraintes du quotidien ? En effet, les limites de la démocratie participative, telles que nous les décrivons, ne viennent pas tant de la méthode, du manque de lien, ou des intentions « électoralistes » des politiques (sauf à revenir à un raisonnement idéaliste), mais à toutes les contraintes quotidiennes, qui rentrent directement en opposition avec l'imaginaire apocalyptique du présent, lui-même construit à partir d'un imaginaire messianique idéal du passé.

En effet, nos interviewés se trouvent confrontés à des contraintes temporelles (prise d'information pour apprendre à trier efficacement, temps dans l'acte du tri - en faisant attention à « bien » séparer ses déchets, se rendre sur les marchés et rechercher les produits locaux et de saison, laver les couches lavables), financières (prix élevé des produits français, biologiques et moins énergivores), olfactives (les odeurs provenant du compost, mais également de certains objets d'occasion, tels les vêtements), d'apprentissage (identifier les produits de saison, apprendre à trier efficacement et à réaliser un compost), de logistique (la place nécessaire pour effectuer le tri chez-soi, possession ou non d'un jardin permettant l'utilisation de son compost), de normes sociales (servir de la viande à chaque repas de famille, notamment), d'identité homme/femme (impératif de l'usage de la machine à laver considérée comme émancipatrice pour la femme, et usage contesté des couches lavables).

Dès lors, ils se retrouvent pris en contradiction entre leur imaginaire, leurs valeurs et une réalité sous contraintes, ce qui aboutit à de très fortes dissonances cognitives. Ces dernières les entraînent ainsi à plébisciter, dans leurs discours, les produits biologiques, maraichers et fermiers, mais à consommer également des produits de supermarché, le plus souvent traités et non labellisés ; à n'apprécier que des produits locaux et de saison, mais à se

fournir en produits non français et hors-saison (particulièrement en hiver) ; à proscrire la consommation de viande, mais à en servir à tous les repas de famille ; à condamner ce qu'ils considèrent être l'autre de « *la mal bouffe* » (les lieux de restauration rapide, notamment McDonald's), mais à s'y rendre pour satisfaire leurs enfants ; à condamner les produits chinois et non fabriqués en France ou en Union Européenne, mais à continuer à en acheter ; à préférer les produits d'occasion, mais à s'en détourner quand il s'agit de vêtements et d'appareils électroménagers ; à inciter leur famille et leur voisinage au tri sélectif, mais à le réaliser de façon irrégulière ; à valider le principe du compostage, mais à craindre les odeurs et à rejeter son acquisition.

En effet, il s'agit d'un système qui comprend les imaginaires qui organisent les représentations du passé, du présent et du futur, qui sont eux-mêmes sous contraintes de réalité. Or, la réalité rentre en contradiction avec le rêve, ce qui produit des dissonances cognitives et ainsi de nombreux « bricolages » cognitifs pour réduire ces dissonances. En outre, cette réduction des dissonances explique pourquoi les changements d'usage sont limités. Dans la mesure où l'Atelier Climat ne touche pas aux contraintes concrètes et quotidiennes, les changements d'usage sont, de fait, limités car les contraintes demeurent toujours présentes. Dès lors, chacun fait baisser son idéal de changement, ce qui explique que les changements deviennent très faibles mais réalistes. En effet, ces changements portent sur une consommation légèrement réduite de tomates hors saison, de bouteilles d'eau et de viande rouge ; un meilleur tri des déchets, et un usage hésitant du compostage, aboutissant à une légère réduction des émissions de CO₂. Quant aux recommandations faites par les participants aux élus, celles-ci portent sur les échanges de pratiques, la révision de son propre mode de vie, et l'amélioration de l'offre publique et privée, perçues comme les trois leviers primordiaux à des changements de comportement, associés à une information plus précise.

De plus, la réussite d'une action publique, mesurée en termes de changement d'usage, et celle de tout dispositif de démocratie participative, dépend des marges de manœuvres des acteurs. Or, ces-dernières sont également dépendantes de ce sur quoi ils ont prise, ou non. Ainsi, à l'heure actuelle, étant donnés les nouveaux usages, il semble qu'ils aient surtout une prise sur leur gestion des déchets en aval, dans le tri et le recyclage des produits (re)jetés.

Dès lors, le paradoxe qui ressort de notre thèse, est que la démocratie participative émerge à partir d'acteurs intellectuels ou de militants idéalistes pour résoudre des problèmes de légitimité politique, de confiance et d'efficacité. Mais cet idéalisme, lequel est la condition

du lancement de l'action, se heurte à une réalité sous contraintes qui demande de forts ajustements avec l'idéal, ce qui peut entraîner un découragement des pionniers/militants ou une fuite dans un imaginaire « eco-fasciste », autoritaire ou utopique.

C'est la raison pour laquelle, nous rejoignons, notamment, la thèse défendue par Jean-Paul Bozonnet (2007)³²⁵ sur l'introduction de contraintes et de ressources dans le paradigme de l'action, ce qui permettrait de « *moduler l'accessibilité ou la disponibilité* » d'un « *bien environnemental* » selon les choix politiques. En effet, nous considérons également que la plupart des pratiques environnementales individuelles et domestiques seraient plus ou moins « *dépendantes* » de l'action des pouvoirs publics, et qu'une sensibilisation des ménages ne suffit pas, si elle n'est pas accompagnée de leviers permettant de dépasser les contraintes auxquelles ils se trouvent confrontés. A titre d'exemple, nous ne pouvons pas inciter les individus à manger des produits locaux et de saison, sans leur fournir, en parallèle, des marchés de proximité et des produits labellisés. Les théories des valeurs et de la militance ne suffisent pas à engager des changements de comportement significatifs ; l'individu est pris dans un tout, et il est soumis à de fortes contraintes, le poussant à des dissonances cognitives³²⁶.

*

Par ailleurs, nous nous inscrivons dans la lignée de Michelle Dobré (2012)³²⁷, lorsqu'elle souligne que, malgré les nombreuses critiques envers la société de consommation actuelle, le modèle économique de la croissance, reposant sur une consommation de masse toujours plus développée, semble difficile à changer. Toutefois, comme le met en exergue l'auteure, nous pouvons constater qu'il y a de plus en plus de tentatives de réforme des styles de vie, qui se situent en « *rupture* » avec la consommation dite « *insouciante* ». Ces tentatives prendraient pour origine l'engagement de l'individu, qui ferait volontairement un choix personnel de changer sa façon de consommer.

³²⁵ BOZONNET J.-P., 2007 - *Conscience écologique et pratiques environnementales* – PACTE-IEP Grenoble – Toulouse, 18 p.

³²⁶ FESTINGER L., RIECKEN H.W. et SCHACHTER S., 1956 - *When Prophecy Fails: A Social and Psychological Study of A Modern Group that Predicted the Destruction of the World*, Harper-Torchbooks.

³²⁷ DOBRE M., 2012 - « Frugalité et déconsommation » in DOBRE M. et JUAN S., - *Consommer autrement, la réforme écologique des modes de vie*, pp. 297-303

Suite à une étude empirique, menée sur une vingtaine de consommateurs « engagés », l'auteure s'interroge sur le succès des mouvements de contestation du modèle de consommation actuelle, qui pourrait avoir pour conséquence « *l'émergence d'une autre civilisation du confort matériel* ». Ainsi, il y aurait une « *héroïsation des actes du quotidien* », par l'adoption de comportements dits « *à contre-courant* ». En effet, ces comportements peuvent être caractérisés d'héroïques par la difficulté de gestes à adopter, au sein du foyer, allant à l'encontre de la logique sociale dominante. Dès lors, l'auteure cherche à analyser l'émergence du quotidien en tant que lieu de l'action politique ou de l'infra-politique, qui prendrait acte via le changement des pratiques « *actuelles* » de la consommation. Le quotidien serait-il un « *domaine discret, voire caché* » de « *lutte politique* » ?

L'auteure part du constat que toute remise en question du mode de développement dominant, reviendrait à une « *action de résistance ordinaire* ». Elle s'interroge également sur la création de formes sociales nouvelles, via les formes alternatives de consommation et la réforme écologique des modes de vie. Et conclut que le quotidien serait le seul lieu qui puisse échapper à cette « *forme hégémonique de régulation institutionnelle* », et ce, via et par la « *résistance ordinaire* ». On aurait ainsi admis, via l'expression de « *consommation engagée* », le caractère politique de l'espace dit économique de la consommation. Le caractère « *individuel* », voire « *atomisé* » de ces actions, ne signifierait pas pour autant que « *leur nature ou leur destination soit individuelle* ». Ce sont les pratiques quotidiennes qui doivent être la source de modifications importantes.

Ainsi, comme nous l'avons montré dans cette première partie, et faisant écho à l'analyse de Michelle Dobré, les pratiques consommatoires et de gestion des déchets, ne s'inscrivent pas dans une vision purement individuelle du foyer. D'une part, elles répondent à des jeux d'acteurs, et, d'autre part, font état de valeurs fortes, inscrivant ces pratiques quotidiennes dans une vision *politique* commune (dans son acception grecque, la vie de la Cité).

Toutefois, insuffler un changement des pratiques quotidiennes s'avère complexe, du fait des nombreuses contraintes auxquelles se trouvent confrontés les individus ; contraintes qui peuvent empêcher ces-derniers à agir, malgré leur conscience environnementale particulièrement développée. Afin de comprendre ces contraintes et les freins qui y sont liés, et de mettre à jour d'autres éventuels leviers, nous souhaitons désormais nous intéresser aux différentes théories d'action étudiées en sciences humaines et sociales, en prenant pour point

d'appui la théorie des échelles d'observation de Dominique Desjeux. Cette analyse nous permettra ensuite de nous interroger sur l'efficacité d'un changement de société, et sur la possibilité, ou non, de faire de cette « *résistance ordinaire* », un « *cadre ordinaire* ».

PARTIE II : Changer le comportement des individus ? Analyse des pistes d'action proposées en sciences humaines et sociales, en matière de consommation durable et de gestion des déchets.

« Est-il encore possible de changer de vie ? Non pas de changer la vie de tous les autres, comme on pouvait le souhaiter il y a déjà trente ans, mais seulement la sienne propre ? Certains le pensent, d'autres le tentent, malgré l'emprise chaque jour plus intense des contraintes techniques ou matérielles qui enserrrent notre quotidien. »

Michelle Dobré, 2003³²⁸

Dans cette deuxième partie, nous cherchons, à travers l'étude et l'analyse des principaux travaux en sciences humaines et sociales, à faire émerger d'autres leviers au changement que celui de la participation citoyenne. Nous avons souhaité partir de la littérature académique afin de mettre en exergue les autres solutions évoquées et invoquées par les auteurs, qui se sont penchés sur la question de l'adoption de comportements qui seraient plus durables.

Afin d'avoir un spectre le plus large possible, nous avons choisi d'aller au-delà du domaine de la sociologie, en nous intéressant également à six autres disciplines des sciences humaines et sociales, que sont la psychologie, le marketing, l'ethnologie, l'anthropologie, la géographie et l'économie. Par ailleurs, cette revue de la littérature a permis d'étudier un corpus élaboré afin d'éclairer les savoirs et débats relatifs aux thèmes de la consommation, et notamment des déchets. Ce corpus regroupe, dans cette deuxième partie, 194 sources documentaires référencées (61 ouvrages et 133 articles)³²⁹.

³²⁸ DOBRE M., 2003- *L'écologie au quotidien. Eléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Sociologies et environnement, L'Harmattan, p. 9

³²⁹ Afin d'établir notre base bibliographique, nous avons utilisé les mots clefs suivants : déchets / déchets ménagers / déchets individuels / ordures ménagères / recyclage / compostage individuel / éco-emballages / ressourcerie / vide-grenier / consommation durable / consommation économe / société de consommation / surconsommation / décroissance / gaspillage / gaspillage alimentaire / restes / économie de la fonctionnalité / usage. Ces recherches par mots clefs nous permirent de constituer un corpus important, et de cibler les articles et les ouvrages particulièrement structurants pour notre travail.

Il nous semblait important de voir dans quelle mesure certaines théories se répondaient, ou non, et quels étaient les moyens d'acceptabilité du changement de comportement selon les différentes disciplines.

A cette fin, nous sommes partis de la théorie des échelles d'observation. Ainsi, quand il s'agissait d'enquêtes, nous avons suivi la méthode proposée par D. Desjeux, consistant à découper la réalité en quatre échelles d'observation : une échelle micro-individuelle (celle des arbitrages individuels conscients ou inconscients), une échelle microsociale (liens entre acteurs en interaction dans l'espace domestique, le lieu d'acquisition et les usages des biens et des services), une échelle mésosociale (celle des jeux d'acteurs collectifs, des institutions, des acteurs politiques et des groupes de pression de la consommation) et une échelle macrosociale (celle des classes, des modes de vie et des styles de vie, c'est-à-dire des effets d'appartenance qui conditionnent les comportements des acteurs). En effet, ce découpage a pour but de « mobiliser les connaissances en fonction de l'action, en fonction des étapes de sa réalisation et du sens que cette action prend pour les acteurs concernés »³³⁰. Ainsi, quand on change d'échelle, on change la focale d'observation. Nous sommes donc partis du postulat selon lequel il y aurait des thèmes se trouvant à chaque échelle, et, qu'en fonction des échelles, les enjeux et les relations évolueraient.

Si notre analyse s'est intéressée à la consommation durable dans son ensemble, nous avons voulu nous focaliser particulièrement sur le domaine des déchets. En effet, ils nous sont apparus comme une ressource en devenir, des points de vue économique et académique, en plein bouleversement sémantique, et cependant peu traités dans les différents domaines disciplinaires étudiés. Si le déchet peut être considéré, comme nous l'avons vu en première partie de notre thèse, comme la porte d'entrée vers des comportements plus durables, notamment via l'adoption des pratiques de tri sélectif, il représente également un tabou, plus ou moins diffus, plus ou moins conscient, dans notre société, qui pousse à son rejet, voire à sa négation. Comprendre les symboliques qui l'entourent, les représentations qui lui sont attachées, et les différentes définitions qui lui sont juxtaposées, permet également de faire émerger les freins et les leviers, entravant et poussant à des pratiques plus durables, tels le tri sélectif, le compostage, le glanage, les achats en « *vrac* » et d'occasion notamment. Ce sont

³³⁰DESJEUX D., 2006 – *La consommation*, Que sais-je ?, PUF, p. 47

sous ses différents prismes que le déchet se révèle être une pierre angulaire à la consommation durable. Oublié, caché et malmené, il est dorénavant visible, omniprésent et convoité.

Après avoir étudié les ressorts d'une approche centrée sur l'individu (chapitre 7), nous étudierons les théories d'action focalisées sur l'espace domestique, la symbolique et les interactions sociales (chapitre 8), nous analyserons ensuite les théories d'action des échelles méso et macro sociales (chapitre 9), puis nous discuterons de la capacité ou non d'adopter des comportements plus durables (chapitre 10).

Partie II non diffusée – veuillez contacter l'auteure

Conclusion de la partie II

Conclusion de la partie II

Conclusion de la partie II non diffusée – veuillez contacter l’auteur

CONCLUSION GENERALE

« Ce ne sera que quand, avec de bonnes institutions, l'humanité sera guidée par une judicieuse prévoyance, que les conquêtes faites sur les forces de la nature par l'intelligence et l'énergie des explorateurs scientifiques deviendront la propriété commune de l'espèce et un moyen d'améliorer et d'élever le sort de tous.»

John Stuart Mill [1806-1873], *Principes d'économie politique, avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*, 1848 (rééd. 1861)³³¹

Recentrer les débats écologiques et énergétiques actuels sur l'individu constitue-t-il un moyen sûr, efficace et pérenne, d'amorcer une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre ? Faut-il privilégier la parole citoyenne comme déclencheur de leviers d'action ? A cette fin, les ateliers de démocratie participative mis en place sur les questions environnementales ont-ils pour vocation d'insuffler l'adoption de nouvelles pratiques plus durables, ou bien sont-ils des lieux propices aux débats, servant à restaurer la confiance et l'engagement *politique* du citoyen dans la Cité ?

Notre ambition de départ était de comprendre si les valeurs seules, pouvaient être explicatives des changements de comportements, et si un dispositif de concertation citoyenne pouvait amorcer une prise de conscience suffisante, ayant pour effet un passage à l'acte. En effet, il nous semblait intéressant de questionner ce lien entre valeurs et changement de comportement, dans le cadre de la démocratie participative, plébiscitée actuellement comme la solution la plus « efficace » pour résoudre les dissonances dire/agir. L'appropriation citoyenne semblait être le meilleur garant d'un changement volontaire individuel ; dès lors nous devons le questionner empiriquement. Ce questionnement a d'ailleurs conduit à une réflexion plus large sur les théories d'actions évoquées en sciences humaines et sociales.

Par ailleurs, suite à notre enquête, nous avons vu émerger les problématiques de la consommation durable, et notamment celles liées aux déchets. Ces-derniers nous sont apparus comme une énergie en devenir, déjà présente, peu exploitée et mal considérée, mais axe structurant d'une refonte sociétale environnementale.

³³¹ STUART MILL J., 1848 (rééd. 1861) – « Chapitre VI : De l'Etat stationnaire », *Principes d'économie politique, avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*, Tome Second, Paris, Guillaumin et Cie, p. 300

Dès lors, quels enseignements pouvons-nous tirer de l'analyse de l'Atelier Climat d'une part, et des théories d'actions en sciences humaines et sociales, d'autre part ? Quels éléments de changement de comportement pouvons-nous mettre en exergue afin d'amorcer une société plus durable ? Car le principal enjeu auquel nous nous sommes confrontés est bien celui d'une adaptation de notre société, qui quitte progressivement l'ère d'abondance pour celle de la restriction.

Ce qui nous amène à nous interroger sur le lien entre notre système démocratique actuel et les questions environnementales. En quoi cela nous renseigne-t-il sur le choix du système politique le plus apte à faire face aux défis énergétiques ? En effet, notre réflexion nous amène à questionner le système démocratique actuel, dans sa capacité à imposer, ou non, des réformes qui pourraient être vues comme vitales. Des voix s'élèvent réclamant un autoritarisme vert, lequel imposerait des choix collectifs pour le bien-être commun. L'individu, libre acteur de ses changements de comportement, pourrait alors être mué en un individu contraint, pris dans une ère de décision collective, au nom de sa survie.

*

Suite de la conclusion non diffusée – veuillez contacter l'auteure

BIBLIOGRAPHIE

ADDA J., 1999 – « Les consommateurs français et la « vache folle » », *Recherches en économie et sociologie rurales*, INRA Sciences Sociales, N° 4 Décembre 1999, 12ème année, 4 p.

AGOSTINI F., CHIBRET R.-P., FABIANI J.-L. et MARESCA B., 1995 - *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement. Etat de la question et monographies régionales*, t. II, Paris, CREDOC, cités par C. Aspe et M. Jacqué,

AJZEN I. et FISBEIN M., 1980 – *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*, New York, Pearson Prentice Hall, 278 p., cités par J.-P. Bozonnet

AJZEN I. et FISHBEIN M., 1975 - *Belief, attitude, intention, and behavior: An introduction to theory and research*. Reading, MA: Addison-Wesley, 480 p.

ALAMI S., DESJEUX D. et GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2009 - *Les méthodes qualitatives*, Que sais-je ?, PUF, 128 p.

ALTER N., 2001 - *L'innovation ordinaire*, Sociologies, PUF, 288 p.

ANTOINE S., de VILMORIN J.-B. et YANA A., 1991 – *Ecrits francophones et environnement 1548-1900*, Paris, Editions Entente, Collection « Les cahiers de l'écologie », cités par C. Aspe et M. Jacqué, p. 13

APPADURAI A., 1986 - *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge Studies in Social and Cultural Anthropology, Cambridge University Press, 340 p.

ARIELY D., 2008 – *C'est (vraiment ?) moi qui décide*, Essais, Flammarion, 302 p.

ARONSON E., 1973 - The rationalizing animal. Dans H.J. Leavitt, L.R. Pondyet D.M. Boje (Eds.), *Readings in managerial psychology* (pp. 134-144). Chicago: University of Chicago Press, cité par M. Dupré

ASPE C. et JACQUÉ M., 2012 - *Environnement et société*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Natures Sociales, 297 p.

BACHMANN C. et LEGUENNEC N., 1996 - *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel, cité par Marion Carrel dans sa thèse.

BACQUE M.-H., REY H. et SINTOMER Y., 2005 - *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte « Recherches », 316 pages

BIBLIOGRAPHIE

BARBAZAN E., 1759 - *L'Ordène de chevalerie, avec une dissertation sur l'origine de la langue françoise, un essai sur les étymologies, plusieurs contes et autres pièces anciennes, suivies d'un glossaire pour en faciliter l'intelligence*, Paris, chez B. Warée oncle, Libraire, Quai des Augustins, n°13, p. 45

BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J.-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N. et RUDOLF F. (dir.), 2012 – *Manuel de sociologie de l'environnement*, PUL, 506 p.

BARBIER R., 2002 - « La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets », *Flux*, 2002/2 n° 48-49, pp. 35-46.

BARBIER R. et LAREDO P., 1999 - *L'internalisation des déchets, le modèle de la communauté urbaine de Lille*, Poche. Environnement, Economica, 112 p.

BARDHI F. et ARNOULD E.J., 2005 – Thrift shopping : combining utilitarian thrift and hedonic treat benefits, *Journal of Consumer Behaviour*, 4, 4, 223-233, cités par D. Guiot et D. Roux

BARLES S., 2005 – *L'invention des déchets urbains : France 1790-1970*, Milieux, Editions Champ Vallon, 297 p.

BARRAQUÉ B., 1992, « La ville propre : pour une approche anthropologique et historique », in *Le propre de la ville, pratiques et symboles*, sous la direction de M. Segaud, Paris, Éditions de l'Espace Européen, pp. 161-170, cité par R. Barbier

BAUDELLOT C. et ESTABLET R., 1994 – *Maurice Halbwachs. Consommation et Société*, Paris, Puf, cités par Jeanne Lazarus

BAUDRILLARD J., 1970 (rééd. 1996) – *La société de consommation*, Folio, Gallimard, 318 p.

BAUMAN Z., 2004 – *Wasted Lives : Modernity and Its Outcasts*, Cambridge, Polity Press, cités par D. Guiot et D. Roux

BECK C. et DELORT R., 1993 – *Pour une histoire de l'environnement*, Actes du Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement, Paris, CNRS Editions, cité par C. Aspe et M. Jacqué

BECK U., 1986 (rééd. 2008) – *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Champs Essais, Flammarion, 521p.

BEGUIN D., 1993 - *Gestion des déchets municipaux : la nécessité d'une approche globale*, Paris, ADEME, cité par R. Barbier

BELK R. W., 2010 – « Sharing », *Journal of Consumer Research*, 14 mars, 449-469, cité par D. Guiot et D. Roux

BELK R., 1988 – « Possessions and the extended self », *Journal of Consumer Research*, 15 September, 139-168, cite par D. Carry

BIBLIOGRAPHIE

BELL R. A., CHOLERTON M., FRACZEK K. E., ROHLFS G. S. et SMITH B. A., 1994 – Encouraging donations to charity : a field study of competing and complementary factors in tactic sequencing, *Western Journal of Communication*, 58, 98-115

BELLAGAMBA L., 2012 – « La pratique de récupération d'objets mis au rebut dans l'espace public », *Le consommateur (malin ?) face à la crise*, L'Harmattan, Dossier Sciences Humaines et Sociales, en cours de parution

BENHAMIAS J.-L. et ROCHE A., 1992 – *Des Verts de toutes les couleurs*, Paris, Albin Michel, cité par C. Aspe et M. Jacqué

BERTOLINI G., 2006 - *Le déchet c'est les autres*, Même pas vrai !, Erès, 190 p.

BERTOLINI G., 2005 – *Economies des déchets : des préoccupations croissantes, de nouvelles règles, de nouveaux marchés*, Editions Technip, 178 p.

BERTOLINI G., 1999 - « Les déchets, recueil de citations et dictionnaire », in BEAUNE J.-C., *Le déchet, le rebut, le rien*, collection milieux Champ Vallon, pp. 210-230

BERTOLINI G. 1998 - « La politique française de gestion des déchets depuis 1973 », in BARRAQUE B. et THEYS J. (dir.), *Les politiques d'environnement. Évaluation de la première génération : 1971-1995*, Éditions Recherches, Paris, pp. 171-188.

BESLAY C. et ZELEM M.-C., 1997 – « L'effet Hawthorne dans les protocoles de recherche VIH. Mode d'organisation et fonctionnement des essais cliniques », *Sociologie santé*, n°16 : « Contrebande : aux frontières du médical et du social », pp. 131-143, cité par M.-C. Zélem

BEURET J.-E. et CADORET A., 2011 – « Retour d'expériences sur la concertation vue par les acteurs environnementaux et les élus locaux, » Etude réalisée pour le compte de l'ADEME, ressources en ligne, pp. 65-66

BHARDI F. et ECKHARDT G. M., 2009 – « Market Mediated Collaborative Consumption in the Context of Car Sharing », *Advances for Consumer Research*, 37, eds. Margaret C. Campbell, Jeff Inman, et Rick Pieters, Duluth, MN, Association for Consumer Research, cités par D. Guiot et D. Roux

(La) *Bible de Jérusalem*, Edition Cerf, Collection Pocket, 2057 p.

BIGOT R. et HOIBIAN S., 2011 - « Environnement : des bonnes intentions aux bonnes pratiques », *Consommation et modes de vie*, CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie), n°242, 4 p.

BIGOT R. et HOIBIAN S., 2010 - « Les Français avancent à grands pas sur la longue route écologique », *Cahier de recherche*, CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie), N° C272, 125 p.

BLONDIAUX L., 2008 - *Le nouvel esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*, La République des idées, Seuil, 109 p.

BLONDIAUX L., 2004 - 11 novembre 2004 «*Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique* » (à paraître dans *Démocratie participative et gestion de proximité*, Paris, La découverte, 2004) *Conférences de la Chaire MCD*. En ligne. <http://www.chaire-cd.ca>, p.9

BONNEFOY B. et LESAGE M.-L., 2006- *Pourquoi est-il parfois difficile de recycler ses déchets ? Une étude sur les intentions de tri sélectif chez des étudiants*, Université Paris 10 Nanterre, 12 p.

BOUDON R., 1990 – *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse, cité par M.-C. Zélem

BOUDON R., 1984 - *La place du désordre*, Paris, PUF, 245p.

BOULLIER D., 2010 – *La ville événement, Foules et publics urbains*, La ville en débat, Presses Universitaires de France, 112 p.

BOULLIER D. (dir.), 2005 - *Cette énergie qui nous manque*, *Cosmopolitiques 9*, Editions Apogée, pp. 7-14

BOULLIER D. (dir.), 2003 - *République cherche démocratie et plus si aff.*, *Cosmopolitiques 3*, Monde en cours, Editions de l'Aubre, 222p.

BOURDIEU P., 1979 - *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Le sens commun, Les Editions de Minuit, 672 p.

BOURG D. (dir.), 2011 - *Pour une 6^{ème} République écologique*, Odile Jacob, 205 p.

BOURG D. et WHITESIDE K., 2010 - *Vers une démocratie écologique – Le citoyen, le savant et le politique*, La République des idées, Seuil, 103 p.

BOURG D., 2010 – « Une démocratie écologique pour sauver la planète », *Bilan Planète, Le Monde*, Hors-Série 2010, p. 8

BOURG D. et BOY D., 2005 - *Conférences de citoyens, mode d'emploi : les enjeux de la démocratie participative*, , Collection TechnoCité, Charles Léopolod Mayer, 105 p.

BOY D., 2003 - « L'expert citoyen, le citoyen expert », *Cahiers français*, dossier « les nouvelles dimensions de la citoyenneté », n°316, septembre-octobre 2003, pp.20-24

BOZONNET J.-P., 2012 – « Chapitre 9 : La sensibilité écologique », in BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J.-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N., et RUDOLF F., (dir), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Les Presses de l'Université Laval, pp. 147-162

BOZONNET J.-P., 2007 - « *De la conscience écologique aux pratiques : comment expliquer le hiatus entre attitudes environnementalistes et les comportements* », PACTE-IEP Grenoble-Toulouse, 18 p.

BRAND G., 2001 - *L'Olfaction. De la molécule au comportement*, Marseille, Solal, coll. « Neurosciences cognitives », cité par J. Candau et A. Jeanjean.

BIBLIOGRAPHIE

BRISEPIERRE G., 2011 – *Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif*, thèse de doctorat Université Paris Descartes, 847 p.

BRONNER G., 2013 – *La démocratie des crédules*, PUF, 344 p.

BRUNDTLAND (rapport), 1987 - *Notre avenir à tous*, Chapitre 2 : Vers un développement durable, III – Les impératifs stratégiques, 7 – Intégration des considérations économiques et environnementales dans la prise de décisions, ressources en ligne (wikisource)

BURN S. M. et OSKAMP S., 1986 - Increasing community recycling with persuasive communication and public commitment. *Journal of Applied Social Psychology*, 16 (1), 29-41, cités par M. Dupré

CALLON M., LASCOUMES P. et BARTHE Y., 2001 - *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*, Broché, Seuil, 358 p.

CALLON M., 1994- « L'innovation technologique et ses mythes », *Gérer et comprendre*, pp. 5-17, cité par G. Gaglio

CANDAU J. et A. JEANJEAN, 2006 - « Des odeurs à ne pas regarder... », *Terrain*, n° 47, pp. 51-68.

CANDAU J., 2004 - « The olfactory experience: constants and cultural variables », *Water Science and Technology*, vol. 49, n° 9, pp. 11-17.

CANS R., 1990 - *Le monde poubelle*, Paris, First, cité par R. Barbier

CARREL M., 2004 - *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur en sociologie de l'Université Paris V, 419 p.

CARRY D., 2012 – « Consommer « l'usage », un nouveau mode de consommation en période de crise ? Une approche dans le cadre de la théorie de la fonctionnalité », *Le consommateur (malin ?) face à la crise*, L'Harmattan, Dossier Sciences Humaines et Sociales, en cours de parution

CARTIER J., 1542 - *Voyages au Canada*, Mémoires des Amériques, Comeau et Nadeau, 175 p.

CASTEL R. et HAROCHE C., 2001 – *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi, Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel sociologie », cités par C. Aspe et M. Jacqué

CASTEL R., 1995 – *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, Coll. « Pluriel », cité par C. Aspe et M. Jacqué.

CAZALS M.-P. et ROSSI P., 1998 – *Éléments de psychologie sociale*, Paris, Armand Colin, cité par M.-C. Zélem

BIBLIOGRAPHIE

CHAPOULIE, J.-M., 2001 - « La Tradition sociologique de Chicago », 1892-1961, p. 165, cité par PAILLE P. in « Une enquête de théorisation ancrée : les racines et les innovations de l'approche méthodologique de Glaser et Strauss », *La découverte de la théorie ancrée*, p.38

CHAR R., 1948 (rééd. 2005) - « 134 » Partie Feuilletés d'Hypnos (1943-1944), *Fureur et mystère*, Nrf Poésie/Gallimard, p. 117

CHAUDRON M., SLUYS C., ZAIDMAN C., 2002 - *Quand les femmes parlent cuisine. Pratiques culinaires et organisation domestique*, Enquête citée par Martine SEGALIN, *Sociologie de la famille*, Armand Colin, 2002, p. 230

CHAUVIN C. (dir.), 2007 - « Corrélats sociocognitifs de la prise de décision en situation d'interaction dynamique », *Le travail humain* 1/2007 (Vol. 70), p. 33-65.

CHESNAIS F., 2010- « Ecologie, luttes sociales et projet révolutionnaire pour le XXIème siècle », in GAY V. (coord.), *Pistes pour un anticapitalisme vert*, Paris, Syllepse, p. 21 cité par A. Munster, p. 21

CHESSEL M.-A. et COCHOY F., 2004 - « Autour de la consommation engagée. Enjeux historiques et politiques », *Sciences de la Société*, n° 62, 2004, pp. 3-16.

CHREA C., VALENTIN D., SULMONT-ROSSE C., HOANG NGUYEN D. et ABDI H., 2005 - « Semantic, typicality and odor representation : a cross-cultural study », *Chemical Senses*, n° 30, pp. 37-49, cités par J. Candau et A. Jeanjean

CIALDINI R. B., 1987 - *Influence : Soyez celui qui persuade. Ne soyez pas celui qu'on manipule*. Paris, Albin Michel, 275 p.

CLOCHARD F. et DESJEUX D., 2012 (A) - « Introduction aux stratégies malines », *Le consommateur malin*, en cours de parution

CLOCHARD F. et DESJEUX D., 2012 (B) – « Introduction : Le cadrage du client et les marges de manœuvre du consommateur », *Le consommateur malin*, en cours de parution

COCHET Y., 2005 – « Economie et thermodynamique », in BOULLIER D., *Cette énergie qui nous manque*, *Cosmopolitiques* 9, Editions Apogée, pp. 15-30

COCHOY F., 2002 – *Sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché*, Sciences sociales, Paris, PUF, p. 206, cité par Clochard F. et Desjeux D.

COHEN E., 2008 – « L'ombre portée de Mai 68 en politique : Démocratie et participation », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, Presses de Sciences Po Paris, n°98, 12 p.

COLLIN D., 2003 - « Un républicanisme écologique », in BOULLIER D., *République cherche démocratie et plus si aff.*, *Cosmopolitiques* 3, Editions de l'aube, pp. 40-51

COOK S. W. et BERRENBENBER J. L., 1981 - Approaches to encouraging conservation behavior: a review and conceptual framework. *Journal of Social Issues*, 37 (2), 73-107, cités par M. Dupré

BIBLIOGRAPHIE

CORBIN A., 1992 – « Le vertige des foisonnements. Esquisse panoramique d'une histoire sans nom », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXXIX, 39.

CORBIN A., 1982 - *Le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social aux XVIIIème et XIXème siècles*, Champs Histoire, Flammarion, 425 p.

CORBIN A., 1978 - *Les Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution, XIX et XXème siècles*, Champs Histoire, Flammarion, 494 p.

CORIAT B., 1988 – *L'Atelier et le chronomètre*, Christian Bourgois, cité par M. Dobré

CORTEEL D. et LE LAY S., 2011 – « Introduction. Travailler aux abords des déchets : un clair-obscur contemporain », *Les travailleurs des déchets*, Clinique du travail, Erès, pp. 15-32

COUCH J. V., GARBER T. et KARPUS L., 1979 - Response maintenance and paper recycling. *Journal of Environmental Systems*, 8 (2), 127-137.

CROUTTE P., DELPAL F. et HATCHUEL G., 2006 – « Représentations et pratiques de la consommation engagée. Evolution 2002-2006 », CREDOC, *Cahiers de recherche*, n°231, décembre.

CROZIER M., 1964 (rééd. 1971) – *Le phénomène bureaucratique*, Essais, Points, 382 p.

CUTURELLO P. et GODARD F., 1980 – *Familles mobilisées*, Paris, Plan Construction, ministère de l'Urbanisme et du Logement, cité par Jeanne Lazarus

DAGOGNET F., 1997 - *Des détritius, des déchets, de l'Abject. Une philosophie écologique*, Les empêcheurs de penser en rond, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, pp. 61-89

DAVIS M., « Écologie en temps de guerre. Quand les États-Unis luttèrent contre le gaspillage des ressources », *Mouvements*, 2008/2 n° 54, p. 93-98.

DEBRAY R., 1991 - *Cours de médiologie générale*, Bibliothèque des Idées, Gallimard, 395 p., cité par R. Barbier

DE CERTEAU M., 1980 (rééd. 1990) - *L'invention du quotidien, tome 1 : les Arts de faire*, Folio Essais, Gallimard, 347 p.

DECOURT G., 2002 – « Expériences des ménagères de Lewin de 1943 », in *Sociologie des organisations*, Les « théories humanistes », Institut Régional Universitaire Polytechnique de Saint-Etienne (IRUP).

DELPAL F. et HATCHUEL G., 2007 – « La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable », CREDOC, *Consommation et mode de vie*, n°201, mars, 4 p., ressources en ligne.

DELUMEAU J., 1989 - « Le recul de l'insécurité – Chapitre XVIII, Une vie moins rude et un monde moins dur », *Rassurer et protéger, le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, collection Fayard p. 541

DESCARTES R., 1637 – *Discours de la méthode, pour bien construire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences*, VIème partie, [192], ressources en ligne.

DESJEUX D., 2012 – « Conclusion : La montée du poids des contraintes macro-sociales qui pèsent sur le consommateur malin, ou non : le chassée croisée des classes moyennes mondiales », *Le consommateur malin*, parution en cours

DESJEUX D., 2011 – *Le contexte géopolitique de la gestion des déchets et du recyclage*, Ademe, Programme déchets et société, Paris le 9 Mars 2011, ressources disponibles en ligne, sur le site Argonautes.

DESJEUX D., 2011- « La transparence est-elle une solution pour limiter la méfiance », ressources en ligne sur le site Argonautes.

DESJEUX D., 2009 - « Un regard anthropologique sur la crise actuelle...caméra au poing et changement de focal », ressources en ligne sur le site Argonautes.

DESJEUX D., 2006 – *Les usages et les représentations de l'énergie électrique dans la France de la fin du XXème siècle*, ressources en ligne sur le site Argonautes.

DESJEUX D., 2006 – *La consommation*, Que sais-je ?, PUF, 128 p.

DESJEUX D., 2006 – *Les sciences sociales*, Que sais-je ?, PUF, 128 p.

DESJEUX D., 2003 – « La cathédrale, le caddy et la caméra : les voies cachées de l'institutionnalisation de la consommation », extrait de l'*Almanach* 2003, 5 p.

DESJEUX D., 2003 – « Consommer aujourd'hui dans une société mondialisée », *in* revue *Après-demain*, *Consommations responsables* n°25 (NF), janvier 2013, Fondation Seligmann, pp 3-6

DESJEUX D., 2002 – « Post-face », *Alimentations contemporaines*, L'Harmattan V, ressources en ligne sur le site Argonautes

DESJEUX D., 2002 - *Anthropologie de l'alimentation*, post face au livre *Alimentations contemporaines*, L'Harmattan V, ressources en ligne sur le site Argonautes.

DESJEUX D., 2002 – Postface – « Les espaces sociaux du déchet : une micro-sociologie du quotidien encadrée dans le macro-social », *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, ressources en ligne sur le site Argonautes.

DESJEUX D., 2001 – Postface – « Les espaces sociaux du déchet : une micro-sociologie du quotidien encadrée dans le macro-social », *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, ressources en ligne sur le site Argonautes.

DESJEUX D., 1993 – « La décision, entre stratégie consciente et force aveugle ? », *Sciences Humaines*, Hors-Série n°2, pp. 43-46

DION S., 1987 - « Michel Crozier et l'étude des organisations », *Politique*, n° 12, p. 111

DOBRE M. et JUAN S. (dir.), 2012 - *Consommer autrement, la réforme écologique des modes de vie*, Sociologies et Environnement, L'Harmattan, 318 p.

DOBRE M., 2012 – « Introduction générale », in BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J.-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N. et RUDOLF F. (dir.), – *Manuel de sociologie de l'environnement*, pp. 1-9

DOBRE M., 2003- *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Sociologies et environnement, L'Harmattan, 352 p.

DOBRE M., 1995 – *L'opinion publique et l'environnement*, Dunod, 95 p.

DOBSCHA S. et OZANNE J. L., 2001 - « An ecofeminist analysis of environmentally sensitive women using qualitative methodology : findings on the emancipatory potential of an ecological life », *Journal of Public Policy and Marketing*, 20, 2, 201-214, cités par D. Guiot et D. Roux

DOUGLAS M. et WILDAVSKY A., 1983 – *Risk and Culture : An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, University of California Press, 224 p.

DOUGLAS M. et ISHERWOOD B., 1979 (rééd. 2008) - *Pour une anthropologie de la consommation. Le monde des biens*, IFM Editions du Regard, MODE, 233 p.

DOUGLAS M., 1966 (rééd. 2005) - *De la souillure : Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Editions La Découverte, La Découverte/Poche, 205 p

DRAETTA L., 2003 - « Le décalage entre attitudes et comportements en matière de protection de l'environnement », in GENDRON C. et VAILLANCOURT J.-G. (dir), *Développement durable et participation publique, de la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, pp. 79-89

DUBUISSON-QUELLIER S., 2009 – *La consommation engagée*, Contester, Les Presses de Sciences Po, 143 p.

DUCLOS D., 2012 - « La notion de mode de vie est-elle encore adéquate pour parler des changements à venir ? » in DOBRE M. et JUAN S., - *Consommer autrement, la réforme écologique des modes de vie*, pp. 305-309

DUESENBERY J. S., 1949 - *Income, Saving and the Theory of Consumer Behavior*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, cité par M. Douglas et B. Isherwood

DUFOING F., 2012 - *L'écologie radicale*, Illico, Infolio, 157 p.

DUNLAP R.E., 1992 – “Trends in Public Opinion Toward Environmental Issues : 1965 – 1990”, *American Environmentalism*, The U.S. Environment Movement, 1970-1990, Dunlap R.E. and Mertig A.G ed, Taylor and Franics, Washington, 121 p., cité par J.-P. Bozonnet

BIBLIOGRAPHIE

- DUPRE M., 2009 - *De l'engagement comportemental à la participation. Elaboration de stratégies de communication sur le tri et la prévention des déchets ménagers*, Rennes 2 Université Haute Bretagne, 407 p.
- DUPUY J.-P., 2010 - *La marque du sacré*, Champs Essais, Flammarion, 280 p.
- DUPUY J.-P., 2004 - *Pour un catastrophisme éclairé*, Points Essais, Seuil, 216 p.
- DURAND G., 1960 (rééd. 2008) – « Le régime nocturne de l'image – La descente et la coupe », *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Dunod, pp. 296-297
- DURKHEIM E., 1893 - *De la division du travail social*, Quadriges Grands textes, PUF, 416 p.
- EAGLY A. H. et CHAIKEN S., 1975 - An attribution analysis of the affect of communication characteristics on opinion change: The case of communicator attractiveness. *Journal of Personality and Social Psychology*, 32, 136-144, cités par M. Dupré
- ELIAS N., 1939 - *La Civilisation des mœurs*, Evolution, Pocket, 510 p.
- EMELIANOFF C., 2007 - « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, 2007/3 Vol. 71, pp. 48-65
- EUGENE S., EZVAN B. et LOISEL J.-P., 2001 – « Vache folle : la crise d'octobre a des effets durables sur la consommation de bœuf », Résultats de l'enquête menée par le CREDOC fin décembre 2000 – début janvier 2001, auprès de 1004 personnes, *CREDOC*, 6 p.
- FEILLET B. et VASSEUR A.-M., 1979 – *Le marché d'occasion de l'électroménager et du vêtement*, CEREBE, document multigraphié.
- FERE C., 2010 - « Villes rêvées, villes durables ? », *Géocarrefour*, Vol. 85/2 | 2010
- FERRANDO Y PUIG J., 2007 - *Le Citoyen, le Politique et l'Expert à l'épreuve des dispositifs participatifs. Etude de cas sur une conférence de citoyens sur la dépendance à l'automobile et discussion*, thèse de doctorat de sociologie, présentée le 26 Juin 2007, Université Paris Descartes, 596 p.
- FERRANDO Y PUIG J. et GIAMPORCARO-SAUNIERE S. (dir), 2005 – *Pour une « autre » consommation. Sens et émergence d'une consommation politique*, Dossiers Sciences humaines et sociales, L'Harmattan, 247 p.
- FESTINGER L., RIECKEN H.W. et SCHACHTER S., 1956 - *When Prophecy Fails: A Social and Psychological Study of A Modern Group that Predicted the Destruction of the World*, Harper-Torchbooks, ressources en ligne.
- FEUERBACH L., 1851 - (réédition de 2008) – *L'homme est ce qu'il mange : le mystère du sacrifice*, Stalker Editeur, 77 p.

BIBLIOGRAPHIE

FILIOD J.-P., 1999 – « L'épluchure, le matelas, la statuette : l'univers domestique à l'épreuve de la conservation », in BEAUNE J.-C., *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Presses Universitaires de France, pp. 151-172

FOUCAULT M., 1975 – *Surveiller et punir*, Tel, Gallimard, 360 p.

FRENKIEL E., 2011 - « La main invisible du nudge », *Sciences humaines* 4/2011 (N°225), p. 15

FRIEDBERG E., 1972 (rééd. 1988), « L'analyse sociologique des organisations », *Pour*, n°28, Editions L'Harmattan, Paris, cité par Gaëtan Brisepierre

FRIEDMAN M., 1957 – *A Theory of the Consumption Function*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, cité par M. Douglas et B. Isherwood

GAGLIO G., 2011 – *Sociologie de l'innovation*, « Que sais-je ? », PUF, 128 p.

GAGLIO G., LAURIOL J. et DU TERTRE C. (dir), 2011 - *L'économie de la fonctionnalité : une voie nouvelle vers un développement durable ?*, Octarès Editions, Collection travail, subjectivité, entreprises, territoires, 167p.

GALBRAITH J. K., 1970 - (rééd. 1994) - *L'ère de l'opulence*, Liberté de l'esprit, Calmann-Levy, 333 p.

GAMBA R. et OSKAMP S., 1994 - Factors Influencing Community Residents' Participation in Commingled Curbside Recycling Program. *Environment and Behavior*, 26 (5) 587-612, cité par Bonnefoy B. et Lesage M.-L.

GASSIN H., 2005 – « L'énergie : une affaire de citoyens », in BOULLIER D., *Cette énergie qui nous manque*, Cosmopolitiques 9, Editions Apogée, pp. 48-58

GELLER E.S., CHAFFEE J. et INGRAM R., 1975 - Promoting paper-recycling on a university campus. *Journal of Environmental Systems*, 5, 39-57.

GELPI R.-M. et JULIEN-LABRUYERE F., 1994 – *Histoire du crédit à la consommation*, Paris, La Découverte, p. 15

GENDRON C. et VAILLANCOURT J.-G. (dir), 2003 – « Introduction », *Développement durable et participation publique, de la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, Paramètres, PU Montréal, pp. 9-24

GIAMPORCARO-SAUNIERE S., « L'émergence des « invest'acteurs » : un concept séduisant à l'épreuve de l'enquête de terrain », in FERRANDO Y PUIG J. et GIAMPORCARO-SAUNIERE S. (dir.) – *Pour une « autre » consommation. Sens et émergence d'une consommation politique*, Dossiers Sciences humaines et sociales, L'Harmattan, pp. 135-149

GIARINI O. et STAHEL W.R., 1990 – *Les limites du certain*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 43, cités et traduits par Gaglio G., Lauriol J. et Du Tertre C.

BIBLIOGRAPHIE

GIARINI O. et STAHEL W.R., 1986 – Hidden Innovation, *Science and Public Policy*, 4, 13, 83-102, cités et traduits par Gaglio G., Lauriol J. et Du Tertre C.

GIBLIN B., 2001 - « De l'écologie à l'écologie politique : l'enjeu du pouvoir. De la nécessité de savoir penser l'espace », *Hérodote*, 2001/1 N°100, pp. 13-31

GIESLER M., 2006 – “Consumer gift system : Netnographic Insights from Napsters”, *Journal of Consumer Research*, 33, 2, 283-290, cité par D. Guiot et D. Roux

GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) - *La découverte de la théorie ancrée*, Individu et société, Armand Colin, 416 p.

GLICKMAN L., 2004 - « Consommer pour réformer le capitalisme américain. Le citoyen et le consommateur au début du XXe siècle », *Sciences de la Société*, n° 62, 2004, pp. 17-44.

GOJARD S., LHUISSIER A. et REGNIER G., 2006 – *Sociologie de l'alimentation*, Repères, Editions La Découverte, 121 p.

GONZALEZ C. et KORCHIA M., 2008 – Les antécédents et les conséquences de l'attitude par rapport aux soldes, *Recherche et Applications en Marketing*, 23(4), 37-61

GONZALEZ-LAFAYASSE L., 2010 - « Les chiffonniers bordelais à la fin du xixe siècle » Entre professionnalisation et stigmatisation, *Ethnologie française*, 2010/3 Vol. 40, pp. 521-530.

GORZ A., 2006 – « L'écologie, une éthique de la libération », *Ecorev*, cité par C. Aspe et M. Jacqué

GORZ A., 1974 (rééd. 2010) - « Leur écologie et la nôtre », *Le Monde diplomatique*, Edition imprimée, p. 28

GOUBERT J.-P., 1986 - *La conquête de l'eau. L'avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris : Robert Laffont, 302 p.

GOUHIER J., 1999 –« La marge : entre rejet et intégration », in BEAUNE J.-C., *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Presses Universitaires de France, pp. 80-89

GRANDCLEMENT C. et COCHOY F., 2006 - « Histoires du chariot de supermarché » Ou comment emboîter le pas de la consommation de masse, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/3 no 91, p. 77-93.

GRANOVETTER M., 2006- « L'influence de la structure sociale sur les activités économiques », *Sociologies pratiques*, 2006/2 n° 13, p. 9-36.

GREGSON N. et CREWE L., 1997 – The bargain, the knowledge, and the spectacle : making sense of consumption in the space of the car-boot sale, *Environment and Planning, Society and Space*, 15, 1, 87-112, cités par D. Guiot et D. Roux

GREGSON N. et CREWE L., 2005 – *Second-hand cultures*, New York, Berg, cités par D. Guiot et D. Roux

BIBLIOGRAPHIE

GROSSMAN E. et SAURUGGER S., 2006 – *Les groupes d'intérêt : action collective et stratégies de représentation*, U Communication, Armand Colin, 251 p.

GUATTARI F., 1989 – *Les trois écologies*, Paris, Galilée, cité par C. Aspe et M. Jacqué

GUENARD F. et SIMAY P., 2011 - *Du risque à la catastrophe, à propos d'un nouveau paradigme*, lavedesidees.fr, 23 p.

GUIGO, D., 1991, « Sisyphé dans la ville, la propreté de Besançon au fil des âges », *Annales de la recherche urbaine*, n° 53, pp. 47-58., cité par R. Barbier, p. 37

GUILLAUME M., 1980 – *La Politique du patrimoine*, Galilée, cité par J.-P. Filiod

GUILLET R., 2005 - « Déchets et développement durable », *Responsabilité et Environnement*, Annales des Mines, Juillet 2005, p. 35

GUIONNET C. et NEVEU E., 2009 - *Féminins/Masculin : sociologie du genre*, U Sociologie, Armand Colin, 320 p. (cité par I. Robert)

GUIOT D. et ROUX D., 2012 - « Par-delà le miroir... de la scène marchande : l'acheteur d'occasion au pays des merveilles », *Le consommateur (malin ?) face à la crise*, L'Harmattan, Dossier Sciences Humaines et Sociales, en cours de parution

GUIOT D. et ROUX D., 2008 – « Une mesure des motivations envers l'achat d'occasion, leurs antécédents et leurs conséquences », *Recherche et Applications en Marketing*, vol. 23 n°4/2008, ANR, pp. 63-96

HAJEK I., 2009 - « Déchets et mobilisation collective : construire un autre rapport à la nature? », *Ecologie & politique*, 2009/1 N°38, p. 147-156.

HALBWACHS M., 1913 – *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherche sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, thèse de doctorat, cité par Dominique Desjeux.

HALVERSON R. R. et PALLAK Pallak, M. S., 1978- Commitment, ego involvement and resistance to attack. *Journal of Experimental Social Psychology*, 14, 1-12, cités par M. Dupré

HAMEL P., 2003 – « Conclusion : enjeux institutionnels et défis politiques », in GENDRON C. et VAILLANCOURT J.-G. (dir), *Développement durable et participation publique, de la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, pp. 377-392

HAMMAN P., 2011 - « Les échelles spatiales et temporelles de la « ville durable » », *Espaces et sociétés*, 2011/1 n° 144-145, p. 213-227.

HAUGHTON G., 1997 - « Developing Sustainable Urban Development Models », *Cities*, 14, 4, pp. 189-195.

HEBEL P., 2013 – *La révolte des moutons, les consommateurs au pouvoir*, Autrement, 124 p.

BIBLIOGRAPHIE

HEBEL P., 2008 – « Se nourrir d'abord, se faire du bien ensuite », CREDOC, *Consommation et Modes de vie*, n°209, Février.

HEDERA, 1998 - *Opinions et comportement des usagers face à la collecte sélective des ordures ménagères*, Paris, rapport pour l'ADEME.

HEILBRUNN B., 2008 – « Présentation : le monde des biens ou la naissance de l'anthropologie de la consommation », in DOUGLAS M. et ISHERWOOD B., *Pour une anthropologie de la consommation. Le monde des biens*, IFM Editions du Regard, MODE, pp. 9-27

HIRSCHMANN A. O., 1982 (rééd. 2006) - *Bonheur privé, action publique*, Pluriel Sociologie, Hachette Littératures, p. 179

HOGGART R., 1970 – *La culture du pauvre : Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Le sens commun, Les Editions de Minuit, 424 p.

HOLLEY A., 1999 - *Éloge de l'odorat*, Sciences, Odile Jacob, 276 p., cité par J. Candau et A. Jeanjean

HOPKINS R., MONGEAU S. et DURAND M., 2010 – *Manuel de transition de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Editions Ecosociété, 216 p.

HORNE S., 1998 – Charity shops in the UK, *International Journal of Retail et Distribution Management*, 26,4, 155-161, cités par D. Guiot et D. Roux

HOVLAND C. I., JANIS I. L. et KELLEY H.H., 1953 - *Communications and persuasion: Psychological studies in opinion change*. New Haven, CT: Yale University Press, cités par M. Dupré

HOWENSTINE E., 1993 - Market segmentation for recycling. *Environment and Behaviour*, 25. 86-102, cité par Bonnefoy B. et Lesage M.-L.

HUXLEY A., 1932 (réédition de 2002) – *Le Meilleur des mondes*, Pocket, p. 252

ILLICH I., 1973 - *La convivialité*, Paris, Le Seuil, cité par C. Aspe et M. Jacqué

INGLEHART R., 1997 - *Modernization and Postmodernization, cultural , economic and politic change in 43 societies*. New Jersey, Princeton University Press, 453 p.

INGLEHART R. et FLANAGAN S. C., 1987 – « Value Change in industrial societies? », *American Political Science Review*, 81 (4) : 1289-1319, cités par J.-P. Bozonnet

INSENBERG D. J., 1986 – « Group Polarization : a Critical Review and Meta-Analysis », *Personality and Social Psychology*, 50, p. 1141, cité par Gérald Bronner

INTELLICTA, 1997 - « Olfaction : du linguistique au neurone », vol. 1, n° 24, cité par J. Candau et A. Jeanjean

BIBLIOGRAPHIE

ITTELSON W. H., 1973 – Environment perception and contemporary perceptual theory, *Environment and Cognition*, New York, Seminar Press, p. 18.

JACOBS H. E. et BAILEY J. S., 1982 - Evaluating participation in a residential recycling program, *Journal of Environmental Systems*, 12, 141-152.

MARMION J.-F., 2010 - « Comment fabriquer des cerveaux verts ? », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines* 6/2010 (N°19), p. 13.

JEANJEAN A., 2011 –« Entre transmission, contagion, secret et transgression : ce que l'on « passe »aux abords des déchets », in CORTEEL D. et LE LAY S., *Les travailleurs des déchets*, Clinique du travail, Erès, pp. 279-302

JODELET D., 1989 – *Les représentations sociales*, Paris, PUF, cité par L. Draetta

JOLIVET P., 2001 - *Représentation économique du comportement écologique des consommateurs : le cas des déchets ménagers*, Thèse de doctorat sous la direction de M. O'Connor, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Centre d'Économie et d'Éthique pour l'Environnement et le Développement Durable.

JONAS H., rééd. 2008 - *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, Champs Essais, Flammarion, 470 p.

JOULE R. V., 2003 – « Vers une communication engageante », *Colloque national de Paris: Pour une refondation des enseignements de communication des organisations*, 25-28 août.

JOULE R. V., 1999- « La soumission librement consentie », in BEAUVOIS J. L, DUBOIS N. et DOISE W., *La psychologie sociale. La construction sociale de la personne* Vol. 4, pp. 233-246. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

JUAN S., 2012 - « La relation modes de vie – environnement comme question sociologique », in DOBRE M. et JUAN S. (dir), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Sociologies et environnement, L'Harmattan, pp. 5-9

KANT E., 1784 - *Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ?*, wikisource, p. 281

KEYNES J. M., 1939 (rééd. 1963) – *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Bibliothèque Scientifique Payot, livre III, chapitre 8, p. 118 cité par M. Douglas et B. Isherwood

KIESLER C. A., 1971 - *The psychology of commitment: Experiments liking behavior to belief*. New York: *Academic Press*, cite par M. Dupré

KNEPPER C. D., 2001 - *Greenbelt, Maryland : A Living Legacy of the New Deal*, The Johns Hopkins University Press, 267 p

KOEBEL M., 2007 - « La démocratie représentative en question », *Alternatives économiques* 6/2007 (n°259), pp. 68-68.

BIBLIOGRAPHIE

KOEBEL M., 2007 - « Les travers de la démocratie participative », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines* 3/2007 (N°6), p. 8-8.

KOPYTOFF I., 1986 – “The cultural biography of things : commoditization as process”, in APPADURAI A., *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge Studies in Social and Cultural Anthropology, Cambridge University Press, 340 p.

KREZIAC D., 2012 – «Nouveaux regards sur les déchets. Anthropologie et économie des « comportements vers » », *Séminaire « déchets et société » Recherche et Développement*, ADEME, Cité internationale universitaire de Paris, 18 Décembre

LA BRANCHE S., 2011 – « Les implications concrètes des objectifs de réduction des GES de 40% à 2020 et de 80% à 2050 », lors de l’atelier citoyen Air-Energie-Climat, 14 Mai 2011 à Aix-les-Bains, organisé par la Région Rhône-Alpes, et animé par Missions Publiques.

LA BRANCHE S., 2008 - « Vers un développement durable ? », *Le changement climatique dans tous ses états*, Collection « Grands Débats », Presses Universitaires de Grenoble, pp. 7-18

LACOSTE Y., 2003 - *De la géopolitique aux paysages : Dictionnaire de la géographie*, Dictionnaires, 414 p.

LALLEMENT E., 2010 - « Ruptures, abandons, déplacements. Ethnologie des pratiques alternatives de consommation et d’échange », *Sociologies pratiques*, 2010/1 n° 20, p. 23-36.

LAMINE C., 2005 – « Choix et pratiques alimentaires des « mangeurs bio-intermittents », une contribution à une sociologie de la variabilité des pratiques », *XVIIème congrès de l’AISLF, Tours, Juillet 2004, CR 17, « Sociologie et anthropologie de l’alimentation »*, Lemangeur-ocha.com, mise en ligne Juin 2005.

LAPONCHE B., 2005 - « Efficacité énergétique : moins d’énergie pour de meilleurs services », in BOULLIER D., *Cette énergie qui nous manque*, Cosmopolitiques 9, Editions Apogée, pp. 31-47

LAPORTE D., 1978, *Histoire de la merde*, Paris, Christian Bourgois, cité par R. Barbier

LARRERE C., 2000 – « Peut-on échapper au conflit entre anthropocentrisme et éthique environnementale ? », in A. Fagot-Largeault et P. Acot (dir), *L’éthique environnementale*, Paris, Sens Editions, cité par C. Aspe et M. Jacqué

LASCOUMES P. et LE GALES P., 2006 – *Sociologie de l’action publique*, 128, Armand Colin, Broché 128p.

LASSARRE D., 2010 – « Les problématiques psychosociales du développement durable : analyse prospective », in WEISS K. et GIRANDOLA F., 2010 - *Psychologie et développement durable*, Editions in Press, pp. 62-70

LASTOVICKA J., BETTANCOURT L., HUGHNER R.S. et KUNTZE R., 1999 – “Lifestyle of the Tight and Frugal : Theory and Measurement”, *Journal of Consumer Research*, 26, 1, 85-99, cites par D. Guiot et D. Roux

BIBLIOGRAPHIE

LASSWELL H. D., 1936 (rééd. 2011) – *Politics : Who Gets What, When, How*, Literary Licensing, LLC, 274 p.

LATOUCHE S., 2010 - *Le pari de la décroissance*, Pluriel, Fayard, 304 p.

LATOUCHE S., 2005 - « Écofascisme ou écodémocratie » Esquisse d'un programme « politique » pour la construction d'une société de décroissance, *Revue du MAUSS*, 2005/2 no 26, p. 279-293.

LAURIOL J., 2007 – « Stratégies d'entreprises, développement durable et économie de la fonctionnalité : vers des écosystèmes serviciels », in HEURGON E. et LANDRION J., *L'économie des services pour un développement durable*, Paris, L'Harmattan, pp. 257-271

LAZARUS J., 2006 - « Les pauvres et la consommation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/3 no 91, p. 137-152.

LEGER D., 1979 – « Les utopies du « retour » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°29, pp. 45-63, citée par C. Aspe et M. Jacqué

LEIBNIZ G. W., 1714 - (rééd. 1995) - *Discours de métaphysique, suivi de « Monadologie »*, Tel, Gallimard, 168 p.

LEROY P., 2003 – « Un bilan de la sociologie de l'environnement en Europe », in GENDRON C. et VAILLANCOURT J.-G. (dir), 2003 – *Développement durable et participation publique. De la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, Les Presses de l'Université de Montréal, Paramètres, pp. 25-49

LEVENTHAL H., 1970 - Findings and theory in the study of fear communications. *Advances in Experimental Social Psychology*, 5, 120-186, cité par M. Dupré

LEVENTHAL H., SINGER R. et JONES S., 1965 - Effects of fear and specificity of recommendation upon attitudes and behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, 2, 20-29, cités par M. Dupré

LEWIN K., 1944 – *Constructs in psychology and psychological ecology*, Un. Iowa, St. Child Welf., 20, 17-21

LHUILIER D., 2011 – « Souillure et transgression : le travail sur le négatif psychosocial », in CORTEEL D. et LE LAY S., *Les travailleurs des déchets*, Clinique du travail, Erès, pp. 35-43

LHUILIER D., 2005 - « Le « sale boulot » », *Travailler*, 2005/2 n° 14, pp. 73-98

LINKOLA P., 2011 – *Can Life Prevail ?*, Arktos Media, Second Revised Edition, 202 p.

LIPOVETSKY G. et SERROY J., 2013 – *L'esthétisation du monde : vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Hors-série connaissance, Gallimard, 496 p.

LIPOVETSKY G., 2006 – *Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, Folio Essais, Gallimard, 466 p.

BIBLIOGRAPHIE

LIPOVETSKY G., 1995 - « Le marketing en quête d'âme », *Revue française du marketing*, n° 153-154, pp. 11-15

LORRAIN D., 2001 - « Le secteur des déchets aux États-Unis (I) », *Flux*, 2001/1 n° 43, p. 73-84

LOWY M., 2012 - *Ecosocialisme, L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*, Mille et une nuits, Les petits livres n°77, 237 p.

LOWY M. et RODARY E., 2010 - « La publicité nuit gravement à la santé? » de l'environnement », *Ecologie & politique*, 2010/1 N°39, pp. 11-23.

MACCRACKEN G., 1990 – *Culture and Consumption. New approaches to the Symbolic Character of Consumer Goods and Activities*, Bloomington, Indiana University Press, p. 132, cité par B. Heilbrunn

MACNAGHTEN P. et JACOBS M., 1997 – Public identification with sustainable development, Investigating cultural barriers to participation, *Global Environmental Change*, 7(1), 5-24, cité par REAL-DEUS E.

MAGNAGHI A., 2003 -, *Le projet local, Mardaga*, Bruxelles, p. 38, cité par S. Latouche

MANN F., 1957 – « Studying and creating change, a means to understanding social organization », in *Human Relations in the Industrial Setting*, New York, Harper, pp. 146-167, cité par Michel Crozier

MARESCA B., 2011 – « Dans les grandes villes, la collecte publique des déchets est à la baisse », *Consommation et modes de vie*, CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie), n°236, 4 p.

MARESCA B., POQUET G. et DUJIN A., 2007 – « Comportements individuels et cadre collectif, une dialectique essentielle à saisir. Le cas du tri des déchets ménagers », *La maîtrise des consommations dans les domaines de l'eau et de l'énergie*, Cahier de recherche n°237, Département « Evaluation des politiques publiques », CREDOC, 86 p.

MARESCA B. et POQUET G., 1994 - *Collectes sélectives des déchets et comportements des ménages. Ministère de l'environnement. Collection des rapports n°146.*

MARESCA B. et POQUET G., 1994 – « Vaincre les contraintes matérielles et les réticences psychologiques. Les Français sont-ils prêts à plonger les mains dans leurs poubelles ? », *Consommation et Modes de vie* n°88.

MARTIN O., 2010 - « Induction-déduction », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 13-14

MASLOW A., 1943 – “A Theory of Human Motivation”, *Psychological Review*, Vol. 50 #4, pp. 370–396

MATAGNE P., 2003 - « Aux origines de l'écologie », *Innovations*, 2003/2 no 18, p. 27-42.

BIBLIOGRAPHIE

MAYO G. E., 1945 – *The Social Problems of an Industrial Civilization*, Boston, Harvard Business School, cité par Michel Crozier

MCGUINNESS J., JONES A. P. et COLE S. G., 1977 - Attitudinal correlates of recycling behavior. *Journal of Applied Psychology*, 62, 376-384, cités par M. Dupré

MEMMI D., 2011 - « Introduction » La fabrication du dégoût, *Ethnologie française*, 2011/1 Vol. 41, p. 5-16.

MENANTEAU J., 1997 – *Les banlieues*, Le Monde Poche, Le Monde Editions, 258 p, cité par Linda Gonzalez-Lafaysse

MENDELBERG T., 2002 – « The Deliberative Citizen. Theory and Evidence », *Research in Micropolitics*, 6, pp. 151-192, cite par Gérald Bronner.

MENDRAS H. et FORSE M., 1983 – *Le changement social, tendances et paradigmes*, Paris, Editions Armand Colin, 288 p.

MICHELETTI M., 2004 – « Le consumérisme politique : une nouvelle forme de gouvernance transnationale ? », *Marché et politique, Autour de la consommation engagée*, Presses Universitaires du Mirail, Sciences de la Société, p. 123

MICOUD A., 2007 - « De l'expert militant à l'être vivant sensible », *Esthétique et Espace public*, Cosmopolitiques n°15, Juin 2007, pp. 121-134

MONGEAU S., 2010 – « Préface », in HOPKINS R., MONGEAU S. et DURAND M., 2010 – *Manuel de transition de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Les Editions Ecosociété, p. 5

MOSCOVICI S., 1979 – *Psychologie des minorités actives*, PUF, cité par M. Dobré

MULLER S., 2004 - « Les abattoirs sous haute surveillance. Politiques et normalisation sanitaires à Saint-Maixent-l'École, du xixe au milieu du xxie siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 51, 3.

MUNSTER A., 2012 - *Pour un socialisme vert*, Nouvelles éditions Lignes, 140 p.

MUXART T., VIVIEN F. D., VILLALBA B. et BURNOUF J., 2003 – *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Paris, Elsevier, cité par WEISS K. et GIRANDOLA F., p. 18

NEMOZ S., 2009 - *L' « éco-logis » : une innovation durable. Analyse sociologique de l'écologie résidentielle en France et au détour de la Finlande et de l'Espagne*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Descartes, CERLIS

O'RIORDAN T., 1976 - *Environmental impact assessment*, Saxon House, Westmead, England, cite par M. Dupré

ODOU P., DJELASSI S. et BELVAUX B., 2009 - « Du smart shopping au détournement des offres promotionnelles : le cas des ODR », *Décisions Marketing*, 55, 9-18

BIBLIOGRAPHIE

OLDENBURG R., 1999 – *The Great Good Place : Cafes, Coffee, Shop, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Marlowe, 366 p.

OLDENBURG R. et BRISSETT D., 1982 – “The Third place”, *Qualitative sociology*, Human Sciences Press, p. 270

OLLITRAULT S., 2008 – *Militer pour la planète – Sociologie des écologistes*, Res Publica, PU Rennes, 224 p.

OLSON M., 1966 (rééd. Fr. 1978) – *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 200 p., cité par J.-P. Bozonnet

OM DO VALLE P., REIS E., MENEZES J. et REBELO E., 2004 - Behavioral Déterminants of Household Recycling Participation: The Portuguese Case. *Environment and Behavior*, 36, 505 – 540, cite par Bonnefoy B. et Lesage M.-L.

OSKAMP S., HARRINGTON M.J., EDWARDS T.C., SHERWOOD D.L., OKUDA S.M. et SWANSON D.C., 1991 - Factors influencing household recycling behavior. *Environment and Behavior*.23, 494-519, cité par Bonnefoy B. et Lesage M.-L.

OZCAGLAR-TOULOUSE N., 2009 – « Quel sens les consommateurs responsables donnent-ils à leur consommation ? Une approche par les récits de vie », *Recherche et Applications en Marketing*, vol. 24, n°3/2009, 23 p.

PAILLE P., 2010 - « Une enquête de théorisation ancrée : les racines et les innovations de l'approche méthodologique de Glaser et Strauss », *La découverte de la théorie ancrée*, pp. 23-77

PAPPALARDO M., 2009 - « Introduction », *Ethique et développement durable*, Actes de la conférence du 6 Mars 2009, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, Organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement, soutien de la fondation Ostad Elahi p. 11

PEKER J., 2012 – *Cet obscur objet du dégoût*, Diagnostics, Editions Le Bord de l'Eau, 190 p.

PERETTI-WATEL P., CONSTANCE J., GUILBERT P., GAUTIER A., BECK F. et MOATTI J.-P., 2007 – “Smoking too few cigarettes to be at risk? Smokers' perceptions of risk and risk denial”, A French survey. *Tobacco Control*, 16(5), pp. 351-356., cités par Linda Gonzalez-Lafaysse

PERRY C., 1929 (rééd. 1998) - *The Neighbourhood Unit*, Reprinted Routledge/Thoemmes, London

PETONNET C., 1991 – *Le cercle de l'immondice*, Postface anthropologique, cité par R. Barbier

PETTY R. E. et CACIOPPO J. T., 1981 - *Attitudes and persuasion: Classic and contemporary approaches*. Dubuque, IA: Wm. C. Brown, cités par M. Dupré

BIBLIOGRAPHIE

PIEDALLU J., 2012 - « Le glanage urbain – sociologie d’une consommation non-marchande », *Le consommateur (malin ?) face à la crise*, L’Harmattan, Dossier Sciences Humaines et Sociales, en cours de parution

PIERRE M., 2002 - « Déchets et identités » in *Les déchets ménagers, entre privé et public. Approches sociologiques*, Dossiers, Sciences Humaines et Sociales, L’Harmattan, pp. 12-18

PITROU A., 1977 – « Le soutien familial dans la société urbaine », *Revue française de sociologie*, XVIII, 47-84, cité par J.-P. Filiod, p. 166

PLANCHER B., 2008 – « La concertation au service de la démocratie environnementale. Pour une définition d’un cadre général de la gouvernance environnementale. », *Rapport de Bertrand Plancher, Député de la Meuse à Nicolas Sarkozy, Président de la République Française*, p. 2.

PRADES J. A., 1995 - *L'éthique de l'environnement et du développement*, Que Sais-Je ?, PUF, pp. 36-41

PRATT J., 2002 - *Punishment and Civilization. Penal Tolerance and Intolerance in Modern Society*, London, Sage Publication

PREVOT H., 2007- « Introduction », *Trop de pétrole ! Energie fossile et réchauffement climatique*, Seuil, p. 8

RANCIERE J., 2005- *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions, cité par J. Ferrando Y Puig dans sa thèse

RAOULX B. (dir.) 2009 - « Dans les poubelles de Vancouver : Le recyclage comme support de socialisation », *Le sociographe*, 2009/2 n° 29, pp. 69-81

RAUDE J., 2008 – *Sociologie d’une crise alimentaire : les consommateurs à l’épreuve de la maladie de la vache folle*, Sciences du risque et du danger, Tec et Doc Lavoisier, 258 p.

RAYNAUD P., 1993, « L’hygiénisme contemporain et l’écologie : une permissivité répressive », in *La nature en politique*, sous la direction de D. Bourg, Paris, L’Harmattan, pp. 138-149, R. Barbier

RAZOUK N. Y. et GOURLEY D., 1982 – *Swap meets : a profile of shoppers*, *Arizona Business*, 29, 8-12, cités par D. Guiot et D. Roux

REAL-DEUS E., 2010 – *Les dangers du développement durable*, in WEISS K. et GIRANDOLA F., 2010 - *Psychologie et développement durable*, Editions in Press, pp. 37-49

REID M., 1934 – *Economics of Household Production*, New York, cité par M. Douglas et B. Isherwood

REYNAUD J.-D., 1997 – *Les règles du jeu : l’action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Collection U, 348 p.

BIBLIOGRAPHIE

ROBERT I., 2006 - « La diffusion du concept de développement durable au sein des familles: une étude exploratoire », *Recherches familiales*, 2006/1 N°3, p. 149-164.

ROBERT J.-L. et TISKOUNAS M. (dir), avec le concours de TABEAUD M., 2004 - *Les Halles. Images d'un quartier*, Paris, Publications de la Sorbonne, cités par D. Memmi

PUTNAM R., FELDSTEIN L. et COHEN D., 2004 - *Better together. Restoring the American Community*. New York : Simon & Schuster, 2003, p. 50, cités par Mathilde Servet

ROBIC M.-C., 1992 – *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, cité par C. Aspe et M. Jacqué

ROKEACH M., 1973 – *The Nature of Human Values*, New-York, The Free Press, cité par J.-P. Bozonnet

ROSE A., 1962 – « A systematic summary of symbolic interaction theory », in ROSA E. (dir.), *Human Behavior and Social Processes. An Interactionist Approach*, Boston, Houghton Mifflin, pp. 3-19, cité par Pierre Paillé.

ROSNAY J., 1991 – *L'écologie et la vulgarisation scientifique. De l'égocitoyen à l'écocitoyen*, Saint-Laurent, Musée de la Civilisation/FIDES, cité par C. Aspe et M. Jacqué

ROUX D., 2005 – Les brocantes : ré-enchantement ou piraterie des systèmes marchands, *Revue France de Marketing*, 1/5, 201, 63-84

ROUX D., 2004 – « Les orientations envers l'achat d'occasion, le rôle du risque perçu et de l'expertise : quelles implications pour la distribution ? », *Décisions Marketing*, 35, 9-21

ROY A., 2002 - « L'influence des cultures du risque sur l'expertise scientifique. Le cas des OGM », *Économie rurale*, n° 271, septembre-octobre 2002, cité par « OGM : les enjeux cachés d'une controverse », Sciences Humaines (ressources en ligne).

RUMPALA Y., 1999, « Le réajustement du rôle des populations dans la gestion des déchets ménagers », *Revue française des sciences politiques* n° 49 (4-5), pp. 601-629.

SAINTENY G., 2012 - « Chapitre 8 : L'émergence complexe et chaotique de l'écologisme en France », in BARBIER R., BOUDES P., BOZONNET J.-P., CANDAU J., DOBRE M., LEWIS N., et RUDOLF F., (dir), *Manuel de sociologie de l'environnement*, Les Presses de l'Université Laval, pp. 133-146

SAINTENY G., 1991 – *Les verts, Que sais-je ?*, PUF, 127 p.

SALMON A., 2007 – *La tentation éthique du capitalisme*, Paris La Découverte, cité par C. Aspe et M. Jacqué

SANSALONI R., 2006 - *Le non-consommateur. Comment le consommateur reprend le pouvoir*, Dunod Masson Ho, 217 p.

BIBLIOGRAPHIE

SCHAAL B., 2004 - « Le “patrimoine olfactif” : transmissions odorantes entre générations », in Boillot F., Grasse M.-C. & A. Holley, *Olfaction et patrimoine : quelle transmission ?*, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 55-77, cité par J. Candau et A. Jeanjean

SCHMUCK P. et SCHULTZ W., 2010 – « Psychologie et développement durable : un programme de recherche », in WEISS K. et GIRANDOLA F., 2010 - *Psychologie et développement durable*, Editions in Press, pp. 23-35

SCHWARTZ O., 1990 – *Le Monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, cité par Jeanne Lazarus

SCHWARTZ S., 1994- “Are There Universal Aspects in the Structure and Contents of Human Values?”, *Journal of Social Issues*, 50 (4) : 19-45, cité par J.-P. Bozonnet

SCIARDET H., 2003 – *Les marchands de l’aube. Ethnographie et théorie du commerce aux puces de Saint-Ouen*, Paris, Economica, Etudes sociologiques, 217 p., cité par D. Guiot et D. Roux

SCOTT D., 1999 - Equal Opportunity, Unequal Results : Déterminants of Household Recycling Intensity. *Environment and Behavior*, 31, 267 – 290, cité par Bonnefoy B. et Lesage M.-L.

SEGAUD M., 1992, « Introduction », in *Le propre de la ville*, sous la direction de M. Segaud, Paris, Éditions de l’Espace Européen, cité par R. Barbier

SERVERIN E., 2000, « Agir selon des règles dans la sociologie de Max Weber », in SERVERIN E. et BERTHOUD A. (dir.) , *La production des normes entre État et société civile*, Paris, L’Harmattan, pp. 209-235.

SINTOMER Y., 2007 – « Dynamiques et défis de la démocratie participative », *Transversales Sciences et culture*, ressources en ligne, 3 p.

SINTOMER Y., 2007 – *Le pouvoir au peuple. Jury citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Cahiers libres, Editions La Découverte, 176 p.

SOULET M.-H., 2010 - « Pourquoi traduire *The Discovery of Grounded Theory* », in GLASER B. G. et STRAUSS A.A., 1967 (rééd. Fr. 2010) - *La découverte de la théorie ancrée*, Individu et société, Armand Colin, La découverte de la théorie ancrée, p. 12

STEG L. et VLEK C., 2009 – Encouraging pro-environmental behaviour : An integrative review and research agenda, *Journal of Environmental Psychology*, 29, 309-317.

STEINER P., 2011 - *La sociologie économique*, La Découverte, coll. « Repères Sociologie », 2011, 125 p.

STERN P. C., 2000 – « Towards a Coherent Theory of Environmentally Significant Behavior », *Journal of Social Issues*, 56 (3) : 40-424

STONE J., HORNE S. et HIBBERT S., 1996 – Car boot sales : a study of shopping motives in an alternative retail format, *International Journal of Retail et Distribution Management*, 24, 11, 4-15, cités par D. Guiot et D. Roux

BIBLIOGRAPHIE

- STUART MILL J., 1848 (rééd. 1861) – « Chapitre VI : De l'Etat stationnaire », *Principes d'économie politique, avec quelques-unes de leurs applications à l'économie sociale*, Tome Second, Paris, Guillaumin et Cie, p. 300
- SUNSTEIN C. R., 2006 – *Infotopia : how many Minds Produce Knowledge*, Londres/Oxford, *Oxford Universtiy Press*, cité par Gérald Bronner
- TAHLER R.H. et SUNSTEIN C.R., 2008 – *Nudge, Improving decisions about health, wealth, and happiness*, New Internation Edition, Penguin Books, 306 p.
- TANURO D. 2010, *L'Impossible capitalisme vert*, La Découverte, p. 244, cité par A. Munster
- TAP P., 1988 – *La société pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Organisation et sciences humaines, Bordas Editions, 263 p., cité par Dominique Desjeux
- TENEAU G., 2005 - *La résistance au changement organisationnel : perspectives sociocognitives*, Dynamiques d'Entreprises, L'Harmattan, 250 p.
- THÉVENOT L., 1986, « Les investissements de forme », *in Conventions économiques*, Paris, Cahiers du Centre d'Études de l'Emploi-Presses Universitaires de France, pp. 21- 71, cité par R. Barbier
- TONGLET M., PHILIPS P. et READ A., 2004 - Using the Theoiy of Planned Behaviour to investigate the déterminants of recycling behaviour: a case study from Brixworth. *Resources Conservation and recycling*. 41, 191-214, cités par Bonnefoy B. et Lesage M.-L.
- URDAPILLETA I. et DUBOIS D. (dir), 2003 - « Évaluation sensorielle et psychologie cognitive », *Psychologie française*, vol. 48, n° 4, cités par J. Candau et A. Jeanjean
- UZZEL D. L., 2000 – The psycho-spatial dimension to global environmental problems, *Journal of Environmental Psychology*, 20(4), 307-3018 , cité par K. Weiss et F. Girandola
- VAIREAUX V. et BROSSARD J.-P., 2001 – *La Ford T voiture du siècle*, p. 8
- VARGO S. et LUSCH R. F., 2004 - « Evolving to a new dominant logic for marketing”, *Journal of Marketing*, 68, 1, 1-17, cités par D. Carry
- VIGARELLO G., 1987 - *Le Propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Point Histoire, Le Seuil, 282 p.
- VIRLOIRE L., 2002 – *Note de synthèse : « Formations et sensibilisations à l'environnement en entreprise. Solutions d'avenir pour la promotion des comportements privés respectueux de l'environnement ? »*, ADEME-AFAQ-ISIGE, cité par M.-C. Zélem
- VRIGNON A., 2012 - « Les écologistes et la protection de la nature et de l'environnement dans les années 1970 », *Ecologie & politique*, 2012/1 N° 44, p. 115-125.

BIBLIOGRAPHIE

WACH M. et HAMMER B., 2003 – *La structure des valeurs est-elle universelle ? Genèse et validation du modèle compréhensif de Schwartz*, Paris, L'Harmattan, 193 p., cités par J.-P. Bozonnet

WEBER M., 1921 (rééd. 2003) – *Economie et société, tome 1 : Les Catégories de la sociologie*, Evolution, Nouvelle, 410 p.

WEBER M., 1921 (rééd. 2003) – *Economie et société, tome 2 : L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport de l'économie*, Evolution, Pocket

WEBER M., 1905 (rééd. 2000) – *L'éthique protestante ou l'esprit du capitalisme*, Champs classiques, Editions Flammarion, 394 p.

WEISS K. et GIRANDOLA F., 2010 - *Psychologie et développement durable*, Editions in Press, 300 p.

WESTBROOK R. A. et BLACK W. C., 1985 – A motivation-based shopper typology, *Journal of Retailing*, 61, 1, 78-103, cités par D. Guiot et D. Roux

WILLIAMS C.C. et WINDEBANK J., 2000 - Beyond formal retailing and consumer services : an examination of how households acquire goods and services, *Journal of Retailing and Consumer Services*, 7,3, 129-136, cités par D. Guiot et D. Roux

YAVAS U. et RIECJEN W. G., 1981 – Heavy, medium, light shoppers and nonshoppers of a used merchandise outlet, *Journal of Business Research*, 9,3, 243-253, cités par D. Guiot et D. Roux

ZACCAÏ E., 2012 – « Contradictions de la consommation durable. Les obstacles à une diminution significative d'impacts écologiques sous l'impulsion des consommateurs », in DOBRE M. et JUAN S. (dir), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Sociologies et environnement, L'Harmattan, pp. 13-27

ZELEM M.-C., 2010 - *Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement : une approche socio-anthropologique*, Logiques sociales, L'Harmattan, 323 p.

ZERZAN J., 1999 - *Futur primitif*, A couteaux tirés, l'Insomniaque, 96 p.

Références bibliographiques électroniques

ADEME, 2013 – « Ce qu'il faut savoir sur la prévention », ressources en ligne sur le site de l'ademe.fr, <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=23839>

ADEME, 2009 – « Campagne de prévention des déchets. Et si on agissait autrement ? », *L'Ademe et vous, L'e-mag à destination des entreprises et des collectivités territoriales*, n°30, Novembre 2009, ressources en ligne sur le site de l'ademe.fr

BIBLIOGRAPHIE

ADEME, 2004 – *Plan d'actions pour la prévention de la production de déchets*, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, p. 5, ressources en ligne sur le site de l'ademe.fr

ARGONAUTES, 2013 – *Consommations et Sociétés*, « Enquêtes à consulter/Bibliographie », site de Dominique Desjeux : <http://www.argonautes.fr/>

AMERICAN FACTFINDER, 2010 – United States CENSUS Bureau, U.S. Department of Commerce, ressources en ligne, consulté le 10/07/13 : http://factfinder2.census.gov/faces/nav/jsf/pages/community_facts.xhtml

BEDIN V. et FOURNIER M. (dir.), 2009 - « Mary Douglas », *La Bibliothèque idéale des sciences humaines*, Editions Sciences humaines, ressources en ligne.

CITTA SLOW, 2011

<http://www.cittaslow.org/index.php?method=section&id=12&title=Associazione>

CNDP – Commission Nationale du Débat Public, ressources en ligne : http://www.debatpublic.fr/notions_generales/autres_experiences.html

Communication de la Commission du 13 décembre 2005 sur la révision de la stratégie pour le développement durable - Une plate-forme pour l'action [COM(2005) 658 final - Non publiée au Journal officiel], ressources en ligne : http://europa.eu/legislation_summaries/environment/sustainable_development/128117_fr.htm

Communication de la Commission du 15 mai 2001 développement durable en Europe pour un monde meilleur: stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable (Proposition de la Commission en vue du Conseil européen de Göteborg) [COM(2001) 264 final - Non publié au Journal officiel], ressources en ligne : http://europa.eu/legislation_summaries/environment/sustainable_development/128117_fr.htm

ETHICITY, 2011 – « Les Français et la consommation durable », Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Etude en partenariat avec Aegis media Expert et le soutien de l'ADEME. Méthodologie de l'étude : 4055 interviews 15-74 ans en auto administré, ressources en ligne : <http://www.blog-ethicity.net/share/version%20web%282%29.pdf>, consulté le 01/04/13

ETHICITY. Media Cara 2005 - Enquêtes réalisées en janvier-février 2005 auprès de 3375 personnes âgées de 15 à 70 ans en auto administrée (sans l'assistance d'un enquêteur) par voie postale et auprès de 4500 individus en décembre 2003, consulté le 01/04/13

GREENBELT CITY , 2013 - "A National Historic Landmark", *HISTORY OF GREENBELT, MARYLAND*, Ressources en ligne, consulté le 10/07/13 : http://www.greenbeltmd.gov/about_greenbelt/history.htm,

KAUFMANN J.-C., 2011 - « Enquête : les Français adeptes du potager au fond du jardin », Enquête Gamm vert et l'Institut d'étude BVA, le 04/02/11, ressources en ligne : <http://www.dkomaison.com/articles/conseils-bons-plans/enquete-les-francais-adeptes-du-potager-au-fond-du-jardin-04-02-2011-1080.htm>

BIBLIOGRAPHIE

KNEPPER, 2005 – « L'évangile selon Greenbelt », *Les Annales de la recherche urbaine*, PUCA, n°98, ressources en ligne, consulté le 10/07/13 : http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/article.php3?id_article=409,

LARAMEE DE TANNENBERG V., 2010 – « Cancun accouche d'un accord », *Journal de l'environnement*, article du 13/12/10, ressources en ligne : <http://www.journaldelenvironnement.net/article/cancun-accouche-d-un-accord,20572>

LEVY B., 1999 – « Nature et environnement : considérations épistémologiques », *Géographie et Nature*, Festival International de Géographie de Saint-Dié, Département de Géographie, Université de Genève, ressources en ligne : http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_99/nature_environnement/article.htm

Loi n°83-630 du 12 Juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement dite « loi Bouchardeau », ressources en ligne , consulté le 28/06/13 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000692490>

Loi n°95-101 du 2 Février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, dite « loi Barnier », ressources en ligne , consulté le 28/06/13 : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000551804&dateTexte=&categorieLien=id>

MISSIONS PUBLIQUES, 2013 - « Outils des démarches participatives », consulté le 21/01/13 : <http://www.missionspubliques.com/>

NANTES METROPOLE, 2013 - « L'Atelier Climat », une expérimentation inédite », consulté le 07/01/13 : <http://www.nantesmetropole.fr/la-communaute-urbaine/competences/l-atelier-climat-28794.kjsp>

NANTES METROPOLE, 2013 - « Expertise citoyenne », consulté le 08/01/13 : <http://www.nantesmetropole.fr/actualite/l-actualite-thematique/l-atelier-climat-dechets-developpement-durable-eau-transport-et-deplacements-32879.kjsp>

SERVET M., 2010 - « Les bibliothèques troisième lieu », *BBF*, 2010, n° 4, pp. 57-63 <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 03 juillet 2013, ressources en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

TRIANO A. M., « L'utopie et la découverte de l'Amérique », in *L'Utopie... Une Histoire*, ressources en ligne : http://www.net.esa-paris.fr/~Jacques_pochoy/textes/utopia.html#modernes

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Les différents types d'acheteurs.....p. 210

ANNEXES

A. Éléments de recueil de données

Annexe 1 : Caractéristiques sociologiques des participants interviewés de l'Atelier Climat de Nantes Métropole lors de la phase 1 (Novembre 2010 à Mai 2011)

Annexe 2 : Caractéristiques sociologiques des participants interviewés de l'Atelier Climat de Nantes Métropole lors de la phase 1 – les entretiens complémentaires réalisés par les consultants de Missions Publiques (Juin 2010 à Novembre 2011)

Annexe 3 : Liste des participants interviewés de l'Atelier Climat de Nantes Métropole lors de la phase 2 des entretiens (Janvier à Février 2013)

Annexe 4 : Calendrier de l'articulation du processus de l'Atelier Climat de Juin 2010 à Juin 2011

Annexe 5 : Programme des trois sessions de l'Atelier Climat-Air-Energie (SRCAE) d'Aix-les-Bains du 8 Avril 2011 au 3 Juillet 2011

Annexe 6 : Plan d'action des deux sessions de l'Atelier du Futur de Grenoble des 16 et 17 Septembre 2011 et 23 et 24 Septembre 2011

Annexe 7 : Tableau synthétique et récapitulatif des trois dispositifs de démocratie participative étudiés

Annexe 8 : Extraits des deux principales lois qui furent à l'origine d'une démocratisation des processus de décision

B. Colloques et séminaires effectués lors de la thèse, pour la présentation de nos résultats

Annexe 9 : Colloque à Sciences Po. Paris, le 28 Juin 2013

Annexe 10: Colloque sur la participation des citoyens : penser les processus de participation - 81^{ème} Congrès de l'ACFAS, à l'Université de Laval, Québec (Canada), le 9 Mai 2013

Annexe 11: Séminaire sous la direction de Monsieur le Professeur Dominique Desjeux, Cité Internationale universitaire de Paris, ADEME, le 17 Décembre 2012

A. Eléments de recueil de données

Annexe 1 : Caractéristiques sociologiques des participants interviewés de l'Atelier Climat de Nantes Métropole lors de la phase 1 (Novembre 2010 à Mai 2011) :

*CMN (Commune de la Métropole Nantaise, hors Nantes)

Entretiens réalisés	Formule	Localisation géographique	Age	Sexe	Situation professionnelle	Type de logement	Statut	Enfants à charge
E1 Lucile	3	Nantes	43	F	Enseignante en sciences économiques	maison mitoyenne	propriétaire	Oui
E2 Carole	7	CMN	37	F	Animatrice en congé parental	maison individuelle	locataire	Oui
E3 Guillaume	7	Nantes	41	H	Chef d'entreprise	maison mitoyenne	propriétaire	Oui
E4 Gwenaëlle	3	CMN	24	F	Chargée de mission dans les collectivités publiques	maison individuelle	propriétaire	Non
E5 Gwenaël	7	Nantes	39	F	Assistante maternelle	appartement	propriétaire	Oui
E6 Michel	7	Nantes	60	H	Chargé d'étude EDF retraité	maison individuelle	propriétaire	Oui
E7 Elodie	7	Nantes	35	F	Enseignante en sciences de la vie et de la terre	maison mitoyenne	propriétaire	Oui
E8 Claude	3	Nantes	45	H	Agent commercial	appartement	locataire	Oui
E9 Sylvie	7	CMN	63	F	Mère au foyer retraitée	maison mitoyenne	locataire	Non
E10 Sandrine	3	Nantes	33	F	Secrétaire en recherche d'emploi	appartement	locataire	Non
E11 Pascal	3	CMN	45	H	Chef de cuisine	maison individuelle	propriétaire	Oui
E12 Bertrand	7	Nantes	51	H	Formateur	appartement	locataire	Non
E13 Jean-Yves	3	CMN	46	H	Analyste	appartement	propriétaire	Oui
E14 Valérie	3	CMN	36	F	Journaliste	maison mitoyenne	locataire	Oui

Entretiens réalisés	Formule	Localisation géographique	Age	Sexe	Situation professionnelle	Type de logement	Statut	Enfants à charge
E15 Jean-Luc	7	CMN	60	H	Enseignant retraité	maison individuelle	propriétaire	Oui
E16 François	7	CMN	63	H	Cadre SNCF retraité	maison individuelle	locataire(?)	Non
E17 Luc	3	CMN	41	H	Consultant en organisation et systèmes d'information	maison individuelle	locataire	Oui
E18 Isabelle	7	CMN	41	F	Chercheuse en chimie	maison individuelle	propriétaire	Oui
E19 Gwendal	3	CMN	22	H	Etudiant en mathématiques (master)	maison individuelle	(vit chez ses parents)	Non
E20 Michel	3	CMN	63	H	Enseignant retraité	maison individuelle	propriétaire	Non
E21 Sophie	7	CMN	33	F	Femme au foyer	maison mitoyenne	propriétaire	Oui
E22 Bernard	7	Nantes	65	H	Technicien plomberie-chauffage-couverture retraité	maison individuelle	propriétaire	Non
E23 Clément	3	CMN	67	H	Agriculteur retraité	maison individuelle	propriétaire	Non
E24 Soizic	3	Nantes	34	F	Secrétaire médicale – travailleuse handicapée, en recherche d'emploi	appartement	locataire	Non
E25 Hervé	7	CMN	57	H	Cadre commercial	maison individuelle	propriétaire	Oui
E26 Yolande	7	Nantes	64	F	Enseignante spécialisée retraitée	maison mitoyenne	propriétaire	Non
E27 Cécile	7	Nantes	34	F	Documentaliste	appartement	locataire	Oui
E28 Béatrice	7	CMN	57	F	Cadre en ressources humaines	maison individuelle	propriétaire	Non
E29 Valérie	7	CMN	46	F	Comptable	maison individuelle	propriétaire	Oui

Entretiens réalisés	Formule	Localisation géographique	Age	Sexe	Situation professionnelle	Type de logement	Statut	Enfants à charge
E30 Stéphane	7	CMN	52	H	Responsable d'opérations en BTP	maison individuelle	propriétaire	Oui
E31 Michèle	3	Nantes	62	F	Femme au foyer retraitée	maison individuelle	propriétaire	Non
E32 Hélène	7	Nantes	43	F	Animatrice périscolaire en recherche d'emploi	appartement	locataire	Oui
E33 Monique	7	CMN	81	F	Femme au foyer retraitée	maison individuelle	propriétaire	Non
E34 Jacques	3	Nantes	56	H	Enseignant économie-gestion (STG)	maison individuelle	propriétaire	Oui
E35 Marion	7	Nantes	26	F	Doctorante en physique - Allocataire de recherche	appartement	locataire	Oui
E36 Jean-Michel	7	Nantes	39	H	Formateur AFPA en création d'entreprise	appartement	locataire	Oui
E37 Aurore	7	Nantes	28	F	Gestionnaire TPE-PME en recherche d'emploi	appartement	locataire	Non

Annexe 2 : Caractéristiques sociologiques des participants interviewés de l'Atelier Climat de Nantes Métropole lors de la phase 1 – les entretiens complémentaires réalisés par les consultants de Missions Publiques (Juin 2010 à Novembre 2011) :

Entretiens analysés	Formule	Localisation géographique	Age	Sexe	Situation professionnelle	Type de logement	Statut	Enfants à charge
E38 David	3	CMN	30	couple	Technicien respiratoire	appartement	propriétaire	Oui
E39 Christine	7	Nantes	62	F	Enseignante d'anglais	appartement	propriétaire	Non
E40 Claude	3	Nantes	71	H	Tapisser d'ameublement retraité	appartement	logement social	Non
E41 Emilie	7	Nantes	25	F	Aide-soignante	appartement	logement social	Oui
E42 Michel	7	Nantes	57	H	Agent technique chaudronnier en recherche d'emploi	maison individuelle	propriétaire	Non
E43 Jeanne-Marie	7	Nantes	73	F	Mère au foyer retraitée	maison individuelle	propriétaire	Non
E44 Florence	7	CMN	44	F	Adjointe administrative	maison individuelle	logement social	Oui
E45 Hervé	7	CMN	59	H	Educateur canin	maison individuelle	propriétaire	Oui
E46 Julien	3	Nantes	24	H	Intérimaire	appartement	logement social	Non
E47 Willy	3	Nantes	39	H	Architecte	appartement	propriétaire	Oui
E48 Jean-Pierre	7	Nantes	68	H	Fonctionnaire au Ministère des Affaires Etrangères retraité	maison individuelle	propriétaire	Non
E49 Marie-Hélène	3	CMN	65	F	Enseignante retraitée	maison individuelle	propriétaire	Non
E50 Evelyne	3	CMN	63	F	Employée de bureau retraitée	maison individuelle	propriétaire	Non

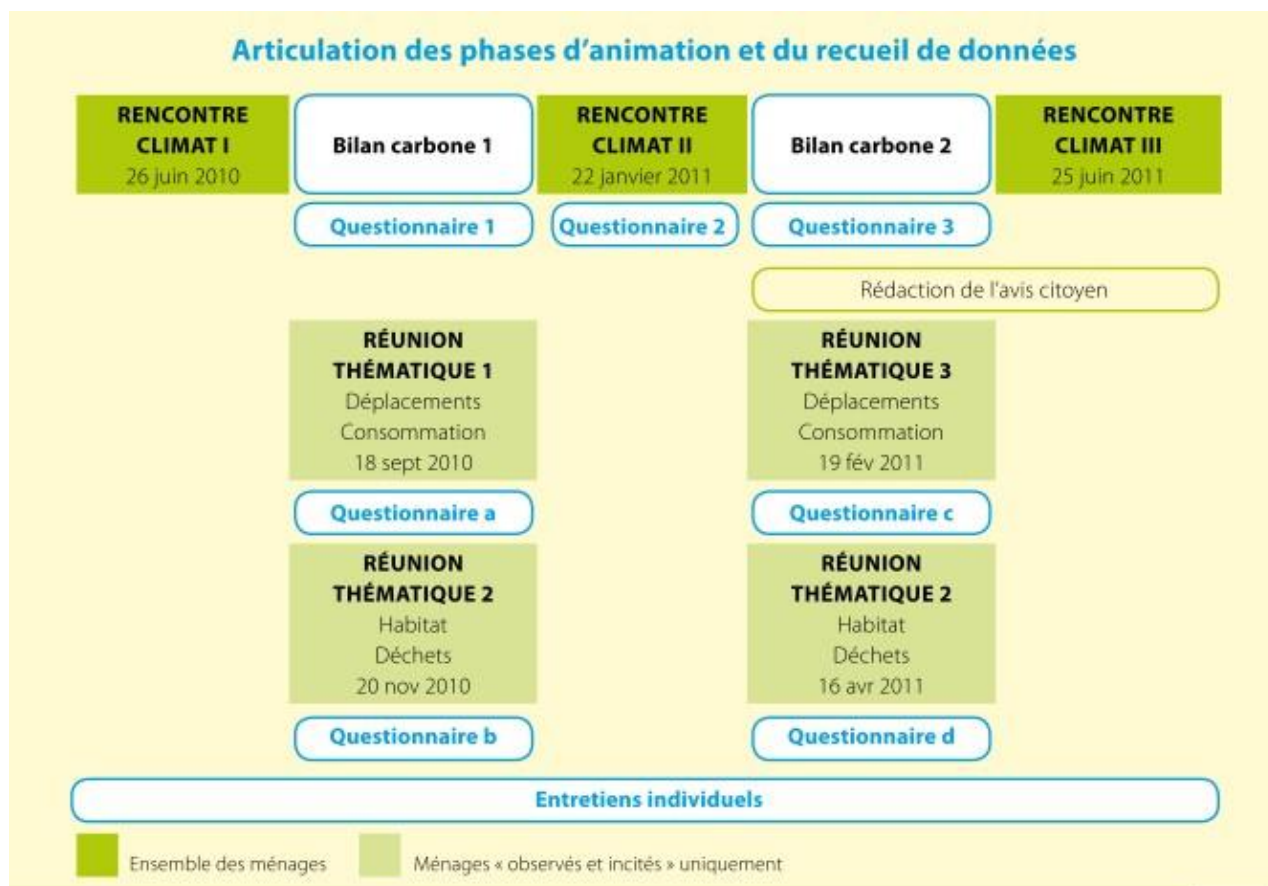
Entretiens réalisés	Formule	Localisation géographique	Age	Sexe	Situation professionnelle	Type de logement	Statut	Enfants à charge
E51 Jean-François	7	CMN	64	H	Expert en compagnies d'assurances retraité	maison individuelle	propriétaire	Non
E52 Jocelyne	7	Nantes	60	F	Agent du Conseil Général (fonctionnaire) retraitée	mitoyenne	propriétaire	Non
E53 Adeline	7	Nantes	29	F	Architecte	appartement	propriétaire	Oui
E54 Gilles	7	Nantes	62	H	Technicien France Telecom retraité	maison individuelle	propriétaire	Non
E55 Myriam	7	CMN	38	F	Chimiste en congé parental	maison individuelle	propriétaire	Oui
E56 Josselyne	3	CMN	58	F	Cadre société en bourse - en recherche d'emploi	maison individuelle	propriétaire	Non

**Annexe 3 : Liste des participants interviewés de l'Atelier Climat de Nantes Métropole
lors de la phase 2 des entretiens (Janvier à Février 2013) :**

Entretiens n°	Prénom de l'entretenu et nom de l'entretien 1	Entretien 1 réalisé le	Entretien 2 réalisé le	Formule	Age	Mot résumant l'AC
E(J)1	Valérie – E14	Le 04/03/11	Le 29/01/13	F3	38	« <i>Enrichissant</i> »
E(J)2	François – E16	Le 16/03/11	Le 29/01/13	F7	65	« <i>Excellente opération</i> »
E(J)3	Michelle – E31	Le 28/04/11	Le 29/01/13	F3	64	« <i>Bonne initiative</i> »
E(J)4	Bertrand – E12	Le 03/03/11	Le 01/02/13	F7	53	« <i>Innovant</i> »
E(J)5	Valérie – E29	Le 28/04/11	Le 03/02/13	F7	48	« <i>Indispensable</i> »
E(J)6	Yolande – E26	Le 27/04/11	Le 04/02/13	F7	66	« <i>Echange</i> »
E(J)7	Sophie – E21	Le 12/04/11	Le 08/02/13	F7	35	« <i>Enrichissant</i> »

Annexe 4 : Calendrier de l'articulation du processus de l'Atelier Climat de Juin 2010 à Juin 2011

Schéma issu du Cahier des connaissances sur « Agir avec les Citoyens pour le Climat », *Dialogue Citoyen n°2*, Nantes Métropole Communauté Urbaine, Mars 2012, p. 7



Légende :

- « Ensemble des ménages » : Ménages des Formules 3 et 7 réunis
- « Ménages « observés et incités » uniquement » : Ménages de la Formule 7 pour les quatre réunions thématiques

Annexe 5 : Programme des trois sessions de l'Atelier Climat-Air-Energie (SRCAE)
d'Aix-les-Bains du 8 Avril 2011 au 3 Juillet 2011

Première session de l'Atelier Climat :

Vendredi 8 avril 2011 :

- **Accueil des participants à 16 h30**
- **Séquence 1 : Accueil et prise de contact avec le groupe et présentation**
- **Séquence 2 : Présentation méthode de travail par l'équipe d'animation Missions Publiques et présentation du mandat**

Samedi 10 avril 2011

- **Accueil des participants à 8h30**
- **Séquence 1 : Le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre (GES)**
 - Intervention de Marie-Antoinette MELIERES, Climatologue, Collaboratrice de l'Observatoire de Sciences de l'Univers de Grenoble (Laboratoire des transferts Hydriques), Collaboratrice de l'Institut de la Montagne
- **Séquence 2 : Comment les politiques régionales prennent-elles en compte le climat ?**
 - Intervention de Sylvain COITE, Chargé de mission SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie), Direction du Climat, de l'Environnement, de la Santé et de l'Energie
 - Comment les politiques régionales prennent-elles en compte le climat ?
 - Intervention : Christophe DEBLANC: fonctionnaire d'Etat à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- **Séquence 3 : Rappel du mandat**
 - Intervention de Benoît LECLAIR, vice-président à l'énergie et au climat du Conseil régional de Rhône-Alpes
- **Séquence 4 : La question du changement de comportement : a-t-on vraiment une marge de manœuvre ?**
 - Intervention de Nordine BOUDJELIDA (directeur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Rhône Alpes)
 - Intervention de Renaud PEISIEU (Conseil Energie, référent collectifs privés, Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER))
- **Séquence 5 : Conclusion**

Programme de la deuxième session de l'Atelier Climat :

Vendredi 13 Mai 2011 :

- **Accueil des participants à 16 h30**
- **Séquence 1 : Reprise de contact** : que s'est-il passé pour vous depuis la dernière fois, en lien avec les enjeux climatiques? Avez-vous parlé de l'atelier depuis la dernière session?

- **Séquence 2 : Travail sur les bilans carbone faits par les participants.**
- **Séquence 3 : Travail sur les freins et obstacles aux changements, via la question suivante : Quelles sont les raisons qui font qu'on n'y arrivera jamais ?**

<i>Samedi 14 Mai 2011</i>

- **Accueil des participants à 8h30**
- **Reprise du Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE)**
 - Intervention de Sylvain COITE, Chargé de mission SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie), Direction du Climat, de l'Environnement, de la Santé et de l'Energie
- **Séquence 1 : Que font les collectivités du territoire aujourd'hui sur la question climatique?** (présentation des différentes actions mises en place sur le territoire)
 - Intervention d'Hélène POIMBOEUF, Chef de projet environnement, Direction de l'Environnement, des Espaces naturels et du Climat Grenoble-Alpes-Métropole
- **Séquence 2 : Les implications concrètes des objectifs de réduction des GES de 40% à 2020 et de 80% à 2050** (quels sont les moyens qui doivent être mis en œuvre pour atteindre ces objectifs?)
 - Intervention de Stéphane La Branche, Chercheur-enseignant associé, Pacte de Grenoble, Titulaire, Chaire Planète Energie Climat, Institut d'études Politiques de Grenoble, Membre du GIEC-IPCC
 - Présence de Benoît LECLAIR, vice-président à l'énergie et au climat du Conseil régional de Rhône-Alpes
- **Séquence 3 : Séances projections de petits films en lien avec le climat**
- **Séquence 4 : Les changements réussis de comportement** (comment, en tant qu'individu, peut-on changer?) - présentation du concours des Familles à énergie positive mis en place par Chambéry Métropole
 - Intervention de Marie-Hélène FAURE, *Chargée de communication à l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies renouvelables)*
 - Présentation de l'action de deux familles « marraines » du concours :
 - *La famille de Nicolas et de Cindy*
Jeune couple sans enfants, vivant en appartement. Il est ingénieur, elle travaille dans les Ressources Humaines
 - *La famille de Claude*
Ils vivent avec leur fille dans une maison dont ils sont propriétaires. Ils sont dans l'enseignement.
- **Séquence 5 : Quels changements de comportements individuels et quelle(s) action(s) des pouvoirs publics ?** Travail sur les leviers qui seraient nécessaires pour permettre une diminution des émissions de gaz à effet de serre en 2020 et 2050 – séance post-it en sous-groupes et restitution collective.

<i>Dimanche 15 Mai 2011</i>

- **Séquence 1 : Le monde de demain : projection en 2050** (comment arriver à une réduction de – 80% des GES?)

Travail sur le scénario de projection du Grand Lyon et sur les récits de vie de Grenoble Métropole.

- **Séquence 2 : Comment peut-on accompagner l'évolution de la société vers une société post-carbone, d'ici 2050 ?**
Travail de réflexion en sous-groupes
- **Conclusion de la deuxième session**

Programme de la troisième session de l'Atelier Climat :

Samedi 2 Juillet 2011 :

- **Accueil des participants à 08 h30**
- **Séquence 1 : Reprise de contact** : que s'est-il passé pour vous depuis la dernière fois, en lien avec les enjeux climatiques? Avez-vous parlé de l'atelier depuis la dernière session?
- **Séquence 2 : Récapitulatif du travail fait en atelier lors des deux dernières séances**
- **Séquence 3 : Rédaction de l'avis I** : Lecture du préambule proposé par l'équipe de Missions Publiques, réactions des participants en sous-groupes, constitution du comité de relecture, et reprise des leviers évoqués lors de la deuxième session en les priorisant.
- **Séquence 4 : Que sommes-nous à trente-cinq par rapport aux six millions d'habitants de la Région Rhône-Alpes**
 - Intervention de Lela BENCHARIF, Vice-Présidente déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire.
- **Séquence 5 : Rédaction de l'avis II** : travail en sous-groupes sur les différents leviers priorisés, et reprise du préambule par le comité de relecture.
- **Séquence 6 : Rédaction de l'avis III** : Travail sur les principaux débats qui eurent lieu durant les trois sessions de l'atelier.

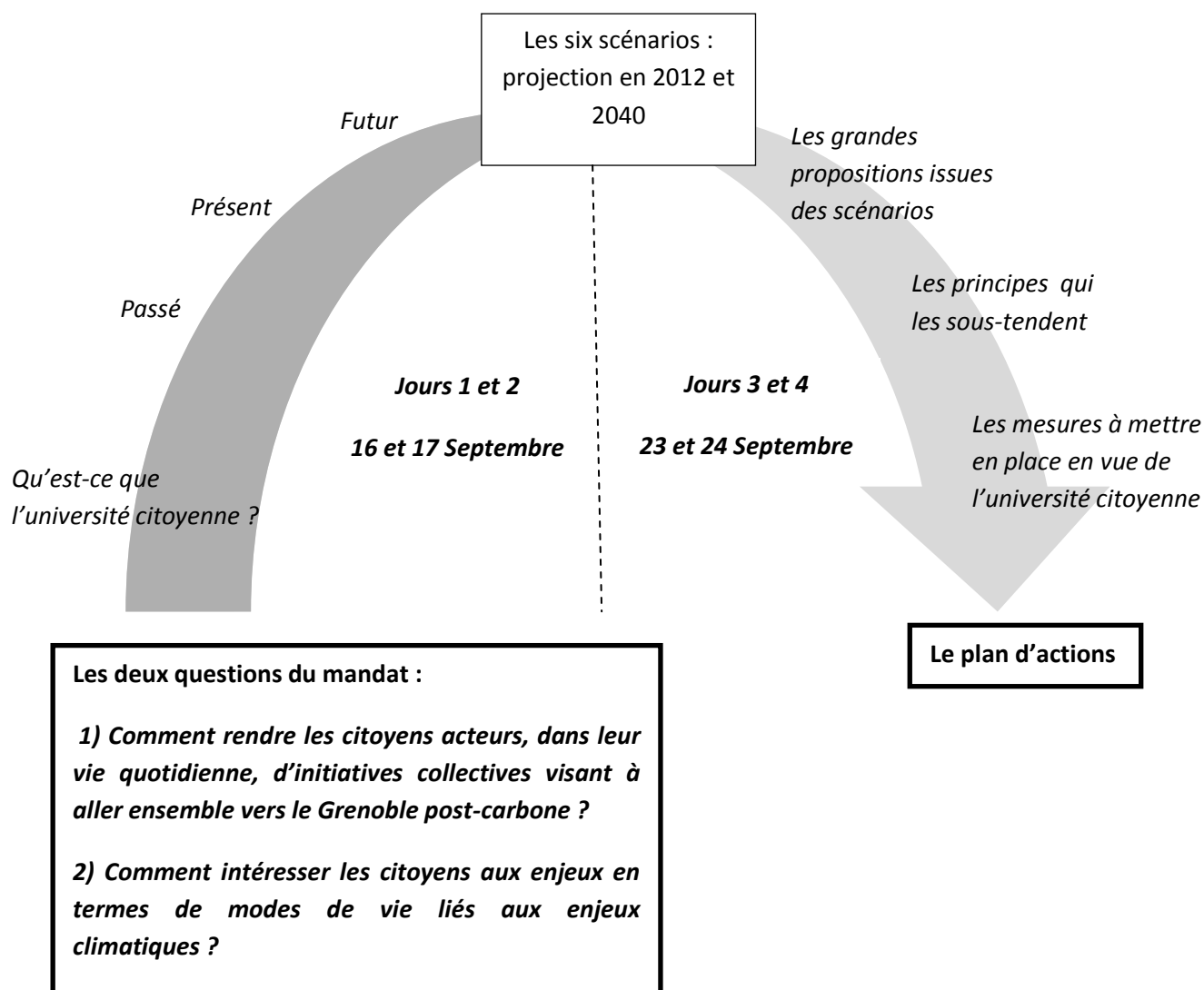
Dimanche 3 Juillet 2011 :

- **Accueil des participants à 08 h30**
- **Séquence 1 : Rédaction de l'avis IV** : retour sur le travail effectué lors de la journée de samedi
- **Séquence 2 : Rédaction de l'avis V** : travail en sous-groupes et reprise des leviers et débats déjà amorcés ; relecture par un deuxième groupe du préambule proposé samedi soir
- **Séquence 3 : Rédaction de l'avis VI** : mise en commun finale.
- **Conclusion de l'Atelier Climat**

(Issu de l'avis citoyen disponible en ligne :

http://srcae.rhonealpes.fr/static/%3Cunbound%20method%20CMSPlugin.get_media_path%3E/85e233cdb335c638443483e014ae1c24372ae877/AVIS_CITOYEN_FINAL_de_l_atelier_climat_SRCAE_-_Validation_finale_08-09-11.pdf, consulté le 02/08/13)

Annexe 6 : Plan d'action des deux sessions de l'Atelier du Futur de Grenoble des 16 et 17 Septembre 2011 et 23 et 24 Septembre 2011



(Issu du compte-rendu que nous avons réalisé pour Missions Publiques daté du 20/09/11)

**Annexe 7 : Tableau synthétique et récapitulatif des trois dispositifs
de démocratie participative étudiés**

	Atelier Climat de Nantes Métropole	Atelier climat SRCAE d'Aix-les-Bains	Atelier du Futur de Grenoble
Mandat	« 1) Ce que les participants envisageaient de faire individuellement et collectivement pour contribuer à l'objectif climat de Nantes Métropole, 2) connaître les principaux obstacles que les participants rencontraient pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, 3) connaître ce qui leur permettraient d'agir davantage pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et comment Nantes Métropole pouvait les y aider, 4) comment rendre les 600 000 habitants de Nantes Métropole, dans leur ensemble, acteurs d'une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre ».	« Quels leviers les pouvoirs publics en Rhône-Alpes doivent-ils actionner et avec quelle intensité, pour parvenir à une modification rapide des comportements individuels et collectifs permettant une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES), à court terme (2020) et à moyen terme (2050) ? »	« 1) Comment rendre les citoyens acteurs, dans leur vie quotidienne, d'initiatives collectives visant à aller ensemble vers le Grenoble post-carbone ?, et 2) comment intéresser les citoyens aux enjeux en termes de modes de vie liés aux enjeux climatiques ? »
Durée du dispositif	Un an de Juin 2010 à Juin 2011	3 sessions sur quatre mois (8-9 Avril, 13-14-15 Mai et 3-4 Juillet 2011)	4 jours en deux sessions (16 et 17 septembre et 23-24 septembre 2011)

	Atelier Climat de Nantes Métropole		Atelier SRCAE d'Aix-les-Bains	Atelier du Futur de Grenoble
Composition des groupes	Un groupe global de 136 participants (habitants) sensibilisés aux questions environnementales		Un groupe global de 35 participants (habitants) pour les trois sessions, peu ou pas sensibilisés aux questions environnementales	Un groupe global de 36 participants (différents acteurs plus ou moins sensibilisés aux questions environnementales : « simples » habitants, associatifs, élus, représentants de l'administration)
	Un groupe de 82 « F3 » : trois réunions climatiques	Un groupe de 54 « F7 » : sept réunions (trois réunions climatiques et quatre réunions thématiques)		
Indemnités	Aucune indemnité ; un diplôme remis à la fin de l'atelier à chaque participant		Indemnités financières	/
Freins identifiés collectivement lors d'une séance de l'atelier	Freins priorisés par les F3 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des freins financiers ▪ Des situations laissant peu de marges de manœuvre ▪ Une offre d'alternatives jugée inadaptée ou peu lisible ▪ La force des habitudes ▪ Le temps ▪ L'impression de faire déjà le maximum ▪ Le manque d'informations (voire la peur de se faire avoir) ▪ La perte de confort 	Freins priorisés par les F7 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des freins financiers ▪ Des situations laissant peu de marges de manœuvre ▪ L'impression de faire déjà le maximum ▪ Une offre d'alternatives jugée inadaptée ou peu lisible ▪ Le manque d'informations (voire la peur de se faire avoir) ▪ La force des habitudes ▪ Le temps ▪ La perte de confort 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes financières ▪ Contraintes temporelles ▪ Absence de marges de manœuvre ▪ Lacunes dans l'offre ▪ Découragement et appréhension d'un changement de mode de vie 	

	Atelier Climat de Nantes Métropole	Atelier SRCAE d'Aix-les-Bains	Atelier du Futur de Grenoble
Freins identifiés lors des entretiens de l'Atelier Climat	Freins identifiés lors des entretiens F3 et F7 mélangés <ul style="list-style-type: none"> ▪ contraintes temporelles ▪ contraintes budgétaires ▪ contraintes d'apprentissage ▪ contraintes de logistique ▪ contraintes de normes sociales ▪ contraintes d'identité homme/femme 	/	/
Leviers identifiés collectivement lors d'une séance de l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partager des expériences, des doutes, des trucs et astuces ▪ Revoir son mode de vie, par prise de conscience ou par envie : changer de petites et grandes habitudes ▪ Amélioration de l'offre publique et privée ▪ Information / sensibilisation des ménages ▪ Davantage de contraintes et de réglementation ▪ Tester ! ▪ Solutions techniques ▪ Obtenir des aides 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication, la sensibilisation et l'accompagnement, ▪ La mise en place d'une offre publique et facilitante, ▪ Le déploiement à l'échelle de la région des politiques et des pratiques qui ont fait leurs preuves, ▪ L'exemplarité des politiques et des services publics, ▪ Le développement d'un aménagement de territoire faiblement émetteur de CO2, ▪ De nouvelles politiques publiques avec des aides financières, des taxes, des réglementations (pouvant aller jusqu'à des interdictions), ▪ Adapter l'existant, ▪ Le développement de nouvelles possibilités. 	<i>(Vingt actions proposées pour Grenoble post-carbone)</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eco-quartiers et éco-familles ▪ La nature, du pied d'immeuble à la montagne ▪ Création d'une agence de promotions « nouvelles mobilités » ▪ Un tri des déchets plus performant et approprié pour tous ▪ Réparation, recyclage ▪ Une série de spots de diffusion dans la ville <i>made in</i> Grenoble ▪ Associer les acteurs économiques ▪ Le label Grenoble post-carbone ▪ Ring des sujets qui fâchent ▪ Grenoble éco-cité, de la maternelle à l'université ▪ Thématiser la fête des voisins ▪ Réédition de YESS (un événement catalyseur) ▪ Porteurs de parole dans les lieux publics ▪ Nature dans la ville – soliville

ANNEXES

			<ul style="list-style-type: none">▪ Objectif post-carbone : mon éco-quartier▪ Créations de stands dans les lieux publics▪ Décarbo-parade (une journée)▪ l'Atelier des possibles▪ Observatoire de la stigmatisation▪ Atelier de fabrication de machines / œuvres interactives
--	--	--	---

Annexe 8 : Extraits des deux principales lois qui furent à l'origine d'une démocratisation des processus de décision

Loi n°83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement

Version consolidée au 01 janvier 2001

Article 1 (abrogé au 21 septembre 2000)

- *Abrogé par Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 - art. 5 (V) JORF 21 septembre 2000*

La réalisation d'aménagements, d'ouvrages ou de travaux, exécutés par des personnes publiques ou privées, est précédée d'une enquête publique soumise aux prescriptions de la présente loi, lorsqu'en raison de leur nature, de leur consistance ou du caractère des zones concernées, ces opérations sont susceptibles d'affecter l'environnement.

La liste des catégories d'opérations visées à l'alinéa précédent et les seuils et critères techniques qui servent à les définir sont fixés par décrets en Conseil d'Etat. Ces seuils ou critères pourront être modulés pour tenir compte de la sensibilité du milieu et des zones qui bénéficient au titre de l'environnement d'une protection d'ordre législatif ou réglementaire.

Lorsque des lois et règlements soumettent l'approbation de documents d'urbanisme ou les opérations mentionnées au premier alinéa du présent article à une procédure particulière d'enquête publique, les règles régissant ces enquêtes demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas contraires aux dispositions de la présente loi.

Les travaux qui sont exécutés en vue de prévenir un danger grave et immédiat sont exclus du champ d'application de la présente loi.

Article 2 (abrogé au 21 septembre 2000)

- *Modifié par Loi n°95-101 du 2 février 1995 - art. 3 JORF 3 février 1995*
- *Abrogé par Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 - art. 5 (V) JORF 21 septembre 2000*

*L'enquête mentionnée à l'article précédent a pour objet **d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions, postérieurement à l'étude d'impact lorsque celle-ci est requise, afin de permettre à l'autorité compétente de disposer de tous éléments nécessaires à son information***³³².

(...)

Article 3 (abrogé au 21 septembre 2000)

- *Modifié par Loi n°95-101 du 2 février 1995 - art. 3 JORF 3 février 1995*
- *Abrogé par Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 - art. 5 (V) JORF 21 septembre 2000*

³³² Mis en gras par nous-mêmes dans le texte

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête [*délai*] et durant celle-ci, l'autorité compétente porte à la connaissance du public, par tous moyens appropriés d'affichage, notamment sur les lieux concernés par l'enquête, et, selon l'importance et la nature du projet, de presse écrite ou de communication audiovisuelle, l'objet de l'enquête, les noms et qualités du commissaire enquêteur ou des membres de la commission d'enquête, la date d'ouverture, le lieu de l'enquête et la durée de celle-ci [*publicité*].

La durée de l'enquête ne peut être inférieure à un mois.

Par décision motivée, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête peut prolonger l'enquête pour une durée maximale de quinze jours.

Nonobstant les dispositions du titre Ier de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, le dossier d'enquête publique est communicable aux frais des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 252-1 du code rural.

Article 4 (abrogé au 21 septembre 2000)

- Modifié par Loi n°95-101 du 2 février 1995 - art. 3 JORF 3 février 1995
- Abrogé par Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 - art. 5 (V) JORF 21 septembre 2000

Le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête conduit l'enquête de manière à permettre au **public de prendre une connaissance complète du projet et de présenter ses appréciations, suggestions et contre-propositions**³³³ [*attribution*].

Il peut recevoir tous documents, visiter les lieux concernés, à l'exception des lieux d'habitation, après information préalable des propriétaires et des occupants par les soins de l'autorité compétente, entendre toutes personnes dont il juge l'audition utile et convoquer le maître d'ouvrage ou ses représentants ainsi que les autorités administratives intéressées.

" Il peut organiser, sous sa présidence, une réunion d'information et d'échange avec le public en présence du maître d'ouvrage. "

Sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article 2 de la présente loi, le maître d'ouvrage communique au public les documents existants que le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête juge utiles à la bonne information du public. En cas de refus de communication opposé par le maître d'ouvrage, sa réponse motivée est versée au dossier de l'enquête.

Le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête se tient à la disposition des personnes ou des représentants d'associations qui demandent à être entendus.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête sont rendus publics. Le rapport doit faire état des contre-propositions qui auront été produites durant l'enquête ainsi que des réponses éventuelles du maître d'ouvrage, notamment aux demandes de communication de documents qui lui ont été adressées.

(...)

³³³ Mis en gras par nous-mêmes dans le texte

Article 6

- *Modifié par Loi n°95-101 du 2 février 1995 - art. 3 JORF 3 février 1995*

Les juridictions administratives saisies d'une demande de sursis à exécution d'une décision prise après des conclusions défavorables du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête, font droit à cette demande si l'un des moyens invoqués dans la requête paraît, en l'état de l'instruction, sérieux et de nature à justifier l'annulation.

Les dispositions de l'alinéa précédent s'appliquent également lorsqu'une décision a été prise sans que l'enquête publique requise par la présente loi ait eu lieu.

Tout projet d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités territoriales ayant donné lieu à des conclusions défavorables du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête doit faire l'objet d'une délibération de l'organe délibérant de la collectivité ou du groupement concerné.

(...)

LOI no 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (1)

*JORF n°29 du 3 février 1995 page 1840
NOR: ENVX9400049L*

Art. 1er. - Le livre II nouveau du code rural est ainsi modifié et complété:

I. - L'article L. 200-1 est ainsi rédigé:

<< Art. L. 200-1. - Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation.

<< Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elles s'inspirent, dans le cadre des lois qui en définissent la portée, des principes suivants:

<< - le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable;

<< - le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable;

<< - le principe pollueur-payeur, selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur;
<< - le principe de participation, selon lequel chaque citoyen doit avoir accès aux informations

*relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses.*³³⁴ >>
II. - Il est inséré un article L. 200-2 ainsi rédigé:

<< Art. L. 200-2. - Les lois et règlements organisent le droit de chacun à un environnement sain et contribuent à assurer un équilibre harmonieux entre les zones urbaines et les zones rurales.

<< **Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement**³³⁵.

<< Les personnes publiques et privées doivent, dans toutes leurs activités, se conformer aux mêmes exigences. >>

³³⁴ Mis en gras par nous-mêmes dans le texte

³³⁵ Mis en gras par nous-mêmes dans le texte

B. Colloques et séminaires effectués lors de la thèse, pour la présentation de nos résultats

Annexe 9 : Colloque à Sciences Po. Paris, le 28 Juin 2013

Intitulé de la présentation : « *Vers l'adoption de comportements plus « durables » : conscience environnementale versus contraintes du quotidien* »

http://www.sciencespo.fr/osc/sites/sciencespo.fr/osc/files/Programme_JE_28juin2013.pdf (consulté le 22 Juillet 2013)



Dans le cadre du programme de recherche financé par l'ANR
Les ressorts sociaux de la conversion écologique

Journée d'études

Environnement et question sociale

28 juin 2013

Sciences Po, 98 rue de l'Université, Paris 7^e
salle Annick Percheron

15:30	<i>Pause café</i>
15:45-16:30	Estelle-Fleur GALATEAU <i>Vers l'adoption de comportements plus "durables" : conscience environnementale versus contraintes du quotidien</i>
16:30	Marie DURU-BELLAT <i>Environnement et question sociale : pour une approche à l'échelle mondiale</i>
	<i>Synthèse de la journée</i>

Annexe 10 : Colloque sur la participation des citoyens : penser les processus de participation - 81^{ème} Congrès de l'ACFAS, à l'Université de Laval, Québec (Canada), le 9 Mai 2013

Intitulé de la présentation : « *L'Atelier Climat, dispositif français de démocratie participative mis en place dans le cadre du développement durable : une nouvelle impulsion de l'action citoyenne?* »

<http://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/81/600/647/c> (consulté le 22 Juillet 2013)

81^e du Congrès de l'Acfas

Colloque 647 - 6^e colloque sur la participation des citoyens : penser les processus de participation

Responsable(s)

Chantale MAILHOT HEC Montréal, Stéphanie YATES UQAM - Université du Québec à Montréal

Description

Ce 6^e colloque organisé en partenariat avec l'Institut du Nouveau monde (INM) propose d'explorer les processus et les dispositifs de participation des citoyens. Au cours des derniers mois, le Québec a été traversé par diverses expériences citoyennes qui témoignent bien de la volonté des citoyens de participer aux décisions qui les touchent. Il existe aussi un éventail de démarches participatives qui incluent les citoyens dans l'énonciation des problèmes et l'élaboration de solutions aux enjeux collectifs. Enfin, une diversité d'initiatives, à vocation économique et/ou sociale, inclut les citoyens dans leur projet. Les communications qui seront proposées dans ce colloque poseront un regard à la fois empirique, théorique, normatif et critique portant sur l'un ou l'autre des axes de réflexion proposés.

Ce 6^e colloque s'inscrit dans la continuité des colloques précédents portant sur la participation des citoyens. D'une certaine manière, la perspective orientée vers les processus s'inscrit dans le cycle d'un triptyque portant sur les aspects populationnels au fil des générations (2011), les fondements philosophiques avec les grammaires de l'engagement (2012) et enfin, pour 2013, les pratiques quant aux processus de participation.

Enfin sur le plan de la pertinence sociale, l'INM est actuellement dans une vaste démarche de réflexion sur la démocratie et la participation citoyenne. Les communications et discussions tenues lors de ce colloque seront mises en lien avec cette réflexion afin de dégager une série de bonnes pratiques permettant de se pencher sur les processus en eux-mêmes.

Ce colloque porte sur les processus de participation des citoyens, qui seront examinés à l'occasion de huit ateliers.

14 h 00 - 16 h 00

5. Les effets de la participation institutionnalisée

Communications orales

Présidence/animation : Miriam FAHMY À déterminer

Bâtiment – Local : Pavillon J.-A.-de Sève – 1245

14 h 00 | Estelle-Fleur GALATEAU Université Descartes (Paris 5)

L'Atelier Climat, dispositif français de démocratie participative mis en place dans le cadre du développement durable : une nouvelle impulsion de l'action citoyenne ?

**Annexe 11 : Séminaire sous la direction de Monsieur le Professeur Dominique Desjeux,
Cité Internationale universitaire de Paris, ADEME, le 17 Décembre 2012**

Intitulé de la présentation faite par Dominique Desjeux : « *L'individu est-il au centre de la gestion des déchets ? Extraits de l'état de l'art en fonction des disciplines et des échelles d'observation* »

http://ademe-semi-r-et-d.lejourseleve.com/fileadmin/user_upload/avant-programme.pdf (consulté le 22 Juillet 2013)



SÉMINAIRE DÉCHETS ET SOCIÉTÉ
17 ET 18 DÉCEMBRE 2012
Cité Internationale Universitaire de Paris

LUNDI 17 DÉCEMBRE
(10 h – 18 h)

9 h 30 - 10 h 00 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

10 h 00 - 11 h 00 **Introduction, Patrick SOUET, Directeur adjoint,** Direction Consommation Durable et Déchets de l'ADEME, Président du Comité d'Orientaion du programme

Perspectives scientifiques, Dominique DESJEUX, Professeur à l'université Paris Descartes, Président du Comité d'Animation Scientifique du programme, et Estelle-Fleur Galateau

Vie du Programme, Chantal DERKENNE et Claire PINET, Co-animatrices du programme

11 h 00 - 12 h 30 **Atelier 1 : Consommation et itinéraire domestique des déchets**

RESUME/ABSTRACT

« Les conditions sociales de l'adoption de comportements plus durables en matière de consommation et de gestion des déchets. Analyse sociologique d'un dispositif de démocratie participative et des théories d'action en sciences humaines et sociales. »

Ce travail se propose d'analyser les procédés mis en place afin d'amorcer des changements de comportement, et de rendre plus durables les pratiques quotidiennes de consommation et de gestion des déchets. Nous cherchons à savoir si les valeurs, seules, plébiscitées actuellement, sont explicatives ou non, du changement, et s'il y a des contraintes fortes qui empêchent l'adoption de pratiques plus durables. Face à l'injonction participative actuelle sur les questions environnementales, nous avons étudié un atelier de démocratie participative, ayant pour objectif d'insuffler des changements de comportement chez ses participants. En une deuxième partie, nous avons analysé les théories actuelles en sciences humaines et sociales, afin de faire émerger d'autres leviers que celui de la démocratie participative.

Ce travail montre que la démocratie participative émerge à partir d'acteurs intellectuels ou de militants idéalistes pour résoudre des problèmes de légitimité politique, de confiance et d'efficacité. Mais cet idéalisme, lequel est la condition du lancement de l'action, se heurte à une réalité sous contraintes qui demande de forts ajustements avec l'idéal, entraînant des changements d'usage limités, ce qui peut provoquer un découragement des pionniers/militants ou une fuite dans un imaginaire « eco-fasciste », autoritaire ou utopique. Nous avons également pu observer, par l'analyse des théories d'action en sciences humaines et sociales, l'importance d'une réflexion portant sur les échelles d'observation pour analyser les changements de comportement. En effet, les échelles micro-individuelle et microsociale, centrées notamment sur l'espace domestique et les usages, ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Elles sont encadrées dans les échelles méso et macro sociales, qui mettent en exergue des valeurs propres, des effets d'appartenances et de régulation sociale.

Mots clés : Sociologie – changement de comportement – environnement – écologie – démocratie participative – consommation économe – déchets – innovation

“Social conditions that foster more sustainable consumption behaviors and waste management: a sociological analysis of a participatory democracy procedure and theories of action in social sciences.”

The aim of this research is to analyze the processes established to modify behaviors and make them more sustainable, in everyday practices of consumption and waste management. We want to know whether the currently recognized values alone are explanatory of changing behaviors, and whether there are strong constraints involved in adopting more sustainable practices. In view of the current concern with environmental issues, we studied a procedure in participatory democracy designed to change participants' behavior. Secondly, we analyzed current theories in social sciences in order to identify forces other than this political one.

The research shows that participatory democracy results from intellectual actors or idealistic activists, who try to solve problems of political legitimacy, trust, and efficiency. But their idealism, which sparks the start of the action, faces strong constraints, requires adjustments to their ideal. These adjustments explain why changes of behavior are limited, which may discourage pioneers and activists, or alter the imaginary of "eco-fascists", utopians, or authoritarians. In analyzing the theories of action in social sciences, we also observed the importance of scales of observation: the micro-individual level and micro-social level (in particular domestic space and practices) cannot be analyzed alone. They are embedded in the meso- and macro-social levels, which highlight eigenvalues and the effects of membership and social regulation in daily practices.

Key-words: Sociology - behavior change - environment - ecology - participatory democracy - sustainable consumption - waste - innovation